







# DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL  
D'HISTOIRE NATURELLE.

---

TOME DIXIÈME.

---

P = PIV



49/1750

---

*a Pierre Gav: de Riedmatten*  
*1818*

---

R h 13.



# DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE,

C O N T E N A N T

L'HISTOIRE des Animaux, des Végétaux et des Minéraux, et celle des Corps célestes, des Météores, et des autres principaux Phénomènes de la Nature ;

A V E C

L'HISTOIRE des trois Regnes, et le détail des usages de leurs productions dans la Médecine, dans l'Économie domestique et champêtre, et dans les Arts et Métiers ;

Une TABLE concordante des Noms Latins, et le renvoi aux objets mentionnés dans cet Ouvrage.

Par VALMONT-BOMARE, Professeur d'Histoire Naturelle à l'École centrale de Paris.

NOUVELLE ÉDITION d'après la quatrième revue et considérablement augmentée par l'Auteur.

T O M E D I X I E M E.

---

A L Y O N ,

Chez BRUYSET AINÉ et C.<sup>o</sup>

---

AN VIII = 1800.



# DICTIONNAIRE

R A I S O N N É

D'HISTOIRE NATURELLE.

—♦♦♦—  
P

**PAC.** C'est le nom que les Persans donnent à une espece d'aigle de mer, nommée en Afrique *maroly*. Voyez ce mot.

**PACA** de M. *Brisson*, ou **PAK**, ou **PAX**, ou **OURANA**, *Mus paca*, Linn. ; c'est le *Cuniculus major palustris*, *fasciis albis notatus* de *Barrere* ; le *pague* de *Léry*. Petit quadrupede herbivore semblable à un pourceau de deux mois ; il pese quinze à dix-huit livres. Il y en a une grande quantité dans l'Amérique Méridionale ; il ne se trouve point dans notre Continent : quelques-uns sont d'un blanc de neige ; leur chair est blanche, succulente et tendre ; sous leur peau est une espece de lard un peu épais et moins facile à cuire que la chair, qui a le goût de celle du lievre, et qui est un mets exquis pour les habitans du pays ; elle est assez grasse pour n'avoir pas besoin d'être lardée. On mange même la peau comme celle du cochon de lait.

Les *pacas* blancs se trouvent rarement ailleurs qu'aux rivages de la riviere de Saint-François ; les autres sont très-communs dans tous les bois de la Guiane, mais ils aiment aussi les endroits marécageux et le voisinage des rivieres.

Le *paca* commun est beaucoup plus grand que le lapin et même que le lievre. Il a le corps plus gros et plus ramassé, la tête ronde et le museau court ; il a les yeux gros, saillans et de couleur brunâtre ;



les oreilles arrondies, plissées en forme de fraise et recouvertes d'un duvet très-fin ; le bout du nez large, fendu en deux et de couleur presque noire ; les narines fort grandes ; la mâchoire supérieure beaucoup plus large et plus longue que l'inférieure ; deux dents incisives fort longues au-devant de chaque mâchoire, et assez fortes pour couper le bois ; la bouche très-petite ; la langue étroite, épaisse et un peu rude ; des moustaches de poils noirs et de poils blancs de chaque côté du nez ; de pareilles moustaches plus noires au-dessous des oreilles : son corps est couvert d'un poil court, rude et clair-semé, couleur de terre d'ombre et plus foncé sur le dos ; mais le ventre, la poitrine, le dessous du cou et les parties intérieures des jambes sont couverts d'un poil blanc sale ; et ce qui le rend très-remarquable, ce sont cinq especes de bandes longitudinales, formées par des taches blanches, la plupart séparées les unes des autres. Ces cinq bandes sont dirigées le long du corps, de maniere qu'elles tendent à se rapprocher les unes des autres à leurs extrémités.

Le *paca* a cinq doigts à chaque pied, dont quatre sont armés d'ongles ; les jambes antérieures plus courtes que celles de derriere, et au lieu de queue un petit bouton de deux à trois lignes de longueur : la peau de cet animal offre à la vue une assez belle fourrure.

Ces petits animaux ont le grognement et l'allure du cochon ; comme lui ils fouillent la terre avec leur museau pour chercher leur nourriture : ils sont organisés de maniere à plonger et à rester une demi-heure sous l'eau sans revenir à sa surface.

On fait continuellement la guerre à ces animaux ; ils sont difficiles à chasser pendant l'hiver : les grandes eaux leur sont favorables. Les femelles portent ordinairement au commencement des pluies ou de l'hiver ; ( quelques-uns prétendent qu'elles ne font qu'un petit, qui ne quitte la mere que quand il est adulte ; et même si c'est un mâle, il s'accouple avec elle avant de la quitter : d'autres disent que ces animaux produisent souvent et en grand nombre ; ) la chasse de ces animaux est alors très-pénible ; il faut des chiens dressés

pour les prendre : ils se creusent des terriers comme les lapins , mais peu profondément ; de sorte que souvent les chasseurs en marchant enfoncent dans l'endroit où ils sont cachés pendant le jour , et les font partir. La retraite qu'ils se pratiquent a trois issues disposées en triangle ; ils la recouvrent de feuilles seches , qui font croire au chasseur que c'est un ancien trou abandonné. Quand on veut les prendre en vie , on bouche deux issues et -on fouille la troisieme ; mais il faut être sur ses gardes , car ils se défendent vigoureusement et même se vengent en mordant avec autant d'acharnement que de vivacité. Les serpens et les fourmis les molestent quelquefois dans ces terriers. Quoique les hommes et les bêtes de proie détruisent beaucoup de *pacas* , cependant l'espece en est toujours à peu près également nombreuse. Ils trouvent souvent leur salut en s'enfuyant et se jetant à l'eau où ils plongent , car ils ne réparoissent pas tant que les chiens qui les ont lancés les cherchent en nageant : on a vu des *chiens* et des *pacas* s'y étrangler réciproquement.

C'est pendant la nuit que les *pacas* font beaucoup de bruit. Leur pâture consiste en toutes sortes de fruits et de racines ; ils s'accoutument aisément à la vie domestique ; ils sont doux et traitables tant qu'on ne cherche pas à les irriter ; ils sont très-sensibles aux caresses et aiment qu'on les flatte ; ils mordent les gens qu'ils ne connoissent pas ou qui les contraignent , mais ils ne mordent jamais ceux qui ont soin d'eux : ils manifestent leur colere par une espece de claquement de dents et par un grognement qui précède toujours leur petite fureur. Ils mangent de tout , mais ils aiment sur-tout le sucre et les fruits ; ils lapent en buvant : ce sont des animaux très-propres. M. *Brisson* place le *paca* dans le genre du *lapin* ; mais M. *Klein* le range parmi les *cavia* ( *cochon d'Inde* ), petits animaux , dit-il , que les Portugais nomment *ratos do matto* , qui habitent les bois , qui ont le poil et le cri du cochon , et qui se retirent dans des trous ou dans des creux d'arbre.

On assure qu'il y a deux ou trois especes ou races de *pacas* , et qui ne se mêlent point ensemble.

**PACAGE** ou **PASCAGE**, *Pascua*. C'est un pâturage plus ou moins humide dont on ne fauche point l'herbe, et qui sert à la nourriture des bestiaux ou des troupeaux appartenans aux habitans d'une communauté. Quand le pâturage est sec on le nomme vulgairement *pâtis*, et en Languedoc *garriques* ou *pattus*. Il y a des *garriques* d'une étendue immense. Les noms de *pâcage*, *pâturage*, *pâtures*, *pâtis* ou *pasquis*, *herbages* et *communes*, sont presque synonymes.

**PACANE** ou **PACANIER**. Espece de noyer de la Louisiane. Voyez au mot **NOYER**.

**PACAPAC** ou **COTINGA-POURPRE** de Cayenne, *pl. enl. 279*. C'est le *pompadour* d'Edwards. Le *pacapac* que les Sauvages de la Guiane nomment dans leur langue *pacapaca*, est un des plus beaux oiseaux qu'on nous envoie de la Guiane, où ils sont beaucoup plus communs que les *cotingas bleus* de différentes especes : la grosseur du *pacapac* excède un peu celle du mauvis ; sa longueur est de sept pouces et demi, et son envergure de quatorze pouces. Cet oiseau est d'abord gris : à la première mue, le plumage est mi-parti de gris et de pourpre ; en cet état c'est le *cotinga gris-pourpré* de M. Brisson. A la seconde mue, tout le plumage dans le mâle est d'un pourpre-éclatant et lustré, excepté les plumes des ailes qui sont blanches et dont les sept premières sont terminées de brun ; les plus grandes couvertures des ailes sont blanches aussi, mais d'une conformation singulière : ces plumes sont longues, roides, inclinées en en-bas ; leurs barbes sont désunies et comme roulées autour de la tige qui est blanche et fort grosse.

Les *cotingas pourpres* ou *pacapacs* vont par bandes et passent successivement d'un canton à un autre, suivant la maturité des fruits et des baies dont ils se nourrissent ; ils ne s'enfoncent point dans les grands bois, mais ils se tiennent sur les arbres aux bords des rivières.

**PACASSA** ou **PACAS** à Congo, est le *coudous*. Voyez ce dernier mot.

**PACAY**. C'est le *pois sucré* de la Guiane. Voyez ce mot.

**PACHÉE**. Voyez à la suite de l'article **ÉMERAUDE**.

PACO ou PACOS. L'histoire de ce quadrupède et celle du *lama*, que nous réunissons dans ce même article, d'après ce qu'en a dit M. de Buffon, prouve que dans toutes les langues on donne quelquefois au même animal deux dénominations différentes, dont l'une se rapporte à son état de liberté, et l'autre à celui de domesticité et d'asservissement. Le *sanglier* et le *cochon* ne font qu'un animal, et ces deux noms ne sont pas relatifs à la différence de la nature, mais à celle de la condition de cette espèce, dont une partie est sous l'empire de l'homme et l'autre indépendante. Il en est de même des *pacos* et des *lamas* qui étoient les seuls animaux domestiques des anciens Américains; ces noms sont ceux de leur état de domesticité: le *lama* sauvage s'appelle *huanacus* ou *guanaco*, et le *paco* sauvage *vicunna* ou *vigogne*. Les Anglois ont désigné le *lama* par la dénomination de *Peruish cattle*, c'est-à-dire *bétail du Pérou*. Quelques-uns l'appellent aussi *cornera de tierra*, *mouton de terre*. C'est le *guanapo* de *Le Gentil*, le *wianaque* de *Wood*, le *pelon-ichiatl-oquitli* de *Hernandez*, le *chameau du Pérou* de M. *Brisson*, le *glama* de plusieurs Auteurs, et la *brebis du Pérou* de *Marcgrave*.

Le *lama* et le *paco* sont deux animaux à laine qui appartiennent uniquement au nouveau Continent, et qui ne se trouvent pas dans l'ancien; ils affectent même certaines terres, hors desquelles on ne les trouve plus: en effet ils paroissent attachés à la chaîne des montagnes qui s'étend depuis la Nouvelle Espagne jusqu'aux terres Magellaniques. Ainsi ils habitent les régions les plus élevées du Globe terrestre, et semblent avoir besoin pour vivre de respirer un air plus vif et plus léger que celui de nos plus hautes montagnes de France.

Il est singulier, dit M. de Buffon, que quoique le *lama* et le *paco* soient domestiques au Pérou, au Mexique, au Chili, comme les chevaux le sont en Europe ou les chameaux en Arabie, nous les connoissons à peine, et que depuis plus de deux siècles que les Espagnols regnent dans ces vastes contrées, aucun de leurs Auteurs ne nous ait donné l'histoire détaillée et la description exacte de ces animaux dont

on se sert tous les jours , et qui étoient les seuls animaux domestiques des Indiens du Pérou avant l'arrivée des Espagnols : ils prétendent à la vérité qu'on ne peut les transporter en Europe , ni même les descendre de leurs hauteurs sans les perdre , ou du moins sans risquer de les voir périr en très-peu de temps : on ignore comment ils sont conformés intérieurement , combien de temps ils portent leurs petits , quelle est leur véritable forme et leur figure ; l'on ignore si ces deux especes sont absolument séparées l'une de l'autre , si elles ne peuvent se mêler par l'accouplement , s'il n'y a point entre elles de races intermédiaires , et beaucoup d'autres faits qui seroient nécessaires pour rendre cette histoire complete.

Quoique les Espagnols prétendent que ces animaux périssent lorsqu'on les éloigne de leur pays natal , il n'en est pas moins vrai qu'immédiatement après la conquête du Pérou , et même encore long-temps après , l'on a transporté quelques *lamas* en Europe. L'animal dont *Gesner* parle sous le nom d'*allocamelus* , et dont il donne la figure , est un *lama* qui fut amené vivant du Pérou en Hollande en 1558 ; c'est le même quadrupède dont *Matthiolo* fait mention sous le nom d'*elaphocamelus*.

*Grégoire de Bolivar* qui a rassemblé beaucoup de faits sur l'utilité et les services qu'on tire des *lamas* et sur leur naturel , dit que le Pérou est le pays natal ; la vraie patrie de ces animaux : on les conduit à la vérité dans d'autres provinces , comme à la Nouvelle Espagne , mais c'est plutôt pour la curiosité que pour l'utilité ; au lieu que dans toute l'étendue du Pérou , depuis Potosi jusqu'à Caracas , ces animaux sont en très-grand nombre ; ils sont aussi de la plus grande nécessité : ils font seuls toute la richesse des Indiens , et contribuent beaucoup à celle des Espagnols : leur chair , sur-tout celle des jeunes , est bonne à manger : leur poil est une laine fine d'un excellent usage , et pendant toute leur vie ils servent constamment à transporter toutes les denrées du pays : leur charge ordinaire est de cent cinquante livres , et les plus forts en portent jusqu'à deux cents cinquante ; ils font des voyages assez longs dans des pays imprati-

cables pour toutes les autres bêtes de charge ; ils marchent assez lentement , et ne font que quatre ou cinq lieues par jour ; leur démarche est grave et ferme , leur pas assuré ; ils descendent des ravines précipitées et surmontent des rochers escarpés , où les hommes mêmes ne peuvent les accompagner ; leurs sabots ( les deux ongles de chaque pied ) s'écartent quand ils marchent. Ordinairement ils voyagent quatre ou cinq jours de suite , après quoi ils veulent du repos et prennent d'eux-mêmes un séjour de vingt-quatre ou trente heures avant de se remettre en marche. On les occupe beaucoup au transport des riches matières que l'on tire des mines du Potosi. *Bolivar* dit que de son temps on employoit à ce travail trois cents mille ( n'a-t-on pas voulu dire trente mille ? ) de ces animaux. Leur voyage le plus ordinaire , dit *Frézier* , est depuis Cozer jusqu'à Potosi , d'où l'on compte environ deux cents lieues : on les conduit comme les chameaux par caravanes ou par milliers , et ils portent toutes sortes de marchandises.

Leur accroissement est assez prompt et leur vie n'est pas bien longue , ils peuvent produire dès l'âge de trois ans : ils sont en pleine vigueur depuis cet âge jusqu'à dix et onze ans ; ils commencent à dépérir à douze , en sorte qu'à quinze ils sont entièrement usés. Leur naturel , dit *M. de Buffon* , paroît être modélé sur celui des Américains ; ils sont doux et flegmatiques , et font tout avec poids et mesure : lorsqu'ils voyagent et qu'ils veulent s'arrêter pour quelques instans , ils plient les genoux avec la plus grande précaution et baissent le corps en proportion , afin d'empêcher leur charge de tomber ou de se déranger ; mais dès qu'ils entendent le coup de sifflet du conducteur , ils se relevent avec les mêmes précautions et se remettent en marche : ils broutent chemin faisant et par-tout où ils trouvent de l'herbe verte , mais jamais ils ne mangent la nuit , quand même ils auroient jeûné pendant le jour ; ils emploient ce temps à ruminer : ils dorment appuyés sur la poitrine , les pieds repliés sous le ventre , et ruminent aussi dans cette situation. Si on les excède de travail et qu'ils succombent une fois sous le faix ,

il n'y a nul moyen de les faire relever, on les frapperait donc inutilement : la dernière ressource qu'on emploie quelquefois pour les aiguillonner, est de leur serrer les testicules, mais cette correction barbare est souvent inutile; communément ils s'obstinent à demeurer au lieu même où ils sont tombés, et l'on a vu nombre de fois que si l'on continue de les maltraiter, ils se désespèrent et se tuent en battant la terre à droite et à gauche avec leur tête. Ils ne savent pas se défendre des pieds ni des dents, ils n'ont pour ainsi dire d'autres armes que celles de l'indignation; ils vomissent ou crachent à quelques pas de distance, à la face des hommes qui les inquiètent, qui les insultent, qui les outragent; et l'on prétend que cette salive qu'ils lancent dans la colère par la fente de leur levre supérieure, est âcre et mordicante, au point de faire élever des ampoules sur la peau.

Le *lama* (les Espagnols écrivent *Llma* et prononcent *liama*) semble être dans le nouveau Continent le représentant du *chameau*; il lui ressemble en effet à plusieurs égards, mais il est d'une figure plus élégante et n'a aucune des difformités du *chameau*. Le *lama* est l'*Ovis Peruana* de *Hernandez* et de *Marcgrave*; le *Camelus dorso lævi*, *topho pectorali* de *Linnaeus*. C'est un animal sans cornes, bisulce, ruminant et portant laine : il est haut d'environ quatre pieds et demi : sa longueur est de cinq ou six pieds; le cou seul a près de trois pieds de long; sa tête qu'il tient toujours haute et droite est bien faite, cependant petite en proportion du corps et tenant un peu de celle du cheval et de celle du mouton, dit *Frézier* : ses yeux sont grands et noirs; le museau est un peu allongé; les narines sont écartées; les lèvres, épaisses; la supérieure est fendue, l'inférieure un peu pendante; les dents incisives et canines manquent à la mâchoire supérieure, il y en a quatre à l'inférieure (dont deux paroissent à travers la fissure de la levre supérieure) et cinq mâchelières des deux côtés dans chaque mandibule : les oreilles sont pointues, longues de quatre pouces; il les porte en avant, les dresse et les remue avec facilité : la queue qui a huit à dix

pouces de longueur, est droite, menue et un peu relevée; les pieds sont fourchus comme ceux du bœuf, mais ils sont surmontés d'un éperon en arrière, qui aide l'animal à se retenir et à s'accrocher dans les pas difficiles; il est couvert d'une laine courte sur le cou, sur le dos, la croupe et la queue, mais fort longue sur les flancs et sous le ventre: du reste les *lamas* varient par les couleurs; il y en a de blanchâtres, de bruns, de noirs et de mêlés: leur fiente ressemble à celle des chevres.

La Nature qui dans toutes ses opérations agit ordinairement par les moyens les plus faciles, paroît s'en écarter dans le physique de ces animaux; le mâle a le membre génital menu et recourbé, dirigé de manière qu'il pissé en arrière: c'est un animal très-ardent en amour, très-lascif et qui paroît éprouver dans l'accouplement une longue difficulté et une continuelle angoisse: la femelle a l'orifice de la vulve fort étroit, elle se prosterne pour attendre le mâle et l'invite à l'acte de la génération par ses soupirs; mais il se passe toujours plusieurs heures et quelquefois un jour entier avant qu'ils puissent jouir l'un de l'autre, et tout ce temps se passe à gémir, à gronder et sur-tout à se conspuer; et comme ces longs préludes les fatiguent plus que l'acte même, on leur prête la main pour abréger, on les aide à s'arranger: ils ne produisent ordinairement qu'un petit et rarement deux; la mere n'a aussi que deux mamelles, et le petit la suit au moment qu'il est né. Nous avons dit que la chair des jeunes est très-bonne à manger, celle des vieux est sèche et trop dure; en général celle des *lamas* domestiques est bien meilleure que celle des sauvages, et leur laine est aussi beaucoup plus douce et mieux fournie; leur peau est assez ferme: les Indiens du Pérou en faisoient leurs chaussures, et les Espagnols l'emploient pour faire des harnois de cheval. Ces animaux si utiles et même si nécessaires dans le pays qu'ils habitent, ne coûtent ni entretien ni nourriture; la conformation de leurs pieds et l'épaisseur de leur fourrure dispensent de les ferrer et de les bâter: le conducteur prend seulement soin d'arranger leur laine de



façon qu'elle ne porte pas sur l'épine du dos : l'herbe verte qu'ils broutent eux-mêmes leur suffit, et ils n'en prennent qu'en petite quantité ; ils aiment surtout une espece de jonc fin que les naturels du pays appellent *ycho* : ils sont encore plus sobres sur la boisson, et l'on assure qu'au besoin ils s'abreuvent de leur salive, qui dans cet animal est plus abondante que dans aucun autre.

Le *lama* dans l'état de nature et que l'on appelle alors *huanacus*, est plus fort, plus vif et plus léger que l'espece domestique : le *lama* sauvage court comme un cerf et grimpe comme le chamois sur les rochers les plus escarpés ; sa laine est moins longue, moins fournie et toute de couleur fauve : ces especes sauvages, quoique en pleine liberté, savent se rassembler en troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble : lorsqu'ils apperçoivent quelqu'un, ils regardent avec une sorte d'attention, sans marquer d'abord ni crainte ni plaisir ; bientôt l'étonnement succede, ensuite ils soufflent des narines et hennissent à peu près comme les chevaux, enfin ils prennent la fuite tous ensemble vers le sommet des montagnes ; ils cherchent de préférence le côté du Nord et la région froide ; ils grimpent et séjournent souvent au-dessus de la ligne de neige : nous l'avons déjà dit, ces animaux bisulces voyageant dans les glaces et couverts de frimats, s'y portent mieux que dans la région tempérée ; autant ils sont nombreux et vigoureux dans les *sierras*, qui sont les parties élevées des Cordillieres, autant ils sont rares, rabougris, au moins chétifs dans les *lanos* ou parties qui sont au-dessous.

On chasse les *huanacus* ou *lamas sauvages* pour en avoir la toison ; les chiens ont beaucoup de peine à les suivre, et si on donne aux *huanacus* le temps de gagner leurs rochers, le chasseur et les chiens sont contraints de les abandonner. Ils paroissent redouter la pesanteur de l'air autant que la chaleur, on ne les trouve jamais dans les terres basses ; et comme la chaîne des Cordillieres qui est élevée de plus de trois mille toises au-dessus du niveau de la mer au Pérou, se soutient à peu près à cette même élévation au

Chili et jusqu'aux terres Magellaniques, on y trouve des *huanacus* ou *lamas sauvages* en grand nombre; au lieu que du côté de la Nouvelle Espagne où cette chaîne de montagnes se rabaisse considérablement, on n'en trouve plus, et l'on n'y voit que les *lamas domestiques* que l'on y conduit.

M. de Buffon dit que les *pacos* ou *vigognes* sont aux *lamas* une espece succursale, à peu près comme l'âne l'est au cheval; ils sont plus petits et moins propres au service, mais plus utiles par leur dépouille; la longue et fine laine dont ils sont couverts est une marchandise de luxe aussi chere, aussi recherchée et aussi précieuse que la soie. Les *pacos* qu'on appelle aussi, dit Frézier, *alpagnes* ou *alpaques*, (c'est l'*Ovis Peruana*, *Paco dicta* de Marcgrave et de Hernandez; le *Camelus tophis nullis*, *corpore lanato*, de Linnæus) et qui sont les *vigognes domestiques*, sont souvent tout noirs et quelquefois d'un brun mêlé de fauve: la toison des *vigognes* ou *pacos sauvages* est de couleur de rose seche, un peu claire; et cette couleur naturelle est si fixe qu'elle ne s'altère pas sensiblement sous la main de l'Ouvrier. On fait de très-bons mouchoirs de cou, de très-beaux gants, des bas fort doux, très-chauds, et d'autres ouvrages de bonneterie avec cette laine de *vigogne*; l'on en fait d'excellentes couvertures et des tapis d'un très-grand prix; l'on en fabrique le drap le plus fin, le plus chaud et le plus léger: en un mot, le *castor* du Canada, la *brebis* des Calmoucks, la *chevre* de Syrie ne fournissent pas un plus beau poil, et la *laine de vigogne* forme seule une branche dans le commerce des Indes Espagnoles: on distingue même dans le commerce trois sortes de *laines de vigognes*, la *fine*, la *carneline* ou *bâtarde* et le *pelotage*; toutes trois néanmoins sont employées: on en mêle aussi avec le poil de *lapin* et de *lievre* pour faire des chapeaux; on en fait aussi des cordes. La *vigogne* (c'est le *vicuñas* des Espagnols) a beaucoup de choses communes avec le *lama*; mêmes mœurs, même naturel, même tempérament, ils sont originaires de la même contrée, habitans du même canton: cependant comme la laine de la *vigogne* est beaucoup plus longue et plus rouffue que celle du

*lama*, la *vigogne* paroît craindre encore moins le froid ; elle habite dans les endroits les plus élevés des montagnes ; elle se tient plus volontiers dans la neige et sur les glaces, et les contrées les plus froides paroissent plutôt la récréer que l'incommoder : on la trouve en grande quantité dans les terres Magellaniques.

Les *vigognes* ressemblent aussi par la figure aux *lamas*, mais elles sont plus petites, leurs jambes sont plus courtes, plus menues et mieux faites, et leur muffle plus ramassé ; leur toison est d'une teinte bien différente. Les *vigognes* n'ont point de cornes, elles vont en troupes et courent très-légèrement : timides et défiantes, dès qu'elles apperçoivent quelqu'un, elles s'enfuient, et si elles ont des petits, elles les chassent devant elles. Les anciens Rois du Pérou, qui connoissoient bien la réalité des avantages que produisoient ces animaux, en avoient rigoureusement défendu la chasse, parce qu'ils ne multiplient pas beaucoup, et aujourd'hui il y en a infiniment moins que dans le temps de l'arrivée des Espagnols. Comme la chair des *vigognes sauvages* ou *pacos sauvages* n'est pas aussi bonne que celle des *huanacus* ou *lamas sauvages*, on ne recherche les *vigognes* que pour leur toison et pour les *bézoards* qu'elles produisent. La manière dont on prend ces animaux prouve leur extrême timidité, ou si l'on veut, leur imbécillité : quantité d'hommes s'assemblent pour battre les bois, les chasseurs font un grand bruit, on les fait fuir et ils s'engagent dans des passages étroits où l'on a tendu des cordes à trois ou quatre pieds de haut, le long desquelles on laisse pendre des morceaux de linge, des chiffons d'étoffes ou des plumes de différentes couleurs : ces animaux arrivant à ce passage sont tellement intimidés par le mouvement de ces lambeaux agités par le vent, qu'ils n'osent franchir cette foible barrière, et qu'ils s'attroupent, demeurent en foule et deviennent la proie du chasseur, qui a la cruauté de massacrer la troupe entière, car rarement il se contente de les prendre vivans avec un lacet de cuir ; mais si dans la troupe, dit *Frézier*, il se trouve quelques *huanacus* (*lamas sauvages*), comme ceux-ci sont plus hauts

de corps et moins timides que les *vigognes*, ils sautent par-dessus les cordes ; et dès qu'ils en ont donné l'exemple, les *vigognes* sautent de même et échappent aux chasseurs : néanmoins ces chasses produisent ordinairement de cinq cents à mille peaux de *vigognes*. Si les chasseurs entendoient mieux leurs intérêts, ils tondroient facilement les *vigognes* prises au lacet, les mettroient ensuite en liberté, et se ménageroient ainsi une nouvelle tonte pour l'année suivante.

On se sert de *vigognes domestiques* ou *pacos*, comme des *lamas*, pour porter des fardeaux ; mais les *pacos* étant plus petits, plus foibles, ils portent beaucoup moins ; ils sont encore plus capricieux, plus obstinés : lorsqu'une fois ils se couchent avec leur charge, ils se laisseroient plutôt hacher que de se relever. Les Indiens n'ont jamais fait usage du lait de ces animaux, parce qu'ils n'en ont que la quantité nécessaire à la nourriture de leurs petits.

Le grand profit que les Espagnols avoient retiré des *vigognes*, les avoit engagés à tâcher de naturaliser ces animaux en Europe : ils en ont transporté plus d'une fois, ainsi que des *lamas*, par ordre du Roi, en Espagne pour les y faire peupler ; mais le climat se trouva si peu convenable qu'ils périrent tous. Cependant, dit M. de Buffon, je suis persuadé que ces quadrupèdes, plus précieux encore que les *lamas*, pourroient réussir dans nos montagnes et sur-tout dans les Pyrénées : ceux qui les ont transportés en Espagne n'ont pas fait attention qu'au Pérou même les *vigognes* abandonnées à la Nature ne subsistent que dans la région froide, c'est-à-dire dans la partie la plus élevée des montagnes, où elles paissent en troupes ; qu'on ne les trouve jamais dans les terres basses et qu'elles meurent dans les pays chauds ; qu'au contraire elles sont aujourd'hui très-nombreuses dans les terres voisines du détroit de Magellan, où le froid est beaucoup plus grand que dans notre Europe Méridionale, et que par conséquent il falloit, pour les conserver, les faire descendre du Tucuman par Rio de la Plata, jusqu'à Buenos-Ayres, où un bâtiment les auroit amenées en Europe et les auroit débarquées, non pas en Espagne, mais en Écosse ou

même en Norwège, et plus surement encorè au pied des Pyrenées et des Alpes, où elles eussent pu grimper et atteindre promptement la région qui leur convient, celle qui approche le plus de celle des Cordillieres. Je n'insiste sur cela, dit *M. de Buffon*, que parce que je m'imagine que ces animaux seroient une excellente acquisition pour l'Europe, et produiroient plus de biens réels que tout le métal du Nouveau Monde, qui n'a servi qu'à nous charger d'un poids inutile, puisqu'on avoit auparavant pour un gros d'or ou d'argent, ce qui nous coûte une once de ces mêmes métaux.

Les animaux qui se nourrissent d'herbes et qui habitent les hautes montagnes de l'Asie et même de l'Afrique, où les plantes sont plus fortes, plus actives que dans aucun autre endroit du Monde, donnent les *bézoards* qui en sont comme le résidu, et que l'on appelle *bézoards orientaux*, si célèbres par les vertus qu'on leur a attribuées. Les animaux des montagnes de l'Europe, où la qualité des plantes et des herbes est infiniment plus tempérée, ainsi que dans toutes les plaines des deux Continens, ne produisent, dit *M. de Buffon*, que des pelotes sans vertu, qu'on nomme *égagropiles*, et qui ne contiennent presque que des poils ou des racines et des alimens trop durs que l'animal n'a pu digérer; (cependant ces animaux d'Europe donnent quelquefois des *bézoards*): et dans l'Amérique Méridionale, tous les animaux qui fréquentent les montagnes sous la Zone torride, donnent d'autres *bézoards* que l'on appelle *occidentaux*, qui sont encore plus solides et peut-être égaux en qualité aux *orientaux*: néanmoins ils ne sont ni aussi estimés en Médecine, ni aussi recherchés des Commerçans. La *vigogne* sur-tout en fournit un grand nombre; le *huanacus* en donne aussi, et l'on en tire, dit *Acosta*, *Histoire Nat. des Indes Occid. pag. 207*, des *cerfs* et des *chevreuils* dans les montagnes de la Nouvelle Espagne. Les *lamas* et les *pacos* ne donnent de beaux *bézoards* qu'autant qu'ils sont *huanacus* et *vigognes*, c'est-à-dire sauvages et dans leur état de liberté et d'indépendance; ceux qu'ils produisent dans l'esclavage, dans leur condition de servitude, sont petits,

noirs, et ont peu de vertu : les plus estimés sont ceux dont la couleur est d'un vert obscur, et ils viennent ordinairement des *vigognes*, sur-tout de celles qui habitent les parties les plus élevées de la montagne, et qui paissent habituellement dans les neiges. Parmi ces *vigognes* montagnardes, les femelles comme les mâles produisent des *bézoards* auxquels on assigne le premier rang après les *bézoards orientaux* ; ils sont plus estimés que les *bézoards* de la Nouvelle-Espagne qui viennent des *cerfs*, et qui sont les moins efficaces de tous. Vers le mois de Novembre, on trouve aussi dans le premier ou second ventricule de quelques *vigognes*, l'espece de *bézoard* de poil appelé *égagropile*. Voyez maintenant les mots BÉZOARD et ÉGAGROPILE.

PACOCEROCA, *Alpinia*. Plante d'un genre particulier selon quelques Botanistes. Cette plante croît à la Martinique et au Brésil ; elle a le port et le feuillage de la canne d'Inde ; sa tige principale est haute de six à sept pieds, droite, spongieuse, verte, et ne donne point de fleurs ; mais de sa racine, et même à côté d'elle, s'élèvent deux ou trois autres tiges moins hautes, d'environ un pied et demi, grosses comme le petit doigt, et chargées de fleurs rouges, auxquelles succèdent des fruits gros comme une prune, oblongs, triangulaires, remplis d'une pulpe filamenteuse, succulente, d'un jaune-safrané, d'une odeur vineuse et agréable au goût, renfermant beaucoup de semences triangulaires, jaunâtres et ramassées en un petit peloton, contenant chacune une petite amande blanche : le suc du fruit donne une teinture d'un très-beau rouge ineffaçable à la lessive. Si l'on y mêle un peu de suc de citron, le mélange teindra alors en beau violet. La racine de cette même plante est noueuse et rend une belle couleur jaune, étant bouillie dans de l'eau : Lémery dit que toute la plante étant écrasée avant que son fruit soit mûr, rend une odeur de gingembre, et que les Indiens l'emploient dans leurs bains.

Le *pacoceroça* du Brésil est le *zerumbeth*. Voyez ce mot.

PACQUIRES. Espèces d'animaux semblables au porc, lesquels se trouvent dans l'isle de Tabago : ils

ont le lard ou plutôt la graisse ferme, peu de poil, et le nombril sur le dos; les Sauvages en mangent beaucoup. Les *pacquires* sont probablement des especes de *pecari*. Voyez ce mot.

**P A D D A** ou OISEAU DE RIZ. C'est le *gros-bec cendré* de la Chine, de M. Brisson; le *gros-bec* des *pl. enl.* 152, fig. 1. On a conservé à cet oiseau, du genre du *gros-bec*, le nom de *padda* qui, en langue Chinoise, est celui du riz contenu dans son épi, attendu que l'oiseau dont il est question en fait sa nourriture. Le *padda* est un oiseau propre à la Chine, qui s'écarte peu de cette contrée. Les Chinois le représentent souvent sur leurs papiers; il n'a aucun chant, il est fort silencieux; c'est un très-bel oiseau qu'on a souvent vu vivant à Paris, et qui plaît par la propreté, le lustre et l'arrangement de son plumage toujours lisse. Ce *gros-bec* est à peu près de la grosseur du moineau; il a les ailes et la queue fort courtes; l'envergure n'est que de huit pouces et demi; la tête, la gorge et la queue sont d'un noir lustré; les joues d'un beau blanc; tout le reste du plumage est d'un gris-cendré; mais les ailes sont d'une nuance plus foncée, et les cuisses, le bas-ventre et le dessous de la queue sont glacés d'une teinte de rose; les paupieres sont rouges; le bec est d'un rose très-vif à sa base, mais éclairci à sa pointe: les parties les plus saillantes des mandibules sont d'un blanc-perlé; les pieds, de couleur de chair pâle, les ongles, gris-blancs. La femelle a les joues noires; le bord de l'aile, le bas ventre et le dessous de la queue sont blancs.

**PADERE**, *Coluber Padera*, Linn. Serpent du troisieme genre. Il se trouve dans les Indes. Ce reptile est d'une couleur blanche, variée par un grand nombre de taches brunes, qui sont disposées deux à deux et comme attachées ensemble par de petites lignes le long du dos: les parties latérales sont aussi marquées de taches simples qui correspondent à celles du dos: l'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt-dix-huit grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de cinquante-six paires de petites plaques.

**PADUS**. Voyez LAURIER-CERISE.

**PAGANELLO**,

PAGANELLO , à Venise. *Voyez* GOUJON DE MER.

PAGANI. *Voyez* MANGEUR DE POULES.

PAGAYE. C'est l'yakelele des Caraïbes. Arbre de la Guiane , mal-bâti , creux , mais fort droit. Il y est fort commun ; il dure long-temps ; il est bon à faire des fourches en terre : on en fait principalement des canots et des avirons , qu'on appelle de son nom. *Maison Rustique de Cayenne.*

PAGE DE LA REINE. En Hollande on donne ce nom à un beau papillon de Surinam , qui provient d'une chenille toute couverte de pointes , au bout desquelles pend comme une toile noire. *Histoire des Insectes de Surinam , Pl. 48.*

PAGEL , *Sparus erythrinus* , Linn. *Sparus totus rubens* , *iride argenteâ* , Arted. ; *Rubellio* , Salvian. ; à Narbonne et en Espagne , *Pagel* ; à Gènes , *Pagro* ; à Venise , *Alboro* et *Arboro*. Poisson de mer à nageoires épineuses , mis par *Artedi* dans le rang des *Spares*. Il se trouve dans la Méditerranée et dans les mers de l'Amérique. Tout le corps du *pagel* est d'un rouge clair ou d'un rouge de fraise ; de là le nom de *Fragolino* que le même poisson porte à Rome : il est moins grand que la dorade ; son museau est aussi plus allongé , et sa queue plus échancrée ; du reste , il ressemble à la dorade par la figure de son corps et par la situation , la forme et les rayons de ses nageoires : la gueule est aussi garnie de tubercules dentelés , mais en plus petit nombre : l'ouverture de la gueule est étroite ; les yeux sont grands , leurs iris argentés , avec une nuance de rouge. En hiver ce poisson ne quitte point la haute mer ; mais en été , il vient proche des rivages où on le pêche : sa chair est blanche , nourrissante , laxative et de bonne digestion. Elle est meilleure en hiver qu'en été. Il a des os pierreux dans la tête ; on pêche plus de femelles que de mâles.

PAGRE , *Sparus pagrus* , Linn. ; *Sparus rubescens* , *cute ad radicem pinnarum dorsi et ani in sinum productis* , Arted. ; *Phagrus sive Pagrus* , Auctor. ; à Gènes , *Pagro* ; en Angleterre , *Sea-bream*. Ce poisson a beaucoup de ressemblance avec le *pagel* , tant par la forme que par la couleur ; mais le *pagre* prend plus d'ac-



croissement , car le *pagel* ne pese guere qu'une livre , au lieu qu'il y a des *pagres* qui pesent jusqu'à dix livres ; il a le corps plus large , plus épais ; le dessus de la tête plus aplati : on voit près de chaque nageoire pectorale une tache de couleur de rouille et une seconde à la naissance des lignes latérales : la peau forme aux extrémités des nageoires du dos et de l'anus une espece de pli qui cache les derniers rayons de ces nageoires : ses dents sont très-dures , sa chair est nourrissante : ce poisson est du nombre de ceux qui sont phosphoriques pendant la nuit. On dit qu'il s'en trouve beaucoup dans le Nil. Suivant *Rondelet* , on lui trouve des pierres dans la tête : il vit de bourbe , d'algue , de seches et de petits poissons.

PAGUE de *Lery*. Voyez PACA.

PAGUL ou PAGURUS. C'est une des especes de *cancres* de la Méditerranée : il y en a qui pesent jusqu'à dix livres. Voyez CANCRE.

PAILLE , *Palea*. Se dit du tuyau ou de la tige du blé , de l'avoine , etc. lorsque le grain en est dehors. Voyez à la suite du mot FOURRAGE. A l'égard des *pailles d'un diamant* , ce sont autant de défauts. Voyez à l'article DIAMANT.

PAILLE DE LA MECQUE. Voyez SCHENANTE.

PAILLE-EN-CU ou PAILLE-EN-QUEUE ou FÊTU-EN-CU , ou OISEAU DES TROPIQUES , *Lepturus avis*. C'est le *Phaëton atherus* de *Linnaeus*. On a donné ce nom à un genre d'oiseaux palmipedes , qui ne vivent que sur la mer entre les Tropiques : leur caractere est d'avoir quatre doigts , tous joints ensemble par des membranes entieres ; les jambes sont avancées vers le milieu du corps , hors de l'abdomen et bien plus courtes que le corps ; le devant du corps est très-saillant ; il y a deux plumes de la queue qui sont roides et très-longues ( ce qui a donné occasion aux matelots qui l'ont vu les premiers , d'appeler cet oiseau *paille-en-cu* ) ; le bec est gros , assez long , un peu courbé vers le bas et pointu , dentelé sur ses bords , mais d'une maniere peu apparente ; le corps est plein et les ailes sont très-longues.

Suivant le témoignage de tous les Marins observateurs , ces oiseaux sont répandus sous la Zone

torride des deux Continens , et ils fréquentent particulièrement les Isles avancées en mer et celles qui sont inhabitées ; ils y placent leurs nids communément dans des creux de rochers , quelquefois dans des trous d'arbres , rarement à plate terre : les isles de l'Ascension , Sainte-Hélène , Rodrigue , de France et de Bourbon , et les parages voisins , sont les lieux où les *paille-en-queue* sont les plus abondans dans l'ancien Continent : on en trouve en grand nombre sur l'*Isle du Connétable* , près de Cayenne. Le célèbre Navigateur Cook les a rencontrés sous le Tropique Austral , aux isles Marquises , à l'isle de Pâques , à celle des Amis , aux isles de la Société , etc. Les Bermudes paroissent être le point du Globe où ils se sont le plus avancés du côté du Nord : l'apparition de ces oiseaux , de quelque côté qu'on fasse voile , annonce aux Navigateurs leur entrée sous la Zone torride ; elle passe aussi pour annoncer l'approche des terres ; mais cette dernière indication n'est pas toujours sûre , car les *paille-en-queue* se portent très-haut , très-avant en pleine mer , et souvent à plusieurs centaines de lieues ; non-seulement leurs longues ailes et leur vol léger leur en procurent la facilité , mais ils ont encore celle de pouvoir se reposer sur les flots. Quoique palmipedes , ces oiseaux se perchent lorsqu'ils s'abattent dans les bois , comme le cormoran et plusieurs autres oiseaux d'eau ; autant ils ont l'air leste au vol , autant ils semblent lourds et stupides lorsqu'ils sont à terre , où ils ne marchent qu'avec difficulté et de mauvaise grace : ils vivent de poissons qu'ils enlèvent en volant à la surface de la mer ; leur cri est perçant.

**PAILLE-EN-CU** de M. *Brisson*. C'est le *paille-en-queue* (grand) de Cayenne , *pl. enl. 798*. Il se trouve dans toute l'étendue de la Zone torride ; il est un peu moins gros qu'un canard domestique : sa longueur est de deux pieds neuf pouces du bout du bec à celui de la queue ; son envergure est de trois pieds deux pouces ; le bec a trois pouces deux lignes ; le dessus de la tête et du cou sont d'un blanc-argenté , mais les plumes sont noires à leur origine : une bande de cette dernière couleur part de l'origine du bec , passe

par-dessus l'œil et s'étend jusqu'à l'occiput : les joues, la gorge, le cou et le corps sont d'un blanc argenté, le plumage est rayé transversalement de noirâtre sur le dos, ainsi que sur les côtés dans le bas : les pennies des ailes sont plus ou moins variées de noir et de blanc; celles de la queue sont blanches, elles vont en diminuant de longueur; les deux du milieu dépassent de près d'un pied quatre pouces celles qui les accompagnent : ces longs brins sont étroits, roides, et leur tige n'est garnie que de barbes très-courtes : le bec est d'un rouge de corail; la partie nue des cuisses, les jambes et l'origine des doigts sont jaunâtres; le reste des doigts, leurs membranes et les ongles sont noirâtres.

PAILLE-EN-QUEUE (petit) de l'Isle de l'Ascension, *pl. enl. 369*. C'est le *paille-en-cu blanc* de M. Brisson. Celui-ci est de la grosseur d'un pigeon : sa longueur, du bout du bec à celui de la queue est de deux pieds cinq pouces; l'envergure est de trois pieds : son plumage est d'un blanc-argenté et brillant; il y a cependant de chaque côté de la tête une bande noire en fer à cheval; sur le bas des côtés, des plumes longues, noirâtres et bordées de blanc : les ailes sont marquées d'une large bande noire; les pennes, variées de noir et de blanc; celles de la queue sont blanches et leur tige est noire dans les deux tiers de sa longueur, comme dans l'espece précédente; les deux brins du milieu qui dépassent de plus d'un pied les plumes latérales, n'ont que des barbes très-courtes; le bec cendré-bleu à son origine, est jaunâtre dans sa longueur; les pieds, les membranes et les ongles sont comme dans l'espece précédente : ce *petit paille-en-cu* étant jeune a le plumage de couleur d'un brun-fauve, et il est probable que c'est le même qu'a décrit M. Brisson, sous le nom de *paille-en-cu jaune*.

PAILLE-EN-QUEUE à brins rouges ou PAILLE-EN-QUEUE de l'Isle de France, *pl. enl. 979*. Sa grosseur est à peu près celle du *petit paille-en-queue*; l'espece en est moins commune : tout son plumage est d'un blanc-argenté, mais moins brillant que celui des précédens; il y a quelques traits noirs sur les pennes des ailes et un de chaque côté de la tête : le bec,

la partie nue des cuisses, les pieds et l'origine des doigts sont rouges; le reste des doigts et leurs membranes sont d'un brun-noirâtre; les deux brins de la queue, rouges, étroits, à barbes fort courtes, et moins longs à proportion que dans les autres especes de *paille-en-queue*. M. le Vicomte de Querhoënt, qui a navigué dans les contrées où se trouvent le plus communément ces oiseaux, a observé à l'Isle de France que la ponte a lieu en Septembre et en Octobre, et n'est que de deux ou trois œufs d'un blanc-jaunâtre, tachetés de roux: l'espece à *brins rouges* ne vient guere à la grande terre hors le temps de la ponte; elle se tient presque toujours au large, d'où les autres *paille-en-queue* ne s'éloignent non plus que rarement, mais cependant plus fréquemment que l'espece à *brins rouges*: tous attaquent les poissons volans; au moyen de leur bec, ils pincent très-serré: ils n'ont de brins à la queue que dans l'âge fait.

**PAIN**, *Panis*. Nom donné à une pâte cuite qui se fait avec la farine de blé et de plusieurs autres grains, fruits ou racines; tel est le pain de *seigle*, d'*orge*, de *millet*, de *riz*, d'*épeautre*, d'*avoine*, de *sarasin*, de *munihot*, de *gland*, de *marron*, d'*arum*, d'*asphodele*, etc. Voyez ces mots.

La maniere de bien faire le *pain de froment* (*Panis triticeus*), dépend, 1.° de la quantité et de la qualité du *levain* que l'on met dans la *farine*; 2.° du degré de chaleur de l'eau que l'on verse sur la *farine* et le *levain*; 3.° de l'exactitude du *pétrissage*; 4.° du degré de *fermentation* et de *gonflement* qu'on doit donner à propos à la *pâte*; 5.° enfin, du degré de chaleur qu'on emploie pour faire cuire le *pain* dans le four.

M. *Bartholin*, Médecin Danois, dit qu'en certains pays de Norwege on fait une sorte de *pain* qui se conserve pendant quarante ans, et c'est, dit-il, une commodité: car quand un homme de ce pays-là a une fois gagné de quoi faire du *pain*, il en cuit pour toute sa vie, sans craindre la famine. Ce *pain* de si longue durée est une sorte de *biscuit* fait de farine d'*orge* et d'*avoine* pétries ensemble, et que l'on fait cuire entre deux cailloux creux; ce *pain* est pres-

que insipide au goût : plus il est vieux et plus il est savoureux ; de sorte qu'en ce pays-là l'on est aussi friand de *pain dur* qu'ailleurs on l'est de *pain tendre* : aussi a-t-on soin d'en garder très-long-temps pour les festins , et il n'est pas rare qu'au repas qui se fait à la naissance d'un enfant , on mange du *pain* qui a été cuit à la naissance du grand-pere.

**PAIN A COUCOU.** C'est la plante appelée *alléluia* : Voyez ce mot.

**PAIN BLANC** Voyez **OBIER.**

**PAIN DE CASSAVE** OU DE MADAGASCAR. Voyez à l'article **MANIHOT.**

**PAIN D'ÉPICE.** *Pain* fait de miel et de farine de seigle : c'est à Rheims qu'on a l'art de le faire plus nourrissant et d'un goût plus agréable que par-tout ailleurs , il s'y en fait un très-grand débit. Ce *pain-miellé* est souvent aromatisé et il peut servir de cataplasme maturatif dans la formation des abcès qui viennent dans la bouche. Ce qu'on voit dans les droguiers sous le nom de *pain d'épice* , paroît être une préparation du fruit du *courbaril*. Voyez ce mot.

**PAIN DE DISETTE.** Voyez à l'article **ORGE.**

**PAIN FOSSILE** , *Artolithus* aut *Panis dæmonum*. Quelques Auteurs ont donné ce nom à des concrétions pierreuses à qui la Nature a donné accidentellement la forme d'un *pain* : ce sont là de vrais jeux de la Nature propres à amuser ceux qui ne cherchent que le singulier : ils en trouveront dans le voisinage de la ville de Rothweil , dans les montagnes des environs de Bologne en Italie ; on en rencontre aussi dans les grottes des montagnes du Hartz.

**PAIN D'OISEAU** OU **VERMICULAIRE BRULANTE** : Voyez à l'article **JOUBARBE.**

**PAIN DE POURCEAU COMMUN** OU **CYCLAME D'EUROPE** , *Cyclamen Europæum* , Linn. 207 ; Bauh. Pin. 308, n.° 1 ad 13 ; Tourn. , p. 154 ad 156. C'est une plante qui croit dans les bois parmi les buissons et sous les arbres ; on la cultive aussi dans nos jardins : sa racine est vivace , orbiculaire , grosse , large , charnue , fibreuse , noirâtre en dehors et blanchâtre en dedans , d'une saveur âcre , piquante , désagréable et sans odeur : elle pousse de larges feuilles pédun-

culées, arrondies ou cordiformes, dentées, d'un vert-brunâtre, piquetées de blanc en dessus et de pourpre en dessous; ils s'éleve d'entre elles des tiges ou hampes longues, grêles, nues, qui soutiennent de petites fleurs purpurines, monopétales et d'une odeur agréable : ces fleurs sont penchées ou pendantes; à cinq étamines et partagées en cinq lobes réfléchis qui regardent le ciel (*Corolla retrò flexa*); elles sont succédées par des fruits sphériques et membraneux, uniloculaires, et qui renferment des semences anguleuses et brunâtres, rangées autour d'un placenta.

Cette graine semée dans la terre ne germe pas; mais, contre l'ordinaire de toutes les graines, elle se change en un tubercule ou en une racine qui pousse des feuilles dans la suite : ses fleurs paroissent au commencement de l'automne : ses feuilles durent tout l'hiver, mais elles périssent vers le mois de Mai : sa racine étant séchée n'est plus âcre; c'est cependant un violent purgatif, souvent elle excite des inflammations à la gorge, à l'estomac, aux intestins; on s'en sert extérieurement pour résoudre les tumeurs dures et squirreuses; appliquée en cataplasme sur l'estomac, elle produit des nausées et le vomissement; et sur le ventre elle est un purgatif : elle est la base de l'onguent *Arthanita*.

M. *Bourgeois* dit avoir connu un Chirurgien qui faisoit usage de la racine de cette plante pour faire sortir l'arrière-faix, lorsque le cordon se trouvoit rompu par l'imprudence d'une sage-femme ignorante; il en donnoit demi-gros en poudre dans un demi-verre de vin : ce remède causoit deux ou trois vomissemens, qui étoient bientôt suivis de l'expulsion de l'arrière-faix; mais ce remède, dit M. *Bourgeois*, me paroît dangereux et très-propre à produire une funeste hémorragie de matrice. Il n'en faut faire usage que dans des cas désespérés, et après avoir tenté inutilement tout autre moyen plus doux et moins dangereux.

Il y a plusieurs variétés intéressantes du *cyclame* ou *pain de pourceau*. La plupart sont cultivées dans les jardins des Curieux : il y en a qui fleurissent en hiver et au printemps; les autres fleurissent en automne.

On distingue un *cyclame* de l'isle de Ceylan ; dans lequel les découpures de la corolle sont plus grandes , et ne sont point complètement réfléchies , mais seulement inclinées en dehors.

**PAIN DE SINGE**, *Guanabanus Scaligeri*, Bauh. Hist. I, p. 109 ; *Abavo arbor*, *radice tuberosa*, Bauh. Pin. 434. Les François donnent ce nom au fruit d'un arbre monstrueux qu'ils nomment *calebassier*, et qui croit au Sénégal, où cet arbre est appelé par les gens du pays *goui*, et son fruit *boui*. Le véritable nom de cet arbre est *baobab*. M. Adanson en a donné, dans les *Mémoires de l'Académie*, une exacte description, dont nous allons tracer l'idée d'après l'extrait de *l'Histoire de l'Académie*.

On dit communément, observe l'Historien de *l'Académie*, que la Nature a des bornes et des limites dont elle ne s'écarte pas dans ses productions : mais ne se presse-t-on pas trop quelquefois de poser ces bornes et d'assigner ces limites ? On regarderoit comme une chose dénuée de vraisemblance la description d'un arbre qui forme seul un bois considérable, dont le tronc a communément deux fois autant de diamètre qu'il a de hauteur, et qui met peut-être un grand nombre de siècles à parvenir à cette énorme grosseur ; c'est cependant la peinture fidelle de l'arbre dont nous parlons.

Le *baobab* ne peut croître que dans les pays très-chauds : il se plaît dans un terrain sablonneux et humide, sur-tout si ce terrain est exempt de pierres qui puissent blesser ses racines ; car la moindre écorchure qu'elles reçoivent est bientôt suivie d'une carie, qui se communique au tronc de l'arbre et le fait infailliblement périr.

Le tronc de ce singulier arbre n'est pas fort haut ; M. Adanson n'en a guere vu qui excédassent soixante à soixante et dix pieds de hauteur, mais il en a vu plusieurs qui avoient soixante et quinze, ou soixante et dix-huit pieds de tour, c'est-à-dire vingt-cinq à vingt-sept pieds de diamètre. Les premières branches s'étendent presque horizontalement, et comme elles sont grosses et qu'elles ont environ soixante pieds de longueur, leur propre poids en fait plier l'extrémité

jusqu'à terre, en sorte que la tête de l'arbre, d'ailleurs assez régulièrement arrondie, cache absolument son tronc et paroît une masse hémisphérique de verdure d'environ cent vingt ou cent trente et même cent soixante pieds de diametre. Mais d'autres Voyageurs en ont vu de plus gros dans le même pays du Sénégal; *Ray* dit qu'entre le Niger et la Gambie on en a mesuré de si monstrueux, que dix-sept hommes avoient bien de la peine à les embrasser, en joignant les uns aux autres leurs bras étendus; ce qui donneroit à ces arbres environ quatre-vingt-cinq pieds de circonférence, ou environ vingt-neuf pieds de diametre. *Jule Scaliger* dit qu'on en a vu qui avoient jusqu'à trente-sept pieds; ainsi le *baobab* est dans le regne végétal ce qu'est la *balaine* dans le regne animal.

L'écorce de cet arbre est grisâtre, épaisse, fort souple et très-liante: celle des jeunes branches est parsemée de poils fort rares. Le bois de l'arbre est tendre, léger et assez blanc. Les feuilles sont longues d'environ cinq pouces, sur deux pouces de large, attachées trois, cinq ou sept, sur un pétiole commun, à peu près comme celle du marronnier d'Inde, auxquelles elles ressemblent beaucoup: elles ne naissent que sur les jeunes branches.

*M. Adanson* a vu de ces arbres, quoique de médiocre grosseur, dont il estimoit que la racine, qui s'étend pour l'ordinaire horizontalement, en traçant près de la superficie du terrain, pouvoit avoir cent cinquante ou cent soixante pieds de longueur. Indépendamment de ces racines horizontales presque aussi grosses que les branches, et qui y correspondent, celle du centre forme un pivot qui, semblable à un gros fuseau, pénètre verticalement à une grande profondeur. Les fleurs sont proportionnées à la grosseur de l'arbre: elles ont, lorsqu'elles sont épanouies, quatre pouces de longueur sur six de diametre. Ces fleurs sont du genre des *Malvacées*: on pourroit les appeler des *belles de jour*, parce qu'elles ne s'ouvrent que le matin et se ferment à l'approche de la nuit: la corolle est composée de cinq pétales, égaux entre eux, courbés en dehors en demi-cercle, blancs, épais, parsemés de quelques poils. Cette fleur est



garnie de sept cents étamines, qui se rabattent sur le pistil comme une houppe ; et chacun de ces filets porte à son extrémité un sommet en forme de rein : en s'ouvrant, il laisse échapper la poussière fécondante, qui est reçue par les stigmates du pistil. Aux fleurs succèdent des fruits oblongs, pointus à leurs deux extrémités, ayant quinze à dix-huit pouces de long sur cinq à six de large, recouverts d'une espèce de duvet verdâtre, sur lequel on trouve une écorce ligneuse, dure, presque noire, marquée de douze à quatorze sillons qui la partagent comme en côtes, suivant sa longueur ; ce fruit tient à l'arbre par un pédicule d'environ deux pieds de long.

Ce fruit renferme une espèce de pulpe ou de substance blanchâtre, spongieuse, remplie d'une eau aigrelette et sucrée. Cette pulpe ne paroît faire qu'une seule masse, quand le fruit est frais ; mais en se desséchant, il se retire et se sépare en un nombre de corps à plusieurs facettes, qui renferment chacun une semence luisante, de la figure à peu près de la fève de haricot, de cinq lignes de largeur. ( Il y a environ huit cents graines dans chaque fruit. ) *Prosper Alpin* dit que la pulpe qui les enveloppe se réduit aisément en une poudre fine qu'on apporte ici du Levant, et que l'on connoît depuis long-temps sous le nom très-impropre de *terre sigillée de Lemnos* ; parce qu'effectivement les Mandingues la portent aux Arabes, qui la distribuent ensuite en Égypte et dans toute la partie Orientale de la Méditerranée, où elle est d'un usage familier, prise à la dose d'un gros, soit en substance, soit en dissolution dans une liqueur appropriée, pour les crachemens de sang, le flux de sang hépatique, les fièvres pestilentielles et putrides où l'*alkali* domine, dans la lienterie, la dysenterie et pour procurer les règles : elle a les mêmes usages au Sénégal. Cet Auteur prétend qu'il savoit que cette poudre étoit végétale ; mais on ne se seroit certainement pas avisé de chercher au Sénégal l'origine d'une drogue que l'on tiroit de l'Archipel. Nous ajouterons cependant, quoi qu'en dise *Prosper Alpin*, que la *terre sigillée de Lemnos* est une véritable terre argileuse bolaire, et non une substance immé-

diatement végétale. Il peut bien exister des pastilles de pulpe de *boabab* ; mais tous les Naturalistes qui ont voyagé , et les Négocians instruits savent très-bien quelle est la nature de la *terre de Lemnos* , et d'où elle vient. Voyez l'article BOLS.

Outre la carie qui attaque , comme nous l'avons dit , le tronc de cet arbre lorsque ses racines sont entamées , il est encore sujet à une autre maladie , plus rare à la vérité , mais qui ne lui est pas moins mortelle ; c'est une espece de moisissure qui se répand dans tout le corps ligneux , et qui , sans changer la texture de ses fibres , l'amollit au point de n'avoir pas plus de consistance que la moëlle ordinaire des arbres ; alors il devient incapable de résister aux coups de vents , et ce tronc monstrueux est cassé par le moindre orage.

Le véritable patrie du *baobab* est l'Afrique ; si l'on en voit actuellement en Asie ou en Amérique , ils doivent probablement leur origine à des graines transportées ; car les Negres esclaves , qu'on fait passer tous les ans d'Afrique dans nos Colonies , ne manquent guere d'emporter avec eux un petit sachet de graines qu'ils présumant devoir leur être utiles , et dans le nombre est toujours celle de *baobab*.

On ne verra de long-temps en Asie et en Amérique de ces *baobabs* aussi gros qu'en Afrique ; car quoique ces arbres soient d'un bois fort tendre , ils sont fort long-temps à parvenir à cette énorme grosseur. M. *Adanson* a rassemblé soigneusement tous les faits dont il a cru pouvoir tirer des connoissances sur cet article. Il a vu deux de ces arbres , dans une des Isles de la Magdelaine , sur l'écorce desquels étoient gravés des noms Européens , et des dates , dont les unes étoient postérieures à 1600 , d'autres remontoient à 1555 , et avoient été probablement l'ouvrage de ceux qui accompagnoient *Thevet* dans son voyage aux Terres Australes ; car il dit lui-même avoir vu des *baobabs* dans cet endroit : d'autres enfin paroissent antérieurs à 1500 , mais celles-ci pourroient être équivoques. Les caracteres de ces noms avoient environ six pouces de haut , et les noms occupoient deux pieds en longueur , c'est-à-dire moins

de la huitième partie de la circonférence de l'arbre. En supposant même que ces caractères eussent été gravés dans la première enfance de l'arbre, il en résulteroit que, si en deux cents ans il a pu croître de six pieds en diamètre, il faudroit plus de huit siècles pour qu'il pût arriver à vingt-cinq pieds de diamètre, en supposant qu'il crût toujours également; mais il s'en faut bien que cette supposition puisse être regardée comme vraie, car M. *Adanson* a observé que les accroissemens de cet arbre, très-rapides dans les premières années qui suivent sa naissance, diminuent ensuite assez considérablement; et quoique la proportion dans laquelle se fait cette diminution, ne soit pas bien connue, il croit cependant devoir soupçonner que les derniers accroissemens du *baobab* se font avec une extrême lenteur, et que ceux de ces arbres qui sont parvenus à la grosseur dont nous avons parlé, peuvent être sortis de terre dans des temps peu éloignés du Déluge universel. En un mot, il paroît par nombre d'observations, dit notre Auteur, qu'un *baobab* qui a vingt-cinq pieds de diamètre, a déjà vécu trois mille sept cents cinquante ans, et qu'il doit vivre et grossir infiniment au-delà. Celui dont le tronc aura trente pieds de diamètre, soixante et treize pieds et demi de hauteur, aura cinq mille cent cinquante années: qu'on juge à présent de l'âge de celui qui avoit trente-sept pieds de diamètre. Mais ce qui est bien à remarquer, c'est que ceux qu'on élève ici dans des serres tenues soigneusement à la température de leur climat, n'y prennent tout au plus que la cinquième partie de l'accroissement qu'ils reçoivent au Sénégal, dans un temps semblable; observation qui prouveroit bien, s'il étoit possible d'en douter, que la chaleur artificielle ne peut que très-imparfaitement tenir lieu aux plantes étrangères de la température de leur climat naturel.

Le *baobab*, comme toutes les autres plantes de la famille des *Malvacées*, a une vertu émolliente, capable d'entretenir dans les corps une transpiration abondante, et de s'opposer à la trop grande ardeur du sang. Les Nègres font sécher ses feuilles à l'ombre, et ils en font une poudre qu'ils nomment *alo*;

ils la mêlent avec leurs alimens , non pour leur donner du goût , car cette poudre n'en a presque aucun , mais pour en obtenir l'effet dont nous venons de parler. M. *Adanson* lui-même en a éprouvé la vertu : la tisane faite avec ses feuilles réduites en poudre , l'a préservé , lui et un seul des Officiers François qui voulut s'astreindre à ce régime , des ardeurs d'urine et des fièvres ardentes , qui attaquent ordinairement les Étrangers au Sénégal , pendant le mois de Septembre , et qui régnerent encore plus furieusement en 1751 , qu'elles ne l'avoient fait depuis plusieurs années.

Le fruit récent de cet arbre n'est pas moins utile que ses feuilles : on en mange la chair , qui est aigrelette et assez agréable ; on fait , en en mêlant le jus avec de l'eau et du sucre en petite quantité , une boisson très-propre dans toutes les affections chaudes , dans les fièvres putrides et pestilentielles ; enfin , lorsque ce fruit est gâté , les Negres en font un excellent savon en le brûlant , et en mêlant ses cendres avec de l'huile de palmier qui commence à rancir.

Les Negres font encore un usage bien singulier de cet arbre prodigieux : ils agrandissent les cavités de ceux qui sont cariés , et y pratiquent des especes de chambres , où ils suspendent les cadavres de ceux auxquels on ne veut pas accorder les honneurs de la sépulture : ces cadavres s'y dessechent parfaitement et y deviennent de véritables momies , sans aucune autre préparation. Le plus grand nombre de ces cadavres , ainsi desséchés , sont ceux des *Guiriots* appelés *Guéouls* , qui peuvent être comparés aux anciens *Jongleurs* , si fameux chez nos aïeux : ce sont des *Poètes-Musiciens* , en assez grand nombre à la Cour des Rois des Negres , qui les divertissent et les flattent avec excès dans leurs poésies , et qui entreprennent aussi la conduite des fêtes , des bals et des danses du pays. Cette supériorité de talens les fait regarder des autres Negres comme des sorciers.

Cette description du *baobab* fait présumer que cet arbre est vraisemblablement le plus gros des végétaux connus de l'univers. On cite cependant , dans les Ouvrages de différens Naturalistes dignes de foi et

dans quelques Voyageurs célèbres, d'autres exemples d'arbres très-connus, et dont la grosseur étoit si prodigieuse, qu'on doit les regarder comme des monstres dans le regne végétal. Nous en avons fait mention aux articles POIRIER, SAULE, YEUSE, CEIBA, PLATANE, TILLEUL, ORME, CHÊNE, CHATAIGNIER, etc. Ray cite encore le rapport des Voyageurs qui ont vu au Brésil un arbre de cent vingt pieds de tour, c'est-à-dire de quarante-deux pieds de diamètre ou environ, et qu'on conserve religieusement à cause de son ancienneté : c'est peut-être un *baobab*. Il est dit dans l'*Hortus Malabaricus* que le figuier appelé *atti-meer-alou* par les Malabares, a communément cinquante pieds de circonférence, ce qui fait environ dix-sept pieds de diamètre, et qu'il y en a un dans la Province de Cochîn, près du Temple de *Bcika*, qui vit depuis deux mille ans. Mais *Pline* en cite de beaucoup plus gros : il dit, liv. 12, chap. 5 de son *Histoire Naturelle*, que la conquête d'Alexandre en fit connoître qui avoient pour l'ordinaire soixante pieds de diamètre. Il est encore mention d'autres arbres plus merveilleux dans les dernières Histoires de la Chine : le premier de ces arbres se trouve dans la province du Suchu, près de la ville de Kien : il s'appelle *siennich*, c'est-à-dire *arbre de mille ans* : il est si vaste qu'une seule de ses branches peut mettre à couvert deux cents moutons. Un autre arbre de la province de Chékiang a près de quatre cents pieds de circonférence, et environ cent trente pieds de diamètre. M. *Adanson* dit que si la grosseur si disproportionnée de ces arbres de la Chine à celle des arbres actuellement existans en Europe, n'est pas digne de croyance, le *baobab* d'Afrique, qui a trente-sept pieds de diamètre, suffiroit seul pour en constater la possibilité. Le *châtaignier* colossal qui existe encore en Angleterre, qu'on croit âgé de plus de neuf cents ans, et dont M. *Collinson* a envoyé la description en 1767 à M. *Duhamel*, mérite bien d'être rangé parmi ces individus gigantesques. Suivant l'échelle jointe à la description, le tronc de ce *châtaignier* a cinquante pieds de circonférence à cinq pieds au-dessus de terre, c'est-à-dire plus de seize pieds et demi de diamètre, mesure d'Angleterre.

**PAIN-VIN.** Voyez RAY-GRASS-FROMENTAL.

**PAISSE** de Belon, ou PAISSERELLE à Nantes ; c'est le moineau franc. Le *paisse des bois* est le pinson d'Ardenne ; le *paisse de saule* est le friquet ; le *paisse solitaire* de Belon, *Passer solitarius*, est le merle solitaire. Voyez ces mots.

**PAK.** Voyez PACA.

**PAL.** Nom du milandre, en quelques endroits.

**PALA.** Voyez à l'article LAVARET.

**PALAIS DE LIEVRE.** Voyez LAITRON.

**PALALACA** ou GRAND PIC-VERT des Philippines. Ce pic nommé ainsi par les Insulaires de cette contrée, est appelé par les Espagnols *herrero* ou le *forgeron*, à cause du grand bruit qu'il fait en frappant les arbres à coups redoublés, et qui s'entendent, dit *Camel*, à trois cents pas : en effet, son bec est d'une grande solidité, et il s'en sert pour creuser les arbres les plus durs, pour y placer son nid : sa voix est forte et rauque ; sa tête est rouge et huppée ; le vert fait le fond du reste du plumage.

Il est mention d'un autre *palalaca* ; c'est le *pic-vert* tacheté des Philippines, *pl. enl. 691* ; le *pic grivelé* ou *grand pic* de l'isle de Luçon. M. *Sonnerat* dit qu'il est de la grandeur de notre *pic-vert* ; que la tête et tout le plumage supérieur sont d'un brun lustré, mêlé de verdâtre ; le plumage inférieur est blanc, mais chaque plume est bordée de noir ; les plumes de la queue sont d'un brun-noir, avec deux taches blanchâtres dans le milieu de leur longueur ; le dessous de la queue est d'un rouge de carmin ; l'iris, rouge ; les pieds et le bec sont noirs ; une huppe fort courte est placée sur le sommet de la tête.

**PALE** ou PALETTE. Voyez SPATULE.

**PALÉMON.** Le P. *Engramelle* dans son Ouvrage sur les papillons d'Europe nomme ainsi un papillon de jour, trouvé dans les Cévennes, et qui a beaucoup de rapport avec le *céphale* ; Voyez ce mot. Le dessus du *palémon* est fauve légèrement glacé de brun : ses quatre ailes ont une bordure noire qui n'est séparée du trait noir qui soutient la frange, que par une très-petite ligne de la couleur du fond : vers l'angle d'en haut des ailes supérieures il y a un point noir,

et sur les inférieures on en trouve quatre petits disposés en arc : le dessous a la moitié des ailes supérieures fauve clair et l'autre paille ; sur cette dernière il y a un grand œil noir à prunelle blanche : la première moitié des ailes inférieures est gris-verdâtre ; cette partie est terminée par une large bande blanche ; ondulée , après laquelle se trouvent cinq yeux noirs à prunelles blanches , entourés d'un cercle fauve. Au-dessous de trois de ces yeux il y a une grande place couleur de paille : au milieu du bord antérieur est placé un sixième œil pareil aux cinq autres. Le bord extérieur des quatre ailes est terminé par une petite bande noire qui , suivant qu'elle est éclairée , a un reflet d'acier poli : elle n'est séparée du trait noir qui soutient la frange que par une petite bande fauve.

**PALÈS.** Nom donné par les Auteurs de l'Ouvrage systématique sur les *Papillons des environs de Vienne* à un *papillon de jour* , qui ne marche que sur quatre pattes. On distingue celui de la grande espèce et celui de la petite espèce. Ces papillons ont beaucoup de conformité avec celui décrit dans la Collection des *Papillons d'Europe* , sous le nom de *petite violette* , n.º 21. Son fond est plus clair que celui des autres papillons de cette famille (les *nacrés*), et les taches qui le couvrent sont plus petites ; celles de la bordure sont plus séparées. La grande espèce se trouve aux environs de Brunswick , la petite espèce habite la *Strie*.

**PALÉTUVIER** ou **PARÉTUVIER.** On assure que ce n'est pas le même arbre que le *figuier admirable* de l'Amérique. Des Voyageurs prétendent que ces arbres ne sont avec l'*ensade* , le *chivef* , le *mangrove* , le *manglier* , etc. que des variétés du même arbre , et qui ont dégénéré par transplantation , ou par la nature du sol et du climat : d'autres veulent que ces différences ne proviennent que de la confusion que certains Voyageurs peu instruits ont jetée dans leurs descriptions.

*M. de Préfontaine* dit dans la *Maison Rustique de Cayenne* , qu'il y a trois sortes de *palétuviers* dans la *Guiane* : le *blanc* , le *rouge* , et le *violet*. Le bois , dit-il , n'en est bon qu'à brûler. Les Indiens se

servent

servent de l'écorce du violet pour teindre en cette couleur et en noir : elle seroit propre aussi à tanner les cuirs, de même que le chêne et l'orme. Il part des branches des *palétuviers* un grand nombre de filamens qui, de même que dans la cuscute, descendent perpendiculairement à terre et y prennent racine, ce qui produit en peu d'années une forêt épaisse : les Caraïbes en font des liens. Quand on veut conserver les seines, les lignes et les autres instrumens de pêche, on les fait bouillir avec l'écorce de cet arbre à laquelle on joint un morceau de gomme d'acajou ; la teinture violette qu'ils acquierent les rend plus durables.

Suivant M. de Préfontaine, le *palétuvier blanc* de Cayenne differe beaucoup par ses parties essentielles du *mangle véritable* ; Voyez ce mot. Barrere admet le nom que *Marcgrave* lui a donné, *Cerebba*, et y ajoute pour phrase *paludosa . . . amplo piri folio*, Ess. pag. 35 ; *an Mangles*, *Piso* ? Aux Isles on appelle du même nom de *palétuvier*, et l'étang (en Caraïbe, *Taonaba*), et les arbres qui l'entourent (en Caraïbe, *Montochi*.) M. *Fermin* dit que la seconde écorce du *palétuvier*, ressemble beaucoup au *quinquina* ; Voyez ce mot.

Le Pere *Nicolson* distingue quatre sortes de *palétuviers*. 1.° Le *palétuvier rouge* ou *palétuvier violet*, ou *golette-fou*. C'est, dit-il, un grand arbre, dont le tronc s'éleve assez haut et répand beaucoup de branches dont quelques-unes se replient vers la terre, y prennent racine et produisent de nouveaux arbres ; son écorce est brune ; ses feuilles sont ovales, larges d'un pouce et demi, longues de trois à quatre pouces, luisantes, sans dentelure, marquées sur les bords de petits points noirs, saillans tant en dessus qu'en dessous, divisées en deux parties égales par une côte rougeâtre, à laquelle aboutissent des nervures très-minces, d'un vert sombre, portées sur un petit pédicule rougeâtre : ses fleurs sont en grappes, blanchâtres ; ses fruits, larges, aplatis, rougeâtres : les perroquets en sont fort avides. Cet arbre croît dans les lagons et à l'embouchure des rivières, à Saint-Domingue. Son écorce sert à tanner les cuirs, et donne une couleur violette.



2.° Le *palétuvier jaune* : sa feuille est pointue par les deux extrémités , sans dentelure , divisée par une côte jaunâtre , à laquelle aboutissent des nervures très-apparentes. Il croît dans les lagons et au bord de la mer.

3.° Le *palétuvier à feuilles épaisses* : ses feuilles sont oblongues , fermes , pointues par les deux extrémités , divisées par une côte saillante , rougeâtre , à laquelle aboutissent de petites nervures : dans tout le reste il convient avec le *palétuvier rouge*.

4.° Le *palétuvier de montagne* ; il se trouve dans les mornes : sa tige est droite , revêtue d'une écorce brune , grise , peu crevassée , très-épaisse ; son bois , blanchâtre , solide , on l'emploie pour faire des combles aux maisons : ses feuilles sont ovales , d'un vert sombre en dessus , blanchâtres en dessous et linguiformes : ses fleurs sont blanches ou purpurines ; il leur succède des baies rondes , blanches , pointues , remplies de petites graines très-rouges. *Essai sur l'Hist. Naturelle de Saint-Domingue.*

**PALIKOUR** ou **FOURMILIER** proprement dit. Ce *fourmilier* de Cayenne , *pl. enlum. 700, fig. 1* , est un oiseau qui a environ six pouces de long : le plumage supérieur est d'un gris-brun , avec une tache noire sur le milieu du dos ; le pli de l'aile est blanc , les grandes couvertures des ailes sont noires , terminées de jaune-roussâtre ; les penes des ailes , les unes noirâtres , les autres brunes : la queue est très-courte , roussâtre et terminée de noirâtre : la gorge , le devant du cou , les joues et la poitrine sont couverts d'une plaque noire , bordée de blanc : la base du bec et le dessous du corps sont d'un gris-cendré ; le reste du bec et les pieds sont noirâtres. On trouvera à l'article **FOURMILIER** (oiseau) ce qui concerne les habitudes de ce genre de bipèdes.

**PALINGÉNÉSIE**. C'est le synonyme de *régénération* ; le développement successif des germes en Chimie. C'est , selon quelques Adeptes , une opération qui consiste à faire paroître la forme d'un corps organisé après sa destruction.

**PALIPOU** ou **PAREPOU** , *Palma dactylifera , fructu minori turbinato* , Barr. ess. p. 89. C'est un palmier

de Cayenne, dont le régime ressemble à celui du palmier aouara. Voyez cet article.

Le fruit du *palipou* est petit ; on le présente au dessert cuit simplement avec de l'eau et du sel. Son goût est si peu attrayant qu'on a de la peine à s'y accoutumer ; mais on s'y fait , et on le mange ensuite avec d'autant plus de plaisir qu'il excite à boire et provoque l'appétit.

PALIURE ou ÉPINE DE CHRIST, ou PORTE-CHAPEAU, ou ARGALOU DES PROVENÇAUX, *Paliurus*, Dod. Pempt. 756 ; *Rhamnus folio subrotundo, fructu compresso*, C. B. Pin. 479 ; *Paliurus folio jujubino*, J. B. 1, 35. Espèce d'arbrisseau qui croît naturellement dans les haies, aux lieux humides et incultes des pays Méridionaux de la France et de l'Italie ; il est quelquefois de la hauteur d'un arbre : sa racine est dure, ligneuse ; ses longues tiges sont d'un bois très-ferme, courbées et garnies à chaque insertion de deux épines, dont l'une est droite et l'autre crochue : les épines qui se rencontrent proche des feuilles sont plus petites et moins nuisibles que celles des autres endroits, qu'on ne manie pas impunément tant elles sont aiguës et roides : ses feuilles sont petites, arrondies, d'un vert brillant ou rougeâtre : ses fleurs qui paroissent en Juin sont jaunes, petites, ramassées aux sommets des branches, disposées en rose ; elles se changent ensuite en un fruit fait en chapeau dégansé, contenant un noyau divisé en trois loges qui renferment ordinairement chacune une semence de la couleur et du poli de la graine de lin.

Les fleurs du *paliure* paroissent à la fin du printemps ou au commencement de l'été ; son fruit mûrit en automne et tient à l'arbrisseau tout l'hiver. Quelques-uns nomment le *paliure*, *épiné de Christ*, en Anglois *the Christ-thorn*, parce qu'ils croient que la couronne d'épines que les *Juifs* mirent sur la tête de *Jesus-Christ* étoit faite de cet arbrisseau. Aujourd'hui on en fait des haies vives, très-commodes pour empêcher les incursions des animaux. Il supporte aussi assez bien l'hiver : cet arbuste n'est pas encore bien commun en France. La racine, les tiges et les feuilles de cet arbrisseau, prises en décoction, arrêtent le flux de

ventre ; son fruit est très-diurétique et facilite l'expectoration dans l'asthme humide. M. *Gustaldi* le regarde comme un excellent remède contre la pierre. Ses graines ont été employées avec succès dans l'hydropisie , comme donnant le ton aux fibres trop relâchées.

On sait que l'espece de *paliure* qui est le *Céanote d'Amérique* , passe pour le spécifique non-seulement des gonorrhées qu'elle arrête en deux ou trois jours sans aucune suite fâcheuse , mais même des maladies vénériennes les plus invétérées ; qu'elle guérit , à ce qu'on prétend , en moins de quinze jours dans la Virginie et le Canada où croît cette plante. Pour préparer ce remède , on fait bouillir un gros de la racine dans une livre et demie d'eau jusqu'à réduction d'une livre , qu'on prend en deux fois tous les jours : il faut se servir d'un grand vase pour cette décoction , parce que cette plante jette pendant l'ébullition une grande quantité d'écume qu'il ne faut pas perdre : peut-être que les racines du *paliure* de notre pays auroient les mêmes propriétés.

**PALME DE CHRIST** ou **KARAPAT** , *Palma Christi* , Tourn. 532 ; *Karapatos Lusitanis* , Pison ; *Liamahou* ; *Alama-Lamarou* ; *Chouloumanum* des Caraïbes. Sous-arbrisseau commun aux Isles du Vent , dont le tronc et les branches sont creuses comme un roseau , et dont les feuilles ressemblent à celles du plane ; mais elles sont plus grandes et plus noires. Les Jardiniers ont comme naturalisé par la culture cette plante dans nos jardins pour servir d'ornement dans les plates-bandes : on prétend qu'elle chasse les taupes. Les Nègres tirent de sa graine , qu'on appelle *faux café* , une huile fort commode dans nos habitations d'Amérique , sur-tout pour éclairer , et pour faire mourir la vermine ou pour s'en préserver. Les Caraïbes en lèvent l'écorce par aiguillettes , en font un frontal contre le mal de tête , chauffent la feuille , en frottent la partie douloureuse et en reçoivent du soulagement. On ramasse le fruit en Novembre , il s'ouvre de lui-même au soleil et jette au loin ses graines. Quand on a tiré l'huile avec précaution , soit par expression , soit par l'ébullition des graines dans l'eau , on s'en

sert pour purger. Huit grosses graines de *karapat*, pilées et brassées dans un verre d'eau chaude, passées ensuite par une étamine, sont un remède dont les Nègres se servent contre la fièvre. Le *palma Christi* croît à l'Amérique à une grande hauteur. *Nicolson* dit cependant que cette plante est annuelle à Saint-Domingue, et qu'elle croît par-tout.

On donne aussi le nom de *palma Christi* à la racine d'une espèce d'orchis ou satoryon, qui est disposée en main ouverte. Il paroît que le *ricin ordinaire* et le *palma Christi*, autrement *karapat*, différent peu l'un de l'autre; Voyez à l'article RICIN. Le *palma Christi* est fort commun aussi à la côte de Coromandel. *M. de Romé de l'Isle* est porté à croire que le nom de *karapat* donné à cet arbrisseau, vient de la ressemblance de sa graine avec un insecte du genre des Tiques, que l'on nomme *karapat* aux Indes; Voyez à l'article TIQUE. Cette conjecture est d'autant mieux fondée, que le nom latin *ricinus* convient également à cet insecte et au *ricin* qui est une espèce de *palma Christi*.

On lit dans le *Journal de Physique et d'Hist. Nat.* par *M. l'Abbé Rozier*, Juin 1776, une observation sur l'huile de *palma Christi*, par *M. de Machy*. Cette huile de *ricin* est connue aussi sous le nom d'huile de castor. Elle n'est redoutable que quand elle n'est pas épurée, c'est-à-dire privée de ses feces.

PALME MARINE OU PANACHE DE MER, *Lithophyton reticulatum purpurascens*. C'est une espèce de *lithophyte* à réseau, étendu en éventail. Le lacs ou les mailles de cette production à polypier ressemblent à un rets à prendre des poissons et des oiseaux: il y en a de différentes couleurs, mais plus communément d'un rouge-violet; les plus beaux et les plus curieux se trouvent en Amérique et aux Indes Orientales. On dit que les Dames Indiennes s'en servent comme d'éventail dans les grandes chaleurs. Voyez l'article LITHOPHYTE, à la suite du mot CORALLINE.

PALMIER, *Palmæ*. C'est un genre de végétaux qui comprend des arbres ou des arbrisseaux également vivaces, et ayant depuis deux jusqu'à cent pieds de tige, presque toujours sans branches, et dont les feuilles sont ramassées en faisceau au sommet des

tiges ; les racines forment une masse de fibres communément simples. Les jeunes pousses de la plupart de ces plantes n'offrent en sortant de terre qu'une espece de bulbe conique , totalement couverte d'écaillés imbriquées , qui ne sont autre chose que des appendices ou rudimens de feuilles imparfaites : la tige est ordinairement simple , non rameuse , cylindrique , remplie d'un suc vineux et entièrement composée de fibres longitudinales très-grossieres , sans écorce apparente ; la partie supérieure de la tige , qui porte le nom de *chou* , est ordinairement bonne à manger : les feuilles sont alternes , divisées en éventail ou en parasol , ou ailées et portées sur un pédicule ou branche feuillée , dont l'origine embrasse souvent la plus grande partie de la tige , mais sans faire gaine ; elles sont toutes d'abord recouvertes d'une poussiere brune et grossiere comme celles des fougères. Les fleurs sont communément ou toutes mâles ou toutes femelles sur le même pied ; quelques-unes sortent d'une gaine qu'on appelle *spathe* , les autres sont accompagnées d'écaillés ; mais elles sont toutes disposées en panicule : les fleurs , soit mâles , soit femelles , ont chacune un calice à six feuilles : la poussiere fécondante est composée de grains ovoïdes , jaunâtres et transparens ; le fruit qui vient par régime , est arrondi ou ovale , charnu et recouvert d'une peau coriace , souvent comme écailleuse , contenant des osselets. La famille des *palmiers* ne laisse pas d'être nombreuse , et toutes les especes peuvent être élevées de graines. Quand on examine le *palmier* en Naturaliste , l'on apperçoit qu'il mérite à tous égards l'attention du Physicien : on peut même dire avec M. Guettard , que la classe des *Palmifères* est l'une de celles qui ont le plus servi aux Indiens , aux Asiatiques , aux Américains , pour leur habillement , pour les cordages , les voiles des navires et autres ustensiles.

**PALMIER DE L'AMÉRIQUE OU A PAPIER.** C'est le même que l'*arbre de la Nouvelle-Espagne*. Voyez ce mot.

**PALMIER AOUARA** , *Elais* , Linn. C'est un genre de *palmier* à fleurs hermaphrodites , dont les especes sont communément remarquables par leur tronc ou leurs feuilles munies d'épines , et par leurs fruits qui abon-

dent plus ou moins en huile et en une sorte de beurre : les fleurs ont un calice double , six étamines , un ovaire.

**PALMIER AOUARA VULGAIRE** , *Palma dactylifera* , *aculeata* , *fructu corallino* , *major* , Plum. Gen. 3 ; Barr. 87 ; *Elais Guincensis* , Linn. ; Jacq. Amer. 280 , t. 172 ; *Aouara des Caraïbes* , Aublet ; l'*Avoira* de Guinée , le *Pindova* de *Marcgrave*. ( On prétend qu'il est différent du *cocotier du Brésil*. Voyez ce mot. ) Le *palmier aouara* est , dit M. *Aublet* , le plus grand de tous les *palmiers* de ce genre ; il s'éleve fort haut , et son tronc a dix pouces environ de diametre ; il est herissé dans toute sa hauteur des restes des pétioles dont la base persiste et a ses bords garnis d'épines roides et aiguës : les feuilles qui le couronnent sont ailées et composées de deux rangs de folioles ensiformes , placées près les unes des autres , longues d'un pied et demi , portées sur une côte qui a environ quinze pieds de longueur et dont la partie inférieure est bordée de dents épineuses : les fruits sont ovoïdes , légèrement trigones , de la grosseur d'un fort œuf de pigeon ou d'une noix , de couleur jaune-doré , enveloppés d'un brout fibreux et marqué à leur base de trois trous , dont deux sont peu apparens. Dans le *caïro* ( ou le brout ) est une substance jaune et onctueuse que les singes , les vaches et d'autres animaux mangent. On tire de ce *caïro* , après l'avoir laissé macérer pendant quelques jours , une huile par expression , dont on se sert pour l'apprêt des alimens , pour brûler et pour l'usage médicinal. De l'amande contenue dans le noyau de ce fruit on extrait une espece de beurre d'un très-bon goût , qui est fort adoucissant et dont on se sert pour frotter les parties attaquées de rhumatisme , pour calmer la goutte et fortifier les nerfs ; ce beurre est appelé *quioquio* ou *thio-thio* par les Caraïbes. L'huile d'*aouara* et le *thio-thio* sont apportés d'Afrique en Europe , et y sont connus sous les noms d'*huile de palmier* ou d'*huile de palme* et de *beurre de Galaham*. Ce *palmier* croît naturellement en Afrique et à Cayenne ; on le cultive dans les Antilles.

M. *Aublet* fait mention d'autres *aouaras* : Le *conanam* ou l'*avoira-mon-peré* : son pied est une souche qui ne

sort pas de terre et d'où partent les feuilles qui ont quatre pieds de hauteur ; de leur aisselle naît un spathe qui enveloppe une grappe garnie d'épines et chargée de fleurs qui deviennent autant de fruits , ce qui les fait ressembler à une quenouille.

L'*aouara grim pant* , est un *palmier épineux* qui se plaît dans les lieux montagneux où l'eau ne séjourne pas : il pousse de sa racine différens sarmens nouveaux , qui se roulent sur les arbres voisins : les feuilles sont alternes et forment par leur base une gaine qui recouvre chaque nœud : les fruits sont rouges et du volume des gros pois verts.

L'*aouara-savanne* : il se plaît dans les lieux humides et marécageux parmi d'autres arbres ; il pousse de ses racines plusieurs sarmens qui se répandent en tous sens et qui s'appuient sur les arbres voisins. Le port de ce *palmier* et ses feuilles terminées par un filet à plusieurs crochets , le font prendre au premier abord pour le *rotin* ; mais il en differe parce que ses sarmens deviennent noirs en les mettant macérer dans la boue , ils sont d'ailleurs fermes , durs et cassans , susceptibles d'un très-beau poli : ses fruits sont des grappes de petits cocos , de la grosseur et de la forme d'une noisette et dont l'enveloppe est d'un rouge de corail. Lorsqu'on traverse les bois où ce *palmier* est abondant , tous les vêtemens sont bientôt réduits en pieces : heureux quand le visage et le corps sont garantis de ses crochets.

L'*avoira-mocaya* a le tronc plus grand et plus gros que celui de l'*aouara vulgaire* ; mais son tronc est plus gros dans le milieu de sa hauteur qu'à ses deux extrémités.

L'*avoira-canne* de M. Aublet paroît être, le *palmier* que *Linnaeus* a nommé *Cocos Guineensis*. Voyez. COCTIER de Guinée.

PALMIER A COCO. Voyez à l'article COCO.

PALMIER-DATTIER. Nous avons parlé de cet arbre célèbre à l'article DATTES.

PALMIER DU JAPON OU D'AMBOINE ÉPINEUX. C'est le *palmier à sagou*. Voyez SAGOU.

PALMIER DES INDES à petit fruit , *Palmites*. Son tronc est fort gros ; ses feuilles sont très-longues ;

son fruit est un peu plus gros qu'un pois , rond , fort dur , couvert d'une petite écorce grise , facile à séparer , sous laquelle il est lisse , compacte et marbré : on en fait des chapelets.

PALMIER-ÉVENTAIL. Voyez LATANIER.

PALMIER HUILEUX OU OLÉAGINEUX , *Palma foliorum pediculis spinosis , fructu pruniformi , lacteo , oleoso*. Il ressemble beaucoup au palmier *ouara* de Guinée , et n'en est au plus qu'une variété.

PALMIER MARIN. C'est un animal marin que M. Guettard a vu à Paris dans le Cabinet de feu Madame de Bois-Jourdain. Par le dessin exact qu'il en a fait tirer , ainsi que par l'examen qu'il en a fait , il prétend avoir découvert quelle étoit la véritable origine de divers corps fossiles , qui avoit été inconnue jusqu'à présent : ces fossiles sont les *encrinites* , les *pierres étoilées* ou *astéries* , les *trochites* et les *entroques* , dont il est parlé d'une manière fort obscure dans les Auteurs. Il est bon de prendre une idée de ces différens fossiles que l'on voit aujourd'hui dans quantité de Cabinets d'Histoire Naturelle.

Les *pierres étoilées* ou *astéries* sont des corps plats à cinq rayons , sur le plat desquels on apperçoit deux lignes courbes comme burinées , se réunissant aux extrémités , et qui par leur concours au centre forment une espèce d'étoile. Plusieurs de ces *astéries* ; mises les unes sur les autres , forment une colonne pentagone , à laquelle on donne le nom d'*astérie* ou *colonne en étoile*.

Les *trochites* différent des *astéries* en ce qu'elles n'ont point de pointes et qu'elles sont circulaires : on observe sur leur plat des rayons partant du centre et allant à la circonférence : les colonnes , composées de celles-ci , sont cylindriques et se nomment *entroques*. Les *trochites* , ainsi que les colonnes qui en sont composées , sont percées dans leur milieu d'un petit trou qui forme un canal dans l'axe de la colonne : on observe de petites dentelures à la circonférence de toutes ces pierres.

Les *encrinites* sont des amas de petits corps de différentes figures , qui forment par leur réunion des lames longues et sillonnées en travers , dont l'assemblage a



quelque ressemblance avec la fleur d'un lis : c'est le *Lilium lapideum*. Quelquefois l'*encrinite* se trouve soutenue par une de ces colonnes formées d'*astéries* ou de *trochites* dont nous venons de parler, et alors on la nomme *encrinite à queue*. On va voir par la description du *palmier marin* le rapport qu'il a avec ces fossiles que l'on trouve abondamment en Suisse, en Allemagne et en France.

Qu'on imagine une colonne pyramidale, composée de pierres étoilées à cinq pans, mises les unes sur les autres, on aura une idée assez juste de ce qui compose le corps de cet animal : cette colonne a d'espace en espace des renflemens d'où partent cinq pattes composées de plus ou moins de vertèbres, suivant leur longueur et qui se terminent par un crochet pointu. M. Guettard compare l'ensemble de cet animal à la plante qu'on nomme *prêle* ou *queue de cheval*, qui offre des verticilles semblables et rangés de même par étages décroissans. La colonne qui dans la planche gravée est de six pouces de longueur, est surmontée par une espèce d'étoile composée de cinq pattes, mais qui se subdivisent communément trois fois en deux branches : ces pattes sont garnies de doigts crochus et de mamelons qui peuvent concourir avec ces doigts à retenir la proie de l'animal et peut-être à la sucer.

Il est aisé de voir que les *encrinites* et les *pierres étoilées* ont été produites par les débris de la charpente osseuse de cet animal, qui ont formé les cavités où se sont depuis moulés ces fossiles. On sera moins surpris du nombre que l'on trouve de ces pétrifications, lorsqu'on saura qu'un seul *palmier marin* contient près de vingt-six mille vertèbres, nombre d'articulations prodigieux et qui doit donner à cet animal une grande souplesse, bien favorable pour exécuter les mouvemens nécessaires pour s'emparer de sa proie (a).

---

(a) M. de Luc de Geneve, fait mention dans le *Journal de Physique*, Février 1785, d'un nouveau *palmier marin* fossile, trouvé à Dudley en Staffordshire, lieu très-connu par ses fossiles. Six de ces *encrinites* ou *palmiers marins* sont en reliefs, dans une pierre calcaire qui offre en outre une très-grande quantité de

M. Guettard apprit, lors de la lecture de son Mémoire, que M. Ellis, de la *Société de Londres*, avoit reçu un animal du même genre, quoique différent à beaucoup d'égards, qui avoit été pêché dans les mers de Groënland à une très-grande profondeur; il le rangeoit au nombre des *étoiles de mer*, connues sous le nom de *tête de Méduse*. Voyez ce qu'il en est dit à la suite du mot ZOOPHYTE. Que de conjectures différentes n'avoit-on pas données sur l'origine de ces corps fossiles! conjectures qui sont devenues plus vraisemblables, à mesure qu'elles ont été éclairées du flambeau de l'observation, et que l'inspection seule de l'animal même a ensuite changées en certitude. L'Auteur de l'*Histoire de l'Académie* observe très-bien, dans l'extrait qu'il a donné du Mémoire curieux de M. Guettard, pour l'année 1755, et dont nous avons tiré cet article; il observe, dis-je, que c'est le sort ordinaire de toutes les questions physiques: on dispute, tant qu'on ne sait qu'imaginer; l'observation seule peut lever les doutes et conduire à la vérité.

PALMIER DE MONTAGNE, *Yocoltus arbor*; *Yecolt*. Il se trouve dans la Nouvelle-Espagne: son fruit est long et couvert de plusieurs écailles brunâtres, un peu semblables à celles de la pomme de pin, de différentes figures et grandeurs, renfermant une chair qu'on mange avec plaisir: les Américains l'appellent *guichelle popotli*: l'arbre qui le produit, *Arbor fructu*

débris de *palmiers marins* de différentes especes. Deux des nouveaux *palmiers marins* portent leur palme entière, et un seul offre l'extrémité de son pédicule: le pédicule est composé de vertebres circulaires, et qui dans leur engrenure imitent assez une suite de moules de boutons enfilés: on distingue les osselets qui servent de base aux rameaux de la palme, et forment le lien entre eux et le pédicule, comme les osselets du poignet forment le lien entre les doigts et les os de l'avant-bras. Le nombre des tiges réunies sur cette pierre indique encore, dit M. de Luc, que ces *zoophytes* vivent en sociétés nombreuses, fixées les unes auprès des autres par l'extrémité de leur pédicule, à peu près de la même manière que nous voyons les familles des *pousse-pieds* et des *conques anatifères*; ce qui explique cette quantité étonnante d'*entroques* qu'on trouve rassemblées en quelques endroits, au point de ne faire souvent qu'un massif.

*nucis pinæ species*, Gasp. Bauh., pousse d'une seule racine deux ou trois troncs, qui portent des feuilles longues, étroites et épaisses comme celles de l'iris, mais beaucoup plus grandes : ses fleurs en rose, disposées par grappes sur un fort pédicule, ont chacune six pétales blancs, odorans. On fait avec les feuilles de ce palmier un fil très-délié, très-fort et propre à fabriquer de la toile.

PALMIER NAIN ÉPINEUX, *Palma minor*. Son pétiole est épineux : on dit qu'il est commun en Espagne et en Portugal ; il n'a pas plus de quatre pieds de hauteur ; mais ses racines s'étendent fort loin, et se multiplient si facilement qu'un grand pays qui n'est pas cultivé en est couvert au bout de vingt ans. Ses feuilles servent à faire des balais de jonc. Voyez maintenant PALMIER AOUARA.

PALMIER NAIN des Marais, *Corypha minor*, Jacq. ; *Sabal*, Adans. Fam. p. 495. Cette espèce croît dans les endroits marécageux de la Caroline ; elle reste naine : ses racines, qui sont fibreuses et multipliantes, partent d'un collet comme bulbeux, composé de gaines de feuilles qui s'enveloppent les unes les autres : du sommet de ce collet s'élèvent plusieurs pétioles, non épineux, mais lisses, à peu près en forme de canal, et qui soutiennent des folioles en éventail, plissées et jointes ensemble par leur base : du même collet sort une hampe droite, haute d'un pied et demi, garnie de gaines alternes, écailleuses et pointues d'un côté ; cette hampe porte vers son sommet des grappes de fleurs blanchâtres, auxquelles succèdent des baies sphériques, de la grosseur d'un pois, noires dans leur maturité et monospermes.

PALMIER ROYAL. Voyez à l'article PALMISTE.

PALMIER A SAGOU. Voyez SAGOU.

PALMIER SANG-DRAGON. Voyez à l'article SANG-DE-DRAGON.

PALMIER VINIFERE de Thevet, *Palma vinifera Theveti*. Ce palmier est célèbre par sa verdure perpétuelle, et précieux aux Éthiopiens qui percent son tronc à deux pieds de terre et en tirent une liqueur qui a, dit-on, le goût du vin d'Anjou. Il paroît que le palmier vinifere est le même que celui appelé au

Malabar *birala-mado*, et dans les Moluques, les Célèbes et Balya, *nibun-besaar*.

**PALMIPÈDE**, *Palmipes*. Se dit de tout oiseau qui a le pied plat, et dont les pieds sont joints comme dans les oies par une membrane qui facilite les oiseaux aquatiques pour nager. *Voyez l'article OISEAU*.

**PALMISTE**, *Palma altissima, non spinosa, fructu pruniformi, minore, racemoso, sparso*, Sloane. Dans quelques contrées de l'Amérique, sur-tout aux Antilles, on donne ce nom à une sorte de palmier, dont la principale espèce se nomme *palmiste franc* ou le *chou-palmiste*, *Palma nobilis seu regalis, Jamaïcensis et Barbadosensis*; Rai. Hist. p. 1361; *Areca oleracea Americana*, Linn. : sa tige n'a qu'un pouce et demi d'épaisseur de bois dans toute la circonférence de l'arbre; ce bois est brun, il est pesant, compacte et surpasse en dureté l'ébène; le centre du tronc est mollassé, fibreux et spongieux : cette tige est droite, nue et assez souvent haute de plus de quarante pieds. Cet arbre n'a qu'une racine de médiocre grosseur qui s'enfonce en terre et qui ne seroit pas capable de le soutenir, si elle n'étoit aidée et comme nourrie par une infinité d'autres petites racines rondes, flexibles, entrelacées de manière à faire à la surface de la terre une grosse motte ou bourlet au pied de l'arbre : le sommet de la tige est terminé par un faisceau de feuilles à demi-ouvert; ces feuilles sont longues d'environ dix pieds et s'embrassent les unes les autres à leur base par une gaine dont les bords supérieurs semblent frangés ou tissus de fibres lâches qui se croisent en forme de gros canevas; elles sont garnies dans toute la longueur de leur pétiole de deux rangs de folioles nombreuses, étroites, pointues, entières, vertes et munies d'une nervure dans leur milieu; ces folioles ressemblent à des lames d'épée, et ont un pied et demi de longueur : un peu au-dessous de ce faisceau de feuilles qui couronne ce palmier, sortent quelques spathes longs d'environ trois pieds, renflés dans leur milieu comme un fuseau, lisses, verdâtres, et qui en s'ouvrant donnent naissance à des panicules de fleurs, se détachent bientôt après et tombent sur la terre; les fleurs sont nombreuses et blanchâtres,

M. *Jacquin* dit que les fruits sont des baies oblongues, obtuses, un peu courbées, d'un bleu-pourpre, succulentes, peu fibreuses et de la grosseur d'une olive moyenne; leur pulpe se détruit par la dessiccation et il ne reste qu'une écorce ridée qui recouvre une coque, laquelle renferme une amande cartilagineuse, oblongue, fort dure, mais dont on peut retirer une huile bonne pour éclairer. Quand le *palmiste* est abattu, on coupe sa tête à deux pieds ou deux pieds et demi au-dessous de l'endroit où le faisceau de feuilles prend naissance, et après qu'on en a ôté l'extérieur, on trouve le *chou* au centre; ce sont des parties comme feuillées, arrangées en éventail non déplié, blanches, tendres, délicates et d'un goût approchant de celui des culs d'artichauts: on les appelle en cet état *choux palmistes*. On les lave et on les mange crus, soit en salade, soit comme les artichauts à la poivrade, ou bien on les fait bouillir dans l'eau avec du sel; puis on les met tout égouttés dans une sauce blanche: on les met aussi dans la soupe; frits à la poêle, on en fait des beignets délicieux: enfin, de quelque manière qu'on les mange, ils sont très-bons; c'est une nourriture légère et de facile digestion; mais comme pour l'avoir il faut sacrifier l'arbre entier, on en mange moins souvent qu'on ne feroit sans cela.

Le tronc des *palmiers* est excellent pour faire des tuyaux et des gouttieres, pour conduire de l'eau: il sert aussi aux usages du tour et de la menuiserie. Entre plusieurs especes de *palmistes*, on en distingue une si épineuse que les Sauvages sont obligés, avant de s'en servir, de brûler les épines, en faisant du feu autour de l'arbre: le chou de cette espece est un peu jaune, d'un goût de noisette et incomparablement meilleur que celui du *palmiste franc*, dont les feuilles servent aux Sauvages à couvrir leur cases.

*Ray* cite d'après *Ligon* et quelques autres Voyageurs, un *palmier* appelé *palmiste royal* aux Antilles de l'Amérique, dont le tronc, qui à peine a demi-pied de diamètre, a jusqu'à trois cents pieds de longueur. Un tel arbre, s'il existe, est sans contredit

un prodige ; mais M. *Adanson* dit que ces Voyageurs veulent sans doute parler du *rotan*, qui en serpentant entrelace tous les arbres d'une forêt ; car les plus grands *palmistes* que cet Auteur a vus dans l'isle de Gorée en Afrique , ne passent guere cent pieds , quoiqu'ils aient plus de deux pieds de diametre ; ils n'ont ordinairement que soixante à quatre-vingts pieds de rige.

Les Malabares et autres peuples de l'Inde Orientale se servent aussi des feuilles d'une espece de *palmiste* différent de celui d'Amérique, assez semblable à celui qui se voit au Jardin du Roi. Le *palmiste de l'Inde* est infiniment plus fort et plus élevé ; ses feuilles sont à l'extrémité de la branche et disposées en éventail. C'est sur ces feuilles ou *olles* plus consistantes que celles du cocotier, que les Indiens écrivent ; ils en prennent une entre le doigt index et le pouce de la main gauche : ils pratiquent à l'ongle de ce pouce une petite échancrure, qui sert de point d'appui à un stilet de fer qu'ils tiennent de la droite, et avec lequel ils gravent avec une vitesse surprenante ce qu'ils veulent écrire dans la longueur de cette feuille, qui a assez d'épaisseur pour que les traits ne paroissent point du côté opposé : aussi quand l'un est rempli, se sert-on de l'autre. Le fruit de ce *palmier* est de la grosseur d'une poire de coing, quand il est vert et un peu avancé : son écorce, qui a près d'un pouce d'épaisseur, renferme une pulpe moëlleuse d'assez bon goût, qui fond en un instant dans la bouche et y laisse une grande fraîcheur ; l'écorce alors n'est bonne à rien : mais quand il est mûr, c'est tout le contraire ; on ne suce que l'écorce, et l'on jette le dedans qui s'est changé en un noyau très-dur. Le tronc de ce *palmier* sert aux mêmes usages que celui du cocotier. L'on peut dire aussi que le vin du *palmiste* est encore plus estimé pour sa douceur que celui du cocotier. Il peut se conserver porable jusqu'au troisieme jour ; plus il est récent et frais, et plus il est agréable ; après ce temps il devient aigre. Il se tire au moyen d'une incision faite à l'arbre.

Presque tous ces arbres, lorsqu'ils sont abattus, attirent de fort loin une multitude de gros scarabées

noirs, qui s'introduisent sous l'écorce dans la partie la moins dure, y déposent leurs œufs et produisent des larves ou vers gros comme le pouce, dont les Créoles et les habitans des Antilles se régèrent, après les avoir fait rôtir enfilés à des brochettes de bois. Voyez VER PALMISTE et l'article CAUMOUN.

Nicolson dit à l'article PALMISTE, *Palma major*; *Areca*, Jacquin, qu'on en distingue à Saint-Domingue cinq especes; savoir: Le *palmiste à chapelets* ou à *crocro*. Le *palmiste épineux*. Le *palmiste à huile*. Le *palmiste à vin*. Le *palmiste franc*. Ce dernier se trouve en plaine; les autres ne croissent que dans les mornes. Les feuilles du *palmiste franc* servent à couvrir les cases; on en fait aussi des corbeilles, des nattes, des balais et quantité d'autres ouvrages. Son chou est excellent: son bois est employé dans les bâtimens; il dure long-temps, pourvu qu'il ait été coupé dans sa maturité et qu'on le place à l'abri de la pluie.

PALMISTE, *pl. enl. 539, fig. 1*, ou PALMISTE à tête noire de M. Brisson. Nom donné à de petits oiseaux du genre du *Merle*, qui ont l'habitude de se tenir et de nicher sur les arbres *palmistes*; ils ne sont pas plus gros qu'une alouette: la tête est noire; on y distingue trois points blancs, un au-dessus de l'œil, un autre au-dessous, et le troisième à la racine du demi-bec supérieur: le plumage supérieur est vert d'olive; la gorge et le devant du cou sont blancs; la poitrine est cendrée; le reste du dessous du corps, d'un gris-blanc; le bec, les ongles et les pieds sont cendrés.

On distingue dans cette espece une variété qui n'a de noir qu'au front: c'est le *palmiste* de M. Brisson. C'est peut-être le mâle ou la femelle dans l'espece. Ces oiseaux paroissent assez communs à Saint-Domingue et aux Antilles, mais ils sont rares à Cayenne.

PALMISTE ÉPINEUX. Voyez CONANA.

PALMISTE, appelé vulgairement *rat palmiste*. Voyez RAT PALMISTE.

PALO DE CALENTURAS. C'est le nom que les Espagnols du Pérou donnent à l'arbre du *quinquina*. Voyez ce mot.

**PALO DE LUZ.** *Voyez* BOIS DE LUMIERÉ.

**PALO-MARIA.** *Voyez à l'article* BAUME VERT.

**PALOMBE.** *Voyez* PIGEON RAMIER.

**PALOURDE** ou **PELOURDE.** Coquillage bivalve , assez commun sur les côtes du Poitou , de l'Aunis , de la Saintonge et de Provence ; il est de la famille des *Cames* à bases ovales régulières , *Voyez à l'article* CAME. La couleur de sa coquille est d'un blanc sale , tirant sur le jaunâtre ; en quelques endroits elle est large d'un pouce et longue d'un pouce et demi. *M. d'Argenville* dit que c'est une *came* à réseaux fins et serrés , rayonnée du centre à la circonférence , traversée de cercles , avec de grandes taches blanches , plus foncées que la couleur principale : les valves sont ordinairement dentelées et cannelées. Cet animal fait sortir , comme la boucarde , du côté le plus alongé de sa coquille , un corps membraneux et lisse , qui se divise en sortant en deux tuyaux faits en croissant , minces et blancs , avec une ouverture garnie de petits poils blancs , qui en se repliant sur eux-mêmes servent à sceller la bouche de l'animal et à retenir l'eau dont il est rempli : ces deux tuyaux se communiquent intérieurement , de manière que l'eau de la mer qui s'insinue soit par le canal supérieur , soit par le canal inférieur , se vide tout d'un coup quand l'animal veut se remplir de nouvelle eau. Au moyen de cette opération répétée , l'animal peut jeter de l'eau à près de quinze pieds de distance. Tout son mouvement consiste à porter en ligne droite une jambe triangulaire , de couleur blanche , dans l'endroit où la coquille est située , et à l'opposite de deux tuyaux , sans la replier sur elle-même. Comme ce coquillage habite ordinairement les fonds vaseux , il ne tend qu'à s'ensévelir et à se cacher dans la vase ; il tâte d'abord le terrain à gauche et à droite , et à force de mouvement il s'y enfonce , en repliant sa jambe sous la valve qui touche à la terre. *Consultez les Mémoires de l'Académie des Sciences , année 1710.* On mange beaucoup de *palourdes* à Marseille et à Toulon : ailleurs les pêcheurs l'emploient pour amorcer le poisson.

**PALTAS** ou **AGUACATE.** *Voyez* AVOCATIER.



**PAMBE**, *Pambus*. Poisson plat qui a quelquefois douze à quinze pouces de long sur huit à dix de large ; sa couleur est d'un vert changeant ; il est garni d'aiguillons tournés vers la tête , au-dessous desquels il y a une longue pointe , tant sur le dos qu'au ventre , à laquelle sont attachées ses nageoires qui s'étendent jusqu'à la queue. Le *pambe* est fort estimé , et l'on en fait beaucoup d'usage dans toutes les Indes Orientales , sur-tout dans l'isle d'Amboine et à la côte de Coromandel. Pour le conserver longtemps il suffit de le dessécher au soleil , et quand on veut le manger on le laisse tremper quelque temps dans l'eau pour l'attendrir. On a encore une autre méthode de le dessécher , c'est de le couper par tranches qu'on conserve dans une espece de saumure faite avec le tamarin : c'est du poisson confit de cette maniere que les Portugais appellent *pescepara*. Les vaisseaux exposés à des voyages de long cours en font de grandes provisions.

**PAMPELMOUSE** ou **PAMPLEMOUSSE**. C'est le nom que les Siamois donnent à une espece d'*orange* , qui est quelquefois de la grosseur d'une tête d'homme , dont la chair est excellente et d'un goût de fraise ; entre cette chair pulpeuse et la peau est une substance épaisse comme le doigt , blanchâtre et fort amere : le jus de ce fruit est très-rafraichissant. La *pampelmousse* n'est pas rare aux Isles de France et de Bourbon et dans plusieurs autres Isles de l'Océan Oriental. Elle est encore assez commune à Surinam , où elle a de neuf à douze pouces de diametre ; sa chair est un peu aigrelette , avec un véritable goût de raisin. Ce fruit se trouve aussi à Cayenne , où il a été apporté du Brésil ; il ne ressemble pas mal à une très-grosse poire : on nous a fait manger de ce fruit à différentes tables de Londres.

**PAMPRE**. Nom que les Anciens ont donné à un *sarment de vigne* , communément orné de ses feuilles et de son fruit , *Pampinus* aut *Capreolus vitis*.

**PANACÉE**. *Voyez* GRANDE BERCE.

**PANACÉE DU LABOUREUR**. *Voyez* ORTIE PUANTE (petite).

**PANACHE**. Nom d'un petit *insecte coléoptere* , qui provient d'un ver qui se loge dans le bois et les

troncs d'arbres, tels que le saule, où il fait des trous ronds et profonds, se métamorphose en insecte ailé; prend son essor et vole sur les fletirs. On le distingue par ses antennes pectinées d'un côté, d'où lui vient le nom de *panache*.

PANACHE ou PANESSE. *Voyez à l'article PAON.*

PANACHE DE MER. Espece de *lithophyte*; *Voyez PALME MARINE.*

PANACOCO. C'est un très-grand arbre qui passe à Cayenne pour l'ébène noire. Son aubier, dit M. de Préfontaine, est aussi compacte que le cœur ou le bois proprement dit; ce dernier sert à faire des pilons si durs qu'ils émoussent, dit-on, le fer: chaque graine de cet arbre est comme un pois parfaitement rouge, avec une petite tache noire. Les Nègresses en font des colliers, des chapelets, etc. En France on en garnit maintenant les chaînes de montre.

Il y a un petit *panacoco*, *Parecoutai*, Barr. Ess. 83; *Abrus*, Ad.; *Aouarou*, des Caraïbes; qui est une liane dont on se sert en tisane. Ses fleurs sont blanches, quelquefois jaunes; le fruit est petit, rouge, marqué de noir. *Voyez LIANE A RÉGLISSE.*

PANAIS ou PASTENADE, *Pastinaca*. Plante dont on distingue plusieurs especes.

1.° LE PANAI ORDINAIRE DES JARDINS, ou PASTENADE, ou le GRAND CHERVI CULTIVÉ, *Pastinaca sativa latifolia*, C. B. Pin. 133; Linn. 376. Cette plante, fort en usage dans la cuisine, est cultivée dans les jardins potagers et dans les terres grasses. Il paroît, dit M. Deleuze, qu'elle n'est qu'une variété de la suivante. Sa racine est longue, quelquefois grosse comme le poignet, charnue, jaunâtre, ayant au milieu une corde ou nerf qui parcourt sa longueur: elle est d'une assez bonne odeur et d'un goût agréable; elle pousse une tige à la hauteur d'environ trois pieds, grosse, droite, ferme, cylindrique, cannelée, vide et rameuse: ses feuilles sont amples, composées d'autres feuilles semblables à celles du térébinthe, oblongues, dentelées, velues, d'un vert-brunâtre, rangées par paires, d'un goût assez agréable et aromatique: les sommités sont terminées par des parasols qui soutiennent de petites fleurs jaunes, disposées en

rose, auxquelles succèdent des semences jointes deux à deux, grandes, ovales, minces et bordées d'un feuillet. Cette plante fleurit en Juillet et Août, la seconde année après qu'elle a été semée. Les racines de *panais* sont plus nourrissantes que les carottes. *Boerhaave* en employoit la graine pour les coliques néphrétiques et les abcès de la vessie. Les Anglois prétendent que les *panais* trop vieux causent le délire et la folie, ce qui fait qu'ils les appellent *panais fous*.

2.° LE PANAIS SAUVAGE OU LE PETIT PANAIS, *Pastinaca sylvestris latifolia*, C. B. Pin. 155; *Elaphoboscum erraticum*; *Branca leonina*, Tabern. Icon. 77. Cette plante, dont le cerf est assez friand, diffère de la précédente non-seulement en ce que ses feuilles sont plus petites, mais aussi en ce que sa racine est plus menue, plus dure, blanche et moins bonne à manger : elle croît aux lieux incultes, dans les prés secs, sur les collines et ailleurs parmi les plantes sauvages. Quoique ce *panais* soit moins recherché pour la cuisine, on peut le substituer au précédent dans l'usage médicinal; sa fleur paroît en été : on prétend que par la culture et une semaille répétée de sa graine, on lui fait produire le *panais cultivé*, de même qu'avec la *carotte sauvage* on fait naître la *carotte cultivée*. Ces deux espèces de *panais* sont bisannuelles.

3.° LE PANAIS SAUVAGE ÉTRANGER, *Panax costinum*, C. B.; *Pastinaca sylvestris altissima*, Tourn. Sa tige s'élève beaucoup plus que les précédentes : ses racines sont vivaces, d'une odeur forte, et ses feuilles recomposées; il en sort dans le pays une gomme résine jaunâtre, semblable à l'opoponax; *Voyez ce mot*. Ses racines s'emploient pour purger : c'est un faux *costus*; an *Smyrniium Opopanax*?

La racine de la première espèce de *panais* est la plus tendre, d'une odeur et d'un goût beaucoup plus agréables, et plus facile à digérer qu'aucune autre espèce; elle est diurétique, hystérique et fébrifuge : la marmelade de *panais*, légèrement sucrée, excite l'appétit et est très-propre pour les convalescens. En Thuringe on fait évaporer le suc qu'on tire des *panais* jusqu'à consistance de sirop épais : les gens

du pays en usent en guise de sucre ; ils en mangent sur le pain : on l'estime béchique et antivermineux.

Des Cultivateurs donnent aussi , mais improprement , le nom de *panais sauvage* à la plante appelée *terre-noix* , à cause des parties aromatiques qu'elle contient.

*Jean Bauhin* avertit avec raison de prendre garde de confondre les racines de *panais* avec celles de la ciguë , qui se ressemblent beaucoup , tant par le goût douceâtre que par la figure : la méprise a , dit-on , occasionné des accidens funestes.

PANAPANA. Nom que les Marins du Brésil donnent à une espèce de *chien de mer* connu sous le nom de *pantouflier*. Voyez ce mot.

PANAVA ou PANOMA. Voyez BOIS DES MOLUQUES.

PANEAU. C'est le petit du *paon* ; Voyez PAON.

PANGOLIN ou PANGGOELING. Nom que les Indiens de l'Asie Méridionale donnent à une espèce d'animal que les François habitués aux Indes Orientales appellent improprement *lézard écailleux* ; car cet animal dont il y a deux espèces constantes , l'une que les Indiens nomment dans leur langue *pangolin* , et l'autre *phatagin* , est un quadrupède vivipare , au lieu que les lézards sont des reptiles ovipares. Ce sont , dit *M. de Buffon* , deux espèces extraordinaires , peu nombreuses , assez inutiles , et dont la forme bizarre ne paroît exister que pour faire la première nuance de la figure des quadrupèdes à celle des reptiles ; on les trouve aussi en Afrique.

Le *pangolin* et le *phatagin* dont *M. Linnæus* fait un genre particulier sous le nom de *manis* , ont , il est vrai , au premier coup d'œil , quelque ressemblance avec les lézards ; mais ils ont d'autres caractères très-distinctifs , singuliers , uniques ; ils ont aussi quelques rapports avec le *tamanoir* et le *tamandua* ou *fourmilier* d'Amérique : comme eux ils ne vivent que de fourmis ; ils ont aussi la langue très-longue , la gueule étroite et sans dents apparentes , le corps très-alongé , la queue fort longue et les ongles des pieds à peu près de la même grandeur et de la même forme , mais non pas en même nombre ; car ils ont cinq ongles à chaque pied , au lieu que le *tamanoir*

et le tamandua n'en ont que quatre aux pieds de devant.

Le *pangolin* parvenu à son accroissement entier, a jusqu'à six, sept et huit pieds de longueur, en y comprenant celle de la queue qui est à peu près de la longueur du corps : la tête est petite ; les yeux sont vifs et très-petits ; les oreilles, nues et arrondies ; le museau est long et menu par le bout.

Tous les lézards sont recouverts en entier et jusque sous le ventre, d'une peau lisse et bigarrée de taches qui représentent des écailles ; mais le *pangolin* et le *phatagin* sont recouverts de véritables écailles, excepté sous la gorge, sous la poitrine et sous le ventre. Le *phatagin*, comme tous les autres quadrupèdes, a du poil sur toutes les parties inférieures du corps ; le *pangolin* n'a qu'une peau lisse et sans poil dans ces endroits-là. Le *pangolin* a les pieds antérieurs garnis d'écailles jusqu'à leur extrémité ; sa queue est à proportion beaucoup moins longue que celle du *phatagin*, qui est d'ailleurs plus petit et a les pieds, et même une partie des jambes antérieures, dégarnis d'écailles mais couverts de poils. Les écailles qui revêtent et couvrent toutes les autres parties du corps de ces deux animaux, ne sont pas collées en entier sur la peau ; elles y sont seulement infixées et fortement adhérentes par leur partie inférieure : elles sont mobiles comme les piquans du porc-épic, et elles se relevent ou se baissent à la volonté de l'animal ; elles se hérissent lorsqu'il est irrité ; elles se hérissent encore plus lorsqu'il se met en boule comme le hérisson. Ces écailles sont si grosses, si épaisses, si dures et si poignantes qu'elles rebutent tous les animaux de proie ; c'est une cuirasse offensive, dit M. de Buffon, qui blesse autant qu'elle résiste ; les animaux les plus cruels et les plus affamés, tels que le tigre, la panthere, etc. ne font que de vains efforts pour dévorer ces animaux armés ; ils les foulent, ils les roulent, mais en même temps ils se font des blessures larmes et douloureuses dès qu'ils veulent les saisir ; ils ne peuvent ni les violenter, ni les écraser, ni les étouffer en les surchargeant de leur poids. Le *pangolin* et le *phatagin* sont de tous les

animaux , sans en excepter même le porc-épic , ceux dont l'armure est la plus forte et la plus offensive ; en sorte qu'en contractant leur corps et présentant leurs armes , ils bravent la fureur de tous leurs ennemis.

Lorsque le *pangolin* et le *phatagin* se resserrent , ils ne prennent pas , comme le hérisson , une figure globuleuse , uniforme ; leur corps en se contractant , se met en peloton , mais leur grosse et longue queue reste au dehors et sert comme de cercle ou de lien au corps roulé. Cette partie , par laquelle il paroît que ces animaux pourroient être saisis , a elle-même son armure ; elle est garnie en dessus et en dessous d'écaillés aussi dures et aussi tranchantes que celles dont le corps est revêtu ; et comme elle est convexe en dessus et plate en dessous , et qu'elle a la forme à peu près d'une demi-pyramide , les côtés anguleux sont revêtus d'écaillés en équierre , pliées à angle droit , lesquelles sont aussi grosses et aussi tranchantes que les autres ; en sorte que la queue paroît être encore plus soigneusement armée que le corps dont les parties inférieures sont dépourvues d'écaillés. Ainsi ces écaillés tranchantes ôtent toute prise aux ennemis les plus voraces. Mais l'espece humaine triomphe par force et par adresse de toutes les especes d'animaux. Les Negres assomment ceux-ci à coups de bâton , ils tâchent de les frapper à propos sur la tête : ils les écorchent , et en vendent la peau aux Européens ; ils mangent la chair du *pangolin* et du *phatagin* qu'ils trouvent blanche , délicate et saine , et ils se servent de leurs écaillés à plusieurs petits usages. M. *Linnaeus* dit que leur queue est un mets excellent , *Cauda pinguis in epulis expetita* , Syst. Nat. T. 1 , p. 36.

Le *pangolin* et le *phatagin* n'ont rien de rebutant que la figure ; ils sont doux , innocens et ne font aucun mal ; ils n'attaquent personne , ils ne cherchent qu'à vivre , et pourvu qu'ils trouvent des fourmis , ils sont contens et font bonne chere. *Desmarchais* dit que leur occupation est à chercher les fourmilieres et les lieux de passage de ces insectes ; ils étendent leur langue qui est extrêmement longue , imbibée

d'une liqueur onctueuse et tenace , et la fourrent dans le trou des fourmilieres , ou l'aplatissent sur le passage des fourmis ; ces insectes y courent aussi-tôt attirés par l'odeur , et demeurent englués dans la liqueur visqueuse ; et quand les *pangolins* et les *phatagins* sentent que leur langue est bien chargée de ces insectes , ils la retirent et en font leur curée.

Le *pangolin* et le *phatagin* courent lentement ; à l'approche du danger ils se retirent , quand ils peuvent , dans des trous de rochers ou dans les terriers qu'ils se creusent et où ils font leurs petits. On voit deux *pangolins* dans le Cabinet de Chantilly.

Quand ces animaux sont jeunes , leurs écailles sont minces , d'une couleur pâle ; elles prennent une teinte brune plus forte lorsqu'ils sont adultes , et elles acquierent une dureté si grande qu'elles résistent , dit-on , à la balle de mousquet. Entre les écailles qui couvrent le dos , il sort quelques poils gros et longs comme des soies de cochon ; les écailles du *phatagin* sont plus courtes , plus minces , plus plates et plus cannelées que celles du *pangolin* , qui sont sans pointe et uniformément tranchantes ; au lieu que celles du *phatagin* sont armées de trois petites pointes très-piquantes.

Les Hollandois nomment le *pangolin* , *Diable de Java* , ou de *Tavoyen* , ou de *Tayven* , ou de *Tajovan*. C'est le lézard écaillé des *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux* ; le grand armadille à écailles du *Ceylan* , de Séba ; le *Lacertus squamosus Indicus* , ou lézard d'Inde à écailles de Bontius ; le *Myrmécophage à écailles* , seu *Damon Thebaïcus* d'Herman ; le *Pholidote à écailles ovalaires* de M. Brisson ; le *Myrmécophage pentadactylis* de Linnæus ; le *Quogelo* du Voyageur *Desmarchais*.

Le *Phatagin* est le *Lacertus squamosus peregrinus* de Clusius ; le *Lacerta Indica* , *yvanna* congener d'Aldrovande ; le *Pholidote à longue queue* de M. Brisson.

PANICAUT , et PANICAUT DE MER. Voyez CHAR-DON ROLAND.

PANIS ou PANIZ , *Panicum*. C'est une plante que *Dioscoride* compte parmi les especes de blé ou les

*graminées*. Selon Lémery, le *panis* ressemble en tout au millet, excepté que ses fleurs et ses graines naissent dans des épis fort serrés, tandis que celles du millet naissent en bottes et en bouquets. Les graines du *panis* sont en grand nombre, plus petites et plus rondes que celles du millet, luisantes, enveloppées de follicules blanches, jaunâtres ou purpurines. Le calice des *panis*, dit M. Adanson, a deux balles et renferme deux fleurs, dont l'une est hermaphrodite, et l'autre est mâle ou avorte; (selon d'autres Auteurs, le calice ne renferme qu'une fleur et est formé de trois balles, dont une plus petite que les autres); et il est accompagné d'une enveloppe composée d'une à dix écailles en forme de soies, ou d'une seule pièce découpée en dix à trente piquans. Toutes les espèces de *panis* ont trois étamines, deux styles et deux stigmates en pinceau: la gaine de leurs feuilles est aplatie par les côtés avec ou sans couronne de poils.

On sème le *panis* dans les champs en Allemagne, en France, en Italie: il demande une terre légère, sablonneuse, humide. On faisoit autrefois beaucoup plus d'usage du *panis* dans la boulangerie qu'aujourd'hui: on voit cependant encore dans la Hongrie, dans la Bohême et en quelques autres lieux de l'Allemagne, des personnes qui font avec la semence mondée de son écorce, des bouillies et des crèmes qui ne sont pas désagréables; on la fait cuire dans du lait comme du riz; elle est astringente, elle nourrit peu et se digère difficilement. Les oiseaux sont assez friands de cette graine.

On distingue: Le *panis ordinaire*, *Panicum Germanicum*, sive *paniculâ minore*, flavâ, C. B. P. 27; Tourn. Les *panis* à fleurs en épi simple ou rameux offrent le *panis rude*, *Panicum asperum aut verticillatum*, Linn. 82; ses filets sont accrochans; il croît dans les champs: le *panis lisse*, *Panicum lævigatum aut viride*, Linn. 83; ses filets, quoique roides, n'accrochent point; il est originaire des provinces Méridionales: le *panis*, dit *piéd de coq*; Voyez cet article. Ces *panis* sont annuels. Il y a les *panis* à fleurs en épis linéaires, en forme de digitation; l'un est à racine vivace, c'est le *piéd de*



*poule*, Voyez cet article : l'autre est annuel et se nomme *panis sanguin*, *Panicum sanguinale*, Linn. 84; sa tige est couchée dans sa partie inférieure; ses feuilles sont molles et velues; les épis, au nombre de cinq à sept, sont linéaires et en forme de digitation : les fleurs sont insérées deux à deux sur un même point.

PANORPE, *Panorpa*. Nom que divers Naturalistes donnent à la *mouche-scorpion*; c'est la fausse guêpe de *Swammerdam*, qui infeste les raisins; elle fréquente aussi les prairies : Voyez MOUCHE-SCORPION.

PANTHERE. Nous allons réunir dans cet article, d'après l'illustre M. de Buffon, la *panthere*, l'*once* et le *léopard*, trois especes d'animaux carnassiers, qui non-seulement ont été pris les uns pour les autres par les Naturalistes, mais qui même ont été confondus avec les especes du même genre qui se sont trouvées en Amérique. Ces animaux sont propres à l'ancien Continent, ils n'habitent que les climats les plus chauds de l'Asie et de l'Afrique; ils ne se sont jamais répandus dans les pays du Nord, ni même dans les régions tempérées.

La première espece de ce genre, est la *grande panthere*, que nous appellerons simplement *panthere*, qui est le *panthera* des anciens Latins; car le *panthera* de *Plin* est l'*once*, et le *panther* d'*Aristote* paroît être l'*adive*.

Le corps de la *panthere*, lorsque l'animal a pris son accroissement entier, a cinq ou six pieds de longueur, en le mesurant depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, laquelle est longue d'environ deux pieds et demi : sa peau est pour le fond du poil, d'un fauve plus ou moins foncé sur le dos et sur les côtés du corps, et d'une couleur blanchâtre sous le ventre : elle est marquée de taches noires en grands anneaux, ou réunies en forme de roses; ces anneaux sont bien séparés les uns des autres sur les côtés du corps, évidés dans leur milieu, et la plupart ont une ou plusieurs taches au centre, de la même couleur que le tour de l'anneau; ces mêmes anneaux, dont les uns sont ovales et les autres circulaires, ont souvent plus de trois pouces de diamètre; il n'y a

que des taches pleines sur la tête, sur la poitrine, sur le ventre et sur les jambes.

La seconde espece est l'*once*, *Onca*. Cet animal, connu dès Anciens sous le nom de *petite panthere*, est en effet beaucoup plus petit que la *panthere*, n'ayant le corps que d'environ trois pieds et demi de longueur; néanmoins il a le poil plus grand que la *panthere*, aussi bien que la queue qui a trois pieds de longueur, et quelquefois davantage. Le fond du poil de l'*once* est d'un gris-blanchâtre sur le dos et sur les côtés du corps, et d'un gris encore plus blanc sous le ventre; les taches sont à peu près de la même forme et de la même grandeur que celles de la *panthere*.

La troisieme espece est le *léopard*, *Leopardus*. C'est un animal du Sénégal, de la Guinée et des autres pays Méridionaux du vieux Continent. Il est un peu plus grand que l'*once*, mais beaucoup moins que la *panthere*, n'ayant guere plus de quatre pieds de longueur, et sa queue deux pieds ou deux pieds et demi: le fond du poil sur le dos et sur les côtés du corps est d'une couleur fauve, plus ou moins foncée; le dessous du ventre est blanchâtre: les taches sont en anneaux ou en roses; mais ces anneaux sont beaucoup plus petits que ceux de la *panthere* ou de l'*once*, et la plupart sont composés de quatre ou cinq petites taches pleines; il y a aussi de ces taches pleines disposées irrégulièrement.

Ces trois animaux sont, comme l'on voit, très-différens les uns des autres. Les Fourreurs appellent les peaux de la premiere espece, *peaux de panthere*; ils appellent celles de la seconde espece, *peaux de tigre d'Afrique*; enfin, ils appellent improprement *peaux de tigre*, celles de l'animal que nous appelons *léopard*.

La *panthere* que nous avons vu vivante, continue M. de Buffon, a l'air féroce, l'œil inquiet, le regard cruel, les mouvemens brusques, et le cri semblable à celui d'un doogue en colere. Elle a la langue rude et très-rouge; les dents fortes et pointues; les ongles aigus, tranchans et durs; la peau belle, d'un fauve plus ou moins foncé, semée de taches noires arron-

dies en anneaux ; sa queue est marquée de grandes taches noires au-dessus , et d'anneaux noirs et blancs vers l'extrémité. La *panthere* est de la taille et de la tournure d'un dogue de forte race , mais moins haute de jambes.

La *panthere*, cet animal qui habite les climats brûlans de l'Asie et de l'Afrique , et qui repaire dans les forêts les plus épaisses , paroît être d'un naturel fier , sauvage et peu flexible ; l'industrie humaine la dompte plutôt qu'elle ne l'apprivoise : jamais elle ne perd en entier son caractère féroce et sanguinaire ; cependant on s'en sert en Orient pour la chasse , mais il faut beaucoup de soin pour la dresser , et encore plus de précautions pour la conduire et l'exercer. On la mène sur une charrette , enfermée dans une cage de fer , dont on lui ouvre la porte lorsque le gibier paroît ; elle s'élance avec impétuosité vers la bête , l'atteint ordinairement en trois ou quatre sauts , la terrasse et l'étrangle : mais si elle manque son coup , elle devient furieuse , et se jette quelquefois sur son maître qui d'ordinaire prévient ce danger , en portant avec lui des morceaux de viande , ou des animaux vivans , comme des agneaux , des chevreaux , dont il lui en jette un pour calmer sa fureur.

L'*once* au contraire s'apprivoise aisément , on la dresse à la chasse ; elle est assez douce pour se laisser toucher et caresser avec la main. Il y en a de si petites , qu'un cavalier peut les porter en croupe. Aussi-tôt que le chasseur aperçoit une gazelle , il débände les yeux à l'*once*. Dès que celle-ci voit la gazelle , elle descend ; elle est si rusée , si légère , qu'en trois bonds elle saute au cou de la gazelle , quoiqu'elle coure fort vite : l'*once* la terrasse et l'étrangle aussi-tôt avec ses dents aiguës ; mais si elle manque son coup , et que la gazelle lui échappe , elle demeure sur la place , honteuse et confuse ; et dans ce moment , dit *Tavernier* , un enfant la pourroit prendre sans qu'elle se défendit.

L'espece de l'*once* paroît être plus nombreuse et plus répandue que celle de la *panthere* : on la trouve très-communément en Barbarie , en Arabie , et dans toutes les parties Méridionales de l'Asie ; elle s'est même

étendue jusqu'à la Chine, où on l'appelle *hun-pao* ou *hinen-pao*.

Ce qui fait qu'on se sert de l'*once* pour la chasse, dans les climats chauds de l'Asie, sur-tout en Perse, c'est que les chiens y sont très-rares; il n'y a, pour ainsi dire, que ceux qu'on y transporte, et encore perdent-ils en peu de temps leur voix et leur instinct. En Europe nos chiens n'ont pour ennemi que le loup; mais dans un pays rempli de *tigres*, de *lions*, de *pantheres*, de *léopards* et d'*onces*, qui sont tous plus forts et plus cruels que le loup, il ne seroit pas possible de conserver des chiens. Au reste, l'*once* n'a pas l'odorat aussi fin que le chien, elle ne sent pas les bêtes à la piste; il ne lui seroit pas possible non plus de les atteindre dans une course suivie, elle ne chasse qu'à vue, et ne fait, en quelque sorte, que s'élançer et se jeter sur le gibier; elle saute si légèrement, qu'elle franchit aisément un fossé ou une muraille de plusieurs pieds; souvent elle grimpe sur les arbres, pour attendre les animaux au passage, et se laisse tomber dessus: cette maniere d'attraper la proie est commune à la *panthere*, au *léopard*, à l'*once* et au *carcajou*.

Le *léopard* a les mêmes mœurs, le même naturel, et il est aussi féroce que la *panthere*; il ne respire que le carnage; et je ne vois nulle part, dit M. de Buffon, qu'on l'ait apprivoisé comme l'*once*, ni que les Negres de Guinée et du Sénégal, où il est très-commun, s'en soient jamais servis pour la chasse. L'espece du *léopard* paroît être sujette à plus de variétés que celle de la *panthere* et de l'*once*; cependant dans toutes les peaux de *léopard*, les taches sont chacune à peu près de la même grandeur; et c'est plutôt par la force de la teinte qu'elles diffèrent, étant moins fortement exprimées dans quelques-unes de ces peaux, et beaucoup plus fortement dans d'autres.

La *panthere*, l'*once* et le *léopard* se plaisent en général dans les forêts touffues, fréquentent souvent le bord des fleuves et rôdent autour des habitations isolées, où ils cherchent à surprendre les animaux domestiques et les bêtes sauvages qui viennent avec

sécurité chercher les eaux. Ils se jettent rarement sur les hommes , quand même ils seroient provoqués ; il faut cependant en excepter les grands accès de colere : la seule vue d'un homme met ordinairement le *léopard* en fuite. Ils grimpent avec beaucoup d'adresse et d'agilité sur les arbres , où ils suivent les chats sauvages et les autres animaux qui ne peuvent leur échapper. Nous avons dit qu'il leur arrive quelquefois de rester sur les arbres et de guetter au passage les animaux , ils se laissent tomber dessus , les déchirent cruellement autant avec leurs griffes qu'avec leurs dents , et les dévorent. Quoiqu'ils ne soient que carnassiers et qu'ils mangent beaucoup , ils sont ordinairement fort maigres : les Voyageurs prétendent que leur chair n'est pas mauvaise à manger ; les Indiens et les Negres la trouvent bonne , mais il est vrai qu'ils trouvent celle du chien encore meilleure , et qu'ils s'en régalaient comme si c'étoit un mets délicieux. A l'égard de leurs peaux , elles sont toutes précieuses et font de très-belles fourrures. La plus belle et la plus chere est celle du *léopard* : une seule de ces peaux coûte huit ou dix louis , lorsque le fauve en est vif et brillant , et que les taches en sont bien noires et bien terminées.

*Dapper* , *Description du pays des Negres* , page 257 , dit que quand on a pris quelque *léopard* dans un des villages où le Roi du pays des Negres ne demeure pas , on est obligé de le porter au lieu de sa résidence. Les Negres regardent le *léopard* comme le roi des forêts ; ce qui a produit une plaisante coutume. Les habitans du village royal vont au-devant des porteurs du *léopard* pour se battre avec eux , croyant qu'il leur seroit honteux qu'un autre Roi que le leur entrât dans la place sans qu'ils eussent résisté auparavant : on en vient d'abord aux mains ; mais le combat cesse à l'arrivée d'un Dépuré du Roi Negre , qui introduit les athletes dans le village ; on les mene en triomphe sur le marché , où tout le peuple est assemblé : là on écorche le *léopard* , on lui arrache les dents : c'est le lot du Roi Negre ; puis on fait cuire sa chair , on la distribue au peuple , qui passe tout ce jour-là comme si c'étoit une fête solennelle. Le Roi ne mange point

de cette chair, parce que, dit-il, *nul animal ne mange son semblable* : il ne veut pas même s'asseoir sur sa peau, ni marcher dessus. Pour éviter ce malheur il la fait vendre aussi-tôt. Quant aux dents, il en fait présent à ses femmes, qui les pendent à leurs habits ou en font des colliers mêlés de corail.

C'est avec les zagaies et les fleches que les Negres tuent le *léopard* : quelque percé qu'il soit de leurs coups, il se défend tant qu'il a un reste de vie ; les Negres le prennent aussi comme le lion, dans des fosses profondes, recouvertes de roseaux et d'un peu de terre, sur laquelle ils mettent quelques bêtes mortes pour appât. Le *léopard* a cinq doigts aux pieds de devant et quatre à ceux de derriere, les uns et les autres armés de griffes fortes, aiguës et tranchantes ; il les ferme comme les doigts de la main et lâche rarement sa proie : il multiplie beaucoup ; mais il a pour ennemi le *tigre*, qui étant plus fort et plus alerte, en détruit un grand nombre.

PANTOUFLIER, *Squalus*, ( *Tiburo* ), *capite larissimo, cordato*, Linn. ; *Zigenæ affinis, capite triangulo*, Willughb. ; *Cestracion capite cordis figurâ vel triangulari*, Klein. Espece de chien de mer de la même section du *Marteau* ; Voyez ce mot. Le *pantouflier* a beaucoup de ressemblance avec le *marteau*, la situation des nageoires est la même ; mais ils diffèrent entre eux, dit M. Broussonet, par plusieurs caracteres essentiels : le diametre longitudinal de la tête du *pantouflier* est presque égal au transversal ; dans le *marteau*, au contraire, le diametre transversal surpasse de beaucoup le longitudinal. Le *pantouflier* paroît n'habiter que les mers de l'Amérique Méridionale, notamment sur la côte du Brésil. M. Broussonet observe que Gronovius a confondu le *pantouflier* avec le *marteau*, et il paroît que Willughby, d'après Marcgrave, en a parlé deux fois sous le titre de *Cucuri* et de *Tiburonis species minor*. Le *pantouflier* est le *panapana* des Brasi-liens, et le *toibandalo* des Espagnols. On voit que la tête et la gucule sont l'une et l'autre d'une forme triangulaire : ses dents sont disposées sur trois rangs, petites et peu redourables ; le dessous du corps est blanchâtre ; le reste est d'une couleur cendrée, rele-

vée par un éclat argenté : leur longueur est de deux à quatre pieds , rarement davantage.

PAON, *pl. enl. 433*, le mâle ; *434*, la femelle ; en latin , *Pavo*. C'est un oiseau connu de tout le monde ; ( c'est le *thuchim* des Hébreux. ) Le paon a le bec et les pieds conformés comme les gallinacées ; mais il en diffère par l'aigrette qu'il porte sur la tête , par la longueur des couvertures du dessus de la queue , et sur-tout par l'éclat de son plumage dont la beauté le distingue assez de tous les autres oiseaux. Dans la Méthode de M. Brisson , le paon est du genre du *Faisan* ; il est de la grosseur d'un dindon de médiocre taille : sa longueur , dit M. Mauduyt , est de trois pieds huit pouces ; la tête , la gorge , le cou et la poitrine sont d'un vert changeant en bleu et à reflets dorés ; l'œil est placé entre deux bandes blanches transversales , l'une supérieure plus longue et plus étroite , l'autre plus courte et plus large : la huppe , ou plutôt l'aigrette qui orne le dessus de la tête , est composée de vingt-quatre plumes droites , à tuyau ébarbé ( ou dont les barbes sont rares , très-courtes , noirâtres ) , et couronnées par un épi de barbes du même vert-doré que le dessus de la tête ; le dos et le croupion sont d'un vert-doré à reflets de couleur de cuivre de rosette ; ces plumes , qui sont bordées par un cercle de noir de velours , imitent par leur position l'arrangement des écailles de poisson ; le ventre et les côtés sont d'un vert foncé , noirâtre et mêlé de quelques légères nuances dorées ; les cuisses sont d'un fauve clair ; les couvertures du dessous de la queue et ses penes , d'un gris-brun ; la queue est légèrement étagée du centre sur les bords : les couvertures du dessus de la queue sont très-nombreuses , excessivement prolongées , même au-delà de la queue proprement dite ; les couvertures qu'on peut regarder comme une fausse queue , sont partagées en plusieurs rangs placés au-dessus les uns des autres ; les plus longues de chaque rang en occupent le milieu et les latérales vont en diminuant par degrés ; les plus grandes de ces plumes ont jusqu'à quatre pieds et quelques pouces ; toutes ont la tige blanche , garnie dans toute sa longueur et des deux côtés de longues  
barbes

barbes désunies, d'un vert-doré à reflets de couleur de cuivre de rosette : à l'extrémité des plumes les barbes se réunissent, elles y forment un épanouissement arrondi, entouré des mêmes barbes ou franges qui accompagnent le tuyau dans sa longueur ; sur le centre de cet épanouissement est une tache que sa forme a fait comparer à un œil ; elle est d'un noir-violet et a le moëlleux du velours ; un cercle changeant en bleu et en violet l'entoure, il est lui-même enfermé entre deux cercles de couleur d'or changeant et à reflets : les plumes du dernier plan des couvertures n'ont point de taches, elles se terminent par un épanouissement d'une couleur sombre et dont le bout est comme coupé carrément : les petites couvertures du dessus des ailes et les plumes scapulaires sont variées de fauve et de noirâtre et d'une légère teinte de vert-doré sur les petites couvertures seulement ; les moyennes sont d'un bleu foncé, changeant en vert-doré, et les grandes les plus éloignées du corps sont roussâtres : l'aile est composée de vingt-quatre pennes, dont les dix plus extérieures sont rousses et les autres noirâtres et très-légèrement nuées de vert-doré ; le bec est d'un blanc-grisâtre ; les ongles et les pieds sont gris ; l'iris est d'un jaune plombé.

Le mâle a un ergot à chaque pied : la femelle est plus petite que le mâle ; elle en diffère sur-tout en ce que les couvertures du dessus de la queue sont dénuées de cette belle tache en forme d'œil, et si courtes qu'elles sont dépassées par les pennes de la queue : tout son plumage sur le dessus du corps est d'un brun-cendré, ainsi que l'aigrette, mais qui a quelques points de vert-doré : la gorge est blanche ; les plumes du cou et de la poitrine sont vertes, et ces dernières sont terminées de blanc.

M. Pluche observe que le *paon* est à la vue ce qu'est le rossignol à l'oreille : cet oiseau, dit-il, l'emporte sur le *coq*, les *canards*, le *martin-pêcheur*, le *chardonneret*, les *perroquets*, le *faisan*, etc. Au milieu de tous ces oiseaux dont la parure est magnifique, on distingue le *paon* ; les yeux se réunissent sur lui : en effet, le *paon*, vu dans son ensemble, est le plus beau



des oiseaux ; il réunit la grandeur , l'élégance dans les formes , l'éclat du plumage : c'est principalement au *paon* qu'on peut appliquer ce qui a été dit des *oiseaux-mouches* et des *colibris* , qu'il semble que la Nature ait broyé en leur faveur les pierres précieuses pour en former des couleurs qui servissent à peindre leur plumage ; aussi richement paré que ces brillans oiseaux , le *paon* les efface tous par sa taille , et il semble que ce soit pour lui que la Nature ait chargé sa palette , tandis qu'elle n'emploie que ce qu'elle a de surabondant pour embellir les oiseaux qui partagent la magnificence de son vêtement. *M. de Buffon* dit , dans son *Histoire Naturelle des Oiseaux* , que si l'empire appartenoit à la beauté et non à la force , le *paon* seroit sans contredit le roi des oiseaux : il n'en est point sur qui la Nature ait versé ses trésors avec plus de profusion ; la figure noble , l'aigrette mobile et légère qui orne sa tête et l'éleve sans la charger , la légèreté et l'élégance de sa taille , sa démarche grave et majestueuse , les couleurs de son corps , les yeux et les nuances de sa queue , l'or et l'azur dont il est revêtu et que de brillans reflets reproduisent sous différens aspects ; cette roue étalée en demi-cercle qu'il promène avec pompe , à pas lents , les ailes baissées et trainantes ; sa contenance pleine de dignité et de fierté , l'attention même avec laquelle il déploie ses avantages aux yeux d'une compagnie que la curiosité lui amène ; tout est singulier et ravissant dans cet oiseau : mais fier de tant d'appas , lorsqu'il voit les yeux toujours fixés sur lui , il marche en face du soleil , se mire dans sa queue , et semble alors bouffi d'orgueil. Tout paroît annoncer que si la Nature a réuni sur son brillant plumage , toutes les couleurs du ciel et de la terre pour en faire le chef-d'œuvre de sa magnificence et en former un tableau unique , il n'ignore point ses avantages.

Tel cet oiseau paroît à nos yeux lorsqu'il se promène paisiblement et seul dans un beau jour de printemps , mais si sa femelle vient tout-à-coup à paroître , continue *M. de Buffon* , si les feux de l'amour se joignant aux secrètes influences de la saison , le

tirent de son repos, lui inspirent une nouvelle ardeur et de nouveaux désirs; alors toutes ses beautés se multiplient, ses yeux s'animent et prennent de l'expression, son aigrette s'agite sur sa tête et annonce l'émotion intérieure, les longues plumes de sa queue déploient en se relevant leurs richesses éblouissantes, sa tête et son cou se renversant noblement en arrière, se dessinent avec grace sur ce fond radieux, où la lumière du soleil se joue en mille manières, se perd et se reproduit sans cesse, et semble prendre un nouvel éclat plus doux et plus moëlleux, de nouvelles couleurs plus variées et plus harmonieuses; chaque mouvement de l'oiseau produit des milliers de nuances nouvelles, des germes de reflets ondoyans et fugitifs, sans cesse remplacés par d'autres reflets et d'autres nuances toujours diverses et toujours admirables: le *paon* ne semble alors connoître ses avantages que pour en faire hommage à sa compagne, qui en est privée sans en être moins chérie; et la vivacité que l'ardeur de l'amour mêle à son action, ne fait qu'ajouter de nouvelles grâces à ses mouvemens qui sont naturellement nobles, fiers et majestueux, et qui dans ces momens sont accompagnés d'un murmure énergique et sourd qui exprime le désir.

Mais ces plumes brillantes qui surpassent en éclat les plus belles fleurs, se flétrissent aussi comme elles et tombent chaque année. Le *paon*, comme s'il sentoit la honte de sa perte, craint de se faire voir dans cet état humiliant, et cherche les retraites les plus sombres pour s'y cacher à tous les yeux, jusqu'à ce qu'un nouveau printemps, lui rendant sa parure accoutumée, le ramène sur la scène pour y jouir des hommages dûs à sa beauté; car on prétend qu'il en jouit, qu'il est sensible à l'admiration; que le vrai moyen de l'engager à étaler ses belles plumes, c'est de lui donner des regards d'attention et des louanges; et qu'au contraire si on paroît le regarder froidement et sans beaucoup d'intérêt, il replie tous ses trésors et les cache à qui ne sait point les admirer.

Le *paon* est originaire des Indes et particulièrement de Guzaratte, des territoires de Barroche, de Cam-

baye, de Brondra, de la côte de Malabar en général ; et des provinces du royaume de Siam. Ce bel oiseau paroît avoir passé de l'Inde dans la partie Occidentale de l'Asie, d'où il a été apporté en Europe : les Européens l'ont porté en Amérique et sur quelques côtes de l'Afrique. Quelques *paons* transportés d'abord en Europe parurent d'une beauté si ravissante, qu'on n'en voyoit que dans les cours des Princes : ces oiseaux mis sous la protection de l'homme, ont multiplié dans tous nos climats ; on les appeloit *oiseaux de Médie, oiseaux de Perse*.

Dans l'Inde même les *paons* sont sauvages : *Tavernier* dit qu'aux environs de Barroche il y a quantité de *paons* dispersés dans les champs par troupes, et qu'ils s'enfuient au travers des broussailles dès qu'ils aperçoivent le chasseur : ils se perchent la nuit sur les arbres ; on en approche avec une espece de banniere où des *paons* sont représentés de chaque côté, on met des chandelles allumées au haut du bâton ; la lumière surprenant le *paon*, fait qu'il alonge le cou jusque sur le bâton, où il se prend dans une corde à nœuds coulans que tire celui qui tient la banniere.

Dans nos contrées un seul *paon* mâle suffit non-seulement à cinq ou six femelles, mais il en a besoin ; il a la lubricité du coq : si on ne lui donne que deux ou trois femelles, il les fatigue par des actes dont la répétition détermine la sortie de l'œuf de l'*oviductus*, avant que la coquille ait eu le temps de se former ; son ardeur le porte quelquefois à attaquer même la *paonne* qui couve, à détruire son nid et à casser ses œufs : les *paonnes* ne paroissent pas avoir moins d'ardeur que les mâles ; privées de leur approche, non-seulement elles n'en pondent pas moins dans la saison, mais pressées par leurs désirs, elles cherchent à les satisfaire ou plutôt à les tromper entre elles, et par les attitudes qu'elles prennent en se roulant sur la poussiere. Lorsque les *paons* sont appariés en nombre convenable au printemps, les femelles pondent peu de temps après avoir été fécondées : la ponte a lieu de trois à quatre jours l'un, elle est de cinq à six œufs dans les climats tempérés, et chaque femelle n'en fait qu'une par an : il paroît, au rap-

port de quelques Voyageurs , que la ponte de ces oiseaux plus féconds dans les Indes , y est de vingt à trente œufs pour chaque femelle ; on sait que dans nos provinces Méridionales la *paonne* pour une seule couvée pond souvent de huit à douze œufs ; ces œufs sont de la grosseur de ceux du dindon , blanchâtres et tacherés de brun ; la femelle cherche naturellement à les déposer dans un lieu caché , où elle les couve quand la ponte est finie ; l'incubation est de vingt-sept à trente jours : il faut avoir soin de mettre de la nourriture à une certaine distance de la couveuse , car si on l'approchoit de trop près , son caractere ombrageux la détermineroit à abandonner ses œufs ; elle recommenceroit une nouvelle ponte et elle prendroit soin de la cacher comme la premiere.

Les petits sont difficiles à élever ; dans nos contrées on les nomme *paonneaux* : on peut faire couver avec succès par une poule ordinaire les œufs de *paon* : on observe que jusqu'à ce que les petits soient un peu forts , ils portent mal leurs ailes , les ont traînantes et n'en connoissent pas encore l'usage : dans ces commencemens on prétend que la *paonne* prend tous les soirs sur son dos ses petits et les porte l'un après l'autre sur la branche où ils doivent passer la nuit , et que le lendemain matin elle saute devant eux du haut de l'arbre en bas , pour les inviter à la suivre et les accoutumer à faire usage de leurs ailes : lorsqu'ils ont quarante jours d'âge ou environ , l'aigrette commence à leur pousser ; ils sont malades alors , comme les dindonneaux lorsqu'ils poussent le rouge ; ce n'est que de ce moment que le *paon* les reconnoit pour les siens ; car tant qu'ils n'ont point d'aigrette il les poursuit comme des oiseaux étrangers à son espece. Ce n'est guere qu'à sept mois qu'il convient de les abandonner dans la basse-cour avec les autres oiseaux et de les laisser coucher sur les perchoirs auxquels il faut les accoutumer ; s'ils passaient la nuit à terre , l'humidité leur seroit très-nuisible ; les perchoirs doivent être en plein air et seulement à l'abri de la pluie : devenus adultes , ces oiseaux sont robustes , il leur faut un vaste espace ; ils se plaisent sur les lieux les plus élevés ; car quoique d'après

l'étendue de leurs ailes il semble qu'ils ne devraient avoir qu'un vol bas et pesant , cependant ils s'élevent très-haut ; ils volent avec assez de rapidité , et ils font en l'air des trajets considérables. M. *Mauduyt* dit que la grandeur de leur queue peut , dans certaines circonstances , être un obstacle , comme lorsque l'air est agité et sur-tout que le vent est contraire ; mais quand l'air est calme , cette surface étendue et légère ne peut que rendre leur vol plus facile ; et peut-être , continue le même Observateur , est-ce à cet usage utile qu'est destiné par la Nature cet appareil , dans lequel nous ne voyons communément qu'un objet de pompe et de luxe. Ces oiseaux passent pour vivre environ vingt-cinq ans et ne sont féconds qu'à la troisième année ; ce n'est qu'à la seconde que les mâles prennent les longues plumes qu'on a coutume de regarder comme leur queue.

Ces oiseaux auxquels nous avons prêté des sentimens de vanité , que nous avons taxés d'être fiers de leur beauté , ont contre eux quelques défauts ; ils se rendent maîtres dans les basse-cours ; ils y sont même tyrans , et souvent ils maltraitent les volailles ; ils dégradent les combles sur lesquels ils aiment à s'élever , et ils dévastent les vergers et les potagers dont les fermetures sont trop basses pour leur en fermer l'entrée ; ils ont encore l'inconvénient d'un cri aigu , désagréable , perçant , qui se fait entendre de très-loin , et qu'ils répètent souvent dès le lever de l'aurore et même dans la nuit ; c'est d'après ce cri importun , sa démarche piaffante et la ravissante beauté de son plumage , qu'on a dit du paon : *Angelus est pennis , pedè latro , voce gehennus*.

Les Romains , dans le temps où les richesses les avoient corrompus , élevoient les paons pour les servir sur leurs tables , comme un mets rare et d'un grand prix ; ils employoient leurs œufs aux mêmes usages , et il paroît que la vanité ou le caprice , plus que le goût , attachoiënt de la valeur à cet aliment ; car la chair du paon est dure , sèche , difficile à digérer : en Médecine elle est estimée par quelques-uns bonne contre le vertige , et les bouillons qu'on en fait passent pour diurétiques : ses œufs sont propres à remédier à

la goutte vague , et la fiente de cet oiseau , prise à la dose d'un à trois scrupules , est , dit-on , un spécifique contre l'épilepsie : la Médecine moderne a raison de bannir de tels remedes. Aujourd'hui nous nourrissons les *paons* comme des animaux précieux par leur beauté ; et à cet égard on peut les regarder comme l'ornement des basse-cours : leurs plumes servent à la parure des Dames ; elles concourent quelquefois à l'ornement de leurs coiffures ; on en garnissoit jadis l'extérieur des manchons : nous avons vu un parasol qui en étoit richement orné en festons , etc.

PAON ( papillon ). On donne aussi ce nom à de très-beaux *papillons* , tant de jour que de nuit , sur les ailes desquels sont figurés des yeux chatoyans semblables à ceux de la queue du *paon*. Voyez l'article CHENILLES A TUBERCULES , pour l'histoire du *paon de nuit* ; et l'article CHENILLE ÉPINEUSE , pour l'histoire du *paon de jour*. Voyez aussi ŒUF DE PAON.

PAON BLANC. Cette espece , dit M. Mauduyt , passe pour être originaire des contrées Septentrionales de l'Europe , où elle paroît former une race constante et devenue sauvage. *Frisch* assure qu'il vient assez communément des pays du Nord en Allemagne , des *paons blancs* en hiver : quel que soit le berceau de cette race , il paroît que transportée dans les contrées Méridionales de l'Europe , elle conserve la blancheur de son plumage , si l'on n'accouple que des individus qui se ressemblent ; mais si l'on apparie des *paons blancs* et des *paons* ordinaires , le produit est un oiseau dont le plumage est mêlé , et l'on donne à cette variété ou race croisée le nom de *paon panaché* , en latin *Pavo varius*. Le *paon blanc* a tout le plumage d'un blanc de neige , avec le brillant et le moëlleux de la soie : l'empreinte des taches sur l'extrémité des plumes de la fausse queue se marque par des ondes et des ombres , comme on en voit sur des étoffes moirées. M. Mauduyt dit qu'en 1783 une paire de *paons* ordinaires a produit à Genzilli près Paris , quatre petits , dont deux avoient le plumage du pere et deux étoient entièrement blancs , et cependant il n'y avoit aucun *paon blanc* ni dans l'endroit ni dans les environs ; ainsi la race des *paons blancs* n'est

pas essentiellement originaire des climats du Nord. L'espece de *paon panaché* participe plus ou moins de l'espece pure et de la race secondaire ou variété ; mais communément il n'a de blanc que sur le corps, et la fausse queue a seulement des taches moins nettement formées et d'un coloris bien moins brillant. Ces deux variétés sont aujourd'hui assez rares en France.

PAON CÉLESTE. *Voyez VANNEAU.*

PAON DE LA CHINE. *Voyez ÉPERONNIER.*

PAON (petit) de Malacca. A de légères différences près c'est le même oiseau que l'*éperonnier*. *Voyez ce mot.*

PAON DE MARAIS ou DE MER. *Voyez OISEAU DE COMBAT.*

PAON - FAISAN de la Chine, d'*Edwards*. *Voyez ÉPERONNIER.*

PAON DU JAPON, de M. *Brisson*. *Voyez SPICIFERE.*

PAON DES ROSES (petit). Oiseau connu à Cayenne sous ce nom. *Voyez CAURALE.*

PAON SAUVAGE (petit). *Voyez VANNEAU.*

PAON DU THIBET de M. *Brisson*, *Pavo Tibetanus*. *Voyez CHIN-QUIS.*

PAON MARIN ou PAON DE MER. Petit insecte observé dans les mers de Ceylan par M. *Godcheu* : le corps de ce petit insecte est d'une forme alongée ; il porte sur sa tête deux cornes terminées par quelques nervures très-déliées. Lorsqu'on observe cet insecte au microscope, on voit sa queue ornée d'un panache singulier ; elle se termine en deux branches, de chacune desquelles sortent quatre véritables plumes couleur de rose, qui contrastent avec la couleur verdâtre de son corps. *Consultez le Tome III des Mémoires présentés à l'Académie Royale des Sciences.*

PAON MARIN ou PAON DE MER, *Labrus pavo*, Linn. ; Hasselq. ; *Labrus pulchrè varius*, *pinnis pectoralibus rotundatis*, Arted. ; *Turdus perbellè pictus* ; an *Pavo Salviani* ? Willughb. ; à Rome, *Papagallo*. Poisson du genre du *Labre* ; il se trouve dans la Méditerranée : la beauté et la variété de ses couleurs l'ont fait comparer au paon dont on lui a donné le nom.

Suivant *Willughby*, ce poisson a presque toute la mâchoire de dessous d'un beau bleu ; le pourtour de la tête et les opercules des ouïes offrent un grand nombre de traits de la même teinte : le dos est d'un fond brun, orné de quatre ou cinq lignes bleues longitudinales ; la couleur du ventre est mêlée de jaune-safrané et de rougeâtre : les iris offrent des reflets de minium, de brun et de jaune-doré : le devant de la nageoire dorsale jusqu'au dixième rayon, est d'un bleu d'indigo, à l'exception du bord qui est jaune ; le reste de la même nageoire est rouge vers la base, jaune vers le sommet, et tacheté de bleu sur l'espace intermédiaire, avec des reflets verdâtres ; à chaque rayon épineux de cette nageoire est joint un autre rayon mou, et qui s'élève davantage : tous ces rayons flexibles, placés alternativement entre les épineux, restent presque parallèles au dos, lorsque le poisson déploie sa nageoire ; ils sont tous de couleur bleue : les nageoires pectorales sont courtes, arrondies et à peu près de la même couleur du dos, avec de légères teintes de jaune et de rouge ; les abdominales sont d'une couleur d'incarnat, et les extrémités de leurs premiers rayons sont bleues : la partie moyenne de ceux de derrière est d'un jaune brillant ; le haut de la nageoire de l'anus est d'un bleu clair ; les autres parties offrent du rouge et du jaune de safran : la queue est totalement de couleur bleue.

PAON MARIN OU PAON DE MER, *Sparus saxatilis*, Linn. ; *Sparus rostro plagio plateo, rufescens, maculâ nigrâ, iride albâ, ad caudam subrotundam*, Gronov. Ce poisson est du genre du *Sparus* : il se trouve près de la côte de Surinam : il a vers la naissance de la queue une belle tache noire, cerclée de blanc, ce qui lui donne une sorte de ressemblance avec les taches œillées que l'on voit sur le plumage du paon ; il y a aussi une grande tache noire de chaque côté, auprès des opercules des ouïes, et beaucoup de petites taches, les unes noires, d'autres blanches, disséminées sur les nageoires : le corps est roussâtre, mais d'une teinte plus foncée sur le dos, et plus pâle sur le ventre. La tête, dit *Gronovius*, est presque



aussi large que le corps : l'ouverture de la gueule est très-ample ; la mâchoire inférieure dépasse un peu celle de dessus ; toutes deux sont garnies de beaucoup de petites dents fort serrées entre elles : les yeux sont grands , arrondis et recouverts d'une membrane lâche ; les narines n'ont chacune qu'une très-petite ouverture : le corps est épais , mais comprimé par les côtés ; le dos voûté ; le ventre , arrondi ; les lignes latérales sont parallèles à la forme du dos ; les écailles , petites , tuilées et âpres au toucher ; toutes les parties du poisson en sont garnies , excepté entre les yeux et au-dessous la tête : la nageoire dorsale , qui est fort longue , a trente-un rayons dont les sept premiers épineux , les suivans , mous et rameux ; les pectorales en ont chacune dix-sept , rameux ; les abdominales , chacune six ; celle de l'anus en a onze dont les trois premiers épineux ; celle de la queue , qui est un peu arrondie , en a dix-sept.

PAONNE. C'est la femelle du *paon*. Voyez *ce mot*.

PAOUROU. C'est le *milandre*. Voyez *ce mot*.

PAPAICOT. Arbre des Isles de l'Amérique , qui ne pousse aucune branche , et dont les feuilles qui ressemblent à celles du figuier regnent le long du tronc , et font au sommet une espèce de couronne : il porte sous ses feuilles des fruits orangés , de la grosseur d'une poire de coing , dont la chair est semblable à celle du melon , mais doucereuse et fade. On dit que dans l'isle de la Guadeloupe ils deviennent aussi gros que nos plus beaux melons. Le *papaicot* n'est peut-être qu'une sorte de *papayer*. Voyez *ce mot*.

PAPANGAI. Voyez CONCOMBRE à angles tranchans.

PAPAROI. Nom donné à une espèce de *grenadier* à fleurs doubles. Voyez les mots *GRENADIER* et *BALAUSTIER*.

PAPAS. Voyez *BATATTE*.

PAPAYER OU PAPAÛ , *Papaya* , Hort. Malab. ; *Pinoguacu*. C'est le *carica* , *ababaya* des Caraïbes. Arbre de l'Amérique et des Indes Orientales , dont on distingue deux espèces , l'une mâle et l'autre femelle. La première , dit *Feuillée* , ne porte que des fleurs sans fruits , et la seconde ne fructifie point sans être fécondée par la première , ainsi qu'on l'a

remarqué dans les *papayers* qui ont fleuri dans les serres chaudes du Jardin du Roi, et qui étant tous de l'espece femelle n'ont point fructifié à défaut de mâles. *Pison* assure cependant que chaque individu porte des fleurs et des fruits, sans avoir besoin l'un de l'autre. La différence qu'on y remarque est que l'espece appelée mâle a les feuilles moins grandes que la femelle, et qu'elle est commune dans les forêts. L'espece femelle y est plus rare et se cultive dans les jardins; plus de la moitié inférieure de la tige dans l'une et l'autre espece est sans feuilles (le reste en est garni tout autour), sans branches et couverte d'une écorce cendrée. Peut-être que ces différences ou cette distinction de sexe dans les *papayers* ne proviennent que de leur fécondité, considérés les uns comme sauvages, les autres comme cultivés.

Le PAPAYER MALE, *Pinogacu mas*, croît à la hauteur de quinze à vingt pieds: sa racine est pivotante, blanchâtre, aqueuse, d'une odeur et d'une saveur désagréables; sa tige est nue, d'environ un pied de diametre, pleine et solide vers la base, creuse par en haut, divisée intérieurement par des cloisons charnues et blanchâtres; son écorce moyenne est épaisse, verdâtre, revêtue d'une pellicule cendrée: ses feuilles sont partagées en cinq, sept ou neuf lanieres qui sont elles-mêmes profondément découpées, sans dentelure; chaque découpeure est terminée en pointe: ces feuilles sont d'un vert foncé en dessus, pâles en-dessous, tendres, lisses, de dix-huit à vingt pouces de diametre, portées sur des pétioles longs de deux à trois pieds, creux, verdâtres: les fleurs sont composées d'un calice monophylle, divisé en cinq parties oblongues; d'une corolle monopétale, divisée jusqu'à la base en six feuilles blanchâtres, d'une odeur douce, attachées jusqu'au nombre de soixante sur un pédicule grêle, flexible, long de deux à trois pieds, portées sur un petit calice d'un vert foncé: le centre est occupé par dix étamines dont les antheres sont oblongues et jaunâtres; ces fleurs n'ont pas de pistil; lorsqu'elles ont répandu leur poussiere fécondante, elles tombent et ne laissent après elle aucun fruit.

Le PAPAYER FEMELLE, *Pinogvacu femina*, que l'on cultive dans les jardins au Brésil, aux Isles Antilles et aux Indes Orientales, est un peu plus élevé; il ressemble au *papayer mâle* par sa racine; son tronc et ses feuilles sont bien plus grandes. Lorsque cet arbre est voisin d'un *papayer mâle*, il porte des fleurs et des fruits: ses fleurs qui croissent immédiatement sur la tige sont grandes comme celles du glayeul, composées de cinq pétales blancs et d'une odeur de muguet, pointues, environnées d'un calice à cinq pointes, qui est porté sur un pédicule très-court: l'ovaire occupe le milieu de la corolle; il porte un style terminé par cinq stigmates, et devient un fruit que l'on nomme *papaye* et qui est suspendu au haut de la tige, près de l'endroit où les pétioles des feuilles prennent naissance: ce fruit a la figure et la grosseur d'un melon médiocre, dont l'écorce est verdâtre d'abord et jaunâtre ensuite, marqué ou divisé en plusieurs côtes, rempli d'une pulpe succulente; d'une saveur douce, d'une odeur aromatique; cette pulpe contient un suc presque laiteux, d'un goût un peu fade, qui la rend moins exquise que la chair du melon; on s'en sert pour effacer les taches de la peau produites par la chaleur du soleil: le milieu de la chair est d'un beau jaune et offre une grande cavité formant une espèce de pentagone, remplie d'une substance fongueuse et de cinq rangées de graines ou semences ovoïdes, rudes, noirâtres, cannelées, enveloppées séparément dans une membrane blanchâtre, transparente, grosses comme des graines de coriandre, blanchâtres en dedans, d'un goût aigrelet. Chacune de ces semences mises en terre produit, dit-on, dans l'espace d'une ou deux années, un *papayer* portant fruit; mais sa durée n'est que de quatre ou cinq ans, après quoi sa sommité se pourrit et fait pourrir le reste de l'arbre. *Lémery* dit que, quoique ce fruit soit très-bon étant mangé cru comme le melon, il est encore meilleur quand il a été cuit avec de la viande, ou confit en marmelade avec du sucre et de l'écorce d'orange: c'est un bon stomachique; ses semences sont estimées propres pour le scorbut, diurétiques et hystériques.

On lit dans la *Maison Rustique de Cayenne*, que les semences du *papayer* commun, dont les Créoles mangent le fruit, ont un goût de poivre; qu'un scrupule de ces semences en poudre, pris intérieurement pendant quelques jours, fait mourir les vers.

Le fruit du *papayer* sauvage ne se mange point. Cet arbre est plus gros que le *papayer* ordinaire, et il ne rapporte des feuilles qu'au haut de la tige. Il n'est pas rare de rencontrer vers le pied de ces arbres de petits serpens cachés, que les Portugais appellent *Cobra de capello*.

*Papaya fructu maximo, cucumeris effigie*, Plum. Ess. p. 91, Grosse papaye; *Fructu melopeponi effigie*, Plum., Papaye commune; *Ababai* des Caraïbes, Grosse papaye; *Aleulé* ou *Alélé* des Caraïbes, Petite papaye.

PAPE. C'est le *verdier* de la Louisiane, dit vulgairement le *pape*, *Chloris Ludoviciana*, vulgò *Papæ dicta*. C'est le *pinson de trois couleurs* de Catesby, *Fringilla tricolor*. Le *pape* est un oiseau propre à l'Amérique Septentrionale; il a la tête et le dessus du cou d'un bleu-violet éclatant, le haut du dos et les plumes scapulaires d'un vert nué de jaunâtre, le bas du dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue et tout le plumage inférieur d'un beau rouge, ainsi que le tour des yeux; les ailes offrent sur leurs couvertures du brun-roussâtre et du vert sombre; la plupart des plumes des ailes sont bordées de rouge; les plumes de la queue sont d'un brun-rougeâtre; le bec est gris-brun; les pieds et les ongles sont bruns. Les jeunes mâles portent la livrée de leur mère; tout le plumage supérieur est d'un vert sombre; l'inférieur, d'un vert-jaunâtre, terne et décoloré.

Ces oiseaux ont deux mues par an; le plumage de la femelle est toujours le même, et les mâles prennent en hiver celui de la femelle.

Il y a dans cette espèce une variété dans laquelle, dit M. *Mauduyt*, le mâle n'a qu'une tache d'un rouge foible sur la poitrine, et tout le dessous du corps d'un jaunâtre pâle et décoloré. Ces oiseaux sont fort communs à la Louisiane, à la Caroline et au Canada, sur-tout en été. On en a souvent apporté de vivans en France; on les nourrit de millet et de graine d'*alpiste*; leur chant est très-foible,

PAPECHIEU de *Belon*. C'est le *vanncau*, Voyez *ce mot*.

PAPEGAI ou PAPEGAUT. Noms que dans l'ancien langage on donnoit aux *perroquets*. Le grand *papegai* ou le grand *papegaut* de *Belon*, est le *jaco*; Voyez *ce mot*. M. de *Buffon* s'est servi du nom de *papegai*, pour désigner les *perroquets* du nouveau Continent, qui répondent par leur forme aux *perroquets* proprement dits de l'ancien; et il dit que les *papegais* sont en général plus petits que les *perroquets* surnommés *amazonnes*, et ils en diffèrent ainsi que les *criks*, en ce qu'ils n'ont pas de rouge dans les ailes.

PAPEGAI A BANDEAU ROUGE. C'est le *perroquet* de Saint-Domingue, *pl. enl. 792*. Il est moins grand que le *jaco*: excepté le bandeau rouge qu'il a sur le front, quelques nuances d'un rouge terne sur les côtés de la poitrine, du bleu-violet sur le bord des grandes penes des ailes, tout son plumage est d'un vert sombre, et même terminé de noirâtre sur le corps; le bec est de couleur de chair; les pieds sont gris; ce *perroquet* ne parle pas bien.

PAPEGAI A TÊTE AURORE. M. du *Pratz* dit que son plumage est d'un beau vert-céladon; mais sa tête est coiffée de couleur aurore qui rougit vers le bec et se fond par nuances avec le vert du côté du corps; il apprend difficilement à parler, et quand il le sait il en fait rarement usage. M. *Mauduyt* dit que ce *papegai* est la *perriche à tête jaune* de la Louisiane, représentée *pl. enl. 499*, sous le nom de *perruche de la Caroline*.

PAPEGAI A TÊTE BLEUE de la Guiane, *pl. enl. 247* et *384*. C'est le *perroquet vert facé de bleu*, d'Edwards. C'est peut-être le plus triste et le plus stupide des *perroquets*: son existence semble ne consister qu'à manger et à digérer; il est à peu près de la grosseur d'une tourterelle: la tête et la gorge sont d'un bleu-violet; une tache noire sur chaque oreille; le reste du plumage supérieur est d'un vert brillant, mais bordé de violet-bleu à l'occiput, et de noirâtre sur le cou et le dos; le devant du cou est violet; la poitrine, verte; le ventre, les côtés et les cuisses sont d'un vert nué de jaune; les couvertures du

dessous de la queue, rouges, terminées les unes de bleu clair, les autres de vert-jaunâtre; les plumes de la queue sont terminées de bleu; l'iris est orangé; le bec, cendré-noirâtre, marqué de chaque côté d'une tache rouge: les ongles sont noirâtres; les pieds, couleur de chair.

**PAPEGAI A VENTRE POURPRE.** C'est le *perroquet à tête bleue* de la Martinique, de M. Brisson; le *perroquet à ventre pourpre* de la Martinique, des *pl. enl.* 548. Ce *papegai* est assez commun: il apprend à parler passablement; il est de la grosseur du jaco: tout le plumage supérieur est d'un vert foncé et bordé de noir, excepté au croupion; le ventre est varié de rouge et de vert; le front est blanc; le dessus de la tête, d'un cendré-bleu; les cuisses sont d'un vert-bleu; les ailes offrent beaucoup plus de bleu que de vert; la queue est d'un vert-jaune en dessous, et offre en dessus du vert, du rouge, du jaune et du bleu: les yeux sont cerclés d'une peau blanche; le bec est blanchâtre; les pieds sont gris; les ongles, bruns.

**PAPEGAI BRUN.** C'est le *perroquet* de la Nouvelle-Espagne, de M. Brisson; le *perroquet brunâtre*, d'Edwards. Il est de la grosseur d'un pigeon: le plumage supérieur est d'un vert-brun, mais les joues, le dessus du cou et le croupion sont verdâtres; la gorge est bleue; le devant du cou et le dessous du corps sont d'un cendré-brunâtre: les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau rouge; celle du dessus, ainsi que les supérieures et les plumes des ailes, sont vertes, excepté les plumes les plus près du corps; celles-ci sont bordées de jaune: la queue est verte, et la plume la plus extérieure de chaque côté est bordée de bleu: la peau qui entoure les yeux est d'un gris-blanc; le bec, jaune à sa base, noir dans le milieu de sa partie supérieure, et d'un beau rouge dans le reste: les ongles sont noirs; les pieds, de couleur plombée.

**PAPEGAI DE PARADIS.** C'est le *perroquet jaune* de l'isle de Cuba, de M. Brisson, *pl. enl.* 336; le *perroquet du paradis* de Cuba, de Catesby. Il est presque de la grosseur du jaco: le plumage supérieur est d'un jaune vif, et chaque plume est bordée de rouge

à son extrémité : la poitrine , les côtés et les cuisses sont jaunes ; le reste du plumage inférieur est d'un rouge vif , ainsi que l'iris ; le bec et les pieds sont blancs ; c'est aussi la couleur des grandes pennes des ailes , car les moyennes sont jaunes , ainsi que celles de la queue ; cependant les latérales des deux du milieu sont rouges dans les deux derniers tiers de leur longueur.

PAPEGAI MAILLÉ. C'est le *perroquet maillé* de Cayenne , *pl. enl. 526*. Ce *papegai* , dit M. Mauduyt , a beaucoup de rapport avec le *perroquet varié* qui appartient à la famille des *perroquets* de l'ancien Continent. Voyez PERROQUET MAILLÉ et PERROQUET VARIÉ.

PAPEGAI VIOLET. C'est le petit *perroquet noirâtre* , d'Edwards ; le *perroquet varié* de Cayenne , des *pl. enl. 408*. M. Mauduyt soupçonne que ce *perroquet* est une variété , ou peut-être la femelle , ou un jeune de l'espece appelée ci-dessus *papegai à tête bleue* de la Guiane ; il est de la même contrée , de la même grandeur , et ses couleurs ne sont pas nettes et décidées.

PAPIER DU NIL , *Papyrus Nilotica*. C'est , selon Lémery , une plante qui ressemble au *souchet*. Ses tiges croissent à la hauteur de neuf à dix pieds ; elles sont grosses , de couleur pâle ou cendrée : ses feuilles sont longues comme celles du roseau : ses fleurs sont à plusieurs étamines , disposées en bouquet aux sommets des branches , comme dans le *souchet* : ses racines sont grandes , grosses , ligneuses , nouées , d'une odeur et d'un goût foibles. Cette plante croît en Égypte le long du Nil et en Sicile ; les Anciens en séparaient l'écorce et la polissoient pour leur servir de papier à écrire. Le même Auteur ajoute que ses feuilles étoient autrefois employées par les Chirurgiens pour faire suppurer et pour déterger les ulceres.

Nous avons sur le *papier du Nil* une Dissertation très-savante , par feu M. le Comte de Caylus ; dans laquelle cet Académicien , aussi éclairé que bon citoyen , prouve que le *papyrus* ou *papier d'Égypte* , dont il est si souvent fait mention dans les Ouvrages

modernes ;

modernes , et qui a servi à nous transmettre les Auteurs anciens , est une matiere encore assez neuve pour être examinée de nouveau. A l'aide des idées que les Auteurs anciens lui ont données , et des secours qu'il a tirés d'un des plus grands Botanistes de l'Europe ( *M. de Jussieu* ) , *M. de Cuytus* a discuté ce que *Guilandin* et *Pline* avoient dit sur le *papyrus*. L'on voit que cette plante naît dans les marais de la basse Égypte , ou même au milieu des eaux dormantes que le Nil laisse après son inondation : sa racine est tortueuse , rampante et de la grosseur du poignet : la tige est triangulaire et ne s'éleve pas à plus de sept à neuf coudées ; elle est remplie d'une substance fongueuse ; elle va toujours en diminuant et se termine en pointe. Cette espece d'arbrisseau porte une chevelure , un panache en parasol et un épi qui forme un thyrses. Ses feuilles qui sortent immédiatement de la racine ressemblent à celles du *sparganium* ou *ruban d'eau*. Les habitans du pays mangent la partie inférieure et succulente de la tige ; mais on a cessé de faire du papier avec le *papyrus*.

Ainsi le *papyrus* ou *berd des Égyptiens* , est une plante aquatique , qu'il ne faut pas confondre avec le figuier d'Adam appelé *musa* ; c'est le *Cyperus Niloticus* , vel *Syriacus maximus* , *papyraceus* , lequel paroît être le même que le *sanga-sanga* qui croît à Madagascar , dans la riviere que les Malgaches appellent *Tartas* , et qui est voisine de Foulepointe : on y emploie l'écorce du *papyrus* pour faire des nattes , des cordes pour les filets , et des cordages pour les bateaux de pêche ; ils en font aussi des voiles. On soupçonne aussi que le *papero* de Sicile est une espece de *papyrus*. Les habitans du Nil employoient les racines de *papyrus* pour brûler et pour faire différens vases à leurs usages. On entrelaçoit la tige en forme de tissu pour construire des barques que l'on goudronnoit ; et de l'écorce intérieure ou *liber* on faisoit des voiles , des nattes , des habillemens , des couvertures de lit et pour les maisons , des cordes , des especes de chapeaux et du papier à écrire. Ce papier étoit anciennement appelé *sacré* ou *hiératique* ; il ne servoit que pour les livres de la Religion Égyptienne. Porté à Rome et



différemment préparé, lavé, battu et lissé, ce papier prit le nom d'*Auguste*, de *Livie*, même celui du Papetier *Fannius* qui excella dans l'art de préparer et de coller le papier.

Le papier se préparoit en Égypte avec les fortes tiges du *papyrus* : à l'aide d'une aiguille on en séparoit les membranes circulaires ; on les divisoit en vingt lames fort minces : on les étendoit sur une table et on les arrosoit avec de l'eau ; on les faisoit dessécher ainsi au soleil, puis on les croisoit en différens sens et on les mettoit à la presse. On faisoit aussi du papier avec les feuilles. On appeloit *papier lénéotique* l'espece de gros papier *emporétique*, qu'on faisoit avec les parties qui touchoient de plus près l'écorce du *papyrus* ; car le beau papier étoit fait avec la matiere qui est au-dessous de l'écorce, et formé de la lame qui la touche immédiatement. Il étoit très-léger, comme calandré, et d'une assez mauvaise odeur ; mais il se perfectionna sous l'Empereur *Claude*.

Après avoir détaché et enlevé l'écorce de la tige de cette plante, on employoit encore la partie intérieure moëlleuse et spongieuse, pour en faire les mèches des flambeaux qu'on portoit dans les funérailles, et qu'on tenoit allumés tant que le cadavre restoit exposé. *Antipater* dit que ces mèches de *papyrus* étoient enduites de cire ; au reste, elles ressembloient assez à cette mèche de *jonc* que nous avons vu il y a quelques années à Paris, et qu'on présenteoit aux passans, en la décorant du titre de *mèche perpétuelle*. Tel est l'extrait du Mémoire de *M. de Caylus*. Mais il y a trop à perdre de ne pas lire cette Dissertation en entier, elle renferme les recherches les plus instructives.

L'usage du papier d'*Égypte* paroît avoir succédé à celui de plusieurs autres substances, dont se sont servis les Anciens pour se communiquer leurs idées lorsqu'ils étoient éloignés les uns des autres, pour conserver le souvenir des faits et immortaliser les hommes ; car on écrivoit sur la pierre, sur des peaux d'habillement, sur des tablettes de cire, sur des coquilles, sur des métaux, sur l'écorce intérieure des arbres (*corticea charta*), ce que font encore quelques habitans de l'Amérique, sur des boyaux, sur l'ivoire,

sur l'écaille de tortue , sur les feuilles de palmier , sur l'amianté préparé , sur la toile de lin et de coton , et ensuite sur du parchemin , etc. On lit dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences* , année 1751 , qu'avant l'invention de notre papier , on en faisoit en Orient avec des chiffons de toile de coton ; et avant celui-ci , les Égyptiens préparoient la deuxième écorce d'une espèce de chiendent , connu aussi sous le nom de *papyrus* , dont ils tiroient du papier , et dont le nôtre a retenu le nom. Quelques-uns disent que l'époque du papier de chiffon est de 1470 , mais M. de Haller observe que cette époque est plus ancienne. Coster , dit-il , imprimoit en 1440 sur du papier de chiffon , et on a des titres même beaucoup plus anciens.

Les Japonais font leur papier avec l'écorce de *canschy* ou *kaadsy* , arbre très-gros qui ressemble au mûrier , et qui croît dans leur pays. Voici comment ils s'y prennent. On coupe l'arbre rez terre ; il continue à pousser de petits rejetons : quand ils sont de la grosseur du doigt on les coupe , on les fait cuire dans un chaudron jusqu'à ce que l'écorce s'en sépare , on sèche cette écorce et on la remet cuire encore deux fois , en remuant continuellement , afin qu'il s'en forme une espèce de bouillie ; on la divise et on l'écrase encore plus dans des mortiers de bois ; on met cette bouillie dans des boîtes carrées , sur lesquelles on met de grosses pierres pour en exprimer l'eau : on porte la matière sur des formes de cuivre , et on procède de la même manière que font les Papetiers.

On trouve de temps immémorial du papier chez les Chinois , et de très-beau : ils y employoient le chanvre , le coton , les fines écorces d'arbres , dont la principale est celle du bambou. Le P. Parennin en a envoyé de plus de quarante sortes , toutes curieuses par quelques circonstances particulières. Leur papier est doux et uni , d'une grande beauté , fort , et les feuilles sont d'une grandeur à laquelle toute l'industrie de nos ouvriers n'a encore pu atteindre. Souvent on l'appelle papier de soie , quoiqu'on y emploie rarement les chiffons de soie. On sait que les chiffons sont débarrassés , par les lessives , de la partie spongieuse

nommée *parenchyme* ; mais on n'auroit pas cru que la filasse simplement battue pût produire une pâte dont on a formé un *papier* assez fin , et qui paroît se perfectionner. Il est plus que probable que les filasses d'aloès , d'ananas , de palmier , d'ortie , et d'une infinité d'autres plantes ou arbres , même la chenevotte du chanvre , seroient susceptibles de la même préparation. Nous ne sommes point aussi riches en plantes et en arbres , dont on puisse détacher les fibres ligneuses , que les Indiens de l'un et de l'autre hémisphère. Nous avons cependant l'*aloès* sur certaines côtes. En Espagne on a une espece de graminée appelée *sparte* qu'on fait rouir pour en tirer la filasse , et dont on fabrique ces cordages que les Romains appelloient *sparton* ; on en pourroit donc tirer du *papier*. Voyez SPART. On voit plusieurs titres anciens écrits sur du *papier de jonc* , aux archives de la Cathédrale de Vicque en Espagne. Nous avons dans notre Cabinet plusieurs écorces intérieures du *bouleau* de Canada , lisses , fines , taillées en papier à lettres , et aussi souples. On écrit dessus ce papier comme sur du parchemin. M. Guettard a fait du *papier* avec nos orties et nos guimauves des bords de la mer ; et il ne désespere pas qu'on n'en puisse faire avec quelques-unes de nos plantes et de nos arbres même , sans les réduire en filasse. Le raisonnement qui avoit conduit cet Académicien à fabriquer du *papier* immédiatement avec la filasse , lui a fait essayer d'en faire avec du coton , à l'exemple des Chinois , et il a réussi. Il vouloit s'assurer si ce duvet étranger donneroit une bonne pâte , pour travailler avec plus de sûreté sur le duvet de nos chardons , et sur celui de l'apocin de Syrie , qui quoique étranger , vient bien chez nous. Enfin M. Guettard , dont le zèle et la sagacité sont très-connus , a voulu nous faire voir les avantages que nous pourrions tirer à cet égard d'une infinité de substances que nous rejetons comme inutiles : on en trouve le détail dans son Mémoire , et dans le *Journal Economique* , mois de Juillet et d'Août 1751 , ou dans un Ouvrage de sa composition qui a pour titre : *Mémoires sur différentes parties des Arts et des Sciences* , vol. I , p. 227. MM. de Réaumur , Gleditsch ,

*Schæffer* et *Séba* ont donné aussi de bonnes observations sur le papier de notre pays. *M. de Haller* observe que *M. Schæffer* a employé un grand nombre de plantes pour en faire du papier, en y ajoutant une certaine portion de chiffons, et il y en a eu qui ont très-bien réussi. Voyez à l'article PEUPLIER. Il paroît démontré par les essais de *M. Schæffer*, que la fibre végétale, en général, seroit toujours susceptible par les préparations de l'art, d'acquérir assez de finesse et de liant pour former un tissu tel que le papier et le carton. On a fait en Angleterre du papier avec des navets, des panais, des feuilles de choux, etc. Consultez *Houghton*, *Collections*, n.º 360, *Tome II*, page 418.

À l'égard du papier *Européen*, qui est notre papier ordinaire, on le fait avec de vieux drapeaux ou chiffons de linge de chanvre ou de lin, blanchis, hachés et brisés au moulin en parties très-menues, humectées avec de l'eau, et tellement délayées, qu'elles ne paroissent que comme une eau remplie de petits flocons visqueux et collans. On leve cette liqueur par parties, prenant toujours la superficie avec un châssis garni de fils de laiton très-serrés, et qui est de la grandeur de la feuille qu'on veut faire. On met ensuite égoutter ces feuilles; on les passe à la colle, pour que le papier destiné à l'écriture et à l'impression ne boive point, et enfin on le met en presse. Le papier gris ou brouillard n'a point été collé; il est fait de chiffons plus grossiers, moins lavés, etc.; il boit les liqueurs, sert même à les filtrer. Le papier bleu a reçu la teinture du tournesol. Le papier marbré de diverses couleurs se fait en appliquant une feuille de papier sur différentes couleurs détrempées dans de l'huile, et mêlées avec de l'eau qui en empêche la liaison; et selon la disposition ou l'arrangement qu'on donne ensuite à ces couleurs, on forme, dit *Lémery*, des ondes et des panachures.

Presque tout le papier d'*Hollande* a la finesse, le corps, la blancheur, le lissé et le poli ou le luisant au-dessus du nôtre (on doit cependant distinguer aujourd'hui le papier d'*Annonay*); ce qui dépend de la pureté de l'eau, du choix des chiffons et de plusieurs

autres circonstances. On a encore l'art d'amincir le papier par la presse et à coups de marteau. Voyez le *Dictionnaire des Arts et Métiers*.

Quelques personnes ont reconnu que quatre feuilles de papier fin, coupées par morceaux et bouillies dans une pinte de lait de vache jusqu'à ce que le papier soit réduit en bouillie, donnoient une boisson qui filtrée au travers d'un linge et édulcorée avec le sucre, étoit spécifique pour la dysenterie. C'est de la colle du papier que dépend la principale vertu de ce remède.

PAPIER FEUILLE D'ARBRE. Nom donné à la feuille de l'arbre de la Nouvelle-Espagne, et mieux encore à celle d'un Palmiste. Voyez ces mots.

PAPIER FOSSILE. Voyez à l'article CUIR FOSSILE.

PAPIER NATUREL, *Papyrus naturalis*. On a découvert depuis peu en Italie, aux environs de la ville de Cortone en Toscane, une nouvelle espèce de papier fossile. On pense qu'il est formé d'un mélange de plantes écrasées et pourries, qui dans leur état de corruption forment une pâte capable de flotter sur l'eau, et dont les parties, malgré leur dissolution, restent unies entr'elles au moyen d'une substance visqueuse. M. Strange prétend avoir reconnu plusieurs plantes propres à se convertir en un papier fossile, entre autres le *conferva* qui est abondant dans plusieurs marais ou lieux marécageux de la Toscane. Voyez CONFERVA.

Au reste ce papier naturel de couleur brune n'est point une découverte particulière à l'Italie, on en a trouvé en plusieurs endroits de la France, de l'Allemagne et en différens autres pays. M. Linnaeus, qui en a trouvé dans la province de Dalekënt en Suede, prétend que ce papier est formé du *bissus* qu'il appelle *flos aquæ*, et qui se blanchit aux rayons du soleil. M. Matani, Professeur de Médecine à Pise, pense que toutes les plantes filamenteuses et membraneuses, lorsqu'elles sont dépouillées de leur substance visqueuse et entièrement dissoutes dans l'eau, peuvent se transformer en toute espèce de papier.

Les plantes les plus propres à produire le papier naturel, sont les mauves, les algues marines, le chien-dent, les orties, les joncs, le panais, les carottes, le lupin, le genêt, le glaycul, le foin, le lin, la paille,

les plantes marécageuses, les différens *bissus* et *conferva*, tant de marais que de riviere, les fleurs des arbres, etc. Plus le tissu de ces plantes est lâche et délicat, plutôt elles sont détrempées et dissoutes. C'est ainsi qu'il s'éleve du fond des marais une matiere visqueuse formée de corps dissous de plusieurs petits animaux, et notamment de végétaux, qui ayant croupi et s'étant corrompus dans la vase, sont devenus très-propres à fournir le *papier fossile* dont il est mention. Voyez *Lettera sopra l'origine della carta naturale di Cortona*.

**PAPILLON**, *Papilio*. Nom donné à un insecte parfait, qui a six pieds, quatre ailes plus ou moins poudreuses, des yeux et des antennes. L'histoire des *papillons* est nécessairement liée avec celle des *chenilles*, puisque tous les *papillons* ont été originaiement, c'est-à-dire au sortir de l'œuf, des *chenilles* qui ont subi les métamorphoses qui les ont amenés à l'état de *chrysalide* et enfin à celui de *papillon*; ainsi on trouvera réunis sous les trois mots de *chenille*, de *chrysalide* et de *papillon*, l'histoire complete des *papillons* dont la vie est une suite de phénomènes curieux et singuliers.

Il convient de parler d'abord du premier essor de cet insecte : spectacle trop peu connu du grand nombre des hommes, mais que le Naturaliste ne se laisse pas d'admirer. Quelle matiere abondante de réflexion pour l'Observateur qui étudie l'organisation des êtres de la Nature ! La *chenille* nous apprend de quelle maniere elle se dispose à éprouver cette sorte de sommeil léthargique qui sert de passage à sa métamorphose. Le terme de sa vie rampante est-il accompli, elle change de forme pour devenir habitant de l'air. La *chrysalide* est tout à la fois le tombeau de la *chenille* et le berceau du *papillon* : c'est dans ces coques soyeuses ou sous un voile de gaze, que s'opere tous les jours ce grand miracle de la Nature : tâchons de le développer.

Le nouveau *papillon*, averti par l'instinct que ses forces sont suffisantes pour rompre ses fers, fait un puissant effort qui lui ouvre une seconde fois les portes de la vie, ou plutôt de la lumiere, qu'il va

voir avec de nouveaux yeux : tous ses organes deviennent plus sensibles et plus parfaits ; ses ailes , qui d'abord ne paroissent pas ou qui sont si petites qu'on les prendroit volontiers pour celles d'un papillon-manqué , sont encore couvertes de l'humidité de son berceau , etc. ; mais aussi-tôt qu'elles sont à l'air et libres , les liqueurs qui circulent dans leurs canaux , s'élançant avec rapidité , les forcent à s'étendre et à se développer. Pour accélérer et donner plus de force à ce développement , le papillon nouvellement sorti de sa coque et impatient de voler , les agite de temps en temps et s'exerce à les faire mouvoir avec vitesse : en même temps tous ceux qui ont une trompe ( car tous n'en ont pas ) , qui étoit étendue et alongée sous le fourreau de la *chrysalide* , la retirent et la roulent en spirale pour la loger dans le réduit qui lui est préparé. Si quelque cause , soit intérieure , soit extérieure , s'oppose à l'extension des ailes dans le temps qu'elles sont encore aussi flexibles que des membranes , la sécheresse qui les surprend dans cet état arrête la suite du développement , les ailes restent contrefaites , incapables de lui servir , et le pauvre animal se voit condamné à périr , faute de pouvoir aller chercher sa nourriture.

C'est ainsi que tous les papillons sortent de leur état de *nymphe* ou de *chrysalide* , tant ceux qui viennent de chenilles qui font des coques , que ceux qui viennent de celles qui se lient et qui se suspendent : ces dernières en sortant se trouvent d'abord à leur aise et en plein air. Mais comment les papillons foibles , sans armes , qui sont renfermés dans des coques d'un tissu si serré , que nous ne pourrions pas les déchirer avec nos doigts , telles , par exemple , que la coque du ver à soie ; comment , dis-je , ces papillons auxquels nous ne connoissons aucun instrument capable de faire cette opération , s'y prendroient-ils pour percer ces murs impénétrables qui pendant leur engourdissement leur servoient de défense et d'abri ? On peut parvenir à observer leur industrie en enlevant avec des ciseaux une partie d'une coque : l'ouverture étant faite , on colle ensuite la coque contre un verre. En observant l'insecte , vous verrez les

organes se développer sensiblement : suivez-le des yeux , il fait effort pour sortir de sa prison ; remarquez cette liqueur qu'il dégorge de sa bouche ( on connoitra par la suite que c'est le seul usage pour lequel elle lui a été donnée ), c'est une liqueur mousseuse qui humecte , amollit le bout de la coque ; alors à coups de tête donnés à plusieurs reprises contre cet endroit affoibli par la liqueur , il vient à bout de le crever ; la barriere s'ouvre , le *papillon* sort en se glissant , le voilà entièrement formé. Dans toutes ces coques on trouve toujours deux dépouilles , celle de la *chenille* et celle de la *chrysalide*.

D'autres *papillons* , qui ont encore des coques plus épaisses , se sont ménagé une ouverture , une porte commode , lorsqu'étant *chenilles* ils ont filé leur coque en nasse : telle est la *chenille à tubercules* , qui donne le *papillon-paon*. Voyez CHENILLE A TUBERCULES.

Lorsque les ailes des *papillons* ont acquis assez de fermeté , sur-tout les nervures ou ramifications qui sont entre leur duplicature et qui tiennent lieu d'os , les uns prennent leur vol dans le moment , d'autres se contentent de marcher et d'aller se placer à quelque distance ; mais tous se purgent abondamment , les uns avant de s'éloigner de leurs coques , d'autres après : cette évacuation est le superflu du corps grasseux et de toute la matiere que la Nature a employée pour leur faire changer d'état : ces restes sont liquides et assez ordinairement rougeâtres. Ceux de ces *papillons* qui firent autrefois si grande peur aux habitans de la ville d'Aix en Provence , sont comme du sang. Voyez l'exposé de cet événement au mot CHENILLE ÉPINEUSE. Voyez aussi PLUIE DE SANG.

Nous avons dit que le *papillon* , au sortir de sa coque , est entièrement formé ; il n'a plus rien de son premier état ; figure , industrie , mœurs , tout est changé , de maniere à ne plus le reconnoitre. En effet ce n'est plus cet animal vil , pesant et proscrit , qui n'avoit que des inclinations terrestres , condamné au travail , réduit à ramper et à brouter avec avidité la nourriture la plus grossiere , sujet à des maladies continuelles et périodiques , n'offrant enfin à la vue qu'un extérieur hideux et dégoûtant ; le *papillon* au



contraire est l'agilité même, il ne tient plus à la terre, il semble même la dédaigner; orné des plus magnifiques parures et couvert des plus belles couleurs, il ne vit plus que de miel et de rosée: au sortir de sa coque, et dès l'instant où il est suffisamment affermi, surpris agréablement de se voir rendu au jour, il ne s'occupe que de sa nouvelle existence, et semble se plaire à reconnoître les lieux qu'il a habités dans son enfance; il agite ses ailes avec un doux frémissement; il doit maintenant et tout le reste de sa vie, soutenir l'éclat de la lumière et la vivacité de l'air: bientôt il prend l'essor, et d'un vol sinueux parcourt les plaines, les vergers, les prairies émaillées de fleurs, plonge sa trompe dans leur calice nectarifère: la douce liqueur dont il s'enivre semble lui donner plus de gaieté, plus de feu, plus d'action, plus d'agilité. Heureux dans ses amours, il ne se repose que pour jouir, et il jouit sans réserve et sans contrainte: ses ailes légères le transportent de plaisirs en plaisirs; dès qu'il en a cueilli la fleur, il s'élance et va goûter ailleurs les douceurs apparentes de l'inconstance et de la nouveauté.

*Description des organes du PAPIILLON.*

On ne remarque plus dans l'intérieur du papillon ce nombre de trachées que l'on observe le long des côtés de la chenille. De ces dix-huit stigmates, il n'en reste plus que deux qui sont sur le corselet; mais l'on trouve dans la partie supérieure du ventre une vessie pleine d'air, d'une grandeur assez considérable: cette vessie a un col qui aboutit à la bouche ou à la trompe de ceux qui en ont une: c'est par ce canal, aussi bien que par celui des deux stigmates, que l'air entre et sort; au lieu que dans l'état de chenille les organes de la respiration étoient distribués des deux côtés de son corps. Ce changement, jusque dans les organes de la respiration, fait juger de la prodigieuse révolution qui se fait dans l'intérieur de l'animal pendant qu'il nous paroît si tranquille sous la forme de chrysalide: c'est à la poitrine que sont attachés les muscles qui font mouvoir les ailes.

Lorsqu'on ouvre le *papillon*, on découvre l'estomac, le cœur et la moëlle épiniere, qui sont autant de canaux, dont une partie réside dans le ventre, et l'autre, en passant par la poitrine, va se terminer dans la tête. Le cœur du *papillon* est le même qu'étoit celui de la *chenille*, c'est-à-dire, en quelque sorte un assemblage de cœurs qui regne dans toute la longueur du corps. Mais on peut remarquer que la circulation s'y fait dans un sens contraire à celui où elle se faisoit dans la *chenille* : cependant cette circulation n'est pas toujours constante ; je l'ai vu souvent changer, dit un Observateur : ce changement provenoit-il des douleurs que je lui faisois sentir ? Mais quelle qu'en soit la cause, on voit toujours avec grand étonnement que cet insecte ait une si grande facilité de changer la circulation de son sang. La moëlle épiniere est la même que celle qui étoit dans la *chenille* ; elle remonte du bas-ventre vers la tête : mais ce qu'elle fait voir de particulier, c'est qu'elle est dans un mouvement continuel et vermiculaire, mouvement qu'elle n'avoit point dans la *chenille*. On peut observer ce phénomène en faisant tomber le poil de dessus la peau du ventre de la femelle du *papillon* provenant de la *chenille à oreille* : elle est si transparente, qu'en la frottant d'un peu d'huile, on voit très-distinctement au travers de son épaisseur tout le jeu de cette moëlle épiniere, qui est fort vif.

Les organes des sexes dont on ne trouve aucune trace dans la *chenille*, se trouvent tout formés dans le *papillon* naissant, et situés comme la Nature a coutume de les placer dans les autres insectes. Les femelles se font reconnoître aisément à la grosseur de leur ventre, qui est si prodigieusement rempli d'œufs dans certaines especes, qu'il en paroît prêt à crever ; il arrive même quelquefois aux femelles de *papillon* de la *chenille à oreille* et de la *chenille commune*, de commencer à déposer leurs œufs avant qu'ils aient été fécondés, tant elles sont pressées du besoin de pondre. Il y a des especes de *papillons* femelles qui pondent jusqu'à quatre, cinq, six et sept cents œufs de suite. Voyez à l'article VER A SOIE la maniere dont la fécondation des œufs du *papillon* s'opere.

*Beauté des PAPILLONS ; Maniere de les classer.*

Ces insectes semblent se disputer à l'envi la vivacité, la surprenante variété des couleurs, l'élégance de la forme ; en tout ils font le charme des yeux : leur légèreté, leur air animé, leur course vagabonde, tout nous plaît en eux. L'Amateur, à l'aide de la loupe ou du microscope, trouve des sujets d'admiration, de plaisir, d'étonnement, en examinant la richesse infinie des couleurs que présente le *papillon*. Le premier mouvement, même dans les personnes indifférentes, nous porte à le saisir ; et cet animal, bien loin de ressembler à ces objets qui n'ont de beauté qu'autant qu'ils sont vus à une certaine distance, gagne à être rapproché et détaillé. Une collection de *papillons* nous présente le plus beau et le plus brillant spectacle ; on en peut jouir au Cabinet du Roi et dans ceux de la plupart des Curieux ; le seul aspect en est ravissant. Les *papillons* de la Chine, des Indes, sur-tout ceux de l'Amérique et de la riviere des Amazones, se font remarquer par leur grandeur, par la richesse et par le vif éclat de leurs couleurs les plus variées ; ils offrent à l'œil surpris le tableau des nuances les plus riches, spectacle qu'on ne se lasse pas de voir et qu'il est impossible de décrire. A la Chine on envoie les *papillons* les plus beaux et les plus extraordinaires à la Cour de l'Empereur ; ils servent à l'ornement du Palais. Il n'est pas aisé d'attraper cet insecte volage, excepté le *papillon de jour*, ( on observe que les derniers anneaux du corps sont les plus allongés et servent de gouvernail à l'insecte ) : pour le prendre au vol, on se sert d'un filer, d'un petit réseau de soie ou de gaze de huit pouces de large, monté sur un fil d'archal emmanché d'un bâton léger : on les fait mourir en leur comprimant légèrement du bout des doigts le corselet, ensuite on les perce d'une épingle, et on les laisse mourir et dessécher fixés sur un carton. *Voyez* à la fin de l'article INSECTE, la maniere de se procurer ces animaux, de les conserver et de les envoyer des pays plus ou moins éloignés. On dit qu'il y a des Chinoises assez curieuses pour étudier la vie de ces

petits animaux : elles prennent des *chenilles* parvenues au point de faire leurs coques ; elles les enferment plusieurs ensemble dans une boîte remplie de petits bâtons ; et quand elles les entendent battre des ailes, elles les lâchent dans un appartement vitré et rempli de fleurs : c'est un moyen sûr et facile d'avoir ces beaux insectes. Un Auteur moderne observe que nous avons aussi en France des Dames distinguées par leurs connoissances et leur goût pour l'Histoire Naturelle. Puisse, dit-il, leur exemple et notre hommage respectueux bannir l'esprit de mode et de frivolité ! il faut en convenir, les douceurs que procure l'étude de la Nature sont préférables au petit mérite d'avoir l'inconstance et la légèreté du *papillon*.

On prétend qu'on se procure rarement de plus beaux *papillons* et d'autres sortes d'insectes que ceux qu'on obtient en nourrissant de vraies ou fausses chenilles pour en avoir les chrysalides, les nymphes, etc. ou lorsqu'on fait ramasser des nymphes, des chrysalides, soit à la suite du Laboureur, soit dans les terres des fossés qu'on remue ou qu'on relève, soit en défrichant ou en arrachant des plants, soit en visitant les aisselles des branches d'arbres et les murs des jardins, où elles sont enveloppées ou nues, suivant leur espèce : mais cette éducation exige beaucoup de soins ; car pour peu que les insectes dans cet état de coques, etc. soient blessés, ils ne subissent point leur dernière métamorphose. La Nature ne souffre point de contrainte ou rarement ; elle semble indiquer à l'individu les ressources de son salut, les moyens de son existence. On observe que les chrysalides des *papillons de jour* sont la plupart triangulaires, nues et mobiles lorsqu'on les touche ; celles des *papillons de nuit* sont ovalaires, enfermées dans un cocon et presque immobiles. Au reste, ceux qui veulent voir développer ces animaux, doivent tenir les chrysalides, les nymphes, etc. dans des boîtes spacieuses, couvertes de canevas ou de gaze claire, ou placés dans un lieu clos ; on pose sur de la terre celles qui ont été trouvées dans la terre, et on les couvre de mousse que l'on entretient dans un état de fraîcheur en l'humectant de temps en temps. On peut

prendre facilement l'insecte quand on s'aperçoit qu'il est sorti de sa dépouille, qu'il s'est allongé, que ses ailes sont bien affermies, en un mot qu'il est bien conformé, et on le saisit pour le faire mourir et le conserver, suivant la méthode indiquée à l'article INSECTE. Les chrysalides et les nymphes que l'on trouve dans nos climats en automne, ne donnent guere leurs *papillons* qu'au printemps suivant : pour transporter ces chrysalides, on peut les mettre dans des boîtes et entre des lits de coton, de maniere qu'elles ne puissent pas balotter et qu'elles ne soient pas trop serrées, de peur de les blesser : il faut observer que si la durée du voyage excédoit le terme de leur métamorphose, l'animal périroit infailliblement dans sa prison.

Dans toutes les especes de *papillons*, la couleur des mâles est ordinairement plus foncée que celle des femelles; les chenilles de la même couvée offrent souvent les mêmes différences de couleur et même d'ornemens, par rapport à la différence du sexe : nous le répétons, les mâles des *papillons* sont ordinairement plus petits que les femelles, et cette différence dans le volume du corps est bien plus frappante dans les *papillons de nuit* que dans ceux de jour : beaucoup de femelles des *phalenes* sont une fois plus grosses que les mâles, ce qui paroît provenir de la quantité d'œufs dont elles sont surchargées ; aussi commencent-elles leur ponte dès que l'accouplement est fini : plusieurs même sont si pressées de s'en débarrasser qu'elles en laissent dans leurs chrysalides.

Lorsqu'on considere le *papillon*, quatre de ses parties paroissent mériter entre autres une attention particuliere, savoir, les *ailes*, les *antennes*, la *trompe* et les *yeux* ; le corps de tout *papillon*, quel qu'il soit, est d'une forme allongée. On distingue bien la *tête*, le *corselet*, le *ventre*.

Les *ailes* qui sont toujours au nombre de quatre et fixées au corselet, de même que ses *pattes* qui sont au nombre de six, varient pour le port et la figure : il y en a d'arrondies, d'anguleuses, de carrées ; elles lui constituent un ordre particulier parmi

les insectes ailés, en ce qu'elles ne sont point couvertes d'étuis, mais seulement d'une espece de poussiere farineuse, opaque, qui s'artache facilement aux doigts imprudens ou indiscrets qui les touchent; cette prétendue poussiere, considérée au microscope, est un assemblage très-régulier et organisé de petites écailles colorées, taillées sur différens modeles, couchées et implantées sur un tissu de gaze solide, transparente et à rainures, quoique extrêmement fine et légère. C'est la dureté et le poli de ces petites écailles qui les rend si brillantes; le dessus et le dessous des ailes en sont également couverts. Avec de grandes ailes légères la plupart des *papillons* volent de mauvaise grace, ils vont toujours par zigzags; de haut en bas, de bas en haut, de droite à gauche; effet qui dépend de ce que leurs ailes ne frappent l'air que l'une après l'autre, et peut-être avec des forces alternativement inégales. Ce vol leur est très-avantageux, parce qu'il leur fait éviter les oiseaux qui les poursuivent; car comme le vol des oiseaux est assez en ligne droite, celui du *papillon* est continuellement hors de cette ligne; ainsi, tout est conséquent dans la Nature. Observons que les *papillons* planent presque toujours: plusieurs ont le vol rapide, d'autres l'ont majestueux; ce vol est assez ordinaire aux plus beaux *papillons*; il semble qu'ils connoissent tout le mérite de leurs ornemens: le mouvement de leurs ailes est communément plus mesuré que celui des *papillons* dont la parure est moins recherchée. En considérant le port des ailes dans l'état de repos, on reconnoît que les *papillons de jour* les tiennent perpendiculaires au plan de position: ceux de *nuît* au contraire les ont ou horizontales ou inclinées à ce même plan. Dans cette dernière situation, les ailes forment une espece de toit, plus ou moins élevé, plus ou moins aigu.

Telle est la structure la plus ordinaire des ailes des *papillons*: mais il y en a d'autres especes que l'on a surnommées *papillons à ailes d'oiseaux*, parce qu'effectivement leurs ailes paroissent disposées ou embrassent le corps du *papillon* à la maniere de celles des oiseaux; ces ailes sont cependant recouvertes d'é-

cailles, taillées de maniere à en imposer et à paroître comme des plumes. On voit voltiger quelquefois sur le bord des ruisseaux de ces petits *papillons*, qui sont des *ptérophores* blancs et des plus jolis : ils nous ont paru provenir d'une espece de chenille qui se nourrit de la framboise et qui y établit son domicile. Une autre espece porte des *ailes vitrées*, ainsi nommées, parce que n'étant pas entièrement couvertes d'écaïlles, les parties qui en sont dégarnies semblent autant de vitres. Enfin on trouve une troisieme espece d'ailes dans un petit *papillon* provenant d'une teigne qui vit dans l'épaisseur des feuilles d'orme et de pommier ; ces ailes présentent au microscope tout ce qu'on peut imaginer de plus riche en or, en argent, en azur et en nacre. On peut voir les figures différentes que plusieurs Auteurs et en particulier *Bonanni*, *Swammerdam* et *M. de Réaumur* ont données des *écaïlles*, des *ailes* et du *corps* des *papillons*. Consultez aussi *la Collection des papillons d'Europe, peints d'après Nature, par M. Ernst.*

Les *papillons* portent, comme la plupart des autres insectes, deux *antennes* sur la tête : on peut voir au mot *ANTENNE* et à l'article *INSECTE*, de quel usage on croit que ces parties sont aux insectes. Comme les antennes sont très-apparentes dans les insectes, on s'en est servi pour diviser les *papillons* en classes et en genres suivant leurs différentes formes.

La premiere division et la plus simple est celle qui distingue les *papillons* en *papillons de jour* ou *diurnes*, et en *papillons de nuit* ou *nocturnes* et *phalenes* : ces derniers sont en bien plus grand nombre que les autres, et si leur parure est en général moins brillante, ils ont l'avantage de produire la plupart de la soie. *Swammerdam* en a observé cent quatre-vingt-treize sortes : savoir, treize des plus grandes, vingt-huit d'une moyenne grandeur, quatre-vingt-six plus petites, soixante-six de la plus petite espece. Il en a décrit cent quatorze especes avec leurs nymphes dorées. *Aldrovande* en a fait mention de cent dix-huit sortes ; *Mouffet* en représente quatre-vingt-six, et *Hoffnagel*, cinquante. Toutes les especes qui composent la classe des *phalenes* se tiennent ordinairement

tranquilles

tranquilles pendant le jour, cachées sous des feuilles ou attachées aux branches et au tronc des arbres; souvent au milieu des taillis les plus épais, des broussailles et des plantes les plus touffues; il suffit même de les secouer et de les battre pour les en faire sortir. Il y en a qui se réfugient dans les étables, dans les endroits peu fréquentés, sous les égouts des toits et les entablemens des édifices, dans les creux d'arbres, etc.; et pour s'en procurer un grand nombre, il suffit de se promener avec une chandelle allumée dans une lanterne pendant les nuits calmes de l'été; alors ils arrivent en foule de toutes parts. En général ces *papillons* ne volent que la nuit; cependant on en voit souvent pendant le jour dans les jardins et dans les campagnes voisines des bois, tels que le *carmin* du seneçon, le *zigzag*; et ce sont des mâles qui, pressés de s'accoupler, cherchent des femelles de leur espece.

Goëdard n'a fait mention que de soixante-dix-sept sortes de *papillons de jour*.

Ces deux grandes classes de *papillons* se distinguent par les *antennes*; Voyez ce mot. Ceux qui composent la classe des *diurnes* ont des antennes de trois différentes formes. Il y a : 1.° Celles que l'on appelle *antennes à masse* ou *à bouton*, *Antennæ clavatae*, parce qu'elles se terminent par un bouton, qui a le plus souvent la figure d'une olive, et quelquefois d'une olive tronquée. Le plus grand nombre des *papillons* que l'on voit pendant le jour se reposer sur les fleurs portent des *antennes* de ce genre; la tige en est cylindrique, et vue à la loupe elle paroît composée de petits cylindres mis au bout les uns des autres. Ces *papillons* proviennent de chrysalides nues ou suspendues simplement par la queue, ou suspendues horizontalement par un lien au milieu du corps. Il faut observer que les *papillons* qui sortent de chrysalides suspendues par la queue, ne marchent que sur quatre pieds; ceux qui viennent des chrysalides suspendues par le milieu du corps, marchent sur leurs six pieds. Les chrysalides suspendues par la queue viennent de chenilles épineuses, et quelquefois de chenilles sans épines. Les premières donnent des



*papillons* dont les ailes sont tantôt angulaires, tantôt arrondies, et dont les deux premières pattes sont toujours posées sur la poitrine en forme de palatine. Les secondes donnent des *papillons* qui ont les deux premières pattes fort courtes et qui ne font point la palatine.

2.° Les *antennes en forme de massue*. Les *papillons* de cet ordre se soutiennent en volant au-dessus des fleurs sans qu'on les voie jamais s'appuyer dessus; mais ils font un bourdonnement continu avec leurs ailes.

3.° Celles qui sont tournées en forme de *cornes de bélier*; elles ressemblent un peu aux *antennes en massue*, mais indépendamment de leur figure elles n'ont pas à l'extrémité le bouquet de poil de ces dernières. Les *papillons* de cet ordre sont communs dans les prairies.

La classe des *papillons nocturnes* se distingue aussi par des *antennes* de formes différentes. Le premier ordre est celui à qui on a donné le nom d'*antennes prismatiques*, à cause de leur forme; elles ont à leurs bases un peu moins de diamètre que dans la majeure partie qui est assez uniforme, et elles sont terminées par une espèce de filet crochu. Les chrysalides qui donnent des *papillons* avec des antennes semblables, sont dans une coque, et on nomme *sphinx* les *papillons* de cet ordre qui se subdivise encore en trois familles; Voyez l'article SPHINX. Le second ordre comprend les *antennes à filets coniques* ou *grenées*, parce qu'elles sont formées d'une suite de grains disposés comme ceux d'un chapelet. Le troisième est celui des *antennes filiformes*; elles sont à peu près d'égale grosseur d'un bout à l'autre, comme un fil à coudre; ces *papillons* s'appellent *porte-plumes*, parce qu'ils ont les ailes composées de plusieurs branches barbues qui ressemblent à des plumes; Voyez PTÉROPHORE. Le quatrième contient les *papillons* dont les *antennes* mobiles vont en décroissant depuis la base jusqu'à la pointe. Les chrysalides dont les *papillons* ont ces antennes, sont dans une coque et viennent de chenilles rases ou nues; ces *papillons* s'appellent *phalènes* par excellence: ils se subdivisent en deux familles différentes. 1.° Celle dont les antennes sont en forme

de *peigne* ou en *barbe de plume*, et souvent *renflées* dans le milieu : il en est sans *trompe* ; il en est avec une *trompe* et les *ailes rabattues* ; d'autres enfin avec une *trompe* et les *ailes étendues*. 2.<sup>o</sup> L'autre famille a les *antennes* presque *filiformes*, sans *barbes de peigne* : il en est aussi sans *trompe* ; il en est avec une *trompe* et les *ailes rabattues* ; il en est avec une *trompe* et les *ailes étendues*. Nous avons dit que les *phalenes* sont les *papillons* les plus nombreux. Le cinquième ordre enfin offre des *antennes filiformes*, mais décroissant un peu de la base à la pointe. Les *chrysalides* sont dans un fourreau qui a servi à la chenille, et ces insectes dans l'état de *papillon*, comme dans l'état de chenille, portent le nom de *teignes* ; ils ont un toupet élevé et avancé sur la tête. Dans les différens genres de *papillons nocturnes* les *antennes* servent à distinguer les sexes ; celles des mâles sont plus belles et mieux formées que celles des femelles. Les *phalenes*, de même que les *sphinx*, les *ptérophores* et les *teignes* sont pourvus de deux crochets plus ou moins forts et plus ou moins sensibles, placés deux à deux aux articulations des jambes postérieures. Parmi les *papillons de nuit*, il y en a de tout unis, de velus et de colorés ; ils volent rarement de jour, plusieurs d'entre eux ont des heures déterminées pour voler ; leur corps est plus gros que celui des *papillons de jour*. Nous avons dit qu'on les trouve dans des lieux obscurs, appliqués sans doute, à l'aide de leurs crochets, contre les murs ou dans les creux des vieux arbres.

D'après ce qui précède, on voit qu'on peut distinguer les *papillons* en ceux qui sont pourvus de *trompes* et en ceux qui n'en ont pas. Tous les *papillons diurnes* en sont pourvus ; mais parmi les *phalenes* plusieurs paroissent manquer de *trompe*, d'autres en ont de très-caractérisées. Le véritable instant de distinguer la structure de la *trompe des papillons* qui en sont pourvus, c'est lorsque le *papillon* ne fait que quitter sa *chrysalide* : sa *trompe* est encore étendue sur l'estomac, elle se dégage, elle se roule en spirale ; mais dans le premier instant les deux parties ne se dégagent pas toujours ensemble, et l'on aperçoit deux lames creusées intérieurement en gouttière, qui

forment par leur réunion la *trompe du papillon* ; c'est l'organe qui seul fait les fonctions de la bouche et du nez. Lorsque le *papillon* veut pomper le suc miellé des fleurs ; dont la consistance est quelquefois trop visqueuse pour pouvoir être attirée, sa bouche dégorge dans le fond du nectaire de la fleur une liqueur qui rend l'extrait de la plante plus fluide : on peut voir cette manœuvre en présentant un morceau de sucre à un *papillon diurne* qui vient de paroître au jour. Quant aux *yeux des papillons*, ils sont d'une structure admirable : ils ne présentent au premier abord, que deux petites portions de sphere, d'une couleur assez commune, mais taillées comme les diamans à facettes, qui sont très-multipliées. Voyez au mot INSECTE l'article YEUX A RÉSEAU. Nous avons exposé ci-dessus qu'il y a plusieurs especes de *papillons* qui ne font point usage de la première paire de pattes pour marcher.

On se fait ordinairement une idée agréable de la vie et des mœurs d'un *papillon* : on se le représente comme un animal toujours gai, qui ne s'occupe qu'à satisfaire ses appétits, volant de fleur en fleur, de femelle en femelle ; mais il s'en faut de beaucoup que tout le peuple *papillon* jouisse de tant d'avantages. Si l'on considère les *papillons de nuit*, on voit que c'est à leur dernier changement que se terminent les desseins qu'avoit la Nature en les faisant naître. La reproduction de leur espece est le seul signe de vie qu'ils donnent ; c'est pour les amener là qu'elle les a fait passer par tant de métamorphoses, de travaux et de dangers. Et comme plusieurs especes n'ont point de trompe ni aucun organe propre à prendre de la nourriture, aussi n'est-ce point pour elles que les fleurs ont des sucs. Plusieurs ne font aucun usage de leurs ailes pour voler, tel est le *papillon mâle du ver à soie*. Quoi qu'il en soit, on peut croire que ses ailes lui servent à animer ses esprits et à exciter le cours de ses humeurs ; car elles sont dans une agitation prodigieuse dans le temps de l'accouplement. Lorsque les mâles ont consommé toutes leurs forces à s'acquitter de leur emploi, et les femelles à pondre et à mettre leurs œufs à couvert, tout est fini. Un

dernier effort de tendresse, un épuisement total dans les uns et dans les autres termine une vie qui ne leur avoit été donnée que pour assurer l'existence de leur postérité. C'est ainsi que l'amour énerve et épuise les forces. Une singularité remarquable, c'est que ces mâles qui ont observé un jeûne complet depuis le moment où ils ont commencé à faire leurs coques jusqu'à celui dont nous parlons, se trouvent encore avoir assez de vigueur pour se montrer les plus amoureux et les plus pétulans des animaux de leur espece. *Roessel* a observé que le mâle, après l'accouplement, emporte sa lourde femelle pendue, emboîtée à son derriere, et va la placer dans le lieu le plus favorable à la ponte, ou sur les feuilles les plus convenables à la nourriture des jeunes chenilles au sortir de l'œuf. Quelle prévoyance !

Nous avons déjà dit que c'est parmi les *papillons nocturnes* que l'on trouve les grandes especes, comme le *papillon à tête de mort*, les *papillons-paons*, ceux du *tithymale*, etc. Ceux-ci restent, ordinairement durant tout le jour appliqués contre des troncs d'arbres ou contre des murs, mais la nuit les réveille et les rappelle à l'usage de la vie. Comme les *papillons nocturnes* ou *phalenes* fuient la lumière du jour, on voit avec étonnement que ce sont précisément ceux qui se rendent auprès d'une lumière qu'on porte dans un jardin. Voici la conjecture bien vraisemblable que l'on en donne. Il peut se faire que les femelles de ces *papillons* jettent une lumière qui est imperceptible pour nos yeux, mais très-perceptible pour le *papillon* qui a, dit-on, plus de trente-quatre mille yeux. Cette conjecture est appuyée sur un fait qui paroît lui donner assez de fondement, c'est que tous ces *papillons* qui viennent la nuit tourner autour de la lumière et s'y brûler, sont toujours des mâles. Ceci prouvé aussi que l'amour fascine les yeux, même parmi les *papillons*.

Dans la *Collection des papillons d'Europe*, on distingue parmi les *papillons de jour* une première famille. Ces *papillons* ne marchant que sur quatre pattes, proviennent de chenilles épineuses, dont les chrysalides sont angulaires, nues et suspendues par la queue.

tels sont le morio , le paon de jour , la grande tortue ; la petite tortue , le gamma , le vulcain , l'échancré , la belle-dame , la carte géographique brune et l'espece qui est rouge ou fauve ; les sylvains , tant cénobites que grande et petite espece , et celui azuré ; le tabac d'Espagne ; les quatre especes de nacrés ; le chiffre , l'ino , l'alexan , l'agave ; la palès , grande et petite espece ; les deux especes violettes ; les colliers argentés , grande et petite espece ; le valaisien , le cardinal , le fauve à taches blanches ; sept especes de damiers ; le silene , le sylvandre , l'hermite , le faune , le grand et le petit agreste ; six especes de negres ; le pollux , le héros , le franconien , la bacchante , le tircis , le satyre , le borée , le némusien , le tristan , l'amargillis , le mirtil , le misis , le procris , le céphale , le daphnis , le molibée , etc.

La seconde famille des papillons de jour marche sur six pieds ; elle provient de chenilles lisses , de chrysalides nues , suspendues par la queue et par un lien au milieu du corps ; tels sont les papillons appelés le demi-deuil et l'espece aux yeux-bleus ; l'éclair ; les especes de mars orangés , changeant , non-changeant ; onze especes de porte-queues , flambé , à bandes fauves , bleu strié , à taches aurores , brun à lignes blanches , à taches bleues , à taches fauves , à double queue ; douze especes d'argus ; le demi-argus , l'argus-myope et le capucin ; et parmi les argus , l'argus bleu simple , ou découpé , ou céleste , ou nacré , ou pâle , ou violet , ou à bandes brunes ; le même à lignes blanches ; l'espece verte , le bronzé , le satiné simple et celui à taches noires ; le miroir , la bande-noire , l'échiquier , le plain-chant , le papillon-grisette , l'apollon , le sémi-apollon , le gazé ; les papillons du chou , l'espece grande et la petite ; le papillon blanc veiné de vert , le papillon blanc de lait , le papillon blanc marbré de vert ; deux especes d'aurores ; la diane , le citron , le souci , le soufre , le solitaire , etc.

La liste des sphinx offre plus de cinquante papillons , parmi lesquels on distingue : les béliers , le demi-paon , le grand gazé , le phénix , la tête de mort , les sphinx du trône , du tilleul , du tithymale , etc. Voyez CHENILLE-SPHINX.

La liste des phalenes offre , en premiere classe , les

*papillons* qui proviennent de chenilles, la plupart velues, qui filent un cocon pour leur transformation, et qui ont quatorze ou seize pattes. Les *phalenes* ont les antennes pectinées, les pattes antérieures et les dos coronneux.

On distingue plusieurs familles de *phalenes*.

La première contient des *papillons-phalenes* sans *trompe*; les ailes sont rabattues et unies en leur bord, excepté dans le *ver à soie* qui les a festonnées; les supérieures portent une tache en forme de lune ou de croissant. Leurs chenilles, qui ressemblent beaucoup à celles des *sphinx*, sont de couleur verte ou nuées de vert: leur peau est plus ou moins chagrinée. Leur métamorphose s'opère dans un cocon, et ordinairement sous terre. Il y a: le *ver à soie*, le *versicolor* de la chenille de l'aune, le *bicolor* de la chenille du bouleau, la *timide* de la chenille du chêne, la *demi-lune*, soit grise, soit blanche, soit noire; la *hachette* de la chenille du marseau.

La deuxième famille offre les *phalenes-paons*; point de *trompe*; les ailes sont étendues et ornées chacune d'une tache ronde en forme d'œil. Leurs chenilles ont sur chaque anneau six tubercules garnis d'étoiles. Leur métamorphose s'opère dans un cocon épais et dur, hors de terre. Il y a: le *grand paon de nuit* de la chenille à tubercule du poirier, le *paon moyen* de la chenille à tubercules de l'épine noire, le *petit paon de nuit* de la chenille à tubercules de la charmille. Voyez CHENILLES A TUBERCULES.

La troisième famille présente des *phalenes* sans *trompe*; les ailes peu garnies d'écaillés, à demi-transparentes; celles des femelles fort petites. Leurs chenilles ont la tête fort petite, à demi-cachée dans le corselet; chaque anneau porte six boutons, presque ronds, et garnis de quelques poils fins et déliés. La transformation se fait dans un léger tissu; la chrysalide est velue: le *negre* de la chenille de l'ivoire est en exemple.

La quatrième famille contient des *phalenes* sans *trompe*; les ailes sont rabattues, entièrement blanches, ou marquées seulement de quelques traits ou points noirs. Leurs chenilles, surnommées par M. de

*Réaumur*, chenilles à oreilles, Voyez ce mot, ont sur chaque anneau huit tubercules hérissés de poils longs; ceux qui couvrent le reste du corps sont courts et rares: on voit quelquefois sur les derniers anneaux deux especes de vessies ou de mamelons qui se gonflent et se compriment à volonté. La métamorphose s'opere dans un cocon dont le tissu est transparent et hors de terre. Il y a: le *V noir* de la chenille du chêne, l'*apparent* de la chenille du peuplier, le *phalene blanc à cul brun* de la chenille commune, le *phalene blanc à cul jaune* de la chenille du poirier, le *phalene cénobite*, le *zigzag à ventre rouge* de la chenille du pommier, le *zigzag* de la chenille de l'orme.

La cinquieme famille comprend des *phalenes à trompe* fort courte; les ailes sont un peu inclinées dans l'état de repos, et les inférieures sur-tout d'une couleur vive. Leurs chenilles, surnommées *hérissonnes*, ont sur chaque anneau dix boutons ou tubercules garnis de poils longs et épais. La métamorphose s'opere hors de terre, dans un cocon mou et dont le tissu est cependant serré. Il y a: l'*écaille-marte* de la chenille de l'ortie, l'*écaille jaune* de la chenille de la laitue, l'*écaille rose* de la chenille de la mille-feuille, le *phalene chiné* de la chenille de la consoude, l'*écaille noire à bandes jaunes* de la chenille du plantain, l'*écaille noire à bandes blanches*, l'*écaille blanche à taches noires*, la *grande écaille brune* de la chenille du tilleul, la *petite écaille brune* de la chenille de la mille-feuille, l'*écaille marbrée* de la chenille des épinards, l'*écaille marbrée rouge* de la chenille de la cynoglosse, l'*écaille mouchetée* de la chenille du groseillier, l'*écaille tachetée* de la chenille du caillé-lait, l'*écaille cramoisie* de la chenille de la patience, l'*écaille à bordure ensanglantée* de la chenille de la scabieuse, l'*écaille chouette* de la chenille du frêne. Voyez CHENILLE-MARTE.

La sixieme famille offre des *phalenes à trompe* fort courte; les ailes rabattues dans l'état de repos; et parsemées de taches noires; les pattes, sur-tout celles de devant, sont d'un jaune plus ou moins foncé. Leurs chenilles sont couvertes de poils touffus; elles sont ordinairement rayées sur le dos, et comme elles

marchent extrêmement vite, elles ont été surnommées *chenilles-lievres* par M. de Réaumur. Leur transformation se fait dans un léger cocon à la superficie de la terre. Il y a : le *phalene lievre* de la chenille du sureau commun, le *phalene tigre* de la chenille de la menthe, la *mendiante* de la chenille du coq des jardins, le *deuil* de la chenille du plantain lancéolé.

La septieme famille comprend des *phalenes* à *trompe* peu sensible ; dans l'état de repos ils étendent en avant la premiere paire de pattes, et leurs ailes sans être tout-à-fait horizontales ni absolument rabattues, couvrent entièrement le corps. Leurs chenilles, surnommées à *brosses*, portent sur le dos des faisceaux de poils en forme de brosses et de longueur égale, comme s'ils étoient coupés avec des ciseaux : elles ont, outre ces brosses, des aigrettes de poils beaucoup plus courts, placés sur des tubercules, comme les autres chenilles velues : elles font leur cocon entre des feuilles, il est mou et peu épais. Il y a : la *patte étendue* qui provient de la chenille du châtaignier, Voyez l'article CHENILLE A BROSSES ; la *patte étendue agate* de la chenille du trefle, la *chenille* et *phalene* du noisier, l'*étoilée* de la chenille de l'abricotier, la *soucieuse* de la chenille du prunier.

La huitieme famille offre des *phalenes* sans apparence de *trompe*, et qui portent les ailes rabattues ; sur le haut de la tête est une grande tache brune en forme d'écusson, qui s'étend sur le corseler. Ces *phalenes*, dans l'état de repos, portent le derriere retroussé et courbé par-dessus les ailes, et les mâles ont cette partie terminée par un long pinceau de poils, le plus souvent partagé en deux. Les chenilles ont deux especes de mamelons peu élevés et terminés en pointes, l'un sur le quatrieme, l'autre sur le dernier anneau : leurs cocons sont mous, et se trouvent sur terre entre des feuilles. Il y a : la *hausse-queue grise* de la chenille du saule odorant, la *hausse-queue fourchue* de la chenille du saule hélice, la *hausse-queue blanche* du saule-amandier ; la *hausse-queue brune* du saule-romarin.

La neuvieme famille renferme les *phalenes* sans *trompe* sensible, mais les deux barbes sont fort along-



gées ; les ailes sont dentelées ; dans l'état de repos, les supérieures forment un toit au-dessus du corps, et les inférieures débordent en dessous. Les chenilles sont demi-velues ; en courbant la tête en bas, elles font voir au deuxième et au troisième anneau deux espèces de collers d'un bleu-noir ou d'un jaune d'or : elles ont seize pattes, et portent sur l'avant-dernier anneau une corne fort courte, de substance charnue : leur cocon est ovale, mou, saupoudré de blanc dans l'intérieur, et se fait sur terre. Il y a : les *feuilles-mortes* des chenilles du poirier, du chêne, du prunier, du pin sauvage. Voyez PAPILLON FEUILLE-MORTE.

La dixième famille comprend des *phalenes* sans *trompe* sensible ; leurs ailes arrondies sont rabattues dans l'état de repos, et les supérieures ont une tache vers leur centre. Les chenilles ont des poils médiocrement longs, mais serrés ; ils sont dirigés, autour des anneaux, les uns en bas, les autres en haut ; le cocon est cylindrique, mou dans quelques espèces, dur dans d'autres. Il y a : la *buveuse* de la chenille des plantes graminées, c'est la *potatoria* de *Linnaeus* ; la *polyphage* de la chenille de la ronce ; la *minime à bande* de la chenille piquante du chêne, le *petit minime à bande* de la chenille du gazon, la *brune* et la *jaune* des chenilles du pissenlit.

La onzième famille offre des *phalenes* sans *trompe* ; leurs antennes sont pectinées ; dans l'état de repos, leurs ailes sont relevées en toit arrondi, et les supérieures sont marquées d'un point avec quelques raies transversales : le corselet est fort velu, et la plupart des femelles ont l'extrémité du corps garnie d'un duvet fort épais qui sert à couvrir les œufs. Les chenilles sont effilées, molles et couvertes par-tout d'un poil fin, qui laisse voir la couleur des taches et des bandes de la peau ; la plupart vivent en société dans leur premier âge : le cocon est ovale, et se trouve sur la terre. Il y a : les *laineuses* des chenilles du chêne, du cerisier, du prunellier ; la *livrée* de la chenille des arbres fruitiers, Voyez CHENILLE surnommée la *livrée*. Il y a encore : la *livrée des prés* de la chenille de la jaccée, la *queue fourchue* de la chenille de l'aubépine, le *phalene du peuplier* de la chenille du peuplier, la *pro-*

*cessionnaire* de la chenille du chêne, *Voyez* CHENILLE PROCESSIONNAIRE : la *processionnaire* de la chenille du pin, *Voyez l'article* de cette chenille.

La douzieme famille comprend des *phalenes* sans *trompe* sensible ; leur tête est entourée par une espece de fraise de poils qui imite la fraise des têtes de hiboux ; le corselet est très-velu ; les ailes sont rabattues dans l'état de repos , et on y remarque une ou plusieurs taches claires , entre deux lignes transversales ondées. Leurs chenilles sont molles , à taches noires , et n'ont presque de poils que sur ces taches ; elles se changent en chrysalides dans des coques terreuses , ou dans la terre , ou à sa surface. Il y a : la *lunule* de la chenille du tilleul , c'est le *bucéphale* de *Linnaeus* ; on l'appelle en Hollande et en Allemagne *porte-écusson* et *coin jaune* : l'*olive* de la chenille du prunier sauvage , le *double oméga* de la chenille de l'amanadier ; la *triple tache* , la *nasse* , la *courcuse*. Il paroît que l'on ne connoit point encore ni les chenilles ni les chrysalides de ces trois especes de *phalenes*.

La treizieme famille présente des *phalenes* qui n'ont point de *trompe* ; leurs ailes sont rabattues dans l'état de repos , et les inférieures sont fort larges ; la structure de leurs antennes est d'une forme particuliere , qui approche un peu de celles des *sphinx* ; le corselet est très-renflé , et chaque anneau du corps est bordé de poils blanchâtres. La peau de leurs chenilles , quoique lisse , a cependant quelques poils fins et courts ; elles ont la mâchoire très-forte ; leur cou est d'une couleur obscuré et luisante ; elles se nourrissent ordinairement du bois des vieux arbres qu'elles rongent. Il y a : le *cossus* de la chenille du saule , *Voyez à la suite de l'article* CHENILLE DU SAULE ; la *barriere* de la chenille du peuplier noir , on soupçonne que c'est la *femelle* ou une variété de l'espece précédente ; la *coquette* de la chenille du marronnier d'Inde.

La quatorzieme famille offre des *phalenes* sans *trompe* ; leurs antennes sont très-courtes et un peu dentelées ; le corps est presque nu ; les ailes sont étroites et allongées , comme lancéolées : la *femelle* est toujours

d'une couleur plus sombre que le mâle. Leurs chenilles sont presque rases et pourvues de fortes dents ; leur tête est lisse, luisante , ainsi que le premier anneau : elles demeurent sous terre et rongent les racines de quelques plantes ligneuses. La métamorphose s'opere en terre , dont elles mêlent une partie dans leur tissu qui forme un cocon allongé. Il y a : la *phalene du houblon* de la chenille du houblon , la *sylvine* de *Linnaeus* , le *flin* qui paroît être une variété de la *sylvine* ; la *patte en masse* (*Hecta* , Linn. ) , et la *marbrure* ; la *louvre* (*Lupulina* , Linn. ) ; l'*hépatique* ou le *jodutta* de plusieurs ; la petite *marbrure* , c'est l'*hepialica* de M. *Gerning*.

La quinzieme famille expose des *phalenes* sans *trompe* ; ils portent leurs ailes rabattues et on y distingue quelques traits peu marqués ; les ailes , le pourtour des yeux et tout le reste du corps sont garnis de poils. Leurs chenilles sont rases ; elles ont la tête ronde , à demi-cachée sous le premier anneau ; il y a sur toute la longueur du corps cinq raies d'une couleur claire. Il y a : la *cassini* de la chenille du tilleul , *Voyez l'article CHENILLE DU CHÊNE* , surnommée la *cassini* ; le *phalene-sphinx* , qui paroît n'être qu'une variété de l'espece précédente : le *porte-plume* (*Plumigera* ) de la chenille de l'érable ; ses antennes sont très-remarquables par la longueur extraordinaire de leurs barbes.

La seizieme famille rassemble les *phalenes* à ailes supérieures et échancrées , et qui ont de longs barbillons entre les antennes. Leurs chenilles sont rases ; elles ont la tête ronde et elles la portent en avant : leur corps est effilé , marqué de stries fines ; dans l'état de repos elles ressemblent à certaines arpenreuses vertes. Il y a : la *découpure* de M. *Geoffroy* (*Libatrix* , Linn. ) , elle provient de la chenille de l'osier ; le *phalene à museau* (*Palpina* ) de la chenille du saule.

La dix-septieme famille offre des *phalenes* dont les ailes relevées sur le dos en toit aigu forment une espece de crête velue. Leurs chenilles sont rases ; leur tête en devant est fort obtuse , le corps offre des bosses ; les pattes membraneuses sont plus longues

que les autres. Il y a : la *porcelaine* (*Porcellanea tremula*) de la chenille du peuplier noir ; l'*argentine* (*Argentina*) de la chenille en bâton du chêne ; la *crête de coq* de M. Geoffroy (*Camelina capucina*) de la chenille de l'aune ; la *voile* (*Velitaris*) de la chenille du chêne ; le *bois veiné* et le *chameau* de la chenille zigzag de l'osier (*Eruca-camelus*) ; le *dromadaire* (*Dromedaria*) de la chenille du bouleau.

La dix-huitième famille renferme les *phalenes* à ailes rabattues et striées en points d'Hongrie, tachetées de points noirs. Leurs chenilles ont le derrière relevé et armé d'une espèce de queue fourchue. Il y a : le *dragon* (*Vidua terrifica*) de la chenille du chêne ; l'*écureuil* de la chenille du hêtre (*Erucanareum fagi*) ; la *queue fourchue* de la chenille de l'osier jaune ; l'*hermine* de la chenille du tremble ; la *petite queue fourchue* (*Furcula*, Linn.) de la chenille du peuplier noir.

La dix-neuvième famille offre des *phalenes* à forme d'*arpeuteuses* qui n'ont point de *trompe* ou qui l'ont très-courte ; les ailes sont presque horizontales dans l'état de repos, et l'angle extérieur des supérieures se termine en forme de faucille ; l'extrémité postérieure de leurs chenilles est sans pattes et finit par une queue simple. Il y a : la *serpette* de la chenille du bouleau, la *faucille* (*Falcula* aut *Falcataria*) de la chenille de l'aune ; le *harpon* (*Harpagula*) ; le *hameçon* (*Hamula*) de la chenille du frêne ; la *lacertine* (*Lacertinaria*) de la chenille du bouleau blanc.

La vingtième famille contient des *phalenes* à forme de *rouleuses* sans *trompe* ou l'ayant très-courte ; le corselet est velu ; leurs ailes sont arrondies et rabattues dans l'état de repos. Leurs chenilles qui ressemblent un peu aux *limaces*, se tiennent et marchent à l'aide de vésicules situées sur chaque côté du corps, et d'où suinte une espèce de glu qui indique leur trace ; leur cocon est dur et ovale. Il y a : la *torue* (*Testudo-limacodes*) d'une chenille du chêne ; le *cloporte* (*Asella*) d'une chenille du peuplier noir.

La seconde classe des *phalenes* offre la liste des *papillons* surnommés *hiboux* ; ces *phalenes* ont des antennes filiformes ; les pieds éperonnés, fins et déliés ;

il y a sur leurs ailes supérieures une tache en forme de rein. Leurs chenilles ont seize ou douze pattes et sont rases pour la plupart.

La première famille offre le *phalene noctule* de l'orme ; ses antennes sont demi-pectinées ; le corseler est velu ; le port des ailes est rabattu. La queue de la chenille est fourchue.

La seconde famille comprend les *phalenes nébuleux*. Leurs chenilles sont velues et ressemblent à celles des *sileuses*. Il y a : la *grisonne*, la *nébuleuse*, la *grisette*, le *psy* de la chenille demi-velue de l'abricotier, et qui est attaquée par les ichneumons ; le *trident* (*Tridens*) de la chenille de l'aubépine, la *cendrée-noirâtre* (*Rumicis*) de la chenille de la patience, la *chevelure dorée* (*Auricoma*) de la chenille de la ronce, l'*omicron gris* de la chenille de la petite érule, l'*omicron ardoisé* de la chenille du marronnier d'Inde, le *phalene* de la chenille de l'aulne et appelée le *flocon de laine* (*Leporina*), etc.

La troisième famille contient des *phalenes* en forme de *teignes*, et dont les chenilles sont velues et en forme de fuseau. Il y a : le *jaune à quatre points* (*Quadra*) de la chenille du prunier, le *manteau jaune* d'une chenille du pin, le *jaunet* (*Lutarella*) de la chenille du lichen, le *manteau à tête jaune* (*Complana*) d'une chenille du peuplier, le *carmin* de la chenille de la jacobée, etc.

La quatrième famille présente les *phalenes* en forme de *pyralides*, qui proviennent de chenilles rhomboïdales ; leurs coques sont en bateau.

La cinquième famille renferme les *phalenes* bigarrés ; à dos bossu et les ailes inclinées ; leurs chenilles ont peu de poils ; ils sont longs et minces. Il y a le *papillon* de la chenille du troène.

La sixième famille offre les *phalenes* à ailes tachetées en zigzag ; leurs chenilles sont nues et ont la plupart deux éminences sur le derrière. Nous ne pouvons en indiquer davantage ; il n'y a dans le moment où nous écrivons (Juillet 1789) que dix-neuf cahiers ou fascicules des *papillons d'Europe*.

PAPILLON DES BLÉS. C'est sous ce nom qu'est connu dans l'Angoumois, parce que c'est sous cette forme

qu'il se manifeste le plus sensiblement, un très-petit insecte, qui jusqu'à présent n'avoit été connu que des Naturalistes, mais qui s'est attiré il y a quelques années l'attention du Gouvernement, par les ravages qu'il a faits dans cette Province. Il faut bien distinguer ces *papillons de la chenille des grains*, des *papillons des fausses teignes* : ces derniers sont très-communs dans toutes les provinces de France ; ils ont à l'extérieur beaucoup de ressemblance avec ceux de la chenille du grain, mais ils en diffèrent beaucoup par la manière de vivre, et ceux-ci font un tort bien moins dangereux que les *papillons de la chenille des grains*. Comme on distingue mieux les objets par la comparaison, nous donnerons l'histoire du *papillon de la fausse teigne* à la suite de celle-ci.

Quant aux *papillons de la chenille des grains*, depuis environ trente ans on s'étoit aperçu dans l'Angoumois, qu'en certaines saisons il sortoit des *papillons* des tas de blés : ces insectes n'exciterent d'abord que la surprise ; M. de Réaumur en donna une histoire curieuse. Depuis quelques années cet insecte s'y est multiplié au point de consommer en peu de mois les récoltes les plus abondantes : il commence à dévorer les grains dans les épis flottans au milieu des champs ; il continue ses ravages dans les granges et achève de tout dévaster dans les greniers. Le Cultivateur qui se voit frustré de ses plus douces espérances est découragé. L'Académie des Sciences envoya par ordre du Gouvernement, des Académiciens pour observer sur les lieux cet insecte, pour opposer à ses ravages les remèdes les plus prompts et les plus efficaces, et faire les recherches nécessaires pour en détruire l'espèce, s'il étoit possible. Ce fut dans ces vues que M. Duhamel et M. Tillet se rendirent dans l'Angoumois en 1760 : ils y retournerent en 1761, ils trouverent plus de deux cents paroisses désolées par cet insecte. Plusieurs Curés et quelques Gentils-hommes qui s'étoient appliqués à la destruction de ces insectes, leur firent part de leurs conjectures sur leur origine et sur les moyens d'en arrêter la multiplication. C'est du concours de toutes ces expériences et des observations de nos Académiciens dans leurs

deux voyages dans cette province , qu'est résulté un petit Ouvrage intéressant pour le Naturaliste , utile au Citoyen et nécessaire au Cultivateur.

Nous pensons ne pouvoir rien faire de mieux que de nous aider de l'extrait qu'en ont donné les Auteurs du *Journal des Savans*.

Le *papillon* auquel on attribuoit en Angoumois tout le mal fait aux grains , quoiqu'il soit destitué d'organes capables de leur nuire , est de la classe des *Phalenes* : il a des antennes à filets grenés ; il porte ses ailes inclinées en forme de toit , elles sont longues par rapport à leur largeur , de couleur de café au lait , brillantes au soleil , bordées d'une frange de poils , sur-tout du côté intérieur : il a deux barbes qui partant de dessus la tête passent entre les antennes , se prolongent jusqu'au-dessus des yeux , où elles rencontrent un toupet de poils relevés en arriere. A la première vue ce *papillon* paroît être assez semblable à celui des *fausses teignes*.

Ce *papillon* ne semble occupé que du soin de se multiplier , il s'accouple la nuit ou dans l'obscurité ; l'accouplement dure plusieurs heures : le mâle et la femelle se réunissent quelquefois après s'être séparés. A peine les œufs sont-ils fécondés , que la femelle s'en délivre : elle jette çà et là des paquets de quatre , cinq , trente œufs , en sorte que chaque femelle produit depuis soixante jusqu'à quatre-vingt-dix œufs. Les œufs sont imbibés d'une humidité visqueuse , qui les rend adhérens aux différens corps sur lesquels ils ont été déposés : ils sont de taille à passer par un trou fait dans une feuille de papier avec la pointe de la plus fine aiguille ; au microscope ils paroissent striés dans leur longueur et comme chagrinés.

Quatre , six ou huit jours après que l'œuf a été pondu , selon la température de la saison , il en sort une *chenille* grosse comme un cheveu , de la longueur d'un quart ou d'un cinquième de ligne ; aussi-tôt elle travaille à s'introduire dans l'intérieur du grain , pour se nourrir de sa substance farineuse. Elle se glisse d'abord dans la rainure qui sépare les deux lobes , elle y file quelques fils de soie , puis elle déchire avec ses dents le son qu'elle range de côté et d'autre ,

de

de façon que lorsqu'elle a pénétré dans l'intérieur du grain, le son retombe et ferme assez exactement l'ouverture.

Il en périt plusieurs avant qu'elles soient parvenues à s'introduire dans la substance farineuse, soit que la fatigue, l'épuisement ou la faim les fassent mourir, ou que, comme l'a soupçonné *M. de Réaumur*, elles s'entre-détruisent elles-mêmes dans des combats cruels qu'elles se livrent pour s'assurer la possession d'un grain dans lequel elles veulent s'introduire.

Une chenille se contente d'un seul grain de blé ; elle n'en sort point pour en attaquer un autre, mais on n'en trouve jamais deux dans le même grain ; une seule suffit pour en consommer toute la substance farineuse : elle ne laisse absolument que la pellicule du son. Lorsqu'elle a pris tout son accroissement, elle se dispose à filer sa coque ; la chenille peut avoir alors deux lignes et demie de longueur : sa grosseur peut égaler la moitié du grain de blé qu'elle a consommé ; son corps est ras, entièrement blanc : elle a deux espèces de cornes sur la tête qui se dirigent vers la partie postérieure ; elle en a deux autres plus longues dans la même direction, placées vers l'anus : elle a seize jambes.

Comme si elle prévoyoit que sous la forme de *papillon* il ne lui restera aucun organe avec lequel elle puisse entamer la pellicule du son qui la renferme, elle prend la précaution de tailler avec ses dents, vis-à-vis l'endroit où doit être la tête de la *chrysalide*, une trappe assez large pour donner issue au *papillon*, et qui reste fermée jusqu'à ce que cet insecte ait quitté sa dépouille de chrysalide. Cette sage mesure étant prise, elle file une *coque* qui remplit exactement un des lobes du grain, l'autre est occupé par les excréments. Le *papillon* étant dégagé de sa robe de chrysalide, perce la coque à coups de tête, Jève la trappe pratiquée dans l'écorce du son, et sort de cette espèce de tombeau pour travailler à la propagation de l'espèce.

Tel est le cercle de la vie et des développemens de cet insecte : les différentes températures des saisons en allongent ou raccourcissent la durée. Il paroît que



dans le temps le plus favorable, une génération s'accomplit en vingt-huit ou vingt-neuf jours ; ainsi il s'en fait plusieurs dans une année. Sur la fin de Mai et au commencement de Juin, on trouve des œufs et de petites *chenilles* sur les épis de la campagne ; en Juillet il en naît des *papillons* qui déposent sur les mêmes épis une nouvelle postérité ; celle-ci peut en donner encore une autre dans la grange ou dans le grenier vers la fin d'Août ; si les premiers froids sont retardés, on en voit une nouvelle en Septembre, et enfin une dernière en Novembre si ce mois est encore chaud. Ce seroit cinq générations en un an : le concours de toutes ces circonstances est très-rare ; mais il n'est pas nécessaire que cet insecte multiplie jusqu'à ce point pour faire de grands ravages. Jusqu'aux premiers froids on voit continuellement sortir des *papillons* des tas de grains, et chaque *papillon* vit encore un mois ; mais il y a certain temps où on voit éclore presque à la fois une quantité prodigieuse de *papillons* qui couvrent le tas et semblent lui communiquer une sorte de frémissement ; ce sont ces essaims que nos Auteurs appellent une *volée* : cette *volée* est toujours précédée d'une chaleur considérable qui s'excite dans le tas et fait monter le thermomètre à vingt-cinq, trente et quelquefois cinquante degrés ; tandis que la température extérieure n'est qu'à treize ou quatorze degrés : une telle chaleur favorise considérablement les progrès des *chenilles* qui se trouvent dans les grains voisins ; quand il ne doit pas y avoir de *volée*, la chaleur du tas n'excede pas sensiblement celle de l'air extérieur.

Il y a ordinairement trois *volées* bien sensibles ; celle du printemps vers la mi-Mai ou le commencement de Juin, celle d'Août et une autre dans quelques-uns des mois suivans. La *volée* du printemps a une inclination décidée à sortir des greniers ; tous les soirs au coucher du soleil on voit des essaims de ces *papillons* se répandre dans la campagne. Les *volées* des autres mois passent le jour en repos, s'agitent la nuit, voltigent sur les tas, sans qu'on voie aucun de ces insectes se montrer au dehors. Qui a appris aux *papillons* du printemps qu'ils trouveront au milieu

des champs un aliment plus tendre et plus propre à leur postérité que celui dont ils ont vécu, et à ceux de l'été que la famille qu'ils vont mettre au jour mourroit de faim par-tout ailleurs que dans l'endroit où ils sont nés ?

Nos Académiciens ont eu l'attention de chercher au printemps, la lanterne à la main, ces *papillons* vagabonds ; ils les ont trouvés en grand nombre accouplés sur les épis encore verts et y déposant leurs œufs : ils ont eu la précaution de les montrer aux habitans de la province pour lesquels, alors seulement, l'origine des *chenilles* que l'on trouve en Juin dans les épis, cessa d'être une énigme.

Cette découverte a encore expliqué une autre observation qui auroit pu embarrasser ; c'est que les récoltes sont ordinairement d'autant plus endommagées, qu'elles sont plus près d'un hameau et d'un lieu habité. Ces *papillons* peuvent même se transporter assez loin.

*Moyen de faire périr ces insectes et de conserver les blés.*

Un certain degré de chaleur suffit pour faire périr ces insectes, *chenilles*, *chrysalides*, *papillons* : un autre degré de chaleur peut endommager le germe des grains et les empêcher de lever : il a fallu trouver un degré fixe qui pût faire jouir de l'avantage du premier, sans entraîner l'inconvénient du second. Les étuves, telles que celles décrites dans le *Traité de la Conservation des Grains*, produiroient tous ces avantages ; mais la construction en est dispendieuse : ainsi on a eu recours à l'usage des fours, en remédiant aux inconvénients qui s'y rencontrent.

Les expériences ont appris les faits suivans : Une chaleur de soixante degrés suffit pour dessécher en onze heures les *chenilles*, les *papillons*, les *chrysalides*, et les chauffe tous au point de les rendre friables : cette même chaleur n'ôte point au blé la faculté de germer ; et une chaleur de trente-trois degrés continuée pendant deux jours, suffit pour faire périr tous ces insectes. Comme la chaleur ordinaire des fours, deux heures après qu'on en a retiré le pain, est

environ de cent degrés , on ne doit mettre dans le four le grain de blé que l'on veut étuver pour le conserver , que cinq ou six heures après que le pain a été retiré du four ; le grain y éprouve alors un degré de chaleur capable de faire périr les insectes en moins de quarante-huit heures , mais qui ne sauroit altérer le germe. Lorsqu'on veut se procurer une semence bien pure et nette , on trempe pendant deux minutes les paniers dans lesquels on a mis du blé , dans une forte lessive de cendres , à laquelle on a ajouté de la chaux vive ; cette lessive acheve de faire périr les insectes qui peuvent avoir résisté à la chaleur ; et de plus , elle sauve encore les moissons de la carie qu'on nomme *pourri* en Angoumois. Lorsqu'on veut garder les blés étuvés , un excellent moyen d'empêcher que d'autres *papillons* n'y viennent de nouveau déposer leurs œufs , c'est de couvrir le tas de blé de chaux en poudre d'un pouce d'épaisseur ; il suffit même de le couvrir de cendres ou de l'envelopper dans des sacs de toile , ou de le mettre dans des tonneaux. Quand il ne s'agit que d'étuver le grain pour en faire du pain ou un objet de commerce , il y a fort peu de précautions à prendre du côté du degré de chaleur : deux heures après que le pain a été retiré du four , on peut y introduire une grande masse de grains et l'y laisser deux ou trois jours , en le remuant de temps en temps. Une des précautions importantes , est de battre le blé le plutôt qu'il est possible ; le fléau , le van , le crible détruisent ou emportent toujours un grand nombre de *chenilles*.

Il seroit aisé par ces moyens simples et peu dispendieux de parvenir à la destruction totale de cet insecte dans l'Angoumois , ou du moins d'en approcher beaucoup ; il ne s'agiroit que de les appliquer pendant un an ou deux à toutes les récoltes de la province. Il y a sur cela d'excellentes vues , qu'il faut voir dans l'Ouvrage même de MM. *Duhamel* et *Tillet*.

#### *PAPILLON de la fausse teigne du blé.*

Les *papillons de la fausse teigne* qui paroissent dans le courant du mois du Juin , sont du genre des *phalenes* : ils ont quatre ailes plus larges du côté de

la queue que du côté de la tête ; la couleur des ailes supérieures est gris-blanc ; la superficie en est assez brillante , et elle paroît au soleil comme argentée : on apperçoit sur les ailes , à l'aide de la loupe , des taches de figure irrégulière et un peu plus brunes que le fond ; ces *papillons* portent leurs ailes en forme de toit , et les bords intérieurs sont frangés : leur tête est garnie de deux antennes assez longues , formées de grains articulés : entre ces antennes et les yeux il y a un toupet de poils.

Ces *papillons* proviennent d'une *fausse teigne* , qui est une petite *chenille* dont le corps est ras et blanchâtre ; elle est pourvue de seize jambes : elle ne se loge point dans les grains , mais elle a l'adresse d'en lier plusieurs ensemble avec de la soie qu'elle file , et dont elle se forme un tuyau comme celui des *teignes ordinaires* ; ce tuyau est ordinairement recouvert du son et de la farine que cet insecte a broyés. C'est dans ce tuyau que la *fausse teigne* se loge au milieu du tas de grains qu'elle a choisi pour sa provision ; mais elle a la liberté de sortir de son fourreau pour manger , les uns après les autres , les grains qui l'entourent : cette manœuvre la distingue de la *vraie teigne* : souvent même elle en attaque plusieurs à la fois et toujours sans ordre , car elle ronge tantôt de l'un , tantôt de l'autre , sans qu'aucun soit entièrement mangé.

Quand il se trouve une grande quantité de ces *fausses teignes* dans un grenier , on voit tous les grains de la superficie du tas liés les uns aux autres par des fils de soie , ce qui forme une croûte qui est quelquefois de trois pouces d'épaisseur. Cette *teigne* se transforme en chrysalide dans un grain qu'elle a creusé ou dans le tuyau qu'elle s'est formé , et vers le mois de Juin on l'en voit sortir en *papillon*. Lorsqu'on remue un tas de grain où il y a beaucoup de *fausses teignes* , elles montent aux murailles ; mais elles ne tardent pas à rentrer dans le tas , qui se trouve dès le lendemain couvert d'une nouvelle nappe soyeuse.

PAPILLON DU CHARDON. Voyez BELLE-DAME (papillon).

PAPILLON DU CHOU. Voyez CHENILLE DU CHOU.

PAPILLONS nommés *estropiés*. Ils sont désignés ainsi par M. *Geoffroy*, à cause du port singulier de leurs ailes lorsqu'ils sont en repos; les inférieures sont alors parallèles au plan de position, tandis que les supérieures sont relevées sans être cependant tout-à-fait perpendiculaires: le corps de tous ces petits *papillons de jour* est velu, sur-tout en dessous: ils sont gros en proportion de l'étendue de leurs ailes, ce qui rend leur vol lourd et les force à se reposer souvent: ils marchent sur six pattes. Ils proviennent de *chenilles lisses* qui se métamorphosent en *chrysalides nues*, suspendues horizontalement par la queue et par un lien au milieu du corps. On place parmi ces *papillons*, 1.° l'espece appelée la *bande noire*; c'est le *Comma* de plusieurs Auteurs: le fond de sa couleur est fauve, bordé de brun; au centre des ailes supérieures est une longue tache noire. Ce *papillon* se trouve en été et en automne dans les bois clairs, les prairies et le long des grands chemins. 2.° *L'échiquier*; c'est le *Paniscus* d'*Esper* et de *Fabricius*: il ne paroît qu'une fois l'année, c'est en Mai: le fond de couleur de ce *papillon* est brun; près du bord extérieur, sur les quatre ailes, est une suite de petites taches fauves; beaucoup d'autres plus grandes et de la même couleur sont répandues dans les ailes: le dessous des ailes est à fond fauve taché de brun et glacé de couleur de paille: la disposition des figures sur les ailes inférieures leur donne assez de ressemblance avec celles de l'*argus* appelé *miroir*, Voyez ce mot. Le mâle de ce *papillon* a un pinceau au dernier anneau du corps. Cette espece de *papillon* est rare: cependant M. *Gigot d'Orcy* en a trouvé une grande quantité à la fois dans la forêt de Senart près Paris. 3.° Le *plain-chant*; c'est le *Matva* des Naturalistes: sa chenille a une espece de collier composé de trois à quatre taches jaunes; son corps est gris-vineux; les pattes antérieures sont noires: elle vit sur les mauves, même sur le peuplier et sur le chardon à foulon. Cette espece est une replieuse de feuilles pour subir sa métamorphose: sa chrysalide ressemble pour la forme à celles des *phalenes*: le fond de couleur du *papillon* est brun, parsemé de beaucoup de taches blanches, qui pour la

plupart ressemblent à des notes de plain-chant ; le dessous est d'un brun-verdâtre , coupé de taches blanches très-irrégulières : la frange qui en dessus est coupée de noir et de blanc , est verte et blanche en dessous. Ce *papillon* est très-commun en été et au printemps , il fréquente les bois et les prés. 4.<sup>o</sup> Le *papillon grisette* ; sa chenille fait sa coque en soie dans une feuille qu'elle replie , comme la précédente : le *papillon* est d'un brun clair chargé de points noirs comme le sont ceux du *plain-chant* : le mâle a aussi un pinceau au dernier anneau du corps : ses ailes inférieures sont dentelées en dessus. Ce *papillon* est le *Tages* des Naturalistes.

PAPILLON DE JOUR et PAPILLON DE NUIT. *Voyez* leur différence à l'article PAPILLON.

PAPILLON DE FAUSSE TEIGNE. *Voyez* à la suite du mot PAPILLON DES BLÉS , et à la suite de l'article TEIGNE.

PAPILLON-PAON. *Voyez* PAON-PAPILLON.

PAPILLON FEUILLE-MORTE ou PAPILLON PAQUET DE FEUILLES SECHES. Ce *papillon de nuit* a été très-bien nommé à cause de sa forme et de sa couleur ; il n'y a personne qui ne prit ce *papillon* , lorsqu'il est en repos sur un arbre , pour un paquet de feuilles seches : tout concourt à faire prendre cette idée à qui le voit pour la première fois : ses ailes supérieures qui couvrent tout le corps ont des nervures , qui par leur espece de relief et leur disposition imitent celles des feuilles ; leur contour est dentelé comme l'est celui de plusieurs feuilles : les ailes inférieures qui débordent les supérieures sont comme d'autres feuilles qui seroient mêlées confusément : une espece de bec qu'il porte au-devant de la tête , formé par deux riges barbues et appliquées l'une contre l'autre , semble être la queue d'une de ces feuilles.

Ce *papillon* provient d'une chenille commune dans nos vergers , et qui habite communément les pêchers , les poiriers , les pommiers , les amandiers ; quoiqu'elle ne soit pas rare , elle est difficile à trouver , parce que sa figure en impose ainsi que celle de son *papillon*. Cette *chenille* est de la classe des *demi-velues* , sa couleur est d'un gris-brun ; le dessous de son ventre est d'un

jaune feuille-morte ; elle porte sur son pénultième anneau une corne assez courte et de substance charnue , et deux autres à peu près semblables aux deux côtés de la tête ; sa tête est bleuâtre : cette chenille a quatre pouces de longueur quand elle a acquis toute sa grandeur ; elle ne mange que la nuit , et se tient pendant tout le jour appliquée contre le tronc ou les grosses branches de l'arbre , mais si ramassée qu'on ne lui voit ni tête ni queue ; on la prendroit pour une de ces tubérosités ou bosses qui s'élevent souvent sur l'écorce des arbres : sa couleur grise favorise encore l'effet de l'illusion.

Elle se construit contre une branche ou contre un mur une coque grisâtre , d'un tissu peu serré ; elle en tapisse l'intérieur avec les poils de sa robe. Aussitôt qu'elle s'y est renfermée , elle dégorge une bouillie blanche , qui se seche promptement , se réduit en poudre et rend sa coque opaque. La chenille prévoyant que son *papillon* habillé en *phalene* , n'auroit pas la force de percer sa coque , elle lui ménage une petite ouverture pour sortir de sa prison.

M. Jean Bernoulli a consigné dans le *Journal de Physique* , Février 1778 , l'histoire d'une chenille du *papillon paquet de feuilles seches* , qui , après sa transformation en *papillon* , a pondu des œufs desquels sont sorties des chenilles , quoique la mere eût été privée de l'approche d'aucun mâle. Ce fait augmenteroit la liste de la monogénésie , c'est-à-dire la propriété de pondre des œufs féconds sans le concours de l'accouplement ; (seroit-ce qu'une même et seule fécondation pourroit servir et se transmettre chez ces animaux , pour deux , trois , quatre générations ou davantage ? ) Le même Observateur ajoute avoir vu aussi ce genre de reproduction sur une chenille prise sur un poirier , chenille représentée dans les figures 1 et 3 , planche 18 du premier volume de M. de Réaumur. M. Pallas parle d'une petite chenille femelle de *papillon-phalene* , qu'il avoit prise sur un sapin aux environs de Berlin , et qui a pondu des œufs féconds sans l'intervention du mâle ; aussi lui a-t-il donné le nom de *phalene chaste*.

PAPILLON NACRÉ. Voyez à l'article NACRÉ.

PAPILLON A NUMÉROS. *Voyez à l'article AMIRAL.*

PAPILLON DE L'ORME. *Voyez à l'article TORTUE-PAPILLON.*

PAPILLON (poisson). On donne ce nom, en quelques endroits, à la raie-bouclée; *Voyez ce mot.*

PAPILLON DE LA CHENILLE DU SAULE. *Voyez son histoire à l'article CHENILLE DU SAULE à double queue.* Nous allons rapporter une anecdote sur cette chenille et le papillon qui en provient; elle nous a été adressée par Madame B\* de F\*, l'une de nos disciples, qui joint aux graces et à l'esprit le goût naturel de l'observation. « J'avois une chenille qui se trouve sur le » saule, elle avoit été prise à Luxeuil en Franche- » Comté; elle se mit en chrysalide le 3 Septembre » 1770. Je la portai à Paris, l'ai menée aux Pyrenées, » comptant qu'au mois d'Août elle deviendroit papillon; » apparemment que les neiges l'ont empêchée de suivre » l'ordre de la Nature. Je l'ai menée sur les frontieres » d'Espagne en Octobre: je posai la boîte qui la » contenoit sur le manteau d'une cheminée où j'avois » bon feu, même en Août: elle a toujours gardé » l'incognito. Enfin le 21 Janvier 1772, j'ai trouvé un » assez vilain papillon gris avec des filets noirs et » jaunes, dont le dessin imitoit le point d'Hongrie. » Calcul fait, ladite chenille a été cinq cents six jours » en chrysalide; elle naquit chenille sur les rives du » Breuchier, et devint papillon sur celles de la Cha- » rente. Sont-ce les voyages qui ont retardé sa » métamorphose? » Je le crois; d'ailleurs la chaleur abrège, de même que le froid prolonge l'état de la chrysalide. *Goedæert, T. III, Expérience LXIV*, a observé une chenille qui a vécu sans manger deux ans et vingt-quatre jours. Cet exemple est extraordinaire.

PAPILLON DES TEIGNES. *Voyez à la suite du mot TEIGNE.*

PAPILLON A TÊTE DE MORT, *Papilio atropos*. Ce papillon, l'un des plus singuliers et qui porte des caracteres uniques, vient de l'espece la plus grande de nos chenilles. Lorsque cette chenille a acquis toute sa grandeur naturelle, elle a quatre pouces et demi de longueur et est de la grosseur du doigt index: sa couleur est d'un vert mêlé de jaune clair, pointillé



de noir sur certains anneaux ; on observe sur son dos comme des especes de chevrons d'un bleu tendre. Cette chenille a cela de singulier qu'elle porte une *corne* à l'extrémité postérieure, contournée en sens contraire de celle des autres : cette corne est rougeâtre et toute chargée de petits grains graveleux, qui imitent assez bien une rocaille. On trouve cette chenille sur le jasmin, quoiqu'elle s'accommode mieux des feuilles de *fèves de marais* et de celles de *choux* : la *pomme de terre* paroît sa nourriture favorite, dans les pays où cette plante est cultivée : c'est dans le mois d'Août qu'il faut la chercher. Vers ce temps elle se creuse un trou dans la terre ; c'est là qu'elle se change en une chrysalide de laquelle, au mois de Septembre, sort le *papillon à tête de mort*, qui a porté plus d'une fois l'alarme et l'effroi dans l'esprit du peuple imbécille et des gens foibles et ignorans.

Ce *papillon* est très-grand, il a environ trois pouces de longueur de la tête à la queue ; son corps est très-gros, un peu aplati : c'est un *phalene* du genre des *sphinx-éperviers*. Ses ailes étendues ont jusqu'à cinq pouces de vol ; la couleur de ses ailes est obscure, d'un brun-noir mêlé avec des taches de jaune feuille-morte ; ce jaune divisé par quelques traits noirs, forme sur son corselet une figure qui n'imite pas mal une *tête de mort*, ce qui lui en a fait donner le nom. A cette image funebre, peinte sur son corps, se joint encore une singularité unique dans ce *papillon*, le seul dans lequel on l'ait observée ; il fait entendre un bruit fort aigu, qui approche un peu de celui d'une souris, mais qui a quelque chose de plus plaintif et de plus lugubre. En falloit-il davantage pour jeter l'effroi dans l'esprit du peuple qui a donné à ce *papillon* le nom d'*oiseau de mort* ? Aussi l'alarme se répandit-elle, il y a quelques années, dans certains cantons de la Basse-Bretagne, parce que ces *papillons* y furent plus communs que d'ordinaire, positivement dans un temps où il y avoit beaucoup de maladies. On leur attribuoit tout le mal ; on ne les voyoit qu'avec frayeur, on les regardoit comme de sinistres avant-coureurs de quelque malheur ; et même encore aujourd'hui le peuple s'alarme, dit-on, à leur appa-

rition , tant les préjugés populaires sont difficiles à déraciner. Le cri singulier que fait entendre ce *papillon* , sur-tout lorsqu'il est troublé dans sa marche ou renfermé , et qu'il redouble sans cesse lorsqu'on le tient entre les doigts ; ce cri , dis-je , sujet de tant de frayeurs , est occasionné , selon M. de Réaumur , par le bruit que fait la trompe de ce *papillon* , qui est courte et écailleuse , en frottant contre deux lames mobiles et très-dures entre lesquelles elle est logée. L'épreuve , dit M. de Réaumur , en est facile : que l'on écarte avec la pointe d'une épingle une des deux lames d'auprès de la trompe , l'animal ne rend que la moitié du son ordinaire ; qu'on les écarte toutes deux , il est muet. M. Johet prétend , au contraire , que ce bruit provient d'une quantité d'air renfermé sous deux écailles concaves qui couvrent l'insertion des ailes supérieures , et que l'air en étant chassé avec force par le mouvement des ailes de ce *papillon* , il cause seul le bruit dont il est question. M. Johet dit s'être assuré de ce fait par la dissection et par l'expérience , et qu'un tel *papillon* auquel on retirait la trompe et les deux lames mobiles , dont parle M. de Réaumur ; pousse encore son cri en agitant ses ailes ; mais que si on lui arrache les écailles , il ne fait plus entendre aucun bruit. C'est en Septembre et Octobre que l'on voit ces *papillons* en diverses provinces du Royaume ; on le trouve aussi sous divers climats , en Angleterre , en Égypte , à la Caroline , même à la Chine. (a)

---

(a) M. le Vicomte de Querhoënt nous mande que « le *papillon tête de mort* se trouve aussi à l'isle de France et qu'il y est redouté , parce que lorsqu'il est enfermé dans un appartement et qu'il y est effrayé , il lance par l'anus une poussière qui entre dans les yeux , et cause pendant plusieurs jours une vive douleur. Ce *papillon* se nomme *ai* dans le pays et y est très-commun ; sa chenille se nourrit indifféremment de plusieurs especes de plantes ; lorsqu'elle approche de sa métamorphose elle est au moins de la grosseur du pouce , et en a plus de quatre de longueur : sa couleur dominante est le vert mêlé de jaune avec une suite de chevrons bleus sur le dos ; les stigmates bordés de rouge et de bleu sont très-apparens : elle a sur la queue une corne jaune grenée , dure et recourbée en arriere. Lorsqu'on la touche elle agite fortement la tête et le corps en faisant claquer ses mâchoires ; elle pousse la nuit un cri plaintif , très-fort pour une chenille. Elle se métamor-

Nous avons déjà eu occasion de dire que chaque plante a son insecte, et peut-être n'y a-t-il point d'arbres, d'arbustes, d'arbrisseaux et de plantes qui n'aient aussi leur chenille et son papillon : c'est pourquoi nous renvoyons pour le détail des *papillons* qui sortent des chenilles, au mot même CHENILLE, où nous avons décrit les principales. On trouvera à leur article, suivant l'ordre alphabétique, l'histoire d'une quantité d'autres *chenilles* et de *papillons* célèbres, sous les noms particuliers qu'ils portent. Nous terminerons cet article en disant que si les *papillons* des Indes sont plus grands et plus beaux que les nôtres, ils sont en plus petit nombre que ne le sont chez nous ces sortes d'insectes.

PAPILIONACÉES (Plantes). Voyez à la suite de l'article LÉGUMES.

PAPION, *Papio*. C'est un grand singe de la famille des *Babouins*, le *babouin* par excellence, et qui est propre à l'ancien Continent : il se trouve particulièrement dans les déserts de l'Inde, aux Isles Philippines, en quantité dans le royaume de Loango et au cap de Bonne-Espérance. On distingue dans cette espèce deux ou trois races pour la grandeur de la taille.

Le *papion* marche plus souvent à quatre qu'à deux pieds : il a trois ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout ; il a la queue arquée et longue de sept à huit pouces, les fesses couleur de sang, souvent pleines d'égratignures et de cicatrices ; le museau très-long et très-gros ; les dents canines beaucoup

---

phose en terre, elle tapisse grossièrement sa cellule de quelques fils, et sa nymphe est d'un brun foncé lisse, avec la tête fort allongée. Au bout de quinze ou vingt jours, il en sort un gros *papillon de nuit* dont les antennes sont noires avec l'extrémité blanche, en forme de peigne. Il a la tête, les yeux et le corselet noirs, avec une figure de tête de mort, grise, sur le corselet ; les pattes sont noires ; les cuisses, jaunes : le ventre est annelé de jaune et de noir ; les ailes de dessous sont jaunes et noires, avec quelques ondes grises. Il crie lorsqu'on l'inquiète, et quand il sort de son enveloppe de nymphe il répand une grande quantité d'une liqueur blanche qui est si corrosive qu'en ayant eu le dessus de la main mouillé, et l'ayant essuyé sans le laver, il y vint une rougeur qui a duré plus de deux mois.»

plus grosses et plus longues à proportion que celles de l'homme ; les oreilles nues , mais point bordées ; le corps massif et ramassé ; les membres gros et courts ; les parties génitales nues et couleur de chair ; les bourses pendantes ; le poil long et touffu , d'un brun-roussâtre et de couleur assez uniforme sur tout le corps. Sa femelle est stérile dans les climats tempérés ; dans son climat natal elle ne fait même qu'un petit , qu'elle porte entre ses bras et attaché pour ainsi dire à sa mamelle.

Les *papions* qui sont forts et robustes tiendroient tête à plusieurs hommes. Les chiens n'ont guere de prise sur ces animaux que quand ils se sont enivrés de raisin , mets dont ils sont fort friands. Les *papions* se nourrissent principalement de fruits , de racines et de grains. Ils font de grands dégâts dans les vignes , les jardins , les vergers et dans toutes les terres cultivées. Pour exercer leur brigandage , ils se réunissent en troupes ; une partie entre dans l'enclos pour piller , le reste forme une chaîne de communication depuis le lieu du pillage jusqu'à l'endroit du rendez-vous. On cueille , on arrache , on jette de main en main par-dessus les murs , on reçoit avec une adresse singuliere : en un instant un jardin est dévasté , ravagé , et quelques - uns de ces individus placés en sentinelle , avertissent au moindre danger , et alors la troupe s'enfuit en gambadant.

Les *papions* sont d'un naturel colere , méchant et féroce ; ils grincent continuellement des dents ; quoique non carnassiers , ils sont intraitables ; on est obligé de les tenir dans des cages de fer : mais les traits principaux de leur caractere sont l'impudence et la lubricité ; ils sont même insolemment lubriques , et affectent , dit M. de Buffon , de se montrer dans cet état , de se toucher et de se satisfaire seuls aux yeux de tout le monde. Comme la Nature n'a point voilé ces parties chez le *papion* , que ses fesses sont nues et d'un rouge couleur de sang , les bourses pendantes et couleur de chair , l'anus ouvert , la queue toujours relevée , il semble faire parade de toutes ces nudités , présentant son derriere plutôt que sa tête , sur-tout dès qu'il apperçoit des femmes , vis-à-vis desquelles

il déploie une telle effronterie , qu'elle ne peut naître que du désir le plus immodéré. On a vu à Paris un de ces singes mâles ne donner des signes de pudeur qu'envers les hommes qui cherchoient à lui toucher les parties sexuelles ; ce singe portoit son espece de main sur sa nudité , et de l'autre il appliquoit des soufflets. L'on nous a assuré que les femelles de ces singes en font autant à l'égard des femmes qui ont la même curiosité ; mais que l'aspect des hommes excitoit leur lasciveté , et que sur cet article l'un et l'autre étoient incorrigibles. Enfin l'impudence ou plutôt la pétulance de cet animal se joignant à la méchanceté et à la féroceité , le rend vraiment redoutable. Le *papion* est le *Simia porcaria* d'*Aristote*.

**PAPONGE.** Voyez à l'article **CONCOMBRE** , *Concombre à angles tranchans*.

**PAPOU** , *Teuthis hepatus* , Linn. ; *Teuthis fusco cæruleo nitens* , *aculeo simplici utrinque ad caudam* , Brown. ; *Hepatus mucrone reflexo utrinque propè caudam* , Gronov. ; *Chatodon cærulescens* , *dorso nigro* , *caudâ aequali ex albo nigroque varia* , Seba. ; *Turdus rhomboïdes* , Catesb. ; *Seserinus* , Rondel. ; *Lecrvisch* , Ruisch. Poisson du genre du *Teuthie* ; il se trouve à la Caroline et dans l'isle d'Amboine : il passe pour un très-bon mets. Sa tête est petite , courte , et se termine en pointe ; les yeux sont très-ouverts , un peu aplatis : la gueule est étroite , obtuse , saillante et arrondie ; suivant *Linnaeus* , elle est garnie de dents égales entre elles , et disposées sur une seule rangée ; les opercules sont lisses , très-courts , sans écailles : le dos est un peu courbé , et son sommet aminci en carène ; les côtés sont arrondis ; la poitrine est courbe et aplatie en dessous ; le ventre , courbé aussi , mais aminci en forme de carène ; les lignes latérales sont très-marquées et parallèles au dos : du milieu de chaque côté , vers la queue , sort un fort aiguillon en forme d'alène , mobile au gré du poisson , qui tantôt le dresse et tantôt l'abaisse pour le faire rentrer et le cacher dans un sillon : cet animal se sert de ces armes pour effrayer les poissons voraces qui veulent l'attaquer. Les écailles qui couvrent le corps sont lisses , très-fines et tuilées sur les côtés : la nageoire

dorsale a trente-quatre rayons , dont les neuf premiers épineux ; chacune des pectorales en a seize ; les abdominales en ont chacune cinq , dont le premier court , roide et épineux , ainsi que les trois antérieurs de celle de l'anus , qui en a en tout vingt-six ; celle de la queue est échancrée en forme de croissant.

PAPYRACÉE. Épithete dont on se sert en Histoire Naturelle pour désigner une coquille , dont la robe est légère , fragile et extrêmement mince. Il y a le *nautile papyracée* , etc.

PAPYRUS. Voyez PAPIER DU NIL.

PAQUERETTE ou PASQUETTE. Voyez MARGUERITE PETITE.

PAQUIRE. Nom donné dans quelques-unes des Isles Antilles , au *pécari*. Voyez ce mot à l'article TAJACU.

PÆRAD. Chez les Hébreux c'étoit l'onagre.

PARAGUA de *Marcgrave*. C'est le *lori* du Brésil , de M. *Brisson*. Les *loris* ne paroissent appartenir qu'à l'ancien Continent , et le *paragua* que *Marcgrave* a vu au Brésil , paroît , dit M. *Mauduyt* , appartenir à la famille des *Papégais*. Il a la tête , le dessus du cou , le bas-ventre , les cuisses , les couvertures du dessous de la queue , les ailes et leurs couvertures , les plumes scapulaires et la queue , de couleur noire ; tout le reste est d'un rouge vif , ainsi que l'iris ; le bec et les pieds sont d'un cendré obscur. Le *paragua* est de la grosseur du perroquet amazone.

PARANACARE. Espece de crabe du Brésil , et qui , selon *Marcgrave* , n'est pas bon à manger. Il est long de trois doigts : il a deux bras garnis de pinces , quatre jambes longues de trois doigts , et quatre autres qui sont très-courtes ; une queue striée et longue d'un doigt et demi ; deux yeux longs et élevés , et deux filets. Sa robe est brunâtre , ainsi que les poils qui la recouvrent ; toutes les parties inférieures sont bleuâtres , de même que les yeux et les filers ou antennes : on le trouve sur le rivage , proche du fleuve Paraiba. *Ruysch* , *exsang.* p. 27.

PARASÉLENE. C'est un météore dans lequel on apperçoit quelquefois l'image apparente de la lune : cet effet est occasionné par les mêmes causes que les *parélies* du soleil. Voyez PARHÉLIE.

PARASOL CHINOIS. Nom donné à une espèce de lépas, qui est peu commun. Voyez LÉPAS.

PARAT. En Languedoc c'est le moineau.

PARD ou LYNX DU BRÉSIL, de Ray. C'est le jaguar ; Voyez ce mot.

PERDALIS des Grecs. C'est la panthere ; Voyez ce mot.

PARDUS des Anciens. C'est tantôt l'once et tantôt la panthere ; Voyez ces mots.

PAREIRA BRAVA ou BUTUA. C'est le nom d'une racine qui nous est apportée du Brésil par les Portugais. ( On pense communément que le *pareira brava* nous vient du Brésil ; mais M. Geoffroy assuroit que les Portugais le reçoivent du Malabar et non du Brésil. ) On ne connoît pas encore bien la plante dont on la retire : quelques-uns soupçonneront que c'est la même que le *caapéba*. Voyez ce mot. Cette racine est ligneuse, dure, tortueuse, brune en dehors, d'un jaune-grisâtre intérieurement ; étant coupée transversalement, on y voit plusieurs cercles concentriques, traversés de plusieurs rayons qui aboutissent au centre : elle n'a point d'odeur et est un peu amère ; elle est de la grosseur du doigt, et quelquefois du bras d'un homme. Les Portugais et les habitans du Brésil la regardent comme une panacée souveraine. Ils sont dans l'usage de la tremper dans l'eau et de l'user sur une pierre à aiguiser ; ils la délaient ensuite dans quelque liqueur appropriée, et la font prendre à leurs malades ; nous l'employons aussi râpée. L'expérience a appris que son usage est spécifique dans la colique néphrétique et la suppression d'urine : la douleur est dissipée presque en un instant par un écoulement abondant d'urines. Cette racine produit son effet en divisant les matières muqueuses qui engorgent les couloirs des reins. Elle a été employée avec succès dans un asthme humoral qui suffoquoit le malade : son usage a été suivi d'expectoration. Cette racine est fort utile dans la gonorrhée et pour arrêter les hémorragies. On la donne en poudre, à la dose de vingt à trente grains, trois à quatre fois le jour, dans la tisane de fleurs de mauve ; et en décoction, à la dose de deux à trois gros. À Cayenne on l'emploie en tisane au défaut du sassafras.

*Pareira*

*Pareira brava* est un nom Portugais, qui signifie *vigne sauvage* ou *bâtarde*; *Butua* est un nom Indien qui signifie un *bâton*. (M. Lochner qui a écrit sur le *pareira brava*, le distingue du *butua*.) Les Brasiiliens donnent aussi le nom de *membroq* à cette racine. M. Amelot, Conseiller d'État, est le premier qui ait apporté le *pareira brava* en France, au retour de son ambassade de Portugal, en 1688.

PARÉLIE. Voyez PARHÉLIE

PARELLE. Voyez PATIENCE.

PAREMENT BLEU. C'est le *verdier des Indes* (petit), de M. Brisson. Suivant ce qu'en a rapporté *Aldrovande* qui en a parlé le premier d'après des Voyageurs Japonois, cet oiseau est plus petit que notre pinson; le plumage supérieur est vert, et l'inférieur, d'un beau blanc; les plumes des ailes et de la queue sont bleues et à tige blanche; le bec est d'un brun verdâtre; les pieds et les ongles sont noirs.

PAREPOU. Voyez PALIPOU.

PARESEUX ou Aï ou HAY. On a donné le surnom de *pareseux* à plusieurs especes d'animaux quadrupedes, à cause de la lenteur de leurs mouvemens et de la difficulté qu'ils éprouvent à marcher. Les descriptions que les Auteurs en ont données ne présentent que confusion et n'offrent de rapports que dans leur allure. On a souvent confondu sous le même nom les *loris*, l'*unau*, l'*aï*, etc. Les uns sont *didactyles*, c'est-à-dire qu'ils ont deux doigts; d'autres sont *tridactyles*, et en ont trois; il y en a de *pentadactyles*, à cinq doigts: les uns sont propres au nouveau Continent, les autres ne se trouvent que dans l'ancien, et ces especes d'individus different aussi par la taille et par des attributs caractéristiques, etc.; on en jugera par la lecture de cet article.

*Linnaeus* met les *pareseux* dans l'ordre des *Anthropomorphes* ou animaux à figure humaine: il nomme *bradype*, celui d'Amérique, *Bradypus manibus tridactylis*, *caudâ brevi*; l'*Ignavus* de *Clusius*, d'après *Marcgrave* et *Pison*; le *Pigritia sive Haut* de *Nieremberg*; l'*Arctopithecus* de *Gesner*; le *Perillo ligero* selon *Oviedo*; le *Tardigradus* de M. Brisson; l'*Ignavus gracilis aut agilis* de *Seba*: voilà le véritable pa-



*resseux* ou l'*ai* ; sa queue est très-courte, ou longue d'un demi-doigt et ronde. Cet animal habite les endroits les plus chauds du Nouveau-Monde ; il a trois doigts à chaque pied.

M. *Klein*, par une indication fautive de *Seba*, fait une différence de l'*ai* du Ceylan, d'avec celui de l'Amérique : celui du Ceylan, *Tardigradus Ceilonicus*, est connu aussi sous le nom de *silene*, (c'est l'*unau*) : il n'a que deux doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, tous armés d'ongles forts et crochus : ses oreilles qui sont placées et appliquées contre la tête, sont cachées sous les poils : il n'a point de queue ; tout son corps est couvert de poils épais, roux dessus le dos et d'un cendré clair dessous le ventre : il a le museau un peu plus allongé que le *pareseux* de l'Amérique. On dit que les femelles de ces animaux ont deux seules mamelles placées sur la poitrine.

M. *Brisson* met le *pareseux* dans l'ordre second de la classe des *Quadrupedes velus*, qui n'ont que des dents molaires : ces dents ne sont point à lobes, comme celles des autres quadrupèdes ; elles sont cylindriques et terminées par un bout arrondi.

Le petit que la femelle du *pareseux* du Ceylan met bas, naît sans poils ; il ressemble au petit chien par l'ouverture de la gueule, et pour tout le reste du corps à l'espece de singe cynocéphale : ses oreilles sont courtes et rondes, collées contre la tête, comme sont celles des singes ; ce qui fait que M. *Klein* le nomme *Simia personata*. *Seba* fait mention d'un *pareseux* de l'Amérique, dont les poils sont très-épais, crépus et semblables à de la laine. Ces animaux, dit-on, rient et pleurent en même temps : *risum fletu miscent*. Leur voix est claire comme le cri d'un jeune chat, mais ils prononcent gravement ou d'une manière plaintive et langoureuse, *i, i, i, i, i*, sur le ton de *la, sol, fa, mi, re* : ce cri, qui ne se fait pas entendre de fort loin, a fait dire plaisamment à *Clusius* que l'*ai* étoit l'inventeur de la Musique.

On trouve dans les *Observations d'Histoire Naturelle* de M. *Gautier*, Tome I, Part. 2, page 240 et suiv., une description de l'extérieur et de l'intérieur

de cet animal. Consultez aussi *Seba* pour les descriptions et les figures qu'il donne des différentes especes d'*ai*.

M. de la Borde, Médecin à la Guiane, a eu chez lui trois sortes de *pareseux*, 1.<sup>o</sup> celui appelé *pareseux-cabrit*; c'est l'*unau*. Voyez ce mot. 2.<sup>o</sup> Celui appelé *pareseux-mouton* ou *pareseux-honteux*, parce qu'il cache sa tête sous le ventre, entre ses pattes, quand on le touche ou qu'on le regarde: il pese sept à huit livres; la queue est si courte qu'elle est presque nulle; son poil est gris, tacheré en quelques endroits: sur la poitrine, entre les deux pattes antérieures, est une bande de poil couleur d'ardoise et de deux pouces de large. C'est l'*ai* de M. de Buffon; il n'a environ que deux pieds de longueur. 3.<sup>o</sup> L'espece appelée *dos brûlé*, à cause d'une tache noire et rousse, comme du poil brûlé, qui se voit sur le dos entre les omoplates. Ces especes de *pareseux* se tiennent toujours sur les arbres, mangent des feuilles de *balatas*, de *monbin* et de *bois à canon*. M. de la Borde a observé que les feuilles de *bois à canon* empoisonnoient la chair ou au moins les intestins de cet animal, et que les chiens qui en mangent en meurent. Au reste la chair des *pareseux* n'est guere du goût de personne, si ce n'est des Negres. Les *pareseux* ne font qu'un petit qu'ils portent dès qu'il est né, cramponné sur leur dos; la mere le tient avec ses pattes antérieures pour l'allaiter: ces animaux se défendent avec leur patte droite antérieure, ils la levent avec beaucoup de nonchalance et l'étendent le plus qu'ils peuvent en reculant, mais en tâchant de porter le coup, qui ne peut manquer de faire une grande blessure, à cause de la force et de la longueur de ses ongles; on doit éviter d'en être blessé, et on en a le temps. M. de la Borde dit que cette déchirure pourroit occasionner le *tétanos*.

Les deux dernieres especes de *pareseux* observées par M. le Docteur de la Borde, sont également communes, quoiqu'un peu rares aux environs de Cayenne. En allant sur les rivières on en aperçoit sur des branches qui pendent dans l'eau, le plus souvent sur des branches élevées. Comme ces animaux ne remuent

que peu ou point quand on les approche et qu'ils sont fixés avec leurs longues pattes de devant à une branche, on peut monter sur l'arbre et couper la branche; tout tombe ensemble. Cet animal cherche toujours à grimper; quand il est à terre et près d'un arbre, il étend d'abord la patte droite lentement, la griffe la plus longue sert de point d'appui, il lève plus nonchalamment encore son corps, ensuite lève et pose la patte gauche et grimpe ainsi. On a élevé des *pareseux* dans des maisons, ils montoient toujours au haut de quelque porte ou poteau, ne pouvant se tenir un moment à terre; ils ne mangeoient que pendant le jour, mais avec autant de vitesse et de voracité qu'un chien; ils mâchoient avant d'avaler et ne buvoient pas: leurs yeux sont petits, sans cercle, ronds et proéminens, de la couleur des yeux de la perdrix rouge.

L'*ai*, comme l'*unau*, appartient aux terres Méridionales du nouveau Continent: ces animaux ne peuvent supporter le froid, ils craignent aussi la pluie.

Quoique l'*ai* et l'*unau* se ressemblent à tant d'égards, quoiqu'ils aient les mêmes habitudes naturelles, ils ont cependant entre eux des caractères, des différences trop marquées, pour n'être pas des espèces très-éloignées. L'*ai* est une fois plus petit que l'*unau*; il a le museau plus court, le front moins élevé, les oreilles moins apparentes; il n'a que vingt-huit côtes, tandis que l'*unau* en a quarante-six; il a une queue courte et trois ongles à tous les pieds; son poil est aussi différent, il est tacheté de noir: ces derniers caractères manquent à l'*unau*, dont nous donnerons une description particulière à son article.

Autant, dit M. de Buffon, la Nature nous a paru vive, agissante, exaltée dans les *singes*, autant elle est lente, contrainte et resserrée dans les *pareseux*; et c'est moins paresse que misère, c'est défaut, c'est dénuement, c'est vice dans la conformation; point de dents incisives ni canines, les yeux obscurs et couverts, la mâchoire aussi lourde qu'épaisse, le poil rude, plat et semblable à de l'herbe séchée, les cuisses mal emboîtées et presque hors des hanches, les jambes trop courtes, mal tournées et encore plus mal ter-

mînées, (celles de devant sont plus longues que celles de derriere); point d'assiette de pied, point de pouces, point de doigts séparément mobiles; mais à chaque pied deux ou trois ongles excessivement longs, carénés, pointus, recourbés en dessous, qui ne peuvent se mouvoir qu'ensemble et nuisent plus à marcher qu'ils ne servent à grimper; la lenteur, la stupidité, l'abandon de son être et même la douleur habituelle, paroissent résulter de cette conformation bizarre et négligée. L'*ai*, non plus que l'*unau*, n'a point d'armes pour attaquer ou se défendre; nul moyen de sécurité, pas même en grattant la terre; nulle ressource de salut dans la fuite; confinés, je ne dis pas au pays, mais à la motte de terre, à l'arbre sous lequel ils sont nés; constamment prisonniers au milieu de l'espace; ne pouvant parcourir qu'une toise en une heure; grimpaient avec peine, se traînant avec douleur, une voix plaintive et par accens entrecoupés qu'ils n'osent élever que la nuit; tout annonce leur misere, tout nous rappelle ces monstres par défaut, ces ébauches imparfaites, mille fois projetées, exécutées par la Nature, qui, ayant à peine la faculté d'exister, n'ont dû subsister qu'un temps, et ont été depuis effacées de la liste des êtres; et en effet, si les terres qu'habitent les paresseux n'étoient pas des déserts, si les hommes et les animaux puissans s'y fussent anciennement multipliés, ces especes ne seroient pas parvenues jusqu'à nous; elles eussent été détruites par les autres, comme elles le seront un jour.

Faute de dents, dit notre illustre et sublime Ecrivain, ces pauvres animaux ne peuvent ni saisir une proie, ni se nourrir de chair, ni même brouter l'herbe; réduits à vivre de feuilles et de fruits sauvages, ils consomment du temps à se traîner au pied d'un arbre, il leur en faut encore beaucoup pour grimper jusqu'aux branches, et pendant ce lent et triste exercice qui dure quelquefois plusieurs jours ils sont obligés de supporter la faim et peut-être de souffrir le plus pressant besoin; arrivés sur leur arbre ils n'en descendent plus, ils s'accrochent aux branches, ils les dépouillent par parties, mangent successivement

les feuilles de chaque rameau, passent ainsi plusieurs semaines sans pouvoir délayer par aucune boisson cette nourriture aride ; et lorsqu'ils ont ruiné leur fonds et que l'arbre est entièrement nu, ils y restent encore retenus par l'impossibilité d'en descendre ; enfin, quand le besoin se fait de nouveau sentir, qu'il presse et qu'il devient plus vif que la crainte du danger de la mort, ne pouvant descendre ils se laissent tomber et tombent très-lourdement comme un bloc, une masse sans ressort ; car leurs jambes roides et paresseuses n'ont pas le temps de s'étendre pour rompre le coup.

À terre, ils sont entièrement livrés à la rapacité de tous leurs ennemis : comme leur chair n'est pas absolument mauvaise, les hommes et les animaux de proie les cherchent et les tuent : il paroît qu'ils multiplient peu, ou du moins que s'ils produisent fréquemment, ce n'est qu'en petit nombre ; car ils n'ont que deux mamelles. Nous avons déjà rapporté plus haut que la femelle ne met bas qu'un petit qu'elle porte sur le dos ; tout concourt donc à les détruire, et il est bien difficile que l'espece se maintienne : il est vrai que, quoiqu'ils soient lents, gauches et presque inhabiles au mouvement, ils sont durs, forts de corps et vivaces ; qu'ils peuvent supporter long-temps la privation de toute nourriture ; que couverts d'un poil épais et sec, et ne pouvant faire d'exercice, ils dissipent peu et engraisent par le repos, quelque maigres que soient leurs alimens ; et quoiqu'ils n'aient ni oreilles, ni cornes, ni bois sur la tête, ni sabots aux pieds, ni dents incisives à la mâchoire inférieure, ils sont cependant du nombre des animaux ruminans, et ont, comme eux, plusieurs estomacs ; ils peuvent par conséquent compenser ce qui manque à la qualité de la nourriture par la quantité qu'ils en prennent à la fois. Une autre singularité très-remarquable, c'est que leurs intestins, au lieu d'être très-longs comme ils le sont dans les animaux ruminans, sont au contraire très-petits et plus courts que dans les animaux carnivores : ils offrent encore une autre particularité, c'est qu'au lieu de deux ouvertures au dehors, l'une pour l'urine, l'autre pour

les excréments, au lieu d'un orifice extérieur et distinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un seul, au fond duquel est un égoût commun, un cloaque comme dans les oiseaux.

Au reste, dit M. de Buffon avec cet esprit philosophique qui regne toujours dans ses ouvrages, si la misère qui résulte du défaut de sentiment n'est pas la plus grande de toutes, celle de ces animaux, quoique très-apparente, pourroit ne pas être réelle; car ils paroissent très-mal ou très-peu sentir: leur air morne, leur regard pesant, leur résistance indolente aux coups qu'ils reçoivent sans s'émouvoir, annoncent leur insensibilité; et ce qui la démontre, c'est qu'en les soumettant au scalpel, en leur arrachant le cœur et les viscères, ils ne meurent pas à l'instant. Pison qui a fait cette dure expérience, dit que le cœur séparé du corps battoit encore vivement pendant une demi-heure, et que l'animal remuoit toujours les jambes comme s'il n'eût été qu'assoupi. Par ces rapports ce quadrupède se rapproche non-seulement de la tortue, dont il a déjà la lenteur, mais encore des autres reptiles et de tous ceux qui n'ont pas un centre de sentiment unique et bien distinct: or, tous ces êtres sont misérables, sans être malheureux; et dans ses productions les plus négligées, la Nature paroît toujours plus en mere qu'en marâtre.

M. Vosmaër, Naturaliste Hollandois, vient de donner la description du paresseux pentadactyle (à cinq doigts) du Bengale, et qui a vécu dans la chambre du Stathouder. Sa longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'anus, est de treize pouces. Il a la tête presque ronde, n'ayant que le museau qui soit un peu pointu. Les oreilles sont fort minces, ovales et droites, mais presque entièrement cachées sous un poil laineux; elles sont velues aussi en dedans. Les yeux sont gros, orbiculaires et placés sur le devant du front, immédiatement au-dessus du nez et tout proche l'un de l'autre, de couleur brun-obscur. Quand on éveille l'animal pendant le jour, la prunelle est d'abord fort petite, mais elle grossit par degré à un point considérable: lorsque cet animal, qui paroît être du sexe mâle, s'éveille le soir et qu'on se présente

à lui avec une chandelle allumée, on voit également cette prunelle s'étendre et occuper à peu près tout le rond de l'œil. Le nez est petit, aplati en devant et ouvert sur les côtés. La mâchoire inférieure a sur le devant quatre dents incisives, étroites et plates, suivies des deux côtés d'une plus grande et enfin de deux grosses dents canines; après la dent canine, sont de chaque côté deux autres dents rondes et pointues; ce qui fait en tout douze dents; M. Vosmaër dit qu'il y a de chaque côté deux ou trois dents mâchelieres: la mâchoire supérieure n'a sur le devant dans le milieu, que deux petites dents écartées; un peu plus loin, deux petites dents canines, une de chaque côté; ensuite deux dents plus petites encore; ce qui fait huit dents, sans compter les mâchelieres qui sont au nombre de deux ou trois. La langue est assez épaisse et longue, arrondie en devant et rude. Le poil est long, fin, laineux, mais rude au toucher: sa couleur est grisâtre ou cendré-jaunâtre clair, un peu plus rousse sur les flancs et aux jambes; autour des yeux, des oreilles, la couleur est aussi un peu plus foncée, et depuis la tête tout le long du dos regne une raie brune. Cet animal a une petite apparence de queue d'environ deux ou trois lignes de longueur. Les doigts des pieds antérieurs sont au nombre de cinq; le pouce est plus long et plus gros que les autres doigts, celui du milieu est le plus long, et celui du devant le plus court; les ongles sont comme ceux de l'homme; les doigts des pieds postérieurs sont conformés de même, à l'exception que l'index (ou le premier doigt) est fort long et se termine en pointe aiguë. Tous les doigts, continue M. Vosmaër, paroissent avoir trois articulations; ils sont seulement un peu velus en dessus et garnis d'une forte pellicule brune en dessous: la longueur des pieds antérieurs est de six pouces, celle des pieds postérieurs est de huit pouces.

A cette description du  *paresseux pentadactyle du Bengale*, M. Vosmaër joint l'histoire naturelle de cet animal et ajoute quelques réflexions sur ce qu'a écrit M. de Buffon, concernant le *paresseux*. M. de Buffon, dit-il, *Histoire Naturelle, Tom. XIII, pag. 34*, n'as-

signe pour patrie au *paresseux* que le Nouveau-Monde ; c'est une créature si surprenante par son incroyable lenteur , qu'il s'est attiré l'attention de tous ceux qui l'ont vu ; sa conformation , sa voix plaintive , son assoupissement continuel , tout en lui excite tour à tour des sentimens naturels d'horreur et de compassion..... mais cet état , poursuit M. *Vosmaër* , n'est pas aussi misérable que son premier aspect l'annonce ; souvent nos premières idées , dit-il , nous font illusion dans l'examen extérieur des êtres créés dont nous ignorons les rapports quant à la Nature entière ou quant à eux-mêmes. Notre Naturaliste prétend avoir été détrompé à cet égard par des recherches plus exactes , et que ses nouvelles observations le conduisant à des idées plus générales , plus sublimes , l'ont convaincu que chaque être relativement à soi-même ou au tout pris ensemble étoit très-bien. Il envisage , sous un tout autre point de vue , l'affreuse misère que M. de *Buffon* attribue à cette créature. Le tableau le plus magnifique ne seroit d'aucun effet , sans les ombres , les dégradations et les autres secours de l'art. Il en est de même de la Nature , dit M. *Vosmaër* : son grand Architecte qui a disposé toutes choses avec une sagesse impénétrable , n'a point jugé que toutes ses créatures brillassent d'une égale beauté de forme et de coloris , ni qu'elles fussent douées de la même intelligence , de la même force , du même naturel doux ou féroce , d'une même lenteur , ou d'une même agilité : que l'on compare le superbe *paon* avec le difforme *dodo* , le *singe* et le *cheval* , le *mouton* et le *tigre* , le *paresseux* et l'*écureuil* ; que l'on parcoure tous les genres d'animaux en général , et qu'on descende de la contemplation de ces créatures terribles , telles que le *crocodile* , la *baleine* et l'*éléphant* , à celle de la *puce aquatique* , du *pucceron* et des autres petits animaux microscopiques ; qu'on lise enfin le grand livre de la Nature , dans les œuvres de la création ; qu'on observe le naturel , les propriétés et l'économie des créatures : que de tableaux admirables ne vont pas s'offrir à nos yeux ! On y verra que la chétive *taupe* , qui habite dans des ténèbres éternelles , y mène une vie heureuse ; et qu'un animal comme le *paresseux* ,



destiné pour ainsi dire à ne vivre que la nuit, confiné à l'arbre sous lequel il est né, dormant sur ses branches, et, suivant M. de Buffon, ne se nourrissant aussi que de feuilles et de fruits sauvages; qu'un tel animal, dis-je, est formé et disposé d'une façon analogue à sa maniere de vivre.

J'avoue, continue M. Vosmaër, qu'à l'égard du tableau de la Nature entière, le *pareseux* paroît en être une ombre, une tache obscure, et semble destiné à rehausser l'éclat des autres objets; mais considéré en lui-même et par rapport à sa nature, de quoi lui serviroit une plus grande agilité? Pendant la nuit, lorsqu'il se traîne sur les branches des arbres, elle ne pourroit que l'exposer à mille accidens; malgré sa lenteur il a une force incroyable dans ses pattes, (si on lui laisse saisir une canne, il la serre peu à peu tellement, qu'il la fait fendre); cette force lui est nécessaire, ainsi que la difforme structure de ses pieds postérieurs, pour se tenir la nuit et en dormant attaché aux branches, et pour grimper d'un arbre sur l'autre. M. Vosmaër prétend que ces animaux ne sont pas obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils sont sur un arbre et qu'ils veulent descendre à terre; et il ajoute que quant à leur anéantissement total, on ne le doit pas craindre, puisqu'ils se sont conservés depuis tant de siècles; d'ailleurs la vigilante Nature paroît y avoir suffisamment pourvu de toutes parts. Cet Observateur remarque, avec M. Daubenton, que cet animal a les mâchoires garnies de dents canines, (MM. de Buffon et Brisson disent qu'il n'en a pas): le nombre des dents canines et mâchelières est dans l'*ai* ou *pareseux* le même que dans l'*unau*. Voyez ce mot. M. Vosmaër avoue que le *pareseux* se trouve dans le Nouveau-Monde; mais il soutient qu'il s'en trouve aussi une espece dans l'Ancien-Monde, et qui a sa demeure en Asie; c'est le *pareseux pentadactyle du Bengale* que nous avons décrit ci-dessus. Valentin avoit déjà dit que le *pareseux* se trouve aux Indes Orientales, et Seba prétendoit en avoir reçu deux qui lui avoient été envoyés du *eylan*.

M. Vosmaër dit que le *pareseux de Bengale* paroît former une espece intermédiaire (eu égard unique-

ment à la figure extérieure) entre les  *paresseux*  vulgaires et connus des Indes Occidentales, et ces animaux singuliers que  *Seba*  nomme  *paresseux fluets de Ceylan* , et auxquels  *M. de Buffon*  donne le nom de  *loris* . Voyez ce mot.

Le  *paresseux de Bengale*  que  *M. Vosmaër*  nourrissoit dans sa chambre, avoit une odeur désagréable; il dormoit tout le jour, c'étoit en été; il ne s'éveilloit qu'à huit heures et demie: il dormoit constamment assis sur son derrière, la tête penchée en avant entre les pattes antérieures, repliées contre le ventre: dans cette attitude, il se tenoit toujours en dormant très-fermement attaché au treillis de fer de sa cage par les deux pattes de derrière, et souvent encore par une des pattes antérieures: cette étrange posture suppose que l'animal dort ordinairement sur les arbres, et se tient attaché aux branches qui l'environnent: son mouvement, étant éveillé, étoit extrêmement lent, se traînant de barre en barre qu'il saisissoit avec ses pattes antérieures: s'il rampoit à terre sur le foin, il se mouvoit et se traînoit avec la même lenteur: si on le chassoit avec un bâton, il n'alloit pas plus promptement, il ne lâchoit pas prise, il mordoit le bâton; c'étoit-là toute sa défense: dès qu'il s'éveilloit, il mangeoit et ensuite il rendoit ses excréments: son urine avoit une odeur forte, désagréable; il étoit friand de riz, de fruits, de pain, de biscuit sec; il flairoit l'eau sans la boire; il aimoit beaucoup les œufs et portoit sa nourriture à sa bouche à la manière des écureuils et des souris.  *M. Vosmaër*  lui présenta un moineau, ensuite un hanneton, un pinson qu'il avala fort goulument et en entier: quoique lent dans sa démarche, cet animal étoit adroit à saisir une proie vivante, et elle ne pouvoit plus échapper de sa griffe: son cri continuel étoit  *aï* ,  *aï* ,  *aï* , traînant fort long-temps chaque  *aï*  d'un ton plaintif, langoureux et tremblant.

**PARESSEUX.** En Gascogne, est le  *butor* . Voyez ce mot.

**PARESSEUX.** Nom que  *Goëdaert*  donne aussi à un ver qui se trouve dans les lieux d'aisance, et se nourrit de l'excrément de l'homme: sa marche est très-lente.

Il se métamorphose en une petite mouche, qui ne se nourrit aussi que de nos excréments.

**PARESSEUSE.** Le même Auteur appelle ainsi une fausse chenille que l'on trouve souvent sur les feuilles du rosier, où elle se nourrit pendant la nuit : elle marche très - lentement, et quand on la presse, sa défense ne consiste qu'à faire de son corps un petit monceau. Cette larve se fait une maisonnette transparente et tissée comme un filet, pour y attendre sa métamorphose, qui se fait ou pendant l'automne, ou pendant le printemps. Alors elle en sort dans l'état de mouche.

**PARESSEUSE**, *Herba mimosa altera*. Nom que l'on donne à une espèce de *sensitive* dont les effets sont lents. Voyez **SENSITIVE**.

**PARÉTURIER** ou **PARÉTUVIER**. Voyez **PALÉ-TUVIER**.

**PARFUM**, *Odoramentum*. Nom donné à l'odeur aromatique, plus ou moins subtile et suave, qui s'exhale d'une substance quelconque. Les parfums solides ou secs et les plus estimés, sont ceux de l'Arabie, qui sont, l'encens, la myrrhe, le benjoin, le storax, le labdanum, le baume blanc, le styrax liquide, le thymiana ou narcaphte, la graine d'ambrette, le costus odorant; ensuite les parfums de l'Inde, qui sont pour l'ordinaire, des pots-pourris composés d'écorce de citron, de bois d'aloès, de girofle, de santal citrin, de macis, de muscade, de cannelle, d'ambre, de musc et de civette. Nos parfums d'Europe ne sont peut-être pas moins agréables; on les compose avec les fleurs de lavande, de jasmin, de thym, de romarin, de roses, de tubéreuses, un citron piqué de clous de girofle, des bois de rhodes et de cèdre, et de l'iris de Florence : on aromatise ce mélange d'un peu d'huile essentielle de bergamotte. Les parfums liquides sont en général les esprits et les essences des plantes très-odorantes. Souvent les fleurs qui ornent les parterres de nos jardins communiquent à l'atmosphère, notamment après et avant le lever du soleil, une vapeur aussi douce, aussi délicieuse, que les odeurs qu'un vent chaud fait exhaler des plaines aromatiques de l'Arabie.

Telle est communément la base de nos *pots-pourris* et de nos *cassolettes*. On sait que ce nom a été donné à une composition odoriférante, formée de la réunion de tout ce qui peut donner une odeur agréable; observant toutefois qu'il y ait quelque analogie entre les odeurs, car il peut arriver, ou qu'elles soient rendues plus suaves, ou qu'elles se corrompent par le mélange: on renferme ces aromates tantôt dans de petites boîtes d'or ou d'argent portatives et bien fermées, mais qu'on ouvre à volonté; tantôt dans des vases de faïence ou de porcelaine, garnis de baguettes en forme de pied de réchaud, et dont le couvercle est percé de part en part, afin que les odeurs puissent se répandre dans l'appartement où les *cassolettes* sont déposées. N'oublions pas de dire que les *parfums* phlogistiquent l'air plus ou moins, suivant leur nature, et le rendent plus ou moins nuisible pour la respiration, etc. Voyez maintenant l'article ODORAT dans le chapitre des SENS, inséré à la suite du mot HOMME.

L'usage des *cassolettes* (*Authepsa sive Acerra odoraria*), est fort ancien. Les Indiens ont de tout temps brûlé des *parfums* dans des especes de réchauds, pour recevoir plus magnifiquement leurs convives: l'encensoir fumant est dans la main du Prêtre une *cassolette*. L'*acerra* des Anciens étoit un vase ou coffret destiné aux *parfums*. Ces instrumens de sacrifices se voient très-souvent dans les anciens monumens, et quelques-uns sont ornés de figures symboliques. A quel degré les Romains n'ont-ils pas poussé leur luxe dans les odeurs, soit pour l'usage des sacrifices, soit pour donner une marque de leur respect envers les hommes constitués en dignité? On s'en servoit encore aux spectacles, dans les bains; les roses y étoient prodiguées, et la profusion des *parfums* devint si excessive dans la célébration des funérailles, que l'usage en fut défendu par les lois des douze tables. Par quel contraste les Dames Romaines ont-elles aujourd'hui de l'aversion pour les odeurs? et pourquoi les Poètes ne chantent-ils que la douceur de l'haleine de leurs maîtresses, sans chanter aussi le *musc* et l'*ambre*, même la *civette*, dont elles sont

parfumées par l'usage de ces corps odoriférans ? Voyez AROMATES.

Les Sculpteurs sont aussi dans l'usage d'imiter les *cassolettes* en faisant des especes de vases isolés , de peu de hauteur , du sommet et souvent des côtés desquels s'exhalent des *flammes* ou des *parfums* affectés : ces vases servent souvent d'amortissement à l'extrémité supérieure d'une maison de plaisance , ou bien ils couronnent les retables d'autels ; on les emploie aussi dans la décoration des catafalques , des arcs de triomphe , feux d'artifice , etc.

PARHÉLIE ou FAUX SOLEIL. C'est un météore dont l'aspect a quelque chose de fort étonnant : on apperçoit un ou plusieurs faux soleils sous la forme d'une clarté brillante , qui paroissent autour du soleil , et qui sont formés par la réflexion des rayons du soleil. Ces *parhélies* ne paroissent jamais ou guere qu'au lever et au coucher du soleil , parce qu'alors les rayons de cet astre ont à traverser une plus grande quantité de vapeurs , et que ces apparences sont l'effet de la lumière réfléchie par les vapeurs.

Ces apparences s'offrent quelquefois avec un très-grand appareil , quelquefois elles sont plus simples , mais toujours effrayantes pour le peuple : quelquefois on n'en voit qu'une partie , parce que la totalite dépend d'un grand nombre de circonstances qui ne se rencontrent pas toujours à la fois. L'agitation de l'air causée par le vent , des nuages qui passent au dessous interceptent le spectacle ou en interrompent le cours ; leurs figures ne sont pas aussi parfaitement rondes que celles du soleil : on leur remarque souvent des angles ; elles ne brillent pas non plus autant que le soleil , quoique leur lumière ne laisse pas d'être quelquefois aussi grande que celle de cet astre. Lorsqu'il en paroît plusieurs à la fois , quelques-unes ont moins d'éclat et sont plus pâles que les autres. Les cercles des *parhélies* different tant en nombre qu'en grandeur ; ils ont cependant tous le même diamètre , lequel est égal au diamètre apparent du soleil ; il se trouve des cercles qui ont le soleil dans leur centre ; ces cercles sont colorés , et leur diamètre est de quarante-cinq degrés , et même de quatre-vingt-dix : plus les couleurs de ces

cercles sont vives , plus la lumiere du véritable soleil paroît foible. On voit ordinairement les *parhélies* en hiver lorsqu'il fait froid ou qu'il gele un peu , et qu'il regne en même temps un petit vent du Nord. Lorsque les *parhélies* disparaissent , il commence à pleuvoir ou à neiger , et on voit alors tomber une espece de neige oblongue , faite en maniere d'aiguilles.

Le 16 Avril 1783 , on vit à Salon - de - Crau en Provence , depuis une heure et demie de l'après-midi jusqu'à trois heures , trois soleils ; les deux latéraux étoient moins brillans que celui du milieu , dont ils n'étoient que des images réfléchies. Le thermometre au soleil étoit au quarantieme degré , et le vent N. O. qui souffloit , entraînoit quelques nuages. Les jours suivans furent très-sereins , et la sécheresse qui régnoit depuis long - temps régnoit encore le 20 du mois suivant. Les mêmes *parhélies* ne peuvent pas être observés en même temps dans une très-grande étendue de pays. On se souvient que ceux qui parurent à Harlem le 22 Février 1734 , ne furent pas vus à Utrecht , qui n'est qu'à dix lieues de cette premiere ville. On vit cinq soleils à Rome , le 29 Mars 1629 ; sept à Dantzig , le 20 Février 1661.

**PARIÉTAIRE**, *Parietaria* ; Dod. Pempt. 102 ; J. B. 2 , 976 ; *Parietaria officinarum et Dioscoridis* , C. B. Pin. 121 ; Linn. 1492. Cette plante connue également sous les noms de *paritoire* , *vitriole* , *casse-pierre* , ou *perce-muraille* , croît abondamment sur les vieux murs , quelquefois le long des haies ou des masures : sa racine est vivace , fibreuse et rougeâtre ; elle pousse à la hauteur d'environ deux pieds plusieurs tiges qui sont assez droites , rondes , rougeâtres , un peu velues , fragiles et rameuses : les feuilles de la *pariétaire* sont alternes , pétiolées , oblongues , velues , pointues , et s'attachent facilement aux habits ; elles sont luisantes en dessus , nerveuses en dessous ; en se séchant , elles deviennent presque transparentes : ses fleurs sont petites , elles sortent par tas des aisselles des feuilles le long de la tige ; elles sont composées ordinairement chacune de quatre étamines , dont les sommets sont d'un blanc-purpurin ; elles sont aussi si élastiques , que dès qu'on y touche avec un stylet ,

elles se développent subitement et secouent fortement leur poussière roussâtre : à ces fleurs fertiles et différentes pour la figure des fleurs stériles, il succède des semences oblongues et luisantes, renfermées dans des capsules rudes au toucher.

Les feuilles de cette plante sont d'un grand usage en Médecine ; elles sont apéritives, émollientes et rafraîchissantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On vante cette plante pour les maux de reins, et on rapporte des exemples où elle a suspendu pendant des années entières les douleurs de la pierre : plusieurs Médecins assurent avoir guéri des hydropisies rebelles avec la décoction de ce diurétique. Les paysans se servent de la plante pour nettoyer les verres.

**PAROARE.** C'est le *cardinal dominiquain* de M. Brisson, pl. enl. 55, fig. 2. Ce bel oiseau qui se voit quelquefois vivant à Paris, se trouve au Brésil, il est du genre du *Moineau*. *Marcgrave* dit que son nom Brésilien est *tije-guacu-paroara*. Le *paroare* est plus fort que le moineau franc : le dessus de la tête, les joues et la gorge sont d'un beau rouge ; le bas du cou et tout le plumage inférieur de l'oiseau sont d'un très-beau blanc : une bande noire descend sur le milieu du cou jusqu'au dos qui est d'un gris-cendré, ainsi que les plumes scapulaires et les couvertures du dessus de la queue : les couvertures et les penes des ailes sont noires, mais bordées de blanc : la queue est un peu fourchue, ses penes sont noires et bordées d'un blanc plus ou moins pur : le bec est brun en dessus, blanc en dessous : les pieds et les ongles sont gris-bruns : le devant de la tête de la femelle est d'un jaune-orangé, pointillé de taches rouges.

**PAROARE HUPPÉ.** C'est le *cardinal dominiquain huppé* de la Louisiane, pl. enl. 103. On soupçonne cependant qu'il ne se trouve qu'au Brésil, et il ne diffère du précédent qu'en ce que le rouge s'étend sur tout le dessus de la tête, et que les plumes qui la couvrent sont longues, étroites, étagées et forment une assez belle huppe.

**PARÆTONIUM.** Des Naturalistes modernes croient que le sel dont les Anciens ont parlé sous ce

nom.

nom est un sel marin tiré par évaporation des eaux de la mer. Le *parætonium* a une saveur muriatique et la lucidité de l'alun. Quelques Auteurs prétendent cependant que le *parætonium* des Anciens étoit tiré des murailles.

PARONIQUE ou HERBE AU PANARIS. Voyez RENOÛÉE ARGENTÉE.

PAROT, *Labrus Paroticus*, Linn. Poisson du genre du *Labre*; il se trouve dans la mer de l'Inde : la nageoire dorsale a vingt-un rayons, dont les neuf premiers épineux; les pectorales en ont chacune douze; les abdominales, six; celle de l'anus en a quatorze, ainsi que celle de la queue qui est sans échancrure: les lignes latérales sont courbes; ses nageoires sont rousses; les opercules des ouïes sont d'un bleu-céleste. Seroit-ce, demande M. Daubenton, la beauté de cette dernière couleur qui auroit fait donner à ce poisson le surnom de *paroticus*, qui signifie en Grec un ornement pour les oreilles?

PARRAKA de *Barrere*. Oiseau qui paroît être le même que le *katraka* des *pl. enl.* 146, et le même encore que le *parraqua* des *Mémoires sur Cayenne*; Voyez KATRAKA.

PARRAQUA de M. *Bajon*, ou PARRAKA de *Barrere*. C'est le *katraka*; Voyez ce mot.

PARU, *Stromateus Paru*, Linn.; *Paru Brasiliensæ congener*, Sloan. Ce poisson est du genre du *Stromate*; il se trouve dans les mers de l'Amérique: il est partout du même ton de couleur, et se distingue par-là de la *fiatole*, qui est du même genre et dont le corps est diversifié par des bandes qui produisent un effet agréable. Voyez FIATOLE.

PAS. Voyez DÉTROIT.

PASAN ou BAZAN; en Perse, *Gazelle - pasen*. C'est la gazelle du bezoard; l'*Antilope bezoartica* de M. *Pallas*.

Cette espèce de gazelle paroît très-voisine de celle de l'*algazel*; elle habite les mêmes climats, et se trouve de même dans le Levant, en Égypte, en Perse, en Arabie, etc.; mais l'*algazel* habite ordinairement les plaines, et le *pasan* les montagnes; la chair de l'un et de l'autre est très-bonne à manger.



Le *pasan* est de la grandeur de notre bouc domestique; ses cornes ont près de trois pieds de longueur, mais celles de la femelle sont plus courtes; elles sont noires, environnées d'anneaux obliques jusqu'à la moitié de leur longueur; le reste est lisse avec une pointe fort aiguë: ces cornes sont marquées à leur origine d'une large bande noire en demi-cercle qui s'étend jusqu'à une autre grande tache, aussi de couleur noire, et qui couvre en partie le museau dont l'extrémité est grise; de plus, il y a deux bandes noires qui partent du museau et s'étendent jusqu'aux cornes, et une ligne noire le long du dos, qui se termine au croupion et y forme une plaque triangulaire; il y a aussi une bande noire entre la cuisse et la jambe de devant, et une tache ovale de même couleur sur le genou; les pieds de derrière sont également marqués d'une tache noire sous la jointure: une ligne droite de longs poils regne le long du cou, au-dessous duquel est une espèce de fanon qui tombe sur la poitrine: les oreilles sont longues et bordées en haut d'une rangée de poils bruns; la queue est brune et seulement noire par le bout: les poils des épaules sont plus longs et se dirigent en tout sens en figure d'étoile: le ventre est blanchâtre, ainsi que les pieds; le reste du corps est d'un gris-cendré, nué de lilas.

PAS-D'ÂNE. Voyez TUSSILAGE.

PAS DE POULAIN, *Passus equinus*. Quelques Naturalistes donnent ce nom à deux coquillages multivalves du genre des *Oursins*; l'un est connu sous le nom de *spatagus*, et l'autre sous celui de *bryssus* ou *œuf marin*. Le premier, dit M. d'Argenville, ressemble à un petit tonneau garni de spatules; l'ouverture de son dos a la figure d'un cœur, au lieu que le *bryssus* qui n'a point cette ouverture, est toujours de figure ovale avec des sillons crénelés et ponctués au sommet. On prétend qu'ils n'ont point de dents ni l'un ni l'autre; ils ont une mâchoire pour prendre l'eau et le sable, et en dedans un seul intestin rempli d'eau qui leur tient lieu de chair et d'œufs. Le compartiment de l'*oursin bryssus* en étoile percée à jour, et tous ses points saillans sont agréables à

la vue ; sa couleur est grise ou blanche , avec une ouverture dans le haut et une autre vers le milieu dans la partie de dessous ; c'est par ces trous que l'animal respire et vide ses excréments : la partie inférieure , qui est le ventre , est toute chagrinée : les autres *oursins* sont ouverts dans le milieu. L'*oursin spatagus* ressemble communément au *bryssus* pour la couleur et les ouvertures , mais son compartiment est différent ; il est échancré , semé d'apophyses très-fines et garnies de spatules ; et , comme nous l'avons dit ci-dessus , l'ouverture de son dos représente la figure d'un cœur. On en voit quelquefois , mais rarement , d'une couleur violette. *Voyez l'article OURSIN DE MER.*

**PASSAN**, *Gymnotus (albifrons)* *dorso anteriore niveo*, Linn., Pallas. Poisson du genre du *Gymnote* ; il se trouve près de la côte de Surinam : il est long d'environ quinze pouces ; la couleur du corps est d'un noir foncé ; la tête , blanche ; la queue , partie blanche et partie brune : un long filament brun pend de la partie postérieure du dos , et il y a un canal longitudinal qui correspond à cette partie : la tête est conique , plus épaisse que le corps , dénuée d'écaillés et percée de quantité de pores ; la levre supérieure recouvre et emboîte celle du dessous ; les mâchoires et le palais sont garnis de denticules : les nageoires pectorales sont noires et ont chacune seize rayons ; celle de l'anus est près de la tête et en a cent quarante-sept ; celle de la queue , qui est ovale , en a environ vingt : le dessous du corps est tranchant ; les écailles sont arrondies.

**PASSE** ou **PASSERILLES**, *Passulæ*. On donne ce nom à des *raisins muscats* séchés au soleil , dont on fait un grand commerce à Frontignan , à Damas , à Smyrne et en Candie. *Voyez RAISIN à l'article VIGNE.*

**PASSE - BLEU**. C'est le *moineau bleu* de Cayenne , *pl. enl. 203 , fig. 2*. Ce *moineau* est un peu plus gros que la linotte , et tout son plumage est d'un bleu tirant sur le violet ; le bec est noir , et les pieds sont d'un brun-rougeâtre.

**PASSE-BUSE**. C'est la *fauvette de haie*. *Voyez ce mot.*

**PASSEFLEUR.** On donne ce nom à la *côquelourde des jardins*. Voyez à l'article **ŒILLET DE DIEU**.

**PASSE-MUSC.** Petit animal dont il est mention dans les *Transactions Philosophiques*, n.º 137 : ses testicules, quoique long-temps gardés et même desséchés jusqu'à devenir noirs, exhalent une odeur de musc qu'on préfère au musc des boutiques.

**PASSE-PIERRE OU PERCE-PIERRE**, **BACILE MARITIME**, **CRISTE OU CRÊTE - MARINE**, OU **FENOUIL MARIN**, OU **HERBE DE SAINT - PIERRE**, *Crithmum marinum*, Linn. 354; Dod. Pempt. 705; seu *Faniculum marinum*, J. B. 3, Part. 2, 194, et *odore apii*, C. B. Pin. 288; Tourn. Plante maritime dont on distingue deux especes; savoir, la grande, *majus*; la petite *minus*. C'est presque la seule différence qu'on y remarque, ou si l'on veut la grande a quelque ressemblance avec le *Salicornia fruticosa* de Linnæus, 5; et la petite, avec le *Salicornia herbacea* du même Botaniste.

La petite *passé-pierre* est une plante qui pousse une tige longue d'environ un pied, cylindrique, rampante pour l'ordinaire à terre; cette tige est dure et comme ligneuse à sa base, lisse, verte, feuillée et médiocrement rameuse : ses feuilles sont découpées, étroites, assez fermes, charnues, lisses, subdivisées trois à trois, d'un vert foncé et d'un goût salé : ses fleurs sont jaunes, mais dans la grande espèce elles sont blanches, toutes deux en ombelles, et à cinq pétales disposés en rose : sa graine ressemble à celle du *fenouil*, elle est seulement plus grande; le goût en est agréable, piquant et aromatique.

Cette plante qui croît naturellement dans les lieux maritimes et pierreux, en France, en Italie et en Espagne, paroît être vivace. On a observé au Croisic en Bretagne, qu'elle n'y meurt point l'hiver, et on la cultive en bien des endroits, ou en pleine terre, ou en l'implantant dans les murs : sur quelques côtes, on diroit que cette plante meurt tous les ans au commencement de l'hiver, mais elle renaît d'elle-même vers la fin de Juin ou au commencement de Juillet : on la nomme *perce-pierre*, parce qu'elle sort naturellement d'entre les fentes des pierres.

La cueillette de la *passé-pierre* est permise à tout le monde ; néanmoins il n'y a guere que les femmes, les filles et les enfans des riverains qui en font la récolte : ceux-ci la portent par sacs et par paniers dans les villes voisines, où ils la vendent pour être préparée, afin de servir en salade d'hiver. Il faut la confire dans du vinaigre foible et avec un peu de sel : on ne fait guere usage que des feuilles. Lorsqu'elle a resté environ un mois dans cette premiere saumure, on la transvase, soit dans des barils, soit dans des pots de terre où l'on met de nouveau vinaigre plus fort ; on prétend que le vinaigre blanc de la Rochelle est celui qui y convient le mieux : l'on ajoute au sel du gros poivre, quelquefois aussi des clous de girofle, quelques feuilles de laurier, et même un peu d'écorce de citron. On a observé que la *crête-marine* qui croît sur les bancs de terre que la mer couvre journellement, est la plus tendre et la meilleure ; celle qui vient au bord des marais et que l'eau de la mer mouille plus rarement, est seche et dure : il n'en croît pas sur les sables purs. Il y a des endroits où l'on ne confit que les feuilles de la *passé-pierre*, et on les mêle avec les cornichons dont il est parlé à l'article CONCOMBRE, *Voyez ce mot.* Les feuilles de la *passé-pierre* sont estimées apéritives, lithontriptiques et propres à réveiller l'appétit.

PASSE-RAGE GRANDE OU CHASSE-RAGE VULGAIRE ; *Piperitis sive Lepidium vulgare*, Parkins. ; *Lepidium latifolium*, C. B. Pin. 97 ; Tourn. ; Linn. 889. C'est une plante qui croît abondamment aux lieux ombragés, dans les pierrailles, les mesures et les jardins où on la cultive ; on la trouve aussi sur les Alpes. Sa racine est vivace, grosse comme le doigt, blanchâtre, traçante ou rampante sous terre et d'une saveur fort âcre ; elle pousse plusieurs tiges hautes d'environ trois pieds, droites, rondes, moëlleuses et rameuses, couvertes d'une poussiere d'un vert de mer, qui s'emporte aisément : ses feuilles sont alternes et ressemblent un peu à celles du citronnier ; elles sont ovales, lancéolées, entieres, larges, un peu dentées en leurs bords : on trouve ses fleurs au sommet des tiges et des rameaux, elles sont petites, en croix

et blanches : elles sont suivies par de petits fruits , formés en fer de lance , qui se divisent en deux loges , remplies de menues semences , oblongues et rousses.

Toute la plante est d'une saveur âcre , aromatique ; qui approche de celle du poivre et de la moutarde : c'est un bon antiscorbutique : si on mange ses feuilles à jeun , elles excitent l'appétit. *Simon Pauli* dit qu'en Danemarck les cuisiniers mêlent avec le vinaigre le suc exprimé de la *passé-rage* , pour en faire des sauces aux viandes rôties.

PASSE-RAGE SAUVAGE OU PETITE PASSE-RAGE. Voyez CRESSON DES PRÉS.

PASSEREAU et PASSERAT de *Belon* ; en latin *Passer*. Nom donné au moineau franc ; Voyez ce mot.

PASSERINE. Voyez FAUVETTE GRISE.

PASSERINETTE des Provençaux. C'est la *petite fauvette* de *M. Brisson*, pl. enl. 579 , fig. 2. Ce petit oiseau , qui est du même genre que la *fauvette ordinaire* , a un refrain monotone , qu'il fait entendre en sautillant de buisson en buisson , et dont on peut donner une idée par ces deux syllabes , *tip* , *tip*. Sa longueur totale est de cinq pouces trois lignes ; son envergure est de huit pouces ; le plumage supérieur est gris , l'inférieur est d'un gris-blanc , mais le ventre est d'un blanc pur ; les pennes des ailes sont brunes , bordées de gris ; la queue est d'un gris-brun en dessus , et d'un cendré clair en dessous ; le bec est brun ; les pieds et les ongles sont gris-brun. Cet oiseau fait son nid près de terre , sur les arbustes ; la ponte est de quatre à cinq œufs , tachetés de deux nuances de verdâtre , sur un fond blanc sale.

PASSERON. C'est l'un des noms du moineau. Le *passeron de muraille* est le *friquet*. Voyez ces mots.

PASSE-ROSE. Voyez MAUVE DES JARDINS OU ROSE TRÉMIÈRE , à l'article MAUVE. Quelques-uns donnent aussi le nom de *passé-rose* à la *passé-fleur* , dite *aillet de Dieu*. Voyez ce mot.

PASSETEAU. C'est le *friquet*. Voyez ce mot.

PASSETIER. C'est l'émerillon des Fauconniers.

PASSE-VELOURS. Voyez AMARANTHE.

**PASSE-VERT.** C'est le *tangara vert* de Cayenne, de M. Brisson ; le *moineau à tête rousse* de Cayenne, *pl. enl. 201, fig. 2* ; et le même désigné sous le nom de *tangara à tête rousse* de Cayenne, *pl. enl. 290, fig. 1*. Toutes les plumes de cet oiseau ont quelque chose de glacé et de luisant. Il est à peu près de la grosseur d'une *linotte* : le dessus de la tête est rous-sâtre ; le reste du plumage supérieur est vert, mais nué de gris sur le corps, de bleuâtre sur les ailes et la queue : les joues et la gorge sont noirâtres ; le reste du plumage inférieur est d'un gris-vineux : le bec et les pieds sont noirs.

On connoît une variété dans cette espèce de *tangara*, c'est celle que M. de Buffon appelle *passé-vert à tête bleue* : il dit, d'après *Linnaeus*, que cet oiseau a le plumage inférieur d'un jaune-doré, le supérieur d'un jaune-verdâtre, les ailes et la queue vertes, et la tête d'un bleu très-vif.

**PASSIERE.** C'est l'un des noms du *moineau*. Celui de *passiere folle* appartient au *friquet* ; Voyez ces mots.

**PASTÉ.** C'est le *coq des jardins*, Voyez ce mot.

**PASTEL DES TEINTURIERS**, GUESDE, *Glastum* ; *Isatis tinctoria*, Linn. 936. Plante bisannuelle, que l'on cultive dans nos provinces Méridionales, en Provence et en Languedoc, pour l'usage de la teinture : on s'en sert pour teindre en bleu. On la cultive aussi en Normandie, et on dit qu'elle réussit en Allemagne ; mais le *pastel* de Languedoc est le plus estimé, et on pourroit bien le nommer à tous égards, l'*indigo François*.

Cette plante pousse des tiges hautes de deux à trois pieds, grosses comme le petit doigt ; elles se divisent par le haut en quantité de rameaux chargés de beaucoup de feuilles lancéolées, pointues, entières, auriculées, rangées sans ordre ; ces feuilles sont lisses, assez semblables à celles du tabac, et d'un vert-bleuâtre, celles qui partent de la racine sont crénelées : les rameaux sont chargés de fleurs formées de quatre pétales jaunes, disposés en croix : le pistil devient une capsule aplatie sur les bords, et qui forme une silicule pendante ; chaque capsule contient deux semences oblongues. La racine de cette

plante est grosse , ligneuse et pénétre profondément en terre.

On distingue , en Languedoc , deux especes de *pastel* : l'un qu'on nomme *franc* ou cultivé , *Glastum sativum* , J. B. 2 , 909 ; *Isatis sativa vel latifolia* , C. B. Pin. 113 ; Tourn. ; l'autre , qui est *sauvage* ou *bâtard* , est la *vouède* de Normandie. *Isatis sylvestris seu angustifolia* , C. B. Pin. 113 ; *Isatis sive Glastum spontaneum* , J. B. 2 , 909. Le *pastel franc* a la feuille plus large , et le *pastel sauvage* l'a beaucoup plus aiguë , et sur-tout très-velue , ce qui forme son caractere essentiel.

Le *pastel* demande à être semé dans une bonne terre , légère , noire , douce et fertile. Après avoir donné à la terre les façons nécessaires , on sème la graine en Avril : lorsque la plante commence à grandir , on arrache les mauvaises herbes , sans quoi les feuilles de *pastel* ne deviendroient point belles. On fait ordinairement deux récoltes de feuilles de *pastel* dans la même année ; quand la saison a été favorable ; on en fait quatre , on en fait même six ; la première se fait vers la fin d'Août , et la dernière vers la fin d'Octobre ; mais il faut avoir attention de faire cette dernière récolte avant les premières gelées , autrement les feuilles qu'on recueilleroit ne vaudroient rien : alors elles ne se vendent qu'à vil prix , sous le nom de *marruchin*. Lorsque la plante est venue à maturité , on coupe toutes les feuilles , on les met en tas pour qu'elles se flétrissent , ayant soin de les tenir à l'abri du soleil et de la pluie , et prenant garde qu'elles n'entrent en fermentation ; ensuite on les broye dans une auge circulaire , à l'aide de la meule d'un moulin à cidre , jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte ; puis on fait des piles de cette pâte au dehors du moulin , à l'air libre : on presse bien la pâte avec les pieds et les mains ; on la bat et on l'unit , de peur qu'elle ne s'évente : quinze jours après l'on ouvre les petits morceaux , dont on rompt la croûte , on les broye de nouveau avec les mains , et l'on mêle avec le dedans la croûte qui s'étoit formée dessus , puis on fait de cette pâte de petites pelotes. Cette opération qu'on appelle *mettre*

*en coque*, consiste à les mettre dans de petits moules de figure ovale ; on les fait sécher de nouveau ; ces coques deviennent fort dures , et c'est dans cet état qu'on les vend aux Marchands , sous les noms de *pastel*, *cocagne*, *florée* et *vouède*. Quand on veut en faire ce que les Teinturiers appellent la *cuve*, il faut les mettre long-temps tremper dans l'eau : on y joint ensuite les ingrédients nécessaires , la chaux , etc.

Le *pastel* ainsi préparé fournit une excellente teinture bleue , très-solide , et dont on peut varier les nuances. Les anciens Bretons s'en servoient pour se colorer le corps. On emploie à présent beaucoup plus d'*indigo* que de *pastel* pour la teinture bleue , parce que la première de ces drogues fournit beaucoup plus de matière colorante , et qu'elle est plus facile à traiter que la seconde. Consultez l'*analyse du Pastel*, *Journal de Physique*, Janvier 1778.

On a grand soin de recueillir de bonnes graines de *pastel*, pour ressemer l'année d'après. Outre les premiers froids , les mauvaises herbes et la sécheresse ; qui causent beaucoup de dommage aux champs de *pastel*, il arrive quelquefois que les sauterelles en dévorent un champ entier dans une soirée ; quand ce cas arrive , il faut promptement couper toutes les feuilles , pour que les pieds en repoussent de nouvelles. On ne doit point mettre de *pastel* dans le même champ l'année d'après , mais on pourra y mettre du blé , l'année suivante du miller , et la troisième année du *pastel*, dans la supposition que la terre ait été bien fumée.

M. *Marcgraff* vient de faire mention d'un ver qu'on trouve dans la *vouède*, lorsque cette plante est pilée , et qu'elle tombe en putréfaction. Ce ver , dans son premier état , a environ deux lignes de long ; il se nourrit de la matière de la plante , et en prend la couleur , qui est bleue : dans l'état de nymphe il devient brun , et il se métamorphose en une mouche dont le corps est fort long. Voyez maintenant l'article **VOUEDE**.

**PASTEL D'ÉCARLATTE**. Voyez au mot **KERMÈS**.

**PASTENADE**. Voyez **PANAIS**.



PASTENAGUE ou TARERONDE, *Raja pastinaca*, Linn. ; *Raja corpore glabro, aculeo longo, anteriùs serrato in caudâ apterigiâ*, Arted. ; *Pastinaca marina prima*, Rondel. ; Willughb. : en Angleterre, *Fir-Flaire* ; à Rome, *Brucho* ou *Bruco* ; en quelques endroits, *Raie à baïonnette*. Cette espece de raie se trouve dans les mers de l'Europe, sur-tout dans la Méditerranée, ordinairement dans les endroits fangeux et peu éloignés du rivage ; les plus grandes pesent dix livres. La *pastenague* est un poisson large, carré, épais par le milieu, aminci par les bords, lisse, plane, et de couleur blanche par dessous ; le dessus est convexe, d'un jaune sale, excepté sur le dos qui est livide ou bleuâtre, ainsi que la queue ; il n'a que deux nageoires qui sont situées de part et d'autre de l'anus, mais qui sur son corps forment en s'amincissant, une espece de nageoire continue : le museau est fort aigu : les yeux sont très-saillans ; leurs prunelles et leurs iris, d'une forme très-ovale ; l'iris est de couleur d'or : les deux trous qui sont derriere les yeux sont très-grands et approchent assez de la figure d'une oreille ; ils communiquent avec l'intérieur de la gueule, dont l'ouverture est petite, mais ample au dedans ; les mâchoires sont hérissées de grains tuberculeux : les ouvertures des narines sont très-grandes ; les ouïes, un peu au-dessous de la gueule : la queue est ronde, comme la racine de pastenade (*panais*) longue, lisse, épaisse jusqu'à la naissance de l'aiguillon de sa base, qui est de la longueur d'un doigt, quelquefois de cinq pouces, épais de trois lignes, et garni sur les deux côtés de petites dents semblables à celles d'une scie, et recourbées vers la tête : au-delà de cet aiguillon, qui est ordinairement marqué de trois sillons dans sa longueur et aplati inférieurement, la queue diminue subitement et finit d'une manière filiforme : l'aiguillon que nous venons de citer est venimeux ; c'est ce qui oblige de couper la queue à ce poisson, avant de l'exposer au marché. Les Anciens ont débité bien des fables sur les effets du venin renfermé dans cet aiguillon, mais qui ne méritent pas d'être rapportées. M. Sauvages, Médecin, ayant examiné attentivement l'aiguillon de la raie *baïonnette*, dit que cette arme,

une fois enfoncée dans les chairs, cause nécessairement de grandes douleurs, lorsqu'on l'en retire, par les déchiquetures que font ses petits crochers : si les tendons de la main, le périoste, la racine des ongles, viennent à être lésés, comme cela arrive lorsqu'on saisit l'animal par la queue, il survient des panaris, des inflammations au poignet et à l'avant-bras, des convulsions et d'autres symptômes funestes. On voit que la blessure que fait cet animal, n'est venimeuse que parce que son instrument agit mécaniquement.

*Colonna* parle d'une autre *pastenague*, qui ressemble, dit-il, beaucoup à la *mourine*; ce n'est qu'une variété de la *pastenague*; on l'appelle *altavelle*, et à Naples, *altavela*. *Linnaeus* qui la nomme *Raja altavela, corpore glabro, aculeis duobus posticè serratis in dorso apterygio*, dit que cette variété a deux aiguillons sur la queue, au lieu d'un seul, et que, comme l'aiguillon de la *pastenague* tombe chaque année, il arrive quelquefois que le nouvel aiguillon paroît avant que l'ancien ne soit tombé, ce qui a fait croire à plusieurs que le poisson dont il s'agit avoit naturellement deux aiguillons toujours subsistans. Les pêcheurs Napolitains prétendent que ce poisson vole quelquefois à la surface des eaux, et ce préjugé se retrouve dans quelques Auteurs. La chair de la *pastenague* est assez agréable au goût.

PASTENAGUE surnommée MOURINE, *Raja aquila*, Linn.; *Aquila marina*, Belon; *Secunda pastinacæ species*, Rondel. : à Rome, *Aquilone*; en Languedoc, *Glorieuse*. Cette espece a la tête plus dégagée du corps que la précédente : son museau est arrondi et semblable à celui du crapaud, ce qui lui en fait donner le nom, ou celui de *rospo*, par les Génois : ses yeux sont grands, élevés, saillans; les mâchoires sont garnies, dit *Salviani*, d'un grand nombre de dents; les côtés qui ressemblent à des ailes étendues, se terminent en un angle plus aigu que ceux de la première *pastenague*; les deux petites nageoires, situées chacune à la naissance de la queue, sont rondes; la queue est aussi plus étroite et plus longue : sur la partie supérieure de la queue, près de sa naissance, s'élève une autre petite nageoire solitaire,

derrière laquelle est un aiguillon osseux, très-aigu, de la même figure et réputé venimeux, comme dans l'espece précédente; on prétend que cet animal s'en sert pour blesser les petits poissons qui nagent autour de lui. La peau est lisse et molle; la couleur est la même dans les deux especes: les especes d'ailes qu'il a sur les côtés, la forme de sa tête et de son museau, l'ont fait comparer à l'aigle, au milan, au faucon, à la chauve-souris, etc., et les noms de ces différens oiseaux lui ont été donnés par les peuples voisins de la Méditerranée, dans laquelle on le pêche: sa chair est molle et de mauvais goût.

*Redi* a observé que la chair des *pastenagues* devient lumineuse lorsqu'elle commence à se corrompre, ainsi que les graisses, les chairs, les os huileux de l'*hirondelle de mer*, du *dauphin*, de la *viperre marine*, du *brochet de mer*. Il n'a jamais pu observer le même phénomène sur la chair des vipères et des serpens terrestres.

PASTEQUE. Voyez MELON D'EAU.

PASTILLES D'ALLEMAGNE OU DU LEVANT. C'est le nom que l'on donne aux terres bolaires ou terres sigillées. Voyez au mot BQL.

PASTISSON. Race particulière dans l'espece du *pepon*. Voyez à la suite de l'article COURGE à limbe droit.

PATACH. C'est une espece d'*algue* d'une figure singulière, laquelle croît abondamment aux environs des Châteaux des Dardanelles et sur les bords de la mer Noire. Ses cendres entrent dans la composition du savon.

PATAGON. C'est la plante désignée par *Plumier* sous le nom de *Valeriana humilis*.

PATAGONS, *Patagones*. Nom donné à des peuples d'une très-grande taille, qui habitent des Isles vers le Pôle Antarctique. Ce sont les géans de l'espece humaine: au contraire les Lapons qui habitent l'extrémité Septentrionale de l'Europe, sont des pygmées par la petitesse de leur structure. Ainsi les *Patagons* et les *Lapons* paroissent les termes extrêmes des hommes considérés comme races.

**PATAGU** ou **PATAGAU**. C'est une espece de *came* qui differe beaucoup de la *palourde*, Voyez ce mot. Elle est moins grande, moins ronde, plus lisse, chargée de taches jaunes, blanches et noires : les bords de sa coquille sont tapissés de deux membranes épaisses qui l'environnent. L'animal qui habite cette coquille n'a qu'une trompe qui est de différentes couleurs et d'environ quatre pouces de longueur : cet organe prend toute sorte de mouvemens, et fournit à tous ses besoins, sans qu'elle puisse avancer ni reculer, mais seulement s'enfoncer dans la vase comme la *palourde*. Quoique cette trompe ne paroisse former qu'un tuyau, elle est cependant partagée en deux par une espece de cloison, et chaque tuyau a son trou particulier qui se voit à l'extrémité de la trompe : le supérieur qui rejette l'eau à trois pieds de distance est plus étroit que l'inférieur par où elle entre, et l'orifice des deux tuyaux est garni de deux petits poils blancs. Ainsi cette trompe sert, dit-on, à l'animal d'ancre contre le mouvement tumultueux des flots, de bras pour prendre sa nourriture, de bouche et d'estomac pour l'avalier et la digérer.

**PATAOUA**, *Palma dactylifera*, *maximè procera*, Barr. Ess. p. 88. Palmier de la Guiane très-commun dans la grande Terre, plus fort que le *maripa*, mais soutenant moins ses feuilles. Le fruit en est plus petit et plus rond : on en retire une huile qui n'a aucun mauvais goût, et qui est bonne pour être mangée en salade : on la tire comme celle de l'*ouara*. Voyez au mot **PALMIER AOUARA**.

Les Negres marrons subsistent en partie avec l'emande de ce palmier, qui est assez agréable lorsqu'on l'a fait passer au feu. *Maison rust. de Cayenne*.

**PATAS**. C'est le nom que les Negres donnent à un singe de la famille des *Guenons*, et qui se trouve au Congo et dans les autres parties de l'Afrique Méridionale.

Les *patas* ont la queue moins longue que la tête et le corps pris ensemble ; ils ont le sommet de la tête plat, le museau long, le corps allongé, les jambes longues, du poil noir sur le nez, et un bandeau étroit au-dessus des yeux qui s'étend d'une oreille

à l'autre ; ce bandeau est noir chez les uns , blanc chez les autres : tous ont du poil long au-dessous du menton et autour des joues , ce qui leur fait une belle barbe ; mais les *patas* à bandeau noir ont cette barbe jaune , et les autres l'ont blanche. Le poil de toutes les parties supérieures du corps est d'un roux si ardent qu'elles semblent être peintes par l'art en cette couleur : le poil qui est à la gorge , à la poitrine et au ventre , est d'un gris-jaunâtre. Ces singes marchent à quatre pattes et ont environ deux pieds de longueur , depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

Les *patas* n'agitent pas leurs mâchoires ainsi que les autres *guenons* lorsqu'elles sont en colere ; les *patas* sont aussi moins adroits , mais extrêmement envieux ; ils s'assemblent , comme les *macaques* , pour piller les grains dont ils se nourrissent : l'un d'eux se met en sentinelle sur un arbre pendant que les autres font la récolte ; dès qu'il apperçoit quelqu'un , il crie pour avertir les autres qui à ce signal s'enfuient avec leur proie , sautant d'un arbre à l'autre avec une prodigieuse agilité ; les femelles mêmes qui portent leurs petits contre leur ventre , s'enfuient comme les autres , et sautent comme si rien ne les embarrassoit.

Le *patas* est malin , hardi , moqueur et querelleur. Le Pere *Labat* dit qu'à l'approche d'un vaisseau sur la côte , ils descendent du haut d'un arbre tous à la file les uns des autres , et que quand ils en ont examiné les hommes , ils se mettent à les huer , ou à leur faire des grimaces , accompagnées de gambades , de gestes et de postures très-plaisantes : non contents de cette insulte , ils leur jettent au visage des morceaux de bois sec , ou des pierres qu'ils vont ramasser à terre , ou enfin leurs ordures qu'ils font exprès dans leurs pattes : ils ne refusent pas même de se battre en duel , c'est-à-dire contre autant de personnes qu'ils sont de singes. Il n'y a guere que les coups de fusil qui leur fassent sentir que la partie n'est pas égale , et qui les avertissent de leur témérité.

M. le Docteur de la *Borde* nous dit que les *singes rouges* de la Guiane désignés par *Barrere* , sous cette

phrase, *Cercopithecus barbatus*, *stertorosus*, *maximus*, *ferrugineus*, sont très-communs dans les grands bois et les hauts parétuviers de la Guiane. Le dessous de leur cou offre une espece de goître barbu. Ils marchent en troupes de douze à quinze, précédés d'un conducteur qui est un vieux mâle. Ce sont des *singes* à queue prenante, et le bout de cette queue est douée du sentiment ou du tact le plus exquis. Ils ne font qu'un petit qu'ils allaitent à la maniere des femmes. Ces *singes rouges* de la Guiane sont des *alouates*. Voyez ce mot.

PATATTE ou PAPAS. Voyez BATATTE.

PATELLE. Voyez LÉPAS. On donne le nom de *patellites* ou de *lépadites* aux lépas fossiles.

PATIENCE, *Lapathum*. On donne ce nom à plusieurs especes de plantes à racines vivaces, dont nous rapporterons les plus usitées.

Les fleurs des plantes de ce genre sont à étamines et ont, dit M. Deleuze, six étamines et trois pistils; un calice à trois feuilles et une corolle à trois pétales, qui s'agrandit et sert d'enveloppe à la graine, qui est une semence lisse, pointue et à trois coins.

1.° La PATIENCE DES JARDINS ou PARELLE, *Patientia* aut *Lapathum hortense*, *folio oblongo*, sive secundum *Dioscoridis*, C. B. Pin. Cette plante que l'on cultive dans les jardins a une racine droite, longue, fibreuse, jaune en dedans; elle pousse une tige noueuse, haute de quatre pieds et demi: ses feuilles sont oblongues; ses fleurs sont placées le long des rameaux et par anneaux: sa graine est triangulaire; elle est astringente et apéritive.

2.° La PATIENCE AQUATIQUE ou PARELLE DES MARAIS, *Lapathum aquaticum*, *folio cubitali*, C. B. Pin. 116; *Lapathum maximum aquaticum*, sive *Hydro-lapathum*, J. B. 2, 986; *Lapathum palustre*, Tab. Icon. 431; *Rumex aquaticus*, Linn. 479. Elle vient communément dans les lieux aquatiques, dans les marais et les fossés humides et dans les rivieres: sa racine est très-fibreuse, noire en dehors, d'un jaune de buis en dedans, fort astringente et amere: sa tige est longue de trois, quatre et cinq pieds, épaisse, cannelée, rameuse: ses feuilles sont radicales, assez

semblables à celles de la *rhubarbe des Moines* ; elles sont légèrement crépues à leur bord , longues d'une coudée , assez larges , pointues et droites : ses fleurs sont en épi long et rameux ; elles ne ressemblent pas mal , ainsi que les graines , à celles de la *patience sauvage* ordinaire.

Cette sorte de *patience* est , selon *Muntingius* , la véritable *plante Britannique* des Anciens : *Herba Britannica* , Veter. Son suc est spécialement utile pour les ulcères qui rongent la bouche et les amygdales. Sa racine , de même que celle des autres *patiences* , amollit , lâche le ventre et purifie le sang. L'usage de cette racine est en tisane ; on en fait des cures de printemps pour les maladies d'obstructions et pour celles de la peau , comme dartres , gale : elle convient dans la goutte et dans les maladies chroniques rebelles , même pour le scorbut ; elle arrête toutes les especes de flux ; enfin elle est très-utile pour les maux de gorge et le relâchement de la luelle. M. *Bourgeois* a cependant observé qu'elle détruit et relâche les fibres de l'estomac , lorsqu'on en fait un long usage , et qu'il seroit utile d'y joindre quelque stomachique , comme la racine d'*aunée* qui est d'ailleurs très-bonne dans tous les cas où la racine de *patience* convient , et qui est un très-bon stomachique.

3.° La grande PATIENCE DES JARDINS , ou RHUBARBE DES MOINES , ou RHAPONTIC DES MONTAGNES , *Lapathum hortense* , *latifolium* , C. B. Pin. 115 ; *Lapathum majus sive Rhabarbarum Monachorum* , J. B. 2 , 785 ; *Hippolapathum sive Rhabarbarum Monachorum* , Dodon. Pempt. 648 ; *Rumex patientia* , Linn. 476. On la cultive dans les jardins , mais elle croît aussi dans les montagnes , en Italie et notamment en Auvergne. Sa racine est garnie de plusieurs fibres ; elle a intérieurement la couleur et presque les mêmes principes que la *rhubarbe bâtarde* , dont elle a aussi les vertus , principalement pour les *diarrhées* : sa tige est épaisse , rougeâtre , cannelée , rameuse et haute de quatre pieds ou environ : ses feuilles , qui sont portées sur de longues queues rougeâtres , sont grandes , longues de plus d'un pied , pointues , fermes , peu dures , mais roides et d'un vert foncé ; leurs bords sont quelquefois repliés

repliés en dessus : ses fleurs sont verdâtres et en épi rameux ; ses graines sont anguleuses et ressemblent à celles de l'oseille. Cette plante est de l'espece du *rheum* ou rhubarbe , et a neuf étamines.

4.° La PATIENCE ROUGE OU SANG DE DRAGON , *Lapathum folio acuto rubente* , C. B. Pin. 115 ; *Lapathum sanguineum sive Sanguis draconis herba* , J. B. 2 , 988 ; *Rumex sanguineus* , Linn. 476. On cultive la *patience sanguine* dans les jardins pour servir d'herbe potagere ; c'est la *bette sauvage* de *Galien* ; elle croît naturellement en Alsace. On la distingue facilement de toutes les especes de *patience* , par son suc rouge et par les nervures qui s'étendent et s'entrelacent dans les feuilles , et qui sont de couleur de sang , de même que les queues des feuilles ; ce suc teint les mains et le chamois , d'abord de couleur purpurine , qui dégénere bientôt en une couleur bleue. Quelques-uns mangent ses feuilles dans le potage : elles sont laxatives et rafraîchissantes. Sa graine , qu'on appelle improprement *graine de sang de dragon* , est astringente et anodine. Sa tige est haute d'un pied et demi , droite , d'un rouge obscur ; ses feuilles sont alternes ; ses fleurs sont verticillées , en épi grêle. *Horace* a célébré cette plante dans ses *Louanges de la vie rustique*.

5.° La PATIENCE SAUVAGE , *Lapathum acutum*. On en distingue de trois sortes ; savoir : 1.° Celle dont les feuilles sont arrondies ou ovales ; la racine est plongée profondément en terre° ; les feuilles sont larges d'une palme et deux fois plus longues , sinuées , comme crénelées , garnies de nervures et d'un vert pâle : les tiges sont hautes de deux pieds et moëlleuses : les fleurs sont en épi , verticillées , et leurs graines sont brunâtres et triangulaires : on trouve cette *patience* dans les environs de Paris , près de Montmorency. 2.° Celle qui est frisée , *Lapathum folio acuto crispo* , C. B. Pin. 115 ; *Lapathum acutum crispum* , J. B. 2 , 988 ; Tab. Icon. 436 ; *Rumex crispus* , Linn. 476. Elle ne differe de la précédente que par ses feuilles qui sont crépues , plus petites , mais plus alongées : ses fleurs sont aussi plus nombreuses , et en épi rameux. Elle croît dans les terrains humides.



3.<sup>o</sup> La *patience sauvage* ordinaire, *Lapathum folio acuto plano*, C. B. Pin. 115; *Lapathum acutum sive Oxilapathum*, J. B. 2, 983; *Lapathum sylvestre sive Oxilapathum*, Dod. Pempt. 648; *Rumex acutus*, Linn. 478. Ses feuilles sont plus courtes que celles de la précédente; les inférieures sont longues, pointues, découpées en cœur en leur base: ses tiges sont quelquefois tortueuses, longues de trois pieds, cannelées, rameuses; les anneaux des fleurs, plus écartés, plus petits; ses graines, moins grosses: sa racine est épaisse, brune en dehors. Cette plante vient dans les lieux incultes; on la cultive dans les jardins, et on la substitue souvent à la *patience sauvage* frisée: on s'en sert dans toutes les maladies qui viennent d'obstructions. M. *Hellot* recommande l'emploi des racines de la *patience sauvage* pour teindre en jaune.

6.<sup>o</sup> La PATIENCE-VIOLON, *Lapathum sinuatum*; *Rumex pulcher*, Linn. 477. Sa racine est épaisse: ses feuilles sont radicales, nombreuses, pétiolées, longues de deux pouces et moitié moins larges, échancrées de chaque côté vers le milieu, et obtuses aux deux bouts; de sorte qu'elles ont la figure d'une table de violon. Les Provençaux cultivent cette *patience élégante* parmi leurs plantes potageres, et en mangent pendant l'hiver. M. *de Haller* dit que les feuilles de cette plante deviennent très-dures en été. Ses fleurs sont rougeâtres, en épi.

La *rhubarbe des Alpes* est une *patience* à feuilles rondes, *Lapathum folio rotundo Alpinum*, J. B. 2, 987; *Lapathum hortense, rotundifolium sive montanum*, C. B. Pin. 115; *Hippolapathum rotundifolium*, Gerard, 313; seu *Pseudorha recentiorum*, Lob: Icon. 287; *Rumex Alpinus*.

L'*oseille*, le *bon-henri*, les *épinards*, plantes dont nous avons parlé à leur article, sont regardées aussi par plusieurs Botanistes comme des especes de *patiences*.

On distingue encore une petite *patience* qui croît sur les bords de la mer, *Rumex maritimus*, Linn. 478. Ses tiges sont hautes d'un pied, très-ouvertes; ses feuilles, lancéolées, linéaires, planes, entières, à peine pétiolées; ses fleurs, axillaires, verticillées dans toute la longueur de la tige.

M. d'Eyeux, Démonstrateur de Chimie à Paris, a reconnu que la racine de *patience* vulgaire contenoit du *soufre* tout formé. Parmi plusieurs procédés sûrs et commodes pour l'obtenir, il en indique deux auxquels il a cru devoir donner la préférence. Il en fait une pulpe dont il retire l'amidon, et cet amidon mis dans un vase sublimatoire fournit du *soufre* pur et en fleurs. *Journal de Physique*, Mars 1781.

PATIRA. Dans la Guiane Française on donne ce nom à un quadrupède qui est de la grosseur du *pécari* de la petite espèce ; il en diffère par une ligne de poils blancs qu'il a tout le long de l'épine du dos, depuis le cou jusqu'à la queue. Le *patira* est le *Sus sylvaticus*, *dorso lineâ albâ notato*, de Barrere : son poil n'est pas si dur que celui du cochon vulgaire ; il est doux et pliant ; mais sa chair est, dit-on, bien supérieure à celle des cochons. Le *patira* n'est point de l'espèce du cochon.

L'espèce du *patira* est commune à la Guiane ; cependant ces animaux ne vont jamais en nombreuses troupes, seulement par familles. Ils ne quittent pas la contrée qui les a vu naître ; ils vivent dans les grands bois et dans les marécages. Ils s'accouplent et produisent en toute saison, et ne font jamais plus de deux petits à la fois. On les apprivoise aisément ; ils suivent leur maître et se laissent manier par ceux qu'ils connoissent ; mais ils menacent les inconnus de la tête et des dents, et ils ne peuvent souffrir les chiens qu'ils attaquent par-tout où ils les rencontrent.

M. le Docteur de la Borde nous a dit que les *patiras* se renferment dans des trous d'arbres ou dans des creux en terre que les *cabassous* (espèce de *tatous*) ont creusés, mais ils n'y entrent qu'à reculons et pas plus profondément qu'il ne faut pour qu'ils y soient cachés, et pour peu qu'on les agace ils sortent aussitôt. Pour les prendre à leur sortie, on fait une enceinte avec du branchage ; ensuite un des chasseurs se porte sur le trou, une fourche à la main, à mesure qu'un autre chasseur les fait sortir et les tue à coup de sabre ; d'autres fois on fouille les trous et on assomme les *patiras* un à un. S'il n'y en a qu'un dans un trou et qu'on n'ait pas le temps de

le prendre, on bouche la sortie et on est sûr de retrouver le lendemain son gibier. En plaine, on les chasse sans chiens ou avec des chiens, contre lesquels ils se défendent courageusement, et on les tue à coups de fusil.

**PATRICH.** C'est le *guépier de Madagascar*, de M. Brisson, pl. enl. 559. Les Madécasses donnent à ce *guépier* le nom de *patirich-tirich*; il a plus de onze pouces de longueur: il y a sur le sinciput une petite bande transversale d'un blanc nué de vert; cette bande passe sur les yeux et s'étend vers l'occiput; une pareille bande passe sous les joues et gagne le derrière du cou; une troisième bande, mais de couleur noire, sépare les deux précédentes et passe par les yeux: le haut de la gorge est d'un blanc-jaunâtre; le bas est marron: le sommet de la tête est d'un vert-marron et chatoyant; le reste du plumage supérieur est d'un vert qui s'éclaircit vers la queue; cette dernière teinte est aussi celle du plumage inférieur: les ailes et la queue sont verdâtres en dessus, cendrées en dessous; plusieurs des plumes sont terminées de noirâtre; les deux plumes du milieu de la queue finissent en pointe et excèdent les latérales de deux pouces; celles-ci sont comme coupées carrément par le bout: les ongles sont noirâtres; les pieds, bruns, et le bec est noir.

**PATTE-DE-LION**, *Leontopodium*, Matthiol., Dod. Pempt. 68. Plante qui croît sur le sommet des Alpes, et dont les feuilles sont oblongues et cotonneuses; ses tiges sont simples, hautes de quatre à huit pouces; ses fleurs sont composées, plus larges que longues, ramassées au nombre de neuf à douze en une tête orbiculaire, entourée par une collerette de bractées oblongues, inégales, très-cotonneuses, blanches, et qui débordent autour de la tête commune en forme de rayons; les graines sont menues et aigrettées. Cette plante qui est dessicative et astringente, est le *Filago Alpina*, *capite folioso*, Tourn. 454; le *Gnaphalium Alpinum*, *magno flore*, *folio oblongo*, Bauh. Pin. 264; *Filago leontopodium*, Linn.

**PATTE ÉTENDUE.** Voyez à l'article **CHENILLE A BROSSES.**

**PATTE-D'OIE**, *Pes anserinus*. On en distingue deux especes : l'une appelée *patte-d'oie rougeâtre*, *Chenopodium rubrum*, Linn. ; elle croît dans les décombres et les lieux incultes. L'autre est la *patte-d'oie des murs*, *Chenopodium murale*, Linn. ; elle croît le long des murs et sur le bord des chemins. Elles ont de grands rapports entre elles. La première s'éleve un peu plus : sa racine est ligneuse et fibreuse ; elle pousse une tige haute d'un pied et demi ; elle est assez grosse, rameuse : ses feuilles sont sinucuses, vertes-brunâtres, luisantes et d'une odeur forte ; elles ont une ressemblance grossiere avec la patte de l'oiseau appelé *oie* : ses fleurs naissent en grappes ou épis ; elles sont suivies par de menues graines arrondies et contenues dans une capsule comme étoilée, qui a servi de calice à la fleur. On prétend que cette plante seroit un poison si on la prenoit intérieurement, et qu'elle fait mourir les cochons qui en mangent.

**PATURAGE**, **PATIS**, **PASQUIS**, *Pascua*. Voyez **PACAGE** et **PRAIRIE**.

**PATURE** DE CHAMEAU OU JONC ODORANT. Voyez **SCHÆNANTE**.

**PATURIN**. Voyez **POA**.

**PAVAME**. C'est un assez bel arbre de l'Amérique : on l'appelle *bois de cannelle*, à cause de sa bonne odeur. On prétend que c'est le même que le *sassafras* ; Voyez ce mot.

**PAVANE**, *Pavana*. C'est le bois du *pignon d'Inde* ; Voyez ce mot, à la fin de l'article **RICIN**.

**PAVATE**. Arbrisseau des Indes, qui s'éleve à neuf pieds ou environ, peu rameux, grisâtre, portant quelques feuilles semblables aux petites feuilles de l'oranger : ses feuilles sont sans queue et d'une belle couleur verte : la fleur est fort petite, blanche, de l'odeur du chevrefeuille ; elle est, selon M. *Linnaeus*, monopétale, en entonnoir dont le pavillon est découpé en quatre quartiers, et contient quatre étamines et un pistil : le germe placé sous la fleur devient une baie monosperme : sa semence est grosse comme celle du lentisque et noirâtre ; sa racine est blanche et un peu amere. *Lémery* dit que cet arbrisseau croît le long des rivières appelées *Mangate* et

*Cranganor.* Les Indiens se servent du bois et de la racine du *pavate*, principalement pour guérir les érysipeles : on en mêle la poudre dans une décoction de riz, on la laisse aigrir, puis on en foment l'érysipele. On en boit aussi pour guérir les fièvres ardentes, le flux de ventre et les inflammations du foie.

PAVÉ, *Lithostratum aut Pavimentum* (a). C'est le nom vulgaire que l'on donne à la pierre sur laquelle on marche dans les rues. Le *pavé* varie quant à sa forme et à sa nature : à Paris, c'est un grès que l'on taille en cubes ; à Lyon, ce sont ordinairement des cailloux roulés que l'on ramasse dans le Rhône, etc. Enfin l'on pave les villes et les grands chemins selon l'espece de pierre dure du pays. C'est ainsi que dans une partie de la France l'on ne se sert que de *granite*. A Shluysen en Zélande, une grande partie du *pavé* est une espece de *faux basalte*, etc. A l'égard du *pavé de la chaussée des Géans*, Voyez à l'article BASALTE.

PAVERACCIA. L'Auteur du *Dictionnaire des Animaux* dit que ce nom se donne aujourd'hui à Rimini, à Ravenne et à Ancône, à la premiere espece de *came*, coquillage bivalve que M. *Adanson* nomme *clonisse*, d'après *Belon* et *Rondelet*, et qui est le *piverone* des Vénitiens, l'*arselle* des Génois, l'*armilla* des Espagnols, et le *boukch* des Sénégalais. Voyez CLONISSE.

PAVERT. Voyez SEPTICOLOR.

PAVIE. Espece de *pêche*. Voyez ce mot.

PAVILLON D'ORANGE. Coquille univalve du genre des *Buccins à bouche échancrée* dépourvue de queue suivant M. de l'Isle, et du genre des *Cornets* suivant d'autres Naturalistes. Ce testacée rare est rayé par zones alternatives de blanc et d'orangé : sa tête est assez élevée ; sa clavicule est blanche et finit en bouton.

PAVOIS ou BOUCLIER. Voyez à l'article OURSIN.

(a) Suivant M. de la Faye, par le mot *pavimentum* qui dérive de *pavire*, les Anciens désignoient la superficie des chemins, faite en cailloutage et mortier battus et massivés.

**PAVONITE.** M. *Guettard* donne ce nom à des *polypiers* fossiles, dont le caractère générique est d'être composés, depuis l'attache jusqu'à l'autre extrémité, de couches de plus en plus grandes, comme ondées ou sans ondulations.

**PAVOT**, *Papaver*. Genre de plantes à fleur en rose, et dont M. de *Tournefort* compte quarante-quatre espèces. Nous en décrirons seulement cinq, le *blanc*, le *rouge*, le *noir*, le *jaune*, ensuite l'*épineux*.

**PAVOT BLANC**, *Papaver hortense*, *semine albo*, *sativum Dioscoridis*, *album Plinii*, C. B. Pin. 170; *Papaver album*, J. B. 3, 309; et *sativum*, Lobel, Icon 272\*; *Papaver somniferum*, Linn. 726. Plante annuelle dont on tire l'*opium* : sa racine est de la grosseur du petit doigt, empreinte comme le reste de la plante d'un suc laiteux et amer; elle pousse une tige haute de trois à quatre pieds, droite, cylindrique, rameuse, garnie de feuilles oblongues, larges, glabres, dentelées, crépées, d'un vert de mer très-tendre : ses fleurs qui naissent en Juin aux sommités sont en rose, grandes, composées le plus souvent de quatre pétales blancs, disposés en rond; elles tombent promptement : on distingue une grande tache brune à l'onglet des pétales : le calice est composé de deux feuilles; il en sort une petite tête entourée d'abord d'un grand nombre d'étamines, laquelle se change ensuite en une coque ovoïde, qui n'a qu'une seule loge, couronnée d'un chapiteau étoilé; elle est verdâtre d'abord, puis elle blanchit à mesure qu'elle mûrit; elle est de la grosseur d'une orange et garnie intérieurement de plusieurs lames minces, longitudinales, qui tiennent tout autour à ses parois : à ces lames est attaché un grand nombre de très-petites graines arrondies, blanches, d'un goût doux, huileux et farineux.

Cette graine est adoucissante, pectorale et peu ou point somnifère. On tire par l'expression de cette semence une huile qui est propre à dégraisser, à polir et à adoucir la peau. Toute la plante est pleine d'un lait amer, dont l'odeur est fort désagréable et mal-saine. On croit que cette plante est originaire d'Orient.

M. de Tournefort, qui a voyagé dans le Levant ; dit que dans plusieurs provinces d'Asie on sème les champs de *pavots blancs*, comme nous semons le froment : aussitôt que les têtes paroissent, on y fait une légère incision et il en découle quelques gouttes d'une liqueur laiteuse, qu'on laisse figer et que l'on recueille ensuite. Ce Naturaliste rapporte aussi que la plus grande quantité de *l'opium* se tire par la contusion et l'expression de ces mêmes têtes. *Belon* et *Kampfer*, qui distinguent trois sortes d'*opium* tirées seulement par l'incision, disent que dans la Perse on fait des plaies en sautoir à la superficie des têtes qui sont près d'être mûres : le couteau qui sert à cette opération a cinq pointes, et d'un seul coup il fait cinq ouvertures longues, paralleles. Le lendemain on recueille avec des spatules le suc qui découle de ces petites plaies, et on le dépose dans un petit vase attaché à la ceinture ; ensuite on fait la même opération de l'autre côté des têtes. La larme qui découle la première s'appelle *gobaar*, c'est la plus chère ; elle passe pour la plus convenable à calmer le cerveau : sa couleur est d'abord d'un jaune pâle, ensuite roussâtre. Après que l'on a ainsi recueilli l'*opium*, on lui donne une préparation en l'humectant avec un peu d'eau ou de miel : on remue long-temps ce mélange dans une assiette de bois plate avec une forte spatule, jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance de la poix ; on malaxe ensuite cet *opium*, et l'on en fait de petites boules cylindriques que l'on met en vente dans le pays : lorsque les Marchands n'en veulent que de petits morceaux, on le coupe avec des ciseaux. Les Perses appellent cet *opium*, *theriaak malideh* ou *afium*, c'est-à-dire *thériaque opiée* : par-là ils la distinguent de la *thériaque d'Andromaque*, qu'ils appellent *theriaak faruuck*. Ces peuples regardent l'*opium* comme un remède qui procure la tranquillité, la joie et la sérénité ; éloge dont on honoroit autrefois l'*antidote d'Andromaque*.

Cette maniere de préparer l'*opium* est le travail perpétuel des revendeurs mercénaires qui sont dans les carrefours. Mais ce n'est pas là la seule maniere de préparer le suc de *pavot* ; souvent on le charge

d'une si grande quantité de miel pour tempérer son amertume, qu'on l'empêche de se sécher, et alors on l'appelle spécialement *bahrs*. L'opération la plus remarquable sur l'*opium*, est celle qui se fait en mêlant exactement avec ce suc, de la *muscade*, du *cardamome*, du *safran*, de la *cannelle* et du *macis*, réduits en poudre fine : c'est ce que l'on appelle *polonia* ou *philonium* de Perse. Outre ces préparations, dont on ne fait usage qu'en pilules, les Perses font une liqueur d'*opium* fort célèbre sous le nom de *coconar*, et dont ils boivent en abondance par intervalles ; mais nous ne voyons guere ces sortes d'*opium*.

L'*opium* ou *meconium* des boutiques est une substance résino-gommeuse, compacte, dure, d'un roux-noirâtre, d'une odeur narcotique désagréable, d'un goût amer et âcre, formée en gâteaux arrondis, aplatis, gros comme le poing et enveloppés dans des feuilles de *pavots*. On nous envoie ce suc concret de la Natolie, de l'Égypte et des Indes. Les Médecins ont toujours fort célébré l'*opium de Thebes*, que l'on recueille en Égypte près de Thebes ; mais au reste, de quelque endroit que vienne l'*opium*, pourvu qu'il soit de bonne qualité, l'origine en est assez indifférente. Il est formé en partie par le suc qui découle naturellement de l'incision faite aux têtes des *pavots blancs*, et en partie de celui que l'on tire par expression ou par décoction, tant des têtes que des feuilles de *pavots* : on n'en trouve aucune autre espece chez les Turcs et à Constantinople, excepté celui qui découle à l'aide d'une simple incision. Les peuples de la Turquie en font une grande consommation, parce qu'il cause une agréable ivresse. L'*opium* tiré par la seule expression du *pavot blanc*, s'épaissit en un extrait résineux qu'on appelle aussi *gomme extractive* : on en fait des préparations avec différentes drogues que l'on y mêle pour fortifier et récréer les esprits, c'est pourquoy on en trouve différentes descriptions. La principale et la plus célèbre est celle dont on est redevable à *Has-jem-Beji* ( ce nom, selon M. de Haller, paroît être celui de la dignité d'un premier Médecin ), puisque l'on dit qu'elle excite une joie surprenante dans l'esprit de celui qui en avale, et qu'elle charme



le cerveau par des idées et des plaisirs enchantés. Seroit-ce dans cette espérance que quelques personnes mangent à leur dessert les têtes de pavot les plus tendres et confites dans du vinaigre ? *Sylvius Deleboë*, Médecin, disoit qu'il ne voudroit pas exercer son art si on lui ôtoit l'*opium* ; on l'appeloit *Doctor opiatus*, le Docteur de l'*opium*. *Sydenham* n'y avoit pas moins de confiance.

Tout le monde ne donne pas tant d'éloges à l'*opium*. Combien de personnes ont éprouvé, en avalant quelques grains de ce suc concret, qu'il appesantit la tête, excite un sommeil lourd et forcé, affoiblit la vue et l'organe de l'ouïe, et cause une longue léthargie qui se termine par la mort ! Le passage en est si peu sensible que l'on paroît toujours dormir très-tranquillement. C'est donc un somnifère dangereux, dont on ne doit se servir qu'avec prudence. Cependant lorsqu'un Médecin éclairé connoît bien la nature et les effets que produit l'*opium* dans les maladies, pourquoi ne s'en serviroit-il pas dans des cas particuliers, où ce suc peut faire le triomphe de son art ? Il est par exemple difficile, dit *M. de Haller*, de guérir les dissenteries sans *opium*. Mais examinons plus particulièrement l'effet de cette substance employée tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

L'*opium* appliqué extérieurement, amollit, résout et procure la suppuration. Appliqué très-long-temps sur la peau, il en fait tomber les poils : lorsqu'on en met sur le périnée, il réveille les sens et excite quelquefois à l'amour ; d'autrefois il éteint cette passion en engourdissant le sentiment dans l'organe de la génération. Quand on le met en trop grande dose sur les sutures de la tête pour appaiser les douleurs, il relâche les nerfs, il cause la stupeur et la paralysie, et quelquefois la mort.

L'*opium* produit des effets admirables, sur-tout aux personnes qui sont habituées à en faire usage. Un grain pris intérieurement en substance selon l'âge et la force, agit bientôt : il excite dans les entrailles une certaine sensation agréable ; il dissipe, ainsi que le vin, l'inquiétude et la tristesse, calme les maladies, soulage le corps accablé de lassitude ; il donne de la

vigueur à l'esprit des gens en santé. Aussi les Turcs en prennent-ils hardiment une grande dose (un gros) pour se préparer au combat ; ils prétendent qu'il leur donne du courage, de la confiance, de l'audace ; et en effet il leur inspire le mépris des dangers.

*L'opium* a plus d'effet dans les temps chauds et humides et dans les corps mollasses, comme dans les femmes et les enfans ; il excite les sueurs, augmente le lait des nourrices, cause le gonflement des mamelles, le priapisme, les songes amoureux accompagnés de pollution ; il endort nos déplaisirs dans une douce ivresse. C'est ainsi qu'agit le plus communément ce suc narcotique, étant pris à dose convenable et dans des circonstances nécessaires ; car si l'on en prend trop, sur-tout après de grandes hémorragies, il rend d'abord de bonne humeur, ensuite il fait bégayer, donne le hoquet et excite graduellement l'anxiété, le vomissement, les syncopes, l'aliénation de l'esprit, les vertiges, le ris sardonique, la stupidité, la rougeur au visage, le gonflement des levres, la difficulté de respirer, la fureur, les sueurs froides, la défaillance, enfin un profond sommeil, et souvent la mort. Ceux que ces accidens ne font pas périr sont délivrés le plus souvent par un abondant flux de ventre, ou par des sueurs copieuses qui ont l'odeur de *l'opium* et qui sont accompagnées d'une grande démangeaison de la peau. Les moindres accidens qu'éprouvent ceux qui font un usage trop continué et en doses trop fortes de *l'opium*, sont l'engourdissement du corps, une sorte d'ivresse habituelle, des dégoûts, différentes affections de nerfs et une vieillesse prématurée.

Au reste, les tempéramens varient suivant les climats. C'est ainsi que les Turcs éprouvent tous les fâcheux symptômes dont nous venons de parler, lorsqu'après un long usage de *l'opium* pris en forte dose, ils s'en abstiennent tout d'un coup. On croit que *l'opium* agit beaucoup sur le sang, parce que l'on a observé que le sang des Turcs et des Indiens qui sont tués dans les combats après en avoir pris, est aussi fluide un ou deux jours après leur mort, que s'ils ne venoient que de mourir. Les remèdes qu'on fait à ceux qui ont trop pris d'*opium* et qui ont encore

des forces , consistent dans la saignée et les émétiques , ensuite il faut donner des sucs acides , afin de réprimer la trop grande fluidité du sang et d'émousser ou détruire l'activité de l'*opium* : on administre des lavemens âcres , et l'on soufflé dans les narines des sternutatoires actifs , afin de procurer une forte secousse sur toutes les membranes nerveuses. Les sels volatils , les vésicatoires sont encore très-utiles ; mais les acides sont regardés comme l'antidote des poisons inébrans ou narcotiques.

On trouve dans les Pharmacopées différentes préparations d'*opium* , dans lesquelles il est ou purifié ou associé avec plusieurs autres médicamens qu'on a cru propres à corriger ses mauvaises qualités. M. *Tralles* , Docteur de Breslau , qui a examiné la façon dont ce suc agit dans les mélanges et le mécanisme par lequel il produit les effets qu'on lui remarque dans le corps humain , est porté à conclure que la cause des effets de l'*opium* ne consiste que dans le principe volatil qui y est contenu. C'est ainsi qu'il attribue son effet immédiat sur les nerfs , à la raréfaction qu'il cause dans le sang ; et lorsque le cas exige de l'*opium* , il faut le prendre pur et sans correctif. On assure qu'il produit des effets merveilleux après les grandes veilles , dans les vomissemens énormes ou les déjections considérables , et dans les douleurs vives et longues. Quand les propriétés de l'*opium* ne seroient que passageres et palliatives , elles feroient toujours un grand bien au malade : c'est au Médecin savant et prudent à distinguer les cas où il convient d'administrer le médicament. D'après cet exposé , l'on doit sentir le danger qu'il y a aussi d'avalier des infusions ou décoctions de têtes de *pavot blanc* en trop grande dose , même de celui qu'on cultive dans nos climats , quoiqu'il n'ait pas une vertu aussi somnifere que celui des pays plus chauds : le nôtre n'est en effet ni aussi narcotique , ni aussi amer : et M. *Bourgeois* estime qu'il a six fois moins de force. ( On trouve dans le *Journal de Physique* , octobre 1780 , une observation sur une mort subite arrivée à un Jardinier exposé pendant quelque temps à la fumée des tiges de *pavot* , à moitié séchées , avec lesquels il chauffoit son four. )

Mais ce qu'il y a de singulier , c'est que la graine de cette espèce de *pavot* , qui renferme le rudiment de la plante entière , n'est pas somnifere , sur-tout dans ce pays : à la vérité , il y a des nourrices qui en mêlent quelquefois dans la bouillie de leurs enfans pour les endormir , mais elles ne leur procurent par ce moyen qu'une substance huileuse , nourrissante , qui en calmant leurs douleurs , leur laisse la faculté de se livrer au besoin de dormir , si naturel à leur état d'enfance. On faisoit autrefois du pain de la graine de *pavot blanc* et *noir*. *Matthiolo* écrit que ceux qui habitent dans la Vallée du Trentin , dans la Stirie et la Haute-Autriche , se nourrissent de gâteaux faits avec les graines de *pavots blanc* et *noir* et avec de la farine. Il dit encore que nonobstant l'usage qu'ils font de l'huile exprimée de ces graines , ils n'en dorment cependant pas plus long-temps. Il est très-ordinaire en Pologne de manger à toute heure de ces mêmes graines. Les Romains avoient le même goût pour ce mets , comme il le paroît par quelques passages de *Virgile*. Les oliviers étant morts par le froid de 1709 , on s'est servi dans cet instant de disette , d'huile tirée de deux sortes de *pavots* , sans qu'il en soit résulté rien de funeste. *Tournefort* dit avoir remarqué qu'à Gênes les Dames et les filles les plus nobles mangeoient beaucoup de graines de *pavot* couvertes de sucre , et qu'elles n'en étoient pas moins éveillées pour cela. En Perse , dit *Chardin* , les Boulangers saupoudrent le pain avec la graine , parce qu'ils croient qu'elle provoque au sommeil qu'on prétend être salutaire en ce pays après le repas. L'huile de *pavot* est connue dans le Commerce sous le nom impropre d'*huile d'aillet* ; on s'en sert pour dégrasser , polir et adoucir la peau : les Peintres en consomment une grande quantité. Cette huile est assez douce lorsqu'elle est récente , pour qu'on la puisse faire passer pour de l'huile d'olives commune. Pour éviter les tromperies qu'on pourroit faire à ce sujet , le Ministère avoit ci-devant ordonné que les Commis des barrières de Paris verseroient une pinte d'essence de térébenthine dans chaque tonneau d'*huile d'aillet* ou plutôt de *pavot* , qui entre dans cette ville. On fait beaucoup

de cette huile à Strasbourg et en Flandres, et on en use dans les alimens : les pains qui restent après l'expression de cette huile servent à nourrir les rossignols qu'on élève en cage. Enfin, M. l'Abbé *Rozier* a démontré dans son *Traité sur la culture de la navette*, etc. que l'huile de *pavot* pure n'étoit ni somnifere, ni dangereuse ; l'entrée et la vente en sont permises aujourd'hui.

**PAVOT CORNU, GLAUCIUM A FLEUR JAUNE,** *Papaver corniculatum luteum*, J. B. 3, 398 ; *Papaver corniculatum majus*, Dod. Pempr. 448 ; *Glaucium, flore luteo*, Tourn. Inst. 254 ; *Chelidonium glaucium*, Linn. Cette plante dont on distingue plusieurs especes croît aux lieux maritimes et sablonneux de l'Europe ; on en trouve au bois de Boulogne près de Paris, devant le château de Madrid. Cette plante, du genre des *Chélidoines*, est plus commune en Angleterre et en Suisse qu'en France. Sa racine est grosse comme le doigt, longue, noirâtre, empreinte, comme toute la plante, d'un suc jaune, de mauvaise odeur et d'un goût amer ; elle pousse des feuilles longues, larges, charnues, velues, découpées profondément, dentelées à leurs bords, comme crépées, de couleur vert de mer ; ces feuilles se couchent sur terre pendant l'hiver et résistent au froid : la tige ne s'élève que la seconde année ; elle est forte, dure, noueuse et rameuse, poussant de ses nœuds des feuilles plus petites que celles d'en bas et moins découpées : ses fleurs sont grandes comme celles du *pavot* cultivé, composées chacune de quatre feuilles, disposées en rose et de couleur jaune, contenant plusieurs étamines et soutenues par un calice à deux feuilles : à ces fleurs succèdent des especes de siliques longues de quatre à sept pouces, grêles, rudes au toucher et courbées, bivalves, contenant des semences noires, à doubles rangs et rondes comme celles du *pavot blanc*. Si on sème cette graine dans les jardins en automne, elle vient au printemps et fleurit en Juin et Juillet ; ses gousses mûrissent en Août.

En Portugal, on fait boire à ceux qui sont sujets à la pierre, un verre de vin blanc, dans lequel on a fait infuser des feuilles de cette plante. *Garidel* rapporte

qu'en Provence les Paysans se servent de ses feuilles pilées pour déterger les ulcères qui succèdent aux contusions et aux écorchures des bêtes de charge, notamment les enflures et engorgemens dans les jambes des chevaux, qui proviennent de foulures; quelque grosses et dures qu'elles soient, le suc de cette plante les guérit infailliblement, pourvu que le mal ne soit pas trop invétéré. Cet Auteur dit qu'il a connu des personnes qui se sont bien trouvées d'en avoir appliqué de la même manière sur des jambes ulcérées. Nous croyons qu'il est très-sage de ne point user intérieurement de cette plante, dont les mauvais effets ont été plus d'une fois éprouvés en Angleterre. Consultez les *Transactions philosophiques*, n.º 242.

Les deux autres espèces de *pavots cornus* ont, l'un la fleur rouge et l'autre la fleur violette, *Papaver corniculatum*, *hirsutum*, *flore phæniceo*, et se trouvent dans les provinces Méridionales de la France, etc.

PAVOT NOIR CULTIVÉ OU DES JARDINS, *Papaver hortense*, *semine nigro*, et *sylvestre Dioscoridis*, *nigrum Plinii*, C. B. Pin. 170. Cette espèce diffère du *pavot blanc* en ce que sa fleur est rouge, tantôt simple, tantôt double et de différentes couleurs; en ce que sa tête ou coque est plus arrondie, et en ce que ses semences sont noirâtres: cette plante étant verte, est ainsi que sa fleur, empreinte d'un suc huileux, d'une odeur fétide: sa fleur orne beaucoup les jardins et les parterres, par ses agréables variétés; on la cultive aussi pour l'usage de la Médecine. Les sentimens sont assez partagés sur les propriétés de cette espèce de *pavot noir*; cependant bien des Pharmaciens l'emploient avec le même succès que le *blanc*: c'est précisément de sa graine que l'on tire le plus communément l'huile d'œillet dont nous avons parlé; on s'en sert pour les lampes, pour les fritures; en un mot, c'est l'huile d'olive du petit peuple dans plusieurs provinces.

PAVOT ROUGE DES CHAMPS, ou PAVOT SAUVAGE, ou COQUELICOT, *Papaver erraticum*, Dod. Pempt. 447, et *rubrum campestre*, J. B. 3, 395; *Papaver erraticum majus*, *Rhœas Dioscoridi*, *Theophrasto*, *Plinio*, C. B. Pin. 171; *Papaver rhœas*, Linn. 736. Sa racine, qui est moins grosse que celle des autres espèces de *pavots*,

est fibreusé et amere au goût : elle pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied et plus, droites, rondes, fermes, hérissées de poils et rameuses : ses feuilles sont découpées çà et là comme celles de la chicorée, dentées, velues et d'un vert-brun : ses fleurs sont grandes, composées de quatre feuilles larges, minces, d'un rouge couleur de feu très-éclatant ; elles sont si peu adhérentes, qu'elles tombent au moindre souffle : leur calice est velu : elles sont suivies de petites coques grosses comme des noisettes, oblongues ou ovales, ressemblant assez à celles du *pavot des jardins*, renfermant dans plusieurs cellules de petites semences noirâtres. Le *coquelicot* est une plante annuelle.

Cette espèce de *pavot* croît par-tout dans les champs ; le long des chemins, principalement parmi les lins, dont la belle fleur bleue fait un contraste très-agréable avec la fleur du *coquelicot*.

Dans le *coquelicot*, la fleur est la principale partie qu'on emploie en Médecine ; elle est adoucissante et facilite l'expectoration dans le rhume et dans la toux sèche : on l'emploie en infusion théiforme, en sirop, en conserve, en tisane pour la pleurésie. M. Chomel, dans son *Traité des plantes usuelles*, assure que c'est un sudorifique plus efficace que le sang de *bouquetin* même : la tête de ce *pavot* est légèrement somnifère. M. Geoffroy, *Matière Méd. traduction Française*, et l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1768, rapportent les dangereux effets de la semence mangée par les moutons.

On sème tous les *pavots* en automne ou au printemps, afin qu'ils fleurissent durant tout l'été ; quand une fois il y en a eu de semés dans un jardin, on n'en manque plus, sur-tout du *pavot noir*, car il se sème de lui-même. On distingue le grand *pavot* du Levant, *Papaver Orientale* ; une grande tache brune se fait remarquer à l'onglet des pétales.

PAVOT ÉPINEUX, ou ARGÉMONE DU MEXIQUE, ou PAVOT DU MEXIQUE, *Papaver spinosum*, C. B. Pin. 171 ; *Argemone Mexicana*, Linn., Tourn. Inst. 239. Plante dont la fleur est terminale, jaune et composée de cinq ou six grands pétales arrondis, soutenus par un calice de trois feuilles concaves ; le pistil qui est accompagné

accompagné d'un grand nombre d'étamines, devient une capsule ovale, épineuse et qui n'a qu'une loge relevée par cinq angles qui s'ouvrent par leur sommet : chaque angle est garni d'un placenta étroit, auquel sont attachées des semences rondes et noires. La racine de l'*argémone* est fibreuse et pousse une tige haute d'environ un pied, rameuse, garnie de petites épines et remplie de moëlle blanche : ses feuilles sont alternes, amplexicaules, déchiquetées comme celles du *pavot cornu*, vertes en dessus, avec des taches d'un blanc laiteux le long de leurs nervures, d'une couleur glauque en dessous, armées sur leurs nervures et en leurs bords de pointes jaunâtres fort aiguës. Cette plante, qui est le *chardon-béni des Antilles*, où elle croît naturellement, ainsi qu'au Mexique, est remplie d'un suc laiteux et jaunâtre ; ses fleurs sont anodines et pectorales : ses graines sont purgatives et ont en Amérique la réputation d'être propres contre les diarrhées et les dyssenteries. On distingue une variété d'*argémone* à fleur blanche ; l'une et l'autre sont cultivées dans les jardins ; elles fleurissent en Juillet.

PAVOUANE. Voyez PERRICHE-PAVOUANE.

PAUPIERE, *Palpebra*. Nom donné à la peau qui couvre les yeux et qui est bordée de poil, pour garantir ces organes et les défendre en devant contre l'air, le vent, etc. Chaque œil a deux paupieres, l'inférieure et la supérieure : les poils qui bordent les paupieres s'appellent *cils* : ces poils sont assez semblables à ceux des *sourcils* (*supercilium*) qui forment un demi-cercle au-dessus de chaque œil. Voyez à l'article HOMME.

PAUPIERE (la) *Perca palpebrosa*, Linn. Poisson du genre de la *Perségue* ; il se trouve en Amérique. Son caractere est d'avoir sur chaque œil, à l'endroit de la paupiere, une tache noire : les deux nageoires dorsales paroissent n'en faire qu'une, qui a douze rayons épineux et vingt-un moux et flexibles ; les pectorales en ont chacune quinze ; celle de l'abdomen en a six, dont un épineux ; celle de l'anus, onze, dont les deux premiers épineux ; celle de la queue, qui est entiere, en a dix-sept ; les lignes latérales sont arquées.



PAUXI (le). Voyez PIERRE DE CAYENNE.

PAX ou PAK. Voyez PACA.

PEAU, *Pellis*. Nom donné à l'enveloppe qui couvre la superficie de la chair des animaux et de la pulpe des fruits. Dans les animaux, et notamment chez l'homme, la *peau* est le premier des régumens; elle est composée de quatre parties: 1.° Du *cuir* ou *derme*; cette partie intérieure de la *peau* est un tissu de nerfs et de tendons mêlés avec le vaisseaux sanguins et lymphatiques. 2.° Le *corps papillaire*; placé par-dessus le cuir; c'est un composé d'éminences ou mamelons de différentes figures formées par l'extrémité des nerfs. Pour peu que l'on sue, on connoitra l'usage de ces mamelons. 3.° Le *corps réticulaire* ou *muqueux* de *Malpighi*; ce réseu cutané paroît n'être que le dessus de l'épiderme. 4.° L'*épiderme*, c'est la *surpeau* qui se reproduit continuellement; c'est une membrane d'une grande finesse, on la nomme aussi *cuticule*, *summa cuticula*. L'ensemble de la *peau* est un tissu très-fort, plus ou moins épais, et qui regne dans toute l'habitude du corps: la *peau* est composée de fibres nerveuses, tendineuses, membraneuses, d'arteres, de veines, tant sanguines que lymphatiques, le tout entrelacé ensemble en tout sens, et de maniere que prêtant de toute façon elle peut s'étendre considérablement, même sans cesser d'être molle et élastique, comme on l'observe dans l'hydropisie, les grossesses, et conserver la faculté de revenir à son premier état. La vue simple découvre sur la *peau* un tissu cellulaire, garni dans certains endroits d'une ouate grasseuse qui fait l'embonpoint et dont la juste proportion contribue à la beauré de la *peau* et du sujet même. L'observateur, armé du scalpel, trouve ce tissu composé de lames très-fines, appliquées les unes contre les autres et attachées par intervalles, de maniere qu'elles représentent un gâteau feuilleté. C'est dans les intervalles ou cellules de ce gâteau, que les extrémités artérielles déposent, dit M. le Cat, dans son *Traité de la couleur de la peau humaine*, une huile qui, en se figeant, forme la *graisse*; Voyez ce mot. C'est aussi dans ces mêmes cellules que les Bouchers font entrer l'air qu'ils sont dans l'usage de

souffler sous la peau des bœufs, des moutons, etc. qu'ils préparent pour les cuisines.

La *peau* est sujette à recevoir les altérations causées par le tempérament et par le climat ; l'on voit des personnes dans qui la *peau* est si fine, qu'au travers on peut distinguer le sang veineux et le sang artériel, ou ce qui revient au même, les veines et les artères qui forment des traces bleues et rouges. Moins l'homme est exposé aux impressions de l'air ou à l'effet d'un soleil brûlant, et plus sa *peau* est blanche : il suffit de voir la blancheur d'un Anglois, le roux d'un Chinois, le brun d'un Égyptien et le noir d'un Nègre de Guinée, pour juger combien la température du climat produit de différences dans la couleur de la *peau*. Voyez aux articles HOMME et NÈGRE.

La *peau* est plus épaisse dans certains endroits que dans d'autres : elle est très-épaisse au dos et à la plante des pieds, elle l'est moins à la paume des mains et très-mince au bas du ventre, extrêmement fine au bord des lèvres et aux parties de la génération. La *peau* qui a été pressée, foulée, endurcie par un exercice fréquent et violent, est pleine de durillons, c'est-à-dire de callosités saillantes. Les *durillons* (*calli*) viennent en plusieurs endroits du corps, sur-tout sous la plante des pieds, à la paume et aux doigts de la main ; ce qui les distingue des *cors* (*clavi*) qui naissent sur les doigts des pieds et entre les orteils. Cependant ces deux sortes d'excroissances sont de même nature, ont une même cause et requièrent les mêmes remèdes : toutes deux ne sont autre chose que l'épaississement de divers feuilletts de l'épiderme et du tissu de la *peau*, étroitement unis les uns aux autres, mais dont les petits vaisseaux cutanés ont été détruits. Peu à peu ces callosités saillantes s'endurcissent comme de la corne, alors elles gênent beaucoup, parce qu'elles meurtrissent les chairs voisines par leur compression répétée. Le remède est de ramollir ces tubercules et de les couper. La *peau* ou l'épiderme de la *peau*, qui est autour de la racine des ongles, se détachant en petits lambeaux, notamment chez les adultes, forme ce qu'on appelle communément des *envies*.

La *peau* est percée de deux manières différentes : les premières ouvertures naturelles et qui sont sensibles , sont celles du *nez* , de la *bouche* , des *oreilles* , des *yeux* , de l'*anus* , etc. Cependant il semble qu'il n'y a point de vrais trous , puisque nous observons que la *peau* ne perd point sa continuité , c'est-à-dire qu'étant parvenue à ces endroits , elle se confond avec la membrane sensible de ces cavités , en devenant , à mesure qu'elle en approche , d'une extrême finesse.

Les autres ouvertures , quoique insensibles , sont de plusieurs espèces : les unes donnent passage aux tuyaux excréteurs des glandes , qui répandent sur la surface de la *peau* l'humeur sébacée , aussi bien que la liqueur lymphatique qui établit la sueur ou la transpiration sensible : les autres , qui sont plus imperceptibles et plus nombreuses que les précédentes , sont celles qui laissent échapper à travers de la *surpeau* une vapeur appelée *transpiration insensible* ; Voyez l'article ÉCONOMIE ANIMALE , au mot HOMME : d'autres enfin permettent aux poils de sortir. On peut encore mettre au rang des pores de la *peau* les orifices des conduits lacteux des mamelles , dont le volume varie suivant l'âge et le sexe. Par cet exposé , on voit que la *peau* a ses vaisseaux *excrétoires* , qui sont les organes de la transpiration. Elle a pareillement des vaisseaux *absorbans* , qui pompent les vapeurs qui sont à sa surface ou aux environs et les conduisent dans l'intérieur du corps ; de là l'augmentation de poids après le bain et quelques autres phénomènes assez singuliers.

Les usages de la *peau* sont , 1.° de former une enveloppe commune à tout le corps , et de mettre à l'abri des injures extérieures , autant qu'il est possible ; les parties qui sont dessous : 2.° de constituer l'organe de toucher à la faveur de l'expansion des filets nerveux ou de leurs mamelons ; car ce sont ces houppes nerveuses qui nous font distinguer si facilement le froid d'avec le chaud , le dur , le mou , le poli , l'inégal , l'humide et la fluctuation , etc.

L'art du Tanneur et du Corroyeur qui s'occupent à préparer les *peaux* des animaux , sur-tout des

quadrupèdes , est l'un des arts les plus importants pour la société : c'est à l'aide de ses moyens qu'on imite la *peau* du *castor* avec celles de la *chevre* et du *bouc* qu'on corroie à l'huile : on passe au lait et à la chaux la *peau* du *veau* et du *mouton* pour la rendre blanche , et pour la chamarrer ensuite : on s'en sert pour faire des doublures. Le *marroquin* dont on fait des meubles , des pantoufles , etc. n'est que de la *peau de chevre* : il y en a de toutes couleurs. Les *cuirs nerveux* de Sédam , celui de Colomiers et de Bourgogne , celui de Paris , servent à faire des semelles de souliers. Le *cuir de vache* ne se prépare qu'au tan , et ne sert que pour les escarpins. Les *rognures de peau de bœuf* servent à faire de la colle forte. La *peau de chien* sert pour les empeignes des gros souliers , ainsi que celle de *chevre* corroyée à l'huile de poisson. On prépare aussi des *peaux de veau* pour les empeignes ; on les passe au tan et on les trempe dans de la bière aigrie , où on a macéré de la vieille ferraille , puis on les nourrit avec le *dégras* ou l'huile de poisson. On corroie beaucoup de *peaux* au suif , de même qu'on en tanne avec le sumach. Le *faux-chagrin* des Gainiers se fait avec la *peau de mouton* , de la même manière que le vrai *chagrin* se fait avec la *peau* de la croupe d'un *âne* ; Voyez ce mot. La *peau du veau mort-né* sert à faire le *vélin* dont on se sert pour peindre en miniature. M. Sue , célèbre Chirurgien de Paris , a donné au Cabinet du Roi une paire de pantoufles faites avec de la *peau d'humain* tannée ou préparée comme celle des quadrupèdes. On voit encore dans ce même Cabinet un ceinturon fabriqué avec de la *peau d'humain*. On distingue sur ce ceinturon la marque du mamelon , et sur un autre morceau en forme de courroie la *peau* des deux derniers doigts de la main droite avec leurs ongles. La préparation de cette *peau* consiste à la mettre pendant quelques jours dans une lessive chargée d'alun , de vitriol romain et de sel commun ; on la retire et on la fait sécher à l'ombre , puis on la passe en mégie.

La *peau* de quelques animaux offre des singularités : il y en a , telle que celle de l'*anguille* , qui est unie , glissante , et qui sert de fil ou de ficelle ; d'autres

comme celle du *requin*, sont couvertes d'espèces de pointes qui servent à limer le bois et le fer ; plusieurs, comme celles des *poissons* et des *serpens*, sont couvertes d'écailles artistement rangées, et ces *peaux* tombent fréquemment chez les *serpens* ; d'autres, comme celle des *oiseaux*, sont extrêmement poreuses : il y en a de très-dures, comme celle du *rhinocéros*, du *cheval de rivière*, etc. ; enfin il semble que la *peau* est pour les insectes de la même utilité que les écailles sont pour les poissons, les coquilles pour les animaux qui les habitent, les plumes pour les oiseaux, et le poil pour les quadrupèdes. Quant à la manière de préparer les *peaux* des animaux pour l'usage des Naturalistes, Voyez les articles QUADRUPÈDE, OISEAU, POISSON, INSECTE, etc.

PEAU DE SERPENT ; Voyez DÉPOUILLE DE SERPENT. On a donné aussi le nom de *peau de serpent* à un limaçon à bouche ronde. Voyez ce mot et l'article BURGAU.

PÊCARI. Animal particulier aux contrées Méridionales de l'Amérique : on l'appelle à Cayenne *cochon des bois* ; il est connu aussi sous le nom de *tajacu*. Voyez ce dernier mot. On en distingue plusieurs espèces.

PÊCHÉ ou PÊCHER, *Persica molli carne, vulgaris, viridis et alba*, C. B. Pin. 440 ; *Amygdalus-Persica*, Linn. 677. Petit arbre originaire de Perse, et qui s'est naturalisé dans nos climats. La *pêche* est un des plus excellents fruits de l'Europe ; par sa beauté et par sa saveur elle flatte également les organes de la vue et du goût ; mais c'est aussi dans notre climat le fruit qui coûte le plus de soin, et qui par conséquent demande le plus d'intelligence pour être utilement cultivé. Tout le monde connoît les belles *pêches* que fournissent les terrains de Bagnolet et de Montreuil aux environs de Paris. Nous ferons usage du nouveau *Traité de la Culture du pêcher*, par M. l'Abbé Roger de Schabol, pour donner une idée de la manière dont il faut gouverner cet arbre si intéressant.

Les fleurs du *pêcher* sont solitaires, en rose et de couleur colombine ; il leur succède le fruit charnu qu'on nomme *pêche*, dont il y a beaucoup d'espèces : elles diffèrent par la forme, par la couleur, par le

goût et par le plus ou le moins de temps qu'elles sont à mûrir. Elles renferment un noyau ligneux, très-dur et gravé de profonds sillons : ce noyau contient une amande composée de deux lobes, ordinairement amère. Les feuilles de *pêcher* se terminent en pointes : elles sont vertes, glabres, dentées finement en leurs bords et placées alternativement sur les branches.

Parmi le nombre prodigieux de *pêches*, ou plutôt de variétés qu'on'en compte, il n'y en a guère qu'une quinzaine qui méritent les soins du Cultivateur : on peut cependant se procurer une suite non interrompue de bonnes *pêches*, depuis la fin de Juillet jusqu'à la mi-*Octobre*.

Les quinze sortes de *pêches* qui se succèdent sans interruption, et qui sont sans contredit les meilleures et les plus belles, sont la *petite* et *grosse mignonne*, la *magdeleine rouge*, la *galante*, le *teton de Vénus*, la *pêche d'Italie*, la *violette hâtive*, et la *violette très-tardive* ou *pêche-noix*, le *bourdon*, la *chevreuse*, la *pourprée*, la *persique*, l'*admirable*, la *belle-garde*, la *royale*, la *nivette* et le *pavie de Pomponne*. Cette dernière est estimée pour sa grosseur monstrueuse, pour son beau coloris, et parce qu'elle vient quand toutes les *pêches* finissent ; de plus, elle a l'avantage de pouvoir être mangée toute l'année, confite au vinaigre comme les cornichons, et elle surpasse en bonne qualité tout ce qu'on a coutume de confire de cette manière.

Il y a encore un petit *pêcher nain* qu'on élève à Orléans, qui fait l'amusement de quelques Curieux, mais qui n'est bon que pour le plaisir des yeux : on l'appelle *parchemin d'Orléans*. On le cultive dans des vases de faïence, et on sert le fruit et l'arbre dans le vase sur la table : il rapporte quelquefois jusqu'à vingt et vingt-cinq *pêches*, mais elles sont insipides au goût. Les *pavies*, dans ce pays-ci, sont bien éloignés d'être aussi bons qu'en Italie et en Provence.

Le *pêcher* se greffe sur toutes sortes de sujets, sur le noyau de la *pêche* même, sur l'*amandier* et sur le *prunier* : il s'en greffe peu de la première sorte, d'autant qu'elle est trop sujette à la gomme. On greffe

sur *amandier* dans les terres légères , parce que la racine de ces derniers pivote ; mais on préfère dans les terres fortes les *pêchers* greffés sur le *prunier* , parce que la racine de ce dernier rampe davantage. Cette dernière espèce de greffe est aussi beaucoup plus durable. En général tous les terrains qui sont propres à la vigne conviennent au *pêcher*.

Il est décidé par l'expérience que toutes nos *pêches* tendres ne peuvent guère réussir qu'en espalier , et même aux seules expositions du Midi et du Levant. Lorsqu'on se trouve dans le cas de renouveler un espalier , il faut , autant qu'il est possible , changer les espèces , c'est-à-dire remettre des fruits à noyau où il y avoit des fruits à pépin , et des fruits à pépin où il y avoit des fruits à noyau : les arbres profitent bien mieux. Les fruits mûrissent d'autant mieux que les murs sont mieux recrépis , parce que la chaleur occasionnée par la réflexion des rayons devient alors plus grande.

Un *pêcher* bien taillé et bien conduit dure très-long-temps en bon état ; on en voit qui ont quarante ans et qui s'entretiennent encore très-bien. L'ébourgeonnement dans la culture du *pêcher* est , après la taille , l'opération la plus importante , et néanmoins la plus négligée. L'utilité de l'ébourgeonnement consiste en ce qu'il facilite toutes les autres opérations , et qu'il procure au fruit la sûreté , la beauté et la bonté. L'ébourgeonnement se fait au mois de Mai ; cette opération consiste à ôter les bourgeons d'où doivent pousser certaines branches , ou à retrancher les branches inutiles dont le *pêcher* fourmille. Par ce moyen la sève reflue dans les branches à fruit , et il en résulte tous les avantages dont nous avons parlé.

Comme la communication entre les branches et les feuilles est très-étroite , on doit être attentif à l'état des feuilles. Les feuilles du *pêcher* nous en fournissent un exemple remarquable.

Les feuilles des *pêchers* sont sujettes à une maladie que l'on nomme *cloque* ; c'est , dit-on , l'effet d'un mauvais vent qui fait crispier , recroqueviller les feuilles de l'arbre : elles s'épaississent et deviennent jaunes , rouges et galeuses , ce qui est très-désagréable à la

vue et très-pernicieux au fruit. On doit retrancher non-seulement toutes les mauvaises feuilles, mais couper encore jusqu'au-dessous du mal les branches qui en sont infectées, et qui forment une espèce de touffe hideuse, parce qu'elles enlèvent trop de sève à l'arbre aux dépens du fruit. M. Bonnet présume que ce n'est point en détournant la sève à leur profit, que les feuilles attaquées de la *cloque* nuisent aux branches et aux fruits; c'est plutôt en leur communiquant des sucs viciés. La grande altération que cette maladie produit dans le tissu des feuilles, est très-propre à changer la nature des liqueurs.

Les *fourmis* et les *pucerons* causent quelquefois le même désordre aux feuilles et aux branches. Les fourmis sur-tout causent un tort très-considérable aux *pêchers*, notamment à ceux en espaliers; les pucerons se logent et nichent dans les feuilles des bouts des branches qu'ils entortillent, bientôt on les en voit sortir par milliers, et se répandre sur toutes les parties de l'arbre qui en meurt lui-même souvent, et dont ils font périr le fruit. Dès qu'on s'en aperçoit, il faut enlever ces feuilles entortillées et les brûler: il faut en outre attacher à l'arbre plusieurs bouteilles remplies à moitié d'eau miellée, pour attirer et faire périr les fourmis répandues sur les branches de l'espalier.

Autant il est nécessaire de tenir les fruits à couvert sous leurs feuilles avant leur maturité, puisque les feuilles elles-mêmes absorbent l'humidité de l'air, et portent ainsi de la nourriture à l'arbre; autant il est nécessaire de les découvrir lorsqu'ils sont en maturité, pour perfectionner leur goût et leur donner cette belle couleur qui fait leur plus grand ornement; mais il est bien essentiel de ne le faire que petit à petit, sans quoi les fruits se dessécheroient et périroient.

On sait combien il est important de garantir les fleurs du *pêcher* des gelées du printemps; mais comme on a observé que ces gelées ne tomoient que perpendiculairement, ainsi que les pluies froides, on en garantit facilement les *pêchers*, en scellant au haut des murs des bâtons qui soutiennent des planches en saillie, qui tenant ainsi les arbres à l'abri de ces inconvéniens, les mettent en sûreté. On sent de quelle



importance est le labour au pied de ces arbres pour les faire profiter.

La plupart des *pêches* ont la peau velue ; mais plusieurs especes, qu'on nomme *pêches violettes*, l'ont très-lisse. Il y a des *pêches velues* qui quittent le noyau, et d'autres dont le noyau est adhérent à la *pêche* ; celles-ci se nomment *pavies*. Il y a aussi des *pêches violettes* ou lisses qui quittent le noyau, et d'autres qu'on nomme *brugnons*, dont la chair est adhérente au noyau.

Il ne faut pas être étonné, dit M. Duhamel, si *Linnaeus* ne fait qu'un seul genre du *pêcher* et de l'*amandier*, car nous avons une espece de *pêcher* qui a les feuilles toutes semblables à celles de l'*amandier* : ses fleurs sont d'un rouge très-pâle et aussi grandes que celles de l'*amandier* ; le noyau du fruit n'est presque point sillonné, mais uni et percé de plusieurs trous ; enfin les amandes en sont douces, au contraire de celles des autres *pêchers*, qui sont ameres. Les fruits de cet arbre sont quelquefois secs, peu charnus, et d'autres fois ils deviennent gros et succulens, d'un goût amer et désagréable, mais bons à faire des compotes : en un mot, ces fruits qu'on nomme *pêches-amandes* sont un composé des qualités des fruits de ces deux genres. Il y a toute apparence que ce genre vient originairement d'une *amande* fécondée par un *pêcher*, d'autant plus que M. Duhamel en a cultivé un qui provenoit d'un noyau levé de lui-même dans un petit jardin où il n'y avoit que des *pêchers* et des *amandiers*. C'est là sans doute l'origine de la grande variété des fruits.

L'espece de *pêcher* à fleurs doubles fait un très-bel effet à la fin d'Avril, il orne très-bien les bosquets du printemps. Le *pêcher nain* d'Afrique à fleurs incarnates et doubles, est un arbuste charmant par la quantité des fleurs doubles dont il est chargé. Comme cet arbre ne porte point de fruit, on doute encore s'il est du genre des *Pêchers* ou de celui des *Pruniers*. Cependant M. Bernard de Jussieu soupçonne que cet arbre est un véritable *prunier*, parce qu'il a observé que dans le développement de ses boutons, les feuilles sont pliées l'une dans l'autre, comme celles des

*pruniers* ; au lieu qu'aux *pêchers* et aux *amandiers* elles sont placées à côté l'une de l'autre.

Il y a une autre espece de *pêche* que l'on nomme *sanguinole*, qui est curieuse par la couleur de sa chair, laquelle est rouge comme la racine de betterave. Une autre s'appelle *pêche-abricot* ; sa peau est jaunâtre, sa chair a la couleur de celle de l'*abricot*, sa saveur tient de l'un et l'autre fruit.

Les fleurs et les feuilles de *pêcher* ont une certaine amertume aromatique, qui n'est pas désagréable ; elles sont purgatives. M. *Bourgeois* a observé que les feuilles de *pêcher* ne sont purgatives que lorsqu'on les cueille au commencement du printemps, avant qu'elles soient ouvertes ; mais alors elles ont une vertu purgative très-marquée. Il a aussi reconnu qu'elles sont plus purgatives que les fleurs, et qu'on devoit, sur-tout pour les adultes, faire usage de ces bourgeons préférablement aux fleurs, et se servir des fleurs pour les enfans.

Il est constant que la *pêche* est une nourriture assez innocente, savoureuse, délicate, rafraîchissante et saine, lorsqu'elle est mangée mûre et en petite quantité : on en fait des compotes, mais la *pêche* veut être mangée crue, elle perd de sa qualité en passant sur le feu ; aussi n'en conserve-t-on guere dans les offices qu'à l'eau-de-vie : d'ailleurs ces fruits se corrompent aisément.

Les noyaux de *pêche*, dit M. *Bourgeois*, nous fournissent aussi d'excellens remedes dans la Médecine : on fait une eau de noyaux de *pêche*, distillée avec l'eau commune, qui est stomachique, carminative, hystérique et très-agréable. Une douzaine d'amandes de *pêches*, mangées à jeun, guérissent les vertiges qui proviennent de foiblesse d'estomac et d'indigestion : on fait aussi avec ces noyaux, en y joignant les amandes douces, le sucre, la cannelle et les jaunes d'œufs, des bouillons qui sont très-bons pour rétablir les malades convalescens, pour fortifier et nourrir les femmes en couche et les vieillards : enfin ils entrent dans la composition d'un grand nombre de sucreries, et font la base d'un excellent rarafia connu sous le nom de *persicot* ou de *noyaux*. On tire de l'huile des noyaux de *pêche* ; elle est amere.

Quant aux *pêches* de Perse, que les Voyageurs disent être un poison, il ne faut regarder cette assertion que comme relative et non absolue : elles ne font point de mal aux Naturels du pays, qui en mangent en petite quantité ; mais quelquefois elles occasionnent la constipation aux Européens, à cause de leur qualité acerbe.

PÊCHÉTEAU. Voyez BAUDROIE.

PÊCHE-VERON. Voyez MARTIN-PÊCHEUR.

PÊCHEUR. Voyez MARTIN-PÊCHEUR.

PÊCHEUR-MARIN. C'est la grande baudroie. Voyez ce mot.

PE-CHI-LY. Nom que les Chinois donnent à une race de chats à longs poils et à oreilles pendantes. Voyez l'article CHAT.

PECTINITES. Ce sont des coquilles du genre des *Peignes*, devenues fossiles. On donne le nom de *pectinites* et *pectonculites* aux *peignes* à oreilles inégales que l'on trouve aussi en terre. Les *pectinites* sont communs dans les Pays-Bas Autrichiens. Voyez PEIGNE.

PECTONCULITES. Voyez PECTINITES.

PÉDANE. Voyez CHARDON COMMUN.

PÉDICULAIRE, *Pedicularis*. Le genre de la *pédiculaire* a pour caractères, dit M. Deleuze, un calice d'une seule pièce fendue en cinq pointes inégales : la corolle est en musle à deux levres, dont la supérieure est arquée, creuse, ordinairement comprimée par les côtés et terminée en pointe ; elle renferme deux parties inégales d'étamines et un pistil : le fruit est une capsule ovale et pointue. Ce genre a plusieurs belles espèces, la plupart naturelles aux pays froids ou se trouvant sur les hautes montagnes : celle qu'on va décrire est la plus commune.

PÉDICULAIRE DES PRÉS, *Pedicularis pratensis*, *purpurea* ; *Pedicularis palustris*, Linn. 845. C'est une plante annuelle qui croît dans les prés, dans les marais et autres lieux humides : sa racine est grosse comme le petit doigt, ridée, blanche, divisée en plusieurs grosses fibres, d'un goût un peu amer : ses feuilles sont assez semblables à celles de la filipendule, mais plus petites et crépées ; elles sont une ou deux fois ailées, à découpures fines et dentées : ses

tiges s'élevent à la hauteur de six à dix pouces , elles sont rameuses , anguleuses , creuses , foibles ; les unes rampantes à terre , les autres droites , portant en leur sommet des fleurs en tuyau , disposées en épi , terminées comme par un muffle à deux mâchoires , dont la supérieure est comprimée et dont l'inférieure forme un plan oblique très-remarquable ; elles sont de couleur purpurine ou blanche : leur calice n'a que deux segmens bordés de dentelures : à ces fleurs succèdent des fruits aplatis qui se divisent en deux loges et qui renferment des semences plates , noirâtres et bordées d'une aile membraneuse. Cette plante est vulnérable et astringente ; elle est très-propre pour arrêter toute espece de flux ; on la dit bonne aussi pour les fistules : en topique elle guérit les ulceres sanieux.

**PÉDICULAIRE DES BOIS**, *Pedicularis sylvatica*, Linn. 845. Elle est rameuse dès la base de sa tige ; le calice est à cinq divisions.

**PÉGAFROL**. Voyez à l'article COLIBRI.

**PÉGASE**, *Pegasus*, Linn. Nom d'un genre de poissons cartilagineux. Voyez à l'article POISSON.

**PÉGOT**. Nom sous lequel est connu dans les montagnes du Haut-Comminges un oiseau d'un caractere hébété ou mélancolique , et qui a quelques rapports avec la *fauvette des Alpes*. M. de la Peyrouse dit que cet oiseau , qui est granivore et insectivore , a six pouces et demi de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue , et dix pouces d'envergure : la partie supérieure de la tête , du cou , les plumes scapulaires et le croupion , sont d'un gris fort sombre , avec une tache noire dans le milieu de chaque plume ; ces taches occupent un plus grand espace à mesure qu'elles se rapprochent de la queue : le bec est droit , presque plat à sa base ; la place des narines y est profondément empreinte : la mâchoire supérieure est noire , les bords en sont jaunes vers la naissance du bec ; le demi-bec inférieur est jaune , noir vers la pointe ; depuis la naissance du bec jusqu'aux yeux on voit quelques poils noirs et longs : l'iris est châtain : la gorge est blanche , tachetée de noir ; les taches sont placées au bout des

plumes : la poitrine est grise ; les flancs sont fauves , bordés de gris : les cuisses sont grises ; les jambes et les pieds , couleur de chair ; les doigts , longs ; les ongles , courts et noirs : l'aile a dix-huit plumes (pennes) grises , presque tronquées à l'extrémité : la queue a deux pouces de long et douze pennes , dont le milieu offre une tache de blanc et brun qui a la figure à peu près d'un fer de lance très-aigu.

Cet oiseau habite les Pyrenées et les Alpes , il choisit constamment les pointes les plus élevées et les plus solitaires des montagnes arides : c'est dans ces retraites désertes , qu'ignoré de tout l'univers , il se livre sans trouble aux douces impressions de la Nature : son nid a une figure circulaire , et est composé de mousse et de graminées ; il est placé dans le creux abrité d'un rocher , à l'exposition du Midi. La femelle pond cinq à six œufs.

Les *pégots* vont toujours deux à deux , ce qui peut faire présumer que leur union est durable et constante : ils n'abandonnent les sommets des montagnes que lorsqu'il s'y élève en hiver des tempêtes ou des ouragans ; alors ils se précipitent en troupes dans les vallées , ils se réfugient dans les aspérités des rochers ou derrière les arbrisseaux qui croissent dans leurs fentes : ils sont si effrayés , si hébétés , qu'ils donnent dans tous les pièges ; ils servent de jouet aux enfans du pays qui s'amuse à les tuer à coups de pierre : soit confiance , soit stupidité , l'aspect de l'homme ne les effraie pas , ils se laissent approcher de très-près , et l'on en peut prendre plusieurs en vie ; mais on ne peut les accoutumer à l'esclavage , ils ne survivent point à la perte de leur liberté.

**PÉGOUSE** , *Solea oculata*. Espèce de poisson plat qui se pêche à Marseille : ses écailles sont tellement adhérentes qu'il faut tremper le poisson dans l'eau très-chaude pour les ôter. Ce poisson a sur le corps de grandes taches faites en forme d'yeux. *Rondelet , Histoire Naturelle des Poissons , part. I , livre XI , chap. XI.*

**PEIGNE** , *Pecten*. Nom d'un genre de coquillage bivalve , dont la forme est très-connue , parce qu'une des espèces de ce genre sert d'ornement aux Pèlerins

de *Saint-Jacques* ou de *Saint-Michel* ; on l'appelle *sourdon* en Poitou , et presque par-tout la *pélerine*. Quelques Naturalistes appellent *peigne* ceux de ces coquillages qui sont grands , et *pétoncle* (*pectunculus*) les petits. Cependant M. *Adanson* donne , d'après *Belon* , *Rondelet* et *Lister* , le nom de *pétoncle* à un coquillage fort différent du *peigne* , tant par l'animal que par la charniere et la forme rentlée de sa coquille. Consultez *l'Histoire des Coquilles du Sénégal*.

Le *peigne* , dit M. de *Réaumur* , *Memoires de l'Acad.* 1711 , pag. 137 et suiv. , est fort commun et fort recherché ; on le mange cuit et cru : sa coquille est composée de deux pieces ; le ligament à ressort qui les assemble et qui sert à les ouvrir , est au milieu du sommet ; depuis ce sommet sa coquille va en s'élargissant insensiblement et prend une figure arrondie ; précisément au sommet , elle est comme coupée en ligne droite : chaque piece de la coquille offre en son sommet un ou deux appendices qui sont appelés les *oreilles de la coquille* : la coquille ferme exactement de tous côtés ; elle est cannelée , en forme de dents de *peigne* ; elle est plate d'un côté , élevée de l'autre , garnie de deux oreilles égales comme le *bénitier* , la *coquille de Saint-Michel* et le *peigne orangé* de la mer Caspienne ; ou à oreilles inégales , à valves supérieures et inférieures convexes , alors elle prend le nom de *pétoncle* ; telles sont la *caroline* et la *gibeciere*. Il y en a qui paroissent n'avoir qu'une oreille , tels que les *peignes épineux* ; d'autres ne paroissent point avoir d'oreilles : la charniere de ceux-ci est aplatie ; l'on y voit un petit ligament et plusieurs petites dents rangées de part et d'autre en forme d'arc , dans les deux valves qui elles-mêmes sont arrondies et bombées.

Il y a une très-grande variété dans la couleur et la figure des *peignes*. Les uns sont entièrement blancs ; d'autres sont rouges ou violets , et d'autres ont toutes ces couleurs distribuées avec symétrie ; telle est la coquille appelée le *Manteau Ducal* : il y en a de cannelés simplement , telle est la *coquille de Saint-Jacques* ; souvent les intervalles qui séparent ces cannelures ressemblent , en quelque façon , aux dents

d'un *peigne*, et sont chargés de pointes ; ou plutôt de tuiles ou écailles, comme dans la *ratissoire* ou la *râpe* : d'autres sont plates, unies en dehors et cannelées intérieurement, comme la *sole* ou l'*éventail* : enfin, le caractère spécifique fait voir une grande échelle dans le caractère générique. Nous avons dit que parmi ces coquilles il y en a qui n'ont qu'une valve de plate, l'autre est convexe en dehors et concave en dedans ; tel est le *bénitier* : d'autres sont convexes des deux côtés : d'autres ont les deux valves assez minces et presque plates ; telle est la *sole*.

Ces coquillages s'attachent aux pierres ; leurs fils n'ont aucun usage connu : ils sont plus gros et plus courts que ceux des *moules*. Souvent après une tempête on trouve de ces coquillages dans des endroits où il n'y en avoit pas auparavant, comme on le remarque sur les côtes d'Aunis. M. d'*Argenville* dit que quand ce coquillage est à sec, et qu'il veut regagner la mer, il ouvre ses deux valves de plus d'un pouce de large ; ensuite il les ferme avec tant de vitesse qu'il communique aisément à sa valve inférieure un mouvement de contraction ou de balancier, par lequel elle acquiert assez d'élasticité pour s'élever et perdre terre de cinq à six pouces. Tel est donc son mouvement progressif sur terre pour regagner la mer et avancer du côté où l'animal veut : mais celui qu'il a dans l'eau est bien différent, car il commence par en gagner la surface sur laquelle il se soutient à demi-plongé ; il ouvre alors un peu ses deux valves ; auxquelles il communique un battement si prompt et si accéléré qu'il acquiert un second mouvement ; on le voit du moins, en réunissant ce double jeu, tourner d'abord sur lui-même de droite à gauche avec une célérité étonnante, et voler ensuite au niveau des flots. *Rondelet* dit que par ce moyen l'animal agite l'eau avec une si grande violence ; qu'elle est capable de l'emporter et de le faire courir sur la surface des mers.

On trouve dans la Manche, sur les côtes de la Bretagne, quantité de *pétoncles* striés ou tuilés, dont la marbrure ou les couleurs sont admirables et très-variées, vert et bleu, brun et blanc, jaune et rouge,  
aurore

auroré pur , etc. Les mers du Nord en offrent de papyracés , nués de zones de diverses teintes ; les peignes les plus rares nous viennent des deux Indes ; telle est la sole Chinoise , etc.

PEIGNE , *Gobius pectinirostris* , Linn. ; *Apocryptes Chinensis* , Osbeck. Poisson du genre du Gobie , il se trouve en Chine. Les dents de sa mâchoire inférieure sont situées horizontalement , et cette mâchoire a par son contour quelque ressemblance avec un peigne : la première nageoire dorsale a cinq rayons ; la seconde en a vingt-six ; chacune des pectorales , dix-neuf ; chacune des abdominales , douze ; celle de l'anus , vingt-cinq ; celle de la queue , cinq.

PEIGNE DE VÉNUS OU AIGUILLE DE BERGER , *Pecten Veneris* , J. B. 3 , 71 ; *Scandix semine rostrato vulgaris* , Tourn. 326 ; C. B. Pin. 152 ; *Scandix pecten* , (♀) Linn. 368. Plante annuelle du genre du Cerfeuil , qui croit abondamment et presque par-tout parmi les blés , dans les champs et les vignobles. Sa racine est unique , blanche , grosse comme le petit doigt , fibreuse , annuelle et d'un goût doux mêlé d'acide ; elle pousse plusieurs tiges hautes d'un pied , menues , ramcues , pubescentes , vertes en haut , rougeâtres en bas : ses feuilles sont finement découpées à peu près comme les feuilles supérieures de la coriandre , un peu velues , d'un goût douceâtre et un peu âcre : aux sommités sont des ombelles qui soutiennent de petites fleurs blanches à cinq feuilles , et disposées en fleur de lis : à ces fleurs succèdent des fruits velus , composés de deux graines ; chaque fruit est terminé par une corne droite en aiguille , longue de deux pouces , et chargée de poils très-courts qui vont en montant.

Cette plante contient beaucoup de sel essentiel : elle est estimée apéritive , vulnérable , résolutive et propre pour les maladies de la vessie. Quelques personnes mangent cette plante tendre et crue en salade , ou cuite avec du beurre et de l'huile.

On cultive une très-petite espèce de peigne de Vénus de Crete , *Scandix Cretica minor* , C. B. Pin. 152 ; *Pecten Veneris tenuissima* ; *dissectis foliis* ; *Anthriscus Casabona* , J. B. 3 , part. 2 , 73. Il y a encore le peigne de Vénus à grandes fleurs , *Scandix Orientalis* , flore



*maximo*, Tourn. Cor. 23. Cette espece croit dans le Levant.

PEINTADE, oiseau. Voyez PINTADE.

PÉKAN. Espece d'animal qui se trouve dans l'Amérique Septentrionale, et dont la pelletterie est d'usage dans le Commerce. Ce quadrupede ressemble tellement à la *marte* par la forme et les proportions du corps, la longueur de la queue, la qualité du poil, le nombre des dents et des ongles, par l'instinct et les habitudes naturelles, qu'on peut les regarder comme de la même espece; le poil du *pékan* est seulement plus lustré, plus brun et plus soyeux que celui de la *marte*, qualités occasionnées par le climat et qui se trouvent toujours d'une maniere bien sensible dans les especes d'animaux qui sont communs au climat du Nord et au nôtre. Ainsi le *pékan* n'est qu'une variété dans l'espece de la *marte*, ou une espece si voisine qu'elle ne présente aucune différence caractéristique.

PELA-CHU. Voyez au mot ARBRE DE CIRE.

PÉLAMIDE. En Languedoc on donne quelquefois ce nom à la *liche*, espece de *chien de mer*. Voyez LICHE.

On a donné aussi le nom de *pélamide* au *thon* d'*Aristote*, qui ne differe du *thon* ordinaire que par l'âge ou le dernier accroissement qui lui manque.

La *pélamide* d'*Aristote* a souvent de six à neuf bandes qui se prolongent obliquement vers la queue, et qui forment des ondulations sur les lignes latérales; elles sont d'un noir-bleuâtre, au lieu que le *thon* a ces mêmes parties d'une couleur uniforme.

On donne encore le nom de *pélamide* à un poisson qui est, de même que le *thon*, du genre du *Scombre*; il se trouve dans l'Océan, entre les Tropiques. C'est le *Scomber pelamis* de *Linnaeus*. Sa longueur ordinaire est de dix-huit pouces; le corps est marqué, de chaque côté, de cinq ou six bandelettes d'un bleu-noirâtre: la premiere nageoire dorsale a quinze rayons; la seconde en a onze; chacune des pectorales, vingt-sept; celle de l'abdomen, six; celle de l'anus, quatorze; celle de la queue, vingt-six; on distingue en outre vers cette dernière partie sept fausses nageoires.

**PÉLAS.** A la baie de tous les Saints on donne ce nom au *pécari*. Voyez l'article TAJACU.

**PÉLERINE.** C'est le nom qu'on donne aux coquilles de *Saint-Jacques*, que l'on appelle *sourdon* en Poitou. Voyez PEIGNE.

**PÉLICAN** ou ONOCROTALE ou GRAND GOSIER, ou OISEAU GOITREUX ou LIVANE, *Onocrotalus* aut *Pelicanus*. C'est un genre d'*oiseau d'eau* très-grand, dont on distingue plusieurs especes, et dont les caracteres qui sont très-frappans et fort propres à les distinguer de tous les autres oiseaux, consistent à avoir quatre doigts qui tiennent ensemble par des membranes entieres; les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen et plus courtes que le corps; le bec, droit, aplati horizontalement et formant un petit crochet à la pointe; sous la gorge pend une poche ou bourse membraneuse, souple et susceptible de dilatation; point de narines apparentes.

LE PÉLICAN BLANC VULGAIRE, *pl. enl. 87*, en latin *Onocrotalus*; est beaucoup plus gros qu'un cygne. Sa longueur est de cinq pieds quelques pouces du bout du bec à celui de la queue; son envergure est de onze pieds: son bec qui ressemble à une cognée, en ce qu'il est plat et qu'il conserve presque la même largeur dans toute son étendue, a près d'un pied et demi de long et plus d'un pouce et demi de large; le demi-bec supérieur ne consiste qu'en une seule lame osseuse au bout de laquelle est un crochet assez pointu et qui termine le bec; mais le demi-bec inférieur est composé de deux branches flexibles qui se prêtent à l'extension de la poche membraneuse qui y est attachée; cette poche est si large et capable d'être si distendue, qu'elle peut contenir plus de vingt pintes d'eau; sa couleur est jaunâtre. Il y a sur toute la longueur du demi-bec supérieur une saillie d'un rouge vif et qui se termine par le crochet dont nous avons parlé; le reste de la partie supérieure du bec est rougeâtre vers son origine, et jaunâtre dans le reste de sa longueur; le demi-bec inférieur est en entier d'un rouge pâle: l'iris est d'un gris-jaunâtre: les jambes, les doigts, leurs membranes sont de couleur

plombée ; les ongles , gris : les côtés de la tête sont couverts d'une peau nue couleur de chair ; le reste de la tête , le cou et tout le corps sont couverts de plumes blanches ; mais celles qui revêtent la tête et le haut du cou , ne sont qu'une espece de duvet fort court ; celles de la nuque sont longues , étroites et forment une sorte de toque pendante : toutes les plumes , lorsque l'oiseau est vivant , ont une teinte de rose qui devient foncée , selon qu'il est affecté et qu'il s'anime. On en a vu long-temps un à la Ménagerie de Versailles , dont le plumage , lorsque l'animal s'irritoit , prenoit une teinte de rose fort vive , et pâlissoit à mesure que les sensations qui l'avoient excité s'affoiblissoient. Les grandes pennes des ailes sont noires ; les moyennes sont blanches , ainsi que celles de la queue.

Les *pélicans* considérés dans l'ordre générique , dit M. *Mauduyt* , appartiennent aux deux Continens , et celui que nous venons de décrire appartient aux deux Hémispheres ; il paroît de temps en temps sur les côtes , sur les étangs et les grandes rivieres des provinces Méridionales de la France , sur les parties qu'arrose le Danube ; il fréquente rarement les parties Septentrionales , mais il y en a beaucoup en Afrique sur les bords du Sénégal et de la Gambia ; ils sont aussi très-abondans en Égypte , et on les retrouve en Asie , à Siam , à la Chine , aux Philippines ; en Amérique on les trouve au Mexique , à la Louisiane et au Canada. On trouve dans le Nouveau Monde , depuis les Antilles et l'isthme de Panama , jusqu'aux terres voisines de la baie d'Hudson , d'autres especes de *pélicans*.

Les *pélicans* ont la réputation d'avoir une vie longue (a) ; toujours est-il vrai que ces oiseaux ont

---

(a) On lit dans une lettre de *Culmannus* à *Gesner* , qu'un *onocrotale* privé dans le Palais de l'Empereur *Maximilien* , a vécu quatre-vingts ans , et qu'il accompagnoit l'Empereur , même à l'armée , où il le suivoit au vol. Les Auteurs qui ont avancé qu'un *onocrotale* avoit vécu trois siècles , ont publié une erreur accréditée et répétée depuis par l'amour du merveilleux , par le penchant que nous avons à reprocher à la Nature d'avoir accordé à certains animaux une vie beaucoup plus longue que la nôtre.

autant d'avantages au milieu des airs que sur la surface des eaux ; ils volent aussi bien et aussi aisément qu'ils nagent. On prétend que quelquefois ils s'élèvent presque à perte de vue ; ils peuvent soutenir par leur vol bien au-delà de leur propre pesanteur (a) ; ils vivent de poisson et ils ont deux manières de l'enlever. *Pierre Martyr* en fait mention : Quand le *pélican* est seul , il s'élève à une certaine hauteur , se soutient en l'air en rasant la surface de l'eau , jusqu'à ce qu'apercevant une proie qui lui convienne , il fond dessus à pic ; frappant en même temps l'eau de ses longues ailes , il la fait bouillonner et tourbillonner , ce qui ôte au poisson tout moyen de pouvoir échapper. Dans le cas où les *pélicans* se trouvent en bandes sur la surface des eaux , ils se réunissent et forment un cercle qu'ils rétrécissent toujours en nageant , pour se saisir ensuite des poissons qu'ils ont rassemblés et poussés devant eux dans un espace fort étroit ; ils en avalent du poids de sept à huit livres ; mais ils ne les font pas passer de suite dans leur estomac , ils les conservent dans la poche qui leur pend sous le bec. *M. Perrault* dit que les poissons étant comprimés par la mandibule supérieure font eux-mêmes élargir les deux branches de la mandibule inférieure ; ce qui dilate en même temps l'ouverture de la poche qui y est attachée , et les poissons qui y passent par ce moyen s'y trouvent en réserve : ils peuvent y demeurer long-temps frais et intacts. Lorsque les *pélicans* ont fait leur provision , ils se retirent sur quelque terrain élevé où ils passent la

---

(a) *Sanctius* dans *Aldrovande* , cite un *onocrotale* qui laissa tomber un enfant en Éthiopie qu'il avoit enlevé bien haut en l'air. On assure que les os des *pélicans* sont peut-être plus minces que ceux d'aucun autre oiseau , et qu'ils le sont au point d'être transparents. *M. Méry* , en faisant la dissection d'un *pélican* , s'aperçut qu'il en sortoit une grande quantité d'air par les vésicules de la peau , par la trachée-artère , etc. L'air contenu sous la peau dans le tissu cellulaire et graisseux de ces oiseaux , dit cet Observateur , sert à enfler leur peau au défaut de muscles. Consultez *Hist. de l'Acad. tom. II, pag. 144 et suiv.* On y voit l'effet de l'inspiration dans ce genre d'oiseaux , et combien elle peut augmenter leur volume sans ajouter à leur propre poids , c'est ce qui les rend si légers et si propres à rester long-temps fort élevés dans les airs.

journée , faisant remonter le poisson qu'ils ont amassé dans leur havresac , et dont ils se nourrissent de cette façon ; car c'est le matin et le soir que les *pélicans* choisissent pour leur pêche , aux heures où le poisson est le plus en mouvement. On prétend que les Chinois et quelques peuples Sauvages de l'Amérique mettant à profit la faculté dont jouissent ces oiseaux de conserver le poisson frais dans le sac ou dans la besace qu'ils portent pendant sous la gorge , en ont d'appivoisés qu'ils laissent aller à la pêche , et qui de retour dégorgeant le poisson qu'ils ont pris ; leur maître leur en laisse la quantité nécessaire pour leur nourriture , et l'on assure qu'un *pélican* prend en une seule pêche autant de poisson que six hommes en pourroient consommer en un repas.

Les *pélicans* font leur nid à terre , au bord des eaux ; ils nourrissent leurs petits en leur dégorgeant une partie des poissons qu'ils ont pris , et ils ne font , pour cette opération , que presser leur sac contre leur poitrine ; c'est probablement cette habitude qui a accrédité cette fable ancienne et encore répétée de nos jours , que le *pélican* nourrit ses petits de sa propre substance , en se déchirant lui-même pour les alimenter.

On voit que l'office de cette poche dans le *pélican* répond au *jabot* qu'ont la plupart des oiseaux , et dans lequel ils réservent la nourriture dont ils prennent une grande quantité quand l'occasion s'en présente , pour l'avaler à loisir ou pour porter à leurs petits : le *pélican* , par l'avantage de sa poche , se distingue des oiseaux de proie qui ne portent de la nourriture à leurs petits que dans leur bec et leurs serres.

Le *pélican* est un oiseau triste et mélancolique , il est lent dans sa marche , paresseux à changer de place. *Labat* dit avoir trouvé une femelle de *pélican* qui couvoit cinq œufs , à plate terre , et qu'elle ne se donnoit pas la peine de se lever pour le laisser passer. On assure que le cri de cet oiseau imite assez le braire de l'âne. La chair du *pélican* est dure , a une odeur et une saveur désagréables , elle sent l'huile et le poisson pourri. Qui croiroit , dit le *Pere Labat* , que ces grosses bêtes , avec leurs larges pattes d'oi-

S'avisassent d'aller prendre leur repos , perchées sur des branches d'arbres ? ( *Labat* parle des *pélicans* d'Amérique , où les reptiles voraces de toute espece sont puissans , nombreux et redoutables aux oiseaux , etc. En Europe , les *pélicans* dorment à terre et ne paroissent pas se percher. ) Il ajoute que les *pélicans* passent tout le jour , hors le temps de leur pêche , ensévelis selon toutes les apparences dans le sommeil , ayant la tête appuyée sur leur long et large bec , qui porte ou à terre ou sur un autre corps ; ils ne changent de situation que quand la faim les presse. Il dit aussi que la vie de ces oiseaux est partagée en trois temps : 1.° à chercher leur nourriture ; 2.° à dormir ; 3.° à faire à tous momens des tas d'ordures larges comme la main. Dans les contrées de l'Amérique où ces oiseaux sont communs , on en tue beaucoup pour avoir leur *poche* , qu'on emploie à différens usages ; quelques Sauvages s'en font des sortes de bonnets ; d'autres en la laissant adhérente à la portion inférieure du bec et en l'étendant convenablement , s'en servent pour jeter l'eau de leurs pirogues ; les Matelots Européens qui fréquentent les parages où les *pélicans* sont communs , font avec la poche et le haut du cou des sacs à mettre leur tabac auxquels ils donnent le nom de *blagues*. Ces sacs sont fort en usage à la Louisiane et dans la partie Espagnole de l'isle de Saint-Domingue ; nous avons vu de ces blagues industrieusement brodées en or et en soie dans ces colonies où les *pélicans* sont abondans. Voici la préparation de ces *poches* : On les étend dès qu'on les a tirées du cou de l'oiseau , et on les saupoudre de sel battu avec de la cendre ou avec de l'alun , afin d'emporter l'excès de la substance grossiere qui s'y trouve ; après quoi on les frotte entre les mains avec un peu d'huile , pour les rendre souples et très-maniables : quelquefois on les fait passer à l'huile , comme les peaux de mouton ; alors elles en sont bien plus belles , elles deviennent de l'épaisseur d'un parchemin fin , et extrêmement souples et douces.

PÉLICAN A BEC DENTELÉ ; de M. *Brisson*. Cette espece qu'il ne faut pas regarder comme une simple variété du *pélican ordinaire* , en diffère par son bec qui

est dentelé et de couleur de safran ; c'est aussi la couleur de ses jambes , de ses doigts et de leurs membranes. On le trouve au Mexique , où notre *pélican ordinaire* n'est pas rare.

**PÉLICAN BRUN d'Amérique** , *pl. enl. 957*. Il est beaucoup plus gros que l'oie : il a la tête et le cou couverts de plumes blanches , qui s'étendent jusque vers le milieu du dos ; une espece de toque à la nuque , comme le *pélican blanc* : tout le plumage du corps est d'un cendré-brun , mais à leur dos , le milieu de chaque plume est blanc dans toute sa longueur : les grandes pennes des ailes sont noirâtres ; les moyennes et la queue sont d'un cendré-brun : le bec est verdâtre à son origine , d'un cendré-bleuâtre , avec un peu de rouge à son extrémité ; la poche pendante sous le bec est d'un cendré-bleuâtre , varié de petites lignes rougeâtres : les jambes , les doigts et leurs membranes sont de couleur plombée ; les ongles , noirs. Ce *pélican* se trouve dans la partie Espagnole de l'Isle de Saint-Domingue.

**PÉLICAN DE CAYENNE**. Il n'est pas commun à la Guiane : il n'est guere que de la moitié de la grosseur du *pélican blanc* et ordinaire : la tête et le cou sont d'un brun clair et garnis de plumes douces et soyeuses , plus longues sur la nuque et le haut du derriere du cou ; tout le plumage supérieur est d'un brun foncé , l'inférieur est d'un brun clair et terne : le bec , les pieds et les membranes sont d'un jaune-brunâtre ; le sac qui pend sous le bec est jaunâtre.

**PÉLICAN DES PHILIPPINES** , de M. *Brisson*. Il ne paroît être au plus qu'une variété du *pélican ordinaire* , comme on l'a observé aux Philippines : son plumage étoit tantôt brun , tantôt de couleur grise-cendrée en dessus et blanche sous le corps , et tantôt de couleur de rose. On peut présumer que c'est le même oiseau que notre *pélican ordinaire* , mais dans des âges différens.

**PÉLICAN AMÉRICAIN** de *Catesby*. Voyez **COURICACA**.

**PELIE** , *Coluber pelias* , Linn. Serpent du troisième genre ; il se trouve dans les Indes : il a derrière les yeux et la tête des taches de couleur brune ; le reste

du corps est peint d'une double bande noire , à l'exception du ventre qui est d'une teinte verte , marquée de part et d'autre d'une ligne jaune : l'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt-sept grandes plaques , et le dessous de la queue est garni de cent trois paires de petites plaques.

PELISTÈS. Voy. à l'article PIERRE DE GALLINAGE.

PELLETERIES, *Pelles*. On donne ce nom à différentes peaux de quadrupèdes garnies de leur poil , destinées à faire des fourrures , dont quelques peuples font usage dans la saison de l'hiver. Les habitans du Nord qui éprouvent des hivers plus longs et plus rigoureux , regardent les *fourrures* comme un objet de luxe et d'utilité : le prix considérable qu'y mettent chez eux certains Seigneurs , est toujours relatif à la beauté réelle de la fourrure et à la difficulté de se la procurer : or cette beauté consiste dans la longueur du poil de l'animal , sa douceur , son épaisseur et sa couleur. Ces différentes qualités se trouvent généralement réunies dans les poils du dos ; ceux du ventre sont par conséquent peu ou moins recherchés.

Les fourrures (*villosæ pelles*) les plus estimées sont : la pointe de la queue de *marte-zibeline* , nommée *soble* : la surqueue ou cette petite portion de fourrure qui est antérieure relativement au bout de la queue , etc. , Voyez à l'article ZIBELINE : le dos des *martes* , sur-tout de celles qui sont noires , Voyez à l'article MARTE : le *renard noir* , le *renard blanc* : l'*hermine* , le *loup blanc* et le *loup gris* : le *barancki* ou *agneau mort-né* , venant d'Astracan , noir , gris , argenté ou blanc , Voyez à l'article AGNEAU : le *poplieski* ou *petit-gris* très-foncé : le *piesacki* ou gorge de *chien* de Sibérie : le *rosomack* et le *lievre* de Moscovie nommé *slami-mokeski* : la peau d'*ours* , qui est la moins estimée dans le Nord. Comme les *martes* sont les fourrures les plus communes parmi celles du premier rang , les Juifs qui font le commerce de la pelleterie , s'attachent singulièrement à les déguiser ; 1.° ils les mouillent avec une légère eau seconde , qui attaque le poil de la marte et l'amincit , pour les rendre plus douces et plus fines ; 2.° ils les suspendent dans une cheminée , pour que la fumée donne à l'extrémité de ces poils.



cette couleur noirâtre dont font tant de cas les peuples du Nord ; 3.<sup>o</sup> ils les plongent enfin dans une teinture : on doit donc sentir les fourrures précieuses, pour reconnoître si elles n'ont point été fumées, et en ouvrir le poil, pour observer s'il est noir partout, ce qui indiqueroit la teinture. D'autres quadrupèdes nous fournissent aussi des fourrures, tels que le *tigre*, l'*once*, la *panthère*, la *fouine*, le *putois*, le *chat-genette*, le *lapin*, le *riche*, etc. *Voyez ces mots.*

Les *peaux* de plusieurs animaux plus ou moins amphibies, sont encore au nombre des fourrures, le *castor*, la *loutre*, le *phocas*, etc. *Voyez ces mots.*

Enfin certains oiseaux offrent aussi leurs *peaux* emplumées qui entrent dans la liste des fourrures ; le *coq*, le *toucan*, le *cygne*, le *grebe*, l'*éiderdon*, etc. *Voyez ces mots.*

En général les *fourrures* des pays chauds ne sont pas estimées, il n'y a que celles des pays froids : lorsque les froids sont excessifs, les peuples Septentrionaux portent volontiers leurs fourrures en dehors ; celles de *loup* et de *renard* sont les plus chaudes, et les dernières sont les plus légères.

Quant à la conservation des *fourrures*, le meilleur moyen est de les bien battre à l'entrée du printemps et dans le milieu de l'été ; quelques personnes sont dans l'usage de les enfermer exactement dans un linge ou un étui, et d'y semer des morceaux de cuir neuf ; d'autres y mettent du poivre : il faut sur-tout prendre garde aux mites et aux dermestes qui les rongeroient.

PELLICULE ANIMÉE. Nom qu'a donné M. l'Abbé *Dicquemare* à un *corps animé et marin*, lequel retiré sur lui-même ressemble un peu à une graine d'orme dans ses membranes : quand il se met en marche, il prend un peu l'air d'une limace ; mais ses mouvemens sont beaucoup plus vifs, et il est si mince qu'il ne peut lui être comparé à cet égard. On aperçoit des points noirs sur sa partie antérieure. On remarque aussi un centre composé de viscères, d'où partent des canaux tendant à la circonférence, comme les nervures d'une feuille, et qui rendent tout l'intérieur vasculaire.

PELON-ICHIATL-OQUITLI. Au Mexique, c'est le *lama*. *Voyez à l'article PACO.*

**PELORE**, *Peloria*. Plante assez semblable à la linnaire. M. *Zyoberg* découvrit pour la première fois cette plante en 1742, dans une île de la mer du Nord, environ à sept milles d'Upsal, sur un terrain graveleux, tout couvert de linaires. M. *Ludolf* en a découvert depuis aux environs de Berlin, et M. *Linnaeus* dans plusieurs endroits de la Suède. Nous disons que la *pelore* ressemble à la linnaire commune avant l'épanouissement de ses fleurs; mêmes port, couleur et odeur; mêmes feuilles, calice, fruit et graine; il n'y a uniquement que la corolle qui en diffère: elle est en tube fort long, terminé par un pavillon à cinq crénelures et entouré au bas de cinq éperons. M. *Linnaeus* croit que la *pelore* vient de la linnaire par une génération métisse. Voyez l'article FLEUR, au mot PLANTE.

M. *Daniel Rondberg* a publié une Dissertation Botanique sur la plante *pelore*: Sa racine est fibreuse, blanche, vivace: sa tige est simple, droite, haute d'un pied, jetant rarement une ou deux branches, ronde, de la grosseur d'une plume de pigeon, verte et annuelle: ses feuilles sont nombreuses, éparses; pointues, aplaties, unies, vertes, de la grandeur des feuilles de sapin, longues d'un pouce, droites et naissantes de tous côtés, presque sans queue: des embryons de rameaux à plusieurs petites feuilles sortent des aisselles des feuilles supérieures: l'épi ou bouquet est de neuf ou douze fleurs, tout au plus de seize: le calice ou périanthe est divisé en cinq parties jusqu'à la base; il est court, régulier, uni, vert et durable: la corolle est en forme d'entonnoir, longue, cylindrique, rétrécie vers le bas, un peu ventrue au milieu, droite, jaune, plus pâle vers la base, garnie au dedans de poils fauves; le bord est ouvert, découpé en cinq parties, obtus, régulier, plus jaune que le tube et plus court: de la circonférence du tube naissent à angle aigu cinq nectaires égaux, en forme d'âlène, sans pédicule, creux, jaunes et presque aussi longs que le tube; cette fleur est à cinq étamines vertes, dont les sommets ou anthers sont jaunes et ovales et attachés par le côté; dans le pistil le germe est vert et posé sur la base de

la fructification : le style est long comme les étamines, filiforme, verdâtre : le stigmate est un peu gros : le péricarpe est en forme de capsule à deux loges, qui s'ouvre par deux endroits : les semences sont angulaires et en grand nombre.

PELOTE DE MER, *Pila marina*. Nom donné à une balle arrondie ou oblongue que l'on trouve sur les rivages de la mer, parmi les algues, souvent informe et semblable à du fumier ; cette *pelote* est communément de la grosseur d'une orange, de couleur fauve et composée de fibres brisées, entrelacées et comme agglutinées ensemble : elles proviennent de la destruction de plusieurs plantes marines (notamment de l'*algue des Verriers*) dont l'intérieur est tout rempli de fibres isolées, seches et faciles à désunir. Nous avons ramassé beaucoup de ces *pelotes de mer* dans les anses de la Méditerranée, principalement près de Marseille. Comme ces *pelotes* ne ressemblent pas mal aux *égagropiles* des animaux ou *bézoards de poil*, on les a aussi appelées *égagropiles de mer* ou *bézoards marins* ; et comme ces *pelotes* se trouvent pêle-mêle avec le fumier de mer, notamment vers Messine et Milazzo dans l'isle de Sicile, les anciens Poëtes ont pris de là occasion de dire que l'*étable des bœufs du soleil* étoit en cet endroit : on sait que les Anciens aimoient à parler des effets de la Nature d'une manière mystérieuse et allégorique, et qu'ils employoient volontiers les métaphores. Voyez ÉGAGROPILE et BÉZOARD.

PELOTE DE NEIGE. Voyez OBIER.

PELOUSE OU TAPIS DE GAZON, *Campus gramineus*. Voyez GAZON.

PELURE D'OIGNON. Nom d'une espee de petite *huitre* très-légere, et dont la nacre est fort belle. Cette coquille est mince et transparente, un peu raboteuse : la valve inférieure est blanche sur les bords, le reste est ou jaunâtre, ou rouge-violet, ou vert d'eau : la valve supérieure est ordinairement blanche et remarquable par un trou ovale qui est proche de la charniere : sa charniere est formée d'une petite patte ovale située au-dessus du trou de la valve supérieure, et qui correspond à une cavité de même forme de la valve inférieure. On trouve communément cette *huitre* à Cette en Languedoc.

PEMINA. C'est l'obier de Canada. Voyez OBIER.

PÉNATES, *Penates*. Voyez l'article LARES.

PENDULINE, *Pendulina*, où MÉSANGE du Languedoc, *pl. enl. 708, fig. 1*. M. Mauduyt dit que la *penduline* est une mésange qu'on trouve dans le Bas-Languedoc, sur les bords du Rhône, de la Durance et du Gardon, où elle est connue sous le nom de *canari sauvage* et de *débassaire*, c'est-à-dire *tisserand*. M. de Montbeillard est le premier Auteur qui en ait parlé. Cet oiseau a du rapport avec le *remiz* dont nous parlerons ci-après, par les caracteres généraux, par l'industrie qu'il met à construire son nid; mais celui de la *penduline* est encore, dit M. Mauduyt, plus artistement composé; et les proportions de grandeur, les couleurs du plumage, la différence des lieux où se trouvent ces deux oiseaux, suffisent, selon cet Ornithologiste, pour démontrer que ce sont deux especes différentes.

La PENDULINE n'a que quatre pouces de long; le bec est noir, jaunâtre sur la partie convexe; les jambes et les pieds sont de couleur plombée; la gorge et tout le dessous du corps, d'un blanc-roussâtre; le dessus du corps est d'un gris-roussâtre; les couvertures supérieures des ailes et les penes moyennes sont noirâtres, bordées de roux; les grandes penes sont noirâtres, bordées de blanchâtre; les penes de la queue sont noirâtres, bordées de roux-clair.

La maniere dont cette espece de *mésange* suspend son nid, lui a fait donner le nom de *penduline*, nom qui approche du latin. Ce nid, dit M. de Montbeillard, est très-grand relativement à la taille de l'oiseau; il est fermé par-dessus, presque de la grosseur et de la forme d'un œuf d'autruche. La *penduline* le suspend à la bifurcation d'une branche flexible de peuplier, et que pour plus grande solidité elle entoure de laine, sur la longueur de plus de sept à huit pouces; outre la laine, elle emploie la bourre de peuplier, de saule, les fleurs de laitue, de chardon-bénit. Ce nid a son entrée par le côté près du dessus, et cette entrée est recouverte par une espece d'avance ou d'auvent contigu avec le nid, et qui déborde de plus de dix-huit lignes: elle emploie huit jours pour la construction

de ce nid. On prétend que les insectes qui se trouvent pris dans les parties hérissées qu'offre l'extérieur du nid, servent de pâture aux petits de cet oiseau. M. Sonnerat dit qu'ayant disséqué le gésier de la *penduline*, il n'y trouva que quelques insectes broyés.

Le REMIZ, *pl. enl. 618, fig. 3.* C'est mal à propos, dit M. Mauduyt, que le *remiz* ou *remiz* a été désigné sous le nom de *mésange de Pologne*, puisque cet oiseau se trouve dans beaucoup d'autres endroits de l'Europe, en différens cantons de l'Allemagne, et même en Italie, dans les pays voisins de Venise, dans la Toscane et le Bolonois. Le *remiz*, du nom qu'on lui donne en Pologne, est à peu près de la grosseur de la *mésange bleue*; il a le bec cendré, les jambes et les pieds d'un rouge-cendré, les ongles noirâtres, le sommet de la tête blanchâtre, le derrière de la tête et du cou cendré, le haut du dos et les plumes scapulaires d'un gris nué de roussâtre, le bas du dos et le croupion gris, le front noir, une bande noire sur chaque aile : le bec est entouré de petites plumes de cette même couleur; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un blanc-cendré; le reste du dessous du corps est d'un blanc-roussâtre : les plumes des ailes et de la queue sont brunes, bordées de blanc.

Le *remiz* est plus célèbre par l'art singulier qu'il emploie dans la construction de son nid, que par les couleurs de son plumage. Cet oiseau compose son nid du duvet des fleurs de saule, de peuplier et du troscart (*juncago vulgaris*); il entrelace ce duvet avec des brins de racine qui le fortifient, et il en forme une sorte de feutre qui approche un peu de la solidité du carton; il garnit l'intérieur du nid d'une couche du même duvet, mais plus fin; il suspend cet ouvrage à l'extrémité de quelques branches pendantes au-dessus de l'eau; il l'attache avec des orties, des brins d'herbes longues et menues et des feuilles seches, capables cependant de le soutenir et de supporter les balottemens qu'occasionnent les vents, ainsi qu'on l'observe dans tous les *nids pensiles*. Le *remiz* donne à son nid la forme d'une bourse, d'un sac ou d'une cornemuse; il le ferme de toutes parts et ne laisse pour entrée qu'une ouverture sur le côté,

ordinairement vers la partie qui regarde l'eau dont il est voisin. La femelle pond quatre ou cinq œufs dont la coque est d'un blanc de neige; et quand les petits sont éclos, elle les nourrit avec des insectes de marais : il y a deux pontes par an, en Mai et Juillet. Par cet exposé, on conçoit que le nid du *remiz* réunit tous les avantages; la chaleur, l'abri contre la pluie, la mollesse, la sureté contre les ennemis de tout genre. M. *Mauduyt* observe que cet oiseau a la réputation de ne pas borner son intelligence à la construction de son nid, on prétend encore qu'il est assez rusé pour connoître tous les pièges et ne donner dans aucun. Le même Ornithologiste rapporte qu'on en dit autant de tous les oiseaux qui, comme le *remiz*, suspendent leur nid; et ce rapprochement de l'instinct d'un objet à un autre seroit, dit-il, une observation assez curieuse à confirmer. Le peuple Bolonois, dans le siècle dernier, regardoit le *remiz* comme un oiseau sacré et n'osoit le toucher, dans la crainte d'attirer sur lui, par sa mort, des dangers ou des malheurs; il s'imaginait aussi que le nid du *remiz* suspendu à la porte de la maison, préservoit de la foudre.

M. de la *Brousse*, Avocat au Parlement de Paris, nous a fait passer une liste des Naturalistes qui ont parlé de la *penduline* et du *remiz*, que plusieurs d'entre eux ont regardé comme une seule et même espèce : *Bonanni*, dans son *Musæum Kircherianum*; *Cajetan*, dans les *Mémoires de l'Acad. de Pologne*; *Schillingius-Sheucher*, *Titius*, *Aldrovande*, *Brunotozzi* de Florence; *Zaczynski* de Pologne, *Ferdinand Marsilli*, M. le Baron de *Fougeres*, M. *Sonnerat*, etc.

PENGUIN ou PINGOUIN. Oiseau nommé ainsi, par rapport à sa graisse (*pinguedo*).

Nous avons dit à l'article MANCHOT, que les *pingouins* et les *manchots* sont des oiseaux de mer privés de la faculté de voler et qui ne marchent sur terre que très-difficilement, ou en portant le corps entièrement perpendiculaire, ou couchés et en rampant; que l'eau est leur élément et le seul où ils jouissent de leurs facultés; que les Voyageurs ont souvent confondus ces oiseaux, quoiqu'ils diffèrent par des

caracteres essentiels et faciles à saisir. Il convient de les rappeler ici, d'après M. *Mauduyt*, afin de les mieux comparer.

Les *pingouins* ont des ailes très-courtes et très-droites à la vérité ; mais on ne peut se méprendre à leur forme, et ces ailes sont couvertes de véritables plumes, et même de pennes. Les *pingouins* ne fournissent que des vols très-courts, et les *manchots* ne peuvent voler en aucune maniere ; ces derniers n'ont, à la place des ailes, que des appendices semblables à des nageoires et couvertes de plumes qui paroissent conformées et rangées comme des écailles ; aucune penna n'accompagne ces appendices.

Les *pingouins* n'ont que trois doigts, tous trois en avant et joints ensemble par des membranes entieres ; les *manchots* ont quatre doigts, trois en avant et joints ensemble par des membranes entieres, le postérieur est séparé et très-court.

Le bec des *pingouins* est aplati sur les côtés, sillonné en travers de cannelures, relevé en lame verticale, et plus long qu'épais : le bec des *manchots* est droit, cylindrique, effilé et pointu ; le bout de la mandibule supérieure est crochu et celui de l'inférieure est comme tronqué.

Ce sont ces différences qui ont déterminé M. *Brisson* à faire du *pingouin* et du *manchot* deux genres séparés : d'ailleurs ces oiseaux ont des rapports généraux et communs ; les jambes sont placées tout-à-fait derriere et cachées dans l'abdomen.

Les *pingouins* appartiennent à l'Hémisphere Septentrional, et les *manchots* à l'Hémisphere Austral. Ces oiseaux ne se trouvent que sous les Zones froides et tempérées, suivant M. *Forster* : je n'en connois pas, dit-il, entre les Tropiques ; et d'après les observations qu'il ajoute, ainsi que d'après celles de M. *Cook*, les *manchots* se trouvent en nombre d'autant plus grand, que la latitude est plus élevée et le climat plus glacial. Ces mémorables Voyageurs les ont rencontrés jusque sur le Pôle Antarctique, aux bords de la glace fixe, au milieu des glaces flottantes ; elles leur servent d'asile, et lorsqu'elles sont entraînées par les courans ou poussées par les vents, les *manchots* voyagent

avec

avec elles et sont portés à d'immenses distances de toute terre. Garantis du froid par les plumes épaisses, serrées, courtes, compactes, arrangées comme des écailles dont ils sont couverts; aussi agiles au milieu des flots qu'ils sont lourds et pesans sur terre, ils peuvent passer les jours et les nuits à l'eau; ils plongent, restent long-temps sous l'eau et s'élancent en remontant à sa surface avec tant de vitesse, qu'il est difficile de les tirer. Leur ponte n'est que de deux œufs, souvent il n'y en a qu'un seul; mais comme ils ne sont point troublés dans les dures et tristes régions qu'ils habitent, les especes sont très-nombreuses en individus. La ponte a lieu dans les mois de Septembre et Octobre; ces oiseaux sont alors rassemblés sur des islots, où il suffit de descendre quelques momens pour leur enlever un prodigieux nombre d'œufs, et s'emparer de ces oiseaux qu'on chasse devant soi en troupeaux et qu'on assomme à coups de bâton. Un Voyageur romancier voyant de loin ces oiseaux marcher, les prenoit pour des légions de pygmées. Les œufs passent pour être très-bons, et on assure que la chair des *manchots* est une ressource dans des lieux dénués de tout autre aliment: ils nichent dans des trous ou des terriers qu'ils creusent dans le sable des dunes.

Nous avons dit, en son lieu, que les *manchots* se trouvent non-seulement dans toutes les plages Australes de la mer Pacifique, mais aussi dans l'Océan Atlantique; qu'il y en a de nombreuses peuplades vers le cap de Bonne-Espérance, et qu'ils se sont portés jusques dans les mers de l'Inde, puisque M. *Sonnerat* en a trouvé plusieurs especes à la Nouvelle-Guinée; mais excepté ces pointes élevées, les *manchots* n'ont guere franchi le Tropique, et le gros de leur espece affecte les hautes et froides latitudes des terres et des mers Australes.

Les *pingouins* habitent de même et par préférence la mer Glaciale: les Isles de Feroë, les côtes de Norwege, dans l'ancien Continent; le Groënland, le Labrador et Terre-Neuve, dans le nouveau, semblent être leur terre natale. Les *pingouins*, dit M. *Mauduyt*, que nous suivons dans tout cet article,



se tiennent comme les *manchots*, presque continuellement à la mer, et ne viennent à terre que pour nicher ou pour y prendre du repos.

PINGOUIN de M. *Brisson*, pl. enl. 1003, le mâle; 1004, la femelle. Il est beaucoup moins gros que le canard domestique : sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de quatorze pouces trois lignes; son envergure est de onze pouces et demi; ses ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de la queue : le bec est noir; sillonné de deux rainures sur chaque mandibule; la rainure la plus proche de la tête est blanche : les pieds, les doigts et leurs membranes sont noirs; toute la partie supérieure est de couleur noire : une raie blanche fort étroite s'étend de l'origine du bec à l'œil : la gorge et le haut du devant du cou sont d'un brun-noirâtre; tout le reste du dessous du corps est blanc : l'aile est composée de vingt-huit plumes, dont la couleur dominante est le noir; les moyennes sont cependant terminées de blanc, ce qui forme une raie transversale de cette couleur sur le milieu de l'aile : la queue est noirâtre et un peu pointue.

Ces *pingouins vulgaires* vivent sur les mers du Nord et fréquentent en grand nombre les côtes de l'Angleterre; ils s'approchent quelquefois de celles de France, sur-tout en hiver, ou peut-être ils y sont poussés par des coups de vent. M. *Brisson* dit qu'ils font leur nid dans des trous escarpés, que les œufs sont blancs, tachetés de noir.

PINGOUIN ( le grand ), de M. *Brisson*, et des pl. enl. 367. Il est aussi gros que l'oie domestique; il pese ordinairement de douze à quinze livres; sa longueur est de près de deux pieds : ses ailes, qui n'ont que neuf pouces et demi de longueur, paroissent trop courtes pour qu'elles puissent lui servir à voler : le bec est noirâtre, sillonné de huit rainures sur la mandibule supérieure, et de dix, quelquefois de onze sur l'inférieur : les pieds, les doigts, leurs membranes sont noirs : la tête, la gorge, le cou, le dos et le croupion sont couverts de plumes d'un très-beau noir et douces au toucher comme de la soie; le dessous du corps est blanc; entre l'œil et le bec

de chaque côté est une tache blanche, ovale : l'aile est composée de trente pennes, dont le noir est la couleur dominante et dont les moyennes sont terminées de blanc : la queue est noire et finit en pointe : sa peau est assez dure.

Le *grand pingouin* n'habite que les mers du Nord, et il ne descend guere sur celles d'Europe au-delà des Isles Feroë ; il est plus abondant sur le Banc de Terre-Neuve que par-tout ailleurs, et c'est d'où on nous en apporte le plus souvent.

PINGOUIN (le petit), de M. Brisson ; *Plongeon de mer de Belon*. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de quinze pouces ; son envergure est de onze pouces, et ses ailes pliées s'étendent environ à la moitié de la longueur de sa queue : le bec est noir, et chaque mandibule est marquée de deux rainures : les pieds sont noirâtres ; les parties supérieures sont couvertes de plumes noires ; les inférieures, ainsi que les joues, sont d'un beau blanc : entre le demi-bec supérieur et l'œil, de chaque côté de la tête, est un trait pointillé de blanc : les ailes et la queue sont noires, mais les pennes moyennes de l'aile sont terminées de blanc : la queue finit en pointe. Ce *petit pingouin*, disent la plupart des Ornithologistes, a été observé dans la mer de Crete, plage bien différente de celles où se trouvent les autres oiseaux du même genre.

PENINSULE, *Peninsula*. Voyez PRESQU'ISLE.

PENNACHE DE MER. C'est, selon *Rondelet*, un *zoophyte marin*, semblable aux panaches qu'on portoit autrefois aux chapeaux ; cependant nos pêcheurs, dit-il, à cause de la ressemblance qu'il a avec le bout de la partie naturelle de l'homme, découverte de son prépuce, lui ont donné le nom de cette partie ; l'autre bout ressemble à un panache ; les franges en sont phosphoriques pendant la nuit. C'est une espece de *Mentula marina* ou de *Penna marina*, dont *Gesner* a parlé d'après *Aristote*. M. *Vosmaër*, Directeur des Cabinets du Prince d'Orange et Stathouder, etc. à la Haie, a fait aussi mention d'une nouvelle espece de *Penna marina* ou *penne marine*, ou *plume de mer*.

Consultez les *Mémoires des Savans étrangers, présentés à l'Académie des Sciences en 1759.*

**PENNAGE**, *Penna*. Mot consacré par les Ornithologistes pour désigner les grandes plumes des ailes et même celles de la queue de l'oiseau de proie, ainsi que des autres oiseaux. Les plumes ordinaires, proprement dites, couvrent tout le corps. On dit que tel oiseau a les *pennes* ou le *pennage* fort, et que son *plumage* est blond, roux, noir, cendré, etc. Voyez à l'article OISEAU.

**PENNARD**. Voyez CANARD A LONGUE QUEUE.

**PENNATULE** ou PLUME MARINE. Voyez ce mot. Le *pennatule* est l'empreinte de la plume marine qui est quelquefois devenue fossile.

**PENO-ABSOU**. Voyez PINÉ-ABSOU.

**PÉNOMBRE**. Voyez à l'article OMBRE.

**PENRU**. Voyez CANARD SIFFLEUR.

**PENSÉE** ou HERBE DE LA TRINITÉ, *Viola tricolor*, Linn. 1326; C. B.; *Herba Trinitatis*. Espèce de violette inodore, que l'on cultive dans les jardins pour la beauté de sa fleur, dont chaque feuille, c'est-à-dire chaque pétale, est de trois couleurs, pourpre ou bleu, jaune et blanc. Sa racine est fibreuse; elle pousse de petites tiges longues de quatre à six pouces, diffuses, glabres, rampantes, rameuses, portant des feuilles pétiolées, les unes arrondies, les autres oblongues et dentelées autour: ses fleurs sont axillaires, comme veloutées et paroissent au printemps: il leur succede une coque qui contient des semences menues. Cette plante est détersive, vulnéraire et sudorifique. On en distingue deux espèces: celle dont il vient d'être mention, *Viola tricolor, hortensis, repens*, C. B. Pin.; l'autre est désignée par le même Auteur, sous le nom de *Viola montana, tricolor, odoratissima*, Voyez VIOLIER. Des Botanistes ont encore donné le nom d'herbe de la Trinité, au *Trifolium hepaticum sive Trinitatis herba, flore caruleo*, J. B. 2, 383.

On sème sur couche les graines de *pensée*: on les transplante dans les plates-bandes le long des terrasses, et on en forme les massifs et les corbeilles des grands parterres. On en distingue plusieurs variétés. Cette plante croît naturellement et en abondance aux environs de Rouen.

**PENTACRINITES.** Quelques Lithographes donnent ce nom à l'*encrinite*, dont il est parlé au mot PALMIER MARIN. M. Bertrand soupçonne que ce pourroit être une coralline *vésiculeuse*, contractée avec son polype.

**PENTADACTYLE**, *Polynemus quinquarius*, Linn. ; *Polynemus ossiculis filiformibus*, utrinque quinque ad *pinnas pectorales*, Gronov. ; *Pentanemus*, Seba. Poisson du genre du *Polyneme* ; il se trouve dans les mers de l'Amérique. Selon *Gronovius*, il a environ neuf pouces de longueur : la couleur du dos est rougeâtre ; celle des côtés, argentée : les nageoires sont blanchâtres ; les écailles, peu grandes, minces, flexibles et peu adhérentes à la peau : sa tête est assez petite, convexe en dessus, plane par les côtés, inclinée par devant ; le museau, arrondi : le bout de la mâchoire de dessous entre dans une cavité qu'offre la mâchoire supérieure ; les deux mâchoires offrent, ainsi que le palais et la gorge, un grand nombre de petites dents : les yeux sont arrondis, situés sur les côtés de la tête et très-éloignés l'un de l'autre ; leurs iris, argentés, et le grand diamètre de leurs prunelles est dans un sens vertical : les narines sont percées chacune d'une double ouverture : la première nageoire dorsale a sept rayons un peu épineux ; la seconde en a seize, mous et rameux, excepté le premier qui est simple et épineux ; chacune des pectorales en a seize : il y a sur la partie antérieure de la poitrine cinq filamens qui n'ont pas une ligne de diamètre, et dont le troisième et le quatrième sont une fois plus longs que le corps ; les deux premiers sont un peu moins longs, et le dernier est très-court : les nageoires abdominales ont chacune six rayons flexibles et rameux, excepté le premier qui est roide : celles de l'anus et de la queue sont très-grandes ; la première a trente rayons, et la seconde qui est profondément échancrée, en a dix-sept, indépendamment d'autres rayons plus courts et disposés sur les côtés de cette même nageoire.

**PENTISULCE.** Voyez au mot QUADRUPÈDE.

**PEPIN.** On nomme ainsi la graine des arbres fruitiers, comme le *poirier*, le *pommier*, le *coignassier*, le *cormier*, l'*oranger*, etc. Voyez l'article GRAINE.

PÉPINIERE, *Seminarium vegetabilium*. Semis et plants d'arbres qu'on tient fort serrés sur une même ligne ou sur plusieurs, distans de trois pieds au plus les uns des autres, pour être greffés, levés et ensuite placés à demeure dans un autre terrain.

Une *pépinière* est la ressource du verger, du jardin coupé et du potager : c'est dans le terrain qui lui est destiné qu'on sème les *noyaux*, les *pepins*, les *noix*, les *amandes*, et généralement toutes les *graines* des diverses especes d'arbres fruitiers et des diverses sortes d'arbres qui sont propres à peupler les forêts, à meubler et enrichir les possessions rurales ou à embellir les parcs, les jardins et les approches des châteaux et des maisons de plaisance : c'est là enfin qu'on élève une multitude de jeunes sujets destinés à remplacer tout ce qu'il faut arracher. Parmi ces jeunes plantes les unes sont des arbrisseaux venus de *pepins* ou de *noyaux*, et qui, malgré l'excellence du fruit dont ils proviennent, ne laissent pas d'être sauvages et d'avoir besoin du secours de la greffe ; d'autres sont des *boutures*, c'est-à-dire des rejets qu'on a détachés dans les bois sur des sauvageons, qui sont des plantes dont les fruits sont d'une saveur austère ; d'autres enfin sont des *sauvageons* greffés. On peut les tenir enterrés dans des paniers, et par ce moyen on a un arbre tout formé pour être mis à la place de celui qui vient à manquer.

Il faut que la terre d'une *pépinière* ne soit ni trop grasse ni trop maigre. Au reste il n'y a pas de danger que ce sol soit d'une qualité un peu inférieure à celui où on transplantera le jeune sujet. Plus le jeune plant est serré dans la *pépinière*, plus il pousse droit. Il faut cependant observer une certaine distance, afin de pouvoir arracher le plant sans couper ni meurtrir ses racines ou celles des arbres voisins destinés à n'être pas arrachés en même temps. Après la contrainte de cette première éducation, on le voit mieux prospérer au sortir de la *pépinière* lorsqu'il est transplanté dans un sol convenable. Ce que nous disons ici pour les *pépinières* particulières doit aussi s'appliquer aux *pépinières* publiques, dont l'établissement est aussi sage qu'il est utile.

PEPITES D'OR. *Voyez au mot OR.*

PEPON. On en distingue plusieurs races. *Voyez COURGE à limbe droit.*

PERCE-BOIS, *Ligni-perda*. Indépendamment des abeilles *perce-bois*, dont nous avons fait mention au mot ABEILLE, il y a une autre sorte d'insecte qui porte aussi ce nom, mais à moins juste titre. Ce petit *perce-bois*, que *Pline* a rangé dans le genre des *Teignes*, se fait un fourreau de soie, qu'il recouvre ensuite par dehors de petits brins de bois pour lui donner plus de consistance. On ne peut trop admirer cet étui qui est fait de brins de bois, hachés menu avec les dents et assemblés les uns avec les autres comme les poutres des maisons de *Moscovie*; c'est la chenille *perce-bois* qui le construit; elle loge toujours dedans, et le porte par-tout sur son dos comme une pyramide. Ces chenilles se changent en papillons, dont les mâles seuls ont des ailes; la plupart d'entre elles ont la peau jaunâtre, tiquetée de brun.

Il y a aussi des *teignes* aquatiques qui portent le même nom de *perce-bois* ou *ligni-perdes*, mais celles-ci se changent en mouches à quatre ailes qui ont l'air de papillons. *Voyez TEIGNES LIGNI-PERDES*. On n'auroit dû donner le nom de *perce-bois* qu'à l'insecte appelée *vrillette*, qui taraude réellement le bois. *Voyez VRILLETTE.*

PERCE-BOSSE. *Voyez CHASSE-BOSSE.*

PERCE-FEUILLE, *Perfoliata*. On distingue sous ce nom deux especes principales de plantes d'usage en Médecine.

1.° LA PERCE-FEUILLE ANNUELLE ou la VRAIE PERCE-FEUILLE, *Perfoliata vulgatissima sive arvensis*, C. B. Pin. 277; *Buplevrum perfoliatum, rotundifolium, annuum*, Tourn. 310; Linn. 340. Cette plante qui croît dans les champs parmi les blés et les vignes, en France et dans le Midi de l'Europe, a une racine grosse comme le doigt, simple, ligneuse, blanche, ayant le goût de la raiponce; elle pousse une seule tige, haute d'un pied et demi ou environ, grêle, ferme, cylindrique, légèrement cannelée, glabre, creuse, nouée, rameuse dans sa moitié supérieure, d'une odeur un peu aromatique: ses feuilles sont alternes,

simples, glauques, ovales, armées d'une petite pointe à leur sommet, un peu nerveuses, de couleur de vert de mer et d'un goût âcre : ses fleurs qui paroissent en Juin et Juillet sont jaunes, en ombelles terminales, composées chacune de cinq feuilles disposées en rose ; (M. Deleuze observe que les ombelles partielles sont garnies d'une fraise ou enveloppe, *involucrum*, de trois à cinq feuilles grandes et larges) : il leur succede des semences jointes deux à deux, oblongues, cannelées et noirâtres. Cette plante est nommée *perce-feuille*, à cause de ses feuilles qui sont comme percées ou enfilées par la tige et par les rameaux qui en sont pourvus ; les feuilles inférieures sont simplement amplexicaules : elle est annuelle et se multiplie de graine, au lieu que la suivante est vivace et ne périt point.

Cette *perce-feuille* est estimée vulnérable, astringente. Prise en forme de thé ou en poudre, elle est bonne pour ceux qui par quelque chute ou contusion violente pourroient s'être rompu quelque vaisseau dans le corps : elle convient aussi en cataplasme dans les hernies ombilicales.

2.° LA PERCE-FEUILLE VIVACE OU L'OREILLE DE LIEVRE, *Buplevrum folio subrotundo, sive vulgatissimum*, C. B. Pin. 278 ; Tourn. 309 ; *Buplevrum falcatum*, Linn. Elle croît abondamment aux lieux montagneux, le long des haies et parmi les broussailles, en France et en Allemagne. Sa racine est petite, ridée, verdâtre, fibrée et d'un goût âcre : sa tige a quelquefois deux pieds de hauteur, tantôt rougeâtre et tantôt verdâtre, droite, grêle, dure, cylindrique, un peu fléchie en zigzag et très-rameuse : ses feuilles inférieures sont elliptiques, lancéolées, rétrécies à leur base, vertes et un peu nerveuses : les autres sont étroites, lancéolées, pointues et souvent courbées en faux ou en faucille ; elles ne tombent point pendant l'hiver : ses fleurs, qui paroissent en été, sont jaunâtres, semblables à celles du fenouil ; elles sont remplacées par des semences oblongues, assez semblables à celles du persil, cannelées et grises, et d'un goût âcre : elles mûrissent en automne.

Cette plante se plaît dans un terroir gras : ses

feuilles sont détérsives , dessicatives et vulnéraires : sa semence est échauffante et apéritive ; étant mâchée elle excite à cracher.

**PERCE-MOUSSE**, *Muscus capillaceus*, major, *pediculo et capitulo crassioribus*, Tourn. 550, *Polytricum aureum majus*, C. B. Pin. 356; *Muscus capillaris*, Dodon.; *Polytricum commune*, Linn. 1573; Dill. tab. 54, fig. 1. La *perce-mousse* (ou *polytric commun*) est de l'ordre des *Mousses* à urne chargée d'une coiffe, qui ont deux sortes de fructifications, l'une anthériforme et l'autre en rosette : la coiffe des antheres est velue.

Cette plante croît dans les bois, contre les vieilles murailles crevassées et humides, entre la mousse des vieux arbres : sa tige est longue de quatre à cinq pouces, droite ; elle porte beaucoup de feuilles d'un vert-brun ou d'un beau jaune, très-étroites et déliées comme des cheveux vers le bas, unies et aiguës, redressées vers le haut : ses tiges portent à leur sommet de petites têtes languettes, (ce sont des urnes quadrangulaires, courtes, épaisses et un peu inclinées ; l'opercule est court et presque plane ; les coiffes sont blanchâtres, laciniées et velues à leur base, ) pleines d'une fine poussiere qui tombe dans la suite, lorsque ces têtes penchent et s'ouvrent de la même maniere que dans plusieurs autres espèces de *mousses* ; on regarde cette poussiere comme la graine de la plante : ses racines sont filamenteuses. La *perce-mousse* est un puissant sudorifique ; on en fait usage en forme de thé dans les pleurésies et pour faciliter l'expectoration, comme on y emploie les capillaires dont elle est une espece : *Voyez ce mot*. Elle est beaucoup plus en usage en Allemagne qu'en France.

**PERCE-MURAILLE**. *Voyez* PARIÉTAIRE.

**PERCE-NEIGE**. Nom donné à des plantes que l'on appelle aussi *violette de Février*, *violier bulbeux*, *campane blanche*, *baguenaudier d'hiver*, etc.

La *perce-neige* vulgaire, *Narcisso-leucoium*, Tourn. tab. 208, croît naturellement en France, dans les prés humides, dans les forêts ombragées, sur certaines montagnes et dans les haies : sa racine est bulbeuse, composée de plusieurs tuniques blanches, excepté l'extérieure qui est brune, garnie en dessous de fibres



blanchâtres , d'un goût visqueux ; un peu âcre : elle pousse trois , quatre ou cinq feuilles semblables à celles du poireau , ou plutôt à celles des narcisses ; ces feuilles sont fortes , lisses , luisantes et verdâtres : du milieu de ces mêmes feuilles s'élève une tige ( c'est une *hampe* ) à la hauteur de plus d'un demi-pied ; elle est anguleuse , cannelée , creuse , revêtue , avec ses feuilles jusqu'à la moitié , d'une espee de fourreau blanc : elle ne porte ordinairement qu'une seule fleur à sa sommité , quelquefois deux , rarement trois : la corolle de cette fleur est à six ou huit pétales , selon la bonté du terroir ; elle est en cloche penchée , blanchâtre , avec une tache verdâtre et d'une odeur peu agréable : à cette fleur , qui est garnie d'un spathe alongé , succede un fruit membraneux , relevé de trois coins , et divisé intérieurement en trois loges remplies de semences arrondies , dures et d'un blanc-jaunâtre : sa racine est un émétique doux.

Cette plante fleurit en Février et disparoît au mois de Mai , mais sa racine subsiste en terre comme celle du *narcisse*. C'est par ces bulbes qu'on la multiplie ; car on la transplante volontiers dans les jardins pour l'y cultiver à cause de sa fleur qui est très-hâtive ; elle orne nos parterres dans la saison la plus triste : c'est l'avant-coureur du printemps.

On distingue plusieurs variétés de cette plante qu'on trouve dans les jardins des Fleuristes. Il y a : la *perce-neige* printanniere , *Leucoium vernum* , Linn. 414 ; c'est l'espee décrite ci-dessus. La *perce-neige* d'été , *Leucoium æstivum* , Linn. 414 ; elle differe de la précédente , en ce qu'elle porte plusieurs fleurs blanches et assez grandes , dans un même spathe ; sa hampe est plus haute : on en trouve beaucoup en Provence.

La *perce-neige* appelée le *galant d'hiver* , *Galanthus nivalis* , Linn. 413 , croît dans les prés montagneux ; sa hampe est grêle , lisse , haute de quatre à six pouces : les trois pétales extérieurs sont blancs , oblongs et obtus ; les trois autres intérieurs , verdâtres , échancrés en cœur : les feuilles sont radicales , planes , lisses , étroites : elle fleurit en Février.

**PERCE-OREILLE** ou **FORBICIN** ou **OREILLERE**, *Forficula seu Auricularia*. Espèce d'insecte différent de l'espèce appelée *forbicine*; Voyez ce mot. Il est hémiptère, longuet, fort agile et court vite. Il a la bouche garnie de dents et de barbillons; ses antennes sont longues et filiformes: l'extrémité de son ventre est armée de deux parties mobiles en forme de pinces: son corps est un peu aplati, lisse et brunâtre ou noirâtre; les târses ont trois articles. Cet insecte pullule beaucoup; il habite souvent sous les feuilles des choux, dans les creux ou sous l'écorce des arbres, sur les tiges des panais sauvages, de l'angélique et des plantes férulacées, dans les trous des murailles, dans le fumier et dans la terre, sur-tout dans les lieux humides, sous les pierres. Il y en a deux ou trois sortes qui différent en grosseur, en longueur et en couleur; les plus gros sont jaunâtres; les médiocres et en même temps les plus communs sont de couleur de châtaigne, et les plus petits sont noirs et blancs. La femelle dépose ses œufs en un tas, à la surface de la terre; souvent elle les couvre de son corps ou les veille avec beaucoup d'attachement, car elle s'en éloigne fort rarement; elle rend les mêmes soins à ses petits encore jeunes. Les larves de ces insectes se métamorphosent en nymphes, et ensuite paroissent avec des ailes couvertes de demi-étuis.

On a nommé *perce-oreille* cet insecte, parce qu'il se glisse avec vitesse dans la cavité de l'oreille de l'homme qui est couché sur la terre. Il mord et il pince les endroits où il s'attache, ce qui cause dans cette partie une douleur que la crainte et le préjugé, suite d'erreurs populaires, augmentent beaucoup; l'on croit quelquefois que le cerveau même en est attaqué. Je me souviens que dans mon enfance l'un de mes freres me fit entrer un de ces insectes dans l'oreille et que j'en fus comme fou pendant quatre jours, l'accident se termina par un léger mal de tête. Pour me venger je jouai le même tour à ce frere qui en fut beaucoup plus affecté que moi, car il y avoit des momens où il couroit se plonger la tête dans un seau d'eau; dans d'autres instans il saignoit du nez et il croyoit voir un arc-en-ciel. Ce frere avoit,

ainsi que moi , beaucoup de peur d'en mourir , et nous n'étions pas un instant sans gratter dans notre *oreille* avec un instrument , qui probablement y produisit tout ou la plus grande partie du mal ; car il faut en convenir , les pinces du *perce-oreille* ne sont aucunement redoutables , à peine font-elles une impression sensible aux doigts qui en sont saisis.

Voici un autre récit concernant le *perce-oreille* , et qu'on lit dans le *Tome II des Éphémér. d'Allemagne, année 1672, Obs. 266*. Une femme qui demouroit à cinq milles de Nuremberg , portant un fagot d'herbes et se sentant fatiguée , après avoir mis sous sa tête le linge qui enveloppoit sa charge , s'étoit endormie sans s'apercevoir qu'il étoit rempli d'insectes. Des *perce-oreilles* entrèrent dans son *oreille* droite : un Chirurgien lui tira sur le champ un de ces insectes , mais les autres y restèrent , malgré tout l'art des Médecins qu'elle courut , dit-on , consulter. Ces insectes multipliés à l'infini et dont le nombre augmentoit chaque jour , s'étant logés entre le crâne et le cerveau , rendirent la vie insupportable à cette pauvre femme , qui ressentoit des douleurs jusqu'à l'extrémité des pieds et des mains , dès que ces insectes changeoient de place. Elle ne pouvoit faire aucun mouvement de la tête , sans éprouver à l'intérieur un certain bruit ou craquement , qui étoit même entendu distinctement par ceux qui se trouvoient alors autour d'elle. Au bout de vingt ans cette femme alors âgée de soixante-huit ans , fut trouver le célèbre Physicien *Volckamer* de Nuremberg. Il fit tout ce qu'il put pour lui procurer quelque soulagement : il lui fit injecter dans l'*oreille* le baume de soufre fait avec la térébenthine , qui ne put faire sortir qu'un seul de ces insectes , encore étoit-il mort : il y a lieu de croire qu'avec le temps ils avoient obstrué le conduit auditif. La malade usoit fréquemment et avec confiance d'une fumigation faite avec la gomme ammoniacque , parce qu'elle s'apercevoit que chaque fois les *perce-oreilles* accouroient à l'orifice de l'*oreille* , et paroissoient prêts à sortir ; mais voyant enfin que rien ne pouvoit la délivrer , elle prit le parti de supporter cette incommodité jusqu'à la mort. Un pareil exemple ,

indépendamment de bien d'autres rapportés par les Physiciens , par les Médecins et par les Naturalistes , doit faire connoître combien il est imprudent de dormir sur l'herbe et sous les arbres dans les beaux jours , temps où toute la Nature fourmille d'insectes toujours dangereux , quand ils s'introduisent dans les oreilles , ou qu'ils attaquent quelques autres parties délicates de notre corps. Il ne faut cependant pas croire que l'insecte puisse pénétrer dans l'intérieur du crâne , attendu qu'il n'y a point d'ouverture qui y communique. On nous mande de Falaise que de l'huile d'olive versée dans l'oreille d'un homme , a fait périr un forbicin (*perce-oreille*) qui y étoit.

Le *perce-oreille* cause aussi un grand dommage aux fleurs , sur-tout aux œilliers , dont il détruit entièrement la fleur , en coupant les feuilles au fond du calice. Pour détruire ces insectes , les Jardiniers fleuristes fichent des baguettes au pied des fleurs. Au haut de ces baguettes , on met des ongles de pieds de mouton : les *perce-oreilles* qui aiment à se nicher dans les trous , ne manquent pas de s'y retirer dans les temps humides et pendant la nuit ; de sorte que le matin , en les visitant , on les y trouve encore , et on les noie dans l'eau , ou on les écrase : les poules les avalent avec plaisir. On peut encore détruire ces insectes en mettant de petites planches ou des tuiles dans les allées des plates-bandes plantées de fleurs : ils s'y cachent pendant le jour , et il est facile de les écraser en levant ces tuiles.

PERCE-PIERRE. Voyez PASSE-PIERRE.

On donne aussi le nom de *perce-pierre* au petit *ped-de-lion* de montagne ou des champs , *Alchimilla montana minima* , Col. part. 1 , t. 146 ; *Perchepier Anglorum quibusdam* , J. B. 3 , 74 ; *Alchimilla arvensis* , *Aphanes arvensis* , Linn. Cette plante est annuelle. Les tiges sont hautes de deux ou trois pouces : les feuilles , petites , d'un vert-blanchâtre , velues , découpées en trois lobes bifides ou trifides : les fleurs sont petites , sessiles , axillaires. Voyez PIED-DE-LION.

PERCE-PIERRE OU SINGE DE MER , *Alauda non cristata* , Rondel. C'est la *baveuse* ; Voyez ce mot.

PERCE-POT. Voyez SITTELLE.

PERCERAT ou PESCE-RAT. Nom donné au poisson nommé *aigle de mer*, qui est la *mourine*. Voyez à l'article PASTENAGUE.

PERCHE, *Perca*. Nom donné à deux poissons du genre du *Perségue*; l'un se trouve dans les eaux douces, et l'autre dans la mer. Des Auteurs ont donné le nom de *perche de terre* ou *perche d'eau douce* à ventre jaune, à l'*aurite*; mais cette dernière espèce est du genre du *Labre*. Voyez AURITE.

PERCHE DE MER, *Perca marina*, Linn., Willughb.; *Perca lineis utrinque septem transversis nigris, ductibus miniaceis caruleisque in capite et anticâ ventris*, Arted.: à Rome, *Percia*; en Angleterre, *Sea-pearch*. Cette espèce se trouve dans les mers de la Norvege, dans la Méditerranée et la mer Adriatique. Suivant *Willughb.* cette *perche* ressemble par sa forme à la *perche de rivière*; mais celle de mer a le museau plus allongé et plus aigu: la gueule est très-spacieuse, et ce poisson la tient presque toujours ouverte; les mâchoires et le palais sont garnis de dents aiguës; la langue est longue, lisse et pointue: les yeux sont très-grands, et leurs iris, jaunes, quelquefois rougeâtres: à l'angle de la lame extérieure des ouïes sont deux grandes et fortes épines: les narines sont doubles et très-voisines des yeux; les écailles, d'une grandeur médiocre: le ventre est un peu saillant; le dos et les côtés sont marqués de six ou sept bandes transversales de couleur noire sur un fond rouge, sur-tout vers la tête; cette dernière partie, ainsi que la région antérieure du ventre, offre des traits d'un rouge de *minium*, et d'autres d'une teinte bleue: la nageoire dorsale a vingt-cinq rayons, dont les dix premiers sont moins élevés et épineux; les pectorales sont jaunes et riquetées de raies rouges transversales dans quelques individus; les abdominales ont aussi quelques taches semblables; celle de l'anus a dix rayons, dont les trois antérieurs épineux; cette nageoire et celle du dos sont d'un jaune pâle, mouchetées de points d'un jaune safrané, avec un mélange de points rouges sur la dorsale; celle de la queue, qui est entière, a ses rayons d'une teinte jaune, et les parties latérales marquées de points safranés; enfin, les teintes de

cés couleurs varient suivant l'âge, le sexe et la saison. La chair de ce poisson est tendre, de facile digestion et aussi bonne que celle de la *perche de riviere*.

PERCHE DORÉE. Voyez POST.

PERCHE DE RIVIERE, *Perca fluviatilis*, Linn., Bellon., Rondel., Willughb.; *Perca lineis utrinque sex nigris, pinnis ventralibus rubris*, Arted., Gronov.: en Italie; *Perseca*; dans les Isles, *Pesce persico*; en Angleterre, *Pearch perch*; en Allemagne, *Barss* et *Bersick*; en Suede, *Abbor*. Cette *perche* se trouve dans les viviers, les lacs, les étangs et les petites rivières de l'Europe; elle se nourrit de *blanchaille* (poissons blancs encore petits), dont elle débarrasse les étangs; elle est très-avide de vers de terre et de petites grenouilles. Ce poisson n'est pas facile à transporter; d'ailleurs il est vorace, quoique moins redoutable que le brochet, ce qui fait qu'il ne convient pas autant pour peupler un étang que la carpe, qui souffre aisément le transport et y multiplie rapidement, sans empêcher d'autres poissons d'y croître avec elle. La *perche*, dont il est question, se plaît dans les eaux vives. On prétend qu'en relevant un aiguillon qu'elle a sur le dos, elle ne craint point le brochet; cependant il est certain que celui-ci parvient à saisir les *perches* par la tête et à s'en nourrir, puisqu'on en a souvent trouvé dans l'estomac des brochets.

La *perche* est un des poissons de rivières dont on fait le plus de cas. Les Romains l'estimoient autant que nous, comme on peut en juger par deux vers d'*Auson*, dont le sens est que la *perche* fait les délices des tables, et qu'elle est comparable aux meilleurs poissons de mer; aussi les pêcheurs l'ont-ils appelé la *perdrix d'eau douce*. Sa chair est ferme et en même temps délicate. La pêche s'en fait ordinairement en Mai et en Juin, soit au trémail, soit à l'épervier, soit au verveux; on la prend aussi à l'hameçon. Ce poisson nage avec beaucoup de vitesse: il fraie en Mars et Avril. La *perche* de riviere a ordinairement neuf pouces de longueur et quelquefois un pied; *Gesner* rapporte qu'il y en a dans un lac situé au Nord de l'Allemagne, qui ont un pied et demi de longueur. *Willughby* dit que ce poisson a l'ouverture

de la gueule spacieuse , les mâchoires hérissées de très-petites dents , les iris des yeux d'un jaune-doré : chaque membrane des ouïes offre sept rayons ; les opercules sont dentelés : le dos s'éleve en forme de voûte , derrière la tête , comme celui de la brème : le corps est large ; sa couleur , d'un brun-noirâtre , marquée de cinq ou six bandes noirâtres qui descendent du dos vers le ventre ; les lignes latérales sont très-près du dos ; les écailles sont très-serrées entre elles , un peu âpres au toucher ; elles adherent fortement à la peau , et elles se dessechent plus promptement que celles des autres poissons de riviere : la première nageoire dorsale a environ quinze rayons , tous épineux , et leur membrane commune est marquée de taches noires ; la seconde a quatorze rayons , et leur membrane est jaunâtre , avec une tache noire ; les pectorales en ont chacune douze ; les abdominales , chacune six , dont les deux derniers sont en partie blancs et rouges ; celle de l'anus en a onze , dont les deux antérieurs épineux , et quelquefois d'une teinte safranée ; celle de la queue est rougeâtre.

On emploie en Médecine les os qui se trouvent dans la tête de ce poisson , vers l'origine de l'épine du dos : on les appelle dans les boutiques *pierres de perches* , *Lapides percarum*. On réduit sur le porphyre ces pierres en poudre subtile et on les donne au poids d'un à deux scrupules , pour dissoudre la pierre des reins. Mais nous n'avons guere de foi à ce remede : quelques anciens Médecins la recommandent dans la pleurésie , en place des mâchoires de brochet. Toutes ces préparations conviendroient sans doute mieux dans les dentifrices pour blanchir les dents , ou comme absorbans.

PERCHE DE TERRE. Voyez à l'article AURITE.

PERCHE OÏLLÉE ou la BASSE , *Perca ocellata* , Linn. Elle est du genre du *Perségue* ; on trouve ce poisson dans la mer près de la Caroline. On distingue une tache qui représente l'iris d'un œil , elle est blanche et située près de la nageoire de la queue : la première nageoire dorsale a dix rayons ; la seconde en a vingt-cinq , dont le premier est épineux ; les pectorales en ont chacune seize ; les abdominales en ont six ; celle

de l'attus en a dix , dont un épineux ; celle de la queue , qui est sans échancrure , en a seize.

PERCNOPTERE. *Voyez* PERENOPTERE.

PERDRIX , *Perdix*. Nom d'un genre d'oiseaux que des Naturalistes méthodistes ont rangé dans l'ordre des *Gélinotes*. On distingue plusieurs especes de *perdrix* , qui toutes sont bonnes à manger : ces oiseaux ne se perchent point ordinairement sur les arbres ; leur vol est bruyant , mais bas et de peu de durée ; l'envergure est petite : ils ont quatre doigts , dont trois devant et un derriere , tous séparés environ jusqu'à leur origine ; les jambes sont couvertes de plumes jusqu'au talon ; le bec est en cône courbé ; la tête , dénuée de membranes charnues ; les pieds sont nus et la queue courte. Tous les oiseaux qui offriront ces caracteres seront des *perdrix* , dans l'ordre méthodique ; mais combien d'oiseaux ont le surnom de *perdrix* sans appartenir à l'ordre des *Perdrix* ? On en trouvera un bon nombre d'exemples dans la liste suivante.

PERDRIX BLANCHE , *Lagopus avis*. C'est l'oiseau que nous avons décrit au mot LAGOPEDE , et que l'on appelle aussi *gélinote blanche* , *poule de neige* , *arbenne* , *atagas* ; les Suédois l'appellent *snoeripa* ; les Lapons , *cherupa* ; et les Grisons , *rabolane*.

PERDRIX CENDRÉE de Cayenne. *Voyez* TINAMOU CENDRÉ.

PERDRIX CUL-ROND , à Cayenne. *Voyez* SOUL.

PERDRIX DE GINGI. M. Sonnerat , *Voyage aux Indes et à la Chine* , dit qu'elle est un peu plus petite que notre *perdrix grise* : le dessus de la tête est d'un brun foncé ; une ligne blanche rayée de noir va du bec à l'occiput , en passant au-dessus de l'œil : la gorge , les joues et le cou sont d'un roux clair , chaque plume étant rayée de noir en son milieu ; il y a trois bandes sur la poitrine , la première noire , la seconde blanche et la troisième marron : le dos est d'un gris-roussâtre , ainsi que les ailes dont le bout de chaque plume a une tache plus ou moins noire et presque ronde : le ventre est blanc , rayé transversalement de marron clair ; le bec est noir ; les pieds sont roussâtres ; l'iris est jaune.



La femelle est moins grosse que le mâle ; et son plumage est différent : le dessus de la tête est gris ; la gorge et le cou sont d'un brun foncé ; le ventre est d'un roux clair ; la poitrine, ondée de noir sur fond gris , il regne au-dessus des taches noirâtres , en forme de croissant ; les ailes et la queue sont grises , avec des raies noirâtres.

PERDRIX DE GRECE OU BARTAVELLE , *pl. enl. 257* , en latin *Perdix Græca*. La Grece est la véritable patrie de la *bartavelle* ; elle se plaît , ainsi que la *perdrix rouge* , sur les terrains élevés , mais la *bartavelle* y paroît plus particulièrement attachée. On la trouve aussi en Italie sur les terrains montueux ; dans les pays plus tempérés on la rencontre sur les hautes montagnes , même dans les Alpes ; elle ne descend dans les plaines que pour y faire son nid , pondre et couvrir à l'abri d'une grosse pierre , ou au milieu d'une touffe d'herbes négligemment arrangée , à la maniere des oiseaux pesans et pulvérulateurs. On dit que dans le temps où la *bartavelle* est en amour , elle articule en chantant et à plusieurs reprises , le mot *chacabis*. Chaque ponte est de huit à douze œufs , blancs , tiquetés de rouge ; ils sont de la grosseur d'un petit œuf de poule. La *bartavelle* est plus grosse que la *perdrix rouge* ; celle-ci a le dessus du corps d'un gris-brun ; celui de la *bartavelle* est d'un gris-cendré , et sa poitrine est d'un brun terne ; le blanc de la gorge est beaucoup plus étendu : le collier noir , plus resserré et n'est pas maillé comme dans la *perdrix rouge* , de taches noires et de taches blanchâtres : dans la *bartavelle* , les plumes des deux côtés sous le ventre ont deux raies noires ; celles de la *perdrix rouge* n'en ont qu'une. La *bartavelle* est recherchée pour la bonté de sa chair , et sa rareté rehausse peut-être le prix qu'on y attache.

*Duloire* , p. 19 , dit d'après *Busbecquius* , en parlant de cette *perdrix* , que les *perdrix* de Scio sont plus privées que les *poules* de France , et ne sont pas en moindre nombre dans les maisons ; un Pâtre public donnant de grand matin un coup de sifflet , aussitôt toutes ces *perdrix* accourent et se rangent autour de lui pour le suivre aux champs , d'où elles reviennent le soir au même signal.

PERDRIX de la Guiane. Voyez TOCRO.

PERDRIX de la Nouvelle-Angleterre, *Perdix novæ Angliæ*. Elle est plus petite que notre *perdrix grise* ; le bec et les ongles sont noirs ; les pieds , d'un brun clair : le plumage supérieur est d'un brun-roux , varié de taches noires ; il y en a quelques-unes de couleur blanche à la partie supérieure du cou ; la gorge est blanche ; il y a une raie de cette couleur sur chaque joue ; le plumage inférieur est jaunâtre , rayé transversalement de noir : les ailes et la queue sont brunes. On trouve aussi cette *perdrix* à la Jamaïque.

PERDRIX DE MER, *Glareola*. Nom donné très-improprement à un genre d'oiseaux de rivage qui ont quatre doigts , trois devant , un derrière , tous dénués de membranes : la partie inférieure des cuisses est dénuée de plumes ; le bec , convexe en dessus et comprimé vers les côtés par le bout : la tête est grosse ; les ailes sont très-longues , terminées en pointe ; la queue est très-fourchue et a , ainsi que leurs ailes , la même coupe que celle des *hirondelles*. Ces oiseaux fréquentent les rivages de la mer et des grands fleuves ; ils se plaisent sur les terrains sablonneux , les graviers et les falaises ; ils vivent de vers et d'insectes.

Il y a : La *Perdrix de mer à collier* , de M. Brisson. Elle est très-petite ; sa grosseur est à peu près celle de l'alouette de mer : on la trouve dans différens cantons de l'Allemagne. *Schwenckfeld* dit qu'elle niche sur les bords sablonneux des rivières et qu'elle pond sept œufs oblongs ; qu'elle court très-vite et fait entendre pendant les nuits d'été un cri retentissant , quoique foible. Le plumage supérieur est d'un gris-brun , avec une tache blanche près de chaque œil ; la gorge et le cou sont blancs , avec une bande brune qui entoure le bas du cou en forme de collier ; le reste du plumage inférieur est blanchâtre ; les grandes plumes des ailes sont noirâtres , ainsi que le bec et les ongles ; la queue est d'un gris-brun ; les pieds sont jaunâtres.

La *perdrix de mer brune*. C'est la *perdrix de mer* du Sénégal , de M. Brisson. Tout son plumage est brun , ainsi que le bec , les pieds et les ongles ; cette couleur

est seulement un peu plus foncée sur les ailes. Elle est de la grosseur de la *perdrix de mer grise*.

La *perdrix de mer grise*. Sa grosseur est à peu près celle du merle ; sa longueur totale est de neuf pouces ; son envergure a plus de vingt-un pouces : le plumage supérieur est d'un gris brillant ; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc-roussâtre et cerclé de noir ; la poitrine est d'un gris-roussâtre : le reste du plumage inférieur, d'un blanc-fauve ; les grandes plumes des ailes sont d'un brun-noirâtre ; la queue est très-fourchue et composée de douze plumes d'un gris-brun ; le bec, rouge à sa base, noir dans le reste : les jambes, les pieds et les ongles sont d'un rouge-brun très-foncé.

La *perdrix de mer tachetée* est la *gierolle*. Voyez ce mot.

PERDRIX DE MONTAGNE, *pl. enlum. 136* ; en latin *Perdix montana*. On la trouve sur les montagnes, d'où cependant elle descend quelquefois dans les plaines et se mêle avec les *perdrix grises*. M. de Buffon pense que c'est une variété constante de ces dernières, une race dont le plumage a pris l'empreinte du séjour où elle s'est fixée. Quelques traits, les uns gris, les autres blancs sur un fond marron plus ou moins clair, forment la couleur de son plumage.

PERDRIX DE MONTAGNE du Mexique. Voyez OCO-COLIN.

PERDRIX de Pondichery. Elle se trouve à la côte de Coromandel : le fond du plumage est d'un gris-roussâtre ; il y a quelques plumes noires au bas de la gorge, quelques raies de cette couleur sur le haut du derrière du cou, des bandes blanchâtres sur le dos, le croupion et la queue, des bandes noirâtres sur la poitrine et au ventre où elles sont demi-circulaires, des taches mordorées sur les côtés : la gorge et les petites plumes qui entourent la base du bec sont jaunâtres ; le bec est noirâtre ; l'iris et les pieds sont rouges. Le mâle a un ergot très-fort. *Voyage aux Indes et à la Chine*.

PERDRIX DE ROCHE de la Gamba. M. de Buffon dit qu'elle tient son nom des lieux où elle a coutume de se tenir par préférence ; elle se plaît comme les *perdrix rouges*, parmi les rochers et les précipices : sa

couleur en général est un brun obscur , et elle a sur la poitrine une tache de couleur de tabac d'Espagne ; les pieds , le bec et le tour des yeux sont comme dans la *perdrix rouge* : elles sont moins grosses que les nôtres ; leur chair est excellente.

PERDRIX (grosse) du Brésil , ou MAGOUA. *Voyez à l'article TINAMOU.*

PERDRIX des prairies. Nom donné par quelques-uns au *Francolin*.

PERDRIX du Sénégal. *Voyez BIS-ERGOT.*

PERDRIX des Terres Neuves , de *Belon*. *Voyez PINTADE.*

PERDRIX GRISE, *pl. enl. 27* ; en latin *Perdix cinerea*. C'est la *perdrix-gouache* ou *griesche*, ou *gringette* de *Belon* : on la nomme aussi *perdrix cendrée* d'Europe. On la trouve dans toutes les provinces de France et dans la plupart des contrées de l'Europe, notamment dans les climats tempérés. Elle vit dans les plaines et se plaît sur-tout dans les pays à blé ; elle ne s'enfonce point dans les bois et elle ne fait tout au plus que les côtoyer sans y pénétrer.

Selon *Willughby* et *Albin*, le mâle pese quatorze onces ou environ. Cet oiseau a depuis le bout du bec jusqu'au bout des ongles quatorze pouces de longueur et plus de vingt pouces d'envergure : son bec est brun à sa base, d'un gris-blanchâtre dans le reste ; l'iris est jaunâtre ; la poitrine, marquée d'une tache rousse en forme de fer à cheval, ce que n'a point la femelle : entre l'œil et l'oreille est une membrane papillaire et rouge ; la gorge et les côtés de la tête sont safranés d'abord, puis d'un bleu-cendré, tacheté de lignes noires transversales, ensuite grises-jaunâtres : le dessus du corps est varié de roux, de cendré et de noirâtre ; le pennage contient vingt-trois grandes plumes à chaque aile, il est brunâtre, puis d'un blanc-jaunâtre ; la queue est longue de trois pouces et demi et composée de douze plumes jaunâtres et à pointes cendrées : les jambes n'ont aucun vestige d'éperon, excepté le mâle qui a un ergot obtus à la partie postérieure du pied : les pieds sont verdâtres et blanchâtres dans un âge avancé ; les doigts sont liés ensemble à l'enfourchement, par une espece

de membrane, comme dans les coqs de bruyere. Les Italiens, chez qui cette espece de *perdrix* est plus rare que la *perdrix rouge*, l'appellent *Starna perdice* (*perdrix étrangere*) : elle ne soutient pas long-temps le vol, mais elle court très-vite.

Les *perdrix* produisent beaucoup de petits ; elles pondent à chaque couvée quinze à vingt œufs et quelquefois plus : elles placent leur nid dans les terres couvertes de blé ou dans les prairies ; elles se contentent pour le construire de rassembler quelques brins de paille et d'herbes seches ; la ponte ne commence qu'en Mai et se continue dans les premiers jours de Juin : ces œufs ont la coque assez ferme et d'un gris-jaunâtre : le temps de l'incubation est de vingt à vingt-deux jours ; pendant ce temps le mâle reste constamment aux environs du nid, et accompagne sa femelle lorsqu'elle se leve pour chercher de la nourriture. Comme la femelle est seule chargée du soin de couvrir, elle éprouve pendant ce temps une mue considérable, car presque toutes les plumes du ventre lui tombent : on prétend encore qu'elle ne quitte jamais ses œufs sans les couvrir de quelques feuilles. En automne et pendant l'hiver, les *perdrix* se réunissent en société, et ces compagnies sont composées du mâle, de la femelle et des jeunes ; c'est ce qu'on appelle *couvée* ou *volée* ou *compagnie de perdrix* : mais dès le mois de Février lorsqu'elles cherchent à s'apparier, l'amour qui avoit formé la volée, la divise pour en unir les membres plus étroitement ; c'est alors qu'ils volent deux à deux : l'accouplement n'a lieu qu'en Mars ou au commencement d'Avril ; celles même dont par quelque accident les pontes n'ont point réussi, se rejoignent ensemble et aux débris des compagnies qui ont le plus souffert, et forment sur la fin de l'été d'autres compagnies souvent plus nombreuses que les premières et qui subsistent jusqu'à la parade de l'année suivante.

Les *perdrix*, généralement parlant, sont d'un tempérament fort chaud ; aussi sentent-elles les influences du premier printemps, c'est la saison de leurs amours. Nous l'avons dit : leurs chants amoureux charment le silence de la campagne pendant le crépuscule du matin

et du soir : ce couple emplumé ne se quitte plus, il se joue dans les plaines et les prairies ; les mâles, dont les testicules restent pendant l'hiver cachés ou peu apparens, montrent à l'extérieur une disposition différente au printemps et en été ; et ces organes sont d'une grosseur très-considérable, eu égard au volume du corps : tout chez eux annonce à leurs femelles le désir et le besoin de multiplier : les mâles les plus empressés se battent quelquefois vigoureusement pour une femelle, qui bientôt en paroît plus docile. ( On dressoit autrefois les *perdrix* à se battre, et leurs combats étoient fort vifs ; la vue d'une femelle occasionnoit les rixes, les hostilités. ) Quelquefois aussi les femelles se disputent entre elles le choix du nouvel arrangement et se battent à outrance. Faire la guerre et l'amour, dit M. de Buffon, ne sont presque qu'une même chose pour la plupart des animaux, et sur-tout pour ceux en qui l'amour est un besoin aussi pressant qu'il l'est pour la *perdrix* : aussi les femelles de cette espece pondent-elles sans avoir eu de commerce avec le mâle, comme les poules ordinaires.

Les *perdrix grises* ont l'odorat fin et aiment à faire la poudrette ; elles passent assez constamment leur vie dans le canton où elles sont nées ; elles s'en éloignent peu et y reviennent, si elles en ont été écartées : on les prend avec le chien couchant et le fusil, rarement elles échappent au plomb meurtrier. On pourroit les apprivoiser et les faire habiter pêle-mêle avec la volaille de basse-cour. Voyez ce qui en est dit à l'article FAISAN. Mais elles ne s'accouplent point dans l'état de domesticité ; la femelle, même celle dont la captivité est adoucie par la société d'un mâle, ne pond que des œufs stériles et qu'elle néglige de couvrir. On ne parvient à multiplier cet oiseau dans un lieu privé, qu'en y portant ses œufs fécondés et que l'on fait couvrir par des poules communes ; chaque poule peut en couvrir deux douzaines à la fois. Le tempérament des *perdreux gris* est moins délicat que celui des *perdreux rouges*, et ils ne sont guere malades que dans le moment où ils poussent le *rouge* ou cette

membrane papillaire qui occupe de chaque côté l'espace entre l'œil et l'oreille.

Les *perdrix* recherchent la compagnie de presque tous les quadrupèdes, comme chevaux, bœufs, cerfs, chevreuils, etc. et cette société leur est souvent fatale. Les gens de la campagne, dans les pays où il est défendu de chasser, savent s'en dédommager par des pièges, et celui qui réussit le mieux est la *tonnelle*, sous laquelle est placée une *perdrix* femelle nommée *chanterelle*, qui enfermée dans une cage attire par son chant les mâles des environs, au crépuscule du matin ou le soir à la brune, sur-tout dans le temps où ces oiseaux cherchent à s'apparier; c'est ainsi qu'on vient aisément à bout de les surprendre en plein champ et vivants: cette chasse est même amusante pour les Dames: les Braconniers emploient des pièges connus sous les noms de *trébuchet*, *traîneau*, *tombereau*, de *collet* et de *lacet*. La vie de ces oiseaux est de huit à douze ans; les femelles vivent plus long-temps que les mâles: l'âge de leur plus grand rapport est à deux et trois ans; passé l'âge de six à huit ans, elles ne pondent plus. Les *perdrix* ont beaucoup de fumet, et les chiens, pour peu qu'ils aient de nez, les sentent de loin. L'homme n'est pas le seul ennemi que les *perdrix* aient à craindre, elles sont la proie et les victimes d'un grand nombre d'oiseaux de rapine, sur-tout lorsqu'elles volent et s'abattent sur une terre qui n'est pas couverte; elles ont à la vérité quelques ressources, soit à la vue de l'oiseau de rapine, en se serrant les unes contre les autres, accroupies contre terre et se tenant immobiles, soit en se cachant dans les blés.

Nous avons dit que le mâle n'a point pris de part au soin de couvrir les œufs, il se tient ordinairement à portée du nid, attentif à sa femelle et toujours prêt à l'accompagner lorsqu'elle se leve pour aller chercher de la nourriture, et son attachement est si fidèle et si pur, qu'il préfère ces devoirs pénibles à des plaisirs faciles que lui annoncent les cris répétés des autres *perdrix*, auxquels il répond quelquefois, mais qui ne lui font jamais abandonner sa femelle pour en suivre une étrangère. Au bout du

temps marqué, lorsque la saison est favorable et que la couvée va bien, les petits percent leur coque assez facilement ; et à peine sont-ils éclos, que souvent encore couverts des débris de leur coquille, ils courent à la suite de la mere et du pere, qui les appellent sans cesse, les promenant, leur montrent les chrysalides de fourmis, qu'on appelle improprement *aufs*, les insectes et les vermisseaux, en un mot la nourriture qui convient à leur premier âge, et leur apprennent à la chercher, soit dans les prés, soit dans les champs, etc., à se la procurer en grattant la terre avec leurs ongles : ils s'accoutument par la suite aux grains et à pâturer l'herbe tendre, mais ce n'est guere qu'à trois mois que ces alimens deviennent le fond de leur nourriture ; c'est principalement de la pointe verte du blé dont ils se nourrissent en hiver, et c'est leur seule pâture lorsque la terre est gelée ou couverte de neige. Revenons aux petits : ils se rassemblent aux cris du pere et de la mere, qu'ils entourent ; il n'est pas rare de trouver les chefs de la famille accroupis l'un près de l'autre et couvrant de leurs ailes leurs enfans qui se réchauffent, se reposent et dont les têtes sortent de tous côtés avec des yeux fort vifs : dans ce cas le pere et la mere se déterminent difficilement à partir, et un chasseur qui aime la conservation de son gibier, se détermine encore plus difficilement à les approcher de bien près ; il les troubleroit dans une fonction si intéressante. L'histoire des oiseaux fournit des exemples admirables de tendresse et d'instinct : chez les *perdrix* ces qualités éclatent autant dans les alarmes que dans les soins d'une paisible éducation ; lorsque quelqu'un s'approche trop près de leur nid, si le chien qui l'a découvert s'emporte, ou si quelque péril vient à menacer la famille, c'est toujours le mâle qui part le premier en poussant des cris particuliers, réservés pour cette seule circonstance ; il ne manque guere de se poser à trente ou quarante pas, et on en a vu plusieurs fois revenir sur le chien en battant des ailes, tant l'amour paternel inspire de courage aux animaux les plus timides : mais quelquefois il inspire encore à ces oiseaux une sorte de prudence et des



moyens combinés pour sauver leur couvée ; on a vu le mâle , après s'être présenté , prendre la fuite , mais fuir pesamment et raser la terre en traînant de l'aile , ou courir à pas lents en boitant comme pour attirer et engager adroitement l'ennemi par l'espérance d'une proie facile , et fuyant toujours assez vite pour échapper à un danger inévitable , et assez lentement pour ne pas décourager le chasseur de le suivre : à l'aide de cette feinte il l'écarte de plus en plus de la couvée ; d'un autre côté , la femelle qui part un instant après le mâle , s'éloigne beaucoup plus rapidement au vol , fuit plus loin et dans une autre direction , et souvent en faisant un long circuit ; elle cherche aussi à tromper l'ennemi , à lui faire suivre une fausse voie , à l'attirer ; mais à peine s'est-elle abattue , qu'elle revient sur le champ en courant le long des sillons pour se rapprocher de ses petits , qui tout foibles qu'ils sont alors et quoique incapables de voler , sont déjà si rusés qu'il est comme impossible de les trouver ; ils se sont blottis chacun de son côté dans les herbes et dans les feuilles : là ils ne font pas le moindre bruit ni le plus petit mouvement , ils se laisseroient plutôt écraser sous les pieds du chasseur que de changer de place. La mere rassemble promptement ses petits , et avant que le chien , qui s'est emporté après le mâle , ait eu le temps de revenir , elle les a déjà emmenés fort loin : la ruse cesse quand le danger est passé ; le couple rassuré se rappelle et se rejoint : mais si au moment de l'apparition d'un ennemi le mâle est absent par quelque circonstance particulière ; si quelque accident antérieur a privé la famille de son chef ; enfin si la femelle est seule , elle se dévoue au danger , elle s'offre aux coups du chasseur , tandis que les petits filent séparément chacun de différens côtés et toujours à l'opposite de celui vers lequel la mere attire leur ennemi commun.

C'est une remarque assez généralement vraie parmi les animaux , que l'ardeur qu'ils éprouvent pour l'acte de la génération est la mesure des soins qu'ils prennent pour le produit de cet acte : tout est conséquent dans la Nature , et la *perdrix* en est un exemple ; car il y

a peu d'oiseaux aussi lascifs , comme il en est peu qui soignent leurs petits avec une vigilance plus assidue et plus courageuse. Ces traits touchans de dévouement du pere et de la mere , ce sacrifice de leur conservation à celle de leur famille n'ont pas lieu seulement pendant le premier âge des petits , ils ont encore pour eux un attachement aussi vif lorsqu'ils sont déjà fort grands et que leur aile est déjà forte. Enfin cet amour de la couvée dégénere quelquefois en fureur contre les couvées étrangères , que la mere poursuit souvent et maltraite à grands coups de bec. On nomme *perdreaux* les petits dès qu'ils commencent à voler. On a observé qu'il naît ordinairement dans l'espece les *perdrix* , un tiers de coqs ou mâles de plus que de femelles , et que les mâles surabondans nuisent aux couvées ; c'est par cette raison que dans les pays où la chasse est soignée , on a coutume dans le temps de la pariade d'*écoqueter* ou de détruire les mâles qui n'ont point de femelles. . . . Qu'on nous permette de lire ici avec M. *Mauduyt* : Peuple aimable , je ne me ferai point un plaisir de te voir tomber sous mes coups ; je ne te dresserai pas de piège ; je respecterai tes habitudes , elles me rappellent l'idée des plaisirs es plus doux ; elles m'en offrent au moins l'apparence : je me plairai à t'observer ; l'idée vraie ou fausse que tu es heureux , que tu l'es par les affections dont tes mouvemens me paroissent des signes extérieurs , m'intéresse ; elle me consolera , elle m'occupera agréablement quelques instans , elle me distraira les effets d'un spectacle opposé , dont la rencontre forcée m'attriste souvent. . . .

On préfere communément les *perdreaux rouges* aux *gris* , mais sans fondement ; car les bons connoisseurs trouvent plus de fumet dans les gris , sur-tout quand on les laisse faisander pendant quelques jours à l'air : cet oiseau encore jeune a une chair si savoureuse et si saine , qu'on la préfere , sur-tout en automne , à celle de presque tous les autres oiseaux. Les *perdreaux* naissans ont les pieds jaunes ; cette couleur blanchit peu à peu et passe au gris qui se rembrunit d'années en années : la premiere penne de l'aile peut aussi servir à indiquer l'âge des jeunes *perdrix* ; car même après

la première mue cette penne finit en pointe , mais après la seconde elle est arrondie à son extrémité : ainsi c'est un moyen de distinguer les *perdrix* de l'année , tant grises que rouges. La vieille *perdrix* est excellente en ragoût ou en pâté : cet oiseau fournit un bouillon d'un bon suc , très-restaurant et très-utile aux convalescens d'un tempérament pituiteux et mélancolique. Le *perdreau* rôti et assaisonné d'un suc d'orange aigre ou de citron , est très-bon dans les diarrhées qui viennent de la dépravation du suc stomacal et du relâchement des intestins. On se servoit autrefois en Médecine du sang et du fiel des *perdrix* pour les plaies et les ulcères des yeux , et pour les cataractes : on y instilloit ces liqueurs toutes chaudes et sortant de l'animal qu'on venoit de tuer. Les plumes de cet oiseau brûlées , ainsi que celles de toutes les autres especes , sont , dit-on , utiles contre l'épilepsie et les suffocations hystériques.

**PERDRIX GRISE (petite).** C'est la *perdrix* de Syrie ou de Damas , de M. *Brisson* ; en latin *Syro-perdix* *Perdix Damascena*. Elle ne diffère de notre *perdrix grise* qu'en ce qu'elle est plus petite ; son bec est plus allongé et ses pieds tirent sur le jaune. Cette petite *perdrix grise* est de passage : on en voit quelquefois en différentes provinces de France , sur-tout dans la Brie ; elle n'est pas rare en Bassé-Normandie où on l'appelle *roquette* ; mais son passage n'a rien de constant et de réglé : elle voyage en bandes nombreuses et sans s'arrêter dans nos provinces qu'elle ne fait que traverser : son vol est plus léger , moins bas que celui de notre *perdrix grise* ; elle se laisse difficilement approcher par les chasseurs : sa chair est très-délicate ; son passage est au printemps et en automne : vient-elle de Syrie , y retourne-t-elle ? c'est ce qu'on ne sait pas. M. de *Buffon* regarde cette petite *perdrix grise* comme une race constante et non une variété dans l'espece de notre *perdrix grise* que l'on sait être d'un naturel sédentaire.

**PERDRIX GRISE-BLANCHE.** M. *Mauduyt* dit que c'est une variété de la *perdrix grise* , accidentelle et purement individuelle : son plumage est d'un gris blanc , varié de lignes brunes en zigzags ; les grande

pennes des ailes et les latérales de la queue sont souvent d'un blanc net et pur ; les yeux sont rouges ; le bec et les pieds , pâles et décolorés.

PERDRIX PERLÉE de la Chine , de M. *Brisson*. Les Chinois l'appellent *tche-cou*. Elle est un peu plus grosse que notre *perdrix rouge* : l'ergot du mâle est long de deux lignes et demie et terminé en pointe ; le fond du plumage est d'un roux-brun , mais varié de taches ou raies blanchâtres et de différentes figures : la gorge est blanche ; les pennes de la queue sont terminées de noir ; les pieds , roux ; le bec et les ongles , noirâtres.

PERDRIX-PINTADE. *Voyez* TINAMOU VARIÉ.

PERDRIX PINTADÉE. *Voyez* FRANCOLIN de l'Isle de France.

PERDRIX ROUGE-BLANCHE. M. *Mauduyt* dit que c'est une variété de la *perdrix rouge* ; on la trouve de compagnie avec ces dernières , et elle n'est pas rare dans le Poitou : le bec et les pieds sont d'un rouge pâle.

PERDRIX ROUGE d'Afrique , *pl. enl. 180*. Le bec et les pieds sont rouges , et l'ergot est plus long que celui de nos *perdrix* ; le plumage est d'un brun foncé , mais éclairci sur le bord de chaque plume : la gorge est nue et couverte d'une peau rouge , avec un trait blanc de chaque côté , ainsi que la bordure de quelques plumes près de la queue ; les yeux sont cerclés de papilles rouges.

PERDRIX ROUGE de Barbarie , de MM. *Brisson* et *Edwards*. Elle est un peu moins grosse que la *perdrix grise* : la majeure partie du fond du plumage est de couleur cendré-bleu ; mais le dessus de la tête est brun-marron , ainsi que le haut du cou , en forme de collier et qui est pointillé de blanc ; le brun du bas du cou près de la poitrine est nué de rose pâle ; les plumes des côtés offrent sur un fond cendré trois bandes , une blanche , une noire , l'autre est orangée , ainsi que la dernière moitié des plumes latérales de la queue : le bec et les pieds sont d'un rouge-écarlate ; les ongles , bruns.

PERDRIX ROUGE de Madagascar. Le mâle a deux ergots à chaque pied comme le *bis-ergot* , *Voyez ce*

*mot.* Cette *perdrix* est un peu moins grosse que notre *perdrix grise* ; tout son plumage est d'un rouge-brun terne, et plus foncé sur le dessus de la tête et le derrière du cou : le bec est jaune ; l'iris et les pieds sont d'un beau rouge.

PERDRIX ROUGE d'Europe. C'est la *perdrix franche* de *Belon* ; elle est connue aussi sous les noms de *perdrix-gaille*, *'gaye* ou *gaule*, *pernisse*, *perdrix rouge* ou *perdrix aux pieds rouges* ; en latin, *Perdix rufa*. Elle est d'un cinquième plus grande que la *perdrix grise* : l'iris, le bec, les jambes sont rouges et les ongles bruns ; cette *perdrix* a de petits ergots ; la plante du pied est d'un jaune sale ; la tête, le cou, la poitrine, le croupion et le dehors des cuisses sont de couleur de frêne ; le bas du cou et du dos est teint d'un brun-rougeâtre ; les joues et la première moitié de la gorge sont blancs, il se trouve cependant près de chaque côté du demi-bec inférieur une petite tache noire ; cet espace blanc est entouré d'un bord noir : les plumes des côtés sont joliment colorées de noir, de jaune pâle, de rouge-brun et de cendré : les pennes des ailes sont brunâtres ; celles de la queue sont en partie rougeâtres et en partie cendrées. Ces *perdrix* ont l'instinct moins social que les grises ; chaque famille ne vit point toujours réunie en une seule bande ou volée.

La *perdrix rouge* se plaît sur les terrains élevés, sur le penchant des collines et des montagnes ; on la trouve aussi en plaine, sur la lisière des bois et dans les clairières ; elle vit dans les friches et parmi les bruyères et les broussailles ; sa nourriture est la même que celle de la *perdrix grise*. Elle va en bandes pendant la mauvaise saison ; mais il ne regne pas entre les membres de l'association un attachement ou un besoin réciproque aussi vif qu'entre les *perdrix grises* ; elles ne partent pas toutes à la fois quand elles sont surprises, souvent elles prennent de différens côtés, et ne montrent pas beaucoup d'empressement à se rappeler après leur dispersion : si on les poursuit, elles se jettent dans les précipices qui sont aux environs ; et si, au contraire, on les a surpris dans un lieu bas, elles gagnent les sommets ; en plaine elles

filent d'un vol assez roide , quoique pesant , et elles se jettent dans les bois , à la portée desquels elles se tiennent ordinairement ; elles s'enfoncent dans les halliers , s'y cachent de manière qu'il est souvent difficile de les y découvrir , et elles tiennent très-ferme : lorsqu'elles sont pressées de très-près , il n'est pas rare de les voir se réfugier sur les arbres et s'y percher : en hiver elles se tiennent pendant la journée sur les côteaux exposés au Midi , et elles se mettent la nuit à l'abri sous les avances des rochers ou parmi les broussailles. Elles construisent leurs nids dans les landes et les bruyères , et aussi dans les blés à portée des bois et des lieux qu'elles fréquentent ; la saison de la parade , les œufs , leur nombre , leur couleur , et la durée de l'incubation , sont les mêmes que dans les *perdrix grises* ; mais dans les rouges le mâle abandonne sa femelle peu de temps après la ponte , et elle reste seule chargée du soin de la couvée.

Les *perdrix rouges* ont en tout les habitudes moins douces , moins sociales que les *perdrix grises* , et elles sont d'un naturel plus sauvage , même indépendant , absolu , volontaire. Les *perdreaux rouges* nés d'œufs qu'on a ramassés dans les campagnes , et que l'on a fait couver par des *poules* , s'élèvent de même que les *faisandeaux* et les petits des *perdrix grises* ; mais ils sont beaucoup plus délicats que ces derniers : lorsqu'ils commencent à se couvrir de plumes , il faut leur donner la liberté et les lâcher dans les parcs ou les terres qu'on veut peupler ; une plus longue captivité les feroit presque toujours périr d'ennui. Les *perdrix rouges* prises adultes dans les campagnes ou détenues trop à l'étroit , sont encore plus sensibles à la perte de leur liberté ; leurs mouvemens sont si brusques et si impétueux , que souvent elles périssent des coups qu'elles se donnent , ou des suites de la violence de leur agitation : au reste , ce ne sont pas les seuls animaux qu'une contrainte outrée de la part de l'homme révolte.

L'espece de la *perdrix rouge* , dit M. Mauduyt , s'est étendue dans la plupart des pays tempérés de l'Europe , de l'Asie et de l'Afrique ; mais on ne la trouve ni dans les régions brûlantes , ni dans celles du Nord ;

il n'y en a pas en Angleterre , dans les Pays-bas et dans plusieurs parties de l'Allemagne ; et dans les contrées même où on la trouve , elle ne se plaît pas par-tout , elle veut choisir elle-même le lieu de son habitation ; c'est en vain qu'on transporterait des *perdrix rouges* sur un canton , sur une terre même où il n'y en auroit pas , et qui seroit entourée d'autres terres qui en seroient peuplées , elles n'y demeureroient pas , elles gagneroient un lieu qui leur conviendrait ; il en est où elles deviennent si fécondes et si multipliées , qu'on est obligé de les détruire , pour qu'elles ne consomment pas elles-mêmes toutes les moissons. C'est ainsi , au rapport de *Tournefort* , qu'une seule paire de *perdrix rouges* transportée dans la petite isle de Nansio , y a tellement pullulé qu'on est obligé de détruire leurs œufs par milliers , et que ces œufs nourrissent les Insulaires pendant plusieurs jours. De même , dit encore M. *Mauduyt* , que les *perdrix rouges* ne se plaisent et ne multiplient pas également par-tout , elles ne sont pas d'une grosseur égale dans tous les pays ; elles sont plus grosses en général dans les cantons montueux que dans les plaines , sur les terrains secs que sur ceux qui sont humides , dans les contrées Méridionales que dans celles qui sont froides. Les *perdrix rouges* du Périgord , du Béarn , du Poitou et des provinces Méridionales , sont les plus estimées parmi celles qu'on trouve en France. On prétend que la chair de ces *perdrix* est sujette à participer du goût des alimens dont ces oiseaux se nourrissent , et qu'en conséquence il est des cantons où les *perdrix rouges* sont d'un mauvais goût.

Des chasseurs prétendent que les *perdrix rouges* et les *perdrix grises* ne se mêlent point ensemble ; que quelquefois les mâles semblent se donner l'échange de leurs femelles , les suivre constamment et témoigner de l'amour , mais qu'on ne les a point vu s'appareiller. Cet amour , dit-on , n'a d'effet que la jalousie , il trouble seulement le ménage , et ces soins assidus ne produisent qu'une importunité stérile.

PERDRIX ( coquille ). Tel est le surnom que les Amateurs donnent à une espèce de coquille univalve du genre des *Conques sphériques* ou *Tonnes* ; et M. *Adanson*

met

met ce coquillage parmi les coquilles operculées du genre des *Pourpres* à canal court, échancré et simple : il donne le nom de *resan* à l'espece qu'il a observée sur les côtes du Sénégal.

PERDRIX D'EAU DOUCE. Voyez PERCHE.

PERDRIX DE MER (poisson). Voyez SOLE.

PERE AUX BŒUFS, des Sauvages du Canada ; Voyez à l'article MAMANT.

PERE NOIR, *pl. enl. 201, fig. 1, Passer niger*. Les Européens établis aux Anrilles ont donné le nom de *pere noir* à un oiseau du genre et de la grosseur du *Moineau franc*, et qui se trouve à la Jamaïque, au Mexique et communément à la Martinique ; tout son plumage est d'un noir foncé, excepté la gorge et une petite tache de chaque côté de la tête qui sont rousses ; les pieds et les ongles sont d'un noir moins foncé que le plumage.

Le *pere noir à bec rouge* de M. Brisson, est le *moineau de Java* ; Voyez ce mot.

Le *pere noir à longue queue*, est le *moineau* du royaume de Juda, *pl. enl. 183, fig. 1*. Il est presque aussi gros que le mauvis ; sa queue est très-longue et étagée : tout son plumage est noir, excepté une large bande jaune transversale sur le haut de l'aile ; le bec et les pieds sont noirs.

PERELLE ou ORSEILLE D'AUVERGNE, ou ORSEILLE DE TERRE, *Perella*. C'est une substance fongueuse, terreuse et seche, en petites écailles grisâtres, qu'on nous apporte de Saint-Flour en Auvergne : on la retire de dessus les rochers, où elle a été formée en *lichen* verveux, semblable à un amas de poudre que les vents y auroient porté. Le sol qui produit cette sorte de *lichen* est une espece de granite, et souvent une pierre de volcan : avec de l'urine et de la chaux, on parvient à développer les couleurs rouges que la *perelle* contient ; Voyez ORSEILLE. On prétend qu'elle entre aussi dans la composition du *tournesol en pâte*.

PÉRÉNOPTERE ou PERCNOPTERE, *pl. enl. 426*. C'est le *vautour des Alpes* de M. Brisson. C'est, dit M. Mauduyt, une des plus grandes especes de *vautours* ; Aristote l'a connu et en a fait le quatrième de ses *aigles*, quoique le *percnoptere* n'ait avec l'*aigle* d'autre



rapport que celui de la grandeur. Le mot *percnoptère* est dérivé du grec et emprunté du nom imposé par *Aristote* à l'espece de *vautour* dont il s'agit.

Le *percnoptere* paroît faire le dernier degré de nuance entre les *vautours* et les *aigles*, tenant infiniment plus aux *vautours* qu'aux *aigles*; le mâle a trois pieds deux pouces de longueur, la femelle trois pieds huit pouces; son envergure est de neuf pieds, celle du mâle n'est que de huit pieds. L'un et l'autre ont le plumage roussâtre, mêlé de quelques taches brunes; les pennes des ailes et celles de la queue sont noires; le ventre et le derriere des cuisses sont blancs: la tête est allongée; les yeux sont petits; l'iris est d'un jaune-rougeâtre: la tête et le cou sont dégarnis de plumes, mais couverts d'un duvet ras et épais, très-blanc, et qui laisse percer la couleur bleuâtre de la peau; il y a au-dessous du cou un collier de plumes longues et roides, disposées en forme de fraise ou de cravate; le bec et la peau nue qui en recouvre la base sont noirs; l'extrémité crochue du bec est blanchâtre: le bas des jambes et les pieds sont nus et de couleur plombée; les ongles sont noirs, moins longs et moins courbés que ceux des *aigles*. Cet oiseau est sur-tout fort remarquable par une tache brune en forme de cœur qu'il porte sur la poitrine ou le jabot au-dessous de sa fraise; et cette tache brune paroît entourée ou plutôt liserée d'une ligne étroite et blanche. Le *percnoptere* est en général d'une vilaine figure et mal proportionné; il est dégoûtant par l'odeur infecte qu'il exhale, et par l'écoulement continuel d'une mucosité fétide qui découle de ses narines et des deux autres trous qui se trouvent dans son bec par lesquels s'écoule la salive: il a tous les vices de l'*aigle*, sans avoir aucune de ses qualités, se laissant chasser et battre par les corbeaux; étant paresseux à la chasse, pesant au vol, toujours criant, lamentant; toujours affamé et cherchant les cadavres dont la chair est corrompue: M. le Baron de la *Peyrouse* a observé que lorsque cet oiseau a assouvi sa faim, il reste immobile, le cou enfoncé entre les épaules, les ailes et la queue trainantes. Cette espece d'oiseau se trouve, mais en petit nombre, dans les *Pyrenées*, les *Alpes* et les montagnes de la

Grece. On le montre assez souvent tout vivant , dans les foires à Paris , etc.

PEREWIAZKA , en Russie. *Voyez* PEROUASCA.

PÉRIDOT. Les Joailliers François donnent ce nom à une pierre précieuse d'un vert un peu jaunâtre , imitant la feuille de poireau. Il y a : le *péridot oriental* très-net et d'une belle couleur verte qui domine sur le jaune : il est très-dur et prend un poli vif ; on le trouve en Perse , dans l'isle de Ceylan et en Arabie : sa cristallisation est un prisme oblong , hexaèdre , à côtés inégaux , terminé par deux pyramides tétraèdres. Ce *péridot* , qu'il ne faut pas confondre avec la *chrysolite* , est très-rare et peut s'évaluer , à quelque chose près , sur le pied d'une belle *émeraude*. Le *péridot occidental* n'a pas à beaucoup près tant d'éclat ni une couleur aussi pure , aussi délavée ; il a peu de dureté et est peu agréable à l'œil ; on le trouve en Chypre et en Egypte. C'est ce qu'on appelle *émeraude bâtarde*. *Voyez* l'article ÉMERAUDE.

PÉRIGORD ou PIERRE DE PÉRIGUEUX. *Voyez* à la suite de l'article FER.

PERILLO-LIGERO , d'Oviédo. C'est le *pierrot-coureur* de Gumilla ; c'est l'*aï*. *Voyez* l'article PARESSEUX.

PÉRINE VIERGE. *Voyez* au mot PIN.

PERLE , *Perla*. Insecte à antennes longues et filiformes , et de la classe de ceux qui ont quatre ailes nues. On distingue quatre barbillons à sa bouche et trois petits yeux lisses sur la tête. La *perle* vient d'une larve aquatique , longue et à six pieds , et ressemble beaucoup à la *frigane* (*phrygane*). Cependant la *perle* en diffère , sa queue étant terminée par deux longues appendices fort menues ; de plus , ses ailes croisées sont couchées le long de son corps.

On reconnoitra sans peine la larve de la *perle* , lorsqu'on saura qu'elle habite dans l'eau , et qu'elle est renfermée , comme la teigne aquatique , dans une espece de tuyau , dont l'intérieur est de soie filée par le petit animal , et dont l'extérieur est recouvert tantôt de sable , tantôt de morceaux de coquilles , tantôt de parties de plantes que l'animal a fortement attachées avec des fils à son fourreau. Il y a de ces fourreaux ou tuyaux qui sont très-jolis , suivant les

différentes especes de ces insectes ; car on en voit qui étant métamorphosés , sont bruns à raies jaunes , d'autres n'ont que les pattes jaunes , ou les ailes pâles , etc. On trouve fréquemment dans les eaux dormantes , de ces vers aquatiques qui s'habillent avec la lentille d'eau , taillée , coupée en carrés réguliers et ajustés bout à bout. Lorsque le ver ou larve , qui est hexapode , veut se changer en nymphe , il bouche l'ouverture de son fourreau avec des fils d'un tissu lâche par lequel l'eau pénètre , mais qui défend l'entrée aux insectes voraces : sa chrysalide est légèrement gazée ; c'est une nymphe , au travers de laquelle on découvre aisément alors la nouvelle forme de l'insecte. La *perle* , sur le point de changer d'élément , vient à fleur d'eau , quitte son fourreau , s'éleve dans l'air , va jouir des douceurs de la campagne , voltige sur les fleurs et les arbres ; mais bientôt elle s'accouple et est rappelée sur le bord de l'eau pour y déposer ses œufs.

PERLES. Voyez à l'article NACRE DE PERLES. A l'égard des *perles fausses* , Voyez à l'article ABLE.

PÉRLIÈRE. Voyez les articles HERBE BLANCHE.

PERLON. Nom que M. Broussonet a donné à un chien de mer de la section de ceux qui ont une nageoire derriere l'anus , sans avoir des trous aux tempes. Le *perlon* paroît habiter la Méditerranée , il ressemble un peu au glauque ; sa couleur est à peu près la même , mais le fond gris est moins nué de bleu : il differe essentiellement de toutes les autres especes par ses évents (*expiracula*) , qui sont grands et au nombre de sept de chaque côté ; les dents sont séparées , couchées un peu sur le côté , tournées vers le fond de la gueule , assez grandes , comprimées et aiguës ; les narines sont placées près de l'extrémité du museau ; les yeux sont grands et presque également éloignés du bout du museau et du premier évent : les nageoires pectorales , situées après le dernier évent ; une seule nageoire dorsale est placée au-delà du milieu du corps , et plus près de l'aplomb de la nageoire de derriere l'anus que de celui des abdominales ; la nageoire de la queue , divisée en deux lobes inégaux : l'anus , placé entre les nageoires de l'abdomen , est

situé un peu avant le milieu du corps ; la ligne latérale est bien marquée ; la peau , lisse. Telle est la description du *perlon* , faite par M. *Broussonet* , sur un individu long de trois pieds , et qui se voit dans le *Musæum* à Londres.

PERLON ou MOROUDE , *Trigla cuculus* , Linn. ; *Trigla tota rubens* , *rostrum parium bicorni* , *operculis branchiarum striatis* , Arted. : en Angleterre , *Red gurnade* ; en Flandre , *Hunchem*. Poisson du genre du *Trigle* ; il se trouve dans l'Océan et la Méditerranée. Sa chair , dit *Willughby* , est ferme , lamelleuse , blanche , et fournit un aliment délicat et sain. Ce poisson a comme le groneau et le grondin , la faculté de rendre un certain son sourd et entrecoupé , que l'on a comparé tantôt au cri du coucou , tantôt au murmure du cochon. Voyez à l'article POISSON. Le *moroude* , dit *Willughby* , ressemble beaucoup à l'hirondelle de mer ; mais il en diffère , 1.° par sa grandeur qui n'excede guere un pied , et l'hirondelle de mer prend un accroissement bien plus considérable ; 2.° sa tête a moins de volume à proportion de celui de son corps , et les yeux sont moins distans entre eux ; 3.° sa couleur est d'un rouge uniforme ; 4.° les nageoires pectorales sont moins grandes ; 5.° les opercules des ouïes ont des stries dirigées du centre vers la circonférence : la première nageoire dorsale a neuf rayons ; la seconde seize ; les pectorales en ont chacune onze ; trois osselets semblables à des doigts , avoisinent ces nageoires ; les abdominales ont chacune six rayons , dont un épineux ; celle de l'anüs en a seize ; il y en a treize à celle de la queue.

PEROOLE , est le *bluet* ou *aubifoin*. Voyez BLUET.

PEROUASCA. Nom donné à un petit quadrupede très-joli , qui se trouve en Russie , en Pologne et sur-tout en Volhinie ; il est nommé par les Russes , *perewiaska* , et par les Polonois , *prezewiaska* ; noms que *Rzaczynski* a rendus par la dénomination de *belette à ceinture* , *Mustela præincta*. Cet animal est plus petit que le putois ; il est couvert d'un poil blanchâtre , rayé transversalement de plusieurs lignes d'un jaune-roux , qui semblent lui faire autant de ceintures. Le *perouasca* demeure dans les bois et se

creuse un terrier. Sa peau est recherchée et fait une très-jolie fourrure.

**PERRICHE.** Nom donné à des oiseaux propres au nouveau Continent, et qui répondent aux *perruches* de l'ancien. Les *perruches* diffèrent des *perroquets* proprement dits, en ce qu'elles sont plus petites; la même différence existe entre les *perriches* et les *papegais*. Le mot *perriche*, dit M. Mauduyt, est plus communément usité dans les Isles et les Colonies de l'Amérique, que ne l'est le mot *perruche*; et il paroît que c'est ce qui a engagé M. de Buffon à l'appliquer à cette famille, qu'il divise comme les *perruches*: 1.° En *perriches à queue longue et également étagée*; 2.° En *perriches à queue longue et inégalement étagée*; 3.° En *perriches à queue courte*, auxquelles il donne aussi le nom générique de *touis*; la queue de ces derniers est en général parfaitement égale.

**PERRICHE-ARA.** C'est l'*ara vert et rouge* du Brésil, de M. Brisson; la *perruche-ara* de Cayenne, des *pl. enl.* 864. M. Brisson dit qu'on la trouve aussi à la Jamaïque. Suivant M. Mauduyt, la *perriche-ara* est de la famille des *perriches* qui ont la queue longue et inégale, ou plutôt elle est d'une espèce intermédiaire entre les *aras* et les *perriches*, ainsi que son nom l'annonce: de même que les *aras*, elle a les joues assez nues, mais sa taille la rapproche des *perriches*; elle est à peu près de la grandeur du *perroquet-amazone*. Elle a le sommet de la tête d'un vert-bleuâtre, une tache brune sur le devant du front, les joues couvertes d'une peau blanche semée de quelques petites plumes noires qui forment des raies transversales, le devant du cou et la poitrine d'un vert nué de roussâtre, le bas-ventre d'un rouge-brun: tout le reste du corps est d'un vert foncé, mais clair sur les parties inférieures: les pennes des ailes sont d'un vert foncé sur les moyennes, et d'un vert nué de bleu sur les grandes; la queue est d'un rouge-brun en dessous, mi-partie de vert et bleuâtre en dessus; les deux pennes du milieu sont beaucoup plus longues que les latérales, qui vont aussi toutes en diminuant; l'iris est jaunâtre; le bec et les ongles sont noirs; les pieds, bruns-noirâtres.

**PERRICHE A AILES VARIÉES.** C'est la *perruche* de Cayenne, de M. *Brisson* ; la *perruche* (petite) verte de Cayenne, des *pl. enl.* 559. Cette *perriche* est peu recherchée, parce qu'elle n'apprend pas à parler. Sa longueur totale est de huit pouces quelques lignes ; presque tout son plumage est d'un vert gai, mais éclairci sous le corps ; les ailes sont variées en dessus de jaune, de bleu, de vert nué de bleu, de blanc nué de jaune, de jaune et de vert ; les penes de la queue sont vertes, également étagées, bordées intérieurement de jaunâtre ; le bec est blanchâtre ; les pieds et les ongles sont gris.

M. *Mauduyt* dit que cette *perriche* est très-commune à la Guiane, qu'elle vole en troupes nombreuses, qu'elle a un goût de préférence pour les fruits de l'arbre appelé *bois immortel*, et qu'elle vient s'en rassasier jusqu'au milieu des lieux habités.

**PERRICHE OU PERRUCHE A FRONT ROUGE** du Brésil, *pl. enl.* 767. Sa taille est un peu moindre que celle du *sincialo* ou *perruche commune* : le devant de la tête est d'un rouge vif ; le sommet, d'un beau bleu, ainsi que les côtés et le derrière de la tête ; le reste du plumage supérieur est d'un vert foncé ; le plumage inférieur est d'un vert clair : les ailes sont variées en dessus de bleu et de vert ; le dessous est d'un brun obscur : la queue est longue, bleuâtre en dessous ; les deux plumes du milieu excèdent d'un demi-pouce les premières latérales : la peau qui entoure les yeux est orangée, ainsi que l'iris ; le bec, gris-blanc, mais foncé en dessous : les pieds et les ongles sont de couleur de chair.

**PERRICHE A GORGE BRUNE** d'*Edwards*. C'est la *perruche* de la Martinique, de M. *Brisson* ; elle est de la grosseur de la *perruche commune* : tout le plumage supérieur est vert, mais nué de bleu sur le sinciput ; l'inférieur est d'un vert-jaunâtre : les ailes sont variées de bleu, de vert, de brun-noirâtre ; la queue est longue et également étagée : la peau qui entoure les yeux est d'un cendré clair ; l'iris, couleur de noisette ; le bec, cendré : les pieds et les ongles sont d'un cendré-brun.

**PERRICHE A GORGE VARIÉE.** C'est la *perruche à gorge tachetée* de Cayenne, *pl. enl. 144.* Elle n'est pas si grosse qu'un merle : la plus grande partie de son plumage est d'un beau vert ; la gorge et le devant du cou ont les plumes d'un brun-rougâtre, bordées de gris-jaunâtre, ce qui forme des taches en maniere d'écaillés ; les grandes penes des ailes sont bordées de bleu ; le front est vert-d'eau, ainsi que le bas du derriere du cou : il y a sur le pli de l'aile quelques plumes d'un rouge très-vif ; la queue est longue, également étagée, verte en dessus, jaunâtre en dessous, et d'un rouge-brun du côté interne ; le bec et les pieds sont noirâtres.

**PERRICHE A TÊTE JAUNE.** C'est le *perroquet* de la Caroline, de *Catesby* ; la *perruche* de la Caroline, *pl. enl. 499.* Cette *perriche* à queue longue, inégalement étagée, se trouve à la Caroline, à la Louisiane et à la Virginie : elle a un goût de préférence pour les graines de cyprès ; elle recherche aussi les pepins de différens fruits, ce qui est cause qu'elle fait de grands dégâts dans les vergers ; elle apprend difficilement à parler et articule mal : son plumage est beau ; elle est plus grosse que la *perruche à collier couleur de rose* ; tout le devant de la tête est d'un bel orangé ; le derriere et les côtés de la tête, la gorge et le haut du cou en arriere, sont d'un jaune vif ; tout le reste du plumage est vert, mais plus foncé sur le dos et nué de jaune sur le ventre : la peau qui entoure les yeux est d'un cendré clair ; le bec, d'un blanc-jaunâtre ; les pieds et les ongles sont gris-blancs.

**PERRICHE COURONNÉE D'OR.** C'est la *perruche* du Brésil, de *M. Brisson*. *M. Mauduyt* dit que cette *perriche* à queue longue, inégalement étagée, est commune à Cayenne ; qu'elle va en troupes très-nombreuses ; et qu'on l'appelle dans cette Colonie *perruche des Savannes* ; elle apprend très-bien à parler et est fort caressante : par sa forme, par ses dimensions et par le fond de ses couleurs, elle ressemble beaucoup à la *perriche* appelée *aputé-juba*, et toutes deux se trouvent à la Guiane ; mais elles ne se mêlent jamais, quoique allant l'une et l'autre en troupes nombreuses. La *perriche couronnée d'or* est un peu moins grosse que la

*perruche commune* ; le front est d'un orangé vif ; le reste de la tête , le derriere du cou et le dessus du corps sont d'un vert foncé ; la gorge et le devant du cou sont d'un vert-jaunâtre ; le reste du plumage inférieur est de la même couleur , mais plus claire ; les ailes sont variées de vert et de bleu ; la queue est verte en dessus et d'un vert-jaune obscur : ses pennes finissent en pointe , les deux du milieu sont beaucoup plus longues que les latérales : la peau nue qui entoure les yeux , est bleuâtre ; l'iris , d'un jaune-orangé vif ; le bec , noir : les pieds sont rouges-bruns ; les ongles , noirâtres.

**PERRICHE ÉMERAUDE.** C'est la *perruche* des Terres Magellaniques , *pl. enl. 85*. Elle est de la grandeur de la *perruche commune* : tout son plumage est d'un vert foncé , excepté le ventre et la queue qui sont d'un brun-rougeâtre ; la queue est longue et également étagée ; le bec et les pieds sont noirs. *M. de Buffon* rejette la dénomination de *perruche des Terres Magellaniques* ; il ne lui paroît pas probable que des oiseaux du genre des *Perroquets* , franchissent le Tropique du Capricorne , pour aller trouver des régions plus froides , à latitudes égales , dans l'Hémisphere Austral que dans le nôtre. Cependant il cite lui-même des témoignages opposés à son sentiment : tels sont celui du *Navigateur au Spitzberg* et celui des Voyageurs qui accompagnerent le Capitaine *Cook* à sa seconde expédition ; le premier parle de *perroquets* vus sur les Terres Magellaniques , et les seconds citent des oiseaux du même genre observés à la Nouvelle-Zélande. . . .

**PERRICHE PAVOUANE.** C'est la *perruche* de la Guiane , de *M. Brisson* , et des *pl. enl. 167 et 407* , sous le nom de *perruche* de Cayenne. Cette *perriche* est fort commune à la Guiane ; elle vole en troupes , toujours criant et piaillant : elle parcourt les savannes et les bois , et se nourrit de préférence d'un petit fruit d'un grand arbre qu'on nomme dans le pays *bois immortel*. Voyez *ce mot*.

La *perriche pavouane* est fort connue de nos Oiseaux , qui lui ont conservé le dernier de ces deux noms : elle apprend assez bien à parler , mais elle a



peut-être plus qu'aucun autre oiseau de son genre , le défaut d'être criarde , d'un naturel sauvage et méchant ; elle est à peu près de la grosseur d'un pigeon ; sa longueur totale est d'un pied et quelques lignes : tout le plumage supérieur est d'un vert assez foncé ; l'inférieur est plus clair : les joues sont variées de quelques plumes rouges ; certains individus en ont aussi quelques-unes de cette dernière teinte , semées çà et là sur le dessus du corps : les petites couvertures du dessous des ailes offrent une plaque d'un rouge vif et une autre d'un beau jaune ; les pennes des ailes et de la queue sont noires ; les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues que les latérales. Cette *perriche* est de la famille de celles qui ont la queue longue , également étagée. Le bec est blanchâtre , mais le bout de son crochet est cendré : les ongles sont noirâtres ; les pieds , gris.

PERRIERE. Voyez à l'article CARRIERE.

PERRIQUE AUX AILES D'OR , d'Edwards. Voyez PERRUCHE (petite) AUX AILES D'OR.

PERROQUET , en Latin *Psittacus*. Nom donné à un genre d'oiseau , qu'au premier aspect on devoit ranger , ainsi que l'a fait *Linnaeus* , dans le genre des oiseaux de proie ou carnivores ; mais les *perroquets* , dans l'état de Nature , ne sont que frugivores. Ce sont des oiseaux très-faciles à distinguer. Suivant M. *Brisson* , ils ont pour caracteres quatre doigts dénués de membranes , deux devant et deux derriere , tous séparés environ jusqu'à leur origine ; les cuisses sont couvertes de plumes jusqu'au genou ; le bec est court , crochu , plus épais que large et convexe en dessus. M. *Mauduyt* dit que les *perroquets* sont en général d'une corporance pleine et massive ; qu'ils ont la tête fort grosse ; que leur bec , quoique très-crochu et beaucoup plus gros que ne l'est celui des oiseaux de proie , n'est cependant pas propre à entamer et à déchirer comme dans ces oiseaux ; que sa pointe est obtuse ; que les deux mandibules sont mobiles (la supérieure s'articule par synchondrose avec le crâne) ; que l'inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure dont la courbure la couvre en partie ; qu'elle est évasée , d'une forme demi-circulaire , tranchante sur ses bords ; et

son articulation est telle qu'elle peut s'avancer et reculer sous la supérieure, d'environ deux lignes, suivant le besoin et la volonté de l'oiseau ; que ses jambes sont fort courtes ; les doigts, gros et longs ; les ongles, peu courbés et souvent obtus ; que la langue est épaisse, large et arrondie (a).

Les *perroquets* habitent l'ancien et le nouveau Continent, mais ils s'y bornent dans un espace d'environ vingt-cinq degrés, et on ne les trouve que dans les contrées les plus chaudes ; ils se sont portés plus au Nord dans le nouveau que dans l'ancien Continent, puisqu'on trouve de ces oiseaux à la Louisiane, à la Caroline, même dans des contrées plus froides, telles qu'aux Terres Magellaniques et à la Nouvelle-Zélande ; au lieu que dans l'ancien Continent on n'a point encore trouvé de *perroquets* dans des latitudes aussi avancées vers le Nord, que le sont en Amérique la Louisiane et la Caroline ; il paroît que la différence se réduit à ce que les *perroquets* sont plus sédentaires dans l'ancien Hémisphère, et que quelques especes voyagent en été dans le nouveau. Mais il n'en est pas moins vrai qu'en général les *perroquets* s'éloignent peu des lieux qu'ils ont coutume d'habiter ; que la plupart des especes y vivent en bandes, et leurs courses consistent à passer d'un canton à un autre, suivant la maturité de certains fruits et de certaines baies dont ils se nourrissent ; c'est-à-dire qu'ils quittent leurs premières stations quand la nourriture commence à s'épuiser, pour en aller établir de nouvelles dans des endroits où la maturité plus tardive de la même nourriture les y appelle.

Les *perroquets* se posent rarement à terre, où ils ont peu d'avantage, à cause de la conformation de leurs

---

(a) On a observé que la *paupiere* supérieure des *perroquets* est mobile comme dans le chat-huant ; elle s'abaisse en même temps que la *paupiere* inférieure s'élève, mais beaucoup moins que la *paupiere* inférieure ne s'abaisse. Dans le *perroquet* mort, les deux *paupieres* se trouvent jointes ensemble sur la cornée ; elles ont fait chacune la moitié du chemin pour s'y rencontrer. Dans tous les autres oiseaux, c'est la *paupiere* inférieure qui s'élève dans le moment qu'ils meurent, et elle va joindre la *paupiere* supérieure qui ne s'abaisse aucunement.

pieds ; mais ils se perchent sur les arbres , et à l'aide de leur bec , qui leur sert comme de troisieme pied pour s'accrocher ou se suspendre ; ils montent , descendent , passent de branche en branche ; ils emploient aussi l'un ou l'autre pied à tenir les fruits qu'ils ont détachés , à les porter à leur bec ; et les *perroquets* , qui s'en servent comme d'une main , ont de l'adresse et de la grace dans l'usage qu'ils en font : dans cette attitude , on observe que la masse du corps gravite vers le centre du pied qui les porte ; ils passent les nuits perchés en grand nombre sur les mêmes arbres ; au lever de l'aurore ils poussent tous ensemble des cris aigus et perçans , car les *perroquets* ont en général la voix haute , forte et aigre ; ils prennent ensuite leur vol en commun pour chercher les alimens qui leur conviennent , et vers les neuf à dix heures , quand la chaleur devient forte , ils regagnent les arbres touffus et passent sur leurs branches , à l'ombre de leur feuillage , les heures de la plus forte chaleur. On en voit qui jouent , se tenant suspendus aux branches par le bec ou par les pieds : c'est une habitude familiere à cet oiseau devenu domestique et détenu en cage. Quelques heures avant le coucher du soleil , ils retournent en bandes aux endroits où ils trouvent l'espece de nourriture qui leur convient le mieux ; mais dans la saison des amours les *perroquets* s'apparient et ils vont par couples : ils font leur nid dans des trous de vieux arbres , et souvent dans ceux qui ont été percés par les pics ; ils les agrandissent au besoin : la femelle dépose ordinairement deux œufs communément blancs , sur la poussiere et les débris du bois qui couvrent les trous des vieux arbres. Telles sont les habitudes des *perroquets* en général ; mais plusieurs *perroquets* en ont qui leur sont propres , et nous en avons fait mention aux articles séparés qui les concernent.

M. de Buffon fait observer que les *perroquets* de l'ancien et du nouveau Continent sont tous différens , et qu'on n'a pas encore trouvé , dans l'état de Nature , la même espece sur l'un et l'autre Hémisphere : il y a plus , c'est que dans les mêmes régions , d'une Isle à une autre quoique très-peu distante , comme aux

Philippines, aux Moluques, aux Antilles, les especes de *perroquets* sont différentes, et que souvent ces especes confinées dans des Isles, ne se trouvent pas sur la terre ferme du Continent qui en est le plus voisin. Il faut encore dire qu'il n'est point de genre d'oiseau dans lequel les especes soient aussi multipliées que dans celui des *perroquets*. M. *Brissón* les divise en six sections, qui sont : les *aras*, les *kakatoës*, les *loris*, les *perroquets*, les *perruches* et les *petites perruches*. Les *aras* sont de grands *perroquets* à queue longue ; les *kakatoës* sont blancs ; la couleur dominante des *loris* est le rouge ; les *perroquets* sont variés de différentes couleurs, parmi lesquelles la verte est ordinairement la couleur dominante, et ils n'ont pas la queue longue ; les *perruches* sont de petits *perroquets* à queue longue, et par conséquent les représentans des *aras* en petit ; enfin les petites *perruches* sont de petits *perroquets* à queue courte.

M. *de Buffon*, dans les vues de traiter avec plus d'ordre les différentes especes de *perroquets*, divise d'abord ces oiseaux en deux grandes sections ; celle des *perroquets* de l'ancien, et celle des *perroquets* du nouveau Continent : la première section ou division est partagée en cinq familles, savoir : les *kakatoës*, les *perroquets* proprement dits, les *loris*, les *perruches à longue queue* et les *perruches à courte queue*.

Les *perroquets* du nouveau Continent sont divisés en six autres familles ; savoir : les *aras*, les *amazones*, les *criks*, les *papegais*, les *perriches à queue longue* et les *perriches à queue courte*. Pour ne pas nous répéter, nous avertissons notre Lecteur qu'il trouvera énoncés à la tête de chaque famille, dont nous formons autant d'articles séparés, les caracteres qui distinguent ces différentes familles. Parlons maintenant de quelques autres faits relatifs à l'histoire des *perroquets*, et dont nous n'avons pas encore fait mention.

Les *perroquets* que les Sauvages ne dénichent pas, mais qu'ils prennent ou adultes ou déjà grands, sont très-sauvages et ils mordent cruellement. Pour les prendre, les Sauvages, sur-tout ceux du Brésil, qui savent tirer très-adroitement de l'arc, se servent de flèches très-longues, au bout desquelles ils mettent

un bourlet de coton, afin qu'en tirant aux *papegais*, etc. ils les abattent sans les blesser. Les Carâibes portent de nuit sous les arbres des réchauds remplis de charbons ardents : ils jettent dessus ces charbons une résine et du piment vert ; la vapeur qui s'en exhale étourdit ces oiseaux et les fait tomber à terre. Les Indiens, sur les bords de la riviere des Berbices, les prennent avec des lacets attachés à des bâtons. Ces oiseaux étant pris ainsi, on les adoucit en fort peu de temps par le moyen de la fumée du tabac qu'on leur souffle par petites bouffées, ce qu'on appelle donner des *camoufflets de tabac* ; la vapeur les étourdit, les enivre et les engourdit ; pendant la stupeur qu'elle leur cause on les manie sans risque ; et lorsque l'effet en est passé, leur premiere violence est déjà apaisée et leur humeur adoucie ; on recommence au besoin et les *perroquets* finissent par être plus ou moins traitables. Il y a des especes naturellement plus douces les unes que les autres, plus faciles à apprivoiser et dans lesquelles la plupart des individus deviennent des animaux très-doux ; tels sont les *kakatoës*. D'autres especes sont généralement capricieuses, et les individus doux pour quelques personnes qu'ils ont pris en affection ou dont le premier aspect leur plaît, sont méchans pour toutes les autres ; en général il faut se méfier et ne pas s'y livrer sans les connoître, si l'on ne veut pas risquer d'en être cruellement mordu. Mais quand on veut les manier et les habituer à soi, le moyen le plus sûr est de les prendre avec hardiesse, ayant à la main un gant de peau très-forte, et de l'autre une forte baguette pour détourner et maîtriser les mouvemens de leur bec : il faut aussi leur jeter de l'eau froide, ils y sont sensibles et la redoutent. Lorsqu'on a dompté leurs premiers caprices par ces moyens, on les adoucit par des caresses et par quelques friandises ; peu à peu ils s'habituent et ils sont dociles pour ceux qu'ils craignent ou dont ils reçoivent de bons traitemens : ils aiment sur-tout à être grattés à la tête et sous les ailes.

Les *perroquets* passent pour vivre très-long-temps, sans qu'on sache rien de précis sur la durée de leur

vie ; ils sont en général des oiseaux criards et destructeurs. On diroit qu'ils éprouvent un besoin de se servir de leur bec pour rompre et pour briser ; ce défaut est plus grand dans les *kakatoës*, et dans les *aras* que dans aucune autre espece : en liberté ils dévastent les arbres , ils les dépouillent de feuilles et de fruits en pure perte et par une sorte de divertissement ou d'occupation , tandis qu'ils consomment peu pour leurs vrais besoins (a) ; dans l'état de domesticité ils endommagent les meubles et tout ce qu'ils trouvent à leur portée : si on les enferme ou si on les retient par une chaîne sur leur bâton pour empêcher leurs dégâts , ils étourdissent par leurs cris qui redoublent avec l'ennui que leur cause l'inaction , et ils tournent le besoin qu'ils ont de se servir de leur bec contre la cage qui les retient enfermés ou le bâton qui les supporte , quelquefois contre eux-mêmes , et ils s'arrachent les plumes pour les rompre et les briser ; d'autres fois , comme s'ils avoient émoussé leur bec contre des corps très-durs , ils cessent de babiller , et d'un air de bouderie et dans le silence , ils semblent aiguïser leur bec en le frottant à l'extérieur contre quelque objet et en ratissant le dessous de la mandibule supérieure avec le bout tranchant de l'inférieure , ce qui occasionne un bruit désagréable. Le plus sûr moyen de calmer et de prévenir leurs cris est de leur abandonner et de leur fournir en quantité suffisante des morceaux de bois médiocrement durs , sur lesquels ils exercent et satisfont le besoin de se servir de leur bec.

---

(a) *Pistorius* dit dans sa *Description de la Colonie de Surinam*, p. 68, *Amsterdam*, 1763, in-4°. ; « qu'aux mois d'Août et de Septembre des années 1750 et 1751, temps auquel on fait la récolte » du café, l'on vit à Surinam une prodigieuse quantité de *perroquets* » de toute espece , qui fondoient en troupes sur le fruit du *cafeyer*, » dont ils détachioient et mangeoient la capsule rouge , en rejetant » à terre les fèves du café. L'an 1760, vers le même temps, on » vit de nouveau d'aussi nombreux essaims de *perroquets*, qui » s'étendirent tout le long de la Côte, et y firent un dégât affreux, » sans qu'on ait pu découvrir d'où venoient ces oiseaux en si » grand nombre. » Ces *perroquets* n'y étoient attirés que par la maturité de la nourriture et ils passoient ensuite en d'autres contrées pour y trouver successivement les alimens convenables.

Malgré ces défauts notables des *perroquets*, on se plaît à apprivoiser ces oiseaux, et il faut convenir que dans l'état de domesticité il n'en est point qui devienne plus familier, qui ait l'apparence de contracter avec l'homme une association plus intime et plus sentie : les *perroquets* semblent susceptibles d'attachement et ils donnent des marques d'antipathie ; c'est une remarque faite par bien des personnes, que les mâles ont plus de propension pour les femmes, et qu'ils s'attachent à elles plus aisément, tandis que doux pour elles, ils sont méchants pour les hommes : on dit le contraire des femelles, mais cette observation n'est pas toujours constante. Le plus grand mérite des *perroquets*, aux yeux de la plupart de ceux qui en sont curieux, est d'avoir au-dessus d'aucun autre oiseau la faculté de mieux imiter la voix humaine, d'en rendre les inflexions, d'articuler et de parler plus nettement, de retenir un plus grand nombre de mots, et de les accompagner même de gestes imitatifs qu'on leur a appris et qui sont d'accord avec le sens des paroles. Ces oiseaux sont en général lourds et pesans, ils se meuvent difficilement, et c'est, dit M. *Mauduyt*, en partie à une vie forcément moins dissipée qu'ils doivent leurs facultés au-dessus de celles des autres oiseaux, comme ils la doivent peut-être aussi à des organes dont la conformation se rapproche davantage de celle des nôtres ; mais ce qui prouve que les *perroquets* doivent au moins en partie les facultés qui les font rechercher, à leur manière d'être posée et tranquille, c'est que pour amener les autres oiseaux à apprendre quelque chose, il faut les réduire à la vie inactive, en les privant de la lumière et en leur parlant ou en les siffant dans l'obscurité. Il faut, poursuit M. *Mauduyt*, de l'attention pour être frappé et retenir ; il n'y en a pas dans une vie active et dissipée, et le *perroquet* forcément inactif est attentif par un effet de sa conformation : mais tous ne possèdent pas les mêmes facultés au même degré, soit que leurs organes s'y refusent, soit qu'ils aient les moyens d'être plus distraits. Parmi les *pape-gais* ou *perroquets* du nouveau Continent, le *tahua* est celui qui passe pour apprendre le mieux à parler ;

et

et parmi les *perroquets* de l'ancien Continent, le *perroquet gris* ou *cédré* de Guinée, surnommé le *jaco*, s'est acquis la même réputation.

Malgré les signes extérieurs d'intelligence que donnent les *perroquets*, malgré tous leurs talens, ces oiseaux ne sont que de purs imitateurs, plus adroits, plus attentifs, mieux conformés que les autres animaux qui partagent avec eux les mêmes avantages; et ils sont également privés d'une véritable intelligence, de l'idée de la relation entre le mot qu'ils prononcent, le geste qu'ils font, et la chose que la parole et le geste représentent; en un mot, ils n'ont au-dessus des autres animaux que de jouir d'une organisation plus analogue à la nôtre relativement aux organes de l'ouïe et de la parole, et ils sont au fond bornés comme les autres oiseaux à un instinct plus ou moins développé. M. de Buffon a consigné à la tête de son Histoire des *perroquets*, en rappelant celle du singe, des preuves détaillées sur les apparences illusoires de l'intelligence de ces animaux; il retrace à l'homme ses propres prérogatives et lui découvre l'espace immense qui est resté vide entre lui et les brutes.

Dans l'état de domesticité, la nourriture la plus ordinaire et la plus saine pour les *perroquets* consiste en *chenevis*, en *millet* et quelques fruits, sur-tout les *cerises*, les *noix* et les *amandes*. Ils se plaisent à casser les noyaux des cerises et la coque ligneuse des noix; ils ne dédaignent pas la graine de *carthame*, qui est un purgatif pour l'homme; il semble même qu'ils aient la propriété de ruminer. Mais quant à leur goût, il n'est guère de nos mets ou alimens, soit solides, soit liquides, dont ils ne soient friands; ils le sont même de la viande, et elle est pour eux d'un très-mauvais usage. M. Mauduyt dit qu'elle leur cause des maladies de peau et des démangeaisons qui les excitent à s'arracher les plumes, à se gratter sans cesse, souvent jusqu'au sang; et lorsque la maladie est portée à un haut degré, les plumes ne repoussent plus qu'en très-petit nombre; l'oiseau malade se les arrache à mesure qu'elles croissent, et il reste couvert d'un simple duvet, état dans lequel



il est hideux. Cependant cette même maladie arrive quelquefois à des *perroquets* qui n'ont jamais fait usage de la viande. On l'adoucit en les baignant, et on les empêche de s'arracher les plumes en les mouillant d'une décoction d'absinthe ou de coloquinte, dont l'amertume dégoûte le *perroquet* d'y toucher : l'on sait qu'il palpe de la langue tout ce que son bec touche.

Il n'est pas rare, sur-tout parmi les *kakatoës*, que des femelles pondent sans avoir eu communication avec les mâles de leur espece. Nous avons cité, dans l'édition de ce Dictionnaire faite en 1775, quelques exemples de *perroquets* qui se sont accouplés et qui ont eu des petits en Europe, entre autres l'un de deux petits, après vingt-cinq jours d'incubation, à Villeneuve-lès-Avignon, le 11 Juin 1773. M. de Buffon dit que deux *perroquets cendrés* eurent chaque année des petits dans la ville de Marmande en Agénois, pendant cinq à six ans de suite; la ponte fut toujours de quatre œufs, sur lesquels il y en eut constamment un de clair; les deux *perroquets* étoient dans une chambre dont la température étoit convenable, et où l'on avoit placé un baril défoncé par un bout et rempli de sciure de bois; des bâtons étoient ajustés en dedans et en dehors du baril, de façon que le mâle pouvoit y monter également de toutes façons; ainsi les choses étoient disposées à faire nicher ce couple, comme dans l'état de Nature: l'attachement que le mâle avoit pour ses petits le portoit à se jeter aux jambes de ceux qui entroient dans la chambre, et c'étoit une précaution nécessaire de porter des bottines pour se garantir de ses coups de bec. Mais ces exemples de reproduction qui d'ailleurs sont fort rares, ne permettent pas de croire qu'on puisse parvenir à faire multiplier les *perroquets* dans l'état de domesticité; et M. Bajon a mandé à M. Mauduyt, que dans les maisons à Cayenne, où les *perroquets* sont fort communs, où le climat est comme natal, ces oiseaux n'y ont jamais témoigné l'envie de propager leur espece.

PERROQUET proprement dit. M. Mauduyt dit, suivant l'ordre adopté par M. de Buffon, que les *perroquets*

proprement dits composent la première famille de ce genre d'oiseaux appartenans à l'ancien Continent : ils ont la queue courte et composée de plumes à peu près d'égale longueur. Ces caractères suffisent pour les faire reconnoître , parce que les *kakatoës* , les *loris* dans l'ancien Continent , les *amazones* et les *criks* dans le nouveau , avec lesquels on pourroit les confondre , d'après la conformation de la queue , ont d'ailleurs chacun des caractères distinctifs qui leur sont particuliers ; mais on pourroit encore les confondre par la ressemblance de la queue avec les *perruches à queue courte* de l'ancien Continent et les *touïs* ou *perriches à queue courte* du nouveau , si les *perroquets* proprement dits ne surpassoient ces oiseaux en grosseur , de façon à ne pouvoir s'y méprendre. Pour la connoissance des caractères distinctifs , Voyez chacun des articles cités ci-dessus.

PERROQUET A BEC COULEUR DE SANG OU PERROQUET DE LA NOUVELLE GUINÉE , *pl. enl. 713*. M. *Sonnerat* a apporté cette espèce de la Nouvelle Guinée , et M. de *Buffon* dit qu'elle est remarquable par sa grandeur ( sa longueur est de quatorze pouces ) : ce *perroquet* l'est encore par son bec couleur de sang , plus épais et plus large à proportion que celui de tous les autres oiseaux de ce genre , sans en excepter celui des *aras* de l'Amérique ; il a la tête et le cou d'un vert brillant à reflets dorés : le devant du corps est d'un jaune nué de vert ; la queue , doublée de jaune et verte en dessus ; le dos est d'un bleu d'aiguemarine : l'aile paroît teinte d'un mélange d'azur et de vert , suivant différens aspects ; les couvertures sont noires et chamarrées de traits d'un jaune-doré. M. *Mauduyt* dit que la queue est un peu étagée , et que ce caractère et la grosseur du bec le rapprochent des *aras* et lui donnent quelque chose de leur extérieur ; mais il en diffère en ce qu'il a la queue beaucoup moins longue et qu'elle n'est pas étagée dans les mêmes proportions.

PERROQUET A COLLIER , d'*Edwards*. Voyez *PERRUCHE* ( la grande ) à *collier d'un rouge vif*.

PERROQUET A FRONT BLANC OU A TÊTE BLANCHE , d'*Edwards*. Voyez *AMAZONE* à *tête blanche*.

PERROQUET A FRONT ROUGE du Brésil , de M. *Brisson*. Voyez *CRİK à tête bleue*.

PERROQUET A GORGE ROUGE de la Jamaïque , de M. *Brisson*. Voyez *SASSESBÉ*. A l'égard du *perroquet à gorge rouge* de la Martinique , de M. *Brisson*, Voyez *AMAZONE à tête blanche*. Le *perroquet à gorge jaune*, de M. *Brisson*, est le *crik à tête et gorge jaunes*.

PERROQUET A POITRINE BLANCHE du Mexique , de MM. *Brisson* et *Edwards*. Voyez *MAIPOURI*.

PERROQUET A TÊTE BLEUE de la Guiane. *Edwards*, ainsi que l'a fait M. *Brisson*, a donné ce nom au *papegai à tête et à gorge bleues*, et à la *perruche à tête d'azur*. Le *perroquet à tête bleue* de la Martinique, de M. *Brisson*, est le *papegai à ventre pourpré*. Le *perroquet à tête bleue* du Brésil , de M. *Brisson*, est la troisième variété de l'*aourou-couraou* ; Voyez ces mots.

PERROQUET A TÊTE GRISE. C'est la *petite perruche* du Sénégal , de M. *Brisson* et des *pl. enl. n.º 288*: M. *Mauduyt* dit que ce *perroquet* est fort petit ; que sa grosseur est tout au plus la même que celle du merle : sa longueur totale est de sept pouces et demi ; l'envergure est de quinze pouces : sa tête est fort grosse , et sa forme totale est courte , pleine et ramassée : la tête et la gorge sont d'un gris-cendré ; mais le bas de l'occiput et le reste du plumage supérieur est d'un vert clair , et moins foncé encore sur le croupion et au-delà : la poitrine et le ventre sont d'un bel orangé ; les cuisses , vertes ; les côtés et les couvertures inférieures de la queue , jaunes ; les ailes et la queue sont variées tant en dessus qu'en dessous de cendré foncé et de vert : la peau nue qui entoure les yeux est noirâtre ; le bec et les ongles sont d'un cendré-noirâtre ; les pieds , d'un cendré nué de rougeâtre. La femelle a le gris de la tête très-rembruni , mais le jaune de la poitrine est assez pâle. Ces *perroquets* sont communs au Sénégal ; ils volent par petites bandes de cinq à six , se perchent sur la même branche et si près les uns des autres , que du même coup on abat quelquefois la petite troupe entière : ces *perroquets* n'apprennent pas à parler ; ils sont très-méchans et fort criards.

PERROQUET A TÊTE JAUNE de la Jamaïque, de M. Brisson. C'est une variété de l'*aourou-couraou*. Voyez ce mot.

PERROQUET A TÊTE ROUGE du Brésil. Voyez TARABÉ.

PERROQUET A VENTRE POURPRÉ de la Martinique. Voyez PAPEGAI à ventre pourpre.

PERROQUET AMAZON. Voyez AOUROU-COURAOU. On trouvera dans ce même article ce qui concerne l'espece à front jaune, c'est la cinquieme variété ; l'espece dite de la Jamaïque, est la seconde variété ; l'espece dite variée, est la quatrieme variété. Mais le perroquet amazone à bec varié du Brésil, est l'amazone à tête jaune ; celui à gorge bleue est le crik à face bleue ; celui à tête jaune est le crik à tête et gorge jaunes.

PERROQUET BLEU de la Guiane, de M. Brisson. Voyez CRIK rouge et bleu.

PERROQUET BRUN. Voyez l'article MASCARIN.

PERROQUET BRUNATRE, d'Edwards. Voyez PAPEGAI brun.

PERROQUET CENDRÉ de Guinée, pl. enlum. 311, *Psittacus cinereus, seu subcærucus, Guineensis*. C'est le jaco, le grand papegai, le papegai grand, le perroquet grand de Belon. M. Mauduyt dit que le perroquet cendré ou le jaco, du nom qu'on lui donne et qu'il répète souvent, est de la section des Perroquets proprement dits ou des Perroquets de l'ancien Continent à queue courte et composée de penes de longueur à peu près égale. Ce perroquet qui nous vient de Guinée, où il est apporté de l'intérieur des terres, a environ un pied de longueur totale ; tout son plumage est d'un gris de perle, avec quelques reflets violets, plus foncés sur le dos, éclaircis sur le croupion, tirant sur le blanchâtre au ventre, et comme couvert sur tout le corps d'une poussiere blanche, qui en entretient l'éclat et la fraîcheur : les grandes penes des ailes sont d'un cendré foncé ; les couvertures du dessus et du dessous de la queue, et les penes dont elle est composée, sont d'un rouge de vermillon : la peau nue qui entoure l'œil est blanche et farineuse ; l'iris est jaunâtre ; le bec, noir et couvert à la base de

sa partie supérieure d'une peau qui est une expansion de celle qui entoure les yeux : les ongles sont noirâtres ; les pieds , cendrés. Tous ces *perroquets* n'ont pas le plumage également lustré et brillant , il est souvent d'un gris plus ou moins sombre et ardoisé ; quelquefois aussi ses ailes , ou différentes parties de son corps , sont plus ou moins variées de plumes rouges.

On fait cas du *jaco* pour sa docilité en général , pour son aptitude et même son penchant à apprendre à parler et la facilité qu'il a de contrefaire certains gestes ; car non-seulement il répète et retient en peu de temps les mots qu'on a intention de lui apprendre , mais il articule aussi assez souvent et dans le même mode ceux qu'on a prononcés plusieurs fois devant lui sans dessein d'en charger sa mémoire ; c'est dans certaines circonstances un témoin et un babillard indiscret : en général il se plaît à écouter , il paroît attentif et il s'exerce à répéter ce qu'il a entendu : il n'a pas moins de facilité à contrefaire le cri des animaux , sur-tout le *chien* et le *chat* , qu'à imiter le son de la voix humaine , soit pour chanter , soit pour siffler , soit pour des éclats de rire , soit pour des accens plaintifs ; il se plaît au tapage , aux sons bruyans , il imite très-bien ceux du tambour. On peut aussi sans beaucoup de peine le former à certains mouvemens pantomimes et à des gestes analogues au sens et au ton des paroles qu'on lui a apprises ; son talent se prête à l'imitation de tout ce qu'on exige. Il n'est personne qui ne confirmât , par quelques traits particuliers , ce que nous venons d'avancer sur les facultés de ce *perroquet* en général , tant elles sont reconnues et vantées , même souvent exagérées. Le *jaco* est , comme les autres *perroquets* et peut-être tous les animaux que l'homme s'associe , susceptible de certains attachemens et de sentimens d'aversion ; ces affections n'ont pour motifs que le bien ou le mal individuel : des rapports avec ceux de qui les animaux reçoivent ordinairement de bons traitemens ou ceux de la part de qui ils éprouvent du désagrément , décident leurs penchans. Nous avons vu et entendu à Paris , en 1760 , un *jaco* jurer à outrance

et toujours hérissier ses plumes à l'aspect de son maître ; mais dès qu'il entendoit arriver la Dame du logis , qui l'avoit accoutumé à tousser pour prendre part à la bonbonniere , il changeoit de ton , il la complimentoit , la caressoit. Quelle fut un jour la surprise de la Dame qui s'étant mise au clavecin et ayant pris ensuite une harpe pour répéter différens airs de la *Serva padrona* , s'entendit aussi-tôt accompagner par son *jaco* , qui par la souplesse de son gosier , l'inflexion de la voix , le ton et la précision du chant et les ports de tête , exécutoit comme un personnage de théâtre avec elle ; en un mot , il lui donna le change au point de croire que le véritable acteur étoit caché derrière elle. Il faut en convenir , ce débutant avoit vu cent et mille fois dans l'appartement la représentation du rôle qu'il répétoit. M. *Vosmaër* dit avoir vu à Rotterdam un *perroquet* qui avoit les mêmes talens ; cependant la faculté imitative n'est pas portée dans tous les *jacos* au même degré : elle passe pour être plus bornée dans la femelle ; l'âge la diminue , et les vieux *perroquets* sont plus difficiles à instruire. J'ai eu un *jaco* pendant près de vingt ans ( j'ignore s'il vit encore , car on me l'a volé ) , il détestoit tellement la captivité , que dès qu'on vouloit le mettre dans sa cage , il éprouvoit comme un accès d'asthme ; d'ailleurs bon convive , il mangeoit de tout , mais il falloit le laisser prendre dans les plats ce qu'il vouloit ; il s'étoit rendu propres différentes passions ou habitudes humaines , notamment la gourmandise ( et le diminutif , la friandise ) , la jalousie , la colere , la haine , le bavardage ; en effet , il étoit grand parleur , il se mêloit toujours de la conversation , et ne parloit pas le moins haut , sur-tout quand il avoit bu du vin ; en cela il confirmoit ce qu'*Aristote* a dit d'un *perroquet* de l'Inde : *Loquacior cum biberit vinum redditur* ; il confirmoit encore par ses gestes ce qu'a dit *Pline* : *In vino præcipuè lascivus*. Il s'étoit rendu le maître à la maison : les chats , les chiens en étoient chassés ; mais pour plaire à ma femme , qu'il aimoit beaucoup , il lui permit de ne pas se défaire d'un serin chéri , qu'il adopta ; il le caressoit à travers les fils de fer de sa cage , etc.

PERROQUET COCHO de *Fernandez*. Voyez à l'article CRIK à tête bleue.

PERROQUET CRIK de Cayenne, des *pl. enl.* Voyez CRIK.

PERROQUET d'Amérique; de M. *Brisson*. Voyez CRIK à tête bleue.

PERROQUET de Cayenne, de M. *Brisson*. Voyez CRIK.

PERROQUET de Cuba, des *pl. enl.* Voyez PAPEGAI de *Paradis*.

PERROQUET de France. Nom donné dans quelques-unes de nos provinces, au *bouvreuil*. Voyez ce mot.

PERROQUET de la Caroline, de *Catesby*. Voyez PERRICHE à tête jaune.

PERROQUET de la Guadeloupe, de M. *Brisson* et de *du Tertre*. Voyez CRIK à tête violette.

PERROQUET de la Havane, *pl. enl.* Voyez CRIK à face bleue.

PERROQUET de la Martinique, *pl. enlum.* Voyez AMAZONE à tête blanche.

PERROQUET de la Nouvelle Espagne, de M. *Brisson*. Voyez PAPEGAI brun.

PERROQUET de l'isle de Luçon, des *pl. enl.* Voyez PERRUQUE aux ailes chamarrées. À l'égard du perroquet de l'isle de Luçon de M. *Brisson*, Voyez à l'article PERROQUET vert à tête bleue.

PERROQUET (petit) de Malaca. Sa taille est la même que celle de la *perruche* commune; le front et le croupion sont bleus; la tête, le cou et le dos sont d'un vert de pré: les ailes sont variées de vert clair, de jaune, de vert foncé, de bleu et doublées de rouge; la queue est d'un vert foncé en dessus; le dessous est d'un vert-jaune, ainsi que le ventre et la poitrine; l'iris, rouge; le bec, d'un gris violet; les pieds sont bruns. *Voyage aux Indes et à la Chine*.

PERROQUET de Saint-Domingue, *pl. enl.* Voyez PAPEGAI à bandeau rouge.

PERROQUET des Barbades, de M. *Brisson*. Voyez AOUROU-COURAOU.

PERROQUET d'Orenock. *Barrere* dit que les François établis à la Guiane donnent ce nom à l'espece de perroquet qui est l'*amazonc* à tête blanche. Voyez ce mot.

PERROQUET DU PARADIS de Cuba, de *Catesby*. Voyez PAPEGAI de *Paradis*.

PERROQUET INDIEN vert et rouge, de la plus petite espèce, d'*Edwards*. Voyez PERRUCHE (petite) des *Indes*.

PERROQUET JAUNE, de *M. Brisson*. Voyez AMAZONE JAUNE. Le *perroquet jaune* de Cuba, de *M. Brisson*, est le *papegai de Paradis*.

PERROQUET MAILLÉ de Cayenne, *pl. enl.* Voyez ci-après à l'article PERROQUET varié.

PERROQUET MASCARIN, de *M. Brisson*; Voyez MASCARIN.

PERROQUET MEUNIER de Cayenne, *pl. enl.* Voyez MEUNIER.

PERROQUET NOIR de Madagascar. Voyez VASA.

PERROQUET TAHUA de Cayenne, *pl. enl.* Voyez TAHUA.

PERROQUET TAPIRÉ (*pl. enl. 120*, sous le nom de *perroquet amazone varié* du Brésil). *M. Mauduyt* dit qu'on appelle *perroquets tapirés* des oiseaux de ce genre, dont les Sauvages ont changé et varié le plumage par une opération qu'ils leur ont fait subir : elle consiste, dit-il, à prendre les *perroquets* jeunes dans le nid, au moment où ils commencent à se couvrir de plumes ; à leur en arracher quelques-unes des scapulaires et de celles du dos ; à frotter ensuite ces parties avec le sang d'une petite grenouille qui est d'un bleu d'azur avec des bandes longitudinales de couleur d'or : cette *grenouille* se trouve rarement dans les marécages, mais elle vit dans les grandes forêts éloignées des habitations. L'opération altere le tissu de la peau et le germe des plumes, de façon qu'il n'est pas besoin de la répéter, et son action s'étend sur toute la vie de l'oiseau, dont les plumes une fois chargées de couleur repoussent à chaque mue, colorées comme celles qui ont succédé les premières à l'opération. Les *perroquets tapirés* sont fort estimés à cause de leur beauté, et aussi parce qu'ils sont rares ; on prétend qu'il en périt beaucoup de ceux que les Sauvages soumettent à cette épreuve : ce sont ordinairement des *criks* ou des *amazones* ; on en voit quelquefois chez nos Oiseliens qui les estiment d'un grand prix.



**PERROQUET VARIÉ** des Indes , de M. *Brisson* : c'est le *perroquet à tête de faucon*, d'*Edwards*; c'est le *Psittacus elegans* de *Clusius*. Ce *perroquet* qui a été apporté vivant des Indes Orientales en 1754, est à peu près de la grosseur d'un pigeon : la tête et la gorge ont les plumes brunes , avec un trait longitudinal plus clair dans leur milieu ; les plumes du cou , de la poitrine et du ventre sont d'un beau pourpre et bordées d'un très-beau bleu ; le reste du plumage supérieur est d'un beau vert : les côtés du corps sont d'un vert-jaunâtre ; le bout des plumes des ailes et de la queue est d'un bleu obscur en dessus et d'un noir-bleuâtre en dessous : la peau nue qui entoure les yeux est noirâtre , ainsi que le bec ; les pieds et les ongles sont d'un plombé-noirâtre. Ce *perroquet* , suivant qu'il est affecté , relève les plumes de son cou et s'en forme comme une espece de couronne.

M. *Mauduyt* dit que le *perroquet varié* des Indes a beaucoup de rapports avec un *perroquet* d'Amérique représenté , *pl. enl. 526* , sous le nom de *perroquet maillé* qu'on lui donne à Cayenne. M. de *Buffon* les trouve si semblables qu'il les regarde de la même espece , et il pense que ce *perroquet* naturel aux Indes , ne se trouve aujourd'hui en Amérique que parce qu'il y a été transporté. Cependant M. *Mauduyt* observe que néanmoins les rapports ne sont pas si identiques entre ces deux *perroquets* , qu'on ne puisse douter au moins si ce ne sont pas deux especes distinctes ; et il croit même reconnoître dans le *perroquet maillé* les caracteres propres à la famille des *Amazones* : il a comme la plupart de ces derniers le front d'un blanc sale , il l'a même grisâtre , ainsi que le dessus de la tête jusque par-delà les yeux : le *perroquet maillé* habite pendant certains temps les grands bois de la Guiane.

**PERROQUET VARIÉ** de Cayenne , *pl. enl.* , en latin *Psittacus varius*. Voyez *PAPEGAI violet*.

**PERROQUET VERT** ; *Perroquet* de la Chine , *pl. enl. 514*. Il se trouve dans les parties les plus Méridionales de la Chine et dans l'isle d'Amboine ; il est de la grosseur d'une poule de moyenne taille : tout le corps est couvert de plumes d'un très-beau vert ,

excepté les côtés qui sont rouges ; le bord de l'aile qui correspond au poignet, les grandes couvertures et les grandes pennes sont d'un beau bleu ; les moyennes sont d'un vert brillant, de même que la queue ; le dessous de l'aile est varié de rouge et de noirâtre ; l'iris est d'un orangé vif : la mandibule supérieure est rouge à son origine, jaunâtre à son bout ; l'inférieure est noire, ainsi que les pieds et les ongles.

PERROQUET ( plus petit ) VERT, d'*Edwards*. C'est le *crik à tête bleue*. Voyez ce mot.

PERROQUET VERT A BEC NOIR, de M. *Salerne*. C'est, suivant M. de *Buffon*, la première variété de l'*aourou-couraou*.

PERROQUET VERT A TÊTE BLEUE. C'est le *perroquet* d'Amboine, *pl. enl. 862*. Quoique sa queue soit assez courte, cependant il a environ seize pouces de longueur totale. M. de *Buffon* dit que le front et le dessus de la tête sont bleus : tout le manteau est d'un vert de pré, surchargé et mêlé de bleu sur les grandes pennes ; tout le dessous du corps est d'un vert-olivâtre ; la queue est verte en dessus et d'un jaune terne en dessous : un trait noir va de l'œil à la base du bec, et remonte en devant du front ; le bec est d'un rouge pâle, et les pieds sont d'un noir-bleuâtre. M. *Mauduyt* observe que ce *perroquet* a beaucoup de rapports avec le *perroquet de l'isle de Luçon*, de M. *Brisson*, et que les habitans de cette contrée appellent *kilakil* ; ce dernier est seulement un peu plus petit : il a le sinciput vert, le croupion et le bas du dos d'un vert-bleu : ces deux *perroquets* ne paroissent au plus qu'une simple variété l'un de l'autre.

PERROQUET VERT ( grand ) de la Nouvelle Guinée. M. *Sonnerat* dit qu'il est de la taille du *perroquet amazon* commun ; que la partie supérieure du bec est couleur d'orpiment ; l'inférieure, noire ; l'iris, couleur de feu : que la tête, le cou, le devant de la poitrine, les petites plumes des ailes et de la queue sont d'un vert de pré clair : que les grandes plumes des ailes sont d'un bleu d'indigo ; les petites sont en dessous d'un rouge de carmin.

PERROQUET VERT (grand) des Indes Occidentales ; d'*Edwards*. C'est la quatrième variété de l'*aourou-couraou* ; Voyez ce mot.

PERROQUET VERT ET ROUGE , de Cayenne. C'est une variété de l'*amazon* à tête jaune ; Voyez ce mot.

PERROQUET VERT , FACÉ DE BLEU , du Brésil , etc. d'*Edwards*. Voyez *CRİK* à tête bleue.

PERROQUET VERT ( petit ) à longue queue , de *Belon*. Voyez *SINCIALO*.

PERROQUET D'EAU , ou MONOCULE , ou MONOCLE , *Monoculus*. Insecte aquatique nommé *perroquet* à cause de son bec réfléchi en dessous , et *monocle* parce que ses deux yeux sont si rapprochés qu'ils semblent se confondre et n'en faire qu'un. On en distingue plusieurs especes. Nous avons parlé au mot *BINOCLE* , de ces vers insectes , qui donnent une couleur apparente de sang à l'eau , ce qui fait croire quelquefois au peuple que l'eau est changée en sang.

*Linnaeus* a fait mention d'une espece de *monocule* , qui se trouve aussi dans les rivieres et dans les marais , et qui a une coquille bivalve un peu plus grosse qu'une semence de chou , oblongue , égale de chaque côté , bossue par devant , un peu émoussée : elle ne s'ouvre que dans l'eau ; car quand elle en est sortie , elle ressemble à une semence de plante. Cette espece de *perroquet d'eau* nage avec vitesse , comme les autres especes ; sa coquille est cendrée : quand elle s'ouvre , l'insecte fait sortir par une de ses extrémités beaucoup de petits filets égaux en longueur et blancs : en remuant ces filets , il est porté sur l'eau , et il ne s'arrête pas que sa coquille n'ait trouvé quelque point d'appui.

PERROQUET ( espece de *coryphene* ) , *Coryphana psittacus* , Linn. Ce poisson , qui se trouve dans la mer voisine de la Caroline , emprunte sa dénomination de la ressemblance de ses couleurs avec celles de l'oiseau appelé *perroquet* ; elles produisent par leur variété un effet des plus agréables , particulièrement sur la tête ; mais elles disparaissent aussitôt que le poisson est mort. Les yeux ont leurs iris d'un rouge de feu , cerclé d'azur ; sur le milieu du corps est une belle tache rhomboïdale , d'une couleur pourprée ,

avec un mélange de verdâtre , de jaune brillant et de bleu ; les lignes latérales ne sont interrompues qu'à l'endroit qui répond à la nageoire dorsale ; cette même nageoire , longue et de la même hauteur dans toute son étendue , a vingt-neuf rayons , dont les neuf premiers épineux ; chacune des pectorales en a onze ; celles de l'abdomen en ont six ; celle de l'anus en a seize ; celle de la queue qui est entière , quatorze.

PERROQUET DE MER , *Labrus viridis* , Linn. ; et *ineâ utrinque cœruleâ* , Arted. ; *Turdus viridis minor* ; in *Verdone* , Salvian. ? *Turdus viridis* , seu *decimus* , Rondel. , Willughb. Cette espece est du genre du Labre et se trouve dans la Méditerranée. Suivant *Willughby* , son corps est presque par-tout d'une couleur verte ; la partie la plus basse du ventre a seulement des teintes de jaune ; les côtés offrent chacune une raie bleue longitudinale ; quelques individus ont aussi des taches de cette dernière teinte sur le ventre : la nageoire dorsale est garnie de trente rayons , dont es dix-huit premiers sont épineux.

PERROQUET DE MER (oiseau). Voyez à l'article MACAREUX.

PERROQUET (espece de quatre-dents) , *Tetraodon estudineus* , Linn. ; *Ostracion oblongus* , glaber , corpore figuris variis ornato , Arted. ; *Orbis oblongus* , testudinis apite , Clus. , Willughb. Cette espece se trouve dans l'Inde. Ce poisson , quoique compris sous la dénomination générale d'*orbis* , c'est-à-dire poisson en ballon ou rond , n'a cependant que le corps proprement dit , d'une figure globuleuse : le reste est d'une forme longée ; la tête est entièrement dégagée , et on observe une espece de cou , c'est-à-dire un enfoncement derrière l'occiput ; le museau est aussi plus saillant que dans les autres *orbis* , et la tête a quelque ressemblance avec celle d'une tortue. Toute la peau est d'un blond brun relevé par des taches dont les unes sont orbiculaires , d'autres en lozanges et en carrés ; sur ces especes de compartimens sont distribuées diversément des taches blanches , ce qui contribue à rendre une agréable variété sur le fond de cette robe. *Linnaeus* dit que la surface supérieure du corps est un peu rude au toucher , et que la partie inférieure est

percée d'un très-grand nombre de pores semblables à des points et entre lesquels sont cachés de petits aiguillons : les nageoires pectorales sont d'un brun-rougeâtre et situées auprès du cou ; la dorsale est à l'extrémité de cette partie ; celle de la queue est un peu plus large que longue.

PERROQUET DE TERRE. Voyez TODIER de M. Brisson.

PERRUCHE, *Psittaca*. Nom donné à des oiseaux du même genre que les *perroquets*, mais qui en diffèrent en ce qu'ils sont bien plus petits ; ils appartiennent à l'ancien Continent ; au lieu que les *perriches* proprement dites et qui leur ressemblent, appartiennent au nouveau. Les *perruches* comme les *perriches*, ont la queue ou *longue* ou *courte* ; dans les unes et les autres, celles à *queue longue* l'ont également ou inégalement étagée ; dans celles à *queue courte*, il n'y a que les *perriches* ou *touis* qui l'aient parfaitement égale, c'est-à-dire *également étagée* ; et il paroît que les *perruches* ont la leur toujours un peu *étagée* ; en un mot, les *perruches à queue longue*, *inégalement étagée*, sont celles qui ont les deux pennes du milieu de la queue beaucoup plus longues que les autres pennes, et qui paroissent en même temps séparées l'une de l'autre. Les *perruches* sont bien plus nombreuses en especes que les *touis* ou *perriches*. Nous savons bien que la *perriche* ne se trouve que dans le Nouveau Monde, et la *perruche* dans l'ancien ; mais il seroit à désirer qu'on pût, au simple aspect, c'est-à-dire d'après un caractère inhérent à l'objet même, distinguer la *perruche* de la *perriche*.

PERRUCHE de M. Brisson, pl. enl. 550. Voyez SINCIALO.

PERRUCHE A AILES NOIRES. C'est la *petite perruche* de l'isle de Luçon, de M. Sonnerat. Elle est un peu plus petite que l'espece appelée *moineau de Guinée* ; l'iris, le bec et les pieds sont jaunes ; le derriere du cou, le dos, les petites plumes des ailes et la queue sont d'un vert foncé ; le ventre est d'un vert clair et jaunâtre : le sommet de la tête du mâle, et seulement les plumes qui entourent la base du bec en dessus dans la femelle, sont d'un rouge très-vif ; la femelle a sur le milieu du dessus du cou une tache jaune : le mâle a

la gorge bleue, la femelle l'a rouge : les grandes plumes des ailes sont noires ; les couvertures du dessus de la queue sont rouges. Ces oiseaux se suspendent aux branches pour passer la nuit ; ils sont très-friands du suc qui coule du régime des cocotiers fraîchement coupés. *Voyage à la Nouv. Guinée.*

PERRUCHE (grande) A AILES ROUGEÂTRES. C'est la *perruche de Gingi*, de M. Brisson et des *pl. enl.* 239. Sa longueur totale est de vingt-un pouces ; elle est beaucoup plus grosse que la *perruche à collier de couleur de rose* : les yeux sont entourés d'une peau rougeâtre ; c'est aussi la couleur des pieds ; les ongles sont cendrés : le bec est d'un rouge vif ; le plumage du dessus du corps, y compris la tête, est d'un beau vert, mais varié d'un peu de rouge sur le dos ; le plumage du dessous du corps est d'un vert teint de jaunâtre, mais nué de cendré sur la gorge et le devant du cou ; les ailes sont variées en dessus de rouge obscur, de vert et de jaunâtre, et en dessous, de cendré et de noirâtre ; la queue est doublée de jaune pâle ; ses deux plus longues plumes sont d'un vert clair en dessus, ainsi que les plus latérales ; mais les plus extérieures sont d'un vert-jaunâtre. Cette *perruche* est de la famille de celles qui ont la *queue longue et inégale.*

PERRUCHE (grande) A BANDEAU NOIR. C'est l'*ara varié des Moluques*, de M. Brisson. Cet oiseau a tous les caractères extérieurs des *aras*, et *Seba* qui le premier a indiqué ce *perroquet*, paroît s'être trompé sur le vrai pays qu'il habite : il est plus gros que le *jaco* ; sa longueur totale est d'environ quatorze pouces ; le dessus de la tête est noir ; il y a sur le derrière du cou un collier mêlé de vert et de rouge ; tout le dessus du corps et des ailes est d'un bleu foncé, mais les plumes sont bleues ; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un rouge clair ; le reste du dessous du corps est d'un vert foncé, varié de rouge : la queue est verte en dessus, rouge en dessous, et ses plumes sont bordées de noir ; comme les deux plumes du milieu de la queue sont beaucoup plus longues que les latérales, cette *perruche*, si c'en est une, doit être placée, ainsi que l'a fait M. de Buffon, parmi celles à *longue queue inégale.*

PERRUCHE (la grande) A COLLIER d'un rouge vif, des Isles Maldives, *pl. enl.* 642. C'est le *perroquet à collier d'Edwards*. Ce n'est point une variété de la *perruche à collier commune*, comme l'a dit M. *Brisson*. Celle dont il s'agit est plus grande et a d'autres différences : sa tête est d'un vert clair ; sur le haut du derrière du cou est une large bande transversale d'un rouge très-vif, elle forme un demi-collier qui se rétrécit sur les côtés et se joint au noir foncé qui couvre la gorge ; tout le corps est vert, mais plus foncé au-dessus qu'au-dessous du corps ; c'est aussi la couleur des ailes, excepté qu'il y a sur les petites couvertures une bande longitudinale d'un pourpre foncé : la queue est fort longue, également étagée, doublée de jaune clair, et en dessus elle est d'un vert mêlé de bleu d'aigue-marine ; le bec est d'un rouge tendre ; les pieds sont noirâtres.

M. de *Buffon* pense que cette *perruche à collier des Isles Maldives*, est le *perroquet des Anciens* (*Psittacus torquatus*, *Macrouros antiquorum*, le seul connu du temps de *Pline* et de *Solin* qu'il cite à ce sujet, ainsi qu'*Apulée*.) M. *Mauduyt* croit que la *perruche à collier commune*, ou celle que nous voyons le plus ordinairement et qui est originaire d'Afrique, étoit aussi connue du temps de *Pline*, et il fonde son opinion sur ce que parmi les tableaux retirés d'*Herculanum*, on en voit un dans l'une des salles du *Museum* de Portici, qui représente un chariot découvert, à deux roues, attelé d'une *perruche à collier* ordinaire, conduite par une sauterelle qui fait les fonctions de cocher.

PERRUCHE A COLLIER, A QUEUE COURTE. C'est la *petite perruche à collier* de l'isle de Luçon, *Voyage à la Nouv. Guinée*. M. *Sonnerat* dit qu'elle est de la taille de la *perruche* appelée *moineau de Guinée* ; que cette espèce n'apprend point à parler ; que le bec, les pieds et l'iris sont d'un gris-noirâtre ; que tout le corps est d'un vert agréable, mais plus foncé sur le dos, éclairci et nué de jaune sous le ventre ; qu'il y a derrière le cou, au bas de la tête, un large demi-collier, d'un jaune clair dans le mâle, d'un bleu de ciel dans la femelle ; que dans l'un et l'autre sexe les plumes du collier sont variées transversalement de noir ;

que

que la queue ne dépasse pas les ailes , et qu'elle est terminée en pointe.

**PERRUCHE A COLLIER COULEUR DE ROSE.** C'est la *perruche à collier* de M. *Brisson* , et des *pl. enl.* 551. Cette *perruche* est de la famille de celles à *queue inégale* : elle a le défaut propre à tous les oiseaux de cette famille , elle est criarde ; sa voix est aiguë , perçante et désagréable : elle est propre à l'Afrique ; elle se trouve au Sénégal et dans les régions fréquentées pour la traite des Negres. C'est par cette raison , dit M. *Mauduyt* , qu'il nous en vient des Isles de l'Amérique où ces *perruches* sont d'abord transportées par les vaisseaux Négriers. On la trouve fréquemment chez nos Oiseliens : elle apprend bien à parler ; ce sont de jolis oiseaux , caressans , vifs , pleins de grace et de gentillesse , communément fort doux , d'une forme élégante et d'un plumage très-agréable : la longueur totale est d'environ quatorze pouces , dont la queue en emporte près des deux tiers : les deux pennes intermédiaires dépassent de trois pouces et demi les plus longues pennes latérales , elles sont d'un bleu d'aigue-marine qui se fonce vers leur extrémité ; la gorge est noire ; tout le plumage est d'un vert clair et doux , mais plus vif sur les ailes et nué de jaunâtre sur le côté intérieur des dernières plumes de la queue ; un collier rose , d'une nuance très-vive , étroit et placé sur le haut du cou en arriere , se réunit au noir de la gorge ; les plumes qui bordent le collier sur la nuque , sont terminées d'une teinte glacée de bleu ; la mandibule supérieure est d'un rouge de sang et noir vers son crochet ; l'inférieure est noire : les pieds sont cendrés ; les ongles , bruns-gris.

**PERRUCHE A COLLIER des Indes** , de M. *Brisson* , *Psittacus torquatus Orientalis*. Elle est du double plus grosse que la *perruche à collier couleur de rose* ; elle est de la famille de celles qui ont la *queue inégalement étagée* : la peau qui entoure les yeux est d'un brun sombre ; la mandibule supérieure est orangée ; l'inférieure , noire , ainsi que les ongles ; les pieds sont d'un cendré clair : l'iris est jaunâtre , le sommet de la tête est d'un vert - bleuâtre ; le collier est pourpre ; le devant du cou et la poitrine , couleur



de rose pâle ; le reste du plumage est d'un vert-jaunâtre ; les deux pennes du milieu de la queue excèdent de beaucoup les latérales.

**PERRUCHE ( petite ) A CUL BLEU OU A QUEUE BLEUE**, de M. *Brisson*. C'est l'*été* ou *toui - été* des Brasiiliens, la *plus petite des perruches vertes et bleues*, d'*Edwards*. Cet oiseau étant du Nouveau-Monde doit être appelé *perriche*. Elle est de la grosseur d'un moineau franc : tout son plumage est d'un vert clair ; mais le croupion et le haut des ailes et la bordure des pennes sont d'un beau bleu : le bec est incarnat ; les pieds sont cendrés. *Marcgrave* a décrit une variété de cette espece, dont les pennes des ailes sont bordées de vert-jaunâtre ; le bec et les pieds sont orangés.

**PERRUCHE ( à double collier ) de l'isle de Bourbon**, *pl. enl. 215*. Elle est à peu près de la grosseur d'une tourterelle ; sa longueur totale est de treize pouces et demi : le bec est noirâtre à son bout, d'un rouge vif à sa partie supérieure, d'un rouge sombre à sa partie inférieure ; les pieds sont d'un cendré foncé ; les ongles, noirâtres : tout le plumage supérieur et celui de la poitrine sont d'un vert gai ; mais au bas de la tête en arriere, est une étroite bande de couleur de rose ; qui s'étend de chaque côté autour du cou, s'élargit vers la gorge et forme une sorte de collier, au-dessus duquel le vert est mêlé d'un peu de bleu ; sous la gorge est une autre bande ou demi-collier dont les deux extrémités joignent celles du collier couleur de rose : le reste du plumage inférieur est d'un vert nué de jaune ; le dessous des grandes pennes est cendré ; la queue est également étagée et doublée de cendré-jaunâtre.

**PERRUCHE A FRONT ROUGE** du Brésil, de M. *Brisson*. Voyez *PERRICHE à front rouge*.

**PERRUCHE A GORGE BRUNE**, d'*Edwards*. Voyez *PERRICHE à gorge brune*.

**PERRUCHE ( petite ) A GORGE JAUNE**, d'Amérique. Voyez *TOUI à gorge jaune*.

**PERRUCHE A GORGE ROUGE**. C'est la *perruche des Indes*, de M. *Brisson* ; la *petite perruche à l'aile rouge* ; d'*Edwards*. Elle n'est pas plus grosse qu'une alouette ;

sa longueur totale est d'environ huit pouces et demi, dont la queue fait plus de la moitié. Cette *perruche* est par la longueur et la forme de sa queue, du nombre des *perruches à queue longue et inégale* : tout le plumage supérieur est d'un vert foncé ; l'inférieur est d'un vert nué de jaune ; mais celui de la gorge est d'un rouge vif, et celui des couvertures du dessus de l'aile est rougeâtre : la peau qui entoure les yeux est blanchâtre ; le bec, les pieds et les ongles sont d'une couleur de chair pâle.

**PERRUCHE A GORGE TACHETÉE** de Cayenne. C'est la *perruche à gorge variée*. Voyez ce mot.

**PERRUCHE (grande) A LONGS BRINS** ; *Perruche de Malac*, pl. enl. 887. Elle est à peu près de la grosseur et de la taille de la *perruche à collier couleur de rose* ; elle est du nombre des *perruches à longue queue et inégale* : le dessus de la tête est d'un vert sombre ; une large bande d'un rose un peu foncé couvre le derrière de la tête et le haut du cou : tout le reste du dessus du corps est d'un vert tendre ; la gorge, d'un noir de velours ; le dessous du corps, d'un vert pâle et nué de jaune ; les ailes sont vertes, mais les plumes moyennes sont d'un vert-bleuâtre ; les deux longs brins de la queue sont bleus ; les plumes latérales, vertes ; le bec est d'un rouge vif en dessus, brunâtre en dessous ; les pieds sont gris.

**PERRUCHE A MOUSTACHES**, *Perruche de Pondichery*, pl. enl. 517. Elle est de la section des *perruches à longue queue, étagée également* ; elle est à peu près de la grosseur de la *perruche commune* : sa longueur totale est de près d'un pied ; le bec est rouge en dessus et noir en dessous, les pieds sont gris ; les joues et la gorge sont blanches ; le dessus de la tête est bleuâtre ; un trait noir passe d'un œil à l'autre par-dessus l'origine du bec ; deux traits noirs, un de chaque côté de la gorge, forment comme deux moustaches latérales ; le reste du plumage inférieur est d'un rouge lilas, mais les couvertures du dessous de la queue sont bleuâtres, et la queue est doublée de jaune pâle ; les couvertures du dessus des ailes offrent sur l'aile

une large bande longitudinale jaune ; le reste du plumage est d'un très-beau vert.

**PERRUCHE-ARA**, de Cayenne. Voyez **PERRICHE-ARA**.

**PERRUCHE A TÊTE BLEUE**. C'est la *perruche* (variée) d'Amboine, des *pl. enl. 61*, et de M. Brisson ; la *perruche à estomac rouge* d'Edwards. Elle est un peu plus grosse que la *perruche commune* ou le *sincialo* : sa longueur totale est de onze pouces ; le bec est d'un blanc-jaunâtre ; les pieds et les ongles sont noirâtres : le front, les joues, le haut du ventre et les côtés, d'un beau bleu ; le derrière de la tête, le dessus du corps, des ailes et de la queue sont d'un beau vert ; un demi-collier jaune ceint le haut du cou en arrière ; le devant du cou et la poitrine sont d'un rouge éclatant, et chaque plume est terminée de bleu foncé ; le bas-ventre et les couvertures de la queue sont jaunes, tachetées de vert ; la queue est doublée de vert-jaunâtre ; elle est longue et également étagée.

On distingue plusieurs autres *perruches à tête bleue*, savoir : 1.<sup>o</sup> La *perruche à tête bleue*, des Indes Orientales, *pl. enl. 192*. Elle est de la taille et de la grosseur de la précédente, et de la même section par sa queue, quoique un peu plus courte : la peau nue qui entoure les yeux est jaunâtre ; le bec, d'un blanc-jaunâtre ; les pieds sont d'un cendré-bleuâtre et les ongles, gris : la tête est d'un bleu nué de violet ; la gorge, d'un cendré-violet ; les côtés du cou sont jaunâtres ; le reste du plumage supérieur et inférieur est d'un vert nué de jaunâtre ; les ailes et la queue sont cendrées en dessous, vertes en dessus, mais le bout des pennes de la queue est nué de bleuâtre.

2.<sup>o</sup> La *perruche à tête bleue*, de M. Brisson, est la *perruche à tête d'azur*. Voyez ce mot.

3.<sup>o</sup> La *perruche à tête bleue et à courte queue*. C'est la petite *perruche* de l'isle de Luçon, *Voyage à la Nouvelle Guinée* ; la petite *perruche* du Pérou, *pl. enl. 190, fig. 2*. M. de Buffon avertit que c'est par erreur qu'on l'a désignée comme se trouvant au Pérou. M. Sonnerat, qui a fait connoître cette espèce, dit qu'elle n'est pas aussi grosse qu'un serin ; que le sommet de la tête est bleu, et que le reste du plu-

mage est vert, excepté une tache rouge ovale placée au-dessus de la poitrine et une raie transversale jaune au haut du dos; les couvertures du dessus de la queue sont rouges; les pieds et le bec, gris. M. de Buffon rapporte à cette espèce la *perruche de Malaca*, de M. Brisson, une des moins grosses parmi les *perruches*; elle n'en diffère que parce qu'elle n'a ni tache rouge, ni bande jaune.

**PERRUCHE (petite) A TÊTE COULEUR DE ROSE ET A LONGS BRINS.** C'est la *perruche de Mahé*, pl. enl. 888; la *perruche de Bengale*, de M. Brisson; la *perruche à collier, à tête couleur de rose*, d'Edwards. Elle est de la section des *perruches à queue inégale*; sa longueur totale est d'environ dix pouces, dont la queue emporte plus de la moitié; sa grosseur est un peu moindre que celle du *sincialo* ou de la *perruche commune*: le bec est d'un jaune pâle en dessus, noirâtre en dessous; les pieds et les ongles sont cendrés: toute la tête est d'un rouge varié de rose et de lilas, avec un filet noir ou collier qui en fait le tour et qui se joint à la gorge qui est de la même couleur: le reste du plumage est vert, mais plus foncé en dessus du corps qu'en dessous où il est nué de jaunâtre; les deux longs brins ou les deux longues penes de la queue sont d'un bleu foncé, et les latérales, d'un bleu-verdâtre; le dessous de la queue est jaunâtre.

**PERRUCHE A TÊTE D'AZUR.** C'est la *perruche à tête bleue*, de M. Brisson; le *perroquet à tête bleue* d'Edwards. Elle est de la section des *perruches à queue longue, étagée également*; sa grosseur est à peu près celle du pigeon commun: la peau qui entoure les yeux est de couleur de chair; l'iris est orangé; le bec, rouge; les pieds et les ongles sont cendrés; la tête et la gorge, d'un beau bleu; il y a une tache jaune sur chaque aile: les penes de la queue sont bleues en dessus, d'un jaune obscur en dessous; le reste du plumage est vert, mais plus foncé en dessus du corps qu'en dessous.

**PERRUCHE A TÊTE GRISE.** C'est la *petite perruche de Madagascar*, de M. Brisson, et des pl. enl. 791, fig. 2. Elle est de la section des *perruches à queue courte*; elle

est plus petite que celle appelée le *moineau de Guinée* ; sa longueur totale est de cinq pouces quatre lignes ; le bec, les pieds et les ongles sont d'un gris-blanc ; la tête, la gorge et le devant du cou sont d'un joli gris clair : le reste du plumage est d'un vert pur sur les parties supérieures, et d'un vert nué de jaunâtre sur les parties inférieures ; le bout de chaque penne de la queue est traversée d'une large bande noire.

PERRUCHE (petite) A TÊTE JAUNE du Brésil, de M. Brisson. Voyez TOUI à tête d'or.

PERRUCHE A TÊTE NOIRE de Cayenne, pl. enl. 744. A la Guiane on l'appelle *caïca*. C'est une *perruche* de la section de celles à queue courte ; elle est d'une taille inférieure à celle du *maïpouri* : le bec est noirâtre, animé d'un peu de rougeâtre ; les pieds sont gris : la tête est coiffée de noir, et cette couleur se prolonge en pointe sur les deux côtés du cou : le dessus et le dessous du cou et la gorge, sont d'un jaune mordoré, plus ou moins foncé ; les plumes sont cerclées de noir ; le reste du plumage est d'un vert brillant avec quelques reflets d'un vert-bleuâtre éclatant à l'extrémité des pennes de la queue, qui finissent en pointe et qui sont étagées ; les plus longues sont à l'extérieur, ce qui rend la queue fourchue ; les grandes pennes des ailes sont noires, nuées de violet ; il y a sur le milieu de chaque aile une tache oblongue, de couleur mordorée. Les *caïcas* ne sont pas fort communs ; ils viennent cependant à la Guiane tous les ans, aux mois de Septembre et d'Octobre.

PERRUCHE A TÊTE ROUGE de Gingi, de M. Brisson, et des pl. enlumin. 264. Elle est un peu moins grosse que la *perruche à collier* ordinaire : elle a le bec rougeâtre, les pieds et les ongles gris ; la tête est d'un rouge glacé de bleu, qui devient plus foncé à l'occiput ; des coins de l'ouverture du bec part une ligne noire, qui passe sous chaque joue et va ceindre le derrière de la tête ; sur le haut du cou en arrière, est une sorte de demi-collier d'un vert clair : tout le reste du plumage supérieur est d'un vert sombre, qui s'éclaircit cependant sur le croupion et les couvertures du dessus de la queue ; la gorge est noire ; le devant du cou et tout le dessous du corps sont

d'un jaune-verdâtre ; les ailes , vertes avec une tache vers le haut , d'un rouge obscur : la queue est également étagée ; les deux pennes du milieu sont vertes ; les latérales sont de cette même couleur du côté extérieur , et jaunes du côté intérieur.

PERRUCHE A TÊTE ROUGE , surnommée *Moineau de Guinée*. C'est la *petite perruche mâle* de Guinée , des *pl. enl. 60* , et de M. *Brisson*. Les Oiseliens , dit M. *Mauduyt* , l'appellent fort improprement *moineau du Brésil* , et ils lui donnent aussi , en raison de ses habitudes , le nom de *petit ménage*. Cette *petite perruche à queue courte* , est très-jolie et fort connue ; elle est un peu plus grosse que le moineau franc ; sa longueur totale est de cinq pouces et demi : la peau nue qui entoure les yeux est cendrée ; l'iris , bleuâtre ; le bec , rouge ; les pieds et les ongles sont gris ; la partie antérieure de la tête et la gorge , d'un rouge plus éclatant dans le mâle que dans la femelle ; le croupion et le fouet de l'aile , de couleur bleue : dans la femelle , cette partie de l'aile est orangé : le reste du plumage est d'un très-beau vert ; les deux plumes du milieu de la queue sont entièrement vertes ; les latérales , vertes dans leur première moitié ; et l'autre moitié est mi-partie de rouge et de noir par bandes.

Ces *petites perruches* sont fort communes en Guinée , elles le sont même au point de causer de grands dégâts dans les récoltes. On les trouve aussi en Ethiopie , *Psittacus pusillus* , *viridis* , *Æthiopicus* ; mais celles qui nous viennent du Brésil , dit M. *Mauduyt* , y avoient d'abord été transportées par les vaisseaux Négriers ; il en périt dans les traversées un très-grand nombre , et ces petits oiseaux arrivés dans nos contrées ont beaucoup de peine à se faire au climat : lorsqu'ils y ont vécu quelques mois , on peut les conserver ensuite plusieurs années : au reste , cette *petite perruche* n'apprend point à parler , mais elle est ordinairement fort douce ; elle ne crie pas souvent , et sa voix n'est ni perçante ni aussi désagréable que celle de la plupart des oiseaux de son genre ; elle est triste et elle passe des heures entières sans faire de mouvemens. On a coutume de réunir dans la même :

cage un mâle et une femelle , pour s'amuser des câresses qu'ils se font ; il se perchent à côté l'un de l'autre et d'une manière très-serrée ; ils s'épluchent réciproquement les plumes de la tête. Lorsqu'un des deux vient à mourir , celui qui survit est encore plus triste qu'à son ordinaire , mais il ne meurt pas de ses regrets comme on l'a dit.

**PERRUCHE AUX AILES BLEUES.** C'est la *petite perruche* du cap de Bonne-Espérance , *pl. enl. 455 , fig. 1.* C'est peut-être la plus petite espèce de *perruche* connue ; elle est au plus de la grosseur du serin ; elle a la douceur et les mœurs de l'espèce appelée le *moineau de Guinée*. Tout son plumage est d'un joli vert , plus foncé sur le dessus que sur le dessous du corps : les grandes pennes des ailes sont bordées de bleuâtre ; le bec et les pieds , d'un rouge pâle. Il paroît qu'il se trouve une variété de cette espèce à l'isle de Bourbon dont le bec est blanc et dont les pieds sont gris.

**PERRUCHE AUX AILES CHAMARRÉES ; Perroquet** de l'isle de Luçon , de M. *Brisson* , et des *pl. enl. 287.* Elle est à peu près de la grosseur d'un pigeon ; sa longueur totale est d'un pied et demi : le bec est rouge , mais le bout de son crochet est blanchâtre : les pieds sont cendrés ; les ongles , noirâtres ; le devant de la tête et les joues , d'un vert sombre ; l'occiput est d'un vert - bleuâtre ; le haut du dos et tout le plumage inférieur sont d'un vert tirant sur le jaune ; le bas du dos et le croupion , d'un vert-bleu ; les ailes , variées de noir , de bleu , de roux clair , de vert-bleu , de vert-jaunâtre , de brun et de vert foncé ; la queue est verte , doublée de jaunâtre ; les deux pennes du milieu sont un peu plus longues que les latérales qui vont toutes en diminuant par degrés ; ce qui suffit , dit M. *Mauduyt* , pour que cette *perruche* soit de la section de celles qui ont la *queue longue , également étagée*. Ce même Ornithologiste observe cependant que la grosseur de cet oiseau , sa forme , le peu de longueur de sa queue et le peu d'inégalité respective dans les pennes dont elle est composée , feront toujours prendre cette *perruche* au premier aspect pour un *perroquet*.

**PERRUCHE (petite) AUX AILES D'OR**, de M. *Brisson*, *Psittacula alis deauratis*. C'est la *perruche aux ailes d'or*, d'*Edwards*. Cette *petite perruche à queue courte* et soupçonnée originaire des Indes Orientales, est un peu plus grosse que l'espece appelée le *moineau de Guinée* : le bec et la peau qui entoure les yeux sont blanchâtres ; les pieds et les ongles, d'un rouge pâle : presque tout le plumage est vert, et d'une couleur plus foncée sur le corps que sur le dessous ; mais les couvertures intermédiaires des ailes sont orangées, et les quatre premières pennes de l'aile sont d'un bleu foncé ; les quatre suivantes sont orangées.

**PERRUCHE AUX AILES VARIÉES** ; *Petite perruche* de *Batavia*, *pl. enl. 791, fig. 1.* C'est la *petite perruche* de l'isle de *Luçon*, *Voyage à la Nouv. Guinée*. M. *Mauduyt* dit qu'elle est un peu plus grosse et sur-tout d'une forme plus allongée, que la *perruche* appelée le *moineau de Guinée*. M. *Sonnerat*, qui a rapporté en France cette *petite perruche à queue courte* ; dit que ses pieds sont gris ; le bec et l'iris, d'un jaune rougeâtre ; la tête, le cou et le ventre, d'un vert-jaunâtre : sur les ailes est une bande de la même couleur, mais chaque plume de cette bande est bordée à l'extérieur de bleu ; les petites plumes des ailes sont d'un noir-verdâtre, et les grandes, d'un noir velouté ; la queue est d'un lilas clair, avec une petite bande noire vers le bout.

**PERRUCHE (petite) BRUNE** du Brésil, de M. *Brisson*. Voyez *ANACA*.

**PERRUCHE COMMUNE**. Voyez *SINCIALO*.

**PERRUCHE** de Bornéo, de M. *Brisson*. Voyez *LORI-PERRUCHE rouge*.

**PERRUCHE** de Cayenne, *pl. enl.* Voyez *PERRICHE-PAVOUANE*. La *perruche* de Cayenne, de M. *Brisson*, est la *perruche à ailes variées*. La *perruche* de Cayenne, (petite), des *pl. enl.*, est le *sosoré*. Voyez ces mots.

**PERRUCHE** de la Caroline, de M. *Brisson*. Voyez *PERRICHE à tête jaune*.

**PERRUCHE (grande)** de la Chine, *Voyage aux Indes et à la Chine*. Elle est un peu moins grosse que le *perroquet amazone* : le bec est très - gros et aussi épais que la tête ; l'iris est bleuâtre ; les pieds sont



gris ; la tête et le dessous du corps , d'un gris clair et verdâtre ; le dessus du corps est d'un vert de pré ; le dessus des petites couvertures des ailes est jaune ; la queue , d'un gris-verdâtre , mais plus clair sur le dessous.

PERRUCHE de la Guadeloupe , de M. *Brisson*. Voyez **CRİK**.

PERRUCHE de la Guiane , de M. *Brisson* et des *pl. enl.* Voyez **PERRICHE-PAVOUANE**.

PERRUCHE de la Martinique , de M. *Brisson*. Voyez **PERRICHE à gorge brune**.

PERRUCHE de l'isle de Luçon , *Voyage à la Nouv. Guinée*. On en distingue plusieurs especes. Voyez **PERRUCHE à tête bleue et à queue courte**.

PERRUCHE A AILES NOIRES. Voyez **PERRUCHE aux ailes variées**, et l'article **TIRICA**.

PERRUCHE ( petite ) de l'isle Saint-Thomas , *pl. enl.* Voyez **TOUI à tête d'or**.

PERRUCHE ( petite ) des Indes Orientales , de M. *Brisson*, *Psittacus viridis et ruber , minor , Indus Orientalis*. C'est le *perroquet Indien vert et rouge* de la plus petite espece , d'*Edwards*. M. *Mauduyt* dit que cette *perruche* a quelque rapport avec l'espece appelée le *moineau de Guinée* ; mais elle est plus petite ; elle n'a point de rouge à la gorge et n'en a que sur le dessus de la tête : le bas du dos , le croupion et les couvertures des ailes sont rouges aussi : le reste du plumage est vert ; le bec , orangé ; les pieds et les ongles sont de couleur de chair.

PERRUCHE des Indes Orientales , des *pl. enl.* Voyez **LORI-PERRUCHE violet et rouge**.

PERRUCHE des Moluques , *pl. enl. 743*. M. *Mauduyt* dit qu'elle paroît n'être qu'une variété de la *perruche à tête bleue* ou *variée d'Amboine* ; qu'elle n'en differe que parce que sa tête est en entier d'un beau bleu ; qu'il y a sous le ventre une tache de la même couleur ; que les côtés de la poitrine sont jaunes , et que les plumes rouges qui en couvrent le devant ne sont pas terminées de bleu ; enfin que le bec est rougeâtre : pour le reste , c'est le même fond de couleur , avec la même taille de la *perruche d'Amboine*. Voyez *ce mot*.

**PERRUCHE** des Philippines, *pl. enl. 520, fig. 1*, le mâle ; 2, la femelle. C'est la *petite perruche* des Philippines, de M. *Brisson* ; on l'appelle aux Philippines, *coulacissi*. C'est une fort petite espece de *perruche à queue courte* de l'ancien Continent ; elle n'est pas plus grosse qu'un moineau franc : sa longueur totale est de cinq pouces : le bec, les pieds et les ongles sont rouges ; le front, la gorge et le croupion sont d'un beau rouge ; au-dessous de l'occiput est un demi-collier fort étroit, d'un rouge orangé : le reste du plumage est d'un vert assez pur, mais nué de jaune sous le corps, de noir sous les grandes pennes des ailes, d'aigue-marine sous les moyennes et sous la queue : les deux plumes du milieu de la queue sont un peu plus longues que les latérales. La femelle n'a qu'un peu de rouge foible sur le sommet de la tête, et elle est privée du demi-collier qu'a le mâle.

**PERRUCHE DES SAVANNES.** *Voyez PERRICHE couronnée d'or.*

**PERRUCHE** des Terres Magellaniques, des *pl. enl. Voyez PERRICHE ÉMERAUDE.*

**PERRUCHE** (petite) de l'isle d'Otaïiti, *pl. enl. 455, fig. 2*. C'est une des plus petites *perruches* et de la section de celles à *courte queue* de l'ancien Continent : sa forme est svelte et un peu alongée ; elle est un peu moins grosse que la *perruche* appelée le *moineau du Brésil* : le bec est fort court, il est rouge, ainsi que les pieds ; les deux côtés de la tête au-dessous des yeux, la gorge, le cou et le haut de la poitrine sont blancs : tout le reste du plumage est d'un bleu changeant et tirant sur le violet, mais d'une teinte plus foncée sur les ailes et la queue : la queue est un peu étagée, et les plumes du milieu sont les plus longues. Ces *perruches* volent par troupes et se nourrissent de bananes ; elles sont fort criardes.

**PERRUCHE** du Brésil, de M. *Brisson*. *Voyez PERRICHE couronnée d'or.* A l'égard de la *perruche* (petite) du Brésil, *Voyez TIRICA.*

**PERRUCHE** (petite) du Sénégal, de M. *Brisson* et des *pl. enl. Voyez FERROQUET à tête grise.*

**PERRUCHE FACÉE DE JAUNE**, d'*Edwards*. C'est la *perruche Illinoise* de M. *Brisson*, et des *pl. enl. 528.*

Les Européens établis à la Guiane l'appellent *perruche* *poux de bois* ; les Naturels la nomment *aputé-juba*. C'est une *perruche* très-commune à la Guiane et de la section de celles qui ont *la queue longue et inégalement étagée* : sa longueur totale est de neuf pouces et demi ; la queue seule en emporte quatre pouces neuf lignes ; l'envergure est de quinze pouces quatre lignes : le devant de la tête, les joues et la gorge sont jaunes ; le dessus de la tête est d'un vert foncé, et l'occiput, varié de jaune : le reste du plumage est vert, mais le ventre est varié de rougeâtre et quelques plumes des couvertures des ailes sont bleuâtres : le plumage est sujet à varier à chaque mue, pour l'intensité des nuances et leur étendue. Cette *perruche* est assez douce et caressante, mais elle est criarde ; elle apprend difficilement à parler, elle articule mal, et sa voix est désagréable ; aussi ne la recherche-t-on guere.

**PERRUCHE HUPPÉE.** On en distingue plusieurs :  
 1.<sup>o</sup> La *perruche rouge huppée* de Java, de M. Brisson ; c'est le petit *perroquet* de Bontius, *Psittacus minor Bontii*. Elle n'est pas plus grosse qu'une alouette ; elle est du nombre de celles qui ont *la queue longue et inégale* ; sa queue est si longue qu'elle dépasse de dix pouces les ailes pliées : une peau nue, d'un blanc argenté, entoure les yeux qui sont noirs : le bec est gris ; les pieds et les ongles sont cendrés ; presque tout le plumage est d'un rouge vif, mais la gorge est grise : le devant du cou et de la poitrine sont de couleur de rose ; les plumes scapulaires et les couvertures du dessus des ailes sont vertes, mêlées de plumes rouges, variées elles-mêmes, ainsi que les pennes des ailes, de jaune et de couleur rose : les deux pennes du milieu de la queue sont d'un rouge vif, et les latérales, d'un rose pâle, terminées de bleu mêlé de vert. On lit dans les *Lettres Edifiantes*, second Recueil, page 60, qu'il y a sur la tête quelques petites plumes en forme de huppe ou d'aigrette de paon. Ces petites *perruches* se trouvent à Java dans l'intérieur des terres ; elles volent en troupes en faisant grand bruit ; elles sont jaseuses, et quand elles sont privées elles apprennent facilement à parler.

2.<sup>o</sup> La *perruche* (petite) *huppée*, de M. Brisson, *Psittacus ruber et viridis, cristatus*, Aldrov. Elle est à peu près de la grosseur du merle : elle porte sur le dessus de la tête six plumes, trois plus longues et trois plus courtes, de couleur rouge ; elle peut les lever et les baisser à volonté : les couvertures et les penes des ailes et de la queue sont rouges aussi ; le reste de son plumage est vert : l'iris est rouge, et la prunelle, noire. Cette description d'*Aldrovande* est trop incomplète ; aussi M. *Mauduyt* demande si cet oiseau est une *perruche*, ou un *lori*, ou un *kakatoës* ; et quelle est sa patrie.

3.<sup>o</sup> La *perruche* (petite) *huppée* du Mexique, de M. Brisson. *Seba* dit qu'elle est à peu près de la grosseur d'un merle ; que le sommet de la tête est orné d'une huppe pourpre ; que le tour des yeux, les couvertures des ailes et les cuisses sont bleues ; que les penes des ailes sont vertes, bordées de blanc ; que la gorge et le bec sont jaunes ; que tout le reste du plumage est d'un rouge vif ; que les pieds et les ongles sont d'un cendré - gris. On peut encore, d'après la couleur et la huppe de cet oiseau, demander si c'est un *kakatoës* ou un *lori* ? *Seba* dit que cette *perruche* est originaire du Mexique ; mais le témoignage de cet Auteur est souvent suspect.

PERRUCHE JAUNE d'Angola, de M. Brisson, *Angolensis psittacus minor*. Elle est à peu près de la grosseur d'une tourterelle : la peau nue qui entoure les yeux est d'un cendré clair ; l'iris, d'un jaune obscur ; le bec, d'un cendré-verdâtre ; les pieds et les ongles sont rougeâtres : la tête et tout le plumage inférieur, d'un jaune-orangé ; presque tout le plumage supérieur est d'un fond jaune, mais varié de taches d'un vert-jaunâtre sur le dos et le commencement des ailes : le tour des yeux, les côtés et les cuisses sont rouges ; les penes de l'aile et quelques plumes des grandes couvertures sont bleues en dessus, jaunâtres en dessous ; les penes de la queue sont d'un vert-jaunâtre, mais les trois plumes latérales de chaque côté ont le bord extérieur bleu ; la queue est également étagée.

**PERRUCHE JAUNE** de Cayenne , *pl. enl. 525*. C'est la *perruche jaune* du Brésil , de M. *Brisson*. M. *Mauduyt* dit qu'on la trouve au Brésil , au pays des Amazones , à la Guiane , et très-rarement aux environs de Cayenne ; les Brasiiliens l'appellent *guaruba* , que nous prononçons *guarouba*. Son bec est noirâtre ; les pieds sont d'un gris-rougeâtre : tout son plumage est jaune , semé de quelques taches vertes sur les ailes , dont les grandes pennes sont violettes , bordées de bleu : les couvertures du dessus de la queue sont vertes , frangées de jaune ; les deux longues pennes intermédiaires sont nuées de même et terminées de violet ; les latérales sont vertes , bordées de jaune à leur origine et violettes dans le reste de leur longueur.

M. *Mauduyt* dit qu'on peut regarder comme une variété du *guarouba* , la *perruche jaune* du Mexique , de M. *Brisson* : elle a cependant la tête et le cou rouges ; les couvertures des ailes variées de vert , de rouge et d'orangé ; les pennes de l'aile vertes : le reste du plumage est jaune ; le bec , rouge. Comme ces *perruches* appartiennent au Nouveau-Monde , on devoit les nommer *perriches*.

M. *Brisson* a décrit , d'après *Maregrave* , sous le nom de *petite perruche jaune* du Brésil , une *perriche* de la grosseur d'un merle , et à queue longue et égale. On l'appelle *jendaya* : la tête , la gorge , le cou , le haut du ventre et les côtés sont jaunes ; le bas-ventre et le dessus du corps sont d'un vert brillant , ainsi que les ailes dont les pennes sont noirâtres à leur extrémité ; la queue est verte : la peau qui entoure l'œil est nue et blanche ; l'iris , de couleur d'or ; le bec , les ongles et les pieds sont noirs.

**PERRUCHE ILLINOISE** , des *pl. enl. 528*. C'est la *perruche poux de bois* , l'*aputé-juba* de la Guiane. Voyez ci-dessus **PERRUCHE facée de jaune** d'*Edwards*.

**PERRUCHE-LORI**. C'est la *perruche variée* des Indes Orientales , des *pl. enl. 552* et de M. *Brisson* ; le *lori-perruche* d'*Edwards*. Elle est un peu moins grosse que le *sincialo* ou la *perruche commune* ; sa longueur n'est que d'environ huit pouces : la peau nue qui entoure les yeux est cendrée ; l'iris , d'un orangé-rougeâtre ;

le bec, d'un orangé clair ; les pieds et les ongles, d'un cendré foncé : le dessus de la tête est d'un noir-bleu éclatant ; un croissant, d'un rouge vif, est placé à l'occiput, et ses pointes gagnent jusqu'aux yeux ; derrière chaque œil sont deux taches, l'une d'un noir-bleu, l'autre jaune : les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un rouge vif, mais chaque plume de la poitrine est bordée au bout de vert-noirâtre ; le ventre, les cuisses, les côtés et tout le plumage supérieur sont verts ; cependant les plumes du dos, celles des côtés, quelques-unes des penes, sont bordées de jaune à leur extrémité : la queue est verte en dessus, doublée de rouge et terminée en dessous de vert-jaunâtre ; les penes de la queue sont étagées également, les plus longues sont au milieu.

**PERRUCHE** ( petite ) **MAÏPOURI** de Cayenne, des *pl. enl.* Voyez **MAÏPOURI**.

**PERRUCHE ROUGE** d'Amboine, *pl. enl.* 240. Voyez **LORI-PERRUCHE** *tricolor*.

**PERRUCHE ROUGE** des Indes, de M. *Brisson*. Voyez **LORI-PERRUCHE** *violet et rouge*.

**PERRUCHE-SOURIS**. C'est la *perruche à poitrine grise*, des *pl. enl.* 768. On ignore son pays natal ; elle est de la section des *perruches à longue queue, étagée également* : sa longueur totale est d'environ dix pouces ; et sa grosseur à peu près celle de la *perruche commune* : le bec est gris-blanc, et les pieds sont gris ; le front, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un gris de souris ; le reste du plumage est d'un vert-jaunâtre, mais sur les ailes le vert est plus pur.

**PERRUCHE VERTE** et **ROUGE**. C'est la *perruche du Japon*, *Psittacus erythrochlorus*, *Macrouros Japonicus*, d'*Aldrovande*. Elle est de la section de celles qui ont la *queue longue et inégale* ; elle est à peu près de la grosseur du *sincialo* : son bec est court, médiocrement arqué et de couleur rouge, ainsi que l'iris ; les jambes et les pieds sont noirs ; son plumage est mêlé de vert, de rouge et d'un peu de bleu ; le vert domine sur le dessus du corps, le rouge au-dessous de la queue ; le bleu colore les ailes entièrement : près de chaque œil est une tache bleue ; les deux penes

du milieu, de la queue sont vertes et leur tige est blanche, mais les pennes latérales sont rouges et leur tige est noire. M. *Mauduyt* soupçonne l'infidélité du dessin d'après lequel *Aldrovande* a fait cette description.

**PERSEGUE**, *Perca*, Linn. Nom d'un genre de poissons qui ont sept rayons à la membrane des ouïes, les opercules dentelés. *Voyez à l'article POISSON*. On en distingue trente-sept espèces : nous ne parlerons ici que de celles qui n'ont pas de nom propre, savoir :

La **BRUNE**, *Perca Nilotica*, Linn. Ce poisson qui se trouve dans le Nil, a le corps brunâtre : les deux nageoires dorsales sont à peine séparées l'une de l'autre ; la première a huit rayons ; la seconde en a neuf, dont le premier est épineux : les nageoires pectorales ont quatorze rayons ; les abdominales en ont six ; celle de l'anüs en a treize, dont trois épineux ; celle de la queue, quinze.

La **CILIÉE**, *Perca argentea*, Linn. Selon *Linnaeus*, cette espèce se trouve en Amérique : ses narines sont comme tubulées ; la première nageoire dorsale qui offre une tache noire, a vingt-deux rayons, dont les douze premiers sont épineux ; les pectorales en ont chacune douze ; les abdominales, six, dont un épineux ; celle de l'anüs en a onze, dont les trois antérieurs sont épineux ; celle de la queue, qui est fourchue, en a dix-sept.

Le **CINQ - LIGNES**, *Perca lineata*, Linn. Selon *Linnaeus*, le corps de ce poisson est marqué de cinq bandelettes blanches longitudinales, sur un fond brun ; en sorte que la couleur de ce fond forme d'autres bandes interposées entre les premières : la nageoire du dos est seule ; elle contient trente-trois rayons, dont dix-sept sont épineux, et l'un offre un long filament ; les nageoires pectorales ont chacune quinze rayons ; celle de l'anüs en a dix, dont les trois premiers épineux ; celle de la queue, qui est fourchue, en a seize.

La **CRÉNELÉE**, *Perca radula*, Linn. Cette espèce se trouve dans la mer de l'Inde : sa tête est comprimée ; la gueule, très-fendue ; les dents sont petites, écartées

l'une

l'une de l'autre, les yeux, grands; les opercules des ouïes, écailleux et terminés postérieurement par trois divisions aiguës; la membrane des ouïes offre sept osselets: la nageoire dorsale qui est très-longue, a vingt rayons, dont les dix premiers sont épineux; les pectorales en ont chacune douze, flexibles et rameux; les abdominales, six, pareillement rameux, mais le premier est ferme et épineux; celle de l'anus en a treize, dont les trois premiers sont épineux; celle de la queue, qui est un peu fourchue, en a dix-sept: les lignes latérales sont courbes; le corps est d'une couleur livide, et les écailles qui le recouvrent sont crénelées sur leurs bords et marquées de points blancs qui s'étendent sur différentes lignes.

La NOIRE, *Perca atraria*, Linn. Cette espece se trouve dans la mer qui baigne la Caroline. Son corps est d'une couleur noire; les lignes latérales sont droites: les opercules des ouïes, dentelés par devant; leur membrane a dix-sept rayons: la premiere nageoire dorsale en a huit, et la seconde trente-trois; ces deux nageoires semblent n'en faire qu'une, et leur surface est marquée de lignes blanches; les pectorales ont chacune vingt rayons; les abdominales en ont sept; celle de l'anus en a vingt; celle de la queue en a vingt et sans échancrure.

La PONCTUÉE, *Perca punctata*, Linn.; *etiam Marina*, Catesb. C'est le *negro-fish* des Anglois. Cette espece qui se trouve dans l'Amérique Septentrionale ressemble assez à la *perche ordinaire*; sa longueur est de six à dix pouces; sa couleur est d'un brun obscur, parsemé symétriquement de petites taches bleues: la gueule a l'ouverture spacieuse; les mâchoires sont garnies chacune d'une rangée de dents pointues: les iris des yeux sont d'une teinte orangée: les deux nageoires dorsales, réunies par une membrane commune; la premiere a plusieurs rayons épineux: la nageoire de la queue est arrondie à son extrémité; celle de l'anus a deux fortes épines à sa partie antérieure.

La RAYÉE, *Perca vittata*, Linn. Cette espece se trouve dans les mers voisines de l'Amérique, *Linnaeus* dit que les caracteres de ce poisson consistent en cinq



bandes étroites , blanches , qui s'étendent sur son corps et entre lesquelles sont d'autres bandes brunâtres : les deux nageoires dorsales semblent n'en offrir qu'une seule qui a dix-huit rayons , dont les douze premiers épineux ; les pectorales en ont chacune dix-huit ; celles de l'abdomen , six , dont un épineux ; celle de l'an us en a treize , dont les trois antérieurs épineux ; celle de queue en a aussi treize.

La STRIÉE , *Perca striata* , Linn. Cette espèce se trouve dans l'Amérique Septentrionale ; elle ressemble assez à celle appelée *queue-noire* , Voyez ce mot. Mais la queue de celle dont il s'agit est d'un gris-brunâtre : les opercules des ouïes sont légèrement denteles ; la nageoire dorsale a vingt-huit rayons , dont treize épineux ; les pectorales en ont chacune quinze ; celle de l'abdomen en a six , dont un épineux ; celle de l'an us , onze , dont les trois premiers épineux , et le second d'une consistance beaucoup plus ferme que ceux qui l'avoisinent ; celle de la queue , qui est fourchue , en a dix-sept.

PERSICAIRE , *Persicaria*. Plante dont M. de Tournefort distingue dix-neuf espèces. Nous parlerons plus particulièrement ici des deux qu'on emploie en Médecine , et d'une qui est cultivée.

La PERSICAIRE DOUCE , TACHÉE et ORDINAIRE , *Persicaria mitis et maculosa* , C. B. Pin. 101. Cette plante annuelle n'est point âcre au goût comme la suivante appelée le *poivre d'eau* , mais elle a une saveur un peu acide ; elle croît par-tout aux lieux aquatiques , le long des chemins et des fossés humides : sa racine est grêle , oblique , fibrée , ligneuse et sèche ; elle pousse des tiges à la hauteur d'un pied , rondes , creuses , rougeâtres , rameuses et nouées ; chaque nœud est accompagné d'une gaine membraneuse et blanchâtre , bordée de cils , portant des feuilles semblables à celles du pêcher ou du saule , marquées au milieu d'une tache plombée. ( Il y a une espèce de *persicaire* douce non tachée et qui n'est peut-être qu'une variété , *Persicaria mitis non maculosa* , C. B. Pin. 101. ) Ses fleurs sortent dans l'été en épi dense et assez serré , des aisselles des feuilles d'en haut , attachées à de longs pédicules ; chacune

de ces fleurs est monopétale, de couleur ordinairement purpurine et luisante, quelquefois blanchâtre, divisée profondément en cinq segmens ovales, et contenant cinq, six ou sept étamines et deux pistils : à ces fleurs succèdent des semences ovales, aplaties, pointues et noirâtres.

M. de Tournefort a remarqué que cette plante étant mâchée, laisse après elle un goût astringent, et qu'elle rougit un peu le papier bleu : elle est estimée vulnéraire et astringente : la décoction en est bonne pour le cours de ventre, pour la dysenterie, sur-tout lorsqu'on soupçonne quelque ulcere dans les intestins : elle convient dans les maladies de la peau, et l'on en fait boire utilement la tisane à ceux qui ont la gale ou d'autres éruptions cutanées. On lit dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1703, pag. 304*, que le même M. de Tournefort assure que cette espece de persicaire est un des plus grands vulnéraires qu'il connoisse et que sa décoction dans le vin arrête la gangrene d'une maniere surprenante ; ce que ne fait pas la persicaire âcre.

Le même Auteur a donné dans les Mémoires cités la description de la persicaire du Levant, qu'il nomme *Persicaria Orientalis, nicotianæ folio, calice florum purpureo* ; c'est la plus grande et la plus belle espece des persicaires ; *Polygonum Orientale*, Linn. 519. Sa tige, droite et rameuse à sa partie supérieure, s'élève jusqu'à la hauteur de l'homme. On la trouve aujourd'hui dans les jardins d'agrément ; elle est annuelle : ses feuilles sont grandes, nerveuses ; les stipules formant des anneaux remarquables : les fleurs sont d'un rouge vif, en épi terminal, paniculé ou rameux. Cette persicaire vient d'Orient et des Indes, mais celle des Indes est plus velue.

LA PERSICAIRE ACRE OU BRULANTE, OU PIMENT D'EAU, OU POIVRE D'EAU, OU CURAGE, *Persicaria urens, seu Hydropiper*, C. B. Pin. 101 ; Linn. 517. Elle differe de la persicaire douce, en ce que ses tiges sont plus hautes et moins rameuses ; en ce que ses feuilles sont plus étroites, mais un peu plus longues ou lancéolées, plus vertes, sans taches, d'un goût poivré ou brûlant : ses fleurs sont rougeâtres, en

épi lâche ; ses semences sont triangulaires et luisantes : on les mêle quelquefois dans la *maniguette* , Voyez *ce mot*.

Toute la plante a un goût âcre et mordicant : elle est annuelle et croit dans tous les lieux aquatiques , principalement dans ceux où l'eau a croupi durant l'hiver. On regarde cette sorte de *persicaire* comme détersive , vulnéraire et utile dans les lavemens contre le tenesme et la dysenterie , ( il faudroit y mêler des adoucissans. ) C'est en outre , disent les *Continuateurs de la Matière Médicale* , un bon fondant et un apéritif qui convient dans les obstructions : il y a des paysans qui en portent dans leurs souliers pour la jaunisse et l'hydropisie. Ce remede populaire n'est dû qu'à la crédulité , ou à la charlatanerie de l'empirisme. Son eau distillée est un assez bon spécifique pour les glaires de la vessie et pour tuer les vers. Dans certains pays on s'en sert pour la vérole et la lepre. Les feuilles de cette plante écrasées et appliquées soulagent dans les douleurs de la goutte. C'est une plante d'un grand usage dans la Chirurgie , pour les tumeurs œdémateuses des jambes , des cuisses , etc. ; appliquée sur les vieux ulceres , elle en consume les chairs baveuses et en nettoie la pourriture. Quand on bassine les plaies des chevaux avec le suc ou la décoction de cette plante , jamais les mouches n'en approchent , même dans les grandes chaleurs.

PERSIL DE BOUC. Voyez BOUCAGE.

PERSIL DES FOUS OU DE CRAPAUD. Voyez à l'article CIGUË.

PERSIL DE JARDIN OU PERSIL COMMUN , *Petroselinum vulgare* , *palato gratum* , *plenum* ; *Apium hortense* , seu *Petroselinum vulgè* , C. B. Pin. 153 ; *Apium petroselinum* , Linn. 379. C'est une plante bisannuelle que l'on cultive dans les jardins potagers : sa racine est simple , grosse comme le doigt , fibreuse , blanchâtre et plongée profondément en terre ; elle est bonne à manger : elle pousse des tiges à la hauteur de trois pieds ou environ , grosses comme le doigt , rondes , cannelées , noueuses , vides et rameuses : ses feuilles sont subdivisées , découpées , vertes , attachées à de longues queues : ses fleurs naissent au sommet

des branches en ombelles , composées chacune de cinq feuilles disposées en rose : à ces fleurs succèdent des semences jointes deux à deux , cannelées , grises , arrondies et d'un goût âcre.

Cette plante soutient assez aisément le froid et le chaud , pourvu qu'on la seme dans un terroir gras , un peu humide ; voilà pourquoi elle vient si bien auprès des fontaines : elle pousse sa tige à la seconde année , elle fleurit en été ; ses semences mûrissent dès le mois d'Août.

On distingue encore d'autres especes ou variétés de *persil commun* , qu'on cultive aussi dans les jardins ; savoir : le *persil frisé* , dont les feuilles crépées sont très-belles ; on dit qu'il croît naturellement en Sardaigne : et le *gros persil* , *Apium hortense* , *latifolium* , dont les racines sont vivaces et bonnes à manger comme celles du céleri ; on l'appelle *persil d'Angleterre*.

L'usage du *persil* est d'une très-grande antiquité : il est vanté comme une des meilleures plantes potageres. Il est très-apéritif ; il guérit les obstructions et provoque les menstrues. Son usage est très-familier en cuisine et en Pharmacie : sa racine se met dans le potage , et est au nombre des *cinq grandes racines apéritives* : ses feuilles , par leur saveur aromatique et agreable , forment l'assaisonnement de plusieurs de nos alimens , et rendent les bouillons diurétiques : sa décoction est un bon sudorifique ; sa semence est bonne pour la néphrétique et pour faire mourir les poux : elle est une des *quatre semences chaudes mineures* , qui sont celles d'*ache* , de *persil* , d'*ammi* et de *daucus*.

Le *persil* ne convient pas à tous les tempéramens : on dit qu'il est très-contraire à ceux qui tombent du haut-mal , parce qu'il rend les accès plus fréquens. Voyez les *Ephémér. d'Allem. Décurie 3 , ann. III*. Le *persil* est pour plusieurs oiseaux un poison , dont le lait paroît être l'antidote. L'on a aussi observé que par son huile aromatique et exaltée il enflamme le sang des hommes , et cause des maux de tête , surtout aux bilieux. Mais on ignore par quelle vertu le *persil* fait casser un verre à boire qui auroit été frotté ou rincé du suc de cette plante.

Quelques Economes modernes consillent de faire des prairies artificielles avec le *persil de jardin* pour en nourrir les moutons en vert : on assure, d'après l'expérience, qu'ils aiment beaucoup cette plante, qu'elle les engraisse, les fait prospérer, les préserve des especes de vers qui attaquent et rongent leur foie quand ils ont mangé l'espece de renoncule appelée *douve*, et qui les font périr pendant l'hiver, sur-tout dans les années humides et pluvieuses.

PERSIL DE MACÉDOINE, ACHE OU PERSIL DES ROCHERS, *Petroselinum aut Apium Macedonicum*, C. B. Pin. 154; Tourn. 305; *Bubon Macedonicum*, Linn. C'est une plante qui croît naturellement en Macédoine et dans la Mauritanie, où elle vient entre les pierres et les rochers. Sa racine est comme dans la précédente; elle pousse une tige haute d'un à deux pieds, cylindrique, assez grosse, garnie de beaucoup de rameaux pubescens et blanchâtres : ses feuilles ressemblent presque à celles du *persil ordinaire* ; elles sont cependant plus amples, un peu plus découpées et d'une saveur moins âcre, et leurs pétioles sont pubescens : les ombelles sont petites, nombreuses, blanchâtres : sa semence est beaucoup plus menue et plus oblongue, plus pointue et plus aromatique que celle du *persil vulgaire* ; elle est d'un goût âcre et chaud, qui approche de celui du *cumin*.

Ce *persil* est le vrai *petroselinon* des Anciens, et differe absolument du *persil* de nos potagers. *Galien* dit que tout le monde fait cas du *persil de Macédoine*, et l'achete bien plus cher, comme étant le plus exquis; cependant le lieu où il croît naturellement est escarpé, et a trop peu d'étendue pour en donner la quantité qui se distribue dans le commerce. Ainsi ce qu'on a éprouvé à l'égard du *miel Attique* et du *vin de Falerne*, est arrivé pareillement à l'égard du *persil de Macédoine*, c'est-à-dire qu'on en vend beaucoup qui croît ailleurs qu'en Macédoine. On cultive avec succès cette sorte de *persil* dans les jardins des Curieux : il aime les terrains sablonneux, il ne craint que le trop grand froid. On ne se sert guere que de sa semence, dont la vertu est réputée très-alexipharmaque : on l'emploie dans la thériaque; on s'en sert aussi comme d'un hystérique et d'un bon carminatif.

Il est mention du *gros persil* de Macédoine sous le nom de *maceron*. Voyez ce mot.

PERSIL DE MARAIS OU ENCENS D'EAU, *Thysselinum palustre*, Tourn. 319; *Seseli aut Selinum lac-tescens, palustre*, Linn. 350. Cette plante differe peu du *persil de montagne*, excepté qu'elle est toute laiteuse et qu'elle croît aux lieux marécageux et près de tous les endroits aquatiques : sa tige est longue de deux à trois pieds, cylindrique et striée ; elle fleurit en Juin et Juillet. On ne se sert que de sa racine qui est incisive, pénétrante et apéritive, et on la mâche pour provoquer les crachats et soulager le mal de dents : cette racine est vivace.

PERSIL DE MONTAGNE, *Oreoselinum*. On en distingue deux sortes principales :

1.° Le GRAND PERSIL SAUVAGE OU DE MONTAGNE, *Oreoselinum apii folio, majus*, Tourn. 318; *Daucus montanus, apii folio, major*, C. B. Pin. 150; *Gentiana nigra officinarum*, Rupp. Flor. Jen. 221. Cette plante que l'on trouve aux lieux montagneux parmi les pâturages, aux environs de Fontainebleau et dans plusieurs autres lieux élevés et sablonneux, a des racines attachées plusieurs ensemble à une tête chevelue, comme dans le méum ; elles sont longues, grosses comme le petit doigt, traçantes, noires en dehors, blanches en dedans, empreintes d'un suc mucilagineux, d'un goût résineux, mais aromatique et agréable, approchant de celui du panais. ( M. de Haller dit que cette racine paroît avoir des vertus ; mais elle n'a pas été adoptée en Médecine. ) Ses tiges sont férulacées, hautes de quatre à cinq pieds, cannelées et divisées en ailes : ses feuilles sortent, les unes de sa racine, les autres de ses tiges ; elles sont grandes, amples, semblables à celles du *persil de Macédoine*, mais plus fermes, bleuâtres et d'un goût plus doux que la racine : ses fleurs naissent sur de grands parasols, aux sommets des tiges et des branches ; elles sont petites, blanches, composées chacune de cinq feuilles, disposées en rose : à ces fleurs succèdent des semences jointes deux à deux, larges, ovales, aplaties, rayées sur le dos, bordées d'une membrane et de couleur rougeâtre.

2.° Le PETIT PERSIL SAUVAGE OU DE MONTAGNE ; *Oreoselinum apii folio*, *minus*, Tourn. Inst. 318 ; *Apium montanum nigrum*, J. B. 104. Cette plante aime les lieux montagneux et sablonneux : on la trouve communément sur le Mont-Valérien, près de Paris. Sa racine est très-grosse, molle, chevelue, blanche et vivace, d'un goût âcre et désagréable, empreinte d'un suc laiteux et visqueux : sa tige est haute de deux pieds, cannelée, nouée, rougeâtre et rameuse : ses feuilles sont couchées à terre, semblables à celles du persil des jardins, mais plus noirâtres et plus fermes : ses fleurs, qui paroissent en Juillet et en Août, sont grandes, en forme de parasol ; elles laissent après elles des semences arrondies, très-âcres.

La semence de ce persil de montagne est excellente pour provoquer les regles qui coulent difficilement : elle est diurétique. La racine de cette plante est ptyalagogue et propre pour la gravelle.

PERSONNÉES, *Personata*. Les Botanistes donnent avec *Tournefort* ce nom à une famille de plantes, dans lesquelles les divisions inégales et irrégulières de la corolle représentent pour l'ordinaire le muse ou la tête d'un animal, en un mot un masque. Cette famille réunit beaucoup de grands arbres qui ont les mêmes caractères. Quelques-unes des plantes qui y sont subordonnées sont parasites ; leurs racines sont fichées dans d'autres plantes, telle est l'*orobanche*. Les tiges et les branches sont communément cylindriques : les feuilles sont opposées deux à deux, en croix dans le plus grand nombre, ou même verticillées depuis trois jusqu'à six ; il y en a qui n'ont d'opposées que celles d'en-bas, pendant que les supérieures sont alternes. Le feuillage est disposé en croix dans les plantes qui ont les feuilles opposées, et circulairement dans celles qui les ont alternes : les molécules de la poussière fécondante sont sphériques : le fruit est ordinairement capsulaire. Ces plantes ont à peu près les mêmes vertus que les labiées, Voyez ce mot. On range parmi les *personnées* : l'*orobanche*, la *grassette*, la *véronique*, l'*eufraise*, la *pédiculaire*, la *gratiolle*, la *linaire*, la *scrophulaire*, la *nicotiane* et les autres plantes qui ont leurs fleurs en masque. Voyez ces mots.

**PERVENCHE**, *Pervinca*. Plante dont on distingue deux especes principales pour l'usage de la Médecine.

1.° La PETITE PERVENCHE, *Pervinca vulgaris angustifolia*, *flore cæruleo*, Tourn. 120; *Vinca*, *Pervinca vulgaris*, Park. Theat. 340; *Vinca minor*, Linn. 304; *Clematis Daphnoïdes minor*, Dod. Pempt. 405; C. B. 301; J. B. 2, 130; nommée aussi *pervenche à feuille étroite*, le *petit pucelage*, la *violette des Sorciers*. Cette plante est vivace, toujours verte et se multiplie aisément d'elle-même, tant par ses racines que par ses semences, qui s'enracinent çà et là dans la terre : on la trouve par-tout dans les haies, parmi les broussailles, dans les bois, dans les fossés et autres lieux couverts, humides et ombragés : sa racine est fibreuse ; elle pousse plusieurs tiges menues, longues, rondes, vertes, noueuses, qui serpentent sur la terre et s'attachent à ce qu'elles trouvent : ses feuilles sont oblongues, ovales, lancéolées, vertes, lisses, de la consistance et de la couleur de celles du lierre, de la figure de celles du laurier, mais infiniment plus petites, rangées deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre, à pétioles courts, d'un goût striptique et amer : sa fleur, qui paroît au commencement du printemps, est un tuyau évasé, échancré, ( dont le pavillon, dit M. DeLewze, est un limbe presque plat, divisé en cinq lobes, ) bleuâtre, quelquefois blanc et rarement rouge, sans odeur, tantôt simple et tantôt double ; chaque fleur naît seule au bout d'un long pédicule recourbé : après cette fleur, qui subsiste pendant long-temps, naît un fruit à deux siliques, dans lesquelles se trouvent des semences oblongues et un peu sillonnées.

M. de Tournefort dit qu'il n'a jamais vu en ce pays le fruit de cette plante, ni même en Provence, ni en Languedoc, où la *petite pervenche* est très-commune : il dit encore que de tous les anciens Auteurs de Botanique Césalpin est le seul qui ait eu la satisfaction d'observer le fruit de la *pervenche* ; et il ajoute que pour en avoir du fruit, il la faut planter dans un pot où il y ait peu de terre ; car alors la sève, qui ne sauroit se dissiper dans les racines, est obligée de passer dans les tiges, et fait gonfler le pistil qui



devient le fruit. C'est ainsi, disent les *Continuateurs de la Matière Médicale*, que l'on obtient beaucoup de fruit des figuiers et de la plupart des plantes dont les racines tracent considérablement dans les pays froids. La *petite pervenche* est d'un grand usage dans la Médecine : elle paroît astringente ; elle entre aussi dans les vulnéraires de Suisse appelés *falltrancks*. Voyez ce mot.

2.° LA GRANDE PERVENCHE ou le GRAND PUCELAGE, *Pervinca vulgaris, latifolia, flore caruleo*, Instit. R. H. 119 ; *Vinca, Pervinca sive Clematis Daphnoïdes major*, C. B. Pin. 302 ; J. B. 2, 132 ; Dod. Pempt. 406 ; *Vinca major*, Linn. 304. Elle diffère de la précédente, en ce qu'elle est beaucoup plus grande en toutes ses parties ; ses tiges sont moins couchées : ses feuilles, plus amples, plus pointues, un peu velues en leurs bords : les péduncules des fleurs sont droits : le calice est aussi long que le tube. Elle croît dans les bois : on la cultive dans les jardins, où elle fait une agréable verdure, étant mise en espalier ; mais comme elle est plus tendre que la précédente, elle périt quelquefois par le froid quand l'hiver est trop rude. Dans les pays chauds, elle fleurit presque toute l'année. Elle croît naturellement aux lieux incultes, mais un peu gras, dans les haies et le long des chemins. Ainsi que la précédente elle ne fructifie point, à moins qu'on ne la tienne assujettie, et qu'on n'en coupe souvent les sarmens. Elle a les mêmes vertus que la *petite pervenche* ; elle est vulnéraire, astringente, fébrifuge, propre à modérer le flux immodéré des menstrues et des hémorroïdes. Le lait coupé avec la *pervenche* est fort bon pour les phthisiques et les dyssentériques : elle arrête le saignement du nez, en mettant dans les narines un tampon de ses feuilles pilées : ce même remède fait, dit-on, revenir le lait aux Nourrices. M. *Bourgeois* assure que la décoction des deux especes de *pervenche* est excellente en gargarisme avec le miel rosat dans les esquinancies inflammatoires. Elles sont encore très-salutaires pour rétablir le ton et le ressort dans les poitrines foibles, et pour dissiper la toux sèche habituelle, pourvu

qu'on en fasse un long usage en tisaïe avec la réglisse. Enfin *J. Bauhin* dit, d'après *Fragus*, que si l'on met une suffisante quantité de *pervenche* dans un tonneau de vin trouble, on le rétablira en quinze jours, sur-tout si on l'a soutiré auparavant.

Les Amateurs distinguent encore la *pervenche à fleur double*, d'une seule couleur ou jaspée; la *pervenche à feuilles panachées* de blanc, et la grande *pervenche de Madagascar* et de l'Isle de France; petit arbrisseau précieux et charmant, qui croît par-tout dans ces Isles, qui est pendant plus de six mois en fleur, mais qui est très-délicat dans notre climat. Il ne passe l'hiver en France qu'en serre chaude: on peut cependant jouir de sa fleur, en traitant cette *pervenche* en plante annuelle.

PESCHETEAU ou PÊCHEUR-MARIN. Voyez BAUDROIE (grande).

PESSE. Voyez au mot SAPIN.

PESSE-D'EAU. Voyez à l'article PRÊLE.

PESZI des Russes. C'est le renard bleu. Voyez ISATIS.

PÉTALAIRE, *Coluber petalarius*, Linn. Serpent des Indes; il est du troisième genre: le dessus de son corps est d'une couleur brune, relevée par des bandes blanches; le dessous est d'une couleur pâle: l'abdomen est recouvert par cent douze grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de cent deux paires de petites plaques.

PETARD. Voyez BOIS DE COUILLE.

PÉTASITE, ou HERBE AUX TEIGNEUX, ou A LA TEIGNE, ou GRAND PAS-D'ANE, *Petasites*. Plante dont on distingue deux especes principales.

1.° Le GRAND PÉTASITE, *Petasites major vulgaris*, C. B. Pin. 197; *Petasites vulgaris, rubens, rotundiorifolio*, J. B. 3, 566; *Tussilago petasites*, Linn. 1215. Cette especie croît assez souvent sur les bords des lieux humides: sa racine est très-vivace, grosse, longue, noire en dehors, blanche en dedans, un peu amere au goût, et d'une odeur suave, traçante dans la terre: elle pousse au printemps plusieurs tiges (ce sont des *hampes*) à la hauteur d'un demi-pied, grosses, creuses, lanugineuses, garnies de quelques

petites feuilles étroites ( ce sont des *écailles* membraneuses ), pointues et portant à leurs sommités , avant que les véritables feuilles paroissent , des fleurs disposées en bouquets , à fleurons purpurins , et semblables , dit *M. de Tournefort* , à de petits godets découpés en quatre ou cinq parties : ces fleurs se flétrissent en peu de temps ; elles sont suivies par des semences garnies d'une aigrette : quelque temps après le développement des fleurs , et quelquefois après que les hampes sont tombées , il s'élève de la racine des feuilles fort grandes , arrondies ou cordiformes , un peu dentelées en leurs bords , vertes-brunes , blanchâtres en dessous , attachées par le milieu à un pétiole qui forme une grosse queue , longue de plus d'un pied : ces feuilles ont la figure d'un chapeau renversé , ou d'un grand champignon porté sur sa queue. Il y a des endroits où ces feuilles croissent à la hauteur d'un homme , en sorte que passant au travers il semble qu'on se promene entre des arbres : elles durent jusqu'à l'hiver ; après ce temps il en repousse de nouvelles. Le très-grand *pétasite* est le *Tussilago scapo imbricato, thyrsifero, flosculis omnibus hermaphroditis*, de *Linnaeus*.

2.° Le PETIT PÉTASITE , *Petasites minor*. Cette espèce de *pétasite* est à fleur blanche , plus petite que la précédente : elle fleurit également au printemps , et avant l'apparition des feuilles : on la trouve plus rarement que le *grand pétasite* ; elle naît sur les montagnes humides et ombragées.

La principale différence entre ces deux plantes consiste en ce que le *grand pétasite* a tous ses fleurons hermaphrodites , et que le *petit pétasite* a les siens femelles mêlés avec les hermaphrodites.

On se sert en Médecine de leurs racines et rarement de leurs feuilles : elles sont hystériques , apéritives , vulnéraires et antivermineuses. Les Allemands appellent cette racine *antipestilentielle* , à cause de ses vertus : on l'emploie extérieurement pour résoudre les bubons et pour mondifier les ulcères , même pour la teigne et les ulcères malins.

PETEUSE. Voyez BOUVIER.

PETHOLE , *Coluber petola* , Linn. Serpent du troisième genre. Il se trouve en Afrique. Selon *Linnaeus* ,

sa longueur est d'environ deux pieds : la tête est oblongue , obtuse , aplatie et garnie de neuf écailles disposées deux à deux , excepté qu'entre les yeux il y en a trois sur une même ligne ; la mâchoire inférieure est blanche , ainsi que le bord de la supérieure et l'occiput ; les dents sont nombreuses , aiguës et recourbées , mais trop petites pour être capables de faire une morsure dangereuse : la partie supérieure de la tête est d'une couleur brune livide ; les narines sont assez grandes et tournées vers les côtés du museau : le tronc est couvert en dessus d'écailles ovales , lisses , non relevées en arêtes , très-entieres dans leur bord et disposées sur dix-neuf rangs ; le dos , d'un brun pâle ou de couleur plombée , avec un grand nombre de bandes transversales ou annulaires ; l'abdomen , d'un jaune-blanchâtre , sans mélange d'aucune autre couleur ; la queue , arrondie , déliée et couverte d'écailles dont la surface ne forme aucune saillie.

*Linnaeus* décrit trois individus de cette espèce et une variété , qui différoient un peu l'un de l'autre , par le nombre des grandes plaques de l'abdomen et des petites plaques de la queue.

Le premier avoit environ deux cents huit plaques sur l'abdomen : quant à celles du dessous de la queue , il étoit difficile d'en déterminer avec précision le nombre ; mais on en comptoit à peu près cent paires.

Le deuxième avoit deux cents sept grandes plaques sur l'abdomen , et le dessous de la queue étoit garni de quatre-vingt-cinq paires de petites plaques.

Le troisième avoit l'abdomen recouvert par deux cents neuf lames , et le dessous de la queue étoit garni de quatre-vingt-dix paires de petites plaques ou à peu près.

La variété avoit l'abdomen recouvert par deux cents grandes plaques , et la queue étoit garnie de cent paires de petites plaques.

PETIMBE , *Fistularia tabacaria* , Linn. ; *Solenostomus caudâ bifurcâ* , in *setam balenaceam abeunte* , Gronov. ; *Petimbuaba* , Catesb. Poisson du genre du *Trompette* ; il se trouve dans les mers de l'Amérique : sa longueur est d'environ deux pieds. Il a , suivant *Gronovius* , le

musseau tubulé et composé de trois os , dont celui d'en haut est un prolongement du crâne , et a une forme anguleuse , sillonnée par des stries très-régulières : les deux os qui occupent les côtés sont attachés aux opercules des ouïes ; ces trois os sont maintenus par une forte membrane qui rend le museau susceptible de se dilater : les mâchoires sont un peu aiguës , l'inférieure est mobile et dépasse celle d'en haut ; toutes deux sont garnies sur leurs bords de dents très-serrées entre elles : le corps est allongé , son plus grand diamètre transversal est vers la poitrine ; au-delà il s'amincit peu à peu et prend une forme hexagone. Au-dessus du corps , à l'endroit le plus mince , est un prolongement noirâtre , élastique comme les fanons de la baleine , long d'environ huit pouces et demi , large d'une ligne , aplati jusqu'au milieu , et filiforme à son extrémité : tout le corps est dénué d'écaillés ; les lignes latérales sont formées de points saillans : la nageoire dorsale est très-éloignée de la tête , elle a huit rayons ; les pectorales en ont chacune quinze ; celles de l'abdomen , sept ; celles de l'anus et de la queue , chacune douze ; la dernière est fourchue.

PETIT CÉDRE. *Voyez au mot CÉDRE.*

PETIT CHAT-HUANT , de M. *Brisson* et de *Blon.*  
*Voyez à l'article FRÉSAIE.*

PETIT CRIARD OU PIERRE-GARIN. *Voyez HIRONDELLE de mer (grande).*

PETIT COLIBRI de *du Tertre.* C'est l'*oiseau-mouche huppé.*

PETIT CYPRÈS. *Voyez AURONE.*

PETIT DEUIL. M. de *Montbeillard* a donné ce nom , d'après les couleurs du plumage , à une *mésange* rapportée du cap de Bonne-Espérance par M. *Sonnerat.* Tout le plumage du corps , de la tête et du cou est d'un gris clair ; les plumes des ailes sont noires , bordées de blanc ; la queue est noire dessus , blanche dessous : elle construit son nid comme la *mésange à longue queue* , mais avec encore plus d'art , et elle y pratique une logette à part , dans laquelle le mâle se tient pendant que la femelle couve.

**PETIT DEUIL**, *Chaetodon leucurus*, Linn. Poisson du genre du *Chétodon* ; il se trouve dans les mers de l'Amérique : le corps est d'une couleur noire , et la queue blanche : la nageoire dorsale a trente-un rayons, dont neuf épineux, et le premier incliné vers le corps ; les pectorales en ont chacune seize ; les abdominales terminées en pointe aiguë, chacune six, dont le premier épineux ; celle de l'anus en a vingt-deux, dont trois épineux ; celle de la queue, vingt.

**PETIT DUC.** Voyez à l'article DUC.

**PETIT ENGOULEVENT TACHETÉ** de Cayenne. Voyez **IBIAU**.

**PETIT-GRIS.** Animal qui ressemble beaucoup à l'*écureuil* ordinaire : on le trouve dans les parties Septentrionales de l'un et de l'autre Continent ; sa peau est très-estimée et d'un grand usage pour les fourrures ; mais on doit le regarder comme une espece distincte et différente de celle de l'*écureuil*.

Le *petit-gris* est plus grand que l'*écureuil* : il n'a point le poil roux, mais d'un gris plus ou moins foncé ; ses oreilles sont dénuées de ces longs poils, qui surmontent l'extrémité de celles de l'*écureuil* ; il a la queue étendue en panache. Ces animaux different des *écureuils*, comme on le voit, non-seulement par la grandeur et par la couleur, mais aussi par les habitudes naturelles. On en trouve en grand nombre dans les forêts du Nord et de Sibérie ; ils se réunissent en troupes, voyagent de compagnie, et changent quelquefois de contrée. Il arrive qu'on n'en rencontre quelquefois pas un seul dans un pays où l'année précédente on en trouvoit des milliers.

Lorsqu'ils veulent passer dans un autre canton, et qu'il se rencontre à leur passage quelque lac ou rivière, ce qui s'offre à chaque pas dans la Laponie, chacun de ces voyageurs prend, dit *Regnard*, une écorce de pin ou de bouleau, qu'il amène sur le bord du rivage ; il se met dans ce petit canot et s'abandonne ainsi au gré du vent ; sa queue lui sert de voile dans cette sorte de navigation ; la flotte est nombreuse et vogue doucement au milieu des eaux, à moins qu'il ne s'éleve quelque petite tempête qui submerge les vaisseaux, les pilotes, en un mot la flotte

entiere. Ces naufrages, qui sont souvent de trois ou quatre mille voiles, enrichissent quelques Lapons qui trouvent ces débris sur le rivage et s'emparent des peaux de ces animaux, s'il n'y a pas long-temps qu'ils soient sur le sable. Il y a quantité de ces flottes qui passent avec succès, arrivent à bon port et font une navigation heureuse lorsque le vent a toujours soufflé assez doucement.

Comme ces animaux donnent une fourrure beaucoup plus douce, plus fine et plus estimée que celle des *écureuils*, les Lapons leur font une guerre cruelle qui en détruit beaucoup. Vers la Saint-Michel ils vont à cette chasse avec des chiens qui ont l'odorat et l'œil si exquis, qu'ils n'outrepassent aucun arbre sur lequel il y en ait, quelque élevé qu'il soit, sans avertir leur maître par leur aboiement. La chasse est quelquefois si heureuse, si abondante, que les Lapons en donnent un timbre (quarante peaux) pour un écu.

L'*écureuil gris* ou *noirâtre de Virginie*, *Sciurus Virginianus*, *cinereus*, *major*, de Ray, paroît être la même espece que le *petit-gris* de Laponie dont nous venons de parler. *Fernandez* dit qu'il se tient ordinairement sur les arbres et particulièrement sur les pins; il se nourrit de fruits et de graines dont il fait provision pour l'hiver, il les dépose dans le creux d'un arbre où il se retire lui-même pour passer la mauvaise saison et y faire aussi ses petits: on emploie également sa peau en fourrure sous le nom de *petit-gris*. Le Pere *Charlevoix* dit que les Iroquois en font des robes qu'ils vendent jusqu'à sept ou huit pistoles.

Les Hollandois et les Anglois tirent une grande quantité de peaux de *petits-gris* par la voie d'Archangel, de Hambourg et de Lubeck. Le *petit-gris* destiné pour la Turquie se vend en Moscovie par milliers de peaux assorties. Les habitans de Constantinople en consomment une prodigieuse quantité pour leurs vestes, un millier de peaux entieres ne suffit que pour onze; savoir, cinq de l'échine qui est la partie la plus belle et la plus chere, et six du ventre qui est moins estimé. Les Pelletiers Anglois et François en fourrent des bas, des manchons, des aumusses, jupons, couvre-pieds, manteaux

manteaux de lits , robes-de-chambre , vestes , justaucorps , etc.

Le *petit-gris* est un animal fort doux et facile à apprivoiser ; il aime à cacher ses provisions : détenu en cage , on le nourrit avec des amandes.

PETIT HIBOU , de *Catesby*. C'est le *petit duc*. Le *petit hibou d'Edwards* , est la *chevêche*.

PETIT HOUX OU HOUX-FRÉLON. *Voyez ce dernier mot.*

PETIT-LOUIS. *Voyez TEITÉ.*

PETIT MÉNAGE. *Voyez PERRUCHE à tête rouge.*

PETIT MOINE. *Voyez MÉSANGE (grosse).*

PETIT MOINEAU. *Voyez FRIQUET.*

PETIT MONDE , *Tetraodon ocellatus* , Linn. ; *Ostracion maculosus* , *aculeis undique densis* , *exiguus* , Arted. ; *Orbis asper maculosus* , Willughb. , Ray. Poisson du genre du *Quatre-dents*. Il se trouve dans les eaux douces , en Asie et en Égypte. Sa piqûre , dit *Linnaeus* , est venimeuse. La nageoire dorsale a quatorze rayons ; chacune des pectorales en a dix-huit ; celle de l'anus , douze ; celle de la queue , sept : le corps est tout hérissé de petits aiguillons ; mais la partie qui répond aux épaules se fait remarquer par une bande qui offre plusieurs taches semblables à des yeux. *Consultez maintenant l'article ANIS DE LA CHINE.*

PETIT MOUCHET. *Voyez FAUVETTE D'HIVER.*

PETIT NOIR-AUORE. C'est le *gobe-mouche* d'Amérique , *pl. enl. 566* , *fig. 1* , le mâle ; *2* , la femelle : le *petit rossignol de muraille* d'Amérique , de *Catesby*. Cette espèce de *gobe-mouche* se trouve à la Caroline , à la Jamaïque et à Saint-Domingue ; sa longueur totale est de quatre pouces , et son envergure de sept : tout le plumage supérieur est noir dans le mâle , et brun dans la femelle ; tout le plumage inférieur , la première moitié des moyennes penes des ailes et les plumes latérales de la queue , sont orangé dans le mâle , et d'un blanc-jaunâtre dans la femelle ; le bec est noirâtre ; les pieds et les ongles sont bruns.

PETIT ORGE. *Voyez CEVADILLE.*

PETIT ROSSIGNOL DE MURAILLE d'Amérique , de *Catesby*. *Voyez PETIT NOIR-AUORE.*

PETIT SIMON. Les habitans de l'isle de Bourbon donnent ce nom au *petit figuier de l'isle de Bourbon* , de



M. *Brisson*, et représenté *pl. enl. 705, fig. 2*, sous le nom de *figuier de Madagascar*. M. *Mauduyt* dit qu'il n'est pas plus gros que le roitelet : il a le bec, les pieds et les ongles bruns ; tout le plumage supérieur est d'un gris-brun, l'inférieur est d'un blanc-jaunâtre ; les plumes des ailes et de la queue sont d'une teinte moins foncée à leur extrémité que dans le reste de ces mêmes parties.

PETIT TOURD. *Voyez à l'article GRIVE.*

PETITE CHOUETTE OU PETITE CHEVÊCHE. *Voyez l'article CHOUETTE.*

PETITE FAUVETTE, de M. *Brisson*. *Voyez PASSE-RINETTE.*

PETITE JASEUSE, des *pl. enl.* *Voyez TIRICA.*

PETITE PERRUCHE de différentes especes. *Voyez à l'article PERRUCHE.*

PETONCLE, *Pectunculus*. C'est une coquille bivalve. *Voyez ce que nous en avons dit au mot PEIGNE.*

PETOUPLIER. *Voyez à l'article OLIVIER.*

PETRAT OU PETRAC. *Voyez FRIQUET.*

PÉTREL. Nom donné à des oiseaux *palmipedes* qu'on ne trouve qu'en mer, car ils ne vont guere à terre que pour faire leur ponte. M. *de Buffon* distingue deux familles de *pétrels* ; il nomme les uns simplement *pétrels*, et les autres *pétrels-puffins*. Ces deux familles different par la conformation du bec. Les caracteres des *pétrels* sont d'avoir quatre doigts, dont les trois antérieurs sont joints ensemble par des membranes entieres, le postérieur est séparé et sans membranes ; les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen et plus courtes que le corps ; le bec sans dentelure, presque cylindrique ; le bout de la mandibule supérieure crochu, et celui de l'inférieure comme tronqué ; la partie inférieure des cuisses est dégarnie de plumes.

Les *pétrels-puffins* que M. *Brisson* nomme simplement *puffins*, ont le bout des deux mandibules crochu, et d'ailleurs tous les mêmes caracteres que les *pétrels*. M. *Mauduyt*, voulant donner une idée exacte de la conformation du bec de ces oiseaux, dit que cette partie est composée de quatre pieces, dont deux, comme des morceaux ajoutés, composent les extrémités des mandibules,

Les *pétrels* et les *puffins*, dit M. Mauduyt, ont les mêmes habitudes et la même maniere d'exister ; ce sont de tous les oiseaux marins ceux que les Navigateurs ont rencontrés le plus avant en mer, soit du côté des Pôles, soit sous les autres Zones, sur les mers calmes comme sur les mers les plus agitées, dont ces oiseaux ne paroissent point redouter la violence. On leur a donné, dit-on, le nom de *pétrels* par allusion à *Saint Pierre* qui marchoit sur les eaux ; en effet, ces oiseaux ont la facilité de se reposer sur les flots au milieu des tempêtes, et celle de courir légèrement sur la surface de l'eau, en s'y soutenant à la faveur de leurs ailes et en frappant précipitamment les flots du plat de leurs pieds : ils placent leur nid dans des trous de rochers fort escarpés, et ils y nourrissent leurs petits de poisson à demi-digéré qu'ils ont pris en mer et qui est leur nourriture en tout temps ; lorsqu'on les surprend sur leurs œufs ils rejettent une espece d'huile qui est le produit de leur digestion, et comme ils la lancent assez loin, il n'est pas rare que les Matelots qui gravissent le long des rochers pour surprendre ces oiseaux, se trouvent aveuglés pour le moment par cette huile, et il en arrive d'assez fréquens accidens. Les *pétrels* et les *puffins* ont les ailes très-longues ; cependant ils s'élevent peu, et ils ne volent guere qu'en rasant la surface de l'eau et mouillant leurs pieds de temps en temps : on les voit rarement à la côte, et ce n'est qu'en haute mer qu'on en rencontre beaucoup ; cependant il arrive quelquefois que ces oiseaux, emportés peut-être par des coups de vent et perdant ensuite leur route, paroissent sur les eaux douces dans l'intérieur des terres très-loin de la mer. C'est ainsi qu'on a vu, il y a quelques années, sur la Seine, près Paris, la très-petite espece de *pétrel* appelée *oiseau de tempête*, et qui au moment qu'un pêcheur retiroit sa ligne, s'étoit jeté sur le poisson qui y étoit accroché. L'oiseau l'avalâ et se trouva arrêté par l'hameçon.

PÉTREL de M. *Brisson*. Voyez OISEAU DE TEMPÊTE.

PÉTREL ANTARCTIQUE BRUN ou DAMIER BRUN. M. *Mauduyt* dit que ce *pétrel* ressemble au *damier* dont il est mention ci-après, à l'exception de la cou-

leur de son plumage dont les taches , au lieu d'être noires , sont brunes sur un fond blanc. Le Capitaine Cook en parle dans les termes suivans : Ce *pétrel* est à peu près de la grandeur d'un gros pigeon : les plumes de la tête , du dos et une partie du côté supérieur des ailes sont d'un brun léger ; le ventre et le dessous des ailes sont blancs ; les plumes de la queue sont blanches aussi , mais brunes à la pointe. Ce Navigateur a observé que ces oiseaux avoient plus de plumes que ceux ( de même genre ) qu'il avoit vus dans des climats moins rudes. Il n'a trouvé ce *pétrel* que parmi les glaces , sous les plus hautes latitudes Australes et lorsque plusieurs autres especes du même genre communes dans les latitudes inférieures , et en particulier celles du *damier* , ne paroissent plus ; mais on cesse de voir des *pétrels Antarctiques* , qui sont de tous les oiseaux ceux qui supportent le plus grand degré de froid , lorsqu'on approche de cette glace fixe dont la couche s'étend déjà bien loin dans les régions Polaires du Continent Austral.

PÉTREL BLANC ET NOIR ou le DAMIER , *pl. enl. 964.*  
C'est le *pétrel tacheté* appelé vulgairement le *damier* , de M. Brisson. M. Mauduyt dit qu'il est à peu près de la grosseur du pigeon romain : sa longueur totale est de quatorze pouces ; son envergure est de deux pieds sept pouces , et ses ailes pliées dépassent la queue d'environ un pouce : le bec est noir , ainsi que les ongles ; les pieds , les doigts , les membranes sont noirâtres , ainsi que la tête , le derrière du cou , la gorge et la majeure partie des ailes ; il n'y a que quelques plumes des couvertures des ailes qui soient bordées de blanc du côté extérieur , et d'autres qui , ainsi que les pennes des ailes et de la queue , sont blanches et terminées par une tache noire : le reste du plumage supérieur , y compris la queue , est d'un beau blanc , chaque plume étant terminée par une tache noire ; le reste du plumage inférieur est blanc aussi , excepté quelques taches noires sur les côtés.

Ces différentes taches distribuées avec régularité sur le corps de ce *pétrel* , lui ont valu le nom de *damier*. Cet oiseau se trouve sur les mers Antarctiques. Le Capitaine Cook a observé qu'il s'élève aux plus hautes

latitudes ; on le trouve rarement avant d'avoir passé le Tropique , et ce n'est qu'aux environs du cap de Bonne-Espérance qu'on le rencontre en nombre ; on le retrouve en Amérique à la latitude correspondante : ils se rassemblent souvent sur le soir autour des vaisseaux sous la poupe , où on les voit nager avec aisance et d'un air familier ; on les entend aussi voler à toute heure de nuit : on croit qu'ils se nourrissent de frai de poisson qu'ils ramassent en rasant au vol la surface de la mer ; néanmoins ils s'acharnent , avec les autres oiseaux , sur les cadavres des baleines. Lorsque les *damiers* sont pris , ils ne marchent sur terre qu'en sautillant , et leurs longues ailes les empêchent de prendre leur essor ; ils ne sont bien et en possession de leurs facultés que sur les flots : ils volent en troupes , mais on prétend , dit M. *Mauduyt* , que chaque mâle est apparié avec sa femelle pour toujours , qu'ils ont l'un pour l'autre l'attachement le plus tendre , qu'ils partagent la nourriture qu'ils rencontrent , et que si l'un des deux vient à périr , l'autre donne long-temps des signes de regret , en se tenant auprès du corps de celui qui a été tué et en le becquetant.

**PÉTREL BLANC OU PÉTREL DE NEIGE.** Il est de la grosseur d'un pigeon ; il a le bec d'un noir-bleuâtre , les pieds bleus et le plumage blanc. Il se trouve dans les mers Australes et habite ainsi que le *damier brun* ou *pétrel brun Antarctique* , dans ces tristes parages qui sont couverts de glaces flottantes.

**PÉTREL BLEU.** Il est un peu moins grand que le *pétrel blanc* ; tout le dessus du corps est d'un gris-bleu , coupé en travers par une bande plus foncée , qui s'étend aussi sur les ailes ; le ventre est d'un blanc-bleuâtre , et le bout de la queue d'un bleu-noirâtre ; le bec , très-large ; la langue , fort épaisse : ils sont couverts d'une grande quantité de plumes qui , suivant l'observation de M. *Forster* , naissent deux à deux de la même racine. Ces *pétrels* ne se rencontrent que dans les mers Australes , depuis les vingt-huit ou trente degrés et au-delà , dans toutes les latitudes , en allant vers le Pôle. Le Capitaine *Cook* en vit jusqu'au cinquante-huitième degré. Les Navigateurs Anglois

retrouverent à la Nouvelle-Zélande les *pétrels bleus* rassemblés en grand nombre pour nicher ; ils étoient au milieu des bois dans des trous en terre , sous des racines d'arbres , dans les crevasses des rochers : le bruit que ces oiseaux faisoient ressembloit au coassement des grenouilles ; ils voloient beaucoup pendant la nuit , mais aucun ne se monroit pendant le jour. M. Cook parle d'un *pétrel bleu* qui n'a pas le bec aussi large que le précédent et dont la queue est teinte de blanc à l'extrémité , au lieu de bleu-noirâtre. Seroit-ce des femelles ou des jeunes ?

**PÉTREL CENDRÉ**, de M. Brisson. Celui-ci est à peu près de la grosseur d'une poule ; sa longueur totale est d'un pied cinq pouces , et son envergure de trois pieds quatre pouces : le bec et les pieds sont rougeâtres , ( l'oiseau étant mort , le bec et les pieds deviennent gris , mais le bout du bec jaunit ) : tout le plumage est blanc , excepté les plumes scapulaires , le dessus du corps et les ailes qui sont d'un cendré-bleuâtre : les penes de la queue sont d'un gris-blanc ; la plus extérieure de chaque côté est blanche.

Les *pétrels* de cette espece se trouvent depuis le soixante-deuxieme degré de latitude Nord , jusque vers le quatre-vingtieme ; ils volent entre les glaces de ces parages , et leur fuite de la pleine mer vers les côtes pour chercher un abri , passe pour l'indice d'un orage prochain. ( Tous les *pétrels* semblent partager l'épithete latine , *Procellaria* . ) Les *pétrels cendrés* suivent les barques des pêcheurs et s'acharnent sur les baleines qui ont été harponnées , avec tant d'âpreté , qu'ils se laissent tuer un à un à coups de bâton ; ce doit être un indice ou de leur goût pour cette nourriture ou du besoin le plus pressant.

**PÉTREL** ( le très-grand ). C'est le *quebranta-huessos* des Espagnols ; ce nom qui signifie *briseur d'os* , est sans doute relatif à la force de son bec. M. Forster , qui range cet oiseau parmi les *pétrels* , dit que les Matelots l'appeloient *mere-carey* , le mangeoient et le trouvoient assez bon.

**PÉTREL-PUFFIN** ; *Puffin* de M. Brisson et des *pl. enl.* 962. Sa longueur totale est de quinze pouces : le bec est jaunâtre ; le bout des deux mandibules , crochu ,

et le crochet , noirâtre ; la partie nue des cuisses , les jambes , les doigts et leurs membranes sont jaunâtres ; les ongles , noirâtres ; la poitrine et le ventre , blancs. Il a , dit *M. de Buffon* , une teinte de gris jetée sur tout le dessus du corps , assez claire sur la tête et qui devient plus foncée et bleuâtre sur le dos ; ce gris-bleu devient tout-à-fait noirâtre sur les ailes et la queue , de maniere cependant que chaque plume paroît frangée ou festonnée d'une teinte plus claire.

*M. de Buffon* ajoute que ces *pétrels-puffins* appartiennent à nos mers et qu'ils paroissent avoir leur rendez-vous aux Isles Sorlingues ; qu'ils y arrivent en foule au printemps , et commencent par faire la guerre aux lapins qui en sont les seuls habitans ; ils les chassent de leurs trous pour y nicher. *Willughby* dit que ces oiseaux ne pondent qu'un seul œuf ; dès que le petit est éclos , la mere le quitte de grand matin pour ne revenir que le soir , et c'est pendant la nuit qu'elle le nourrit , en le gorgeant , par intervalles , de la substance du poisson qu'elle pêche tout le jour à la mer.

*M. Mauduyt* observe que *M. Brisson* décrit sous le nom de *puffin cendré* , un *pétrel-puffin* , qui differe du précédent principalement en ce qu'il a la queue blanche , le bec noir , les pieds d'un gris-brun , et qui d'ailleurs ressemble assez au *pétrel-puffin* , pour paroître n'en être qu'une variété.

PÉTREL-PUFFIN BRUN ; *Puffin* du cap de Bonne-Espérance , de *M. Brisson*. Ce *puffin* décrit par *Edwards* , est à peu près de la grosseur du corbeau : le bec est jaunâtre , et le bout des deux mandibules crochu ; la partie nue des cuisses , les jambes , les doigts , leurs membranes sont brunes ; les ongles , noirs : tout le plumage est d'un brun-noirâtre.

PÉTREL-PUFFIN GRIS-BLANC de l'isle Saint-Kilda , ou FULMAR. *M. de Buffon* dit que ce dernier nom est celui que cet oiseau porte à l'isle Saint-Kilda , et il paroît qu'on peut regarder le *fulmar* comme étant d'une espece très-voisine de celle du *pétrel-puffin*. Ces deux especes ne different entre elles qu'en ce que le *pétrel-fulmar* a le plumage supérieur d'un gris-blanc , au lieu que dans l'autre il est d'un gris-bleuâtre.

**PÉTRIFICATIONS**, *Petrefacta*. Les Naturalistes donnent ce nom à des restes de végétaux et d'animaux convertis en pierre, et que l'on trouve dans les couches du globe de la terre. Quand ces corps n'ont point subi de changement, qu'ils n'ont point été altérés, dénaturés ni minéralisés, alors on les nomme simplement *fossiles*, Voyez ce mot. Cependant pour que l'on puisse donner le nom de *pétrifications* à un corps et en déterminer la classe et le genre, ou même l'espece, il faut que le tissu, la forme primitive et une sorte d'organisation y soient encore reconnoissables. Ainsi l'on ne doit pas mettre au rang des *pétrifications* proprement dites, les *noyaux pierreux*, moulés dans la cavité de quelque coquille ou d'un autre corps organisé. Voyez NOYAUX.

Les *pétrifications* sont donc des *fossiles* étrangers à la terre (*heteromorpha*). Celles du *regne végétal* sont presque toutes ou graveleuses ou silicées, et on les rencontre dans les ravins, les fouilles, les lieux escarpés, etc. Celles qui font feu avec le briquet se trouvent principalement dans des fentes sablonneuses: celles qui font effervescence dans les acides proviennent communément du *regne animal* et se rencontrent dans les couches horizontales de terre calcaire, quelquefois dans des lits d'argile ou de gravier; alors la nature de la *pétrification* est différente. Quant aux *fossiles* qui se découvrent dans les pierres à plâtre, rarement ils sont altérés, soit pour la figure, soit pour la composition; au reste, ces derniers *fossiles* sont rares.

D'après ce préliminaire on voit que les *corps organisés* devenus *fossiles*, acquierent souvent un degré de solidité qu'ils n'avoient pas avant d'être ensevelis dans la terre; il n'est pas rare d'en trouver dont la dureté égale celle des pierres ou matrices dont ils font partie; mais si les masses de pierre qui les enveloppent viennent à se détruire, les fragmens des *fossiles* se retrouvent dans leurs débris et sont toujours très-reconnoissables. Cependant il se trouve des corps organisés qui se détruisent entièrement. On sait, et personne n'en doute, qu'il y a une matiere plus ou moins agitée, propre à pénétrer les corps, qui ébranle leurs parties, les sépare les unes des

autres, les entraîne avec elle et les répand çà et là dans le fluide qui les environne : aussi les voyons-nous presque tous, tant solides que liquides, se dissiper insensiblement, diminuer de volume, et enfin par le laps du temps, s'évanouir et disparaître à nos yeux. Voyez EAUX TERREUSES. Ne nous éloignons pas de notre sujet.

Toute *pétrification* strictement dite n'est plus que le squelette ou peut-être l'image d'un corps qui a eu vie ou qui a végété : c'est ainsi que le *bois pétrifié* n'est pas totalement le bois même ; une partie des principes qui entrent dans sa composition venant à se détruire par des causes locales, aura été remplacée par des substances sablonneuses ou terreuses, détrempées, très-ténues, que les eaux qui les baignoient y auront déposées en s'évaporant ; ces parties terreuses, alors moulées dans le squelette, seront plus ou moins endurcies, et paroîtront avoir la figure, la structure, la grandeur, en un mot les mêmes caractères généraux, les mêmes attributs spécifiques et les mêmes différences individuelles : les rapports paroîtront exactement les mêmes. Nous disons plus : il paroît que dans le bois converti en pierre il n'existe plus de substance ligneuse. On sait que les bois ordinaires sont des corps dans lesquels le volume des pores excède de beaucoup celui des parties solides. Lorsque le bois est enterré dans certains lieux, il s'introduit dans ses pores des sucS lapidifiques extrêmement divisés, quelquefois colorés et qui en remplissent les capacités ; ces sucS se condensent et s'y moulent ensuite ; la partie solide du bois se décompose et se réduit en parties poudreuses qui sont expulsées hors de la masse par les filtrations de l'eau ; par ce moyen elle laisse vides, en forme de pores, les places qu'elle occupoit. Cette opération de la Nature ne produit aucune différence apparente ni sur le volume ni sur la forme ; mais elle y cause, tant à la surface que dans l'intérieur, un changement de substance, et le tissu ligneux se trouve retourné ; c'est-à-dire que ce qui étoit pore dans le *bois naturel*, devient solide dans le *bois pétrifié* ; et ce qui étoit solide ou plein dans le premier état,



devient poreux dans le second. Dans cette opération , on voit que la Nature s'est imitée et copiée elle-même. De cette manière , dit M. *Musard* , le bois *pétrifié* a bien moins d'étendue en pores qu'en parties solides , aussi forme-t-il un corps beaucoup plus dense et plus pesant que le premier. Les pores communiquant de la circonférence au centre , la *pétrification* doit commencer par le centre du corps organique baigné de sucs lapidifiques : la circonférence doit être la dernière partie qui subit la *pétrification*. Telle est l'origine des *pétrifications* : ce sont des corps organisés , qui du fond des mers ou de la surface de la terre ont été dénaturés et ensévelis par divers accidens , à différentes profondeurs de la terre. Pour ne point laisser d'équivoque sur notre définition , nous nous aiderons d'un Mémoire sur l'objet en question , par M. *Mongez* , *Journal de Physique*.

Pour bien concevoir le détail de la formation des corps qui se pétrifient ( soit en exemple le *bois* ) , il est nécessaire de bien connoître toutes les parties qui les constituent. Nous rappellerons à notre Lecteur , que toute plante ligneuse , les seules qui peuvent se pétrifier , tout bois en général , est composé de parties solides et de parties vides. Une substance ligneuse , dure , compacte et qui seule renferme la partie terreuse que l'analyse y retrouve , est la charpente et le soutien du végétal ; des vaisseaux ou des interstices qui courent verticalement et horizontalement à travers les fibres ligneuses et qui servent de conduit à l'air , à la sève , aux sucs propres , etc. en sont les parties vides. Parmi ces vaisseaux , ainsi qu'il est dit à l'*article* ARBRE , on distingue les *trachées* qui s'élevent en spirales et qui ne contiennent que de l'air ; quelquefois cependant , suivant *Grew* , lorsque la sève est trop abondante , elle reflue dans les trachées. Les vaisseaux cylindriques , les uns *lymphatiques* et les autres *propres* , ne sont pleins que pendant la vie du végétal ; après sa mort ils se vident par le dessèchement et l'absence des fluides qui les remplissoient auparavant. Tous ces vaisseaux , soit ascendants , soit descendants , s'anastomosent entre eux et forment de grandes cavités au milieu du bois , de l'aubier et de

l'écorce. D'après *Malpighi* et *Duhamel*, les fibres ligneuses elles-mêmes sont fistuleuses, tubuleuses et donnent passage à des liqueurs; enfin l'écorce, l'aubier et le bois sont semés d'*utricules* de différentes formes et grandeurs. L'accroissement du tronc en grosseur ou en épaisseur, suivant *Malpighi*, se fait toutes les années par l'addition d'une nouvelle enveloppe extérieure de fibres et de trachées, *Anatom. plantarum*, pag. 36. D'autres pensent que toutes les années une couche concentrique de l'aubier se durcit du côté du bois, tandis qu'il s'en forme une nouvelle du côté de l'écorce. Mais d'après tous les Auteurs, on doit conclure que les couches concentriques du bois sont distinctes les unes des autres, parce que les nouveaux vaisseaux, comme les nouvelles fibres, sont plus apparens et plus sensibles au point de contact, entre les deux couches. Ces notions préliminaires bien conçues, voici à peu près comment *M. Mongez* imagine que le bois se pétrifie.

« Plus les bois sont tendres et de mauvaise qualité, plus ils s'imbibent d'eau; ainsi cette espèce de bois se pétrifiera plus facilement que les bois durs. On croit reconnoître que tous les bois pétrifiés que nous fournit la Hongrie, sont des bois tendres, ou *sapins* ou *peupliers*. Qu'on se représente un morceau de bois enséveli dans la terre; s'il est très-sec, il aspirera à lui l'humidité qui l'environne, comme une éponge: cette humidité, en le pénétrant, dilate toutes les parties dont il est composé: les trachées ou vaisseaux aériens se remplissent les premiers: les vaisseaux propres, et les lymphatiques qui se trouvent vides aussi, s'engorgent à leur tour de cette humidité qui pénètre tout le morceau de bois: l'eau qui forme cette humidité tient plus ou moins de terre en dissolution, et cette terre, détachée et entraînée dans son cours, y est réduite à un tel état d'atténuation, qu'elle échappe à nos yeux, s'y tient suspendue, soit par l'intermede de l'air fixe, soit par les parties de l'eau non en repos; tel est le *suc lapidifique*. L'évaporation, le départ du menstrue, font reparoître cette terre, ce sable, ce métal, sous la forme de précipité ou sédiment, dans la capacité des vaisseaux

qui s'en remplissent peu à peu. Cette terre s'y moule exactement, prend la forme du tout organique ; le laps du temps, l'attraction simultanée et partielle des molécules, les font adhérer les unes aux autres ; l'imbibition latérale des fibres environnantes, desseche cette petite colonne terreuse ; l'obstruction des moules et l'endurcissement de la terre moulée deviennent générales, et il n'existe plus qu'une charpente terreuse, qui empêche l'affaissement des parties voisines. Le dépôt est-il formé d'une matière en général assez pure, il conserve une couleur plus blanche, plus nette que le reste du morceau de bois ; et comme les couches concentriques ne sont sensibles et distinctes dans le bois que parce que les vaisseaux y sont plus apparens à cause de leur grosseur, les petits cylindres terreux ( dans l'état du bois pétrifié ) doivent y être un peu plus gros, et par conséquent dessiner exactement les contours et les séparations de ces couches. A l'endroit des utricules, on observe des globules dont les formes sont aussi variées que les moules où ils se sont formés. Les anastomoses des vaisseaux propres et lymphatiques, forment encore des especes de points d'appui ou de réunion pour cette charpente pierreuse. »

« A l'égard des trous formés par les vers qui avoient attaqué certains morceaux de bois avant qu'ils fussent renfermés dans la terre, le suc lapidifique, en pénétrant dans ces grandes cavités, y dépose aussi facilement que promptement le sédiment terreuse qui se moule exactement dedans. Communément ces cylindres vermiformes sont en agate, en calcédoine, etc. un peu moins gros que les trous dans lesquels ils se rencontrent. Cette différence est due à la retraite de la terre plus épurée et à son desséchement. »

« Que l'on se peigne actuellement cet amas si considérable de petits cylindres verticaux, horizontaux, inclinés en différens sens, les masses pierreuses des utricules et des anastomoses, dont les unes servent de point d'appui et de base aux cylindres, tandis que les autres leur tiennent lieu de liens, les réunissent ensemble : l'on aura une idée de la charpente pierreuse ( on peut ici voir le dessin exact des gravures

de *Malpighi*, ) premier pas vers la *pétrification*. Jusques ici pas une seule partie ligneuse de détruite ; elles sont toutes existantes , mais environnées de tous côtés de dépôts terreux ; et ce corps qui , durant sa vie , étoit composé de parties solides et de parties vides , ne fait plus qu'un solide. Sa destruction et sa décomposition n'ont lieu qu'après la formation de ces petits dépôts. A mesure que l'eau les abandonne , elle pénètre la substance ligneuse et la détruit par une fermentation insensible qu'elle y occasionne. Les fibres ligneuses décomposées forment à leur tour des vides et des interstices ; il ne reste plus dans le morceau total que les petits cylindres pierreux : mais à mesure que les fibres ligneuses disparaissent , l'humidité environnante , chargée de terre tenue en dissolution , ne cesse de pénétrer le morceau de bois et de déposer dans les nouvelles cavités. Le nouveau dépôt prend exactement la forme des fibres décomposées ; il enveloppe à son tour les petits cylindres qui s'étoient formés dans leurs capacités , et finit par faire corps avec eux. On doit présumer ici qu'il y a une réaction de la partie ligneuse , à mesure qu'elle se décompose , contre le suc lapidifique ; de cette réaction naît une couleur qui teint plus ou moins le nouveau dépôt , et cette couleur le fera aisément distinguer de celui qui a été fait dans l'intérieur des vaisseaux et qui devoit être plus pur. Cette nuance est généralement sensible dans tout bois pétrifié. »

Nous avons donc quatre époques distinctes , dit *M. Mongez* , dans la marche de la Nature qui convertit un morceau de bois en pierre , ou pour parler plus juste , qui lui substitue un dépôt pierreux : 1.° Le bois végétal parfait , c'est-à-dire composé de parties solides et vides , de fibres ligneuses et de vaisseaux : 2.° Le bois ayant ses vaisseaux obstrués et engorgés par un dépôt terreux , ses parties solides restant dans le même état : 3.° Les parties solides attaquées et décomposées , formant de nouvelles cavités entre les cylindres pierreux qui restent dans le même état et qui soutiennent toute la masse : 4.° Enfin , ces nouvelles cavités remplies de nouveaux dépôts , faisant corps avec les cylindres et ne composant plus qu'une

masse générale terreuse , représentant exactement le morceau de bois.

Parmi les *pétrifications des végétaux* , appelées *dendrolites* , on trouve des parties d'*arbrisseaux* , des *tiges* , des *racines* , des portions de *tronc* , quelques *fruits* , etc. ; encore ne faut-il pas confondre les *empreintes des mousses* , des *fougères* , des *feuilles* , ni les *incrustations* avec les *pétrifications*. Voyez ces mots et l'article NOIX PÉTRIFIÉES.

Parmi les *pétrifications d'animaux* , on trouve des *coquilles* , des *crustacées* , des productions à *polypier* , quelques *vermisseaux* , des parties osseuses de *poissons* et d'*amphibies* , peu ou point de vrais *insectes* , rarement d'*oiseaux* et de *quadrupèdes* , ainsi que des portions osseuses du corps *humain*. Voyez les mots OSTÉOLITES , TURQUOISE , ENCRINITES , CRAPAUDINES , et tous les autres qui y ont rapport et dont il est mention dans le corps de ce Dictionnaire. A l'égard des *serpens* pétrifiés , ce sont des *cornes d'Ammon*. Il y a aussi les corps figurés et accidentels , ce sont des *jeux de la Nature*. Voyez ces mots.

Dans le Traité particulier de notre *Minéralogie* , imprimée à Paris en 1761 et réimprimée en 1774 , nous avons donné à la fin du second volume , par forme d'*Appendix* , une classe de ces *fossiles* , avec une division très-succincte et une interprétation abrégée des noms que les différens Auteurs leur ont donnés ; mais nous nous sommes réservé de donner un Ouvrage complet sur ces corps. Les recherches sans nombre qu'il faut faire à cet égard demandent encore quelques années ; nous ajouterons seulement ici ce que M. Bertrand dit de la *pétrification* , *Dictionnaire des Fossiles* , tome II , pag. 115. Pour qu'un corps se pétrifie , il faut , dit cet Auteur , qu'il soit , 1.° de nature à se conserver sous terre : 2.° qu'il soit à couvert de l'air et de l'eau courante , ( les ruines d'*Herculanum* confirment que les corps isolés du commerce de l'air libre , se conservent intacts et entiers : ) 3.° qu'il soit garanti d'exhalaisons corrosives : 4.° qu'il soit dans un lieu où se rencontrent des vapeurs ou des liquides chargés , soit de parties métalliques , soit de molécules pierreuses , comme dissoutes , et qui ,

sans détruire le corps , le pénètrent , l'impregnent et s'unissent à lui à mesure que les parties du corps se dissipent par l'évaporation.

C'est une question très-importante parmi les Naturalistes , que de savoir combien la Nature emploie de temps pour pétrifier des corps d'une grandeur un peu considérable. Feu l'Empereur , *Duc de Lorraine* , qui , connoisseur éclairé , ne regardoit pas sa magnifique collection d'Histoire Naturelle comme un cabinet de parade , mais comme un sanctuaire où la Nature devoit se faire connoître par ses différentes productions , a souhaité qu'on découvrit quelque moyen pour fixer l'âge des pétrifications. M. le Chevalier de *Baillu* , Directeur du Cabinet d'Histoire Naturelle de Sa Majesté Impériale , et quelques autres Naturalistes eurent , il y a plusieurs années , l'idée d'une recherche qui pouvoit répandre quelques lumières sur la question proposée par l'Empereur. Sa Majesté Impériale , instruite par les observations unanimes des Historiens et des Géographes modernes , que certains piliers qui se voient actuellement dans le Danube en Servie près de Belgrade , sont des restes du pont que l'Empereur *Trajan* fit autrefois construire sur ce fleuve , présuma que ces piliers s'étant conservés tant de siècles devoient être pétrifiés , et qu'ils fourniroient des éclaircissemens sur le temps que la Nature emploie pour changer le bois en pierre. L'Empereur trouvant , dis-je , son espérance fondée , et voulant satisfaire sa curiosité à cet égard , donna ordre à son Ambassadeur à la Cour de Constantinople de demander la permission de faire retirer du Danube un des piliers du pont de *Trajan* ; ce qui fut accordé : on en retira un avec beaucoup de peine , et il s'est trouvé que la *pétrification* ne s'y est avancée que de trois quarts de pouce dans quinze cents ans : il y a certaines eaux dans lesquelles cette transmutation se fait beaucoup plus promptement. Au reste la *pétrification* paroît se former moins lentement dans les terrains poreux et un peu humides , que dans l'eau même.

Lorsqu'on fit la fouille des fondemens de la ville de Québec en Canada , on trouva dans les derniers lits que l'on creusa , un *sauvage* pétrifié. Quoique

l'on n'ait eu aucun indice du temps où cet homme a été enseveli sous ces ruines , toujours est-il vrai que son carquois et ses fleches étoient encore bien conservés. C'est ainsi qu'en fouillant une mine de plomb dans la province de Derby en Angleterre , en 1744 , on trouva un *squelette d'humain* parmi des *bois de cerf* : qui sait depuis quel nombre de siècles ce cadavre y avoit été placé ? en 1695 on déterra près de Tonna en Thuringe , un *squelette entier d'éléphant* , avec quatre dents molaires et deux défenses ; chacune de huit pieds de longueur , quelque temps avant cette époque , l'on avoit trouvé dans les mines de ce pays le *squelette pétrifié d'un crocodile*. On peut citer un autre fait également curieux et arrivé au commencement de ce siècle : *Jean Munte* , Curé de Slægarp en Scanie , et plusieurs de ses paroissiens qui vouloient tirer de la tourbe d'un terrain marécageux desséché , trouverent à quelques pieds de profondeur dans la terre , un chariot entier avec les *squelettes des chevaux* et du charretier. On présume qu'il y a eu autrefois un lac en cet endroit , et que le charretier voulant y passer sur la glace , y avoit probablement péri. Enfin on a trouvé du *bois* en partie fossile et en partie charbonneux , enseveli à une grande profondeur dans les glaises dont on fait la tuile à l'Abbaye de Fontenay. On a découvert depuis peu du *bois fossile* à soixante-quinze pieds de profondeur dans un puits creusé entre Issi et Vanvres près Paris : ce bois étoit dans du sable , entre un lit de glaise et de pyrites , et l'eau se trouvoit quatre pieds plus bas que les pyrites. *M. de Laumont* , Inspecteur général des Mines , dit , *Journal de Physique* , Mai 1786 , que dans la mine de plomb , à Pontpéan près de Rennes , est un filon peut-être unique en son espèce. L'on y a trouvé des *coquilles marines* , des *cailloux roulés* , un *châtaignier* entier à deux cents quarante pieds de profondeur ; cet arbre étoit couché horizontalement dans la direction du filon ; son écorce étoit couverte en *pyrite* , l'aubier , en *jayet* , et le centre , en *charbon* : tous ces témoins , déposés par la Nature , attestent le séjour , le tumulte ou le passage ancien des eaux dans un pays jadis coupé de vallées

vallées profondes ; mais de nouveaux atterrissemens déposés par des eaux plus tranquilles , ont comblé ces vallées et couvert ces médaillons de la Nature.

On trouve beaucoup de morceaux de *bois pétrifié* dans différens pays de la France et de la Savoie. Dans le pays de Cobourg en Saxe et dans les montagnes de la Misnie , on a tiré de terre des arbres d'une grosseur considérable , qui étoient entièrement changés en une très-belle *agate* , ainsi que leurs branches et leurs racines : l'on a reconnu , en les sciant , les cercles annuels de leur croissance : on en a tiré des morceaux sur lesquels on voit distinctement qu'ils ont été rongés par les vers ; d'autres portent des marques visibles de la cognée. On en a vu dans mon Cabinet , qui offroient quelques gros clous de fer ; enfin l'on en a trouvé des morceaux qui étoient pétrifiés par un bout , et dont l'autre bout étoit encore dans l'état de bois propre à brûler. Il paroît donc que le *bois pétrifié* est beaucoup moins rare dans la Nature qu'on ne le pense communément , et qu'en bien des endroits il ne manque pour le découvrir , que l'œil d'un Naturaliste curieux : ajoutons que le *bois pétrifié* peut offrir les différentes teintes de diverses *agates*. Nous en avons un échantillon qui a absolument la teinte de la *sardoine* ; il faisoit partie d'un pieu qui avoit servi à un édifice près de la mer , à la Martinique.

**PÉTROLE**, *Petroleum* : en italien *Petrogljo*. C'est un bitume liquide , inflammable , d'une odeur forte , d'une saveur pénétrante , très-amère et exhalant dans le feu une vapeur fétide ; il surnage toutes les liqueurs. Cette huile minérale découle le long de certains rochers , à travers des terres et des pierres dans la Sicile , dans l'Italie , en France , en Allemagne , etc. Quand cette substance bitumineuse est sans couleur , on l'appelle *naphte clair* ou *pétrole blanc* ; ( nous lui donnerions volontiers le nom d'*éther minéral fossile* ). Tel est celui du Duché de Modene du côté du mont Apennin , près du mont *Gibius* , et notamment celui de Perse , dans la péninsule ou presqu'isle d'*Apscheron* , visitée et appelée par *Kämpfer* , *mediæ-okesra*. Cette huile minérale se trouve toujours à la surface des



eaux, ainsi que tous les *pétroles*. L'odeur de ce *naphte* en frappant de loin l'odorat du Voyageur, lui annonce sa présence.

Le *naphte*, dit-on, ne peut être contrefait, et il ne souffre aucun mélange; il n'y a guere que l'éther qu'on puisse lui comparer. Le *naphte* a quelquefois une teinte verdâtre ou isabelle. Il s'allume à une petite distance du feu, et brûle sans laisser de résidu: il s'empare aussi et attire à la surface l'or qui est en dissolution dans l'eau régale. Lorsque le *pétrole* est rouge-brun, on l'appelle *huile de Gabian*, du nom d'un village près de Béziers en Languedoc où il se trouve, découlant des fentes de certains rochers bitumineux. S'il est noir ou d'un brun-fauve, on l'appelle *huile minérale d'Ecosse*, parce qu'on le ramasse dans la fontaine de Sainte-Catherine d'Ecosse, à deux milles d'Edimbourg. Tel est encore le *pétrole* que fournit dans la Thébaidé, la montagne appelée *Gébelel-moël*, ou montagne de l'huile. L'*huile minérale des Barbades*, qui se trouve dans l'Amérique, à Colao et à Surinam, est encore un *pétrole jaunâtre*, ainsi que celui de Ratwik en Dalécarlie.

*Engelb. Kampfer, Amœnitates exot. fascic. 2, etc.* dit que les Turcs appellent *kara-naphiti*, le *pétrole noir*. Il est fluide quand on le tire du puits, mais il s'épaissit en consistance de poix, quand il est exposé à l'air. Les Russes appellent *kamina-masla*, le même *pétrole* qu'ils recueillent dans les montagnes d'Ural en Sibérie. Ils s'en servent, dit *Strahlenberg*, pour noircir les cuirs. On remarque que plus le *pétrole* découle d'un lieu élevé, et plus il est léger et blanc; tandis que celui qui se tire au pied d'une montagne est brun, roux ou noir; enfin, si l'on fouille plus bas, on rencontre souvent du *jayet*, ou de l'*asphalte*, ou de la *pissasphalte*, ou du *charbon de terre*, et quelquefois du *succin*, et même du *soufre*. Toutes ces matières étant liquides, se trouvent plus communément dans des especes de puits (a), et semblent tirer

---

(a) Le bourg de *Salso* situé au pied des montagnes de l'Apennin dans le Duché de Plaisance, sur les confins du Parmesan, tire son nom de plusieurs sources ou fontaines salées qui y existent,

leur origine d'une même substance , mais qui est sujette à des modifications ; ce qui peut produire la différence des bitumes que nous venons de citer. *Voyez leurs articles.* M. Riviere prétend que le *pétrole de Gabian* est semblable au produit que l'on retire vers le milieu de la distillation du succin. Il conclut même que le *pétrole* est une espèce de succin qui a resté liquide pour n'avoir pas rencontré dans son courant quelque suc propre à le coaguler et à le durcir , ou qui est devenu liquide au moyen de la dissolution qu'en ont fait les sels âcres que l'eau minérale a détachés de sa surface. Le Physicien *Marius* a fait sur cette huile minérale plusieurs expériences dont voici l'extrait : 1.° Une chandelle faite avec parties égales de *pétrole* et de *résine* , brûle entièrement dans l'eau : 2.° La vapeur qui s'élève du *pétrole* mis dans un vase sur le feu , forme un petit atmosphère d'un phlogistique volatil qui s'enflamme au moyen d'une bougie allumée à trois pieds de distance : 3.° L'eau n'éteint point cette huile enflammée , mais elle la fait élever avec bruit ; le bois , les mèches brûlent dans cette huile mêlée avec de l'eau : 4.° La gelée n'altère ni n'épaissit le *pétrole* : 5.° Il nage sur l'huile d'olive , comme étant plus léger de dix-

---

et dont on recueille le sel par évaporation pour la gabelle du Souverain ; la plus abondante de ces fontaines , sur laquelle on a construit un puits très-profond , dont on tire l'eau par le moyen d'une grande roue que font tourner des forçats , donne en même temps du *pétrole*. Il nage à la surface de chaque seau ou mesure d'eau salée que l'on y puise ; on l'enlève avec des éponges. Sur cent quatre-vingts mesures de cent trente pintes de Paris chacune , que fournit par jour ce puits , on retire environ dix à douze livres de *pétrole* : mais on a observé que quand il arrive quelque tremblement de terre ou quelque violent orage , la production du *pétrole* devient plus abondante pendant quelques jours , après quoi elle reprend son cours ordinaire ; au mois d'Avril 1766 , on en recueillit pendant trois jours de suite , jusqu'à onze rubs ou 275<sup>tt</sup> , à raison de 25<sup>tt</sup> le rub. La vente de ce *pétrole* est abandonnée aux forçats. On n'emploie pas d'autre huile dans les lampes qui servent à éclairer les ateliers des salines. Elle est trouble et d'un bleu-verdâtre. M. *Fougeroux de Bondaroy* , de l'Académie des Sciences , en prit connoissance lorsqu'il fit son voyage d'Italie.

huit grains par once ; il l'est de trente plus que l'eau-de-vie , et de quatre-vingt-quatre plus que l'eau commune : 6.° Le *pétrole* s'enfonce plus promptement dans l'eau que les huiles végétales , mais il y remonte plus vite : 7.° Une seule goutte de *pétrole* versée sur une eau dormante s'étend de plus d'une toise en tout sens , et en cet état elle donne les plus vives couleurs de l'iris ; mais si elle s'étend davantage , elle blanchit , et disparoit enfin. Cette extension est des plus surprenantes : on sait qu'un papier enduit de *pétrole* ne devient transparent que pour quelques momens ; il cesse de l'être , dès qu'il a été séché à l'air. Pour ces expériences , il faut prendre le *pétrole* clair et léger.

Quelques Auteurs donnent le nom d'*huile fossile éthérée* au *pétrole*. On a encore découvert depuis quelques années dans la chaîne d'Alais en Languedoc , et dans un ruisseau à cinq lieues de Bergerac , de ce gas minéral , liquide et inflammable , mais en petite quantité. La fontaine de Béziers en donne par année environ trois à quatre quintaux ; elle en donnoit autrefois plus de trente-six. Ce bitume liquide sert à éclairer en Perse et en plusieurs autres lieux , mais notamment à Backu , ville située sur la mer Caspienne , à trois milles d'Astracan , où il n'y a point de bois. On y fait un commerce si considérable de *pétrole* , qui s'y puise dans plus de vingt puits ( dans un espace dont le terrain inflammable a environ un demi-quart de lieue de tour ) , que le souverain , c'est-à-dire le *Kan* de Backu , en retire annuellement de droit régalien 40,000 roubles , ce qui fait environ 200,000 livres argent de France. Les Marchands de cette contrée envoient dans les pays étrangers le *naphte pur* , et gardent pour la consommation de leur pays le *pétrole* , que l'on brûle dans les temples et les maisons , dans des lampes garnies de mèches grosses comme le pouce. Quelques Voyageurs assurent qu'on brûle plus de cette huile minérale que de chandelles à Bagdad. On s'en sert aussi au lieu de bois : pour cet effet on jette deux ou trois poignées de terre dans lâtre de la cheminée , on verse ensuite l'huile minérale par dessus , puis on l'allume avec un bouchon de paille , et sur le champ il en résulte une flamme

assez vive ; plus on agite et retourne la terre imbibée , et mieux elle brûle : il en sort une vapeur bleuâtre , d'une odeur plus ou moins disgracieuse , et la fumée noircit entièrement les habitations ; cependant on prétend que les alimens n'en contractent absolument aucun mauvais goût. Les Gaures ou Persans qui adorent le feu et qui suivent la religion de *Zoroastre* leur Instituteur , viennent à Backu , près Derbens sur la mer Caspienne , pour rendre leur culte à Dieu , qu'ils adorent sous l'emblème du feu ; la flamme du *pétrole* allumé est pour eux le feu perpétuel , et le Soleil , le symbole le plus frappant de la Divinité. (a)

On prétend que le *pétrole* du commerce , sur-tout celui qui nous vient par la voie de Hollande , est composé de résine de *sapin* , d'essence de *térébenthine* , avec un peu d'huile de *cade* et de celle de *Gabian* et de *tarc*. D'autres contrefont ou altèrent le *pétrole* ou *huile de Gabian* , avec de l'essence de *térébenthine* , du *goudron* et de la *poix noire*. Mais ce *pétrole* falsifié se reconnoît bientôt par la propriété qu'il a de colorer entièrement l'esprit de vin , et de s'y dissoudre en très-grande partie ; ce qui , dit-on , n'arrive pas au *pétrole* naturel , à moins qu'on ne se serve d'un intermede. On assure cependant qu'il se mêle

(a) Les Indiens , sur-tout les descendans des anciens Guebres , n'attribuent point l'origine de ce feu inextinguible au *naphte* ; mais ils soutiennent qu'il brûle depuis un nombre infini de millions d'années , et que *Dieu* y avoit jeté le *Diable* pour en délivrer les hommes , à qui cet esprit malin avoit fait beaucoup de mal. Ils ajoutent que ce feu reçoit son aliment perpétuel de la graisse du *Diable* , et les dévots d'entre eux y viennent en pèlerinage pour rendre leurs respectueux hommages à l'Être éternel , et pour prier *Dieu* qu'il daigne continuer à tenir ainsi emprisonné l'ennemi du genre humain. Ils ont élevé tout autour du lieu du feu perpétuel , de petits temples construits en pierre , dans lesquels ils ont placé des Autels : près de l'un de ces Autels est un long tuyau dont il sort une belle flamme bleue et rouge , et sans odeur ; on éteint cette flamme en jetant à l'embouchure du tuyau un morceau de linge , et on l'allume de nouveau à l'aide d'un brin de paille qui brûle. Tel est le *tuyau sacré* des Indiens. Si on enfonce en terre , dans les environs , un tuyau , ne fût-il que de roseau ou même de papier , il en sort aussi-tôt une vapeur inflammable. Ces sortes de tuyaux tiennent lieu de chandelle pendant la nuit. *Gmelin.*

parfaitement avec les esprits acides, les huiles essentielles de *thym*, de *lavande* et de *térébenthine*.

On se sert de cette huile minérale pour guérir les membres gelés : on l'estime vermifuge et spécifique, étant appliquée sur les parties affoiblies, engourdis et paralytiques, pour les rhumatismes et même pour la gale; c'est l'un des remèdes domestiques le plus en vogue chez les Mahométans et les Arméniens : les Maréchaux s'en servent pour les enclouûres, les ulcères et le farcin des chevaux : on s'en sert dans certains feux d'artifice; et ceux qui font commerce de cette huile doivent user de grandes précautions contre le feu. On dit que le *pétrole* étoit la base inflammable du *feu grégeois*. Consultez le *second volume de notre Minéralogie*.

**PÉTRO - SILEX.** Espèce de pierre ou *caillou de roche* que l'on regarde comme la matrice du jaspé et quelquefois du porphyre, Voyez *ces mots*. Nous avons une suite fort étendue de *pétro-silex*, dont les nuances nous ont fait reconnoître l'une des espèces de *caillou-silex*, les *jaspes*, la matrice du *porphyre* et de plusieurs autres pierres à base marneuse, abondante en argile sablonneuse. Le *pétro-silex* est composé de parties plus grossières que les *silex* mêmes et les pierres qui tiennent de leur nature, comme les *agates*, les *cornalines*, etc. Il est moins dur et moins propre à polir : il ne paroît demi-transparent que dans les parties minces. Il y en a de différentes couleurs, verdâtre, blanchâtre, bleu, jaune, etc. Son tissu tient tout à la fois de celui du *grès* et de celui du *silex*.

**PETUN.** Voyez **NICOTIANE**.

**PETUN-SE, PE-TUN-TSE.** C'est le nom que l'on donne à l'une des deux pierres qui entrent dans la composition de la porcelaine de la Chine. Les échantillons que nous en avons vus, sont assez durs, opaques, d'un gris-verdâtre, et nous ont toujours paru être une espèce de *spath fluor et vitrescent*. On sait que cette sorte de *spath* est plus dur et plus pesant que les *spaths* proprement dits, lesquels sont calcaires et ne se vitrifient point : le *petun-se*, au contraire, ne fait point d'effervescence avec les acides; et quoiqu'il ne soit pas assez dur pour faire

feu avec le briquet , cependant il entre en fusion au feu , propriété qui lui est propre , et qui oblige les Naturalistes à en faire un genre particulier : ce *petun-se* se casse en morceaux de forme à peu près rhomboïde , d'un brillant vitreux intérieurement ; si on se contente de le calciner légèrement , il acquerra , ainsi que la pierre de Bologne , la propriété phosphorique : il y a des morceaux de *petun-se* qui donnent quelquefois , à l'aide du briquet , des étincelles fort faibles ; alors ils participent un peu du feld-spath. On trouve le *petun-se* dans les rochers du pays. Voyez PIRRE DE BOLOGNE : Voyez aussi l'article VASES.

Dans la première édition de ce Dictionnaire , nous avons dit : « Plus nous considérons les caracteres du » *petun-se* de la Chine , et plus nous sommes tentés » de croire qu'il se trouve une pierre en Europe , » et sur-tout en France , qui partage avec lui les » prérogatives dont nous venons de faire mention : » la seule différence que nous y trouvons , c'est » que notre *petun-se* de France fait feu , frappé avec » l'acier ; et pour trancher le mot , ce *petun-se* est » le *feld-spath* des Auteurs , c'est-à-dire un quartz » vitreux ou lamelleux. On en trouve en quantité » dans les rochers de granite en Allemagne , et particulièrement au Hertrey , près d'Alençon ; lieu où il se trouve aussi une espece de *kaolin* , qui en Chine est la seconde matiere de la porcelaine. On trouve aussi dans les Vosges une pierre verdâtre qui participe beaucoup des propriétés du *petun-se* de la Chine. Voyez KAOLIN ; Voyez aussi FELDSPATH à l'article QUARTZ. »

Depuis cette édition , nous avons appris qu'indépendamment de l'espece de *kaolin* à terre calcaire , dont nous avons parlé d'après les échantillons conservés dans notre Cabinet , que nous avons rencontrés sur le terrain , et d'après ceux que nous avons reçus de P. d'Incarville , Missionnaire à la Chine , il existoit aussi un *kaolin* , dont toute la partie terreuse ne faisoit point effervescence avec les acides ; et nous avouons que nous en devons la description à M. Guettard. Consultez son Mémoire sur la découverte des terres à porcelaine , lu à l'Académie des Sciences , année 1765.

Lorsque nous écrivions l'*article* KAOLIN de la seconde édition de cet Ouvrage, nous ne pouvions encore ni ne devions rien ajouter, soit à nos connoissances acquises, soit à celles qu'on avoit rendues publiques : le savant Académicien que nous venons de citer, en réclamant l'honneur de la découverte faite en France d'un *kaolin* semblable à celui de la Chine, n'a eu probablement en ses mains que des *kaolins* dont la terre paroît semblable aux argiles blanches ; car il paroît douter que nous ayons rencontré, ou vu, ou analysé des *kaolins* à terre calcaire. Nous osons cependant assurer que si de longs travaux suffisoient pour justifier la confiance que mériterait notre observation, elle n'est pas moins due à la véracité de notre plume. Au reste, nous aimons mieux croire que M. Guettard n'ayant vu qu'une même espece de terre à *kaolin* (celle qui effectivement est la plus abondante), il n'a pas pu en admettre d'autre... Consultez le Supplément de son Mémoire cité ci-dessus ; Voyez aussi les Observations faites à ce sujet, et sur le *petun-se* par M. Torchet de Saint-Victor, Ingénieur des Mines de France, *Journal de Médecine*, Février et Juin 1766. Le Lecteur trouvera réunies de suite toutes les discussions qui ont eu lieu à ce sujet dans le premier Volume des *Mémoires sur différentes parties des Sciences et des Arts*, par M. Guettard.

PÉTUVE des Provençaux. C'est le *grand duc*.

PEUCEDANE. Voyez QUEUE DE POURCEAU.

PEUPLADE. Terme dont on se sert pour parler du *frai*, de l'*alvin* et de tous les petits poissons que l'on met dans un étang pour l'empoissonner. Voyez à l'*article* POISSON. On appelle aussi *peuplade*, une colonie d'étrangers, *Colonia*, qui viennent chercher des habitations dans une contrée. *Peuple* se dit aussi des *jetons* ou *talles* qui viennent aux pieds des arbres et des plantes bulbeuses.

PEUPLIER, *Populus*. Le *peuplier* est un grand arbre, dont il y a trois especes principales ; savoir, le *peuplier blanc*, le *peuplier noir*, et le *peuplier tremble*, désigné ordinairement sous le seul nom de *tremble*.

Il y a des *peupliers* qui ne portent que des fleurs mâles ; ceux qui portent des fleurs femelles donnent

du fruit. Chaque fleur mâle est à huit étamines attachées à une espece de corolle en entonnoir fort évasé, taillé obliquement, et soutenue par une écaille frangée. Les fleurs femelles sont disposées en chatons écailleux, différens de ceux des fleurs mâles, en ce qu'au lieu des étamines, on y trouve, le long du filet, des pistils auxquels succèdent des capsules à deux loges, dans lesquelles on voit des semences aigrettées.

Les feuilles de la plupart des *peupliers* sont rondes ou rhomboïdales; elles sont attachées à de longs pédicules, et posées alternativement sur les branches.

Le *peuplier blanc à grandes feuilles*, *Populus alba, majoribus foliis*, C. B. Pin. 429; Linn. 1463, ou *grisaille de Hollande*, ou *franc-picard à grandes feuilles*, et le *peuplier blanc à petites feuilles*, ont les feuilles velues et extrêmement blanches par dessous, d'un vert-brun par dessus. Ces especes de *peupliers* croissent avec une extrême vivacité dans les lieux aquatiques: ils viennent cependant très-bien dans des terrains assez secs, dans les allées, le long des chemins. Nous en avons planté entre de gros ormes, dit M. Duhamel, pour remplir des places vides, et ils y ont bien réussi, ce qui n'est pas un médiocre avantage.

On donne aussi le nom d'*ypreau* ou de *blanc de Hollande*, à un *orme à larges feuilles*. Le premier nous est venu de la ville d'Ypres. Les Parisiens donnent le nom d'*abel* ou d'*orme blanc*, au *peuplier blanc*.

Les *peupliers noirs*, *Populus nigra*, C. B. Pin. 429; Linn. 1464, ne peuvent faire de grands arbres que dans les terrains humides: ils se plaisent singulièrement sur les berges des fossés remplis d'eau: leurs feuilles sont rhomboïdales, pointues, dentelées et lisses. Il y a une espece de *peuplier noir*, qui n'est qu'une variété de l'espece précédente, dont les feuilles sont dentelées plus profondément et onduées sur les bords: on cultive cette espece dans les vignes pour l'employer en place d'osier: c'est pour cette raison, et assez mal à propos, qu'on l'appelle *osier blanc*. On l'ète fort bas et on coupe tous les ans ses rejets. Il y a une autre espece de *peuplier noir*, dont les feuilles ressemblent assez à celles du précédent et qui



vient de Lombardie : cette variété donne des arbres qui forment de belles pyramides , et qui réussissent parfaitement dans les lieux marécageux.

Il y a encore une autre espece de *peuplier noir* , que l'on nomme aussi *tacamahaca* : ses boutons répandent un baume très-odorant , ce qui lui a fait aussi donner le nom de *baumier* , *Populus nigra* , *folio maximo* , *gemmis balsamum odoratum fundentibus* , Catesb. Car. 1 , 34 ; *Tacamahaca officinarum* , C. B. Pin. 503. Cette espece d'arbre aime l'humidité , mais il demande aussi une exposition chaude , et il craint les trop grands hivers : cependant , placé dans un jardin bas , M. Duhamel lui a vu passer l'hiver de 1754 , qui a fait périr beaucoup d'autres arbres. On le multiplie par marcottes et par boutures.

Les *peupliers noirs* ont leurs boutons , qui sont les œilletons ou germes des feuilles , chargés d'un baume dont l'odeur est assez agréable ( on les nomme *yeux de peuplier* , *Oculi aut Gemmæ populi nigra* ) : c'est pourquoi on fait entrer ces boutons dans quelques baumes composés et dans l'onguent *populeum* ; mais il n'y en a point qui en répandent autant et d'une aussi agréable odeur que celui de l'espece à feuilles ovales , qu'on nomme *baumier*. Cette espece de *peuplier* , par rapport au baume qu'il répand , est assurément préférable à tous les autres pour l'usage de la Médecine. On tire de ces boutons de *peuplier noir* , avec de l'esprit de vin , une teinture qui est propre à arrêter les cours de ventre invétérés ; on en fait aussi usage pour les ulceres internes : la dose ordinaire est un demi-gros , soir et matin , dans une cuillerée de bouillon chaud. Les feuilles de *peuplier noir* sont estimées propres à calmer les douleurs de la goutte et des hémorroïdes , étant pilées et appliquées sur la partie malade. On peut tirer des boutons à fleur des *peupliers* une espece de cire ; en voici le procédé : Il faut cueillir ces boutons à l'instant de leur maturité , c'est-à-dire lorsqu'ils sont bien visqueux ; on les écrase dans un mortier et on les fait tremper dans de l'eau bouillante , on verse le tout dans un sac de grosse toile ; on l'exprime au moyen d'une presse , et l'on obtient une cire molle d'un jaune-

grisâtre , très-combustible et qui donne une odeur agréable.

On a tenté avec succès de faire du papier avec le duvet que fournissent les aigrettes des semences du peuplier. M. Bruysset fils , de l'Académie de Lyon , a obtenu de cette substance , sans aucun mélange de chiffons , un papier extrêmement fin , soyeux , susceptible de recevoir la colle et d'être soumis à l'impression du marteau. Avant lui M. le Docteur J. C. Schoeffer avoit fait à Ratisbonne la même expérience avec autant de succès , mais avec quelques différences que la diversité des procédés devoit occasionner dans les résultats : ce même Observateur a fait filer et tricoter ce coton de peuplier ; il en a formé des tissus de toiles , les uns d'un assez beau blanc , d'autres variés en diverses couleurs et qu'il a fait imprimer à la maniere des toiles peintes de Suisse. Ses essais multipliés sur diverses substances végétales , tendent à prouver qu'il en est peu dont on ne pût obtenir du papier : la pomme de pin , les bois du mûrier , de la vigne et du saule , la pomme de terre , les tiges des chardons , le blé de Turquie et jusqu'aux tourbes d'Hanovre et de Baviere , se sont converties en papier sous ses industrieuses mains. Voyez l'article PAPIER DU NIL.

Les peupliers trembles , *Populus tremula* , Linn. 1464 , ( car il y en a deux especes qui different par la grandeur de leurs feuilles ) , ont les feuilles presque rondes , non dentelées , mais ondées ou godronnées par les bords : la surface supérieure de la feuille est très-rase , et d'un vert foncé et luisant ; au lieu que la surface inférieure est veloutée et d'un blanc assez éclatant : elles sont soutenues par des queues très-menues et très-souples , ce qui fait qu'elles tremblent continuellement , pour peu que le vent les agite. Ces arbres se plaisent dans les lieux humides ; celui à petites feuilles se trouve néanmoins dans des terrains assez secs , et il y croît à une moyenne grandeur.

L'espece de peuplier de la Virginie et de la Caroline se fait aisément reconnoître à ses jeunes branches relevées de côtes ou arêtes saillantes , et à ses feuilles très-grandes , larges et épaisses. Cet arbre pousse avec

une vigueur extraordinaire dans les terrains bas et humides ; il se multiplie aisément de bouture.

On fait avec le bois du *peuplier blanc* des piéces de charpente pour des bâtimens de peu de conséquence ; les Sculpteurs l'emploient en place de tilleul , et comme il est léger , on en fait des sabots , des talons de souliers et des planches pour des fonds d'armoires , etc. qui sont assez bonnes , quand elles sont à couvert de la pluie. Le bois du *peuplier blanc* n'est pas d'un usage aussi familier que celui du *peuplier noir* : cependant les Ébénistes s'en servent pour les bâtis propres à recevoir les bois de placage. On dit que le bois du *peuplier noir* , lorsque l'arbre est vieux , devient propre à faire divers ouvrages de marqueterie , à cause des veines dont il est ondé. Les feuilles du *peuplier noir* et *blanc* sont , dit M. Bourgeois , très-bonnes pour nourrir les moutons pendant l'hiver. On émonde les branches de ces arbres tous les trois ans , et on en fait des fagots qui servent à brûler après que les moutons en ont mangé les feuilles.

Quelques Auteurs prétendent que l'écorce du *peuplier blanc* a la propriété de faire venir abondamment de bons champignons , si on la répand par parcelles dans des terres qui auront été bien fumées auparavant.

Le *peuplier de Lombardie* , dont nous avons parlé plus haut , est connu aussi sous le nom de *peuplier d'Italie*. M. Pelé de Saint-Maurice , de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris , a donné des Observations sur cet arbre fort commun en Italie , où il fait un très-bel effet. Cette espèce d'arbre est , suivant ce qu'il nous en apprend , supérieure à tous les autres *peupliers* , par le produit qu'on en peut tirer : c'est pourquoi nous exposerons d'après lui la manière de le cultiver.

Le *peuplier d'Italie* ou de *Lombardie* croît en très-peu de temps ; il se multiplie très-facilement , ne demande ni beaucoup de soins , ni beaucoup de dépense , et après quinze ans de plantation , donne au propriétaire un produit considérable. A peine les arbres ordinaires commencent-ils à paroître , que ceux-ci n'existent plus ; ce sont des prodiges qu'il faut voir pour se le persuader : on en voit qui au bout de

douze ans sont de la grosseur d'un muid, c'est-à-dire qui ont vingt-sept à vingt-huit pouces de diamètre, grosseur à laquelle les autres *peupliers* ne parviennent que dans l'espace de trente ans. Cet arbre est plus beau, plus droit, plus facile à employer que celui de France : son bois est dur, propre à faire des charpentes de toute espèce ; on prétend même qu'on peut en faire des mâts de vaisseaux. Quelle ressource pour nous qu'un arbre si précieux ! et quel est le citoyen qui ne s'empresseroit de le cultiver ! On assure que trente arpens de ce bois à couper, valent en Italie quatre-vingts ou cent mille livres. En faut-il davantage pour prouver la supériorité de cet arbre sur tous les autres ? On peut voir le prompt accroissement de ces arbres et leur beauté, en suivant les bords du canal de Montargis.

Le *peuplier d'Italie* se fait encore distinguer des autres *peupliers*, parce que ses branches sortent droit de son tronc, qu'elles en sont plus rapprochées et donnent à l'arbre la forme d'une pyramide ; au lieu que dans le *peuplier noir*, nommé improprement *osier blanc*, auquel il ressemble le plus, les branches sont pendantes : les feuilles de celui-ci sont d'un vert terne, au lieu que celles du *peuplier d'Italie* sont d'un beau vert foncé : ce dernier devient toujours un arbre bien droit, tandis que l'autre est souvent tortueux. Quoiqu'il croisse beaucoup plus vite, son bois est cependant plus dur, et les Menuisiers lui trouvent une qualité bien supérieure au premier.

Le *peuplier d'Italie* se multiplie avec la dernière facilité, par le moyen des boutures : avec une branche qui a dix à douze pouces de longueur et un pouce de circonférence ; on a un arbre qui en trois ans porte jusqu'à dix-huit pieds de hauteur, et qui dans cet intervalle produit assez de jets pour former une pépinière.

Lorsqu'on veut en établir une pépinière, on doit choisir un terrain gras et frais, mais qui ne soit point amendé, parce que les jeunes arbres gagnent toujours à être transplantés d'une terre moins bonne dans une meilleure, et que d'ailleurs on auroit à craindre les chançres et les gros vers blancs qui

naissent dans le fumier, et qui ravagent les pépinières. C'est à la fin de Février qu'on doit élaguer les *peupliers* pour en tirer des boutures; on ne doit prendre que du bois d'un an, celui de deux ans est moins bon que le premier: on en coupe l'extrémité en flûte, et lorsqu'on observe de laisser un bourlet d'écorce au pied de la bouture, elle en reprend plus facilement, parce que c'est de ces bourlets que partent les racines. On trace son terrain, on y fait des trous d'un pied de profondeur; on y enfonce la bouture à une profondeur de douze pouces, en observant de ne laisser au dehors qu'un œil ou deux: on donne de temps à autre des labours à la pépinière: on ne doit pas retrancher les jets de la première année, parce qu'ils donnent de la nourriture au jeune plant. A la troisième année on décharge l'arbre de quelques brins qui croissent vers le bas de la tige, et on le nettoye ainsi chaque année en montant. Lorsqu'on retire les arbres de la pépinière, on peut les planter dans toutes sortes de terrains, à moins qu'ils ne soient trop secs ou trop pierreux: les prés, les vallons, les bords des ruisseaux, les terres fraîches et grasses paroissent leur convenir davantage, ils y deviennent de la plus grande beauté. Une observation très-importante et générale lorsqu'on plante les arbres, c'est de ne les enfoncer tout au plus que d'un pouce de plus qu'ils l'étoient dans la pépinière: on les voit souvent périr par la manie des gens de campagne, qui mettent jusqu'à un pied et demi de terre sur leur racine, au lieu qu'il ne doit y en avoir qu'un demi-pied.

Après quinze ou vingt ans de plantation le propriétaire peut se faire un grand produit de ces arbres, car en les débitant en voliches, on peut retirer au moins quarante-quatre livres de chacun. Ainsi il résulte de tout ce que nous venons de dire, que le *peuplier* considéré par rapport à son agrément, son progrès et son utilité, est pour celui qui le possède une source abondante de biens. Le produit de ces arbres est souvent doublé avant que d'autres especes d'arbres aient pu être coupés une seule fois.

Les pépinières où l'on peut trouver des boutures

de *peuplier d'Italie*, sont à Montargis, à Nemours, à Moret, à Gron près Sens, et à Montbar. M. le Marquis de Chambray cultive avec succès les *peupliers d'Italie* à sa terre de Chambray, proche de Tilliers en Normandie; il se fait un plaisir d'en donner des boutures aux personnes qui désirent se procurer cet arbre.

PÉZISE, *Peziza*, Linn. Gener. 1215. Nom donné à un genre de *champignons sessiles* qui ne forment ni chapeau ni chapiteau, mais à écussons qui portent les graines à leur surface. La *pézise* est une substance fongueuse, creusée en dessus en godet. *Voyez l'article CHAMPIGNON.*

PHACITE, *Phacites*. C'est le nom que l'on donne quelquefois à une espèce de *Pierre ovaire* et plus communément à la *Pierre nommulaire*, et dont les grains sont de la grandeur des lentilles. *Voy. les mots OOLITES et PIERRE LENTICULAIRE.* On trouve des *phacites* dans les environs de Bayonne, sur le bord de la mer où ils sont en masses considérables. On en rencontre qui ont depuis une ligne jusqu'à un pouce et plus de diamètre, détachées ou solitaires, ou groupées en masses, en d'autres endroits de la France, en Italie, etc.

PHAISAN. *Voyez FAISAN.*

PHALANGE, *Phalangia*. C'est le nom qu'*Aëtius* donne à six différentes espèces d'*araignées*. Il appelle la première *pagion*, qui signifie *pepin de raisin*, parce qu'elle en a la figure: elle est noire et ronde; elle a la bouche au milieu du ventre et de petits crochets autour. La seconde est appelée *loup*, parce qu'elle chasse aux mouches et s'en nourrit: elle a le corps large et agile. On remarque qu'elle a certaines incisions vers le cou, et la bouche relevée en trois endroits. La troisième est appelée *fourmière*, parce qu'elle a beaucoup de ressemblance avec une grande fourmi: elle est de couleur de suie, et a le corps marqué de petites étoiles, sur-tout vers le dos. La quatrième est nommée *cronocolaple*: elle a son aiguillon auprès du cou, elle est verdâtre et languette; elle ne cherche qu'à piquer vers la tête quand elle attaque quelque animal. La cinquième est appelée *sclérocéphale*,

parce qu'elle a la tête dure comme une pierre : elle est rayée de même que ces petits phalenes qui volent autour de la lumière. La sixieme enfin, qu'on appelle *vermiculaire*, est languette et un peu tachée vers la tête. *Voyez l'article TARENTULE.*

*Lonvilliers de Poincy, Histoire des Antilles, ch. 14, art. 3*, dit qu'il y a dans les Antilles une sorte de grosse *araignée* que quelques-uns, à cause de sa figure monstrueuse, mettent au rang des *phalanges*. Leurs pattes étant étendues forment un cercle qui a plus d'espace que le tour de la main. On a vu dans notre Cabinet une de ces *phalanges* : on l'appelle *araignée-crabe*. Son corps est composé de deux parties, l'antérieure (c'est le thorax) est plate, l'autre est ronde et pointue comme un œuf de pigeon ; sa bouche, qui est presque toute cachée sous un poil fauve, est armée de deux crochets, l'un sur la droite et l'autre à la gauche, fort pointus, qui sont d'une matiere solide ou cornée, d'un noir très-poli et très-luisant. Les Curieux font enchâsser ces crochets dans de l'or, pour s'en servir, dit-on, comme de cure-dents, qui sont très-estimés, parce qu'on est dans l'opinion qu'ils préservent les dents de douleur et de corruption. Ces crochets servent aussi à des Indiens pour déboucher leur pipe. Notre *phalange-araignée* étrangere a un enfoncement sur le dos qui est comme son nombril. Quand ces *phalanges* sont jeunes, leur espece de poil est d'un gris-blanchâtre, ensuite il brunit, mais il noircit à mesure qu'elles vieillissent. Leur corps est supporté par dix pattes, velu presque tout autour et garni en dessous de petites pointes écailleuses, dont elles se servent pour s'accrocher par-tout où elles grimpent ; le bout des pattes est aussi muni d'une corne noire, fourchue et dure : toutes ces pattes tiennent à la partie plate du corps, et ont cinq articulations chacune : ces pattes vont en grandissant de la premiere à la dernière. On a bien de la peine à distinguer les yeux de ces animaux, tant ils sont petits ; ils sont jaunes, lucides, au nombre de huit et situés autour d'une protubérance, à la partie antérieure du thorax.

*L'araignée-crabe*

L'*araignée-crabe* habite les lieux humides , on la trouve dans les amas de roches ou de bois ; cet animal a des moyens puissans pour assujettir et se rendre maître des insectes dont il se nourrit et particulièrement des *ravets*.

M. *Arthaud*, Médecin au Cap-François, et qui a fait des observations sur les effets de la piqûre de cette *araignée* des Antilles, dit qu'après en avoir enfermé deux dans un bocal de verre, elles répandirent contre les parois de ce vase un tissu soyeux ; que bientôt elles se combattirent ; la plus foible ayant été terrassée et tuée, servit pour plusieurs jours de nourriture à la plus forte. On assure que cette *araignée*, malgré ses moyens vigoureux de défense, est attaquée victorieusement par une espèce de *taon* qui la tue en lui plongeant son aiguillon dans l'abdomen. On dit aussi que l'*araignée-crabe* est très-venimeuse, et qu'elle lance son venin fort loin, ou qu'en la touchant, son espèce de poil piquant fait éprouver des démangeaisons urticaires ; on ajoute que sa piqûre a fait enfler et mourir des chevaux et des bœufs : il est certain que son volume prodigieux, son agilité, son armure, tout la doit rendre redoutable, ou donner une sorte de frayeur lorsqu'on la rencontre. M. *Arthaud* a fait piquer par les crochets de la bouche de cette *araignée* un poulet sous l'aile gauche ; l'animal ainsi blessé a donné les indices d'une mort prochaine. Consultez le *Journal de Physique*, Juin 1787. Les *phalanges* sont peut-être les mêmes que l'*araignée-anause* de Guinée, et le *democolo* de l'isle de Ceylan, dont il est fait mention dans l'*Histoire des Voyages*, Tome IV et Tome VIII. La *tarentule* est encore une espèce de *phalange*. Voyez l'article ARAIGNÉES ÉTRANGERES.

Dans les mêmes Isles, on donne aussi le nom de *phalanges* à ces prétendues grosses mouches cornues (ce sont des *scarabées*), dont nous avons parlé sous le nom trivial *mouche-taureau volant*.

PHALANGE, *Phalangium*. C'est une plante dont on distingue trois espèces. La première pousse une tige non rameuse, haute d'un pied, ronde, ferme, soutenant en sa sommité des fleurs composées chacune de six pétales disposés en étoile, de couleur blanche ;



à ces fleurs succèdent des fruits arrondis , divisés en trois loges qui renferment des semences anguleuses et noires : ses racines sont fibrées. La seconde espece est rameuse. La troisieme , que l'on regarde comme un *faux asphodele* des Alpes , *Pseudo-asphodelus*, Clus. C'est le *Gramen ossifragum* (brise-os). Voyez ce qui est dit de cette espece , à la fin de l'article CHIENDENT.

Toutes les especes de *phalanges* , dit *Lémery*, croissent pour l'ordinaire aux lieux aquatiques et montagneux , proche des ravines d'eau : on les estime propres contre la morsure des *serpens* , contre les piqûres des *scorpions* , des *phalanges-insectes* , et pour chasser les vents , étant prises en décoction dans du vin.

PHALANGER , *Didelphis Orientalis*, Linn. Espece de petit animal ainsi nommé de ce qu'il a les *phalanges* singulièrement conformées , et que de quatre doigts qui correspondent aux cinq ongles dont ses pieds de derriere sont armés , le premier est comme soudé avec son voisin , en sorte que ce double doigt fait la fourche et ne se sépare qu'à la dernière phalange pour arriver aux deux ongles. Indépendamment de ce caractere unique , le pouce est séparé des autres doigts , et n'a point d'ongle à son extrémité. Ces animaux sont de la taille d'un petit lapin ou d'un très-gros rat , et sont sur-tout remarquables par l'excessive longueur de leur queue , par l'allongement de leur museau et par la forme de leurs dents qui suffiroient , en y comprenant les caracteres précédens , pour les faire distinguer du *sarigue* , de la *marmose* , des *cayopollins* et de toutes les autres especes d'animaux auxquels on voudroit rapporter le *phalanger*. Cet animal appartient à l'Amérique Méridionale , et il paroît que les couleurs de son poil sont peu constantes.

PHALANGISTE. Nom donné à un *scarabée* très-curieux ; son corselet est armé de deux longues pointes latérales qui débordent la tête.

PHALARIS ou ALPISTE. Nom donné à un genre de plantes étamineuses ou de l'ordre des *Graminées*. Ses fleurs sont en épi lâche ou en panicule ; la balle extérieure est composée de deux écailles égales ,

Opposées, concaves, comprimées sur les côtés, plus grandes que celles de la balle florale. On distingue : 1.° L'*alviste* dit *graine de Canarie*, qui est une plante annuelle. 2.° Le *phalaris phléoïdes*, Linn. 80, dont la racine est vivace : il croît dans les bois ; sa tige est souvent rougeâtre. 3.° La *lime*, *Phalaris aspera*. 4.° Le *phalaris-roseau*, *Phalaris arundinacea*, Linn. 80. Il croît dans les bois humides ; sa racine est vivace : sa tige ou chaume a trois à quatre pieds de hauteur ; ses feuilles sont longues, rudes en leurs bords comme celles du *phalaris aspera*, terminées en pointes aiguës comme celles du *roseau* : ses fleurs sont en panicule allongé et serré, blanchâtre et mélangé de violet ; les balles sont pointues et glabres même intérieurement. On en connoît une variété à feuilles rayées de vert et de blanc comme des rubans.

PHALAROPE, *Phalaropus*. Nom donné à un genre d'oiseaux de rivage qui appartiennent aux pays les plus froids des deux Continens. M. de Buffon donne une idée très-juste des *phalaropes*, en disant que ce sont des *cinclés* ou *guignettes* à pieds de *foulque* ; ils ont en effet à peu près la taille et l'extérieur de ces premiers oiseaux et les pieds des seconds. M. Brisson assigne aux *phalaropes* les caracteres suivans : quatre doigts, trois devant, un derrière, garnis dans toute leur longueur de membranes fendues et festonnées ; le bec mince et droit ; le bout de la mandibule supérieure courbé en en-bas ; la partie inférieure des jambes (des cuisses) dégarnie de plumes. On distingue plusieurs especes de *phalaropes*.

PHALAROPE A FESTONS DENTELÉS. C'est le *phalarope* de M. Brisson ; *Tringa gris-de-fer aux pieds de poule d'eau*, espece de *bécasse* d'Edwards. Il est un peu plus petit que le râle d'eau : sa longueur totale est d'environ huit pouces ; le bec est un peu aplati horizontalement et noir : la partie nue des cuisses, les jambes, les doigts, leurs membranes et les ongles sont cendrés ; les membranes bordent les doigts, elles sont divisées en plusieurs lobes et bordées d'une dentelure très-fine (celle du doigt intérieur est divisée en deux lobes, celle du doigt du milieu en trois lobes, et celle du doigt extérieur en quatre lobes), au lieu

que dans les autres *phalaropes* les membranes sont lisses et entières : le sommet de la tête est noirâtre ; le front , les joues , la gorge et tout le plumage inférieur sont blancs ; le dessus du cou est cendré ; les plumes du dos et du croupion sont noirâtres , bordées de cendré-bleuâtre ; les plumes de l'aile , d'un brun-noirâtre , bordées ou terminées de blanc ; celles de la queue sont bordées de cendré clair. Ce *phalarope* s'éloigne quelquefois de sa demeure ordinaire et qui est très-froide : on en a vu et tué en Angleterre , dans Yorck-Shire.

PHALAROPE CENDRÉ , de M. *Brisson* ; *Phalarope brun* , Idem ; *Phalarope de Sibérie* , pl. enl. 766 ; *Tringa aux pieds de foulque* , d'*Edwards* , pag. et pl. 143. Le *phalarope cendré* est de la taille du précédent : ses ailes pliées sont égales et parallèles à la queue ; le bec est noir ; la partie nue des cuisses , les jambes , les doigts et leurs membranes sont de couleur de plomb , et les ongles , noirs : la tête et tout le plumage supérieur sont gris , mais légèrement ondés de brun et de noirâtre sur le dos ; le plumage inférieur est blanc , excepté le devant du cou qui est gris , avec un demi-collier blanc , entouré d'une ligne de roux-orangé : les pennes des ailes sont noires et bordées de blanc à l'extérieur. La femelle , ainsi que les jeunes , sont les *phalaropes bruns* ; le plumage supérieur est d'un brun sombre , bordé d'une couleur plus claire ; le dessus de la tête est noir , mais les joues et tout le plumage inférieur sont blancs. On trouve ces *phalaropes* non-seulement en Sibérie , mais aussi dans les pays les plus froids de l'Amérique Septentrionale.

PHALAROPE ROUGE. C'est le *phalarope roussâtre* , de M. *Brisson* ; le *Tringa rouge aux pattes de la foulque d'eau* , d'*Edwards*. Il se trouve à la baie d'Hudson , et est de la grandeur des précédens : le bec est orangé , noir à son extrémité ; la partie nue des cuisses , les jambes , les doigts , leurs membranes et les ongles sont d'un brun-vertâtre ; le dessus de la tête , du cou , le dos et la gorge sont d'un roux-brun tacheté de noirâtre ; au-dessus de chaque œil est une petite bande d'un roussâtre clair ; le croupion est blanc , tacheté de noirâtre ; le devant du cou et le dessous du corps

sont d'un rouge de brique ; les plumes des ailes , d'un noir plus ou moins foncé , bordées et terminées de blanc ; mais celles des penes des ailes les plus près du corps et celles de la queue sont bordées de roussâtre.

**PHALENE**, *Phalena*. Les Naturalistes donnent ce nom à toutes les especes de *papillons* qui ne volent que sur le soir et pendant la nuit à la clarté d'une lumiere , ce qui fait qu'on les appelle aussi *papillons nocturnes*. C'est la classe de *papillons* la plus nombreuse. *Voyez* ce que nous avons dit des *phalenes* au mot **PAPILLON**.

**PHARIER**. *Voyez* **RAMIER**.

**PHARMACITÉ** ou **AMPELITE**. Espece de terre noire bitumineuse. *Voyez* au mot **CRAYON NOIR**.

**PHASE**. *Voyez* à l'article **PLANETE**.

**PHASÉOLE**. *Voyez* **HARICOT ORDINAIRE**.

**PHASQUE**, *Phascum*. Genre de plante de l'ordre des *mousses* ( des *fucus* suivant quelques-uns ), à urnes privées de coiffes , mais radicales , ainsi que les feuilles. Ces mousses n'ont point de tige ou elle est à peine visible.

On en distingue deux especes principales : 1.° La *phasque* sans tige, *Phascum acaulon*, Linn. 1570 ; Dill. tab. 32 , f. 13. Elle croit sur la terre glaise et sur le bord des fossés. C'est une mousse extrêmement petite, ramassée et formant des gazons à peine hauts d'une ligne et demie : ses feuilles sont ovales , lancéolées , pointues , d'un vert-jaunâtre et ramassées en une petite rosette , au centre de laquelle paroît une urne ovale , roussâtre , dont l'opercule est terminé par une petite pointe. 2.° La *phasque* subulée, *Phascum subulatum*, Linn. 1570 ; Dill. tab. 32 , f. 10. Cette mousse qui croit sur la terre nue , dans les bois , sur le bord des fossés , est l'une des plus petites que l'on connoisse : sa tige est haute d'une ligne , garnie de feuilles très-étroites , subulées , aussi menues que des cheveux , d'un aspect soyeux ou luisant ; l'urne est sessile , globuleuse , d'un roux pâle , extrêmement petite. *Voyez* les articles **MOUSSE** et **FUCUS**.

**PHATAGIN** ou **PHATAGEN**. Étrange animal des Indes Orientales , connu aussi sous le nom impropre

de lézard écailleux. Le phatagin ressemble assez au pangolin. Voyez son histoire au mot PANGOLIN.

PHENICOPTERE. Voyez BÉCHARU.

PHÉNIX. Voyez PHŒNIX.

PHET, en Arabe, est l'once. Voyez ce mot.

PHIALITE, *Phialites*. Nom donné à des concrétions pierreuses, souvent sablonneuses et qui imitent des flacons, des poires à poudre, des bocaux. Voyez JEUX DE LA NATURE et LITHOGLYPHITES.

PHILANDRE (*Philander*) d'Amérique, de M. Brisson. C'est la marmose. Voyez ce mot.

Le *Philandre* des Nomenclateurs, est le *sarigue*. Voyez ce mot.

Le *philandre* de Surinam est d'une espèce voisine de celles du *sarigue*, de la *marmose*, du *cayopollin*, du *phalanger*, et il est du même climat. Ce *philandre* a les yeux très-brillans et environnés d'un cercle de poil de brun foncé; son corps est couvert d'une espèce de laine d'un jaune-roux, moins foncé sur le dos; le front, le museau, le ventre et les pieds, sont d'un jaune-blanchâtre; les oreilles sont nues et assez roides: il y a de longs poils en forme de moustaches sur la levre supérieure, de même qu'au-dessus des yeux; ses dents sont très-pointues; sur la queue, qui est longue, prégnante, nue et d'une couleur pâle, on observe dans le mâle seul des taches d'un rouge obscur; les pieds ressemblent aux mains d'un singe, ceux de devant ont les quatre doigts et le pouce garnis d'ongles courts et obtus, au lieu que dans les cinq doigts des pieds de derrière le pouce est le seul qui ait un ongle plat et obtus; les quatre autres sont armés de petits ongles aigus.

Ces *philandres*, (*Didelphis dorsigera*, Linn.) produisent cinq ou six petits qui ont un grognement assez semblable à celui d'un cochon de lait. Ils montent sur le dos de leur mère, et s'y tiennent en accrochant leur queue à la sienne; dans cette situation elle les transporte avec autant de sûreté que de légèreté: les mamelles de la femelle ressemblent à celles de la *marmose*.

PHLOGISTIQUE. Nom particulier donné à une substance, à une matière qui, suivant les Physiciens

et les Chimistes , joue un grand rôle dans la Nature. Des Savans emploient comme synonymes les expressions de *matiere inflammable* , *principe infiammable* , *phlogistique*. Ce dernier est une expression courante dont la valeur n'est pas bien déterminée. Il y en a qui tâchent de fixer davantage l'idée vague qu'on attache à ce terme. Quelques-uns regardent le *phlogistique* ou le *feu éthéré* , comme la cause du développement de la vie et de la destruction de tous les êtres dans les trois regnes. D'autres définissent le *phlogistique* un *feu primitif* , plus pur , plus simple , plus subtil que notre feu commun , et ce *feu élémentaire* entre sous le nom de *phlogistique* dans la composition des corps tant solides que fluides. Le *soufre* des Anciens représentoit l'idée du *feu fixe* adopté par quelques-uns , et le *phlogistique* la représente dans la Chimie récente ( c'est-à-dire depuis une trentaine d'années ). Enfin , il y en a qui soutiennent que le *phlogistique* , ce grand agent de la Nature , est le principe des couleurs ; peut-être n'en est-il que le modificateur ; c'est la lumière réfractée qui est le principe des couleurs. M. de Buffon dit à l'occasion du mot *phlogistique* donné par les Modernes , que rien n'a plus retardé les progrès des sciences que la *logomachie* et cette création de mots nouveaux , à *demi-techniques* , à *demi-métaphysiques* , et qui dès-lors ne représentent nettement ni l'effet ni la cause.

PHOCENE , *Phocæna*. Animal cétacée des Anciens ; les Modernes l'ont nommé *marsouin*. Voyez ce mot.

PHŒNICOPTERE , ou FLAMAND , ou FLAMBANT. Voyez BÉCHARU.

PHŒNIX. Nom donné à un papillon de la famille des *Sphinx* , et qui se trouve en Juin dans les parties Méridionales de l'Europe. Sa chenille se nourrit de feuilles de vigne ; pour se métamorphoser , elle se roule dans des feuilles : le fond du corps du papillon est brun , ainsi que les ailes ; il y a deux raies jaunes et de petits traits blanchâtres et noirs. *Papillons d'Europe* , pl. CX , n.° 157.

PHOLADE , *Pholas*. C'est un coquillage multivalve , que l'on appelle *pitaut* en Normandie , *dail* en Poitou et dans l'Aunis , et *piddochs* en Angleterre.

Les Anciens ont nommé ce coquillage *pholas* ; il meurt dans le premier trou qu'il a habité après sa naissance , sans en être jamais sorti pendant sa vie ; aussi le caractère générique des *dails* se tire-t-il de leur habitude à se cacher dans les pierres et à y creuser eux-mêmes leur sépulcre. L'on en trouve quelquefois vingt dans un même bloc de pierre ; et *Rondelet* dit qu'ils ne sont pas rares sur le rivage d'Ancône. (Les *dails* de cet Auteur ne sont peut-être que les *dattes* de la Méditerranée. Voyez DATTES DE MER.)

On en distingue deux especes fort communes sur les côtes d'Aunis et d'Angleterre. La coquille du *dail* est composée , dit M. d'*Argenville* , de trois pieces , dont deux sont semblables , égales , blanches et fort grandes par rapport à la troisième ; celle-ci est posée auprès du sommet des deux autres , et elle remplit un petit espace , qui resteroit vide entre elles. On en distingue encore quelquefois deux autres petites et fort minces , qui sont attachées par des ligamens au dos de la coquille , et qui souvent tombent dès que le *dail* est mort ; ce qui arrive quand il cesse d'être baigné par l'eau de la mer : cette coquille a encore une sorte d'opercule cartilagineux.

Ce coquillage , qui est long d'environ quatre pouces , habite ordinairement dans une pierre grisâtre , médiocrement dure et qu'on appelle *banche* ; son trou est une fois plus profond que sa coquille n'est longue : la figure de ces trous approche d'un cône tronqué , excepté qu'ils sont terminés par une surface concave et arrondie : leur direction est à peu près oblique à l'horizon : les petits trous qui sont à l'extérieur dénotent où sont les *dails*.

M. de Réaumur , *Mémoires de l'Académie des Sciences* , 1712 , p. 129 et suivantes , dit qu'il n'y a guere de mouvement progressif plus lent que celui du *dail* : muré comme il est dans son trou , il n'avance qu'en s'approchant du centre de la terre : le progrès de ce mouvement est proportionné à celui de l'accroissement de l'animal ; à mesure qu'il augmente en étendue , il creuse son trou et descend plus bas : son outil , dit cet Auteur , est la partie charnue , située près du bout inférieur de la coquille ; elle est faite en losange ,

et assez grossè par rapport au reste du corps. On a vu des *dails* tirés de leurs loges souterraines et posés sur la glaise assez molle , la creuser assez profondément en peu d'heures , en recourbant et en ouvrant successivement cette partie charnue ; et l'on a reconnu aussi que l'animal y employoit d'autant plus de temps , que la substance de la matiere qu'on lui offroit , rendoit son ouvrage plus difficile et son travail plus pénible.

Les *dails* , selon M. d'Argenville , ne sont jamais , quoique tirés de la pierre , fermés par leurs extrémités ; la superficie extérieure des deux grandes valves est toujours la même : elle ressemble à une lime , surtout vers la tête. ( Ne seroit-ce point là l'instrument dont les *dails* se serviroient pour percer ou tarauder les pierres plus ou moins dures et pour agrandir leur habitation , à mesure qu'ils grossissent ? ) Comme on ne trouve point de jeunes *dails* dans la banche , mais seulement dans la glaise , il est à présumer que les trous des gros *dails* ont été pratiqués d'abord dans de la glaise molle et qui s'est ensuite endurcie , d'autant que l'animal y doit passer sa vie , puisqu'il lui est impossible de sortir de cette loge , sur-tout de celle qui est dure , l'orifice étant beaucoup trop étroit pour permettre la sortie de la coquille : du milieu des écailles des *dails* sort un long tuyau épais et partagé en deux cloisons inégales , dont l'une sert à l'animal pour évacuer ses excréments , l'autre pour respirer et prendre de la nourriture. Quand la *pholade* a pris trop d'eau , elle la rejette avec violence. M. de Réaumur n'a pu trouver que trois pieces aux *pholades* de nos Côtes ; mais M. de la Faille prétend que tous les *dails* ou *pholades* ont nécessairement six pieces. Consultez le Mémoire de ce Savant , imprimé dans le Recueil des différentes pieces présentées à l'Académie de la Rochelle. Ce Mémoire est rempli d'observations qui semblent décider la question entre MM. de Réaumur et d'Argenville. Nous avons vu des *pholades* composées de six pieces fort inégales entre elles et plus ou moins fines , dont les deux plus grandes , qui sont latérales , répondent aux battans des bivalves , et sur-tout de certaines tellines ; les autres , qui sont beaucoup plus



petites se trouvent fixées par des ligamens , partie sur le sommet et sur le repli extérieur de chaque battant , partie le long des battans mêmes , soit en dessus , soit en dessous. Il faut observer que ces dernières pieces sont si fragiles et si minces , qu'il est rare de les trouver jointes aux deux principales , qui d'ailleurs ne ferment jamais exactement. Voilà les *pholades* à six pieces ou *sextivalves* ; on les trouve sur les parages de presque toutes les mers : les deux grandes valves sont sinucuses et évasées , bombées vers l'une des extrémités , à larges replis sur les sommets , à bords dentelés : la robe est un réseau granuleux dans un tiers de sa longueur et près la tête : il y en a qui ne sont réticulées que dans la partie antérieure , le reste de la robe est strié. Il y a certaines especes de *pholades* qui ne se logent que dans les bois qui se trouvent dans la mer ; leur forme est presque conique , leur robe est presque réticulée ; elles ne sont ordinairement composées que de cinq pieces ou *quintivalves*. Ces *pholades* ne sont pas si communes.

Les *dails-moules* , *Dactyli Plinii* ( ce sont probablement les *dattes de mer* ), ont la propriété de luire dans les ténèbres , et la lumiere qu'ils répandent est d'autant plus brillante , que le coquillage renferme plus de liqueur : cette lumiere , dit *Pline* , (*Histoire Naturelle* , *Lib. IX* , *ch. LXI* , ) paroît jusque dans la bouche de ceux qui mangent des *dails* pendant la nuit ; elle paroît sur leurs mains , sur leurs habits et sur la terre , dès que la liqueur de ce coquillage s'y répand , n'y en eût-il qu'une goutte , ce qui prouve que cette liqueur a la même propriété que le corps de l'animal. Ces faits ont été vérifiés , il y a déjà quelques années , sur les vraies *pholades* des côtes du Poitou , et se sont trouvés vrais dans tous les détails. On ne connoît sur cette côte , dit-on , aucun autre coquillage , ni même aucun poisson , ni aucune sorte de chair d'animaux qui aient cette propriété avant d'avoir éprouvé un mouvement de putréfaction. Les *dails* , au contraire , ne paroissent jamais plus phosphoriques que lorsqu'ils sont plus frais , et même ils ne jettent plus aucune lumiere lorsqu'ils sont corrompus à un certain point. L'animal dépouillé de la coquille

est lumineux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; car si on le coupe , il sort de la lumière du dedans comme du dehors : ces coquillages en se desséchant cessent d'être lumineux. Si on les humecte , il reparoît une nouvelle lumière , mais foible ; celle que jette la liqueur qui sort de ce coquillage , s'affoiblit également peu à peu à mesure que cette liqueur s'évapore. Cependant on peut la faire reparoître par le moyen de l'eau : par exemple , lorsqu'on a vu cette lumière s'éteindre sur un corps étranger qui avoit été mouillé de la liqueur du coquillage , on fait reparoître la même lumière en trempant ce corps dans l'eau. *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences , année 1723.*

**PHOLADITE** , *Pholadites*. Est la coquille précédente devenue fossile. Il n'y a pas long-temps qu'on a découvert ces sortes de coquillages fossiles.

**PHOLIDOTE**. *Voyez à l'article PANGOLIN.*

**PHOQUES** , *Phoca*. Nom générique qui sert à désigner différentes especes d'animaux amphibies qui paroissent faire la nuance entre les quadrupèdes et les cétacées.

Le *phoque* est une espèce d'amphibie vivipare , dont le caractère , dit M. *Brisson* , pag. 229 , est d'avoir six dents incisives à la mâchoire supérieure , et quatre à l'inférieure ; il a quatre dents canines semblables à celles des chiens , savoir , une de chaque côté à chaque mâchoire ; le nombre de ses dents molaires n'est pas constant. ( Nous ignorons d'après quelle espèce de *phoque* M. *Brisson* a tiré ces caractères ; ils ne conviennent point au *phoque* à ventre blanc , etc. ) Il a à chaque pied cinq doigts onguiculés joints ensemble par des membranes ; les pieds postérieurs sont tournés en arrière : cet animal habite plus la mer que la terre.

Les *phoques* en général ont la tête ronde comme l'homme , le museau large comme la loutre , les yeux grands , placés haut , peu ou point d'oreilles externes et seulement deux trous auditifs , des dents assez semblables à celles du loup , la langue échancrée à la pointe , le cou bien dessiné , le corps , les mains et les pieds couverts d'un poil court et assez rude ; point de bras ni d'avant-bras apparens , mais deux mains ou plutôt deux membranes renfermant cinq doigts et

terminés par cinq ongles ; deux pieds sans jambes ; tout pareils aux mains , seulement plus larges et tournés en arriere , comme pour se réunir à une queue très-courte qu'ils accompagnent des deux côtés ; le corps allongé comme celui d'un poisson , mais renflé vers la poitrine , étroit à la partie du ventre , sans hanches , sans croupe et sans cuisses au dehors.

Le climat naturel des *phoques* est le Nord , quoiqu'ils puissent vivre aussi dans les Zones tempérées et même dans les climats chauds , car on en trouve quelques - uns sur les rivages de presque toutes les mers d'Europe et jusques dans la Méditerranée ; on en trouve aussi dans les mers Méridionales de l'Afrique et de l'Amérique ; mais ils sont infiniment plus communs et plus nombreux dans les mers Septentrionales de l'Asie , de l'Europe et de l'Amérique , et on les retrouve en aussi grande quantité dans celles qui sont voisines de l'autre Pôle au Détroit de Magellan , à l'isle de *Juan Fernandez* , etc.

Le *phoque* , dit *M. de Buffon* , est d'autant plus étrange , qu'il paroît fictif , et qu'il est le modele sur lequel l'imagination des Poètes enfanta les *tritons* , les *sirenes* , et ces Dieux de la mer à tête humaine , à corps de quadrupede , à queue de poisson. Le *phoque* regne en effet dans cet empire muet par sa voix , par sa figure , par son intelligence , par des facultés , en un mot , qui lui sont communes avec les habitans de la terre , si supérieures à celles des poissons , qu'il semble être non - seulement d'un autre ordre , mais d'un monde différent. Aussi cet *amphibie* , quoique d'une nature très-éloignée de celle de nos animaux domestiques , ne laisse pas d'être susceptible d'une sorte d'éducation ; on le nourrit en le tenant souvent dans l'eau ; on lui apprend à saluer de la tête et de la voix ; il s'accoutume à celle de son maître ; il vient lorsqu'il s'entend appeler , et donne plusieurs autres signes d'intelligence et de docilité.

Le *phoque* , continue *M. de Buffon* , a le cerveau et le cervelet proportionnellement plus grands que l'homme , les sens aussi bons qu'aucun des quadrupedes , par conséquent le sentiment aussi vif et l'intelligence aussi prompte : l'un et l'autre se marquent

par sa douceur , par ses habitudes communes , par ses qualités sociales , par son instinct très-vif pour sa femelle et très-attentif pour ses petits , par sa voix plus expressive et plus modulée que celle des autres animaux : il a aussi de la force et des armes ; son corps est ferme et grand ; ses dents sont tranchantes ; ses ongles , aigus. D'ailleurs il a des avantages particuliers , uniques , sur tous ceux qu'on voudroit lui comparer ; il ne craint ni le froid , ni le chaud ; il vit indifféremment d'herbes , de poisson et de chair ; il habite également l'eau , la terre et la glace ; il est avec la *vache marine* ou *morse* , le seul qui ait le trou ovale du cœur toujours ouvert , le seul par conséquent qui puisse se passer de respirer et auquel l'élément de l'eau soit aussi convenable , aussi propre que celui de l'air. La *loutre* et le *castor* ne sont pas de vraies amphibiens , puisque leur véritable élément est l'air , et que n'ayant pas cette ouverture dans la cloison du cœur , sur-tout la *loutre* , ils ne peuvent rester longtemps sous l'eau , et qu'ils sont obligés d'en sortir ou d'élever leur tête au-dessus pour respirer à la manière du *lamentin* et de l'*hippopotame*.

Mais ces avantages , qui sont très-grands , sont balancés par des imperfections encore plus grandes. Le *phoque* est manchot ou plutôt estropié des quatre membres : ses bras , ses cuisses et ses jambes sont presque entièrement enfermés dans son corps ; il ne sort au dehors que les pieds , lesquels sont à la vérité tous divisés en cinq doigts ; mais ces doigts ne sont pas mobiles séparément les uns des autres , étant réunis par une forte membrane , et ces extrémités sont plutôt des nageoires que des mains et des pieds : d'ailleurs les pieds étant dirigés en arrière comme la queue , ne peuvent soutenir le corps de l'animal qui , quand il est sur terre , est obligé de se traîner comme un reptile et par un mouvement plus pénible ; en sorte qu'il demeureroit gissant au même lieu , sans sa gueule et ses mains qu'il accroche à ce qu'il peut saisir , et il s'en sert avec tant de dextérité , qu'il monte assez promptement sur un rivage élevé , sur un rocher et même sur un glaçon , quoique rapide et glissant : il marche aussi beaucoup plus vite qu'on ne

pourroit l'imaginer , et souvent , quoique blessé , il échappe par la fuite au chasseur.

Les *phoques* vivent en société ou du moins en grand nombre dans les mêmes lieux ; ils s'accouplent à terre , sur un rocher , sur un banc de sable ou sur la glace. ( Quelques-uns prétendent que le membre génital du mâle est long et contient un os comme celui de la saricovienne , et que la vulve de la femelle est une fente comme dans les raies. ) Lors de l'accouplement la femelle se couche sur le dos ; elle met bas en hiver et fait ses petits à terre ; elle se tient assise pour les allaiter et les nourrit pendant douze ou quinze jours dans l'endroit où ils sont nés , après quoi elle les emmene avec elle à la mer où elle leur apprend à nager et à chercher leur nourriture ; lorsqu'ils sont fatigués , elle les prend sur son dos. La portée n'étant que d'un ou deux , selon la grandeur de l'espece , les soins de la mere ne sont pas fort partagés et leur éducation est bientôt achevée ; d'ailleurs ces animaux ont naturellement assez d'intelligence et beaucoup de sentiment , ils s'entr'aident et se secourent mutuellement : les petits reconnoissent leur mere au milieu d'une troupe nombreuse ; ils entendent et distinguent sa voix , et dès qu'elle les appelle , ils arrivent à elle sans se tromper. A juger du temps de la gestation et de la durée de la vie par celui de l'accroissement , et aussi par la grandeur de l'animal , il paroît que ce temps doit être de plusieurs mois , et l'accroissement étant de quelques années , la durée de la vie doit être assez longue et peut-être d'un siecle.

La voix du *phoque* peut se comparer à l'aboïement d'un chien enrôlé ; dans le premier âge il fait entendre un cri plus clair et qui imite assez le miaulement d'un chat : les petits qu'on enleve à leur mere miaulent continuellement et se laissent quelquefois mourir d'inanition plutôt que de prendre la nourriture qu'on leur offre ; ils ne reçoivent que l'aliment que leur donne la mere. Les vieux *phoques* aboient contre ceux qui les frappent , et font tous leurs efforts pour mordre et se venger. En général ces animaux sont peu craintifs , ils sont même naturellement courageux ; on a

remarqué que le bruit du tonnerre et le feu des éclairs , loin de les épouvanter , semblent les récréer : ils sortent de l'eau dans la tempête , dit *M. de Buffon* , ils quittent même alors leurs glaçons pour éviter le choc des vagues , et ils vont à terre s'amuser de l'orage et recevoir la pluie qui les réjouit beaucoup : ces différentes scènes de la Nature sont pour eux des spectacles très-agréables. Ils ont naturellement une mauvaise odeur et que l'on sent de fort loin lorsqu'ils sont en grand nombre ; il arrive souvent que , lorsqu'on les poursuit , ils lâchent leurs excréments qui sont jaunes et d'une odeur insupportable.

Les *phoques* ont une quantité de sang prodigieuse , et comme ils ont aussi une grande surcharge de graisse , ils sont , par cette raison , d'une nature lourde et pesante ; ils dorment beaucoup et d'un sommeil profond ; ils aiment à dormir au soleil , sur des glaçons , sur des rochers : on peut les approcher sans les éveiller , et c'est la manière la plus ordinaire de les prendre. On les tire rarement avec des armes à feu , parce qu'ils ne meurent pas tout de suite , même d'une balle dans la tête ; ils se jettent à la mer et sont perdus pour le chasseur : mais comme l'on peut les approcher de près lorsqu'ils sont endormis ou même quand ils sont éloignés de la mer , on les assomme à coups de bâton et de perche ; ils sont très-durs et très-vivaces , et ne meurent pas facilement ; car quoiqu'ils soient mortellement blessés , qu'ils perdent presque tout leur sang et qu'ils soient même écorchés , ils ne laissent pas de vivre encore , et c'est quelque chose d'affreux que de les voir se rouler dans leur sang. Au reste la chasse de ces animaux n'est pas difficile et ne laisse pas d'être utile.

*Rondelet* dit que les épaules du *phocas* ou *veau marin* sont assemblées par quatre muscles. *Gesner* dit que le *phocas* fréquente plus le rivage que la haute mer : nous en avons cependant vu prendre un dans la mer à la distance de vingt-sept lieues du rivage.

*Anderson* prétend que dans le détroit de *Davis* ces animaux parviennent à la longueur de dix pieds ou environ ; ils ont , dit-il , entre la chair et la peau quatre doigts d'épaisseur d'une graisse qui donne de

fort bonne huile. Ce même Navigateur qui , ainsi que les habitans du cap de Bonne-Espérance , nomme le *phocas* , *chien de mer* , dit encore que sa peau est fort recherchée , et que l'on équipe tous les ans quelques petits bâtimens pour leur faire la chasse. Ces especes de chasseurs marins portent le nom de *robber-schlägers* , mot qui signifie *batteurs de chiens de mer* , parce qu'ils les surprennent sur la glace quand ils dorment : ils les tuent à coups de bâton en les frappant sur le nez , où ces animaux sont , sinon uniquement , au moins infiniment sensibles ; d'autres fois ils les percent à coups de lance. Les *phocas* qui se trouvent aussi dans les mers et les lacs de Kamtschatka sont fort vivaces : ils couvrent quelquefois entièrement les bancs de sable : ils se jettent tous à l'eau quand un bateau approche. Ces animaux sont d'une ressource infinie pour les Groënlandois et les habitans Sauvages du détroit de Davis ; la chair étant fumée leur sert de nourriture , le sang de médecine ; la peau d'habillement ; elle fait une assez bonne fourrure : les Kamtschadales et les peuples que nous venons de citer , font encore de cette peau , non-seulement des semelles de souliers , mais elles servent encore à couvrir leurs tentes et leurs canots , même des bateaux qui contiennent jusqu'à trente hommes , et qui sont plus légers et plus vites que ceux de bois ; les boyaux bien nettoyés et amincis leur servent de vitrage , de voile ; les nerfs et les fibres tendineuses sont employées en guise de fil à coudre et de ficelle à lier ; la vessie leur sert de vase pour contenir l'huile de l'animal ; les os , de toutes sortes d'ustensiles de ménage et de chasse : aussi les Groënlandois s'exercent-ils de bonne heure à la chasse de cet animal , et celui qui réussit le mieux acquiert beaucoup de gloire.

M. *Heidenreich* , Voyageur Royal pour la découverte des mines de Sibérie et de la Tartarie , dit qu'on trouve dans le lac de Beickal qui est d'eau douce , des *phocas* qui dans le temps des gelées savent adroitement pratiquer çà et là des ouvertures dans la glace , pour en sortir et pour y rentrer selon leurs besoins , ne trouvant pas toujours des vivres sous l'eau. Les habitans voisins de ce lac les tirent avec

des

des harpons à trois crochets , et ils ne se servent dans leurs lampes que de l'huile tirée de cette graisse ; ils en font aussi de la chandelle.

*Denys* , dans sa *Description des côtes de l'Amérique Septentrionale* , tome I , page 64 , dit que les jeunes *phocas* sont plus gras que les vieux , et que l'huile des premiers est aussi bonne à manger et à brûler que l'huile d'olive , n'ayant aucune mauvaise odeur ; toujours est-il vrai que cette huile est plus claire et d'un moins mauvais goût que celle du *marsouin* et des autres cétacées. Le même Auteur , tome XI , c. 17 , fait mention d'une petite espece de ce même amphibie , dont la chair fait les délices des Sauvages , de même que l'huile avec laquelle ils s'oignent aussi les cheveux : cependant la chair de cette espece d'animal est molle et grasse , et elle se fond entre les mains quand on l'y tient long - temps , tant elle est huileuse. Les Américains se servent de la peau des *phoques* pour faire des ballons qu'ils remplissent d'air et dont ils se servent comme de radeaux.

Dans la mer de Féroë , le *phocas* , dit *P. J. Debes* , a sa retraite dans les cavernes des rochers ; on peut avec de petites barques entrer dans ces autres étroits , pour le surprendre et le tuer ainsi que ses petits : les vieux esquivent le coup de massue et échappent souvent aux pêcheurs ; mais pour peu qu'on les frappe sur la tête , ils tombent , répandent des larmes , et voulant se défendre avec la gueule ils présentent la gorge au couteau : on en égorge quelquefois de cette manière jusqu'à cinquante dans un jour. *Debes* ajoute que pour donner la chasse à ces animaux il faut être armé de perches , de gros bâtons et de torches allumées ; les jeunes ne sont pas difficiles à tuer.

*M. Knutberg* a trouvé un autre moyen pour prendre les *phocas* ; c'est de placer dans les trous des rochers , où ces animaux se rassemblent en grand nombre , une espece de lance qui est poussée dans le corps de l'animal par un ressort que le moindre mouvement fait détendre.

On trouve dans les *Mémoires de l'Académie Royale de Suede* , 1757 , un détail de la pêche des *veaux marins* dans l'Ostro-Botnie. Les Finlandois n'ayant



rien à faire pendant l'hiver, s'assemblent en troupes et vont à la chasse de ces animaux pendant Février, Mars et Avril; ils se servent de fusils et de filets. Cette caravane qui ne boit que de l'eau de mer que l'on adoucit quelquefois avec du petit lait, voyage avec beaucoup de précautions et de danger au milieu des glaces sur lesquelles on est souvent obligé de traîner les bateaux; on y rampe aussi sur le ventre et l'on frappe du pied, comme ces animaux, pour les attirer. Le plus court expédient est de les guetter aux ouvertures qu'ils ont pratiquées dans les glaces pour sortir à volonté de l'eau, ou pour respirer l'air frais; c'est là qu'on peut leur couper le nez. Quand on tient un petit, on le fiche tout vivant sur un fer à trois pointes, qu'on enfonce dans l'eau par les ouvertures; la mere accourt aussi-tôt, et voulant le débarrasser elle se blesse et périt. Dans les mers du Kamtschatka les femelles des *phocas* ne portent qu'un petit, qu'elles mettent bas sur la glace; elles l'allaitent. Quand la marée descend, ces animaux restent couchés sur les rochers, et pour se jouer ils se poussent les uns les autres dans la mer: mais ces petits jeux dégènerent bientôt en querelles sanglantes, ils se font des morsures cruelles. Comme ils marchent difficilement, on prétend que pour rendre leur chemin plus facile, ils vomissent et dégorgent de l'eau sur le sable.

Les *phoques* en général se trouvent désignés sous les noms vulgaires de *veaux marins*, *chiens marins*, *lours marins*, *veaux de mer*, *chiens de mer*; c'est le *vedel de mar* des Languedociens, le *vechio marino* des Italiens.

Le genre entier des *phoques* se divise en deux: 1.° Les *phoques* qui ont des oreilles externes: on en connoît deux especes qui sont celles du *lion marin* et de l'*ours marin*; Voyez ces articles. 2.° Les *phoques* qui n'ont que de petits trous auditifs, sans conque extérieure; ce sont les *phoques* proprement dits dont nous allons faire l'énumération. On en connoît huit especes ou variétés distinctes que nous placerons ici, d'après l'*Encyclopédie Méthodique*, dans l'ordre de leur grandeur. (Le *morse* ou *vache marine* semble appartenir aussi à l'ordre entier des *Phoques*.)

1.° Le GRAND PHOQUE à MUSEAU RIDÉ. C'est la plus grande de toutes les especes de *phoques sans oreilles externes* : son corps est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglois , et quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq , assez épais auprès des épaules , et va toujours en diminuant jusqu'à la queue ; il surpasse en grosseur celui du taureau , et est couvert d'un poil très-court , de couleur cendrée , fluée quelquefois d'olivâtre ; mais la queue et les pieds sont noirâtres : les doigts sont réunis par une membrane qui ne s'étend pas jusqu'à leur extrémité , et qui dans chacun est terminée par un ongle : la levre supérieure débordé beaucoup l'inférieure ; la peau de cette levre supérieure est mobile , ridée et bouffie tout le long du museau ; et cette peau que l'animal remplit d'air à son gré peut être comparée pour la forme à la caroncule du dindon , et c'est pour cela qu'on l'a désigné sous le nom de *phoque à museau ridé*. La femelle est privée de cette espece de crête ; les pieds de devant sont conformés comme ceux du *phoque commun* , mais ceux de derriere sont plus informes et faits en maniere de nageoires.

Ce grand et gros animal est d'un naturel très-indolent ; il paroît même , malgré sa forte taille , qu'il est le moins redoutable de tous les *phoques*. Il est si gras , qu'après avoir percé et ouvert la peau qui est épaisse d'un pouce , on trouve au moins un pied de graisse avant de parvenir à la chair ; un seul de ces animaux fournit jusqu'à cinq cents pintes d'huile ; il est en même temps très-sanguin. Ces animaux dorment profondément , mais ils ont la précaution de placer des mâles en sentinelle autour de l'endroit où la troupe dort , et l'on assure que ces sentinelles ont grand soin de donner l'éveil dès qu'un ennemi approche. Leurs cris sont fort bruyans et de tons différens ; tantôt ils grognent comme des cochons , et tantôt ils hennissent comme des chevaux ; ils se battent souvent , sur-tout les mâles qui se disputent les femelles , et ils se font de grandes blessures à coups de dents. Les mâles les plus forts se font un troupeau de plusieurs femelles dont ils ont soin d'écarter les autres mâles.

On tue facilement ces animaux , car ils ne peuvent ni se défendre ni s'enfuir ; ils sont si lourds qu'ils

ont de la peine à se remuer, et encore plus à se retourner; il faut seulement éviter leurs dents qui sont très-fortes, et dont ils pourroient blesser si on les approchoit de face et de trop près. Cette grande espece se trouve également dans les deux Hémispheres, et même, à ce qu'il paroît, sous toutes les latitudes. Sa face est fort large, et a plusieurs longs poils aux levres comme un chat: ses yeux sont très-gros; ses dents sont longuës de trois à quatre pouces et grosses comme le gros doigt de l'homme. Cet animal demeure quelquefois des semaines entieres à terre, s'il n'en est pas chassé: ils se couchent les uns auprès des autres. Il paroît que leur nourriture ordinaire consiste en poisson.

2.º Le PHOQUE A VENTRE BLANC. Il a sept à huit pieds de longueur, quelquefois plus, et son poids est d'environ six ou sept cents livres. Sa peau est couverte d'un poil court très-ras, lustré et de couleur brune, mélangé de grisâtre, principalement sur le cou et la tête où il paroît comme tigré; le poil est plus épais sur le dos et sur les côtés du corps que sous le ventre, où l'on remarque une grande tache blanche qui se termine en pointe en se prolongeant sous les flancs; tout le poil est doux au toucher: les yeux sont grands, bien ouverts, saillans, de couleur brune et assez semblables à ceux du bœuf. On a observé que lorsque cet animal est long-temps sans entrer dans l'eau, son sang s'échauffe, et le blanc des yeux devient rouge, sur-tout vers les angles; il paroît que la même chose arrive à tous les *phoques*. Les narines qui sont étendues verticalement sur l'extrémité du museau, sont longues de trois ou quatre pouces, distantes l'une de l'autre d'environ cinq pouces, et lorsqu'elles sont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur; il en découle presque continuellement une espece de mucus blanchâtre, d'une odeur désagréable; l'animal ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, ensuite pour en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant, et souvent il se passe plus de deux minutes entre chaque aspiration; lorsque les narines sont fermées, elles ne paroissent que

comme deux traits marqués longitudinalement sur le bout du museau : la gueule est assez grande , rouge en dedans et environnée en dehors de grosses soies ou moustaches très-roides ; les mâchoires sont garnies de trente-deux dents , vingt mâchelieres , huit incisives et quatre canines : les pieds ou nageoires de devant et de derriere sont conformés de maniere que le doigt du milieu est le plus court , et les deux de côté les plus longs : les nageoires de derriere sont grosses et charnues par les côtés , minces dans le milieu et découpées en festons sur les bords ; elles accompagnent la queue qui n'a que quatre pouces de long sur trois de large , et qui est de forme presque triangulaire , large à sa naissance , et en pointe arrondie à son extrémité ; elle est peu épaisse et paroît aplatie dans toute son étendue.

Ce *phoque* a le cou assez souple : ses dents aiguës et tranchantes lui donnent un air redoutable ; mais il a le regard doux , et son naturel n'est point farouche , il est même susceptible d'éducation : ses yeux sont attentifs et semblent annoncer de l'intelligence ; ils expriment du moins les sentimens d'affection , d'attachement pour son maître auquel il obéit avec complaisance : il caresse en léchant ; il n'est dangereux que lorsqu'il éprouve le besoin de l'amour , ce qui lui arrive à peu près tous les mois. Alors il ne connoît plus personne ; sollicité et troublé par cet instinct impérieux , il n'obéit plus à la voix de son gouverneur , il devient féroce et exerce sa fureur sur tous les objets qu'il rencontre ; son ardeur qui dure huit ou dix jours , se déclare par des mugissemens accompagnés d'une forte érection ; ses yeux sont pleins de feu , il mugit de même lorsqu'on le maltraite : mais il a des accens plus doux , très-expressifs et comme articulés , pour témoigner sa joie et son plaisir. Le son de sa voix ressemble au beuglement enroué d'un jeune taureau ; il paroît qu'il produit ce son en expirant l'air aussi bien qu'en l'aspirant , seulement il est un peu plus clair dans l'aspiration et plus rauque dans l'expiration. Cet animal dort aussi très-profondément ; on l'entend ronfler de fort loin , et on ne l'éveille qu'avec peine : il se nourrit de poissons , les anguilles

sur-tout sont pour lui un mets délicieux. Il peut vivre plusieurs jours et même plus d'un mois hors de l'eau, pourvu néanmoins qu'on ait soin de le bien laver tous les soirs avec de l'eau nette, et qu'on lui donne pour boisson de l'eau claire et salée; lorsqu'il boit de l'eau douce, et sur-tout de l'eau trouble, il paroît en être incommodé. Il arrive souvent que ces animaux refusent tout aliment pendant les cinq ou six premiers jours de leur captivité; on en a même vu périr d'inanition. Pour guérir ces animaux de quelques maladies qui leur surviennent par leur état de gêne et d'asservissement, et que probablement ils n'éprouvent pas dans leur état de liberté; par exemple, lorsqu'ils sont tristes ou qu'ils refusent le poisson, on les caresse, on les tient chaudement, en les enveloppant d'une couverture, on leur fait avaler une dose de thériaque délayée dans du lait, et on continue ce traitement jusqu'à ce que l'animal ait repris de l'appétit et s'habitue à son esclavage. Ces particularités ont été observées sur un *phoque* de l'espece dont nous parlons, lequel avoit été pris dans la mer Adriatique, sur la côte de Dalmatie, et que l'on montroit à Paris en 1780. Le matin on le montroit à sec; l'après-midi on le tenoit dans l'eau. Le gouverneur s'étant vanté un jour que cet animal lui étoit si attaché, qu'il le lâcheroit en public dans la riviere de Seine, et qu'il en sortiroit à son appel pour revenir à lui, l'expérience en fut faite: l'animal suivit le cours de l'eau et disparut; on le repêcha quelques jours après, mais à plus de vingt lieues de distance.

M. Sabavot de la Vernière, Médecin de Montpellier, a observé un *phocas* de cette espece, et qui mourut à Nîmes d'une maladie semblable à la morve des chevaux: ce *phoque* étoit femelle. Docile à la voix de son maître, il prenoit telle position qu'il lui ordonnoit; il s'élevoit hors de l'eau pour le caresser et le lécher; il éreignoit une chandelle du souffle de ses narines; sa voix étoit un rugissement obscur mêlé quelquefois de mugissement: son conducteur se couchoit auprès de lui lorsqu'il étoit à sec; l'eau de son cuvier étoit salée; et lorsqu'il s'y plongeoit, il élevoit de temps en temps la tête pour respirer; il vivoit d'anguilles qu'il dévorait dans l'eau,

3.° Le PHOQUE A CAPUCHON , que les Groënlandois appellent *Neitser-soak* , et que les Danois et les Allemands ont appelé *Klap-mutze* , est remarquable par l'espece de laine noire qui revêt sa peau sous un poil blanc , et par un capuchon d'une peau épaisse et velue , qu'il a sur le front et qu'il peut rabattre sur ses yeux pour les garantir des tourbillons de neige. Ces *phoques* font régulièrement deux voyages par an ; ils sont fort nombreux au détroit de Davis , et y résident pendant six mois , depuis le mois de Septembre jusqu'au mois de Mars. Ils en sortent alors pour aller faire leurs petits à terre , et reviennent avec eux au mois de Juin , fort maigres et très-épuisés : ils en partent une seconde fois en Juillet pour aller plus au Nord , où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante , car ils reviennent fort gras en Septembre. Leur maigreur , dans les mois de Mai et de Juin , semble indiquer que c'est alors la saison de leurs amours , et que dans ces temps ils jeûnent comme les lions et les ours marins ; l'effervescence du rut est telle qu'ils oublient de manger.

4.° Le PHOQUE A CROISSANT OU ATTARSOAK. Les Groënlandois donnent à ce *phoque* différens noms à mesure que son poil prend des teintes différentes. Le fœtus , qui est tout blanc et couvert d'un poil laineux , se nomme *iblau* : dans la première année d'âge il est un peu moins blanc , et l'animal alors s'appelle *attarak* ; il devient gris dans la deuxième année , et l'animal porte le nom d'*atteitsiak* ; il varie encore plus dans la troisième , et on l'appelle *aglektok* ; dans la quatrième année il est tacheté , ce qui lui fait donner le nom de *milektok* ; et ce n'est qu'à la cinquième année que le poil est d'un beau gris-blanc , et qu'il a sur le dos deux beaux croissans noirs dont les pointes se regardent : ce *phoque* est alors dans toute sa force , et il prend le nom d'*attarsoak*.

Cette espece de *phoque* paroît se trouver non-seulement près des côtes Orientales de l'Amérique Septentrionale , au détroit de Davis et aux environs du Groënland , mais encore sur les côtes de la Sibérie et jusqu'au Kamtschatka ; et comme le poil de ce *phoque* à *croissant* prend différentes teintes de couleur avec

l'âge, on pourroit présumer que les *phoques* gris, rachetés, tigrés et cerclés, dont parlent les Voyageurs du Nord, ne seroient que les mêmes animaux, et tous de l'espece du *phoque à croissant* vu dans différens âges.

5.° Le PHOQUE NEIT-SOAK. Les Groënlandois donnent ce nom à une espece de *phoque* qui est plus petite que les précédentes : son poil, qui est hérissé comme celui de l'ours marin, est mêlé de soies brunes, aussi rudes que celles du cochon ; la couleur en est variée par de grandes taches.

6.° Le PHOQUE LAKTAK de Kamtschatka. Cette espece qui paroît être une des plus grandes du genre des *Phoques*, ne se prend qu'au-delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de Pengina, soit dans l'Océan Oriental.

7.° Le PHOQUE CASSIGIAK. Nom que donnent les Groënlandois à cette espece de *phoque* qui n'est pas voyageuse, et se trouve toute l'année à Balsriver. La peau des jeunes est noire sur le dos et blanche sous le ventre ; celle des vieux est ordinairement tigrée.

8.° Le PHOQUE COMMUN. C'est l'espece la plus répandue de toutes ; elle est connue vulgairement sous les noms de *veau marin*, de *loup marin* et de *chien marin* ; elle se trouve non-seulement dans la mer Baltique et dans tout l'Océan, depuis le Groënland jusqu'au cap de Bonne-Espérance, mais encore dans la Méditerranée et la mer Noire. On dit même qu'il s'en trouve dans la mer Caspienne et dans le lac Baïkal, ainsi que dans les lacs Onéga et Ladoga en Russie ; ce qui semble prouver que cette espece est universellement répandue, et qu'elle peut vivre également dans la mer et dans les eaux douces des climats froids et tempérés. Il paroît qu'elle renferme quelques variétés. Celui qui se voit dans le Cabinet du Château de Chantilly a été pris près des Açores : celui qui étoit dans notre Cabinet avoit été pris près du Texel. Il est de couleur grise sur le dos, blanc et moucheté de noir sur le ventre.

Ces *phoques communs* ont environ trois pieds de longueur, et plutôt moins que plus. Du Tertre rapporte, d'après le Voyageur Denys, que ces petits

*phoques* qui se trouvent sur les côtes d'Acadie ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage. Lorsqu'ils sont sur la terre, il y en a toujours quelqu'un qui fait sentinelle; au premier signal qu'il donne, tous courent et se jettent à la mer; bientôt ils reviennent à terre et s'élevent sur leurs pattes de devant pour voir s'il n'y a rien à craindre; mais malgré leurs précautions, on en prend un très-grand nombre à terre, et il n'est presque pas possible, dit *du Terre*, d'avoir ces *phoques* autrement. Mais quand ces animaux entrent avec la marée dans les anses, il est aisé d'en prendre en très-grande quantité: on en ferme l'entrée avec des filers et des pieux; on n'y laisse de libre qu'un fort petit espace par où ces *phoques* se glissent dès que la marée est haute; on bouche cette ouverture dès que la marée est retirée, et ces animaux étant restés à sec, on n'a que la peine de les assommer. On les suit en canot dans les endroits où il y en a beaucoup, et quand ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer, on tire dessus. S'ils ne sont que blessés, on les prend sans peine; mais s'ils sont tués roides, ils vont d'abord au fond, où de gros chiens dressés pour cette chasse vont les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur, et les rapportent.

PHOSPHORE ou PORTE-LUMIERE, *Phosphorus*. Nom que l'on donne aux corps qui paroissent lumineux dans l'obscurité. Il y a des *phosphores* naturels, il y en a d'artificiels: les premiers sont les *vers lumineux des huîtres*, les *dails*, le *bois pourri*, le *poisson puant*, les *yeux du chat*, le *ver-luisant* (quelquefois l'*achée* ou *ver de terre*), le *porte-lanterne* d'Amérique, la *mer lumineuse*, les *éclairs dans les nuages orangeux*, les *prétendues étoiles qui filent ou qui tombent*: souvent la *chair*, le *sang*, les *cheveux*, les *écailles*, les *cornes*, la *farine*, et une infinité d'autres matieres venues des plantes et des animaux, mais particulièrement les *urines*, sont propres à devenir phosphoriques. C'est ainsi qu'au moyen de l'art on produit aussi des *phosphores*; il suffit de chauffer ou de frotter vivement les *diamans*, les *cailloux*, les *quartz*, les *bois durs* et résineux, le *sucre*, de calciner la *Pierre de Bologne*, de frotter rapidement dans l'obscurité un cylindre de



*verre*, qui contient du mercure, de verser de l'esprit de nitre sur de la *craie*, de cuire de l'*alun* avec du *miel*, de faire évaporer l'*urine*, etc. Les *phosphores* produits par ces dernières opérations s'appellent *pyrophores*, et sont d'autant plus singuliers qu'on peut à l'air libre en allumer de l'amadou et du papier, tracer des caractères phosphoriques. Cette écriture lumineuse peut être utile pour établir une correspondance secrète et mystérieuse pendant la nuit : on peut s'en servir sur mer pour faire passer un avis d'un vaisseau à l'autre durant l'obscurité, ou pour faire connoître de la même manière les besoins d'une Place assiégée, à ceux avec lesquels on seroit convenu de la signification de certains caractères. M. Dufay dit (*Mémoires de l'Académie*, 1730) que la *Pierre à plâtre*, les *marbres*, et toutes les pierres *calcaires*, même les *bois* calcinés, produisent aussi de la lumière dans l'obscurité : mais entre les pierres phosphoriques, la *Pierre de Bologne* et quelques *spaths fluors* tiennent le premier rang. L'on trouve près de Stockholm et de Plombières une espèce de terre qui, frottée dans un endroit obscur, donne de la lumière ; il n'y a personne qui ait encore fait sur cette terre les recherches nécessaires pour savoir à quelle espèce on doit la rapporter. Combien de substances produiront aussi des émanations lumineuses si, avant de les porter dans un lieu obscur, on les a exposées quelque temps aux rayons du soleil pour s'imbiber de sa lumière ! Combien d'autres dans lesquelles l'élément du feu qu'elles contiennent deviendroit apparent, si on leur faisoit subir une sorte de décomposition ou de putréfaction, ou qu'on les soumit à quelque changement !

Tous les *phosphores* proprement dits réfléchissent une lumière beaucoup moindre que celle du jour, peu différente et souvent plus foible que celle de la lune ; leur éclat ne peut éblouir les yeux, ni affecter le toucher par une chaleur sensible.

PHRYGANE ou FRIGANE, *Phryganea*. Nom générique que l'on donne, d'après M. *Linnaeus*, à plusieurs espèces de *mouches aquatiques*, parmi lesquelles on a rangé l'*hémerobe* et la *charrée*, Voyez CHARRÉE. L'*hémerobe* forme un genre à part, Voyez HÉMEROBE. La

*phrygane* et la *charrée* paroissent être le même insecte, ou au plus deux variétés de la même espece.

M. Geoffroy, *Hist. des Insectes des environs de Paris*, dit que la *phrygane* est un insecte à antennes filiformes et très-longues, qui a des ailes bigarrées et posées latéralement en forme de toit aigu, et relevées à l'extrémité; la bouche est formée par une petite trompe accompagnée de quatre barbillons, et sa tête de trois petits yeux lisses; la queue est simple et nue. Divers Naturalistes nomment ces insectes *mouches papilionacées*. Ils ressemblent un peu aux *perles* pour la forme et la maniere de se faire des fourreaux dans l'état de larves. Rien d'aussi baroque que la figure de ces fourreaux; ils ressemblent à un trophée de petites coquilles et de plantes: rien encore d'aussi singulier que de voir la larve de la *phrygane* se promener dans l'eau avec ce fourreau, composé de matieres qui pour la plupart sont légères. Cet étui, dans lequel l'insecte rentre toutes les fois qu'on le sort de l'eau, semble n'être formé que pour cacher l'animal qui sans cela deviendroit la proie d'un nombre infini d'insectes aquatiques voraces et même des poissons, qui en auroient bientôt détruit l'espece, si la Nature dans l'état de foiblesse où elle a laissé cette larve, ne lui avoit donné en partage la ruse et l'industrie nécessaires pour se soustraire aux poursuites de ses vigilans ennemis: en effet, autant sa retraite est foible et d'une forme bizarre, autant elle est propre à donner le change aux ennemis qui passent à chaque instant sur le corps de l'animal, sans avoir le moindre soupçon d'avoisiner de si près la proie qu'ils cherchent avec tant d'avidité. Le goût, le besoin et l'adresse de notre petit architecte aquatique, décident de la variété de la construction de sa maison, qui n'est pas la même pour tous ceux de la même espece; les uns s'enveloppent d'une simple feuille verte de jonc ou de quelqu'autre herbe fraîche qu'ils enduisent en dedans d'une matiere impénétrable à l'eau; les autres font un amas de différens brins de joncs, de feuilles seches, de petites coquilles plus ou moins entieres, qu'ils lient ensemble sans ordre; tout est bien calfaté en dedans: chaque larve pratique deux issues dans sa

loge, l'une pour se procurer la nourriture, et l'autre pour s'en décharger, sans être obligée de sortir de sa maison, qu'elle ne quitte plus quand elle en a une fois pris possession; elle la transporte par-tout avec elle dans ses différens voyages de fantaisie ou de nécessité: les jambes lui servent pour marcher et voyager sur terre, en tenant le fond de l'eau; elles lui servent aussi de bras lorsqu'elle veut nager et faire le trajet par eau. Comme l'animal est obligé, pour fournir à ces différens voyages, d'avoir presque toujours hors de son étui la partie du corps à laquelle les jambes se trouvent attachées, la sage et prudente Nature qui en a prévu toutes les fatales conséquences, l'a muni d'une membrane également forte et compacte, tandis que la partie qui reste dans le fourreau n'est enveloppée que d'une pellicule très-fine et très-déliée. Il y a des *phryganes* de couleur fauve, de panachées, de noires. La *phrygane mouche en deuil* se distingue des autres, on dirait d'un petit phalène: ses dernières pattes sont d'une grandeur prodigieuse. *Voyez maintenant* TEIGNE AQUATIQUE.

PHRYNÉ. M. Pallas a donné ce nom à un papillon de jour qui se trouve en Russie. On doit le ranger entre le *daphnis* et le *mélibée*. (*Collect. des Pap. d'Eur.*) Ses ailes sont si délicates qu'il est difficile, en le prenant, de ne pas les endommager: le dessus est blanc, nué de vert; le dessous est brun-verdâtre: les ailes supérieures offrent une bande blanche, chargée de cinq petites taches cerclées de noir et dont le centre est blanc; les inférieures ont deux taches brunes; la bande du dessous des ailes est blanc-verdâtre: ce papillon a cinq yeux noirs, et la prunelle blanche.

PHYLARIA. *Voyez* FILARIA.

PHYTOLACCA. C'est la plante appelée *raisin d'Amérique*. *Voyez à l'article* MORELLE A GRAPPES.

PHYTHOLITHE. Les Naturalistes donnent ce nom aux plantes réellement pétrifiées: on dit *phytolithes*, quand elles ne sont qu'en empreintes. On voit beaucoup de *roseaux*, des *prêles*, des *capillaires*, des *fougères*, sur les schistes de Pesternitz en Saxe et de Saint-Chaumont en Forez; ce ne sont que des *phytolithes*. On en trouve aussi dans des marnes feuilletées et dans des couches de tuf.

**PIABUQUE**, *Salmo argentinus*, Linn. ; *Piabucu*, Marcg. Poisson du genre du *Salmon* ; il se trouve dans la mer du Brésil. Il a le dos plane, le ventre aigu et saillant, la nageoire de l'anus très-longue, et une bande longitudinale d'une couleur argentée qui s'étend sur le corps.

**PIATS**. C'est le nom des petits de la *pie*. Voyez ce mot.

**PIAUHAU**. C'est le *grand gobe-mouche noir à gorge pourprée* de Cayenne, de M. Brisson et des *pl. enl.* 381. Le *piauhau*, nom représentatif du cri de cet oiseau, est, suivant M. Brisson, du même genre que les *gobe-mouches* ; il en a tous les caracteres : mais par la grandeur de sa taille, il est parmi les *gobe-mouches* ce que le *pigeon couronné* de Banda est parmi les *pigeons*. Le *piauhau* est plus grand que la draine ; sa longueur totale est de onze pouces et demi ; son envergure, de dix pouces quatre lignes ; tout le plumage est d'un noir foncé, excepté une tache d'un pourpre éclatant, qui couvre dans le mâle la gorge et la partie supérieure du cou en devant ; le bec est de couleur plombée ; les pieds et les ongles sont noirs. Ces oiseaux volent par bandes ; ils sont très-vifs et presque toujours en mouvement ; ils n'habitent que les bois, et l'on dit que leur apparition annonce celle des *toucans* qu'ils ont coutume de précéder. Les *piauhau* se nourrissent comme les *gobe-mouches*.

**PIAYE**. Voyez COUCOU-PIAYE.

**PIC**. Nom donné à différentes montagnes très-élevées. Il y a le *pic* d'Adam dans le Ceylan ; le *pic* de Derby en Angleterre ; le *pic* du Midi dans les Pyrenées ; le *pic* de Saint-George dans les Açores ; le *pic* de Ténériffe près des Canaries, etc. Chaque *pic* domine fièrement presque toutes les montagnes du premier ordre qui l'entourent. Voyez l'article MONTAGNE.

**PIC**, *Picus*. Nom donné à un genre d'oiseaux dont M. Brisson compte trente-deux especes, et dont les caracteres sont d'avoir les pieds courts, c'est-à-dire les jambes courtes et puissamment musclées ; quatre doigts dénués de membranes, deux devant et deux derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine ;

les doigts longs et forts , armés d'ongles très-crochus , pointus et fort solides ; les cuisses couvertes de plumes jusqu'au genou appelé *talon* ; la tête fort grosse ; les muscles du cou épais et très-forts ; le bec droit et en forme de coin , il est carré à sa base , cannelé dans sa longueur , d'une substance compacte , dense et très-solide : la langue est très-longue et ressemblante à un ver de terre ; elle est parsemée de nœuds ou d'articles , terminée par un appendice dur , dentelé , pointu , d'une substance moyenne entre celle des os et celle des cartilages. Ces oiseaux ont la faculté de darder leur langue et de l'allonger beaucoup hors du bec et de la retirer , principalement à l'intérieur , mouvement qu'ils exécutent à la faveur de certains muscles dont la description appartient à l'Anatomie. ( C'est dans *Willughby*, *Aldrovande*, *Albert*, *Olaius magnus* et les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1709 , page 85 , qu'il faut consulter l'histoire , la figure et le mécanisme des muscles , etc. qui servent à mouvoir la langue de ces oiseaux. ) Nous devons dire ici que cette faculté d'allonger et de retirer la langue est commune aux *pics* , au *torcol* , aux *colibris* et aux *oiseaux-mouches* , et qu'elle est , dans ces différens oiseaux , le produit d'un mécanisme semblable : la queue des *pics* est composée de dix pennes fortes , roides et en forme de coin ; elles sont fléchies en dedans , étagées du centre sur les côtés ; les barbes en sont courtes , grossières et peu flexibles ; les tiges sont grosses , un peu aplaties , dures et roides.

Les *pics* ont le vol court et rapide , les mouvemens brusques , l'aspect farouche , la voix rauque , aiguë et perçante : ils s'attachent à l'aide de leurs ongles au tronc des arbres , ils y montent ou ils en descendent , ou suivent le long des principales branches , en s'aidant de leur queue ( car elle leur sert de point d'appui dans les attitudes différentes qu'ils prennent autour des arbres ) et en frappant de distance en distance avec leur bec des coups redoublés et si forts , que souvent on les entend de loin au milieu du silence qui regne dans les forêts ; car elles sont le séjour des *pics* , qui ne fréquentent ni les plaines ni les taillis , et qui ne peuvent trouver à

vivre que parmi les hautes futaies. Lorsque ces oiseaux ont frappé dans une partie d'un arbre qui sonne le creux, ils se portent précipitamment à la partie opposée, pour y saisir les vers d'insectes (disons larves) que le bruit et l'ébranlement ont mis en mouvement, qui se présentent à l'entrée des trous dans lesquels ils vivent, et qui cherchent dans cette circonstance à en sortir. Mais cette manière de chasser, dit M. *Mauduyt*, ne fournit qu'en partie à la subsistance des *pics* et peut-être à celle des plus petites espèces; les larves des grands insectes retirées plus profondément dans l'intérieur des arbres, sont moins sensibles à l'ébranlement que causent les coups dont leur retraite est frappée, elles ne sortent pas aisément: les *pics* qui semblent reconnoître les endroits qui les recèlent, et qui peut-être en jugent par la trace que la larve née à la surface de l'écorce a formée pour pénétrer dans l'intérieur, se décident à atteindre jusqu'à elle, en rompant les enveloppes qui la couvrent; c'est alors que ces oiseaux, à force de coups redoublés, entament la substance du bois, la brisent, la réduisent en fragmens et percent jusqu'à la retraite de la larve qu'ils ont découverte sous les fibres qui la cachent: leur bec étant dans le trou qu'ils ont creusé, ils poussent une sorte de sifflement qui étonne les insectes et notamment ceux qui peuvent se mouvoir; aussi-tôt ils dardent dans ce trou leur langue acérée et enduite d'une liqueur visqueuse, ils en percent la larve, la retirent et en font leur proie. Cette manière de vivre exige, comme on vient de le voir, beaucoup de recherches, une activité sans relâche et des travaux rudes et continus: aussi les *pics* ne cessent-ils de passer d'un arbre à un autre; on les voit sonder le tronc et les principales branches de chaque arbre auquel ils se sont accrochés, et leur examen fait, ils volent à un arbre peu éloigné, en poussant leur cri rauque, qu'ils ne manquent jamais de faire entendre dans cette occasion.

Quand la saison de la ponte approche, les *pics* agrandissent les trous qu'ils ont déjà commencés pour y chercher des insectes, et c'est dans ces trous qu'ils

font leur nid : mais comme parmi les oiseaux de ce genre il y en a de presque aussi grands qu'une corneille, il est aisé de sentir combien ces grandes especes doivent endommager les arbres, tant en les perçant pour chercher leur pâture que pour y faire leur nid ; c'est ce qui rend ces oiseaux très-préjudiciables aux forêts. M. *Mauduyt* remarque avec M. *de Buffon*, que les *pics*, quoiqu'ils soient ailés, sont destinés à ramper autour des arbres, à y rentrer pour se reproduire après en être sortis et à ne jamais s'en séparer, puisque ce n'est qu'à l'intérieur des arbres qu'ils trouvent la nourriture dont ils ont besoin (ils n'en ont pas d'autre), et le lieu qu'il leur faut pour établir leur nid : tel est le genre de vie en général que menent les *pics*.

Les *pics* sont des oiseaux qui appartiennent également aux deux Continens ; ils habitent les pays chauds, les climats tempérés et les régions les plus froides ; mais ils diffèrent dans les diverses contrées, et les especes sont beaucoup plus nombreuses dans les pays Méridionaux que dans les terres Septentrionales. Il y a des *pics* presque de la taille de la *corneille*, comme nous l'avons déjà dit, et d'autres plus petits que la *mésange*, et il y en a de tous les degrés de grandeur moyenne entre ces deux extrêmes. La plupart des *pics* mâles ont du rouge au sommet de la tête ; le reste du plumage est bariolé.

**PIC A COU ROUGE.** C'est le *grand pic huppé à tête rouge* de Cayenne, *pl. enl. 612*. M. *de Buffon* dit que ce *pic*, qui se trouve à la Guiane, est un peu plus long que le *pic vert* : son cou et sa queue sont plus alongés ; le bec est blanchâtre ; les pieds sont noirs ; toute la tête et le cou, garnis de plumes rouges jusque sur la poitrine, où des teintes de cette couleur vont encore se confondre avec le beau fauve qui la couvre, ainsi que le ventre et les flancs ; le reste du corps est d'un brun-noirâtre, dans lequel le fauve se mêle sur les pennes des ailes et de la queue.

**PIC A CRAVATE NOIRE,** *pl. enl. 863*. Il se trouve à la Guiane, mais il n'y est pas commun : il est moyen pour la grandeur entre l'épeiche et le *pic vert* ; le bec est de couleur de corne et les pieds sont cendrés ;

cédrés ; la tête , la gorge , le haut du cou en arriere sont d'un jaune-roussâtre , nué de rougeâtre ; les plumes de l'occiput forment une huppe en pointe ; le devant du cou et la poitrine sont d'un beau noir qui embrasse le bas du cou par derriere : le ventre est jaune-roussâtre ; le reste du plumage supérieur est d'un brun-roux , nué de mordoré , ondé en travers de traits noirs sur les pennes des ailes et sur celles de la queue , dont la pointe est tout-à-fait noire.

PIC (petit) A GORGE JAUNE de Cayenne , *pl. enl. 784*. Il est moins gros que l'épeiche : le bec et les pieds sont noirâtres ; le dessus de la tête est d'un beau rouge ; il y a de chaque côté du bec un trait de la même couleur : les joues , la gorge et le haut du cou en arriere sont d'un beau jaune ; tout le reste du plumage est d'un vert teint d'olivâtre , uniforme sur les parties supérieures , et sur les inférieures moucheté comme par écailles de gris-blanc qui occupe le milieu des plumes.

PIC A TÊTE GRISE du cap de Bonne-Espérance , *pl. enl. 786 , fig. 2*. Le bec et les pieds sont noirs. *M. de Buffon* dit que ce *pic* , qui n'est pas aussi grand qu'une alouette , est le seul dont le plumage n'offre point de couleurs opposées ou tranchées ; du brun-olivâtre obscur couvre le dos , le cou , la poitrine et les ailes ; le reste du plumage est d'un gris foncé , mais d'une teinte claire sur la tête : la queue , qui est noirâtre , offre à son origine une petite teinte de rouge.

PIC AUX AILES DORÉES. C'est le *grand pic vert aux ailes d'or* , de *Catesby* ; le *pic rayé* du Canada , de *M. Brisson* et des *pl. enlum. 693*. Il se trouve à la Virginie , à la Caroline , au Canada , et abondamment à la Louisiane. Suivant *Catesby* , ce *pic* differe des autres oiseaux de son genre par quelques traits de conformation et par les habitudes qui en sont une suite : son bec n'est point en forme de coin , il est légèrement concave en dessus , un peu aplati en dessous , foiblement courbé dans sa longueur et terminé en pointe : cet instrument paroît trop foible pour entamer la substance des arbres ; aussi ce *pic* ne grimpe-t-il pas le long du tronc des arbres , mais



il se pose sur les branches à la manière des autres oiseaux , et il est le plus souvent à terre où il cherche sa nourriture.

Cet oiseau n'est pas aussi gros que le *pic vert* : sa longueur totale est de onze pouces , et son envergure est d'un pied et demi ; le dessus de la tête et du cou sont cendrés dans le mâle , et ces mêmes parties sont d'un gris-brun dans la femelle : le derrière de la tête est rouge ; les joues , la gorge et le devant du cou sont d'un fauve clair ; il y a près de chaque mandibule inférieure une bande noire , qui s'étend jusque vers le cou : le croupion est blanc ; le plumage du dessous du corps d'un fauve-blanchâtre , avec une tache noire et ronde à l'extrémité de chaque plume ; sur le milieu de la poitrine il y a une large tache noire : les cuisses et les couvertures du dessus et du dessous de la queue sont variées de noir et de blanc ; le dos , les plumés scapulaires , d'un gris-brun et rayé en travers de noirâtre ; les ailes offrent du brun , du gris-brun et du cendré-brun ; quelques plumes sont doublées de jaune pâle et leur tige est d'un jaune-doré ; les pennes de la queue sont jaunes en dessous , terminées de noir , brunâtres en dessus et bordées de gris ; la plus extérieure de chaque côté est variée de taches blanchâtres sur son bord extérieur ; la tige de ces pennes est d'un jaune-doré dans sa première moitié : leur côté est terminé par deux petits filets ; caractère , dit M. *Mauduyt* , qui est particulier à cet oiseau.

PIC appelé *Goertan* , du Sénégal. *Voyez* GOERTAN.

PIC CHEVELU de Virginie. *Voyez* l'article ÉPEICHE.

PIC d'Auvergne. *Voyez* GRIMPEREAU DE MURAILLE.

PIC ( petit ) de Cayenne , *pl. enl. 786 , fig. 1.* C'est le plus petit des *pics* connus ; il n'est guère plus gros que le roitelet : son envergure est de six pouces ; sa longueur totale est de trois pouces trois lignes : le bec , les pieds et les ongles sont gris ; le sommet de la tête est rouge ; l'occiput , noir , pointillé de blanc ; les joues sont brunes et tachetées de blanc : le reste du plumage supérieur est d'un gris tirant sur le roux ; l'inférieur est varié de blanc-roussâtre et de brun qui borde les plumes : quelques pennes des ailes et de la queue sont bordées de blanc-roussâtre : tout le dessus

de la tête de la femelle est noir. On dit que ces très-petits *pics* de Cayenne sont très-rares, et qu'ils vont de compagnie avec les grimpereaux de cette contrée.

**PIC de Malaca.** Il n'est pas si gros que le *pic vert* : le bec et les pieds sont noirs ; l'iris est rouge : les plumes du dessus de la tête forment une huppe peu apparente, d'un rouge terne ; la gorge et le devant du cou sont d'un jaune-roussâtre ; le haut ou le pli de l'aile est d'un beau rouge ; le dessus des pennes est d'un rouge-brunâtre, le dessous est tacheté de blanc sur brun ; le dessous du corps est d'un blanc-roussâtre, rayé en travers de noir ; le dos, d'un gris-brun ; le croupion, d'un vert-jaunâtre, nué de noir : les pennes de la queue sont de cette dernière couleur.  
*Voyage aux Indes et à la Chine.*

**PIC DE MURAILLE.** *Voy. GRIMPEREAU DE MURAILLE.*

**PIC (petit) des Moluques.** *Voyez ÉPEICHE (petit) brun des Moluques.*

**PIC du Canada.** *Voyez ÉPEICHE du Canada.*

**PIC du cap de Bonne-Espérance,** de M. *Brisson*. M. de *Buffon* rapporte ce *pic* à celui du Bengale ; *Voyez PIC vert de Bengale.*

**PIC GRIVELÉ de l'isle de Luçon.** *Voyez à l'article PALALACA.*

**PIC JAUNE de Cayenne.** C'est le *pic blanc* de Cayenne, de M. *Brisson*, pl. enl. 509. On lui donne à Cayenne le nom de *charpentier jaune*. Il est plus petit que le *pic vert* : le bec est d'un blanc-jaunâtre ; les pieds et les ongles sont gris ; l'occiput est largement couvert de plumes longues, étroites, rassemblées en une huppe qui finit en pointe ; le reste du plumage est d'un jaune tendre, relevé sur le bas des joues dans le mâle par deux raies d'un beau rouge : les grandes pennes des ailes sont brunes, les moyennes sont rousses ; la queue est noire ; les couvertures supérieures des ailes sont d'un gris-brun, frangées de blanc-jaunâtre. M. de *Buffon* dit que cet oiseau fait son nid dans les grands arbres dont le cœur est pourri, et qu'après avoir percé horizontalement jusqu'à la cavité, il continue son excavation en descendant jusqu'à un pied et demi plus bas que l'ouverture : la femelle pond au fond de cet antre obscur trois

œufs blancs, presque ronds : la saison de la couvée est au mois d'Avril ; le mâle partage les soins qu'elle exige, et pendant l'absence de la femelle, il se tient constamment à l'embouchure de la galerie horizontale : son cri est un sifflement. M. *Mauduyt* dit que cette espèce n'est pas commune à la Guiane, et qu'elle fournit cependant deux variétés, l'une dont les petites couvertures des ailes sont d'un beau jaune ainsi que la bordure des grandes ; l'autre est d'un blanc sale ou d'un jaune lavé et blanchâtre.

PIC JAUNE de Perse, de M. *Brisson*. M. *Mauduyt* dit que ce *pic*, qu'*Aldrovande* a décrit le premier d'après un dessin, ayant les couleurs dans les nuances de notre *pic vert* et sa taille, n'en est peut-être qu'une variété produite par le climat.

PIC-MARS des Oiseliens. Cette dénomination impropre est donnée à l'*épeiche*. Le *pic-mart* de *Belon* est le *pic vert*.

PIC MORDORÉ. C'est le *pic jaune tacheté* des *pl. enl.* 524. Il est un peu plus petit que notre *pic vert* : le bec et les pieds sont noirâtres ; le dessus de la tête est couvert de plumes jaunes qui pendent derrière l'occiput en forme de huppe ; sous chaque œil est un trait d'un beau rouge ; le bas du dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un jaune moins vif que la huppe ; la queue est noire : tout le reste du plumage est d'une belle couleur mordorée, avec quelques taches, les unes blanches, les autres citrines, sur le milieu du dos et les couvertures du dessus des ailes. Nous avons reçu cet oiseau de la Guiane.

PIC NOIR de M. *Brisson*, *Picus niger, maximus, nostras*. M. *Mauduyt* dit que c'est le plus grand des *pics* qu'on trouve en Europe ; qu'il n'est pas moins gros qu'une corneille ; que sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de dix-sept pouces, et son envergure de deux pieds trois pouces : le bec est blanchâtre sur les côtés et d'un cendré-noirâtre dessus et dessous ; les jambes sont couvertes de plumes environ jusqu'à la moitié de leur longueur en devant ; le surplus des jambes, les doigts et les ongles sont cendrés : le dessus de la tête et l'occiput

sont d'un beau rouge dans le mâle ; la femelle n'a au plus que l'occiput de cette couleur : tout le reste du plumage est d'un noir foncé. Cet oiseau , dit encore M. *Mauduyt* , n'habite que les bois solitaires et vastes , et principalement ceux qui sont sur les montagnes ; on le trouve sur les Alpes , en France sur les montagnes des Vosges : il est plus commun dans certains cantons de l'Allemagne ; son espece s'étend du côté du Nord jusqu'en Suede : on ne la connoît point en Italie , suivant *Aldrovande* , ni en Angleterre , au rapport de *Willughby*. La femelle ne pond que deux ou trois œufs blancs , qu'elle dépose au fond du trou qui sert d'habitation au couple : quoique l'espece soit peu nombreuse ( car dans les cantons qu'elle habite ; on n'en voit ordinairement qu'une paire dans une assez grande étendue de terrain , ) et quoique la plus grande partie semble se retirer en hiver , sans qu'on sache le lieu de leur retraite , il n'en est pas moins constant que ce *pic* cause beaucoup de dégâts dans les forêts qu'il habite ; il creuse un trou si profond , que les arbres , affoiblis par cette excavation , sont en peu de temps brisés par les vents , ce qui oblige le *pic* à se préparer une nouvelle retraite , et souvent il la choisit dans des arbres sains qu'il entame aussi bien que les arbres creux et dépérissans ; il frappe des coups qui s'entendent de très-loin et qui font un bruit presque aussi fort que des coups de hache : toutes les fois qu'il entre dans son trou , il pousse une sorte de sifflement , et il fait encore entendre un autre son qui dépend du frottement de son bec contre le bois : ce son , dit M. *Mauduyt* , ressemble à une sorte de craquement.

PIC (grand) NOIR A BEC BLANC. C'est le *pic noir huppé* de la Caroline , des *pl. enl.* 690 , et de M. *Brisson* ; le *pic de la premiere grandeur au bec blanc* , de *Catesby*. Il se trouve à la Caroline , à la Virginie , à la Louisiane , dans la Nouvelle-Espagne et au Brésil. C'est le plus grand des *pics* connus ; il est plus gros qu'une corneille : sa longueur est de seize pouces , et ses ailes pliées s'étendent jusqu'au bout de la queue ; l'occiput porte une huppe d'un rouge éclatant dans le mâle , noire dans la femelle , et dont les plus

longues plumés ont environ deux pouces : le bas du dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, les côtés de la tête et du cou, la plupart des pennes des ailes sont d'un beau blanc; tout le reste du plumage est d'un beau noir, ainsi que les pieds et les ongles : le bec est d'un blanc d'ivoire. Les Sauvages font un grand cas du bec de ces *pics*; ils en composent des couronnes, ils en ornent les calumets. M. le Beau nous a fait voir un de ces signaux de paix qui étoit décoré de deux becs de ces *pics*; dans les contrées où ces oiseaux ne se trouvent pas, les Sauvages donnent jusqu'à trois peaux de chevreuil pour un bec, dit M. Mauduyt.

PIC (petit) NOIR, *pl. enl. 694, fig. 2.* C'est le plus petit des *pics noirs*; il est de la grandeur du torcol : M. de Buffon dit qu'un noir profond, avec des reflets bleuâtres, enveloppe la gorge, la poitrine, le dos, la tête, à l'exception d'une tache rouge qui se trouve sur la tête du mâle : il a aussi une légère trace de blanc sur l'œil et quelques petites plumes jaunes vers l'occiput; sur le sternum est une bande d'un beau rouge ponceau : le ventre et les côtés sont émaillés de noir et de gris-blanc; la queue est noire.

M. de Buffon parle d'une variété qui a une plaque jaunâtre sur le sommet de la tête : la femelle n'a ni tache de rouge, ni plaque jaune sur le sommet de la tête; l'un et l'autre de ces *pics* se trouvent à la Guiane et ne paroissent pas y être communs. M. Mauduyt et M. de Buffon pensent qu'on doit rapporter à l'espece précédente le petit *pic noir* de la Nouvelle-Angleterre, de M. Brisson; toutes ses plumes sont noires, excepté celles du bas-ventre et du bord des ailes qui sont blanches et celles de l'occiput qui sont rouges.

PIC NOIR A DOMINO ROUGE. C'est le *pic noir tête amarante*; le *pic à tête rouge* de Virginie, de MM. Brisson et Catesby; le *pic* de Virginie, des *pl. enl. 117.* Catesby dit qu'il fréquente en hiver les lieux habités et qu'il mange quantité de fruits et de grains; c'est apparemment pour en tirer les vers, qui souvent se logent à leur intérieur. Ce *pic* est à peu près de la grosseur de l'épéiche : les pieds, les ongles sont de couleur plombée, ainsi que le bec qui est noir à son extré-

mité ; la tête , la gorge et le cou sont d'un rouge vif et foncé ; le reste du plumage supérieur est d'un beau noir , celui de l'inférieur est d'un beau blanc ; mais entre le cou et la poitrine il y a une tache noire : la queue et les dix premières penes de l'aile sont noires , les autres sont blanches et ont leur tige noire.

**PIC NOIR A HUPPE ROUGE.** C'est le *grand pic vert à tête rouge*, de *Catesby* ; le *pic noir* de Virginie , de *M. Brisson* ; le *pic noir huppé* de la Louisiane , des *pl. enl. 718*. Cette espece se trouve à la Virginie , à la Caroline , à la Louisiane , et suivant *Barrere* , à la Guiane : il est un peu moins grand que le *grand pic noir à bec blanc* , et un peu plus que le *pic noir* d'Europe : l'iris est de couleur d'or ; le bec , de couleur plombée ; les pieds et les ongles sont noirs ; les plumes longues et rouges qui couvrent le dessus de sa tête forment en arriere une belle huppe : de chaque côté , le long du demi-bec inférieur , est dans le mâle une bande de la même couleur : les joues , la gorge , le devant et les côtés du cou sont d'un jaune pâle , traversé par une bande noire ; sur le milieu du dos est une tache blanche longitudinale ; le reste du plumage est noir , mais plus foncé sur le dessus du corps qu'en dessous : le devant de la tête de la femelle est brun.

**PIC NOIR HUPPÉ de Cayenne**, de *M. Brisson* et des *pl. enl. 717*. Ce *pic* est assez commun à la Guiane ; son nom Américain est *onantou* ou *ouantou* : il est à peu près de la grandeur du *pic vert* ; sa longueur totale est de plus d'un pied , et son envergure de plus d'un pied et demi : la tête est très-grosse ; le bec , couleur de corne ; les pieds et les ongles , d'un gris-noirâtre ; le dessus de la tête est couvert de plumes longues , étroites , un peu effilées , d'un très-beau rouge , ainsi que celles de l'occiput qui lui forment une très-belle huppe : il y a de chaque côté de la mandibule inférieure un trait rouge ; les joues sont d'un noirâtre décoloré ; le reste du plumage supérieur est d'un noir foncé : de l'angle de chaque côté du bec part une bande blanche , qui se prolonge le long du cou et se termine de chaque côté vers le milieu.

du dos ; la gorge est d'un blanc-roussâtre , avec un trait noir longitudinal au milieu de chaque plume ; le devant du cou et la poitrine ont les plumes mi-parties d'un blanc-roussâtre et mi-parties de noir ; le reste du plumage inférieur offre des bandes noires transversales sur un fond blanc-roussâtre : il y a des individus dont plusieurs couvertures des ailes sont blanches ; est-ce la différence du sexe ou de l'âge ?

PIC (petit) OLIVE de Saint-Domingue , de M. *Brisson*. Ce *petit pic* est à peu près de la grosseur d'une alouette ; sa longueur totale est de six pouces , et son envergure de huit pouces dix lignes : le bec , les pieds et les ongles sont gris ; les joues , d'un gris-roussâtre ; le dessus de la tête est rouge ; le plumage supérieur , d'un olive - jaunâtre ; l'inférieur , rayé transversalement de blanchâtre et de brun ; les ailes et la queue offrent quelques taches d'un gris-blanc et d'un gris-jaunâtre.

PIC RAYÉ A TÊTE NOIRE de Saint-Domingue , *pl. enl. 614*. C'est le *petit pic rayé* de Saint-Domingue , de M. *Brisson* : il est à peu près de la grandeur de notre épeiche : il a le bec couleur de corne , les pieds et les ongles noirâtres ; le front est blanc ; le sommet de la tête , noir ; l'occiput , le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont rouges ; au-dessus de chaque œil est un trait blanc ; le bas des joues , la gorge et la poitrine sont d'un gris-brun ; le reste du plumage inférieur est olivâtre , celui du supérieur est rayé transversalement de jaunâtre sur un fond noir : les six pennes intermédiaires de la queue sont noires , les deux plus extérieures de chaque côté sont bordées de gris extérieurement. On a représenté , *pl. enlum. 281* , sous le nom de *pic rayé* de Saint-Domingue , un *pic* qui paroît être ou la femelle ou un jeune de l'espece précédente : le front est gris , et les nuances du plumage sont plus ou moins foncées.

PIC RAYÉ de Canada. *Voyez PIC aux ailes dorées.*

PIC (grand) RAYÉ de Cayenne , *pl. enl. 719*. C'est le *pic varié huppé* d'Amérique , de M. *Brisson*. Ce *pic* de la Guiane est plus grand que notre *pic vert* ; le bec est d'un noir plus foncé que les pieds ; c'est aussi la

couleur du front et du sommet de la tête ; l'occiput porte une huppe rouge et inclinée en arrière ; les joues sont blanchâtres , et au bas est une tache oblongue de rouge-brun , rayée en travers de noir ; le derrière du cou et tout le dessus du corps sont également rayés transversalement de noir sur un fond gris-roussâtre ; mais sur les ailes et les plumes latérales de la queue , les raies sont roussâtres sur un fond noir ; tout le reste est aussi rayé , quelquefois pointillé de noir sur un même fond que le dessus du corps ; les plumes du milieu de la queue sont noires.

PIC (petit) RAYÉ de Cayenne , de M. *Brisson* et des *pl. enl.* 613. Il est un peu moins gros que le *pic varié* : il a le bec noirâtre , les pieds gris , les ongles d'un gris-brun , le sommet de la tête noir , l'occiput rouge , les joues blanchâtres ; le dessus du cou , les ailes et le haut du dos sont rayés en travers de noir et d'olive-jaunâtre ; le reste du plumage supérieur est d'un olive-jaunâtre , le bout de chaque plume étant tacheté de noir : les pennes des ailes et les six du milieu de la queue sont noirâtres et leur tige d'un jaune-doré ; elles sont rayées d'olive foncé en dessus , et de blanc sale en dessous : la gorge est noire , mouchetée de blanc ; le reste du plumage inférieur est d'un jaune-olivâtre plus ou moins foncé , avec quelques taches , les unes noires , les autres rougeâtres.

PIC RAYÉ de la Louisiane. *Voyez* ÉPEICHE de la Louisiane.

PIC (petit) RAYÉ du Sénégal , *pl. enl.* 345 , *fig.* 2. Il n'est pas plus gros qu'un moineau franc ; le bec et les pieds sont noirs ; le dessus de la tête est rouge ; le front et les joues sont bruns ; le dos et les grandes pennes des ailes , d'un jaune-doré ; leurs couvertures et le croupion , verdâtres ; le plumage inférieur est rayé transversalement de gris-brun et de blanc obscur ; les pennes intermédiaires de la queue sont d'un vert-olivâtre-brun , et les latérales , coupées alternativement et en travers de jaune-doré et de brun-verdâtre obscur.

PIC ROUGE , de *Belon*. *Voyez* ÉPEICHE.

PIC ROUX de Cayenne , *pl. enl.* 694 , *fig.* 1. Ce *pic* n'a aucun trait rouge ; il est de la grandeur du torcol



et ondé de même : son bec tire sur le blanchâtre , et ses pieds sont d'un noirâtre lavé ; tout son plumage est rayé transversalement de noir sur un fond roussâtre , éclairci sur la tête , foncé sur les ailes et la queue.

**PIC TACHETÉ** de Cayenne. C'est l'épéiche varié et ondé. Le *pic tacheté* de Nubie , est l'épéiche de Nubie ondé et tacheté ; Voyez à l'article ÉPEICHE.

**PIC VARIÉ.** On trouvera à l'article ÉPEICHE , ce qui concerne ce *pic* , le *grand* et le *petit pic variés* , le *pic varié à tête rouge* , le *pic varié* du Canada , ceux de Cayenne , de la Caroline , de la Encenada , de la Jamaïque , de la Virginie , du Mexique , les *pics variés et ondé*. Nous avons parlé ci - dessus , à l'article **PIC ( grand ) RAYÉ** de Cayenne , du *pic varié huppé* d'Amérique.

**PIC VERT** , de M. Brisson ; en Latin , *Picus viridis* ; en Italien et en Espagnol , *Pico verde*. C'est le *pic vert-jaune* , *pic* , *pic-mart* , *pic vert* , *pic jaune* , *picu-mart* de Belon , le *picosseau* du Poitou , le *picotat* ou *picolat* du Périgord , le *bivai* de la Guienne , le *becquebo* de la Picardie , *pleu-pleu* , *plui-plui* , en Normandie , etc. Le *pic vert* est à peu près de la grosseur du choucas ; sa longueur totale est de douze à treize pouces , et son envergure de dix-huit à dix-neuf pouces : le bec est long de près de deux pouces , et noirâtre ; la base de la mandibule inférieure est d'un olive-jaunâtre : les pieds sont d'un verdâtre-brun , et les ongles , cendrés ; l'iris est en partie blanc et en partie rougeâtre ; le dessus et le derrière de la tête sont couverts de plumes étroites , cendrées à leur origine , et d'un beau rouge dans le reste de leur longueur ; les côtés de la tête sont noirâtres : dans le mâle , il y a de chaque côté du demi-bec inférieur un trait transversal rouge ; dans la femelle , dit M. Mauduyt , il est noir : le croupion est d'un jaune - olivâtre ; le reste du plumage supérieur est d'un vert d'olive ; la gorge , d'un blanc - jaunâtre ; le devant du cou , la poitrine et les côtés sont d'un olivâtre pâle , sale et terne ; le ventre est d'un blanc-olivâtre , nué légèrement de jaune ; les cuisses sont d'un blanc sale , varié de taches olivâtres ; les couvertures du dessous de la queue sont rayées en tra-

vers de bandes brunes, sur un fond d'un blanc sale et jaunâtre; les grandes couvertures et les penes des ailes sont brunâtres, tachetées de blanc des deux côtés; il y a aussi quelques taches olivâtres: la queue est composée de dix penes brunes, variées de vert d'olive; les huit intermédiaires sont terminées de noir; les deux du milieu sont les plus longues, et les latérales vont en diminuant graduellement de longueur.

L'espece du *pic vert* est répandue dans toute l'Europe. De très-savans Ornithologistes ont regardé le *pic vert* comme oiseau de passage, et ont fixé son retour au printemps: il est possible qu'un certain nombre d'individus cherche en hiver des climats où la nourriture convenable ne manque pas; mais il est certain qu'on voit des *pics verts*, même pendant les froids les plus rigoureux et pendant les plus fortes gelées. Cet oiseau a été regardé par plusieurs Auteurs comme l'*avis pluvia* des Anciens, et presque dans toutes les campagnes il passe pour annoncer la pluie par un cri particulier, et qui paroît répondre à ces syllabes *pleu-pleu* ou *plieu-pleu*; ce qui, dit M. de Buffon, l'a fait nommer en Bourgogne *procureur du meünier*. Le même Naturaliste parle de la haute estime où étoit, chez les Anciens, le *pic*, qui tenoit le premier rang parmi les auspices. On peut consulter à ce sujet ce qu'en rapporte *Aldrovande*. Le vol du *pic vert* est plus ou moins rapide; mais quand il apperçoit un oiseau de proie, il semble, dans son vol accéléré, se précipiter et se relever en décrivant de grandes paraboles, et en criant fortement. En été le *pic vert* se pose souvent à terre près des fourmilieres; il alonge jusqu'à quatre et six pouces hors du bec sa langue sur la route que les fourmis ont coutume de suivre à la file; ces insectes se prennent et s'engluent à la viscosité de la langue du *pic*, qui la retire quand il la sent suffisamment chargée; mais lorsque cette chasse n'est pas abondante, le *pic vert* attaque ces sortes de fourmilieres élevées qui consistent en toutes especes de fragmens amoncelés; il les éparpille avec les pieds, et il darde de la pointe de sa langue et les fourmis et les chrysalides qu'il a mises à découvert. M. Mauduyt

dit qu'il est à cet égard parmi les oiseaux, ce que sont les *fourmiliers* parmi les quadrupèdes; en hiver il se nourrit des larves qu'il trouve sous l'écorce ou même à l'intérieur des arbres.

Les *pics verts* ont au temps de la parade un cri particulier qui n'imité pas mal un éclat de rire. Ils placent leur nid au centre de quelque gros arbre, et plus communément de quelque arbre dont le bois soit tendre et le cœur carié, vermoulu : ils percent à coups de bec l'endroit où ils veulent nicher, ( nous avons vu de ces trous parfaitement cylindriques ); et quand le trou le permet, ils y entrent pour jeter avec les pieds les menus copeaux et la vermoulure. Ils s'établissent à quinze ou vingt pieds de terre, et quelquefois ils creusent l'arbre si avant et d'une manière si oblique, que le jour ne pénètre point au fond du trou; le mâle et la femelle concourent également à ce rude travail : la ponte est de quatre à cinq œufs (rarement de six); verdâtres, tachetés de points noirs : les jeunes quittent le nid avant de pouvoir voler, et grimpent le long des arbres; leur plumage est peu différent de celui des père et mère; le devant de la tête est cependant grisâtre; le rouge est moins foncé et mêlé de gris : (*pl. enl. 371*, le *pic vert* jeune; 879, le *pic vert* mâle adulte). La chair du *pic vert* n'est pas estimée, elle est fibreuse, dure, coriace; cependant à Bologne on en expose au marché pendant tout l'automne, saison où cet oiseau est fort gras.

PIC VERT de Bengale, de M. Brisson. Il est un peu moins gros que notre *pic vert* : le bec et les pieds sont noirs, ainsi que le derrière du cou et le haut du dos; le devant et le milieu du dessus de la tête sont aussi de cette couleur, mais tachetés de points blancs : l'occiput est couvert de plumes longues et rouges qui forment une huppe en pointe; le reste du plumage supérieur est d'un jaune-olivâtre-doré : sur chaque côté du cou sont deux raies longitudinales, l'une blanche et l'autre noire; la gorge est pointillée de blanc sur un fond noir; le reste du plumage inférieur, varié de blanc sale et de noir; les ailes offrent sur les couvertures un brun clair entouré de noir,

et sur les pennes des taches blanches sur un fond, en partie noir, et en partie jaune-olivâtre.

PIC VERT de Goa. M. *Mauduyt* dit que cette es-  
pece, qui est nouvelle, a beaucoup de rapport avec  
le *pic* de Bengale, et il présume que ces deux oiseaux  
ne sont qu'une variété l'un de l'autre.

PIC VERT de Norwege, de M. *Brisson*. C'est le *pic  
vert à tête grise d'Edwards*; il est de la grandeur de  
notre *pic vert*: le bec est d'un cendré obscur; les  
pieds et les ongles sont noirs; la tête et le dessus du  
cou, cendrés; l'occiput est moucheté de rouge; il y  
a sur chaque joue deux bandes noires: le croupion  
est jaune; le dos et les plumes scapulaires sont d'un  
bleu nué de vert; les couvertures du dessus et du  
dessous de la queue sont d'un vert terne; le reste du  
plumage inférieur est mêlé de rouge sur un fond  
cendré; les pennes des ailes sont brunes-verdâtres,  
variées en travers de taches jaunâtres; celles de la  
queue sont brunes, barrées d'un brun plus foncé et  
bordées de verdâtre.

PIC VERT des Philippines, de différentes especes;  
*Voyez PALALACA.*

PIC VERT du Sénégal. *Voyez GOERTAN.*

PIC-VERT-ROUGE, de *Belon*. *Voyez ÉPICHE.*

PICS - GRIMPEREAUX. M. *Mauduyt* dit que ce sont  
deux oiseaux d'espece et même de genre nouveau;  
qu'on les a représentés, l'un, *pl. enl. 621*, sous le  
nom de *picucule de Cayenne*; l'autre, *pl. enlum. 605*,  
sous le nom de *talapiot de Cayenne*; que tous deux se  
rapprochent des *pics* en ce qu'ils ont les pennes de la  
queue roides et terminées en pointe: qu'ils ont l'un  
et l'autre quatre doigts, tous séparés environ jusqu'à  
leur origine, trois en avant et un en arriere; la cuisse  
est couverte de plumes jusqu'au genou. Le *picucule*  
peut être rangé à la suite des *grimperaux*, à cause de  
la courbure de son bec; et le *talapiot*, à la suite des  
*troupiales*, à cause de son bec droit, un peu arrondi  
et déprimé vers la pointe.

Le *picucule* a dix pouces de longueur totale; il est  
à peu près de la grosseur du merle, mais d'une forme  
plus allongée: le bec et les pieds sont noirs; le bec  
est long, un peu convexe en dessus, légèrement aplati

en dessus ; et un peu courbé dans sa longueur ; cet oiseau ressemble à cet égard au *pic aux ailes dorées* ; la tête et la gorge sont tachetées de blanc sur un fond brun-roussâtre ; tout le dessus du corps est d'un brun traversé d'ondes noirâtres qui bordent le bout des plumes ; les ailes et la queue sont d'un brun-roussâtre uniforme ; tout le dessous du corps est rayé en travers de noirâtre au bout des plumes , sur un fond gris nué de jaune.

Le *talapiot* n'a que sept pouces de longueur ; il a le bec gris et les pieds noirs ; la tête, le cou, la gorge et la poitrine sont tachetés dans le sens des plumes , de raies blanches sur un fond brun-roussâtre ; le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un brun-roussâtre ; le ventre est d'un brun plus clair.

Ces deux oiseaux se trouvent à Cayenne ; ils habitent les grands bois , et ils fréquentent le voisinage des ruisseaux et des fontaines ; ils ne se perchent jamais , et ils ne font que gravir contre les arbres ; ils s'y accrochent et y grimpent à la manière des *pics* , et cherchent les insectes cachés sous l'écorce qu'ils enlèvent ; et il ne paroît pas que le *picucule* ait assez de force dans son bec pour entamer la substance du bois même ; mais le *talapiot* , dit M. Mauduyt , paroît pouvoir l'entreprendre avec plus de succès.

PICACUROBA. Voyez TOURTE.

PICAREL , *Sparus smarís* , Linn. ; *Sparus maculá nigrá in utroque latere medio , pinnis pectoralibus caudáque rubris* , Arted. ; *Smarís* , Auctor. ; *Smarís et marís Leucomænides* , Charlet. ; *Mæna candida* , etc. Gesn. ; *Currus* , Plin. , Martial ; à Venise , *Givoli* et *Gerruli* ; à Marseille , *Gerres* et *Haret*. Poisson du genre du *Spare* : il se trouve dans les mers de l'Europe Méridionale. Selon *Willughby* , il ressemble à la mendole , mais il est plus petit : sa longueur ordinaire est d'un doigt ; son corps est aussi plus arrondi , plus effilé , et sa couleur plus sombre tire davantage sur le noir : il a sur chaque côté du corps une tache qui est noire , comme dans la mendole ; mais il n'a point , comme celle-ci , des bandes transversales sur le corps. Ces deux poissons se ressemblent encore par la situa-

tion, la figure de leurs nageoires et le nombre des rayons dont elles sont garnies; celle de la poitrine et celle de la queue sont d'un rouge clair dans le *picarel*; la nageoire du dos est marquée de taches sombres qui forment des especes de nuages. A Antibes ce poisson est nommé *garon*. Les pêcheurs le salent et le mettent à l'air pour le dessécher; il y en a qui le font tremper et dissoudre dans le sel pour faire la sauce que l'on appelle *garum*. Ce mets si vanté des Grecs et des Romains, et dont le prix égaloit celui des parfums les plus précieux, excite singulièrement l'appétit. *Lémery* dit que le *picarel* excite le lait aux nourrices, et qu'il est propre contre le venin du scorpion et du chien enragé. Ce même Auteur dit que le nom latin *smaris* dérive d'un mot grec qui exprime sa blancheur; de là vient, ajoute-t-il, qu'on appelle en latin les hommes pâles, *Smarides*. Cependant la robe du *picarel* n'est pas fort blanche.

PICAVERET de *Belon*. Voyez CABARET.

PICEA ou PESSE. Voyez à l'article SAPIN.

PICHOT. Nom que l'on donne en Provence au cerisier, Voyez CERISIER. On donne aussi le nom de *pichot* au pinson. Le *pichot de mer*, ou le *pichot mondain* est le pinson d'Ardenne. Voyez l'article PINSON.

PICHOU ou PICHON. C'est une espece particuliere de chat putois ou sauvage qui se voit à la Louisiane. *M. le Page du Pratz* dit qu'il est aussi haut que le tigre du pays, mais moins gros; sa peau ou fourrure est très-belle et estimée: heureusement qu'on y en trouve peu, car cet animal chasse aussi bien la volaille des basse-cours que les animaux des bois. Le *pichou* est le *margay*. Voyez ce mot.

PICOLAT ou PICOSSEAU. Voyez PIC-VERT.

PICUCULE de Cayenne. Voy. PICS-GRIMPEREAUX.

PICUIPINIMA. Voyez COCOTZIN.

PICU-MART de *Belon*. Voyez PIC-VERT.

PIE, *Pica*. C'est un genre d'oiseaux qui approche de celui du *coracias* et de celui des *corbeaux* par le bec, les pieds et les ongles; mais la *pie* en differe par la forme de sa queue dont les plumes du milieu sont beaucoup plus longues que les latérales. On distingue plusieurs especes de *pies*, que nous citerons après avoir donné l'histoire de la *pie ordinaire*,

La *PIE vulgaire*, pl. enlum. 488 ; en Latin, *pic varia et caudata*. Cet oiseau, qui est très-commun en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suede et dans toute l'Europe, excepté en Laponie et sur les montagnes un peu élevées, où il est rare, se retrouve dans les régions tempérées de l'Asie, d'où l'on pourroit conclure que la *pie* craint le grand froid ; cet oiseau, dis-je, est un peu moins gros que le choucas ; il a depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, dix-huit pouces de longueur ; l'envergure est de vingt-deux pouces : la queue dépasse les ailes pliées de près des trois quarts ; le bec est long d'un pouce et demi, noir, gros et fort ; la mandibule supérieure est un peu recourbée, saillante et pointue ; les narines sont un peu barbues ; la langue est noirâtre et semblable à celle du geai ; l'iris, de couleur de noisette pâle ; le front, d'un noir-violet, nué foiblement de vert-doré ; le reste de la tête, la gorge, le cou, le haut de la poitrine et du dos et les couvertures du dessus de la queue sont d'un noir-violet sombre : le bas du dos et le croupion sont grisâtres ; les plumes scapulaires, le bas de la poitrine, le haut du ventre et les côtés sont blancs ; le bas-ventre, les cuisses, les couvertures du dessous des ailes et de la queue sont noirs ; les couvertures des ailes, d'un vert plus ou moins nué de violet ; les pennes de l'aile sont d'un noir tirant vers le bout sur le vert-canard, elles sont plus ou moins marquées de blanc du côté intérieur ; les douze pennes de la queue sont noires en dessous, mais en dessus elles sont d'un noir-verdâtre et à reflets couleur de cuivre de rosette dans leur plus grande longueur, et violets vers leur extrémité : les deux pennes du milieu dépassent la première latérale de chaque côté d'un pouce et demi ; toutes vont en diminuant à proportion qu'elles sont plus extérieures : les pieds et les ongles sont noirs.

On a observé qu'à la mue les plumes qui couvrent le corps de la *pie* tombent successivement comme c'est l'ordinaire, mais qu'elle perd tout à la fois celles de la tête, en sorte qu'elle paroît comme chauve tous les ans, à une époque déterminée. M. Mauduyt dit

que

que cette observation n'est pas aussi particuliere qu'on le croit , et que beaucoup d'oiseaux sont sujets à une chute des plumes de la tête plus rapide que celle des plumes des autres parties.

Le plumage de la *pie* devient quelquefois blanc , comme il arrive à presque tous les oiseaux. Cette variété paroît être plus commune au Nord de l'Europe , sur-tout vers le Spitzberg , que dans nos contrées ; elle n'y est pas cependant bien rare. Ces *pies blanches* sont d'un beau blanc sur les parties qui sont de cette couleur dans la *pie commune* , et d'un blanc sale , même obscur sur les autres parties ; les yeux sont rougeâtres ; le bec , les pieds et les ongles , blanchâtres.

La *pie* , dit encore M. *Mauduyt* , a beaucoup de choses communes avec la corneille ; même appétit pour toutes sortes d'alimens , goût de préférence pour la chair fraîche ou corrompue , même hardiesse à attaquer et même cruauté à tuer les petits oiseaux et ceux qui sont pris au piège , à déchirer leurs petits et à se nourrir de leurs œufs ( quelques personnes ont tiré parti du goût de la *pie* pour le gibier vivant , en la dressant à la chasse , comme on y dresse quelquefois le corbeau et la corneille ) ; mais au défaut de ces alimens que sa conformation ne lui permet pas de se procurer autant que son appétit le demanderoit , elle se rabat sur les insectes qu'elle prend au vol , sur les vers et même sur les baies et les grains ; en hiver elle vole par troupes nombreuses et s'approche des lieux habités près desquels elle trouve plus aisément à subsister ; son vol est ordinairement court et d'arbre en arbre ; souvent aussi elle cherche sa nourriture à terre , soit sur les fumiers , soit sur les terres labourées ; elle pousse fréquemment un cri aigre , qui lui est propre , et ne manque pas de le faire entendre toutes les fois qu'elle passe d'un lieu à l'autre ; elle *jacasse* ( terme qui exprime son cri ) aussi à terre ; son allure est par petits sauts , et souvent elle voltige autour des arbres , soit pour surprendre de petits oiseaux , soit plus ordinairement pour découvrir des insectes ou leurs chrysalides en hiver ; toujours en mouvement et dans un tremousse-



ment continuel, soit à terre, soit perchée, son extérieur est celui d'un être inquiet et turbulent; elle secoue et agite sa queue, comme la *lavandière*, ou elle la porte un peu relevée.

Dès la fin de l'hiver la *pie* s'occupe du soin de propager son espèce; elle s'apparie de très-bonne heure, et place son nid, dit *Aldrovande*, au sommet des arbres les plus élevés: le mâle et la femelle concourent à sa construction; ils le composent en dehors de bûchettes fortifiées et garnies de terre du côté extérieur; ils l'enveloppent encore et le couvrent en partie de menues branches épineuses, en ne laissant de libre que l'ouverture nécessaire pour se poser sur les œufs et sortir au besoin; l'intérieur est garni sur une surface circulaire d'environ six pouces, des matières les plus douces; le contour peut avoir dans son ensemble deux pieds d'étendue: il n'y a qu'une ponte par an, et elle est de cinq à six œufs, quelquefois de sept à huit; ils sont semés de taches brunes sur un fond vert-bleu. On donne le nom de *piats* ou *piots* aux petits de la *pie*; la mère les élève avec beaucoup de soins, qu'elle leur continue pendant long-temps; son attachement pour eux et pour ses œufs même lui inspire une vigilance et une audace dignes d'être remarquées; sans cesse l'œil au guet, si quelque corneille ou quelqu'autre oiseau s'approche de trop près, la *pie* vole à lui, et à coups de bec, accompagnés de cris répétés, elle le chasse en l'étonnant par sa hardiesse et le harcelant par son activité: elle ose attaquer en pareil cas même les oiseaux de proie les plus fiers, quoique souvent avec désavantage; mais elle met en fuite ceux que leur lâcheté lui rend inférieurs, malgré la supériorité de leurs forces, tels que la buse, le milan; etc. On prétend que lors de la couvée, si la *pie* craint d'être troublée dans son nid, elle en construit très-promptement un nouveau, dans lequel elle transporte ses œufs en les tenant entre ses doigts; c'est une observation qui demande à être mieux constatée. On prétend encore que la *pie* ne connoît pas moins ce qu'elle a à craindre de la part de l'homme que de celle des animaux, et qu'elle le fait connoître par les

inquiétudes que lui cause son approche. Des chasseurs racontent à ce sujet que si une *pie* a vu entrer un homme dans une hutte près de l'arbre sur lequel elle couve, elle ne quittera pas le nid qu'elle n'ait vu sortir l'homme qui est entré dans la hutte; que si cinq y sont entrés, elle les aura comptés, et qu'elle ne quittera pas sa couvée qu'elle ne les ait vus se retirer tous; mais que s'ils sont six, elle se méprend dans son calcul et se leve après la sortie du cinquième: on en conclut que la *pie* a l'idée des nombres jusqu'à cinq, sans pouvoir compter au-delà. Cette singulière observation mériterait aussi d'être vérifiée.

La *pie* passe pour jouir d'une longue vie: cependant celle dont le Docteur *Derham* fait mention avoit les infirmités de la décrépitude à vingt ans; à la vérité elle avoit vécu en domesticité. (a) On sait que la *pie* prise et élevée jeune s'accoutume très-aisément à l'état de domesticité et qu'elle devient très-familier. Sa nourriture la plus ordinaire est le lait caillé, ou cette sorte de fromage qui en a pris le nom de *fromage à la pie*: elle se contente cependant d'autres alimens; le pain trempé, la viande, la plupart de nos comestibles, lui conviennent: il n'est peut-être pas d'oiseau plus *omnivore* dans toute la force du terme. Elle apprend à prononcer quelques mots, et *margot* est celui qu'elle répète le plus facilement, peut-être parce que c'est le nom populaire qu'on lui donne et qu'elle entend le plus souvent; elle contrefait aussi le cri de plusieurs animaux, quand son oreille en a été souvent frappée; en un mot, elle est fort babillarde, et l'on prétend même qu'elle

---

(a) On trouve dans les *Ephém. d'Allemagne, Décour. II, ann. IV, app. 210*, une observation rapportée par le Docteur *Paullini*, sur une *pie* femelle, d'ailleurs très-saine, qui tous les mois, à la nouvelle lune, rendoit pendant deux à trois jours, du sang assez copieusement par l'anus; il ajoute avoir quelquefois remarqué de semblables purgations menstruelles dans des *jumens*, des *truies* et des *brebis*; enfin, il dit qu'un de ses confrères a vu un *paon* qui, à chaque mois, dans le décours de la lune, rendoit par l'anus une pelote glaireuse qui en dedans ne contenoit qu'une grande quantité de grains de sable que l'oiseau avoit avalés.

annonce la pluie, lorsqu'elle jase ou *jacasse* plus qu'à l'ordinaire. Dès qu'elle s'est habituée à une demeure, on peut la laisser vivre en liberté : elle se promène, va et vient aux environs de la maison de son maître, sans beaucoup s'écarter ; elle se fait craindre de la plupart des autres animaux domestiques, et il en est peu qu'elle redoute ; elle est assez hardie pour picorer dans une auge à côté du grouin des cochons : reçoit-elle un coup de bœuf, elle saute sur le dos de ces animaux pour y prendre les poux qui les désolent. Mais c'est un oiseau mal - propre, destructeur, criard, nuisible aux autres animaux plus foibles qu'on ne peut nourrir dans le même lieu, turbulent ; importun et désagréable par son habitude d'emporter à son bec des fourchettes et cuillers d'argent, en un mot tout ce qui n'excede pas ses forces, de l'enfourir et de le cacher dans quelque coin ignoré, sans qu'on puisse présumer un motif plausible de ce vice domestique que la *pie* partage avec le corbeau et la corneille. On raconte plusieurs histoires fort étranges de ces ruses, de cette inclination au larcin de la part des *pies* privées et qui ont plus qu'inquiété des serviteurs fidèles ; heureusement que, quoique d'un tempérament chaud et lascif, la *pie* ne multiplie pas en domesticité ; peut-être n'a-t-on pas pris les moyens de l'y engager, mais elle ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe.

La chair de la *pie* est réputée dure et coriace ; on prétend néanmoins qu'on en fait des bouillons qui sont d'un bon suc et nourrissans ; les paysans ne dédaignent pas la chair rôtie des jeunes *pies*. Dans l'ancienne Médecine on estimoit la chair de cet oiseau propre à remédier à la foiblesse de la vue, à l'épilepsie, à la mélancolie, à la manie.

La *pie* a été désignée sous différens noms par *Belon*, *Jaquette*, *dame*, *agasse* ; *margot* en différentes provinces de France ; *magpye* en Anglois. Nous avons dit que son nom latin est *Pica* (a).

---

(a) *Lémery* dit que le mot latin *pica* ne désigne pas seulement la *pie*, mais qu'il exprime aussi une maladie qui arrive assez souvent aux personnes du sexe. C'est, dit-il, un appétit dépravé qui les

**PIE A COURTE QUEUE** des Indes Orientales , d'*Edwards* , pl. enl. 324. C'est la *breve* de Ceylan. Trois bandes noires et deux mi-parties , suivant leur longueur , de jaune et de blanc , partagent le plumage de la tête ; la gorge est blanche ; la poitrine , les côtés et le haut du ventre sont jaunâtres ; mais le bas-ventre et le dessous de la queue sont couleur de rose ; le dessus du corps est vert.

**PIE-AJASSE** ou **PIE-CROI**. Voyez **PIE-GRIÈCHE** **GRISE**. La *pie-agasse* ou *pie-jacasse* est la *pie vulgaire*.

**PIE - ANCROUELLE** ou **PIE - ESCRAYÈRE** , de *Belon*. Voyez **ECORCHEUR**.

**PIE DE LA JAMAÏQUE** , de *M. Brisson*. C'est le *choucas* couleur de pourpre , de *Catesby* ; le *yellow and black pye* des Anglois. Cet oiseau est d'un tiers plus petit que le *choucas-choucette* : le bec , les pieds et les ongles sont noirs ; les yeux , gris ; tout le plumage est d'un noir-violet , brillant sur toute la tête , le cou , les pennes des ailes ; les pennes de la queue vont en diminuant des intermédiaires aux latérales : tout le plumage de la femelle est d'un brun foncé en dessus du corps et plus clair en dessous. Cette espèce de *pie* se trouve à la Jamaïque , à la Caroline et au Mexique ; en été elle habite les bois solitaires et retirés , elle y fait son nid sur les arbres ; mais en automne ces oiseaux se réunissent en bandes si nombreuses que l'air en est quelquefois obscurci ; leur vol , bien différent de celui de nos *pies* , est long et soutenu souvent pendant plusieurs milles ; elles causent de grands ravages aux cultivateurs par-tout où elles s'abattent ; et dans le fort de l'hiver elles assiègent les portes des granges.

**PIE** de l'isle Papoë , de *M. Brisson* , *Pica Papoensis*. Voyez **VARDIOLE**.

**PIE** de Macao. Elle est d'un tiers moins grosse que notre *pie vulgaire* : le bec et les pieds sont noirs ; l'iris est jaunâtre ; la plus grande partie du plumage ,

---

invite à manger en secret du *poivre* , du marc de *café* , du *plâtre* , du *charbon* , de la *endre* , de la *craie* , de la *cire* , toutes substances qui , incapables de nourrir , peuvent produire des obstructions fortes , des pâles couleurs , etc.

d'un gris-brun , mais éclairci sur la tête et aux cuisses ; presque roux sur le dos : les ailes et la queue sont noires , mais cette couleur est plus éclatante sur les pennes des ailes dont plusieurs plumes sont à reflets verts ; il y a sur chacune des quatre pennes les plus extérieures deux taches blanches , une sur le côté extérieur. *Voyage aux Indes et à Chine.*

PIE OU BÉCASSE DE MER , de *Belon*. Voyez HUITRIER.

PIE des Antilles. C'est le *rollier des Antilles* de *M. Brisson*. Par les caracteres extérieurs cet oiseau tient aux *rolliers* , mais il a les habitudes de la *pie*. La *pie* des Antilles est à peu près de la grosseur de la nôtre ; le bec et les pieds sont rouges ; elle a la tête et le cou bleus , avec un collier blanc ; de l'occiput au bas du cou est une raie blanche , coupée en travers dans le mâle de lignes noires ; le dos et les plumes scapulaires sont de couleur ferrugineuse ; le croupion et au - delà , est jaune ; le dessous du corps est blanc ; les ailes offrent une couleur marron , avec des lignes noires , du vert , du bleu nué de vert et du bleu-blanchâtre ; les pennes de la queue sont d'un bleu rayé en travers de lignes blanches. Cet oiseau se trouve aux Antilles , et il est commun à la Guadeloupe , sur le bord des rivières.

*Aldrovande* fait mention d'une *pie* du Japon ; elle ressemble à celle des Antilles , à la queue près ; les deux pennes du milieu sont bleues , excepté leur tige et leur extrémité qui sont blanches ; les latérales sont dans leur longueur mi-parties de bleu et de blanc ; ces deux couleurs sont séparées par une bande transversale d'un bleu-noir.

PIE DES INDES , à queue fourchue , d'*Edwards*. Voy. FINGAH.

PIE DU BRÉSIL , de *Belon* , ou CASSIQUE jaune du Brésil. Voyez YAPOU. Plusieurs Auteurs ont encore donné le nom de *pie du Brésil* aux toucans. Voyez ce mot.

PIE DU MEXIQUE ( grande ) de *M. Brisson*. Voyez HOCISANA.

PIE DU MEXIQUE ( petite ) de *M. Brisson*. Voyez ZANOÉ.

PIE DU SÉNÉGAL, *pl. enl. 538*. Elle est un peu plus petite que notre *pie* ; elle a les ailes plus longues et la queue plus courte, mais les penes en sont étagées de même ; ces dernières sont de couleur brune sur les deux faces ; le bec, les pieds et les ongles sont noirs ; la tête, le reste du plumage supérieur, le haut du ventre et les côtés sont d'un noir changeant faiblement en violet ; le bas-ventre, les cuisses et les couvertures du dessus de la queue sont noirâtres ; les grandes penes des ailes sont brunes, et les moyennes d'un noir-violet.

PIE GRIVELÉE. Voyez CASSE-NOIX.

PIE-MATAGESSE. C'est la *pie-grièche rousse*.

PIE NOIRE ET JAUNE, de *Catesby*. Voyez TROUPIALE.

PIE ROUSSE de la Chine. M. *Sonnerat* dit que son bec est un peu courbé, mais qu'elle ressemble aux *pies* par tous les autres caracteres ; elle n'est pas plus grosse que notre merle ; le bec et les pieds sont noirs ; l'iris est roussâtre ; la tête, d'un brun foncé ; le cou, d'un brun plus clair ; la poitrine et le ventre sont d'un blanc-roussâtre ; le dos et le croupion, d'un roux-jaunâtre ; les ailes offrent du roux-brun, du gris clair, et sur les penes du noir-brunâtre ; la queue est étagée : les deux penes du milieu sont grises, terminées par une bande transversale brune ; les latérales, grises dans leur première moitié, brunes dans la seconde, blanches à leur extrémité. *Voyage aux Indes et à la Chine*.

PIE (coquille) ou PIE TESTACÉE. Nom donné à un coquillage univalve, espece de *sabot ombiliqué*, dont la robe est à fond blanc et tachetée de noir, comme marbrée. On l'appelle quelquefois *veuve* : c'est le *livon* de M. *Adanson*.

PIE GRIÈCHE, *Pica Græca*. Genre d'oiseaux de proie dont les caracteres sont d'avoir quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à l'origine ; les cuisses couvertes de plumes jusqu'au genou appelé *talon* ; le bec droit, convexe en dessus, aussi épais que large à sa base ; les bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout qui est courbe en bas et crochu.

M. *Mauduyt* dit que les oiseaux de ce genre appartiennent aux deux Continens ; on les trouve également dans les pays chauds et dans les régions Septentrionales ; mais dans les dernières et même dans les parties tempérées elles sont de passage , ou le plus grand nombre au moins les quittent dans la saison du froid ; et ce qui prouve que ce sont réellement des oiseaux de proie , c'est qu'il reste au plus fort de l'hiver des *pies-grièches* dans nos campagnes où , au défaut d'insectes , elles sont nécessitées à vivre de petits oiseaux , et peut-être des plus petits quadrupèdes. Le rapprochement des *pies-grièches* aux oiseaux de proie , déjà indiqué par *Elien* , paroît très-bien fondé , même confirmé par ce qu'en rapporte M. de *Buffon*.

Cet Historien philosophe dit que ces oiseaux , quoique de petite structure , quoique délicats de corps et de membres , doivent néanmoins par leur courage , par leur bec large , tranchant , fort et crochu , et par leur appétit pour la chair , être mis au rang des oiseaux de proie , même des plus fiers et des plus sanguinaires. On est toujours étonné de voir l'intrépidité avec laquelle une petite *pie-grièche* combat contre les pies , les corneilles , les geais , les crécerelles , tous oiseaux beaucoup plus grands et beaucoup plus forts qu'elle ; non-seulement elle combat pour se défendre , mais souvent elle attaque et toujours avec avantage , sur-tout lorsque le couple se réunit pour éloigner de leurs petits les oiseaux de rapine ; elles n'attendent pas qu'ils approchent , il suffit qu'ils passent à leur portée pour qu'elles aillent au-devant ; elles les attaquent à grands cris , leur font des blessures cruelles , et les chassent avec tant de fureur , qu'ils fuient souvent sans oser revenir : et dans ce combat inégal contre d'aussi puissans ennemis , il est rare de les voir succomber à la force ou se laisser emporter : il arrive seulement qu'elles tombent quelquefois avec l'oiseau contre lequel elles se sont accrochées avec tant d'acharnement , que le combat ne finit que par la chute et la mort de tous deux. Aussi les oiseaux de proie les plus braves les respectent ; les milans , les buses , les corbeaux pa-

roissent les craindre et les fuir plutôt que les chercher. Rien dans la Nature ne peint mieux la hardiesse, la puissance et les droits du courage, même l'audace qui semble aller jusqu'à la témérité, en un mot le mépris du danger, que de voir ce petit oiseau qui n'est guère plus gros qu'une forte alouette ou qu'un merle, se mesurer et voler de pair avec les éperviers, les faucons et tous les autres tyrans de l'air, sans les redouter, et chasser dans leurs domaines sans craindre d'en être punis; car quoique les *pies-grièches* se nourrissent communément d'insectes, elles aiment la chair de préférence; elles poursuivent au vol tous les petits oiseaux; on en a vu prendre des perdreaux et de jeunes levrauts; les grives, les merles et les autres oiseaux pris au lacet et au piège, deviennent leur proie la plus ordinaire; elles les saisissent avec leurs pieds, qui, sans mériter le nom de serres, sont armés d'ongles aigus; elles leur crevent la tête avec le bec, leur serrent et déchiquettent le cou, et après les avoir étranglés ou tués, elles les plument pour les manger, les dépecer à leur aise et en emporter dans leurs nids les débris en lambeaux.

M. de Buffon ajoute qu'on peut réduire à trois especes principales les *pies-grièches* de notre climat; savoir, la *pie-grièche grise*, la *pie-grièche rousse* et la *pie-grièche* appelée vulgairement l'*écorcheur*: nous en parlerons ci-après.

PIE - GRIÈCHE A QUEUE FOURCHUE, de Bengale. Voyez FINGAH.

PIE - GRIÈCHE BLANCHE. C'est une variété de la *pie-grièche grise*.

PIE-GRIÈCHE BLEUE de Madagascar, de M. Brisson, et des *pl. enl.* 298, *fig. 1*. Elle est un peu plus grosse que le moineau; sa longueur totale est de six pouces et demi; son envergure est de onze pouces; le bec est d'un cendré-noirâtre; les ongles et les pieds sont noirs; le plumage inférieur est d'un blanc de neige; le supérieur, y compris la tête et le bas des cuisses, sont d'un bleu éclatant; les plumes qui couvrent la base du bec sont d'un noir de velours; les ailes et la queue sont variées de bleu et de noir: une nuance



cendrée altere dans la femelle le brillant du bleu et la pureté du blanc.

PIE-GRIÈCHE BRUNE de Bengale , de M. *Brisson*. Voyez ROUGE-QUEUE.

PIE-GRIÈCHE de la Louisiane , des *pl. enl.* Voyez ECORCHEUR.

PIE-GRIÈCHE de Madagascar. Voyez TCHA-CHERT. La *petite pie-grièche* de Madagascar est le *cali-calic*. Voyez BRUIA.

PIE - GRIÈCHE du cap de Bonne - Espérance , de M. *Brisson* , et des *pl. enl.* 477 , *fig. 1.* Elle est un peu moins grosse que la *pie-grièche* : elle est un peu moins longue , mais son envergure a un peu plus d'étendue : le bec , les pieds et les ongles sont noirâtres ; la tête et tout le plumage supérieur sont noirâtres , excepté le pli de l'aile , les premières couvertures et les dix premières plumes de l'aile à leur origine , la bordure et l'extrémité des plumes latérales de la queue , qui sont ainsi que le plumage de tout le dessous du corps , de couleur blanche.

PIE-GRIÈCHE GRISE , de M. *Brisson* ; la *pie-grièche* des *pl. enl.* 445 ; la *grande pie-grièche* de *Belon* ; en Latin , *Lanius* , *Collurio vulgaris* ; en Italien , *Gazza sperviera* ; *Falconello* , comme qui diroit *fauconette*. Suivant M. *Salerne* , anciennement *grièche* ; en Sologne , *pie-grièche folle* , *calouasse* , *ajace boiceliere* ; en Berry , *darnagasse* , *pie - ajace* ; à Nantes , *pie - croi* ; en Picardie , *agasse cruelle* ; à Verdun , *craouille* , *agasse craouillere* ; à Saint-Ay , près d'Orléans , *pie-gruelle*.

La *pie-grièche grise* est commune en France et dans la plupart des contrées de l'Europe ; elle y demeure toute l'année : elle est à peu près de la grosseur du mauvis ; sa longueur totale dépasse neuf pouces ; son envergure est au moins de dix-huit pouces : le bec , les pieds et les ongles sont noirs ; tout le plumage supérieur est d'un gris-cendré clair , l'inférieur est blanc ; les plumes scapulaires sont blanches , une bande transversale noire regne de chaque côté de la tête ; les narines sont couvertes de plumes noires et de quelques poils roides de la même couleur ; les ailes , noires , mais les plumes sont blanches dans leur première moitié ; la queue est étagée , com-

posée de douze pennes qui sont blanches et noires comme celles de l'aile, avec cette différence que les deux intermédiaires ne sont noires qu'au milieu de leur longueur, et que les latérales participent plus du blanc, la plus extérieure est même totalement blanche.

Cet oiseau, en été, s'enfonce plus constamment dans les bois, et l'hiver il s'approche des lieux habités, ce qui fait croire qu'il est alors plus commun; il n'a le vol ni haut, ni soutenu, ni direct, ni oblique à la même hauteur; mais il se lance de bas en haut, ou se précipite de haut en bas, en faisant le crochet alternativement et précipitamment. La *pie-grièche grise* se fait aussi remarquer par son cri aigu qui semble exprimer *houin-houin*; on l'entend de fort loin: elle fait son nid sur des arbres d'une hauteur médiocre et le pose à l'enfourchement de plusieurs branches; elle le compose de mousse affermie par des brins d'herbes, et elle le garnit de laine en dedans: la ponte est de cinq jusqu'à huit œufs; le pere et la mere ont pour leurs petits le plus grand attachement; le mâle veille auprès du nid et en écarte à grands cris tous les oiseaux qui s'en approchent, sans redouter ceux qui sont aussi bien armés et plus forts que lui à raison de leur grosseur. Bien différente des autres oiseaux de proie qui chassent leurs petits avant qu'ils soient en état de se pourvoir eux-mêmes, la *pie-grièche* garde et soigne les siens tout le temps du premier âge, et quand ils sont adultes, elle les soigne encore: la famille ne se sépare point, les petits suivent le pere et la mere; on les voit voler ensemble pendant l'automne entiere et encore en hiver, sans qu'ils se réunissent en grande troupe; chaque famille fait une petite bande à part, composée du pere, de la mere et de cinq à huit petits, tous prennent un intérêt commun à ce qui leur arrive, vivent en paix et chassent de concert, jusqu'à ce que le besoin de se reproduire, plus fort que tout autre instinct, détruise les liens de cet attachement et enleve les enfans à leurs parens; la famille ne se sépare que pour en former de nouvelles. La maniere de voler des *pies-grièches*, et l'habitude d'être en petite

troupe après le temps des nichées, font reconnoître aisément ces oiseaux de loin.

L'espece de la *pie-grièche* a subi des variétés, quant aux couleurs du plumage et même quant à la taille. *Aldrovande* en décrit une à plumage entièrement blanc, à pieds jaunâtres, à bec et ongles noirâtres. Le même Auteur, *Gesner*, *M. Brisson* et plusieurs autres Ornithologistes, parlent d'une autre variété de *pie-grièche grise* à laquelle ils donnent le surnom de *grande*, *Collurio cinereus major*. Elle n'en differe que parce qu'elle est d'une taille un peu plus forte, et que les plumes scapulaires ainsi que les petites couvertures du dessus des ailes, sont roussâtres; (quelques-uns l'appellent *grand écorcheur cendré*). *M. Mauduy* croit qu'on doit encore regarder comme une autre variété, la *pie-grièche* d'Italie, *pl. enl. 32, fig. 1*, qui ne differe de la nôtre que parce qu'elle est un peu plus petite, et que les parties inférieures sont nuées d'une légère teinte de rose pâle: *M. de Buffon* dit que l'influence des climats étrangers doit avoir agi avec beaucoup plus de force sur ces oiseaux, que sur ceux des différentes parties de l'Europe, et il compte au nombre des variétés de notre *pie-grièche grise*: la *pie-grièche grise* de la Louisiane, de *M. Brisson*; la *pie-grièche* du cap de Bonne-Espérance, *pl. enl. 477, fig. 1*; celle du Sénégal, *pl. enl. 297, fig. 1*; la *pie-grièche bleue* de Madagascar, *pl. enl. 298, fig. 1*; enfin, la *pie-grièche rayée* de Cayenne, *pl. enl. 297, fig. 2*.

PIE-GRIÈCHE GRISE de Cayenne, *pl. enl. 304* et de *M. Brisson*. Voyez BÉCARDE.

PIE-GRIÈCHE GRISE du Sénégal, *pl. enl. 297, fig. 1*, et de *M. Brisson*; elle n'est pas plus grosse que l'*écorcheur*: le bec est noir; les pieds et les ongles sont d'un gris-brun; le dessus de la tête est noir; une bande d'un blanc sale passe par-dessus les yeux gagne le derriere de l'occiput; une autre bande noire passe par la ligne de l'œil; les joues, le cou et le reste du plumage supérieur sont gris, plus foncé vers le croupion; le plumage inférieur est gris-blanc; les ailes offrent du brun et du roux; les deux pennes intermédiaires de la queue sont d'un

gris-brun ; les latérales, noires et terminées de blanc, la plus extérieure de chaque côté est bordée de blanc du côté extérieur.

PIE-GRIÈCHE HUPPÉE. C'est la *pie-grièche* de Canada, de M. *Brisson*, et des *pl. enl.* 479, *fig.* 2. Elle est de la grosseur de la précédente, et son envergure de dix pouces et demi ; le bec est d'un brun foncé ; les ongles et les pieds sont noirs ; le dessus de la tête est d'un roux clair ; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont aussi de cette couleur, mais variée de traits bruns ; le reste du plumage inférieur est d'un cendré clair : les joues sont noirâtres, piquetées de bleuâtre ; l'occiput porte une huppe rousâtre ; le reste du plumage supérieur est d'un brun plus ou moins roux : les pennes des ailes et celles de la queue sont noirâtres ; les premières, bordées de blanc du côté extérieur ; les secondes, des deux côtés ; les unes et les autres sont terminées aussi de blanc.

PIE-GRIÈCHE JAUNE de Cayenne, de M. *Brisson*, et des *pl. enl.* 296. C'est la *bécarde à ventre jaune* : le bec et les ongles sont noirâtres ; les pieds, gris : tout le plumage inférieur est de couleur de soufre ; le supérieur est brun, excepté le dessus de la tête qui est noir : les joues et la gorge sont blanchâtres ; une raie noire traverse le blanc des joues.

PIE-GRIÈCHE PETITE, dite l'ÉCORCHEUR. *Voyez ce dernier mot.*

PIE-GRIÈCHE RAYÉE de Cayenne, de M. *Brisson*, et des *pl. enl.* 297. Elle est à peu près de la grosseur de l'alouette ; tout le plumage est varié de blanc, disposé par raies sur un fond d'un noir terne ; le bec, les pieds et les ongles, sont bruns.

PIE-GRIÈCHE ROUGE, du Sénégal. *Voyez GONOLEK.*

PIE-GRIÈCHE ROUSSE, *pl. enl.* 9, *fig.* 2, le mâle ; 31, *fig.* 1, la femelle : plusieurs l'appellent *petite pie-matagesse*. Elle est de la grosseur de la précédente, mais un peu plus longue : le bec est noirâtre ; les pieds et les ongles sont bruns.

Le mâle et la femelle ont le plumage très-différent. Le premier a la base du bec entourée de plumes d'un

blanc-roussâtre, et le front noir ; cette couleur descend sur les côtés du cou, en passant par la ligne où les yeux sont placés ; l'occiput et le dessus du cou sont d'un marron nué de roux : le haut du dos est noirâtre ; le bas du dos et le croupion sont cendrés ; les plumes scapulaires et les couvertures du dessus de la queue sont blanches ; tout le plumage inférieur est d'un blanc nué de roussâtre ; les ailes offrent du noirâtre, du blanc et du brun : les deux pennes intermédiaires de la queue, blanches dans le premier tiers de leur longueur, sont noires dans les deux autres ; les latérales, noires au milieu, blanches aux deux extrémités ; la plus extérieure de chaque côté est blanche dans toute sa longueur du côté extérieur.

La femelle a tout le plumage supérieur d'un roux rayé en travers de brun ; les plumes scapulaires et les couvertures du dessus des ailes sont rouges, entourées de brun ; le plumage inférieur est d'un blanc sale et roussâtre, chaque plume étant entourée de brun ; les pennes des ailes sont brunâtres et bordées de roux ; celles de la queue, d'un roux-brun et terminées de roux clair.

M. Mauduyt, d'après lequel nous venons de décrire la *pie-grièche rousse*, dit qu'elle est de passage, qu'elle arrive au printemps et s'en va dès le mois de Septembre ; que sa ponte est de cinq à six œufs blancs, tachetés de brun ; qu'elle ne fait pas un long vol de suite ; qu'elle se pose souvent et qu'elle fréquente volontiers les haies et les bords des chemins ; enfin, qu'elle y est remplacée à son départ par la *pie-grièche grise*, qui durant l'été habite les bois sans jamais quitter notre climat : la *pie-grièche rousse* n'est pas mauvaise à manger. Il paroît que la *pie-grièche rousse* du Sénégal représentée *pl. enlum. 477, fig. 2*, est le même oiseau que notre *pie-grièche rousse* ; d'où l'on peut inférer que cette *pie-grièche* se retire en Afrique pour y passer l'hiver.

PIE-GRIÈCHE ROUSSE A TÊTE NOIRE du Sénégal, *pl. enl. 479, fig. 1*. Elle se rapporte assez par le ton général des couleurs, à celle du même pays dont il est mention à la fin de l'article précédent ; quoique celle à tête noire soit beaucoup plus grande, M. Mauduyt

ne la regarde que comme une variété produite par une race qui s'est fixée dans les pays chauds et qui ne voyage pas comme l'autre qui passe l'été dans nos climats.

PIE-GRIÈCHE ROUSSE de Madagascar, *Voyez* SCHET-BÉ.

PIE-GRIÈCHE TACHETÉE de Cayenne, *Voyez* BÉCARDE.

PIE-GRIÈCHE (petite) VERDATRE de Madagascar, *Voyez* TCHA-CHERT-BÉ.

PIE-GRIÈCHE (petite) VERTE de Madagascar, *Voyez* TCHA-CHERT.

PIE-MAÇON. *Voyez* SITTELE.

PIE-MÈRE. *Voyez à l'article* HOMME.

PIECES ANATOMIQUES INJECTÉES. Les Cabinets des Curieux renferment aujourd'hui des animaux ou parties d'animaux écorchées et conservées comme au naturel, au moyen de l'injection : parmi ces *pièces injectées*, on admire plus volontiers les diverses parties du corps humain ; en effet, la connoissance la plus intéressante à l'homme, est l'homme même. Dès la naissance de l'Anatomie, l'œil curieux chercha dans la dissection des corps tous les ressorts de la machine animale, mais l'art de l'injection vint éclairer et constater ses découvertes. Le voile qui cachoit la marche de la Nature fut soulevé ; des liqueurs colorées et injectées dans les vaisseaux pénétrèrent jusque dans les plus petites ramifications des artères et des veines. On aperçut distinctement les anastomoses ; mille vaisseaux imperceptibles qu'on ne soupçonnoit point furent reconnus, et le système admirable de la machine hydraulique vivante fut dévoilé. Ce n'est qu'à force de travaux et par des essais souvent réitérés qu'on est parvenu à injecter les *pièces anatomiques*. Les Anciens n'avoient d'autre manière de conserver la forme et le diamètre des vaisseaux sanguins qu'en les remplissant d'air : à ce procédé insuffisant on substitua dans le siècle dernier l'injection des matières colorées ; le bleu donna le sang veineux, le rouge donna le sang artériel. . . . Il n'est presque personne aujourd'hui qui ne connoisse les belles injections de *Ruisch*.

PIED ou Pié, *Pes.* Partie de l'animal qui lui sert de base ou de point d'appui pour se poser, se soutenir et marcher, et qui est l'instrument du mouvement progressif. Les animaux se distinguent par rapport au nombre de leurs *pieds*, en *bipedes*, comme les oiseaux; en *quadrupedes*, comme les chevaux et autres bêtes à quatre pieds; en *polypedes* ou *centipedes* ou *millepedes*, comme quelques insectes. Quelle variété dans la configuration et l'arrangement des *pieds* des animaux! il suffit d'examiner et de comparer ceux de l'écrevisse, de la taupe, de la sauterelle, du cormoran, de l'aigle, du phocas, du sarigue, etc. Le *piéd* de l'homme est très-différent de celui de quelque animal que ce soit, et même de celui du singe, qui est plutôt une main qu'un pied. Enfin c'est une chose remarquable de voir avec combien d'exactitude les jambes et les *pieds* de tous les oiseaux aquatiques répondent à leur manière de vivre. A l'article général de chaque classe d'animaux, on trouvera un tableau exact de la configuration de l'objet dont il est ici question.

PIED D'ALEXANDRE. *Voyez au mot PYRETHRE.*

PIED-D'ALOUETTE ou DAUPHINELLE, *Delphinium*. Genre de plantes qui a beaucoup de rapports avec les *aconits*, et qui comprend des herbes à feuilles alternes plus ou moins découpées, à fleurs irrégulières munies postérieurement d'un éperon, et communément remarquables par la beauté de leur couleur. Le fruit consiste en une baie à trois capsules oblongues, droites, à pointe inclinée en dehors: chaque capsule renferme plusieurs semences anguleuses. Dans plusieurs especes de ce genre, la fleur, avant son épanouissement, a à peu près la forme que l'on attribue au dauphin. On en distingue plusieurs especes.

Le *piéd d'alouette* des jardins, *Delphinium hortense*, *flore majore, multiplici et simplici*, Inst. 426 et 427; *Consolida regalis, hortensis, flore majore*. . . C. B. Pin. 142; *Flos regius*, Dodon. Pempt. 252; *Delphinium Ajacis*, Linn. C'est une plante à tige droite, rameuse, haute de trois pieds ou environ: ses feuilles sont vertes, découpées profondément, et presque aussi déliées que celles du fenouil: ses sommités sont garnies

garnies de belles fleurs rangées par ordre en forme d'épi ; chacune de ces fleurs est composée de plusieurs feuilles (pétales) inégales, dont cinq sont plus grandes que les autres et disposées en rond ; la supérieure s'allonge sur le derrière en forme d'éperon légèrement courbé en ondulation, qui reçoit l'éperon d'une autre feuille ; ces fleurs varient du plus beau bleu d'azur au violet, au rouge, au rose tendre, à la couleur de chair et au blanc pur, dans toutes les teintes possibles ; mais dans ces différens cas elles sont toujours moins vivement colorées en dehors qu'intérieurement. On observe dans l'intérieur des fleurs de quelques-unes, des taches de couleur, tracées sur un fond clair, et qui forment comme autant de caracteres. Les Poètes en ont pris occasion pour feindre qu'*Ajax*, fils de *Télamon*, fut changé après sa mort en cette plante, sur laquelle on croit voir ces lettres AIA, qui sont le commencement du mot *Ajax* ; ce qui l'a fait appeler par quelques Botanistes *Delphinium Ajacis*. Cette espece est originaire d'Italie. A ces fleurs succèdent des fruits à capsule uniloculaire, noirâtres, qui renferment des semences anguleuses, noires, ameres au goût. Cette plante annuelle est, dit-on, astringente ; consolidante et vulnérable ; elle provoque l'accouchement, mais elle n'est guere d'usage. Cette espece est vraisemblablement exotique ; elle se trouve dans la Suisse et en Allemagne aux environs d'Herborn, où elle s'est naturalisée ; elle sert à l'ornement des jardins, notamment celle à fleurs doubles, *flore pleno*, et fleurit pendant la plus grande partie de l'été. On la sème en automne en pleine terre, ou dans les plate-bandes et au large. Cette plante, une fois introduite dans les jardins, se sème d'elle-même, et souvent on est obligé d'en arracher une grande quantité au printemps.

Le pied-d'alouette sauvage ou des blés, *Delphinium consolida*, Linn. 748 ; *Delphinium segetum*, *flore cæruleo*, Tourn. 426 ; *Consolida regalis*, *arvensis*, Bauh. Pin. 142. Cette espece est commune en Europe, dans les champs, parmi les blés : sa tige est haute d'un à deux pieds, moins feuillée que dans la précédente ; ses feuilles sont à découpures lâches et presque linéaires :



les fleurs sont ordinairement d'un beau bleu, éparées sur les rameaux, où elles ne forment que des bouquets très-lâches, et ont leur éperon un peu courbé, long et pointu. Cette espèce a quelquefois les fleurs rougeâtres ou tout-à-fait blanches, et quelquefois des fleurs doubles.

Il y a encore : Le *ped-d'alouette* des Dardanelles, *Delphinium aconiti*, L.; *Delphinium Orientale, annum, flore singulari*, Tourn. Cor. 30; ses feuilles sont blanchâtres. Le *ped-d'alouette* hétérophylle, *Delphinium peregrinum*, Linn.; *Delphinium latifolium, parvo flore*, Tourn.; *Consolida regalis, latifolia, parvo flore*, Bauh. Pin. 142 : les feuilles inférieures ressemblent à celles de la fumeterre, les supérieures sont linéaires : les fleurs sont solitaires, bleues et axillaires. Cette espèce se trouve dans le Levant, dans l'isle de Malte, en Sicile, en Italie. Le *ped-d'alouette* à grandes fleurs, d'un beau bleu d'azur, de la Sibérie, *Delphinium grandiflorum*, Linn. Le *ped-d'alouette* à cinq capsules, du Portugal. *Delphinium Lusitanicum glabrum, aconiti folio*; Tourn. 426; les fleurs sont bleues. Le *ped-d'alouette* vivace, à tige haute de quatre à cinq pieds et plus ou moins velue, *Delphinium elatum*, Linn.; *Delphinium perenne, montanum, villosum, aconiti folio*, Tourn. 426; *Aconitum caruleum, hirsutum, flore consolida regalis*, Bauh. Pin. 183; *Aconitum lycoctonum, flore delphinii*, 1; *Silesiacum*, Clus. Hist. 2, pag. 94. Cette belle espèce marque très-bien dans les grands parterres : elle croît dans le Dauphiné, la Suisse, la Silésie et la Sibérie : la tige se termine par un long épi de fleurs d'un bleu admirable : les fruits sont tricapulaires. Le *ped-d'alouette* à fleurs d'un rouge-brun, de Sibérie, *Delphinium Puniceum*, Linn. Pall. Itin. vol 3, p. 96. Le *ped-d'alouette* surnommé *Staphisaigre*. Voyez ce mot.

**PIED-D'ÂNE.** On nomme ainsi une espèce d'*huitre* dont la forme de la coquille a beaucoup de ressemblance avec la corne du pied de l'âne. Le fond intérieur est blanc, le dessus est armé de longues pointes, couleur de rose vif et d'orangé, quelquefois blanches, ainsi que la robe qui est souvent marquée par des traits en zigzag : sa charnière consiste en deux bou-

rons arrondis qui renferment le ligament , disposés de manière que les boutons de la valve supérieure sont reçus dans les cicatrices de l'inférieure , et que pareillement les boutons de cette dernière se logent dans les trous de la supérieure : le ligament qui est d'une nature coriace se trouve entre les boutons , et sert à la charnière des deux valves. Cette huître est une espèce de *spondyle*.

PIED-DE-CHAT. Voyez HERBE BLANCHE.

PIED-DE-CHEVRE. C'est la *petite angélique sauvage*.

PIED-DE-COQ ÉGYPTIEN. Cette petite plante d'Égypte, genouillée et rampante , est le *Gramen ducrylon Ægyptiacum* de Parkinson. Cette plante est d'usage médicinal en Égypte. C'est la *cretelle* d'Égypte. Voyez à l'article CYNOSURE.

Le *ped-de-coq* qui se trouve en France , dans les lieux cultivés , *Panicum* , *Crus galli* , Linn. 83 , est aussi de l'ordre des *Graminées* : ses tiges sont hautes d'un à deux pieds , couchées à leur base : les fleurs sont en panicules , composées d'épis alternes , verdâtres , rudes au toucher ; les balles , hérissées d'aspérités , ordinairement chargées de longues barbes.

PIED-DE-GRIFFON OU POMMELÉE , OU HERBE DE CRU , *Helleborus niger* , *fætidus* . C. Bauh. Pin. 185 ; Inst. R. H. 272 ; *Helleborus fætidus* , Linn. 784. C'est une espèce d'hellébore noir , commun et puant , qui vient communément à la campagne , et qui diffère du véritable *hellébore noir* , par sa tige d'un vert-rougeâtre , haute d'un pied et demi , épaisse , plus chargée de feuilles et de fleurs , et par ses racines tout-à-fait blanches , cependant noires en dehors : ses feuilles sont étroitement digitées , dentées , pointues ; ses fleurs verdâtres et nombreuses , bordées d'un peu de rouge : elle fleurit en Février. Ses racines fibreuses servent à faire des setons ; ses fruits sont composés de plusieurs graines membraneuses , ramassées en forme de tête , et renfermant des semences arrondies et noirâtres : elles mûrissent en Juin. Cette plante est vivace par la racine.

Les gens de la campagne emploient quelquefois la racine du *ped-de-griffon* pour se purger ; mais ce n'est pas sans danger. Il y a des personnes qui s'en servent

avec succès pour détruire la fluxion des yeux : pour cela ils percent le bout de l'oreille et y lardent ensuite un brin de cette racine. Mais son usage le plus ordinaire est de traverser le fanon, c'est-à-dire, la peau qui pend sous la gorge des bœufs, d'un gros brin de cette racine en forme de seton quand ils sont malades ; ce qui y attire un écoulement abondant de sérosité, qui les guérit souvent de leurs maladies.

PIED-DE-LIEVRE. C'est le *petit trefle des champs*. Voyez cet article.

PIED-DE-LION OU ALCHIMILLE, *Alchimilla vulgaris*, Linn. 180 ; C. B. Pin. 319 ; *Pes leonis sive Alchimilla*, J. B. 2, 3981. C'est une plante d'Europe qui se plaît aux lieux herbeux et humides, dans les prés, le long des vallées et dans l'adossément des hautes montagnes : sa racine qui est vivace se répand obliquement ; elle est de la grosseur du petit doigt, ligneuse, fibreuse, brune-noirâtre et astringente ; elle pousse un grand nombre de feuilles attachées à de longues queues, velues, souvent couchées à terre, arrondies, glabres, dentelées et partagées en huit ou dix lobes, avec autant de nervures plissées en éventail avant leur développement ; le duvet qui couvre les nervures de ses feuilles est presque soyeux : du milieu de la plante s'élèvent de petites tiges, hautes d'environ un piéd, rondes, velues et rameuses, portant à leur sommet un bouquet de fleurs nombreuses, étoilées, d'un vert pâle, apétales ou sans corolle ; elles contiennent quatre étamines et un pistil ; le calice est en cloche découpée en huit segmens alternativement inégaux : à ces fleurs succèdent des semences menues, jaunâtres, luisantes et arrondies.

On en cultive dans les jardins une espèce qui est originaire des Alpes, *Alchimilla Alpina*, Linn. 179 ; ses feuilles sont divisées en cinq ou sept folioles, digitées, vertes en dessus, garnies de poils blancs et sarinées en dessous ; ses fleurs sont axillaires. Elle croît naturellement sur les pelouses seches des hautes montagnes.

On met cette plante au nombre des vulnéraires astringens : elle a la vertu de réunir les levres des plaies, d'épaissir le sang dissous, d'arrêter les regles

trop abondantes et de guérir la dysenterie. C'est un remède fort utile dans le crachement et le pissement de sang, et pour les poumons ulcérés. *F. Hoffmann* dit qu'il y a des filles qui savent se servir adroitement de la décoction de *piéd-de-lion*, et qui l'emploient en demi-bain pour réparer et rappeler les signes extérieurs d'une virginité perdue. Elles tâchent aussi, à l'aide de cette même décoction, de rendre fermes et élastiques leurs mamelles; elles trempent un linge dans la décoction de cette plante, elles l'appliquent sur le sein; au défaut de ces feuilles elles prennent celles du petit myrte, etc. *Voyez MYRTE*. Cette plante qui a aussi l'avantage de pouvoir réussir dans des terres montagneuses et ingrates, fournit un excellent pâturage, qui procure aux vaches un lait très-abondant.

A l'égard du *piéd-de-lion des champs*, *Voyez PERCEPIERRE*.

**PIED-DE-LIT.** Nom que l'on donne à une espèce d'*origan* appelé *basilic sauvage*. *Voyez BASILIC*.

**PIED OU PATTE-DE-LOUP.** *Voyez l'article MOUSSE*.

**PIED-D'OISEAU.** *Voyez ORNITHOPODE*.

**PIED-DE-PIGEON.** *Voyez BEC-DE-GRUE*.

**PIED-DE-POULE**, *Gramen dactylon radice repente, sive officinarum*, *Tournef. 520*. C'est une espèce de *chiendent*, *Voyez ce mot*. On donne l'épithère de *piéd-de-poule* à une espèce d'*ortie rouge annuelle*; *Voyez à l'article ORTIE - MORTE PUANTE*. Le *piéd-de-poule* de *Saint-Domingue*, est la *cretelle en balais*.

**PIED-ROUGE OU BEC DE HACHE.** Les habitans de la *Louisiane* donnent ce nom à un oiseau qui habite communément les bords de la mer et les lacs salés, où il se nourrit de poissons et de coquillages. Son bec est très-fort, et fait en taillant de hache de haut en bas; son plumage, quoique peu varié, est assez beau. On a remarqué qu'il ne paroît dans les terres que pour annoncer quelque grand orage, qui ne manque pas de se passer sur la mer, (*Le Page Dupratz*). Cet oiseau paroît être le *macareux*. *Voyez ce mot*.

**PIED-DE-VEAU**, *Arum*. Plante dont *M. de Tournefort* distingue trente-quatre espèces.

Le genre de l'*arum*, dit *M. Deleuze*, est remarquable

par l'appareil singulier de sa fructification, formé d'un spathe en cornet assez ample, souvent coloré intérieurement, et du fond duquel s'élève une colonne charnue, environnée à sa base des embryons des graines rangées en anneau : un peu plus haut est un pareil anneau d'étamines, dont les anthers sont attachées immédiatement à la colonne : l'intervalle entre les ovaires et les étamines est garni de quelques filets : la colonne se termine par une masse charnue, oblongue, cylindrique et ordinairement colorée. Nous ne décrivons ici que deux principales especes d'usage dans les boutiques, et qui, suivant M. *Deleuze*, ne sont que deux variétés de la même especes.

1.° Le PIED-DE-VEAU SANS TACHE, *Arum vulgare non maculatum*, C. B. Pin. 195. Sa racine est vivace, tubéreuse, charnue, de la grosseur du doigt, blanche, âcre au goût, remplie d'un suc laiteux et un peu fibrée : ses feuilles sont radicales, pétiolées, sagittées, longues de neuf pouces, triangulaires, vertes, luisantes et veinées ; il s'élève d'entr'elles une petite tige (c'est une hampe) ronde, haute d'un pied et demi, cannelée, laquelle porte en son sommet une fleur à une seule feuille, coupée en langue et roulée en forme de cornet : il succede à cette fleur des baies rouges rassemblées en une tête oblongue ; ces baies sont molles, pleines d'un suc purpurin, et renfermant deux petites semences arrondies : toute la plante a une saveur fort âcre.

2.° Le PIED-DE-VEAU MARQUÉ DE TACHES, ou le PIED-DE-VEAU D'ITALIE, *Arum maculatum vulgare, maculis candidis vel nigris* ; *Arum venis albis, Italicum, maximum*, Hort. Reg. Paris. ; *Arum maculatum*, Linn. 1370. Il differe du précédent en ce que ses feuilles sont marquetées de taches blanches ou noires : l'un et l'autre naissent dans les forêts, aux lieux ombragés et champêtres. Il n'y a guere que leur racine d'usage en Médecine : elle est douée, étant verte, d'une très-grande acrimonie qui fait beaucoup d'impression sur la langue ; elle est gluante et farineuse ; elle est bien moins violente étant desséchée.

*Lémery* dit qu'en temps de disette on fait du pain avec la racine d'*arum*, comme on en fait avec la

racine d'*asphodele* , Voyez ce mot. Nous disons que lorsque la racine d'*arum* est fraîche , son suc est âcre et brûlant ; il faut apparemment que ce suc qui occasionne cette causticité , s'évapore et se dissipe pour parvenir à en faire un pain non-mal-faisant. On lit dans les *Transactions Philosophiques* des observations faites avec le microscope sur le suc d'*arum* : à l'aide de cet instrument, il parut à l'Observateur, qui en mit quelques gouttes sur un morceau de papier bleu, qu'une partie passa à travers le papier ; et le résidu resté sur le papier lui parut composé d'une multitude infinie de corps ressemblans à des lames de couteau. La figure de ces corps est due à la partie saline, qui n'est plus de même nature dans la poudre féculente qu'on en fait. La poudre de cette racine rétablit l'appétit, elle guérit souvent les fièvres intermittentes ; elle est fort utile dans les maladies chroniques, en dissipant la jaunisse, les pâles couleurs, et levant les obstructions des visceres ; enfin elle convient singulièrement pour l'hydropisie et pour la mélancolie hypocondriaque : la dose en est depuis un demi-gros jusqu'à un gros. Cette racine est très-utile, dit M. *Bourgeois*, dans l'asthme pituiteux, en fondant les matieres glaireuses amassées dans les glandes bronchiales. C'est encore un excellent remede pour les estomacs foibles et remplis de glaires attachées à leurs parois : elle fait la base de l'excellente poudre stomachique de *Birckman*, dont on a fait un usage très-fréquent dans la pratique. *Tragus* assure que la pulpe de la racine d'*arum* fraîche est un excellent antidote pour les poisons et la peste. Il y a des Dames qui préparent des eaux distillées des racines de *piec-de-veau* pour se farder, pour faire disparoître les rides du visage et réparer les injures de la vieillesse. On en fait aussi une fécule qui est propre aux mêmes usages, car on dit qu'elle rend la peau brillante : nous en avons vu sur la toilette de plusieurs Dames. Dans le Poitou, les femmes de la campagne font une masse des tiges et des racines de cette plante fleurie, qu'elles coupent menu, et qu'elles font macérer pendant trois semaines dans l'eau qu'elles renouvellent tous les jours : elles pilent cette masse et la font

sécher, ensuite elles s'en servent au lieu de savon pour nettoyer leur linge. *J. Ray* prétend que ce secret n'est pas inconnu dans quelques endroits de l'Angleterre.

On distingue ensuite l'*arum montanum à grandes feuilles percées* d'Amérique, *Dracuntium pertusum*, Linn. ; *Arum hederaceum, amplis foliis perforatis*, Plum. Tourn. 159. Il s'attache au tronc des arbres de la même manière que nos lierres : c'est le *bois de couleuvre* des Antilles. Ses feuilles ont des ouvertures oblongues, placées entre les nervures latérales.

L'*arum à feuilles de fleche*, d'Amérique, *Arum Americanum, arborescens, sagittariæ foliis*, Barr., Plum. ; porte un fruit qui pique la langue, tandis que sa racine est douceâtre et d'un assez bon goût ; il croît souvent dans les endroits inondés ; c'est l'*Arum esculentum, sagittariæ foliis viridi-nigricantibus* de Sloane.

L'*arum* d'Égypte que l'on cultive en serre, produit une fleur dont l'odeur est agréable. *Voy. COLOCASIE.* La *serpentinaire* vulgaire est aussi une espèce de *pied-de-veau*. Voyez SERPENTINAIRE.

PIED-DE-VENT. Phénomène dont on trouve la description dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences, année 1732*, et qu'on doit ranger dans la classe de ceux que les nuées représentent par leur différente situation. La disposition de ce météore est l'arrangement naturel que lui donne le vent, et qui, suivant les règles de l'Optique, nous paroît affecter sensiblement telle et telle figure.

PIEDS-NOIRS. Voyez TRAQUET.

PIEDS-VERTS. C'est l'un des noms que l'on donne au *bécasseau à cul-blanc*.

PIERRE, *Lapis*. Les pierres sont composées de substances terreuses ou sablonneuses, endurcies au point de ne plus s'amollir dans l'eau. Selon que les parties qui les composent sont plus ou moins atténuées et homogènes, elles sont plus ou moins étroitement liées les unes aux autres et plus ou moins semblables dans le tout de leurs masses. Les corps, dit *M. Bayen*, en passant de l'état pulvérulent ou terreux à l'état solide ou pierreuse, se combinent avec une portion du liquide dans lequel ils prennent

une nouvelle force , c'est-à-dire dans lequel ils se cristallisent. Les *pierres* doivent donc leur origine à l'affluence , aux dépôts et aux couches successives et externes des particules intégrantes de la terre ou du sable ; et nous le répétons , il entre aussi quelquefois dans leur composition d'autres particules hétérogènes : le véhicule de ces différentes parties qui concourent ensemble à former les *pierres* , est un liquide ; les principes moteurs sont l'air et le feu ; la cause de leur liaison est dans la pression des autres corps et la cohésion et l'attraction des parties similaires , qui croissent en raison du contact et des surfaces. Toutes les *pierres* se forment par juxta-position , *Voyez ce mot.* On sait aussi que toutes les *pierres* dont les couches superficielles du Globe sont formées , ont été faites sous l'eau ( à l'exception de celles qui sont l'ouvrage des Volcans ), et que celles qui n'ont pas une très-grande dureté , sont toujours humectées tant qu'elles restent dans le sein de la terre.

Parmi les *pierres* , les unes sont tendres comme le *talc* , ou poreuses comme la *ponce* ; d'autres sont dures , et ne peuvent être travaillées qu'avec l'acier et l'émeril , comme l'*agate* et le *jaspé* , ou même avec la poudre de diamant , comme les plus belles *pierres précieuses*.

Toutes les *pierres* varient beaucoup pour la figure , le tissu , la grandeur de leur masse , les couleurs et les propriétés. Les unes sont opaques , irrégulières ou informes et communes ; les autres sont transparentes , configurées et précieuses ; les unes sont simples , d'autres composées. En général , elles ne diffèrent des terres que par la dureté et la liaison des parties , toutes circonstances qui sont l'effet du temps et du hasard. Les *pierres* se divisent selon leur essence en cinq ordres principaux , que l'on détermine facilement par les expériences suivantes , et qui donnent toujours une division méthodique plus constante que celle qui est établie d'après le coup d'œil extérieur.

Le premier renferme les *pierres argiluses* ( *Lapides argillosi* ) ; elles ne font point d'effervescence avec les acides , mais elles durcissent au feu ordinaire. *Voyez ARGILE.*



Le deuxieme comprend les *pierres calcaires* (*Lapides calcarei*) ; elles se dissolvent avec effervescence dans les acides , perdent leur liaison dans le feu , et s'y réduisent en chaux. *Voyez* PIERRE A CHAUX.

Le troisieme contient les *pierres gypseuses* ou à plâtre , (*Lapides gypsei*) ; elles ne se dissolvent point dans les acides , mais elles forment du plâtre par l'action du feu. *Voyez* le mot GYPSE.

Le quatrieme comprend les *pierres ignescentes* ou scintillantes , (*Lapides ignescentes aut scintillantes*) ; elles ne sont point attaquées par les acides et n'éprouvent que peu ou point d'altération au feu : mais frappées contre l'acier , elles produisent des étincelles. *Voyez* CAILLOU , AGATE , JASPE , QUARTZ , CRISTAL , etc.

Le cinquieme renferme les *pierres fusibles* par elles-mêmes au degré du feu où les précédentes ont résisté ; elles ne font point de feu avec le briquet , elles sont ordinairement très-pesantes. *Voyez* SPATH FUSIBLE. Dans notre *Minéralogie* nous avons donné à ce genre de *pierres* le nom de *pierres médiastines*. Ce sont des *pierres vitreuses* , *Lapides vitrescentes*. Consultez maintenant l'article TERRE VITRIFIABLE. Il y a aussi l'ordre des *Pierres de roches agrégées* , dont quelques-unes offrent tout à la fois des parties *argileuses* , des parties *scintillantes* , des parties *fusibles* , etc.

PIERRE ACIDE , *Oxipetra*. C'est la mine d'*alun* pierreuse. *Voyez* ALUN et PYRITE d'ALUN.

PIERRE d'ÆLAND. Espece de *marbre* fort dur , d'un rouge mat , rempli de coquilles et sur-tout d'*orthocératites* , lequel se trouve dans l'isle d'Æland dans la mer Baltique , vis-à-vis de la ville de Calmar , où il y en a des couches immenses et dont on fait des tables , des chambranles de cheminées , etc.

PIERRE AÉROPHANE. Nom que nous avons donné à une *Pierre demi-fine* , que l'on a vue dans notre cabinet et qui est aujourd'hui dans celui du Château de Chantilly. Lorsque cette pierre , qui est polie d'un côté et gravée en relief sur la partie opposée , est mise à plat sur quelque corps , elle paroît opaque et de couleur marron ; mais si on leve cette pierre au jour et de champ pour regarder au travers , alors

elle paroît très-transparente , et offre ici une teinte d'un bleu de saphir , là une flamme de lilas : vue de cette maniere à la lumiere d'une bougie , la teinte paroît en partie d'un beau pourpre et en partie d'un beau violet. Consultez notre Lettre sur ce sujet , insérée dans le *Journal de Paris* , 9 Octobre 1787 , et le même *Journal* , 30 Septembre 1787 , sur une pierre qui se voit dans le *Trésor de Saint-Denis* , et qui offre en quelque sorte la même mutabilité de couleurs.

PIERRE D'AIGLES. Voyez ÉTITES.

PIERRE A AIGUISER , appelée *naxienne*. Voyez PIERRE A RASOIR.

PIERRE A AIGUISER DE TURQUIE. Voyez le mot GRAIS DE TURQUIE à l'article GRAIS.

PIERRE D'AIMANT. Voyez AIMANT.

PIERRE D'ALCHERON. On donne ce nom à la pierre qui se trouve dans la vessie du fiel des bœufs. Voyez les mots BÉZOARD et BŒUF.

PIERRE ALECTORIENNE OU PIERRE DE COQ , *Gemma alectorica*. Espèce de pierre qui se forme dans l'estomac et dans le foie des coqs , et même des chapons et des poules. Celles qui se trouvent dans le foie sont les plus grosses ; celles de l'estomac sont la plupart assez semblables aux semences de lupin pour la figure et à une fève pour la grandeur ; leur couleur est d'un gris obscur : il s'en trouve qui sont cannelées et rougeâtres.

PIERRE D'ALTORF. Nom que l'on donne aujourd'hui à une espèce de *marbre coquiller* , nouvellement découvert aux environs d'Altorf. Ce marbre contient beaucoup de *cornes d'Ammon* , qui sont quelquefois métallisées , et une quantité de *bélemnites* et d'empreintes de différens coquillages. On vient d'établir , près de Nuremberg , une fabrique où l'on travaille cette espèce de *marbre* dont on fait des tables d'une grande beauté par la mosaïque charmante qu'y font appercevoir les coquilles fossiles , etc.

PIERRE DES AMAZONES. Voyez à l'article JADE.

PIERRE DES AMPHIBIES. Dans l'ordre des amphibies le serpent *cobra* , la tortue , le castor , le *chimam* , etc. fournissent des espèces de *bézoards* ou *calculs*. Voyez ces mots.

**PIERRE DES ANIMAUX.** On donne ce nom au *bézoard* ou *calcul*, ainsi qu'à toutes les especes de pierres qui se trouvent ou dans les reins ou dans la vessie, etc. de plusieurs animaux. *Voyez les mots BÉZOARD et CALCUL.* Il n'est pas rare de rencontrer encore une pierre sous la langue de l'homme. *Consultez dans les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, tome III, p. 460, une Dissertation de M. Louis, etc.*

**PIERRE DE L'APOCALYPSE.** *Voyez OPALE.*

**PIERRE APYRE.** C'est celle qui a la propriété de résister à la plus grande action du feu des fourneaux sans en recevoir d'altération sensible, c'est-à-dire qui ne doit éprouver, de la part du feu, ni fusion, ni aucun autre changement; tel est le *quartz pur*, le *cristal de roche*, etc. *Voyez ces mots.*

On nomme *pierre réfractaire* celle qui a également la propriété de résister à la violence du feu sans se fondre, quoiqu'elle éprouve d'ailleurs des altérations considérables; telles sont, plus ou moins, les *pierres calcaires*, les *amiantes*, les *mica*, les *talcs*, les *pierres ollaires*, etc. Il suit de là, comme le dit très-bien l'Auteur du *Dictionnaire de Chimie*, que toute substance *réfractaire* n'est point *apyre*. Au reste toutes les pierres ne sont *réfractaires* ou même *apyres*, que relativement au degré du feu qu'on leur fait subir.

**PIERRE ARBORISÉE.** *Voyez à l'article AGATE et DENDRITE.*

**PIERRE ARGILEUSE.** *Voyez au mot PIERRE et à l'article ARGILE.*

**PIERRE D'ARITHMÉTIQUE.** Pierre ainsi nommée parce qu'on y voit un ou plusieurs chiffres fort bien représentés par la Nature. On appelle *pierre de l'alphabet* celle qui représente une ou plusieurs lettres de l'alphabet.

**PIERRE D'ARMÉNIE** ou **ARMÉNIENNE** ou **MÉLOCHITE**, *Lapis Armenus.* On l'appelle quelquefois *pierre d'azur femelle* ou *azur Occidental*; *Voyez AZUR au mot LAPIS LAZULI.* Cette pierre est graveleuse, opaque, bien moins dure que celle du *lapis lazuli*, recevant un poli terne, d'un bleu-verdâtre ou pâle, ou tirant sur le violet ou obscur, privé de parties pyriteuses ou aurifères qui se trouvent quelquefois

dans le *lapis Oriental*. M. Monnet regarde cette pierre, ainsi que le *lapis lazuli*, comme des especes de *zéolites bleues*; Voyez ZÉOLITE. Comme certains caracteres extérieurs rapprochent quelquefois la *Pierre Arménienne* du vrai *lapis*, il ne doit pas paroître étonnant que quelques marchands Juifs et Turcs les vendent souvent l'un pour l'autre aux personnes qui n'ont pas une grande connoissance de ces sortes de pierres; (ici la friponnerie est en rivalité avec l'ignorance.) Cependant la vraie *Pierre Arménienne* differe essentiellement du *lapis*, en ce qu'elle se calcine au feu, qu'elle s'y vitrifie facilement, et notamment parce que sa couleur s'y détruit. La poudre bleue qu'on en retire est aussi bien inférieure en beauté et en durée à celle de l'*outremer*; mais elle est en revanche de toutes les pierres colorées en bleu, celle dont on retire le plus abondamment du cuivre de la meilleure espece. C'est communément avec cette pierre qu'on fait le bleu de montagne factice des boutiques: on s'en sert aussi très-souvent en peinture et très-rarement en teinture; on la vend souvent sous le nom de *endre verte*, surtout quand elle est en poudre et qu'elle a subi la préparation de la *Pierre Arménienne*, qui est décrite dans notre *Traité de Minéralogie*: on en tire d'abord le *petit outremer* ou la *poudre d'azur commun*, puis la *endre verte*, ensuite le *vert de terre*, et enfin le *vert d'eau*; toutes drogues dont les Marchands de couleurs font une grande consommation.

La *Pierre d'Arménie*, qui ne se trouvoit autrefois qu'en Arménie, se rencontre aujourd'hui dans les pays de Naples, du Tirol, de Bohême, de Wirtemberg; on en trouve aussi de terreuse au Puy en Velay: Lémery dit que cette pierre en poudre est un purgatif bon pour les maniaques; mais on ne peut trop redouter de semblables remedes, à moins que ce ne soit pour l'extérieur.

PIERRE D'ARQUEBUSADE. C'est la *pyrite de soufre*. Voyez le mot PYRITE.

PIERRE ASSIENNE OU D'ASSO, *Lapis Assius aut Sarcophagus*, Plin. C'est une pierre peu pesante, friable, veinée, couverte d'une poudre farineuse, jaunâtre, souvent veinée de bleu, légère, salée et

un peu piquante. Cette pierre se trouve souvent en Italie. Lémery dit que les Anciens s'en servoient pour construire leurs sépulcres, afin que les parties charnues des morts qu'on ne vouloit pas brûler fussent promptement consumées par cette pierre, avant qu'elles eussent le temps de se corrompre. La fleur (l'efflorescence) de cette pierre ronge les excroissances de chair, nettoie les vieux ulceres et les cicatrices. Cette pierre a tiré son nom d'une ancienne Ville nommée autrefois *Asius*, où l'on s'en servoit pour les tombeaux des morts qu'on y apportoit. Toutes les especes de pierre *Assienne* ou de *sarcophage* (mange-chair), que nous avons vues, étoient de la mine d'alun en efflorescence.

**PIERRE ATRAMENTAIRE.** On donne ce nom à diverses pierres vitrioliques. Voyez au mot **VITRIOL**.

**PIERRE D'AVENTURINE.** Voyez **AVENTURINE**.

**PIERRE D'AZUR.** Voyez **LAPIS LAZULI**, et le mot **AZUR**.

**PIERRE DE BASALTE.** Dans l'envoi des minéraux que *Gustave III*, Roi de Suede, a fait à S. A. S. Monseigneur le *Prince de Condé*, nous avons examiné avec soin les substances qui y sont désignées sous le nom de *basalte*, et il y en a une belle suite très-variée par la figure, la couleur, la dureté, le brillant et les gangues tant pierreuses que métalliques. Nous avons reconnu que ce nom est appliqué tantôt au *spath fusible*, tantôt au *schorl* cristallisé en aiguilles prismatiques et semblable à celui qui se trouve dans le cristal de Madagascar, tantôt à l'*asbeste* coloré, à la *zéolite* en rayons concentriques; ceux-ci sont tendres, et on les désigne sous le nom de *basalte spathique*. Il y en a qui ressemblent à la *roche de corne* en canons, au *trapp*, au *horn-blende* ou à la *blende cornée*, à la *fausse galene* noirâtre, au *feld-spath* en feuilletés parallélogrammes et de couleur hépatique, au *wolfram* ou strié ou en écailles; ceux-ci sont durs. Ces pierres ont pour matrice ou gangue, tantôt le *quartz*, le *spath calcaire*, la *pyrite cuivreuse*, l'*asbeste*, le *mica*, la *stéatite*, la *pierre ollaire*; elles sont presque toujours accompagnées de *fer*, quelquefois de *grenats* impurs, et elles se trouvent dans les minieres de *fer*,

quelquefois dans celles de *cuivre*, rarement dans celles d'*argent*. En général ces *basaltes* envoyés de Suede tiennent de la nature du *schirl*; Voyez ce mot. Ils ne ressemblent aucunement aux *basaltes* de Blaud et Saint-Sandoux en Auvergne.

PIERRE DES BESTIAUX, *Bulithes*. On en trouve quelquefois dans l'estomac des vaches et des bœufs, et on a lieu de croire que les animaux les ont avalées. Il ne faut pas confondre ces sortes de pierres avec celles qui sont souvent dans les reins et dans la vésicule du fiel de ces animaux, ni avec les *égagropiles* dont nous avons parlé. M. Gorcy, Docteur en Médecine à Pont-à-Mousson, a observé le foie d'une poule qui contenoit un petit *silex* blanc à demi-transparent, deux autres pierres jaunâtres et faisant effervescence avec les acides, enfin un noyau de cerise dans toute son intégrité. Comment ces corps étrangers ont-ils pu passer à travers tous les organes de la digestion pour aller se nicher dans le foie? Ce fait est d'une nature à mériter l'attention des Physiologistes, par sa rareté et la difficulté de l'expliquer.

PIERRE BILIAIRE. Voyez à l'article CALCUL.

PIERRE DE BŒUF. Voyez PIERRE D'ALCHERON et BÉZOARD.

PIERRE DE BOLOGNE, *Lapis Bononiensis*. Les Lithologistes ont donné ce nom à une pierre de la grosseur d'un œuf de poule, de figure irrégulière, grisâtre, très-pesante, assez opaque, feuilletée et d'un œil vitreux à l'endroit des fractures, qui se trouve près de Bologne en Italie, au pied du Mont Paterno: c'est après les grandes pluies qu'on en découvre. Cette pierre ne fait aucune effervescence avec les acides; mais lorsqu'elle a été calcinée, elle acquiert la propriété phosphorique, et répand alors une légère odeur fétide et urineuse. Dans cet état, si on l'expose au soleil ou au grand jour et même à la clarté du feu, elle s'imbibe de la lumière, et portée à l'instant dans l'obscurité, elle paroît lumineuse comme un charbon ardent, mais sans chaleur sensible. Cette lueur s'évanouit à la fin, mais on la rend à la pierre en la mettant de nouveau dans un lieu éclairé. Les pierres de Bologne les plus phosphoriques sont celles

qui sont le moins remplies de taches et couvertes à leur surface d'une croûte blanche, mince et opaque. Quand on calcine ces pierres, on les enduit, après les avoir imbibées d'eau-de-vie, d'une poudre très-fine et bien tamisée, provenant d'une de ces pierres de Bologne qu'on a pulvérisée; on met ensuite la pierre à calciner au feu de réverbère: on conserve ces phosphores pierreux dans de la laine ou du coton, en les préservant soigneusement des impressions de l'air. Lorsqu'elles ont perdu entièrement leur propriété phosphorique, on la leur rend en les faisant calciner de nouveau.

M. *Wallerius* range cette pierre célèbre parmi les gypses; mais elle ne se dissout pas comme eux dans l'eau; nous la rapportons avec *Woltersdorf* au genre des pierres appelées *spaths-fusibles phosphoriques et séléniteux*. C'est même, dit M. *Monnet*, une espèce de *spath pesant*. *Henckel* attribue le phosphorisme de la pierre de Bologne à l'acide du sel marin qui y est contenu; et M. *Pott*, à une matière sulfureuse très-subtile: mais on sait que personne n'a mieux traité cette matière que M. *Margraff*, dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Berlin*, année 1749, etc. Consultez aussi l'Ouvrage de M. *Mamclius*, divisé en quatorze Chapitres, sur la comparaison de la pierre de Bologne, dans les *Ephém. des Cur. de la Nat. Tom. IV, App. pag. 165*. Voyez maintenant SPATH FUSIBLE et SPATH PESANT.

PIERRE DE BOMBACO ou de MOMBAZA. Les Portugais donnent ce nom au bézoard du cheval sauvage des Indes.

PIERRE A BOUTON. En Allemagne on donne ce nom à une espèce d'ardoise, souvent pyriteuse, qui se vitrifie au feu, et qui devient par-là susceptible de la taille et du poliment. On donne aussi le nom de pierre à bouton à une espèce de porpites.

PIERRE BRANCHUE. Nom donné à des corps pierreux qui se trouvent en terre, et dont les uns ne sont que des madrépores fossiles ou pétrifiés, les autres ne sont que des corps accidentellement configurés qui se trouvent dans les creux sillonnés et horizontaux des couches de terre. L'eau en perçant et s'infiltrant

En serpentant dans la terre, forme peu à peu des canaux tortueux ; elle se charge de particules friables, soit de terre, soit de pierre, coule ainsi sous l'état de *guhr terreux*, se ramasse dans ces cavités branchues, s'y évapore ensuite, et la matière terreuse s'y moule à mesure qu'elle se condense et devient solide. Ces *pierres branchues* configurées sont de différentes natures et de diverses formes ; souvent elles sont enclavées les unes dans les autres ; celles qui font effervescence avec les acides sont crétacées, communément de couleur ou grise ou bleuâtre et de forme baroque : extérieurement elles ont une écorce plus ou moins épaisse, et plus ou moins dure et raboteuse, quelquefois friable. On peut ranger ces *pierres branchues*, dont on trouve une grande quantité à Riom, dans l'ordre des *dépôts* ou *sédimens* ; Voyez l'article STALACTITE. On peut consulter les Observations sur ce genre de *pierres configurées* dans le *cinquième volume des Savans Étrangers*, pag. 54.

PIERRE A BRIQUET OU PIERRE FUSILIERE. Voyez SILEX.

PIERRE BRULÉE. En Auvergne, dans le Bourbonnois et à Andernack sur le Bas-Rhin, on donne ce nom à une espèce de *lave* grise dont on fait des meules de moulin ; elle sert aussi à bâtir. La *pierre de Volvic* est une *pierre brûlée*.

PIERRE CALAMINAIRE OU CALAMINE, *Lapis calaminaris*, est une terre dure et de différentes couleurs, chargée principalement de zinc dans l'état de chaux ou d'ochre (*Ochra zinci*). MM. Pott et Margraff, de l'Académie Royale de Prusse, ont été les premiers qui ont fait connoître que la *calamine*, ainsi que la *blende*, sont des mines de ce demi-métal ; Voyez ce mot et l'article ZINC. La *pierre calaminaire* qui est une ochre de zinc unie ou mêlée à du fer, paroît avoir été formée par la décomposition du vitriol dans une terre martiale.

PIERRE CALCAIRE, *Lapis calcareus* aut *calcis*. On donne ce nom à toutes les espèces de pierres, qui ne sont point scintillantes, mais presque entièrement solubles par les acides, et qui sont avidement attaquées par eux avec effervescence. La *pierre calcaire* semble



n'être qu'une craie, une terre calcaire solidifiée par le sable et un peu d'argile. Ces sortes de pierres qui paroissent tirer évidemment leur origine des corps organisés et durs, appartenans au regne animal, comme *os*, *coquilles*, *madrépores*, etc. (la plupart en offrent d'encastés et qui sont plus ou moins bien conservés, *Voyez au mot FOSSILES*, ) se calcinent au feu et s'y réduisent en chaux (a). Il y en a d'opaques, non cristallisées, rarement brillantes, sinon dans leurs fractures; telles sont les *pierres à chaux*, qui se trouvent en quantité dans presque tous les lieux où il y a des coquilles fossiles groupées et à demi-dénaturées.

Ce genre de pierres existe dans la terre ancienne comme dans la terre nouvelle: dans celle-ci elle forme la plupart des couches horizontales: dans l'ancienne au contraire, elle marche toujours par couches plus ou moins inclinées, et fait ainsi la partie la plus importante et l'une des plus considérables de l'une et l'autre. La substance de la  *Pierre*

(a) M. de Buffon dit que « tout nous démontre que la  *Pierre calcaire*, cette production produite par l'intermede de l'eau, est un des plus étonnans ouvrages de la Nature, et en même temps un des plus universels; il tient à la génération la plus immense peut-être qu'elle ait enfantée dans sa première fécondité; cette génération est celle des *coquillages*, des *madrépores*, des *coraux* et de toutes les especes qui filtrent le suc pierreux, et produisent la matiere calcaire, sans que nul autre agent, nulle autre puissance particuliere de la Nature, puisse ou ait pu former cette substance. La multiplication de ces animaux à coquille est si prodigieuse, qu'en s'amoncelant ils élevent encore aujourd'hui en mille endroits des récifs, des bancs, des hauts-fonds, qui sont les sommets des collines sous-marines, dont la base et la masse sont également formées de l'entassement de leurs dépouilles. (Toutes les Isles basses du Tropique Austral semblent, dit M. Forster, avoir été produites par des *polyptes de mer*; une des Isles basses, découverte par M. de Bougainville, quoique à moitié submergée, parut à M. Forster n'être qu'un grand banc de *corail* de vingt lieues de tour; les bords de l'Isle Sauvage, l'une des Amis, ne sont que des rochers de productions de *polyptes*.) Et combien dut être encore plus immense le nombre de ces ouvriers du vieil Océan, dans le fond de la mer universelle ».

« Qu'on se représente pour un instant, dit M. de Buffon, le nombre des especes de ces animaux à coquille, ou pour les tous comprendre, de ces animaux à *transsudation pierreuse*: elles sont peut-être en plus grand nombre dans la mer, que ne l'est sur la

*calcaire* est celle qui dans la *craie*, dans la *marne*, dans le *marbre*, dans les *albâtres*, fait effervescence avec les acides.

La *Pierre de taille* (*Lapis quadratus*) dont on se sert à Paris pour bâtir les maisons, est de nature calcaire : elle se trouve en abondance aux environs de cette Capitale, formant en général des lits ou bancs horizontaux, jusqu'à cent pieds de profondeur perpendiculaire ; il y a de ces lits qui ont quatre à cinq pieds d'épaisseur ; d'autres ont depuis six pouces jusqu'à deux pieds d'épaisseur : la longueur de ces bancs, ou plutôt leur étendue en tous sens, est très-considérable ; ces lits ne sont interrompus entre eux que par des couches intermédiaires d'une autre substance. Cette pierre s'endurcit à l'air et s'exfolie ensuite.

La véritable *Pierre à chaux*, celle dont on se sert pour le ciment, est ou dure et compacte, d'un grain plus ou moins grossier, ou raboteuse, ou brillante, écailleuse et tendre, d'une couleur peu agréable,

terre le nombre des especes d'insectes ; qu'on se représente ensuite leur prompt accroissement, leur prodigieuse multiplication, le peu de durée de leur vie ; dont nous supposerons néanmoins le terme moyen à dix ans ; qu'ensuite on considère qu'il faut multiplier par cinquante ou soixante le nombre presque immense de tous les individus de ce genre, pour se faire une idée de toute la matière pierreuse produite en dix ans ; qu'enfin on considère que ce bloc déjà si gros de matière pierreuse, doit être augmenté d'autant de pareils blocs qu'il y a de fois dix ans dans tous les siècles qui se sont écoulés depuis le commencement du monde ; et l'on se familiarisera avec cette idée, ou plutôt cette vérité, d'abord repoussante, que toutes nos collines, tous nos rochers de *Pierre calcaire*, de *marbre*, de *craie*, etc. ne viennent originairement que de la dépouille de ces animaux ». Consultez *L'Introduction à l'histoire des Minéraux*, page 105.

En réfléchissant aux changemens que les corps organisés sont susceptibles d'éprouver, on cessera d'être étonné, dit M. l'Abbé Palasson, de ne pas en trouver de vestiges dans les montagnes de la Basse Navarre ; des causes particulières sont capables d'accélérer plus ou moins leur destruction. On sait d'ailleurs que la quantité de coquilles détruites qui composent les *pierres calcaires*, est infiniment plus considérable que celle des coquilles conservées. Ainsi les *pierres calcaires* ne se forment que des sédimens successifs des eaux peuplées d'animaux marins, et notamment de ceux à *transsudation pierreuse*.

quoique variée de blanc , de jaune , de gris et de rouge , se divisant en morceaux irréguliers ; Consultez notre *Minéralogie*, édition de 1774, pour les variétés de cette *Pierre calcaire*, avec la manière de la calciner et de la fuser. Cette pierre étant convertie en *chaux vive*, perd considérablement de son poids. Elle acquiert alors une saveur âcre , brûlante , caustique ; elle est très-avide d'eau , elle s'y éteint avec un bouillonnement et une chaleur telle qu'on l'a vu enflammer des matières combustibles ; lorsque cette extinction se fait en masse dans l'obscurité , elle est quelquefois accompagnée de lumière.

On prétend que l'excellence de la *chaux* des Anciens Romains, provient de ce qu'ils ne l'employoient que long-temps après l'avoir éteinte dans de l'eau très-pure ; mais le ciment qui en résulte ne sauroit convenir pour les constructions que l'on élève dans l'eau : il y a même des cas où il ne faut éteindre la *chaux* qu'à l'instant où l'on doit l'employer. Il seroit cependant à désirer que quelqu'un fit le commerce de *chaux* éteinte depuis trois années au moins. ( Consultez les *Recherches sur la préparation que les Romains donnoient à la chaux dont ils se servoient pour leurs constructions*, et sur la composition et l'emploi de leurs mortiers , par M. de la Faye , Trésorier général des gratifications des Troupes. ) Dans plusieurs contrées des Indes , on fait de la *chaux* avec des *coquilles* ou des *madrépores*. L'on en fait le même usage dans tous les endroits où l'on est à portée d'en faire de grands amas , comme dans le ressort de l'Amirauté de Brest. Pendant le temps des chaleurs , lorsque la pêche des huitres cesse par-tout ailleurs , on ne laisse pas de la continuer dans ce canton , non pour faire usage de l'animal , dont la chair ne vaut plus rien en cette saison , mais pour les écailles dont on fait une *chaux*, qu'on emploie à blanchir le fil et les toiles qui s'embarquent à Landerneau pour le commerce d'Espagne. Cette *chaux* peut être très-bonne à cet usage : on peut aussi l'employer aux gros ouvrages de maçonnerie : mais il est d'expérience qu'elle s'écaille et ne vaut rien pour blanchir la surface des murs.

Les autres *pierres calcaires* sont , le *marbre*, le *spath*,

*Calcaire*, les *stalactites* et l'*albitre calcaire*, Voyez *chacun de ces mots*. La plupart des *pierres calcaires* spathiques, celles qui se trouvent en Suede, sont très-variées pour le tissu et la couleur, mais elles sont souvent mêlées de quartz, de pyrites, etc. Celles qui, comme le *marbre*, sont dans l'état d'aggrégation, cristallines et compactes, se dissolvent aisément dans l'acide nitreux et l'acide marin, mais bien moins facilement dans l'acide vitriolique. Au reste, ces pierres forment des sels différens, suivant leur espece et la nature des acides.

A l'égard de la *chaux naturelle* que quelques Auteurs disent se trouver dans les eaux de Bath en Angleterre, assurant de plus qu'elle a la propriété de produire une ébullition très-considérable avec l'eau froide, et de l'échauffer au point qu'on pourroit y faire cuire des œufs, nous croyons pouvoir dire ici, qu'ayant répété cette expérience avec le thermometre, s'il s'en est trouvé qui eût cette propriété, on devoit l'attribuer à des feux souterrains qui l'avoient calcinée, de même que celle qui se trouve parmi les laves et qu'on appelle *chaux de volcan*. C'est une terre calcaire calcinée, une *chaux naturelle*. La *Pierre à chaux* calcinée, fusée et étendue dans l'eau, donne à cette liqueur une propriété utile à un grand nombre de maladies chroniques et rebelles : on l'estime un puissant lithontriptique, sur-tout si on y joint le savon. Quant aux propriétés physiques de la *chaux*, qui lui sont communes avec les alkalis fixes, Consultez le *Dictionnaire de Chimie*.

PIERRE CAMÉLEON. Voyez ŒIL DU MONDE.

PIERRE DE CASTOR. Voyez PIERRE DES AMPHIBIES.

PIERRE CAVERNEUSE, *Lapis cavernosus*. Nom donné à des pierres creuses, dont la configuration extérieure est souvent fort variée. On en distingue d'argileuses, d'ochracées, de calcaires, de scintillantes; telles sont les *pierres d'aigle*, les prétendus *melons pétrifiés*, quelquefois les *priapolites*, etc. etc. Voyez ces mots et l'article GÉODE.

PIERRE DE CAYENNE, (le) *pl. enl.* 78. C'est le *hocco* du Mexique, de M. *Brisson*. On a vu à la Ménagerie du Roi, sous ce nom, un oiseau connu au Mexique sous

le nom de *pauxi* ; il a beaucoup de rapport avec le *hocco*, mais il en diffère d'ailleurs par plusieurs caractères ; sa taille est un peu plus petite ; son bec, qui est rouge, est plus fort, plus courbé et presque autant que celui d'un perroquet ; des reflets bleus et couleur de pourpre se montrent sur son plumage qui est d'un beau noir ; il faut en excepter les plumes de l'anus qui sont blanches, ainsi que les couvertures du dessous de la queue : sur la base supérieure du demi-bec s'éleve et adhère un tubercule bleuâtre, en forme de poire et d'une consistance de corne légèrement osseuse. La femelle a le plumage brun, et du cendré sur les ailes et le cou ; de plus, elle a le bec moins crochu ; elle n'a point de queue, ce qui seroit, dit M. de Buffon, un trait de conformité avec le *hocco* des Amazones de *Barrere*, dont la femelle a la queue beaucoup moins longue que le mâle : ce ne sont point les seuls oiseaux d'Amérique qui n'aient point de queue ; il y a même tel canton de ce Continent où les poules transportées d'Europe ne peuvent vivre long-temps sans perdre leur queue et même leur croupion. L'oiseau  *pierre de Cayenne* a les pieds d'un rouge pâle, nués de bleuâtre sur la face postérieure ; les ongles sont noirs : cet oiseau se perche sur les arbres ; sa femelle pond à terre comme les faisans, mene ses petits et les rappelle de même ; les petits vivent d'abord d'insectes, et ensuite, quand ils sont adultes, de fruits, de grains et de tout ce qui convient à la volaille : ces oiseaux sont pesans, peu farouches et si stupides qu'ils se laissent tirer jusqu'à cinq ou six coups de fusil sans se sauver ; cependant ils ne se laissent ni prendre ni toucher : on ne les trouve que dans les endroits les plus solitaires et les plus sauvages des grands bois, ce qui fait que l'on a assez rarement ces oiseaux en Europe. On voit un très-beau  *pierre de Cayenne* dans le Cabinet de Chantilly, et qui avoit vécu près de deux ans dans la Ménagerie de ce lieu ; malgré la dénomination de cet oiseau ( *pierre de Cayenne*), il paroît qu'il ne se trouve pas à la Guiane. *Fernandez* l'a observé au Mexique. M. *Daubenton* a remarqué que dans le *pauxi*, ainsi que dans le *parraqua* de M. *Bajon*, qui est le même oiseau que le *katraka* de

*M. de Buffon*, la trachée-artere avant de se plonger dans la poitrine, se prolonge fort avant sur un des côtés et se replie sur elle-même pour pénétrer enfin dans la poitrine du côté opposé. Cette conformité, dit *M. Mauduyt*, est une raison de croire que le *pauxi* a la voix très-forte, comme *M. Bajon* nous l'apprend du *parraqua*.

**PIERRE DE CAYENNE.** On donne aussi ce nom à des *cristaux* roulés, durs, diaphanes et scintillans; ils sont susceptibles d'être taillés à facettes et produisent un très-bel effet à l'œil.

**PIERRE DES CENDRES.** Voyez **TOURMALINE.**

**PIERRE A CHAMPIGNONS.** Voyez à la suite de l'article **CHAMPIGNON.**

**PIERRE DE CHARPENTIER.** Voyez **CRAYON NOIR.**

**PIERRE CHANGEANTE** ou **PIERRE CHATOYANTE.** Voyez d'abord le mot **CHATOYANTE**, et ensuite les articles **ŒIL DU MONDE**, **ŒIL DE CHAT.**

**PIERRE DE CHAUDRON.** Voyez au mot **STALACTITE.**

**PIERRE** ou **PAVÉ DE LA CHAUSSÉE DES GÉANS.** C'est une pierre ignescente et configurée, qui est au rang des merveilleuses productions naturelles de l'Irlande, dont le Docteur *Pocock* et le Naturaliste *d'Acosta* nous ont donné une description très-détaillée. Voyez le mot **BASALTE.**

**PIERRE A CHAUX** ou **A CIMENT.** Voyez **PIERRE CALCAIRE.**

**PIERRE DE CHÉLIDOINE.** C'est la pierre d'hirondelle, Voyez ce mot.

**PIERRE DE CHEVAL**, *Hippolitus.* C'est une espèce de *bézoard*, Voyez ce mot. On trouve des pierres dans l'estomac, dans la vésicule du fiel, dans la vessie et dans le canal salivaire des chevaux, dans la tête et dans la mâchoire des ânes sauvages, dans l'estomac et dans les intestins des mulets. Les pierres d'éléphants sont de vrais *bézoards*, ainsi que celles des singes.

**PIERRE DE CIRCONCISION.** On a donné ce nom aux haches de pierre dont nous avons parlé, parce qu'on croyoit que les Anciens s'en servoient pour l'opération dont elle porte le nom. La nature de cette pierre n'est pas toujours la même : il y en a de

*silicées*, d'autres sont ou de *pétero-silex*, ou de *basalte*, ou de *jade*.

**PIERRE DE CLOCHE**, *Chalcophonus*. Pierre dont il est mention dans *Boèce de Boot* : c'est une pierre couleur de marbre noir, qui rend le même son que l'airain quand on la frappe, et qui se trouve au Mexique, dans le lit d'une rivière qui ne coule pas toujours et qui traverse la ville de Cuantala ou Cuantla. Cette pierre est ornée d'une tache ou plutôt d'une incrustation très-adhérente et de matière différente. M. Anderson, *Histoire Naturelle du Groënland*, parle aussi d'une semblable pierre d'un vert-bleu, et qui a le son d'une cloche : on prétend que la *Pierre de cloche* se trouve aussi en Canada. Cette pierre ne seroit-elle pas plutôt du cuivre fondu par quelque feu souterrain ?

**PIERRE CLOISONNÉE**. Pierre figurée à cloisons. Quelques-uns rangent cette pierre au nombre des jeux de la Nature. Voyez LUDUS HELMONTII.

**PIERRE DE COBRA OU DE SERPENT DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE**. Voyez au mot PIERRE DE SERPENT.

**PIERRE DE COCHON**. C'est une espèce de *bézoard*.

**PIERRE COLUBRINE**, *Lapis colubrinus*. C'est une espèce de *Pierre ollaire solide*, un peu grasse au toucher : elle est composée de particules très-fines, susceptible d'être travaillée sur le tour avec des outils de fer ; mais elle ne peut recevoir aucun poli : il y en a de dure, sa couleur est d'un gris de fer ; une autre qui est feuilletée ; et enfin une troisième variété qui est tendre : on s'en sert quelquefois pour tracer et former des dessins sur des murailles. On trouve la *Pierre colubrine* à Sahlberg et à Carpenberg.

**PIERRE DE CÔME OU COLOMINE**, *Lapis Comensis*. C'est une espèce de *Pierre ollaire*, peu dure et facile à travailler sur le tour, opaque, grise, de diverses couleurs, comme marbrée et remplie de particules talqueuses ou micacées, qui y forment des apparences d'ondes. Si on lui fait subir l'action du feu, elle se durcit et y acquiert quelquefois un éclat argentin : on trouve cette pierre dans le Jemteland et particulièrement chez les Grisons, près de Pleurs, *Plurium* ; ville ou bourg considérable, situé autrefois près du

lac de Côme. Cette ville fut ensévelie en 1618 sous les débris d'une montagne voisine, d'où l'on tiroit la pierre dont il s'agit, et qu'on avoit creusée trop inconsidérément : son emplacement est aujourd'hui un lac. On fait encore de cette pierre des vases ou poteries qui résistent au feu et qu'on porte ensuite à Côme, d'où lui est venu le nom de *pierre de Côme*. Il y a plusieurs autres mines de cette *pierre ollaire* chez les Grisons : 1.<sup>o</sup> auprès de Chiavenne ; 2.<sup>o</sup> dans la Valteline, chez les Grisons même, appelés *Lavezzi*, où la *pierre ollaire* étoit autrefois appelée *laveze*. Les habitans de la montagne de Galand l'appellent *craie verte savonneuse*.

PIERRE DE COQ. Voyez PIERRE ALECTORIENNE.

PIERRE DE GOUILLES. Voyez l'article PERLES, au mot NACRE DE PERLES.

PIERRE DE CORNE, *Lapis corneus*. Les Naturalistes Allemands, et les ouvriers des mines de ce pays, donnent le nom de *pierre de corne* (hornstein) à plusieurs espèces de pierres de natures différentes ou au moins très-variées. *Henckel* dit qu'on désigne par-là une pierre feuilletée et qui est un vrai jaspe : elle ressemble parfaitement au caillou et au quartz qui seroient colorés en brun, en jaune, en rouge, en gris et en noir. Le même Auteur dit qu'il se trouve de la *pierre de corne* en Saxe, dans le voisinage de Freyberg, et qu'elle est composée d'un assemblage de petites couches de spath pesant, d'améthyste, de quartz, de jaspe, de cristal, qui sont entremêlées les unes sur les autres.

D'autres donnent le nom de *pierre de corne* à cette espèce de *silex* ou *pierre à fusil jaunâtre*, qu'on trouve souvent dans des sablonnières, ou par morceaux répandus dans la campagne et sur les bords des rivières qui viennent des montagnes ; ces cailloux se cassent par le choc d'un corps dur, en morceaux convexes, aigus, tranchans d'un côté et concaves de l'autre, et dont la couleur ressemble à celle de la corne des animaux. La véritable *pierre cornée* des Mineurs Allemands (hornstein) ne se trouve que dans les mines ou dans les pays de mines. Elle a des caractères essentiellement différens du *silex*, et elle n'est point



aussi commune ni aussi dure. M. Monnet, *Nouveau Système de Minéralogie*, dit que la *Pierre de corne* ou *roche de corne* est très-dure, fait feu avec le briquet, se divise en éclats comme le quartz, prend l'empreinte des métaux comme les *pierres de touche*, se divise au feu et contient souvent du fer. Il distingue la *Pierre de corne* claire ou jaunâtre; celle de couleur sombre, et celle qui est toujours cristallisée en aiguilles ou en colonnes prismatiques, unie et luisante, de couleur verte ou verdâtre; il appelle cette troisième, *basalte des roches*. Voyez maintenant notre *Minéralogie, seconde édition, vol. I*, et l'article ROCHE DE CORNE dans ce Dictionnaire.

PIERRE DE CRABE. Voyez QUEUE DE CRABE.

PIERRE DE CRAPAUD. Voyez CRAPAUDINE.

PIERRE DE CROIX, *Lapis crucifer*. Cette pierre qui est en partie d'une nature de marne et en partie silicée, a une couleur de corne grise et porte exactement dans son intérieur la figure d'une croix noirâtre, tout-à-fait différente des *macles*, que l'on appelle quelquefois aussi *Pierre de croix*. Voyez MACLE.

La *Pierre de croix* ne semble être qu'un *frondipore* (espèce de madrépore feuillé) fossile, dont deux lames de nature silicée se croisent de manière qu'étant sciées horizontalement ou même verticalement, et ensuite polies, elles ne représentent pas mal une *croix*, dont l'intervalle des angles seroit rempli d'une matière semblable à une *Pierre ollaire*, ou à de la marne très-argileuse et très-durcie. On trouve beaucoup de ces pierres en Basse-Normandie, en Poitou ou en Saintonge, dans la Guienne, et principalement aux environs de Compostelle en Espagne, à vingt milles de l'Église de Saint-Jacques. Des Joailliers d'Espagne les taillent en amulettes et les enchâssent dans de l'or ou de l'argent pour satisfaire à la crédulité des gens du pays, qui prétendent qu'on trouve ainsi ces pierres toutes polies, et pour des causes dont ils ont seuls la révélation; on en fait aussi des chapeliers, des rosaires, etc.

PIERRE A DÉTACHER. On sait que la glaise pure, lorsqu'elle est sèche, a une grande disposition à imbibir et à pômper les matières huileuses et grasses;

cette propriété fait qu'on s'en sert pour faire les pierres à enlever les taches des habits , et qu'on les nomme *pierres à détacher*. M. *Bourgeois* prétend que la bonne marne pure est la meilleure de toutes les pierres à détacher ; elle est , dit-il , préférable à toutes les especes de glaises , parce que , outre la glaise qui en fait la base , elle contient une terre absorbante qui se charge encore mieux que la glaise , des huiles qui tachent les étoffes.

PIERRE DIVINE. *Voyez* JADE.

PIERRE DE DOMINÉ. Nom donné à une espece de marne qui se pétrifie , et qui , au rapport des Voyageurs Hollandois , se trouve dans une riviere qui passe près de la forteresse de Victoria , dans l'isle d'Amboine. Cette pierre est mouchetée comme du marbre serpentín , et de la grosseur d'un œuf d'oie , chargée de mamelons , cependant lisse , assez tendre et facile à polir. On prétend que c'est un Curé Protestant , que les Hollandois nomment *Dominés* , qui le premier l'a découverte et qui l'a fait connoître : on assure même qu'il en faisoit mâcher à ses malades. *Dictionnaire universel de Hubner*.

PIERRES DE DRAGÉES , *Confetti*. Nom donné à des congélations lapidifiques qui imitent des dragées. Le Château d'Arbent en Bugey en est presque entièrement bâti. *Voyez* DRAGÉES DE TIVOLI.

PIERRE DE DRAGON , *Draconites*. Pierre demi-transparente que quelques anciens Naturalistes ont prétendu se trouver dans la tête du dragon , et sur laquelle on a débité beaucoup de rêveries. Consultez Boëce de Boot , de *Lapid. et Gemm. p. 441* , édit. de 1644. M. *Stobæus* , dans ses *Opuscules* , pag. 130 , etc. , croit que la *draconite* n'est autre chose que l'*astroïte*. Il prétend que les Charlatans , pour en relever le prix , se sont imaginé de dire qu'elle venoit des Indes , et qu'elle avoit été tirée de la tête d'un serpent endormi , avant que de lui couper la tête. La forme d'une étoile qu'on remarque dans cette pierre suffisoit d'ailleurs pour la rendre merveilleuse aux yeux du peuple , qui ne pouvoit manquer d'y appercevoir des marques d'une influence céleste. Une autre circonstance qui devoit encore frapper des gens peu

instruits, c'est qu'en mettant du vinaigre sur cette pierre, on y apperçoit du mouvement; effet assez naturel lorsque la pierre est poreuse et du genre des pierres calcaires qui ont la propriété de se dissoudre dans les acides et d'y faire effervescence: c'est un phénomène semblable qui a fait donner à la *pierre lenticulaire* le nom de *pierre sorcière*, Voyez ce mot. La *pierre de dragon* est une *astroïte* convertie en *spath*. Voyez ASTROÏTE et SPATH.

PIERRE A ÉCORCE. Voyez ROCHE DE CORNE.

PIERRE D'ÉCREVISSE. Voyez à la suite du mot ÉCREVISSE.

PIERRE D'ÉMERIL. Voyez ÉMERIL à la suite de l'article FER.

PIERRE ÉCUMANTE. Cette substance minérale que les Suédois appellent *gasten*, bouillonne dans le feu, forme de l'écume, et a beaucoup de propriétés analogues à celles de la *gelée minérale*, et sur-tout avec la *zéolite*; Voyez ces mots.

PIERRE ÉLASTIQUE OU PIERRE FLEXIBLE. Nous avons vu à Paris, sous le premier de ces noms, une pierre faisant feu avec l'acier, coupant le verre et qu'on pouvoit plier dans presque tous les points de son étendue. Cette pierre nous a paru composée de grains d'un sable quartzeux, blanchâtre, mêlé de mica: c'est au défaut de gluten, à la liaison imparfaite de ses parties, qu'on doit attribuer la flexibilité et l'espece d'élasticité de cette pierre; on sait que le quartz est scintillant, et que le mica est flexible: on soupçonne que cette pierre vient du Brésil. Le Pere *Jacquier* avoit décrit en 1764, des tables de marbre mêlé de talc, conservées sous le nom de *pietra elastica*, au Palais Borghese à Rome; ici les grains pierreux sont calcaires, et il n'y a que cette différence d'avec la précédente.

PIERRE ÉLECTRIQUE. Voyez TOURMALINE.

PIERRE ÉLÉMENTAIRE, *Lapis elementarius*. Les Lithologistes donnent ce nom ou à une *agate de quatre couleurs*, ou à une *opale*. Voyez ces mots.

PIERRE A EMPREINTES. Voyez TYPOLITES et l'article EMPREINTES.

**PIERRE D'ÉPONGE** ou **CYSTHÉOLITE**, *Lapis spongia*. Ce sont de petits corps ou concrétions poreuses, marines et pierreuses, qui se trouvent dans les pores des grosses éponges.

**PIERRE D'ÉTAÏN**. Les Mineurs donnent ce nom à l'étain minéralisé ou déguisé dans la pierre : ils le donnent aussi à une mine d'étain bocardée, lavée et prête à être purifiée par la fonte. *Voyez l'article ÉTAÏN*.

**PIERRE D'ÉTHIOPIE**. Il semble que c'est le *basanite* ; mais le *basanite* est-il le vrai basalte ou un marbre noir très-dur ? On n'a encore rien éclairci à ce sujet.

**PIERRE ÉTOILÉE** ou **ASTÉRIES**. *Voyez au mot PALMIER MARIN*.

**PIERRE A FARD**. C'est une espèce de *talc*, *Voyez ce mot*.

Le nom de *fard* (*Fucus*) se dit de toute composition soit de blanc, soit de rouge, dont les femmes à peau blanche et quelquefois les hommes eux-mêmes se servent dans certains pays pour embellir leur teint, imiter les couleurs de la jeunesse ou en réparer l'absence par l'art.

On lit dans l'*ancienne Encyclopédie* que l'amour de la beauté a fait imaginer de temps immémorial tous les moyens qu'on a cru propres à en augmenter l'éclat, à en perpétuer la durée ou à en rétablir les brèches, et que les femmes, chez qui le goût et l'art de plaire sont très-étendus, ont cru trouver ces moyens dans les *fardemens*. (Consultez le Livre d'*Enoc*.) L'*antimoine* est le plus ancien *fard* dont il soit fait mention dans l'Histoire, et en même temps celui qui a le plus de faveur. Comme dans l'Orient les yeux noirs, grands et fendus passaient, ainsi qu'aujourd'hui en France, pour les plus beaux, les femmes qui avoient envie de plaire se frotoient le tour de l'œil avec une aiguille trempée dans du *fard d'antimoine*, pour replier la paupière, afin que l'œil en parût plus grand : on ne sauroit croire combien l'usage d'un tel *fard* s'étendit et se perpétua. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'aujourd'hui les femmes Syriennes, Babyloniennes et Arabes se noircissent du même *fard* le tour de l'œil, et que les hommes en font autant dans les déserts

de l'Arabie pour se conserver , disent-ils , les yeux contre les ardeurs du soleil. Tous ces peuples tirent une ligne noire en dehors du coin de l'œil , pour le faire paroître plus fendu , et les femmes Barbaresques croiroient qu'il manqueroit quelque chose d'essentiel à leur parure , si elles n'avoient pas teint le poil de leurs paupieres et leurs sourcils avec de la poudre de *molybdene* , Voyez *ce mot*. Les femmes Grecques et Romaines emprunterent des Asiatiques la coutume de se peindre les yeux en noir ; mais pour étendre encore plus loin l'empire de la beauté et réparer les couleurs flétries , elles imaginèrent deux nouveaux *fards* inconnus auparavant dans le monde , et qui ont passé jusqu'à nous , c'est-à-dire le *blanc* et le *rouge*.

La plupart des peuples de l'Asie et de l'Afrique sont encore dans l'usage de se colorer diverses parties du corps , de blanc , de rouge , de bleu , de jaune , de vert , en un mot de toutes sortes de couleurs , suivant les idées qu'ils se sont formées de la beauté.

Avant que les Moscovites eussent été policés par le Czar *Pierre I.<sup>er</sup>* , les femmes Russes savoient déjà se mettre du rouge , s'arracher les sourcils , se les peindre ou s'en former d'artificiels. Nous voyons aussi que les Groënlandoises se bariolent le visage de blanc et de jaune ; et que les Zembliennes , pour se donner des graces , se font des raies bleues au front et au menton : elles ont aussi la coutume de se percer le nez et les oreilles , et d'y attacher des pendans de pierres bleues. Les Mingréliennes qui sont sur le retour se peignent tout le visage , les sourcils , le front , le nez et les joues. Les Japonnoises de Jedo se colorent de bleu les sourcils et les levres. Les Insulaires de Sombrèo au nord de Nicobar , se plâtrent le visage de vert et de jaune. Quelques femmes du royaume de Décan se font découper la peau en fleurs qu'elles teignent de diverses couleurs. Les Arabes , outre ce que nous en avons dit ci-dessus , sont dans l'usage de s'appliquer une couleur bleue aux bras , aux levres et aux parties les plus apparentes du corps : ils mettent , hommes et femmes , cette couleur par petits points , et la font pénétrer dans la chair avec une aiguille faite exprès : la marque en est ineffaçable. Les Turqueses

Africaines s'injectent de la *tuthie* préparée dans les yeux pour se les rendre plus noirs, et se teignent les cheveux, les mains et les pieds en couleur jaune et rouge. Les Moresques suivent la même mode, mais elles ne se teignent que les paupières et les sourcils, et emploient la *molybdene*. Les filles des frontières de Tunis se barbouillent de couleur de bleue le menton et les lèvres; quelques-unes impriment une petite fleur dans quelqu'autre partie du visage, avec de la fumée de noix de galle et du safran. Les femmes du royaume de Tripoli font consister les agréments dans des piqûres sur la face, qu'elles pointillent de vermillon; elles peignent leurs cheveux de même. La plupart des filles Nègres du Sénégal, avant de se marier, se font broder la peau de différentes figures d'animaux et de fleurs de toutes couleurs. Les Nègresses de Serra-Liona se colorent les yeux de blanc, de jaune et de rouge. Les Créées et les habitans du détroit de Davis en Amérique, dans la vue de s'embellir, se découpent la peau du visage, etc. en serpens, lézards, crapauds et fleurs, et remplissent ces coupures de couleur noire. Les Floridiennes Septentrionales se peignent par piqûres le corps, le visage, les bras et les jambes de toutes sortes de couleurs ineffaçables. Enfin, les Sauvages Caraïbes se barbouillent toute la face de roucou.

Si nous revenons en Europe, nous trouverons que le blanc et le rouge (le *talc* et le *carmin*) ont fait fortune en France. Nous en avons l'obligation aux Italiens qui passerent à la Cour de *Catherine de Médicis*: mais ce n'est que sur la fin du siècle passé que l'usage du *rouge*, du *crêpon* de Strashbourg et du *nakarot* de Portugal, est devenu général parmi les femmes de condition, etc. etc. On a même étendu l'usage du *fard* jusque sur les cheveux: on se sert aujourd'hui de poudre à poudrer blanche; il y a des personnes du sexe qui prétendant être guidées par le bon goût, adoptent l'usage de la poudre ou de couleur de cendre, ou de couleur blonde; d'autres adoptent, pour relever l'éclat naturel de leur teint, une poudre d'une teinte plus foncée; enfin quelques autres, peut-être par fantaisie, peut-être par caprice, exigent une poudre

entièrement rousse. Il est à désirer, en faveur du beau sexe, que les Parfumeurs, pour se conformer à la variété des demandes, ne débitent que de la poudre d'amidon brûlé, ensuite broyé et tamisé : suivant la calcination de l'amidon, il est réduit en une espèce de charbon d'une couleur plus ou moins foncée ; mais nous l'avons dit, ces nuances obscures ne satisfaisant pas toujours quelques personnes, il a fallu, dit M. de la Follie, remonter la couleur avec du roucou, du colcothar et autres drogues semblables, qui mêlées avec de la poudre déjà échauffée et desséchée au point d'avoir perdu un tiers de son poids sur le feu, forme un composé mal-sain sur la peau, nuisible à la conservation des cheveux, et d'une odeur dont le retour ne flatte pas toujours l'odorat.

Puisqu'il est du bel air de faire usage des poudres de différentes nuances, M. de la Follie propose aux Dames le moyen d'en faire qui ne soient aucunement dangereuses et plus agréables que toutes celles qui sont usitées. Il faut colorer la poudre d'amidon avec une décoction de six onces de bois du Brésil, faite dans quatre livres d'eau bouillante et reposée, en former une pâte qui ne soit pas trop liquide : on divise cette pâte en petites portions pour la faire sécher, ensuite on l'écrase et on la fait passer au tamis : cette poudre est d'un beau jaune-chamois. On met dans le reste de la décoction de bois du Brésil un demi-gros d'alun qu'on fait dissoudre sur le feu ; on laisse refroidir et reposer ce bain aluné ; on en verse sur une autre livre de poudre de la même manière que ci-dessus, et on en obtient une poudre qui conserve au sec une belle couleur rose. Le bois d'Inde et l'alun de Rome produiroient par le même procédé une poudre d'un gris-rose très-agréable. Le vitriol de Chypre en place d'alun produiroit une poudre d'une belle couleur lilas : la surface de cette poudre exposée à l'air devient entièrement bleue ; mais si on remue cette poudre, elle redevient de couleur de lilas, et ces changemens de couleurs s'opèrent autant de fois qu'on renouvelle les surfaces. Ce phénomène digne de l'attention du Physicien, peut amuser une Dame à sa toilette. Des poudres colorées

avec

avec le bleu de Prusse et mêlées avec les poudres roses produisent de belles couleurs violettes et lilas, et les surfaces n'éprouvent point à l'air les changemens singuliers de la poudre précédente. Si au lieu d'alun et de vitriol de Chypre on met dans la décoction de bois d'Inde de la couperose verte, on aura une poudre d'un bleu-ardoisé uniforme.

Le *fard* ne peut réparer les injures du temps, ni rétablir sur les rides du visage la beauté qui s'est évacuée; et loin que les *fards* produisent cet effet, presque tous gâtent la peau, la rident, l'altèrent et détériorent sa couleur naturelle: heureusement que les Dames qui entendent leurs intérêts ne se laissent guère abuser ni sur la qualité du rouge, ni sur celle du blanc, etc.; autrement leur peau perdrait tous ses agrémens.

L'*Académie des Sciences de Paris*, toujours animée du désir de contribuer, autant qu'il est en elle, au progrès des sciences, et sur-tout au bien de l'humanité, n'a point regardé comme un objet futile et de peu d'importance l'analyse du *fard*, et particulièrement du rouge. Le rouge est un talc qui ne doit être coloré que par une teinture végétale (des fleurs du carthame), ou animale (par le carmin que fournit la cochenille), et non par une substance minérale (telle que le cinabre), qui ne seroit pas salutaire pour l'objet de parure et d'ornement dont il est question. Voici les caracteres à l'aide desquels on peut distinguer les deux especes de rouge, soit végétal, soit animal: Le rouge végétal se dissout dans l'esprit de vin. Le rouge animal ou le carmin y est insoluble; mais il se dissout avec une très-grande facilité dans une solution très-foible de cristaux de soude. Dans l'une et l'autre opération, le talc reste blanc au fond du vase. Si le rouge ne peut être décoloré par ces deux moyens, il est à présumer qu'il contient du cinabre, et que mis sur une pelle rougie, il exhale une odeur de soufre en combustion. Voyez maintenant les articles TALC, BISMUTH, COCHENILLE, CARTHAME et HOMME, où l'on trouvera plusieurs autres sortes de détails sur la beauté et l'art cosmétique des différens peuples.



PIERRE A FAUX. *Voyez GRAIS DE TURQUIE.*

PIERRE A FEU MÉTALLIQUE. *Voyez l'article PYRITE.*

PIERRE DE FIEL. Concrétion pierreuse qui se trouve dans l'amer ou vésicule du fiel de plusieurs animaux : elle est formée par l'épaississement et le dessèchement de la bile, dont elle conserve la couleur et l'amertume. Elle est plus ou moins grosse et arrondie ; celle du bœuf étant broyée sur le porphyre, fait un jaune-doré très-beau : elle peut s'employer à l'huile, quoique rarement, son plus grand usage étant pour la miniature ou détrempe.

PIERRES FIGURÉES, *Figurata*. On donne ce nom à toute espèce de pierre qui porte naturellement en sa superficie, ou qui offre dans son total, une figure extraordinaire et tout-à-fait étrangère au règne minéral. *Voyez l'article JEUX DE LA NATURE et PIERRE D'ARITHMÉTIQUE.*

Il y a aussi des pierres figurées artificielles, que l'on rencontre quelquefois dans la terre à différentes profondeurs, communément dans des buttes et dans des tombeaux ; telles sont : 1.° Les prétendues pierres de tonnerre ou de foudre, faites en forme de croix, ou pyramidales par les extrémités, renflées dans le milieu et percées d'un trou ; 2.° les haches de pierre ; 3.° les marteaux de pierre ; 4.° les couteaux de pierre ; 5.° les fleches de pierre. Ces pierres sont des armes, des instrumens et des ustensiles dont anciennement les hommes, et sur-tout les Sauvages, se servoient, soit à la guerre, soit pour d'autres usages, avant que de savoir faire emploi du fer. On peut ajouter à ces sortes de pierres taillées ou figurées, 6.° les langues de pierres ; 7.° les urnes sépulcrales ; 8.° les dés de Bade, etc.

PIERRE A FILTRER. *Voyez à l'article GRAIS.*

PIERRES FINES. On est dans l'usage de se servir de cette expression pour distinguer les pierres précieuses naturelles d'avec les factices : les diamans, les rubis, les hyacinthes, les topases, l'aventurine, les grenats, les améthystes, les saphirs, les émeraudes, les chrysolites, les péridots, etc. sont des pierres fines réputées précieuses ; elles sont très-dures. Les pierres de composition qui imitent la teinte des pierres précieuses, sont des vitrifications peu dures, de peu de valeur : on les appelle

*pierres fausses* ; quelquefois on donne encore le nom de *pierres fines* à des substances très-différentes entre elles , et qui servent aussi à la parure ; telles que le *jaspe* , le *lapis* , le *caillou d'Égypte* , la *turquoise* , l'*ambre jaune* , le *jays* ou *jayet* , la *malachite* , la *crapaudine* , le *corail* , les *perles* , l'*agate* , la *cornaline* , l'*onyx* , la *sardoine* , le *jade* , la *calcédoine* , la *Pierre chatoyante* , le *cacholong* , le *girasol* , l'*opale* , etc. *Voyez* chacun de ces mots.

**PIERRE DE FLORENCE.** Espece de marbre opaque , grisâtre et orné de figures jaunâtres , qui ressemblent assez à des ruines ; ce qui lui a fait donner le nom de *Lapis ruderum*. On en fait des tableaux en pieces de rapport qui sont entre les mains de tout le monde. *Voyez* à l'article **MARBRE**.

**PIERRE DE FOIE.** *Voyez* **PIERRE HÉPATITE**.

**PIERRE DE Foudre ou de TONNERRE.** Pierre dont le vulgaire pense que la chute ou même la formation du tonnerre est toujours accompagnée ; son existence est fort douteuse. Ce qu'on a pris pour une *Pierre de foudre* ou de *tonnerre* est une matiere minérale fondue par l'action du feu du Ciel , ou peut-être même quelque substance , telle que la terre en renferme beaucoup dans les endroits où elle a été fouillée par des volcans qui se sont éteints. Le tonnerre étant venu à tomber dans ces endroits ( ou à en sortir , car on sait aujourd'hui qu'il y a des *tonnerres ascendants* et *descendants* , *Voyez* à l'article **TONNERRE** ), et le peuple y ayant ensuite rencontré ces substances qui portent extérieurement des preuves certaines de l'action du feu , il les aura prises pour ce qu'il a appelé des *pierres de foudre*. *Voyez* **CERAUNIAS** et **BELEMNITE**.

**PIERRE FROMENTAIRE ou FRUMENTACÉE** , *Lapis frumentarius*. Ce sont des corps fossiles , qui étant groupés et cassés latéralement ressemblent alors à des grains de *froment* , suivant les différens aspects que présente cette pierre : on lui donne aussi d'autres noms. *Voyez* **PIERRE LENTICULAIRE** et **PIERRE NUMISMALE**.

**PIERRE A FUSIL ou SILEX.** *Voyez* aux mots **CAILLOU** et **SILEX**.

PIERRE DE GALLINACE. Espece de verre noirâtre , très-dur , opaque ou obscur , fort pesant , d'un tissu très-serré , susceptible de poli , et dont les anciens Péruviens se servoient en guise de glaces pour faire leurs miroirs. Les Indiens l'appellent aussi *guanucuna culqui* ( argent des morts ) , parce qu'ils avoient coutume d'en enterrer divers morceaux avec leurs morts. On en trouve en effet des morceaux taillés , dans leurs anciens tombeaux , appelés *guaques*. On en voit un très-beau dans le Cabinet d'Histoire Naturelle du Roi , à Paris ; il fut tiré d'un tombeau fort écarté dans les montagnes de Pichencha près de Quito. Il a neuf pouces de diametre , et dix lignes et demie d'épaisseur ; il est convexe des deux côtés , mais la convexité des deux faces est inégale , et on y remarque une face plus polie que l'autre. M. Godin dit avec raison qu'il y a une mine de *pierres de gallinace* à plusieurs journées de Quito ; elle n'en est même éloignée que de neuf lieues dans la partie de l'Est , dans les montagnes de la grande Cordilliere , Paroisse de Quinche ; là se trouve un rocher entièrement composé de cette substance , dans lequel est une grotte que les Indiens nomment *quistcamachai* , et les Espagnols *machay-cueva* , et d'où l'on peut tirer des pieces de *gallinace* de plus de cinq pieds de largeur. On ne peut travailler cette pierre qu'en l'usant. Il paroît que la *gallinace* est un verre ou un émail ou un laitier des volcans du Pérou. Voyez PIERRE OBSIDIENNE.

*Dom de Alzate y Ramyres* a mandé de Mexico , à l'Académie Royale des Sciences , que les vitrifications naturelles que les Indiens appellent *pelistes* , abondent à Mexico , sur-tout dans la partie Boréale ; mais le lieu où elles se trouvent en plus grande quantité est le village de Zuia-Pequaxo , près de Valladolid. On y voit des montagnes qui ne sont pas d'autre maniere : c'est de là que ce village a tiré son nom , qui est celui qu'on donne à ces vitrifications dans l'idiome de Michoachan : ce verre ou laitier prouve qu'autrefois il y avoit un volcan au lieu ou près du lieu où se trouve bâtie la ville de Mexico. Tout ce pays en général offre les restes d'anciens volcans qui sans

doute y ont été très-communs. Les volcans en général produisent de ces verres ou laves vitrifiées de toutes les couleurs.

PIERRE-GARIN. C'est la *grande hirondelle de mer*.

PIERRE GEMME. Voyez PIERRES PRÉCIEUSES.

PIERRE DE GOA. Espèce de *bézoard factice*. Voyez au mot BÉZOARD.

PIERRE GYPSEUSE. Voyez GYPSE.

PIERRE DE HACHE OU D'ENCLUME. Voyez HACHES DE PIERRE.

PIERRE HÉLIOTROPE. Voyez au mot JASPE.

PIERRE HÉMATITE. Voyez à l'article FER.

PIERRE HÉPATITE OU PIERRE DE FOIE, *Lapis hepatices*. Quelques-uns ont donné ce nom à la pierre appelée *lawerze*. La pierre hépatite ou hépatique est le produit d'une combinaison de l'acide vitriolique, de la matière inflammable ou phlogistique, de la terre calcaire et d'une portion de terre argileuse : en la frottant, elle exhale une odeur de foie de soufre ou de poudre à canon ; elle ne fait pas effervescence avec les acides, mais il arrive quelquefois qu'elle en fait après avoir été calcinée, ou que les acides n'ont d'effet sur elle qu'à chaud ; elle tient le milieu entre la pierre-porc et le gypse.

PIERRE HERCULIENNE. C'est l'*aimant*. Voyez ce mot.

PIERRE HERBORISÉE. Voyez à l'article AGATE et DENDRITE.

PIERRE D'HIRONDELLE, *Lapis chelidonium*. Nom donné à de petites pierres que l'on prétend se trouver dans l'estomac de l'oiseau qui porte ce nom, et qu'il avoit avalées pour faciliter sa digestion. Ce sont de petits grains d'*agate*, ou de *pierre à fusil*, ou de *quartz* plus gros qu'une semence de lin. Il y en a de blanches, de grises, de bleuâtres, jaunâtres, grisâtres, plus ou moins unies et luisantes. Ces pierres ont une réputation très-ancienne parmi le peuple, et même parmi les Naturalistes qui les ont estimées ophthalmiques. Les Cabinets les plus distingués offrent de ces petits cailloux ou sables peu intéressans par eux-mêmes ; on a prétendu que ces sortes de pierres sablonneuses ne se trouvoient que dans les caves et les grottes de la montagne de Sassenage, près de Grenoble en

Dauphiné ; l'on y en rencontre quelquefois , mais c'est en petite quantité et en certains temps : le véritable endroit où elles abondent aujourd'hui et où on les ramasse en tout temps , est au-dessus des grottes , dans une partie de la même montagne , où l'on ne peut parvenir qu'en faisant un circuit d'environ trois heures de chemin : on va de là , par une montée très-rapide , au bord d'un ruisseau appelé *Germe* , qui sort avec impétuosité d'un ancre creusé par la Nature dans le rocher , et va se joindre ensuite non loin de là , à un autre ruisseau nommé *Feron* , où il perd son nom. Voilà l'endroit où les pierres dont il est mention se trouvent en abondance dans un sable mélangé avec de petits fragmens d'une pierre blanche , tendre , ou spatheuse , ou marneuse. Il se trouve des pierres *d'hirondelle* ou de *Sassenage* d'un très-beau poli : elles n'affectent point de figure déterminée ; il y en a d'orbiculaires ou rondes , de triangulaires , d'aiguës , d'irrégulières. Ces pierres , d'un grain plus ou moins fin , se trouvent aussi dans un ruisseau du Bailliage d'Aigle , au Canton de Berne : quand elles sont pures et sans aucun mélange , elles ne font aucune effervescence avec les acides.

Plusieurs personnes ont encore la confiance que cette pierre , étant introduite dans le coin de l'œil , peut en extraire les corps étrangers qui le fatiguent. Cette propriété que le jade et le cristal de roche auroient de même , n'est due qu'à son poli , qui fait qu'elle peut aller et venir impunément sur la surface de l'œil sans le blesser , et détacher quelquefois les atomes d'ordures qu'elle rencontre sur sa route.

PIERRE A L'HUILE OU D'ORIENT. Voyez PIERRE A RASOIR.

PIERRE DES HUMAINS. Voyez au mot CALCUL et PIERRE DES ANIMAUX.

PIERRE HYDROPHANE , *Lapis hydrophanus*. Voyez à l'article ŒIL DU MONDE.

PIERRE HYSTÉRIQUE. Voyez HYSTÉROLITHE.

PIERRE DES INCAS , (*Piedra de los Incas*). C'est une espèce de pyrite arsenicale , luisante comme de l'étain ou du fer recuit , et quelquefois de couleur plombée ; elle ne se ternit presque point à l'air ;

sa figure est indéterminée. Les *Incas*, Rois du Pérou, l'ont mise en honneur ; ils attribuoient de grandes vertus à cette pierre opaque, qui est une véritable marcassite arsenicale, ils l'estimoient propre à guérir la paralysie ; ils en portoient des bagues montées à jour, ou en faisoient des amulettes ; on les tailloit à facettes, et l'on en mettoit dans leurs tombeaux. On en a fait aussi des miroirs très-unis et des colonnes. Les miroirs faits de cette pierre métallique sont ordinairement ronds avec une de leurs surfaces plates, l'autre est ovale, mais moins unie ; la plupart de ces miroirs ont trois ou quatre pouces de diamètre ; *Dom Ulloa* en a vu un qui avoit un pied et demi, dont la principale superficie étoit d'un poli assez vif, concave, et grossissoit beaucoup les objets. On prétend que l'on a retiré quelques-unes de ces pierres travaillées de certains tombeaux des *Incas*, qui avoient près de quatre cents ans d'antiquité, sans qu'elles parussent altérées en rien. Le défaut de la pierre des *Incas* est d'avoir beaucoup de veines qui en déparent la superficie.

Ces especes de marcassites sont d'autant plus rares aujourd'hui, qu'on ne les rencontre guere que dans ces tombeaux. Suivant la coutume de ces peuples, on enterroit avec le défunt ses bijoux les plus précieux. Nous avons dit à l'article PIERRE DE GALLINACE, qui est un émail de volcan, que les anciens Péruviens en faisoient le même usage que de la pierre des *Incas*.

PIERRE INFERNALE. Voyez à l'article ARGENT.

PIERRE D'IRIS, *Lapis Ireos*. Les Anciens ont donné ce nom à une pierre fine, même précieuse quand elle est bien transparente, qui a la propriété de réfléchir les différentes couleurs de l'arc-en-ciel ; de telle sorte que son effet ou son jeu est fort semblable à celui de la belle opale. Quand un cristal de roche est équilatéral, et qu'on regarde le soleil ou le jour au travers, on y observe le même phénomène : souvent un cristal, étonné par le contre-coup d'un marteau, soit dans l'eau chaude, soit à l'air libre, est susceptible de réfléchir des iris. Il y a des pierres d'iris laiteuses ou calcédonieuses, *Iris chalconia* ; elles ne font pas tant de plaisir à la vue ; celles-ci sont à

peine demi-transparentes. Voyez CALCÉDOINE. Il y a des pierres de girasol qui offrent aussi les couleurs de l'arc-en-ciel ; mais ces pierres , ainsi que la calcédoine , n'ont jamais ni la pureté , ni la transparence , ni le jeu de la pierre d'iris par excellence , telle qu'on en voit une dans le Cabinet de Chantilly , et qui a la pellucidité d'un beau cristal de roche sans couleur ; elle est taillée en plaque. La pierre d'iris proprement dite est formée par voie de cristallisation : sa figure est hexagone. Elle n'est donc point de l'ordre des Cailloux. On la taille quelquefois en cabochon comme l'opale. On en voit d'une couleur de gris de lin , tirant sur le rougeâtre.

PIERRE JUDAÏQUE , ou DE SYRIE , ou de PHÉNICIE , *Lapis Judaicus*. On présume , et même il paroît démontré que c'est la pointe d'une espece particuliere d'oursin , devenue fossile , et même convertie en spath : elle est oblongue , obtuse , renflée dans son milieu , tantôt unie et tantôt chagrinée , ou ornée de lignes perlées , d'une couleur grisâtre.

Ces sortes de pierres ont un pédicule , au bout duquel est une cavité cotyloïde , peu profonde , qui sert d'emboîtement : elles se cassent toujours obliquement. On les trouve communément en Syrie et dans plusieurs autres endroits de la Judée. Il y en a aussi en forme de gland. Consultez le Tome IV des Mémoires des Savans Étrangers.

PIERRE DE LABRADOR , *Lapis Estotylandia*. Elle se trouve , dit-on , dans l'Amérique Septentrionale ; elle est nouvellement connue en Europe. Nous la décrivons d'après les différens échantillons de cette pierre que nous avons vus dans les Cabinets , et d'après celui qui étoit dans le nôtre. La pierre de Labrador est d'une teinte grise-cendrée , comme la pierre de Boulogne , mais plus dure ; frappée par le briquet , elle donne plus ou moins vivement des étincelles. Étant sciée , polie et exposée sous différens plans , à la lumière du jour , elle chatoie et a l'effet d'une assez belle opale ; car excepté le rouge , elle offre les couleurs changeantes de la topase , de l'émeraude et du saphir. Ayant examiné à la loupe cette pierre , son tissu nous a paru vitreux , trézalé , gercé , félé , strié ,

Il semble que c'est un composé de parties de *spath fusible*, encastrées dans le *feld-spath*. La pierre de Labrador n'est pas également dure dans toutes ses parties : elle nous parvient en petits morceaux roulés ; elle offre un léger degré de transparence dans ses fragmens les plus minces.

**PIERRE DE LAIT.** C'est le *morochtus* ou le *morochite* des Auteurs. On donne aussi ce nom au *lait de lune fossile* à demi-solide, Voyez ce mot. Cependant le vrai *morochite* est une substance argileuse, verdâtre ou jaunâtre, de la nature de la *craie de Briançon* : c'est le *milch-stein* des Allemands, qui attribuent beaucoup de propriétés imaginaires à cette substance : on s'en sert quelquefois pour dégraisser et pour tracer des lignes. Voyez aussi GALACTIT et GALAXIE.

**PIERRE DE LA LANGUE.** Voyez à l'article CALCUL.

**PIERRE DE LARD OU DE LARRE, Lardites.** C'est une pierre ollaire qui nous vient de la Chine, où on lui donne toutes sortes de figures de magots, d'animaux, etc. et d'où elle nous est envoyée toute façonnée : elle est douce, savonneuse au toucher, d'un grain fin, d'une transparence de cire ou de suif, assez dure, de différentes couleurs, tantôt blanche et tantôt marbrée ; elle se resserre au feu, y devient souvent rougeâtre, et s'y durcit ; c'est la *stéatite* des Anciens, le *gemma-huya* du Dictionnaire de Trévoux ; le *speckstein* et *smectites* des Modernes.

**PIERRE LENTICULAIRE OU PIERRE NOMMULAIRE, Lapis lenticularis aut Lens lapideus, seu Nummus diabolicus.** Parmi les corps les plus inconnus de la Lithologie, les Naturalistes regardent comme un des plus singuliers la *ierre lenticulaire*, ainsi nommée de sa parfaite ressemblance extérieure avec des lentilles, ou avec certaines monnoies.

On soupçonne cependant que ces corps organisés sont des *testacites*, c'est-à-dire qu'ils ont été dans leur origine des coquillages marins : peut-être sont-ce des especes singulieres de petits nautilus fossiles. Les *pierres lenticulaires* sont des corps ronds ou orbiculaires, aplatis, plus ou moins épais en leur milieu, lisses, quelquefois radiés en dessus, très-durs, d'une superficie plus ou moins considérable ; les petites ont



trois à quatre lignes de largeur : il y en a même d'une petitesse presque imperceptible ; les moyennes en ont six à huit, mais on en trouve de quinze lignes et plus. Ces fossiles sont composés de plusieurs couches faciles à distinguer, lorsqu'on vient à les user jusqu'à la moitié de leur épaisseur, car on voit alors six à sept traces concamérées en volute, dont l'œil est au centre de la coupe ; les premières révolutions sont grênelées : si on coupe ces pierres dans le juste milieu ou leur grand diamètre, on voit des traces ovales et concentriques, quelquefois distinguées les unes des autres par une matière plus ou moins dure ; *Voyez* PIERRES NUMISMALES. Il y a des pierres lenticulaires groupées par masses et formant des bancs ; les unes sont calcaires, d'autres silicées : il y en a de blanchâtres, de jaunâtres et de noirâtres : on en trouve beaucoup sur le mont Randen et aux environs de Soissons, et on leur donne le nom de *pierres frontacées*, quand elles ont été usées, arrondies par des frottemens naturels et suivant leur grand axe ou diamètre.

PIERRE DE LIAIS OU PIERRE DE LIERRE. De toutes les pierres calcaires, assez dures et opaques, très-sonores et qui se trouvent aux environs de Paris, sous le marteau de l'ouvrier, la plus belle, celle dont le grain est le plus fin, et qui est employée dans la construction de nos édifices, est celle de *liais* ; elle porte ordinairement depuis six jusqu'à dix pouces de hauteur de banc, ou de l'épaisseur de la pierre dans la carrière. On en distingue quatre sortes : La première se trouve près des Chartreux, c'est le *liais franc* ; on l'emploie ordinairement aux revêtissemens intérieurs des pièces, en guise de marbre, il reçoit facilement la taille de toutes sortes de membres d'architecture et de sculpture : considération pour laquelle on en fait communément des chambranles de cheminées, des pavés d'antichambres et de salles à manger, des balustres entrelacs, appuis, tablettes, rampes, échiffres d'escaliers, etc. La seconde, qui s'appelle *liais ferault*, se tire des mêmes carrières, et est beaucoup plus dure ; on l'emploie par préférence pour des corniches, bases, chapiteaux de colonnes et autres ouvrages qui se font

avec soin dans les façades extérieures des bâtimens de quelque importance. La troisième s'appelle *liais rose*, et se tire des carrières proche Saint-Cloud ; elle est plus blanche et d'un grain plus serré que les autres ; elle est susceptible d'une espèce de poli. La quatrième s'appelle *franc liais de Saint-Leu* : cette sorte porte depuis deux jusqu'à quatre pieds de hauteur de banc ; il y en a plusieurs variétés : elle se tire le long des côtes de la montagne près Saint-Leu. Elle arrive à Paris par la rivière d'Oise, qui se décharge dans la Seine. Voyez maintenant l'article PIERRE CALCAIRE.

PIERRE DE LIMACE. Voyez à l'article LIMACE.

PIERRE A LIME. C'est la mine de fer appelée *émeril*. Voyez à la suite de l'article FER.

PIERRE DE LYNX, *Lapis lynceis*. Voyez BÉLEMNITE.

PIERRE DE LIS OU ENCRINUS. Voyez LILIUM LAPIDEUM, et l'article PALMIER MARIN.

PIERRE LUMACHELLE OU DE LIMAÇON. Cette pierre que les Italiens nomment ainsi, est le *marbre conchyte* de la plupart des Naturalistes. On n'a jusqu'ici que des idées très-incertaines de cette production de la Nature, et de tous les corps organisés qui s'y rencontrent si rarement entiers ; on y distingue quelques limaçons à coquille, et quelquefois des écailles de poissons de mer, des espèces de cornes d'Ammon, des bélemnites, etc. La *pierre lumachelle* est susceptible de poli, et se trouve dans des collines composées de couches horizontales de sable et de craie. En 1758 Madame Poncher découvrit dans sa terre de Chacenoy en Champagne, près de Bar-sur-Seine, une carrière de ce marbre, dont elle fit conduire quelques blocs à Paris ; le sieur Adam, Marbrier du Roi, les a travaillés et en a fait de très-beaux ouvrages. Par l'échantillon qui nous a été présenté, nous y avons reconnu des *gryphites*, des *cochlites*, la plupart converties en spath ; le gluten ou la pâte de ce marbre est d'un grain fin, dur, sans fils, et susceptible d'un beau poli. Les blocs qu'on tire de la carrière ont ordinairement six à sept pouces d'épaisseur, cinq à six pieds de longueur, et trois à quatre pieds de largeur : ce pourroit en tirer de plus considérables. Ce *marbre conchyte* nous a paru pour le moins aussi beau que le *lumachella*, si estimé en Italie.

PIERRE LUMINEUSE. *Voyez au mot PHOSPHORE.*

PIERRE DE LUNE. On appelle ainsi une pierre ignescente qui, taillée en lentille fort épaisse, réfléchit la lumière comme la lune. Cette pierre est tantôt une espèce d'*agate* nébuleuse, et tantôt une *opale* foible, d'un blanc à peine laiteux : il y en a de réputées Orientales, d'un chatoyant blanc sur un fond bleu, et qui font un effet assez agréable. Madame la Duchesse de *Northumberland* nous a fait voir une  *Pierre de lune* qui est de la plus grande beauté.

PIERRE DE LYDIE, *Lapis Lydius*. C'est l'espèce de pierre argileuse qui sert de  *Pierre de touche*. *Voyez ce mot.*

PIERRE DES MAGICIENS. *Voyez à l'article TUYAU D'ORGUE.*

PIERRE DE MALAC. C'est le *bézoard du porc-épic*. *Voyez ce mot.*

PIERRE DE MALACA. Espèce de *bézoard factice*. *Voyez au mot BÉZOARD.*

PIERRE DE LA MATRICE OU DE VÉNUS. *Voyez au mot HYSTÉROLITHE.*

PIERRE DE MANSFELD. C'est une espèce de *schiste* noirâtre qui se trouve près d'Eisleben en Allemagne ; on y voit distinctement des empreintes de divers poissons sous un état pyriteux. Cette pierre est une vraie mine de cuivre, dont on tire ce métal avec succès dans les fonderies du voisinage.

PIERRE DE MEMPHIS. Nom donné à deux pierres bonnes à la gravure, et qui sont la *sardoine* et l'*onyx*. *Voyez ces mots.* Les Anciens appeloient aussi *memphite* une pierre qui, mise en macération dans du vinaigre, engourdissoit les membres au point de les rendre insensibles à la douleur et même à celle de l'amputation. Le *memphite* de *Pline* paroît être l'*ophite noir*. *Voyez OPHITE.*

PIERRE MEULIERE, *Lapis molitoris*. Cette pierre est une de celles auxquelles un usage journalier et intéressant donne une certaine célébrité. On doit la considérer comme une espèce de *quartz carié*, sur-tout celle de France, car elle varie de nature suivant les différens pays d'où on la tire, comme de l'Allemagne, du Nord, etc. Il y en a qui ressemblent à un amas

de cailloux de différentes especes ; d'autres paroissent composées de grains de sable quartzeux ou de matieres graniteuses , comme celles de Malung en Dalécarlie. Au reste la surface de ces sortes de pierres est assez inégale , comme trouée , et assez dure pour pouvoir moudre le grain , et même pour faire feu , lorsqu'elle éprouve des frottemens rapides. La porosité de ces mêmes pierres fait qu'on les emploie communément en maçonnerie : le ciment ou tout autre ingrédient destiné à lui servir de liaison , en entrant dans ses cavités , les unit beaucoup mieux que toutes autres pierres pleines. *Voyez* ce que nous avons dit de la *Pierre meuliere* au mot GRAIS et à celui de QUARTZ CARIÉ.

PIERRE DE MOKA. C'est la belle *agate herborisée* , qu'on trouve en quantité près de Moka en Arabie. *Voyez* DENDRITE et AGATE.

PIERRE DE MORAVIE. *Voyez* PIERRE RAYÉE DE NANIEST.

PIERRE MURALE. *Voyez* à l'article CALCUL.

PIERRE NAXIENNE ou QUEUX. *Voyez* PIERRE A RASOIR. La vraie *Pierre Naxienne* sert à aiguiser la faux.

PIERRE NÉPHRÉTIQUE. *Voyez* JADE.

PIERRE NOIRE A CRAYON ou AMPELITE. *Voyez* CRAYON NOIR.

PIERRE NÔMMULAIRE , *Nummus diabolicus*. *Voyez* PIERRE LENTICULAIRE et ÉCU DE BRATTENSBURG.

PIERRE NUMISMALE , *Lapis numismalis*. On en distingue de plusieurs sortes ; savoir , la *Pierre lenticulaire* ou *nommulaire* , et la *Pierre fromentaire*. Quand on voit l'intérieur de ces corps organisés et qu'ils font effervescence avec les acides , il suffit de les chauffer sur un charbon et de les jeter toutes chaudes dans de l'eau froide , aussitôt elles se séparent par couches minces , ou se divisent suivant leur largeur en deux parties égales , hémisphériques : on remarque une spirale sur leur surface intérieure , ou une ligne qui va en s'élargissant vers la circonférence ; le long de cette spirale on distingue de petites stries qui forment des especes de petites cloisons ou de chambres ; *Voyez* PIERRE LENTICULAIRE. Quelques-uns regardent

ces pierres comme l'opercule d'une coquille ; mais nous présumons que c'est un coquillage particulier et chamberé : au reste , ceci n'est qu'une conjecture. On trouve près de Soissons une grande quantité de ces pierres jointes ensemble ou liées par la matiere de la pierre qui les environne et les enclave ; on en trouve aussi qui sont détachées et répandues dans le sable ou dans la terre.

PIERRE OBSIDIENNE , *Lapis obsidianus*. On trouve dans *Pline* la description d'une pierre nommée *obsidienne* du nom d'*Obsidius* , qui l'apporta le premier de l'Éthiopie ; on en faisoit les *vases myrrhins* ; Voyez MYRRHINA , et ce qui est dit à la suite de l'article VASES. Feu M. le Comte de Caylus , si avantageusement connu des Savans , a étudié particulièrement ce passage de *Pline* ; et ses observations ont donné matiere à un excellent Mémoire qu'il a lu à l'Académie des Inscriptions , le 10 Juin 1760 , auquel M. Bernard de Jussieu , par ses profondes connoissances et ses grandes recherches , a fourni toutes les remarques qui sont du ressort du Naturaliste , et MM. Majault et Roux , les expériences chimiques. Il résulte de ce Mémoire que l'Auteur voulut bien nous confier , en nous permettant d'en faire usage même avant son impression ; il en résulte , dis-je , que le *lapis obsidianus* n'est ni le *lapis obsidius* du Commentateur *Saumaise* ; ni une espece de *jayet* , comme l'a cru *Agricola* , et après lui *Casius* et *Valerius* ; ni un *marbre noir* , comme le pensent *Aldrovande* et ses Sectateurs , mais une sorte de *laitier* ou d'*émail* fourni par des volcans , semblable en tout point à la *pierre de gallinace des Péruviens* , Voyez ce mot. La prétendue *agate noire* d'Islande est aussi une *pierre de gallinace* ; d'une couleur noirâtre et à demi-transparente dans les parties les plus minces.

PIERRE OCULAIRE OU PIERRE ŒILLÉE , *Lapis oculus*. Pierre tantôt transparente et tantôt opaque , dans laquelle on croit trouver la ressemblance d'un œil. Voyez les articles ŒIL DE CHAT et AGATE.

PIERRES ODONTOÏDES. Voyez GLOSSOPETRES.

PIERRES ODORANTES. On donne ce nom à différens corps fossiles , tels que la *pierre-porc* ou *puante* , la

*Pierre de violette de Ledelius*, les *petites cornes d'Ammon* du Mont Raudius, etc. Consultez page 296 du vol. I. de notre *Minéralogie*, II.<sup>e</sup> Edition. Voyez aussi PIERRE DE VIOLETTE.

PIERRE DES OISEAUX, *Lapis avium*. Sous ce nom on comprend la *Pierre alectorienne*, qui est celle de *coq*, la *Pierre d'hirondelle*, celle de *pingouin*, et la *Pierre de vautour*.

PIERRE D'OLIVE, *Tecolithos*. C'est la *Pierre judaïque* lisse et non rayée. Voyez ce mot.

PIERRE OLLAIRE, *Lapis ollaris*. Sous ce nom générique on comprend les *Pierres smectites* ou *stéatites*, c'est-à-dire celles dont la surface est glissante et comme savonneuse au toucher, qui sont médiocrement pesantes, tantôt plus, tantôt moins transparentes, de couleurs différentes ou mélangées (en général ces couleurs sont dues à de la chaux de fer), peu dures, propres à être sciées, tournées et travaillées avec des outils de fer, ou qui admettent le poli, qui ne font point d'effervescence avec les acides; (réduites en poudre et bouillies avec l'acide vitriolique, cet acide dissout une terre base du sel d'Epson et de l'argile;) en un mot, qui, comme toutes les pierres argileuses, se durcissent dans le feu, s'y resserrent et y deviennent rarement friables, en même temps que leur couleur y acquiert souvent de l'intensité. Telles sont la *Pierre de lard*, la *Pierre de corne molle*, la *Pierre de Côme*, la *Pierre colubrine*, la *Serpentine*, la *Pierre de touche argileuse*, et toutes les espèces de *Talcites*. Voyez ces mots.

Bien des personnes regardent le *crayon noir molybdène* et le *crayon rouge ou sanguine*, comme des espèces d'ollaires *stéatites* et *métallifères*; Voyez ces mots.

M. Guettard fait mention dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1752, de quatre sortes de *Pierres ollaires*, lesquelles se levent par feuillers, comme les schistes. Il observe qu'elles ne sont presque qu'un amas confus de parties calqueuses, réunies par une matière non calcifiable, mais qui lui a paru être de la nature du schiste. La finesse du grain de cette pierre et le peu de dureté qu'elle a, dit-il, au sortir de la carrière, permettent d'en faire différens ouvrages

et différens vases , marmites , chaudrons , etc. Ces vaisseaux se travaillent sur une espece de tour mù par un courant d'eau. On en fait un commerce assez considérable , puisque M. *Scheuchzer* assure qu'il va à plus de soixante mille couronnes d'or. C'est dans la Suisse que l'on trouve abondamment la *Pierre ollaire* ; on en a découvert aussi dans le Canada , qui , selon M. *Guettard* , ne sont pas si propres à être travaillées.

Les *pierres ollaires* varient pour la couleur et pour le tissu ; il y en a de noires , qui peuvent servir de crayon et qui sont aussi onctueuses que les stéatites ; d'autres sont grênelées et friables , Consultez notre *Minéralogie* : enfin il y en a de jaunâtres , de grisâtres ou cendrées , et d'un tissu comme strié. En Suede , principalement dans le Jemtland , on fait des marmites et des ustensiles de cuisine avec une *Pierre ollaire* commune , verdâtre , grasse au toucher et à fibres torsées. Presque toutes ces sortes de pierres se divisent à l'aide du fer en morceaux de figure indéterminée : communément on met cuire au fourneau des Potiers dans des boîtes ou gazettes de fer battu , ou de tôle , enduites de glaise , les vases fabriqués avec les *pierres ollaires*. Pour avoir une idée plus ample de cette espece de pierre , Voyez PIERRE DE CÔME et l'article STÉATITE , où se trouve celui de SMECTITE.

PIERRE DES ORCADES , *Orcadum lapis*. *Luidius* donne ce nom à des *pierres cylindriques* ( quelquefois ce sont des *entochites* ) , lisses , pleines de nœuds , d'une couleur blanchâtre , qui se trouvent en Angleterre dans Flintshire. Consultez *Luidius* , *Gazoph.* n.º 1154.

PIERRE OSSIFRAGE OU PIERRE DES OS ROMPUS. Voyez OSTÉOCOLLE.

PIERRE OVAIRE , *Lapis ovariis*. Suivant les différentes formes et grosseurs , on les appelle ou *pisolites* , ou *orobites* , ou *cenchrites* , ou *oolithes* , ou *méconites* , ou *hammites* , etc. Voyez OOLITHE.

PIERRE D'OUTREMER OU PIERRE BLEUE. Voyez l'article LAPIS LAZULI.

PIERRE DE PANTHERE. Espece de *jaspe* tacheté de noir , de rouge , de jaune et de vert. Voyez au mot JASPE.

PIERRE DE PAON OU DE PLUME. *Voyez* PLUMÉ DE PAON.

PIERRE DE PARANGON. *Especes de pierre de touche* qui, suivant *Imperatus*, a beaucoup de rapport avec le *basalte*.

PIERRES PEINTES NATURELLES. *Voyez* DENDRITE.

PIERRÉ DU PÉRIGORD. *Voyez son article* à la suite du mot FER.

PIERRÉ PESANTE, de *Bergman*. *Voyez* TUNGSTEIN.

PIERRE DE PHÉNICIE. *Voyez à l'article* PIERRE JUDAÏQUE.

PIERRE PHRYGIENNE. C'est une *espece de mine d'alun* pierreuse, dont les Teinturiers de Phrygie se servoient autrefois pour donner de l'intensité à leur couleur rouge.

PIERRE A PICOT OU DE LA PETITE VÉROLE. *Voyez* VARIOLITE.

PIERRE DES PIERRES. *Voyez* ONICE.

PIERRE-PLANTE. On donne ce nom aux *litophytes*. *Voyez ce mot*.

PIERRE A PLATRE. *Voyez l'article* GYPSE.

PIERRE DE POISSONS, *Calculus aut lapis piscium*. On donne ce nom à certains petits os particuliers, qui se trouvent dans la tête, etc. de quelques-uns des animaux pisciformes. Le merlan, la tortue, l'écrevisse, la tanche, le muge, la perche, la dorade, le manati, la seche, etc. en fournissent des exemples. Consultez aussi le *Mémoire* publié par Bromel en 1725, dans les *Actes d'Upsal*, et l'*Histoire des Poissons* de J. Théod. Klein.

PIERRE-PONCE. *Pumex*. Pierre qui est blanchâtre ou grise, poreuse et légère, qui nage sur l'eau : elle est rude au toucher, d'un tissu fibreux et luisant intérieurement comme de l'*asbeste*, d'une figure irrégulière ou informe, ne faisant point d'effervescence avec les acides, ne donnant point d'étincelles avec le briquet, excepté celle qui est assez pesante et colorée ; elle entre en fusion dans le feu. On trouve celle qui est blanche en morceaux de différentes grosseurs, flottant en pleine mer ; et celle qui est grise, en pains quelquefois carrés, aplatis et durs ; vers les rivages, où ils demeurent suspendus dans



l'eau sans s'y précipiter et sans nager à sa surface. Quant aux *ponces* qui sont arrondies et flottantes sur la surface de la mer, ce sont des vents qui en les poussant loin sur la mer, les ont abandonnées aux ondes de l'eau agitées : là elles se sont heurtées les unes les autres ; à force d'être roulées et portées vers le rivage, elles se sont usées et arrondies.

Les *pierres-ponces* ont communément une odeur marécageuse et une légère saveur salée. Les *ponces blanches* les plus légères et les plus grosses servent aux Parcheminiers et aux Marbriers ; les petites servent aux Potiers d'étain, aux Menuisiers et aux Doreurs. Ces *ponces* nouvellement rejetées ont une couleur brunâtre, mais elles pâlisent peu à peu étant exposées aux vicissitudes de l'atmosphère. Les *ponces grises* et plates servent aux Corroyeurs et aux Chapeliers. A Naples on choisit toutes celles qui sont de rebut pour en faire du ciment avec de la chaux. Ce mortier est employé dans la construction des terrasses, il a la même propriété que le ciment fait avec la *pozzolane*, Voyez ce mot : il prend corps avec un tel degré de dureté, qu'à peine les ferremens y ont prise quelque temps après qu'il a été mis en œuvre. Il seroit peut-être à désirer que dans les endroits où l'on trouve beaucoup de ces pierres, Messieurs les Ingénieurs en fissent usage pour la construction des parapets, des guérites et autres ouvrages exposés au canon ; ils auroient moins à craindre les éclats, ainsi que cela arrive dans les murs de pierre ordinaire et même dans ceux de brique. Il n'est pas rare de rencontrer des *pierres-ponces* grises, marbrées de jaune et de rouge ; il y en a aussi de brunes et de noirâtres comme les scories du charbon de terre et de l'ardoise grise.

Les *pierres-ponces* du commerce se trouvent de temps en temps flottantes ou jetées sur les bords de la Méditerranée, en Sicile, vers le mont Vésuve, et près les monts Etna et Hécla, sur les parages des isles Santorin de l'Archipel. La plupart de celles qui se ramassent dans les terres voisines de tous les autres volcans en éruption, servent au ciment. Presque toutes les maisons de Milo ne sont cons-

truites qu'avec des blocs d'une *ponce* striée : ainsi il paroît que les *ponces* sont des productions de volcans , peut-être des écumes de laves. Voyez les articles PRODUCTIONS DE VOLCANS et LAVE.

M. *Garcin* dit qu'en 1726 on a vu , entre le cap de Bonne-Espérance et les isles de Saint-Paul et d'Amsterdam , la mer toute couverte de *ponces* flottantes au gré du vent et fort loin des terres , sur un espace de plus de cinq cents lieues , au travers desquelles on vogua pendant dix jours de suite. Tous les rivages de la Zone torride sont couverts de *ponces* , sur-tout les isles de la Sonde et les Moluques , où il y a aussi beaucoup de Volcans. M. *Dolomieu* a fait un très-bon Mémoire sur les *Isles-Ponces*.

PIERRE-PORC OU PIERRE PUANTE , *Lapis suillus* aut *felinus* , aut *fœtidus*. On nomme ainsi une combinaison de la terre calcaire , comme spatheuse , et d'une portion de terre argileuse , avec le soufre. Cette sorte de pierre est grisâtre ou noirâtre , ou brune ; elle exhale une mauvaise odeur de charbon de terre ou d'urine de chat , quand on la frotte ou qu'on l'égratigne ou qu'on l'écrase ; mais elle perd cette odeur à la calcination , et devient blanche en péillant et quelque-fois en décrépitant comme le sel marin. Nous avons rencontré cette pierre près de la charbonnière d'Ingrande en Bretagne et de la mine d'alun du Palatinat ; il y en a aussi dans les Pyrénées et près de Saint-Beat en Cominges , etc. Des Naturalistes croient que la *pierre-porc* n'est qu'une espèce particulière de spath cristallisé en hexagone : nous connoissons plusieurs *pierres puantes* qui ne sont que des schistes calcaires , imprégnés de soufre. On apporte aussi cette pierre de l'isle d'Æland en Suede , d'Allemagne , notamment de Norwege , de Portugal et du cap de Santé , à quelques lieues de Québec ; on y en trouve de rayonnées , de prismatiques et de sphériques. Plusieurs personnes ont ramassé près de Villers-Coterets et de Plombières en France , une sorte de caillou qui étant frotté donne à peu près l'odeur d'urine pourrie ; c'est une espèce de *pierre puante*. Il y a tout lieu de croire que les odeurs qui se sont communiquées à ces sortes de pierres , vien-

nent de substances animales ou végétales qui sont entrées en putréfaction , et qui ont agi sur une terre marneuse pour fournir une combinaison.

**PIERRE DE PORC-ÉPIC**, *Lapis hystricis*. C'est la concrétion pierreuse qui se trouve dans la vésicule du fiel et dans la vessie du porc-épic des Indes , et sur-tout dans la province de Pama-Malacca. Celle de la vessie est la plus dure et ressemble beaucoup à celle du sanglier , mais elle est plus petite. Les Indiens l'appellent *mastica de soho* , les Portugais *pedro de vassar* ou *pedra de puerco* , et les Hollandois *pedro de porco*. Les Indiens s'en servent intérieurement pour se guérir d'une maladie qu'ils appellent *mordoxi* , laquelle vient d'une bile irritée et qui cause à ceux qui en sont attaqués des accidens aussi fâcheux que ceux de la peste. On voit un de ces rares *bézoards* dans le Cabinet de Chantilly , il a plus de seize lignes de diamètre et a coûté cent louis d'or. *Voyez au mot BÉZOARD.*

**PIERRE DE PORC DES INDES.** Elle ressemble assez à celle du *porc-épic* , mais elle est plus grosse et moins rare : on la trouve aussi dans la vessie et dans la vésicule du fiel du sanglier de Malacca.

**PIERRE A PORCELAINE.** Nom donné au *petunt-se* , *Voyez PETUN-SE.*

**PIERRE DE PORTLAND.** Pierre fort dure , d'un grain grossier , d'un tissu peu serré , grisâtre , compacte et pesante. Cette pierre donne difficilement des étincelles avec le briquet , mais elle bouillonne avec les acides : tous les grands édifices de Londres sont en *Pierre de Portland* dont les carrières sont dans l'Isle de ce nom , en Dorsetshire , dans la Manche.

**PIERRE DE PORTUGAL.** *Voy. l'article PIERRE CARRÉE.* On appelle aussi *Pierre de Portugal* la *Pierre de serpent*. *Voyez ce mot.*

**PIERRE POREUSE.** *Voyez TUF.*

**PIERRE A POTS.** C'est la *Pierre ollaire*. *Voyez ce mot.*

**PIERRE POURRIE OU TERRE POURRIE**, *Argilla macra, exsiccata*. C'est une *argile* qui a perdu presque entièrement son gluten , c'est-à-dire la partie liante qui unissoit ses parties ; de sorte qu'humectée , on n'en peut former aucune pâte qui ait de la liaison ,

elle retombe en poussière à mesure qu'elle sèche. On trouve souvent cette *argile* dans la carrière, disposée par lits horizontaux et feuilletée : elle est ordinairement très-friable, très-fine ; il y en a de graveleuse que les Ouvriers rejettent.

La *Pierre pourrie* nous vient d'Angleterre ; elle conserve la trace du métal sur lequel on la frotte. On s'en sert pour adoucir les petites inégalités des ouvrages fins ; elle est très-propre à donner le brillant neuf aux ustensiles d'argenterie, mais sur-tout à ceux de laiton, de similor, de cuivre de rosette, etc. ; elle leur donne un lustre et une couleur qui imite l'or. Les Horlogers, dit M. *Bourgeois*, en font usage pour polir et lustrer leurs mouvemens de montres.

PIERRE PRÉCIEUSE OU PIERRE GEMME, *Gemma*. Ces pierres naturellement formées dans la terre par la voie de la cristallisation, se distinguent du *cristal de roche* par leur extrême dureté, la couleur vive et éclatante, la transparence, la figure extérieure et la pesanteur spécifique, tous caractères peu sujets à erreur. Les *pierreries* ne se travaillent que difficilement, mais elles prennent par la taille à facettes et par le poli, un éclat vif et merveilleux, qui jette de tous côtés des rayons de lumière, sans que la pierre chatoie ou très-rarement : exposées au feu dans le creuset, il n'y en a qu'un très-petit nombre qui entrent en fusion. L'eau-forte ni la lime ne les altèrent pas sensiblement : elles sont scintillantes ou ignescentes, c'est-à-dire qu'elles font feu avec le briquet. Une matière cristalline pierreuse paroît être le principe et la base des *pierres précieuses*. Leur variété semble naître du degré d'épuration, de l'équilibre du fluide et des différens sucs métalliques qui les colorent. (Les *pierres précieuses*, dit le Voyageur *Tavernier*, participent toujours de la couleur du sol dans lequel elles ont été produites.) M. *Bergman*, célèbre Chimiste de Suede, prétend que les principes prochains des *pierres précieuses* sont : 1.° La terre *argileuse* telle qu'on la trouve dans l'alun ; 2.° la terre *vitrifiable*, celle qui constitue le *quartz*, le *silex* ; 3.° la terre *calcaire* ; 4.° le *fer* ; c'est, dit-il, à ce métal que sont dues les diverses

couleurs des *pierres gemmes*, non en raison de la quantité, mais de la qualité.

On est dans l'usage de distinguer les *pierreries* en *Orientales* et en *Occidentales* ou Européennes, moins à raison du pays d'où elles viennent, qu'à raison de leur qualité, c'est-à-dire de leur degré de *dureté*, de *brillant*, de *pureté* ou transparence et de *pesanteur* spécifique. Il n'est donc pas possible de juger si une pierre est Orientale sans l'éprouver avec soin sur la meule du Lapidaire; en un mot, on peut trouver dans le Brésil et dans le Pérou, des *pierres précieuses* qui, à cause de leur dureté, seroient, ainsi que l'observe très-bien M. Dutens, appelées *Orientales*, quoiqu'elles eussent été formées dans l'Occident; Tavernier avoit déjà reconnu que dans le Pègu et l'isle de Ceylan, parmi celles qui sont dures, il s'en tire aussi d'autres de diverses couleurs, mais fort tendres et très-peu estimées dans les Indes. Tavernier, *Voyage des Indes*, Tom. II, Liv. 2, chap. 19, pag. 356, Paris 1679, en 3 vol.

Les *pierres précieuses* ont cependant d'autres propriétés caractéristiques qui les distinguent, puisque les *pierreries Orientales* peuvent souffrir assez longtemps l'action du feu, sans que leur couleur en soit altérée, tandis que les *Occidentales* perdent en très-peu de temps la leur et deviennent semblables à du cristal, si elles sont transparentes; ou deviennent d'un blanc mat, si elles sont opaques.

M. Daubenton fait trois ordres principaux de *pierreries*: le premier contient les *diamans* proprement dits, Voyez DIAMANT; le second, les *pierres Orientales*, celles dont la dureté approche de celle du *diamant*, comme le *rubis*, le *saphir*, la *topaze*, etc.; et le troisième, les *pierres Occidentales*, au nombre desquelles il met le *cristal de roche*, Voyez ce mot.

En général l'on a peu de détails intéressans, ou pour mieux dire, on n'en a point de circonstanciés sur les *pierres précieuses* transparentes. Presque tous les Voyageurs qui jusqu'ici ont été plus Commerçans que Naturalistes, par conséquent plutôt nomenclateurs que méthodistes, ne nous ont encore rien donné de satisfaisant ni sur les *pierreries*, ni sur leurs formes

primitives, ni sur les matrices dans lesquelles elles se forment : c'est pourquoi la plupart des descriptions qu'on lit dans les catalogues des Joailliers ou Lapidaires, etc. sont si embrouillées : elles ne tendent guere qu'à expliquer les différences qui peuvent faire changer le prix des *pierres précieuses* ; savoir, le nombre des karats et des grains qu'elles pesent, leur forme par rapport à la taille ; ajoutez à cela la mode et la fantaisie. *Boece de Boot*, qui est regardé par un très-grand nombre d'Amateurs, comme l'Ecrivain de la plus grande autorité, n'offre que beaucoup de conjectures, de suppositions vaines et puérides sur l'origine et les vertus des *pierres précieuses* : d'autres ont pris soin de compiler toutes les rêveries et les inepties qu'on a écrites depuis *Théophraste*, sur les qualités occultes, les vertus et les emblèmes des *pierres précieuses* : on n'y trouve donc point la définition qui doit convenir à telle et telle espece de pierre ; de là le défaut de connoissance que nous avons, dit *M. Daubenton*, des pierres des Grecs et des Romains. Cet Académicien prétend que le caractere le plus essentiel et le plus propre à fixer la nomenclature et la division des *pierres précieuses*, c'est leur couleur ; la simple lecture des expériences qu'il a faites au moyen du spectre solaire, terme de comparaison qui est invariable, et qui comprend toutes les nuances des couleurs, met à portée, en suivant son procédé, de juger surement de la nature et de la qualité d'une pierre qu'on n'auroit jamais vue. Les sept couleurs primitives du prisme forment les genres dans chaque ordre de *pierreries*, soit *Occidentales*, soit *Orientales*, soit de *diamans* ; les nuances donnent les especes. Consultez son *Mémoire inséré dans le Recueil de l'Académie Royale des Sciences, de l'année 1750*. Voilà donc un principe dont il ne faut jamais se départir, si l'on veut avoir une idée juste et nette de ce qui constitue la différence des *pierres précieuses*, afin de pouvoir rapporter chacune à l'ordre qui lui appartient. Ce principe, dit aussi *M. Dutens*, est qu'il y a une ou deux couleurs dominantes propres à chaque pierre, qui sont celles qu'on nomme *premieres couleurs*. Cependant une couleur seule peut constater la

nature de la pierre ( ayant toujours égard à son degré de dureté ). Le jaune pur est pour la *topaze* ; le rouge pur est pour le *rubis* ; le vert pur est pour l'*émeraude* ; le bleu pur est pour le *saphir* ; le rouge mêlé de jaune est pour l'*hyacinthe* ; le rouge foncé couleur de sang ou pourpre est pour le *grenat* ; le bleu nué de vert est pour le *bénil* ; le vert légèrement nué de bleu est pour l'*aigue-marine* ; le violet ou le pourpre, ou leur mélange, caractérise l'*améthyste Orientale* ; et dans le cas où cette améthyste Orientale auroit la dureté d'un rubis Oriental, il faudroit l'appeler *escarboucle* ; car ce seroit un rubis Oriental pourpre ou violet selon la couleur ; le vert de pré, nué de jaune ou de poireau, est pour le *péridot* ; le vert de pomme très-clair, nué de jaunepaille, est pour la *chrysolite* ; le vert foncé, nué de jaune dans une pierre tendre et à peine transparente, indique la *smaragdoprase* ; la teinte d'un vert de poireau, nué d'un beau jaune d'or, indique la *chryso-prase* ; le vert de poireau, dans une pierre très-tendre, caractérise le *prase* ; la couleur jaune, nuée de bleu et de vert, caractérise et indique le *chryso-bénil*. Nous ne disconvierons pas cependant que l'habitude et l'attention donnent souvent aux Joailliers cette justesse de coup d'œil, nécessaire pour distinguer, à la première vue, des pierres qui semblent avoir bien des caractères communs. Parmi les Ecrivains qui ont traité des *pierres précieuses*, on doit distinguer *Jeffereys*, *Boyle*, *Tavernier*, *Henckel*, *Walterius*, MM. *Romé Delisle* et *Dutens*.

Les *pierres précieuses* se trouvent ou dans le sein de la terre, ou dans le lit de quelques rivières parmi leurs sables ; il faut de l'habitude pour les connoître sous leur forme brute. Les isles de Borneo et de Ceylan, les Royaumes de Bengale, de Golconde, de Visapour et de Pégu, sont les parties de l'Inde Orientale où l'on trouve le plus abondamment de belles *pierreries*. Celles des autres Parties du Monde sont en général moins estimées, moins dures, et par cette même raison susceptibles d'un poli moins vif ; celles-ci sont réputées *Occidentales* ; car c'est la dureté qui donne le caractère *Oriental* à une *pierre précieuse*.

Voici l'ordre de la dureté des *pierreries*, ordre qui est reconnu aujourd'hui comme le plus général par les bons Lapidaires, les juges les plus sûrs à cet égard; 1.° Le *diamant*. 2.° Le *rubis*. 3.° Le *saphir*. 4.° La *topaze*. 5.° L'*émeraude*. 6.° L'*améthyste*. 7.° L'*aigüe-marine*. 8.° La *chrysolite*. 9.° Le *grenat*. 10.° L'*hyacinthe*.

Ainsi, toutes les *pierreries* ont dans les roches ou mines, des cristallisations et des couleurs assez différentes les unes des autres; mais elles affectent communément une figure régulière et déterminée, tantôt prismatique, tantôt cubique, tantôt rhomboïdale, etc. Voyez les mots AIGUE-MARINE, AMÉTHYSTE, BÉRIL, CHRYSOLITE, DIAMANT, ÉMERAUDE, GRENAT, HYACINTHE, ŒIL DE CHAT et ŒIL DU MONDE, OPALE, PÉRIDOT, RUBIS, SAPHIR, TOPAZE, TOURMALINE, etc. et ce que nous avons dit de la formation des cristaux pierreux et du principe qui les colore, au mot CRISTAL et même à l'article CAILLOU. A l'égard des *pierres précieuses* qui se trouvent parmi les sables dans le lit de quelques rivières, on sent aisément que ce n'est point là le lieu de leur formation: ces pierres, qui sont roulées et souvent arrondies, ont été apportées d'ailleurs par les torrens et les eaux qui les ont arrachées des roches et des montagnes où elles avoient pris naissance; ce sont des frottemens respectifs qui leur ont fait perdre leur forme angulaire, leur configuration naturelle et primitive: c'est pourquoi les Indiens ne recherchent les *pierreries* dans le lit des rivières qu'à la suite des fortes pluies. Si les pierres colorées sont moins dures que le *diamant* blanc, dont les parties sont purement homogènes, c'est parce que les métaux qui fournissent le principe colorant des *pierreries*, n'ont pas eux-mêmes la dureté de la pierre où ils se trouvent combinés. Quelquefois aussi les *pierres précieuses* offrent tout à la fois les couleurs distinctes et séparées, et les caractères qui conviennent à deux ou à trois pierres, tels que la dureté, etc.; par exemple, le *saphir-topaze* est bleu par une partie, et jaune par l'autre; on voit dans l'un des Cabinets de Chantilly, une pierre moitié *rubis* et moitié to-



*page* : l'on connoît le *saphir verdâtre*, appelé *saphir œil de chat* : le *rubis* moitié blanc et moitié rouge , c'est le *rubis onyx*.

Il y a différentes tailles pour les *pierreries* ; savoir , la taille à l'*Indienne* ou la *poire* , le *brillant* , le *demi-brillant* ou *brillonnet* , la *rose* , la *pièce épaisse* , la *pièce foible* , la *tablette*. A l'égard de leur valeur , tout dépend assez de la mode et du caprice : on les vend au karat ; le *karat* pese quatre grains , et le *grain* est moins fort que celui du poids de marc. Nous avons dit à l'*article* DIAMANT , que quand un *diamant* pese plusieurs grains ou karats , le tarif du karat cesse , et que la différence est très-grande , puisque le karat peut être estimé trente-deux grains , même soixante-quatre , etc. En voici un exemple mémorable : le gros diamant du Roi de Portugal , que nous avons dit peser onze onces cinq gros vingt-quatre grains , c'est-à-dire 1680 karats ou 6720 grains , est estimé deux cents vingt-quatre millions de livres sterling ; et en argent de France , cinq milliards cent cinquante-deux millions ; le prix commun du grain , pour ce diamant , est donc de 766,666 livres 13 sous 4 deniers.

PIERRE DE LA PROVIDENCE. Quelques personnes donnent ce nom à un amas de *pierres lenticulaires* , qui ayant été roulées dans un courant d'eau et présentant différentes faces , offrent , par leur arrangement et leur configuration extérieure , etc. qui se trouve à découvert , des apparences de *lentilles* , de grains de *froment* , d'*orge* , etc. L'ignorance , la superstition ou la crédulité ont encore fait donner d'autres noms à cette pierre , sur-tout dans des temps de famine. Voyez à l'*article* PIERRE LENTICULAIRE.

PIERRE PUANTE. Voyez PIERRE-PORC.

PIERRE CARRÉE D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL. C'est cette *marcassite* ou *pyrite cubique* , quelquefois *ferro-arsenicale* , qu'on taille en facettes et dont on a fait depuis quelques années tant de bijoux qui imitent l'éclat de certaines *pierreries* : Voyez à l'*article* PYRITE. On trouve aussi beaucoup de *pierres carrées* en Piémont et en Bohême.

PIERRE A QUEUE DE PAON. *Voyez* PLUME DE PAON.

PIERRE A RASOIR OU COS, OU QUEUX, OU PIERRE NAXIENNE, *Lapis coticularis*. Cette pierre, au sortir de la carrière, est d'une consistance tendre, mais elle s'endurcit par l'usage que l'on en fait : elle est composée de particules fines et compactes : elle se divise par couches, dont la couleur est assez différente et facile à distinguer, ainsi qu'on le remarque dans toutes les pierres à aiguiser, à l'huile ou à rasoir, qui sont quelquefois composées de deux couches, l'une brunâtre, et l'autre grise ou jaune-blanchâtre ; toutes deux sont comme collées ensemble ; ni l'une ni l'autre ne font effervescence avec les acides : la couche noire ou grise résiste plus long-temps à un feu violent, et avant qu'elle jette de l'écume la jaune est déjà réduite en un verre très-fluide. On s'en sert pour faire des pierres à aiguiser les outils ; on en fait aussi, en quelques pays, des meules et des tombes, c'est pourquoi on appelle cette pierre *Lapis olearius, aquarius, molaris, salivarius*. Les véritables pierres à rasoir sont des pierres schisto-argilleuses : on en tire de Lorraine qui sont très-bonnes. Le nom de *cos* et de *queux* est donné par quelques Auteurs à des pierres sablonneuses. L'isle d'Elbe abonde en cette pierre. Il y en a de plus ou moins parfaites ou dures. *Voyez* SCHISTE.

PIERRE RAYÉE DE NANIEST, OU PIERRE DE MORAVIE. M. de Justi donne ce nom à une pierre de roche nouvellement découverte en Moravie, dans les montagnes de la Seigneurie de Naniest. Cette espèce de pierre, qui n'a encore été rencontrée que dans un roc qui se trouve à l'endroit le moins accessible de ces montagnes, est extérieurement d'un beau blanc de lait, et se casse en morceaux de différentes grandeurs, qui sont plus ou moins opaques, à raison de leur épaisseur. Cette pierre est singulièrement traversée et pénétrée dans toute sa longueur de raies couleur d'améthyste : ces raies, qui ont environ une ligne d'épaisseur, s'étendent toujours en droite ligne, et se succèdent avec assez de régularité. Le lapidaire de Vienne, qui s'est transporté sur les lieux pour

examiner la singularité de cette pierre dans le roc ; présume , d'après le bloc qu'il a vu , qu'on la trouvera de même dans toute la veine , qui est d'ailleurs assez large pour en faire des tables et autres meubles de pierre.

La *pierre de Naniest* , dont nous avons un très-bel échantillon , se voit actuellement dans le Cabinet du Château de Chantilly , c'est un *grès quartzeux* , mêlé de pétro-silex ; elle ressemble assez , après avoir été polie , à une étoffe à raies étroites : elle est entremêlée de petits grenats , qui y tiennent si fortement qu'on ne peut les en ôter : ils se coupent et se polissent avec la pierre , ce qui augmente sa beauté et son prix. La dureté de cette pierre nouvelle est inférieure à celle de l'agate , mais elle surpasse celle du marbre ; elle n'est ni calcaire , ni fusible au feu de fusion ordinaire ; elle donne des étincelles quand on la frappe avec un briquet d'acier , et ne fait point d'effervescence avec les acides.

PIERRE RÉFRACTAIRE. *Voyez l'article* PIERRE APYRE, PIERRE DES REINS , DE LA VESSIE et DU FIEL, *Voyez* CALCUL.

PIERRE DES REMOULEURS. *Voyez le mot* GRAIS DES REMOULEURS , à l'article GRAIS.

PIERRE RÉTICULAIRE. *Voyez à l'article* RÉTÉPORE.

PIERRERIES. *Voyez* PIERRES PRÉCIEUSES.

PIERRE DE ROCHE simple et composée. *Voy.* ROCHE.

PIERRE DES ROMPUS. *Voyez l'article* OSTÉOCOLLE.

PIERRE DE SABLE. *Voyez* GRAIS.

PIERRE A SABLON. C'est un *grès* peu compacte , et qu'on brise très-aisément au marteau : on en fait le sablon dont on se sert pour nettoyer la vaisselle. *Voyez* GRAIS et SABLE.

PIERRE SACRÉE. Les Anciens nommoient ainsi un *jaspe noir-verdâtre* , à grandes taches blanches , qui forment une espèce de réseau irrégulier : on en faisoit des amulettes.

PIERRE DE SAINT-ÉTIENNE. *Voyez à l'article* CORNALINE.

PIERRE DE SAMOS. Espèce de *terre bolaire* ou *tripoli* très-fin , dont les Orfevres se servoient autrefois , pour polir et brunir leurs ouvrages.

**PIERRE DE SANG.** C'est une espece de *jaspe sanguin* que les Indiens taillent en cœur, et qu'ils portent en amulette pour arrêter le sang. Voyez **JASPE**. La *Pierre sanguine* à brunir est l'*hématite*, et la *Pierre sanguine à crayon* est le *crayon rouge*. Voyez ces mots.

**PIERRE DE SANTÉ.** Nom que l'on donne dans le commerce à des pyrites souvent ferreuses-arsenicales (*marcassites*), taillées à facettes par des Ouvriers qui vont s'établir sur le bord de certaines rivieres en Bohême : ce sont les Genevois et les Piémontois qui en font le plus grand débit ; on en fait des boutons, des pierres de boucles et de bagues, etc. La *Pierre de santé* est presque la même que la *Pierre de Portugal*. Voyez les mots **PIERRE CARRÉE**, **MAR-CASSITE** et **PYRITE**.

**PIERRE DE SARCOPHAGE.** Voyez **PIERRE ASSIENNE**.

**PIERRE DE SARDE.** Voyez **CORNALINE**.

**PIERRE DE SASSENAGE** ou **CHÉLIDOINE**. Elle est connue aussi sous le nom impropre de *Pierre d'hirondelle*. Voyez ce mot.

**PIERRE SAVONNEUSE.** Elle a la consistance de la cire, et est marbrée de rouge et de blanc ; étant mâchée, elle a le goût ainsi que les propriétés du savon ; elle se dissout dans l'eau, la fait mousser et blanchit ou dégraisse très-bien toutes sortes d'étoffes. On s'en sert en quelques pays, et particulièrement en Angleterre : elle est encore plus onctueuse que la *stéatite* proprement dite, et que la *craye de Briançon*. Voyez ces mots et celui de **TERRE SAVONNEUSE**.

**PIERRE SERPENTINE.** Voyez l'article **SERPENTINE**.

**PIERRE DE SERPENS**, *Lapides serpentum*. Bien des personnes donnent ce nom à la *corne d'Ammon* fossile. Voyez ce mot.

Les Voyageurs appellent abusivement *Pierre de serpent du cap de Bonne-Espérance*, une composition artificielle dont les Bramines Indiens se réservent le secret ; elle a la forme d'une grosse fève qui seroit amincie sur ses bords, elle est quelquefois large comme un de nos liards, et en petit biscuit ; sa matière est blanchâtre au centre, et d'un bleu céleste ou brune-noirâtre dans les autres parties. On dit qu'aussi-tôt qu'elle est appliquée sur la morsure d'une

espece de *serpent à lunettes*, espece de cobra ( *couleuvre capelle* ou à *chaperon* ), et même des autres serpens et bêtes venimeuses, notamment sur la piqure du scorpion, elle s'attache à la plaie sans bandage et sans soutien; elle attire autant de venin qu'elle en peut contenir, et sur le champ elle se détache et tombe d'elle-même: on la trempe alors dans du lait, qu'elle rend jaune en s'y purgeant; ensuite on la lave dans l'eau chaude, on l'applique de nouveau, jusqu'à ce qu'elle cesse de s'attacher, et de là on conclut qu'il ne reste plus de poison. Voilà ce qu'on raconte de la vertu de cette pierre, dont on doit faire usage aussi-tôt qu'on a été mordu par un serpent ou piqué par un scorpion, afin de ne pas donner le temps au poison de s'introduire trop avant dans le corps, car alors elle seroit inutile. On doit, avant d'appliquer cette pierre, piquer avec une épingle la partie affligée, jusqu'à ce que le sang paroisse. On peut consulter dans les *Trans. Philosoph.* Vol. 46, n.º 492, l'histoire de cette pierre, par *Sloane*, à laquelle on a attribué, peut-être gratuitement de très-grandes vertus, sur-tout contre la morsure des serpens. Nous n'avons pas vu les effets de cette pierre faite d'occasion; mais des faits aussi merveilleux s'éloignent bien de la vraisemblance: nous avons seulement reconnu que la *pierre de cobra* n'est qu'un morceau d'os (ou de corne calcaire, notamment du bois de cerf), taillé et calciné: on l'appelle *pietra de cobra*, *de cabelos*, ou *pietra de Montbazza*. Le Pere *Joseph Torrubia*, Chroniqueur général de l'Ordre de Saint-François, et qui a vécu environ quinze ans à Manille, Capitale de l'isle de Luçon, dit positivement dans son *Apparat pour l'Histoire Naturelle d'Espagne*, Tome I, que les meilleures *pierres de serpent* sont de composition; qu'elles se font dans les isles Philippines, et que les Ouvriers les plus habiles qui y travaillent, sont les Indiens de la Province de Camarines, dans l'isle de Luçon; enfin, que ce sont les Religieux de l'Ordre de Saint-François qui font particulièrement le trafic de cette drogue à Manille. Cet Auteur détaille fort au long les ingrédiens et les propriétés admirables de

cette pierre, dont les peuples des Côtes de Malabar et de Coromandel font un grand usage. Il est à présumer que les Charlarans de l'Inde, qui se font mordre et piquer devant le peuple pour lui faire voir la bonté de la pierre, sont des particuliers gagés pour cela, et non les Religieux mêmes. On trouve dans la tête et dans l'estomac du serpent appelé *sen-nembi*, des pierres réputées alexitères. On donne encore le nom de *pierre des serpens*, à une *pierre onyx*. Voyez ONICE.

PIERRE DE SYRIE. Voyez à l'article PIERRE JUDAÏQUE.

PIERRE SMECTITE OU STÉATITE. En général c'est la même que la *pierre ollaire*. Voyez ce mot et celui de STÉATITE.

PIERRE DU SOLEIL. Quelques-uns ont nommé ainsi tantôt l'*aventurine*, et tantôt le *girasol*. Voyez ces mots.

PIERRE SORCIERE. On donne ce nom à la *pierre lenticulaire* calcaire, parce que quand on la met dans une liqueur acide, elle tourne et retourne sans cesse, jusqu'à ce que la liqueur soit entrée dans toutes ses concavités, et qu'elle se soit trop affoiblie en se saturant de la substance calcaire de la pierre. Cet effet, tout naturel qu'il est, paroît aussi singulier que celui de l'aimant aux yeux de ceux qui ne connoissent point assez les phénomènes chimiques et physiques.

PIERRE DE SOUDE. Voyez à l'article SOUDE.

PIERRE SPÉCULAIRE OU SÉLÉNITE. Voyez à l'article GYPSE.

PIERRE STÉATITE. Voyez STÉATITE.

PIERRE DE STOLPEN. C'est, dit-on, une espèce de *basalte*: cette substance lapidifique, dont on fait des *pierres de touche*, se trouve en Misnie, assez près de Dresde. Voyez BASALTE.

PIERRE THÉBAÏQUE. C'est le *granite*. Voyez ce mot.

PIERRE DE TIBURON OU DE MANATI. Voyez à l'article BALEINE DU GROENLAND, et à l'article OREILLE.

PIERRE DE TONNERRE OU DE FOUDRE. Voy. PIERRE DE FOUDRE, BÉLEMNITE et CERAUNIAS.

PIERRE DE TORTUE , *Lapis testudinum*. Elle est oblongue , un peu écrasée , obtuse et un peu étranglée dans son milieu ; mais intérieurement elle est semblable aux calculs et aux bézoards. *Voyez ces mots*.

PIERRE DE TOUCHE , *Lapis metallorum*. Celle dont les Orfevres se servent aujourd'hui n'est point un marbre noir , ni ne doit l'être , comme l'ont dit quelques-uns ; c'est communément une sorte de *cos* ou de *schiste* d'un grain fin et continu , noir ou verdâtre , dur , compacte et susceptible de poli , recevant facilement la trace du métal qu'on y frotte. Cette pierre que l'on nous apporte de Bohême , de Saxe et de Silésie , ne fait point feu avec le briquet , ne se dissout point par les acides , ne se calcine pas dans le feu ; mais elle s'y convertit , comme les autres schistes , en un verre poreux et brunâtre. On a lieu de soupçonner que la *Pierre de touche* des Anciens étoit une espèce de basalte mêlé de stéatite. *Voyez SCHISTE*.

On fait avec la *Pierre de touche* ordinaire , des pierres à aiguiser les rasoirs , qui sont fort bonnes.

Toutes les espèces de *basaltes* et de *stéatites* endurcies , ou de *schistes* ou de *cos* , peuvent servir à éprouver les métaux , mais particulièrement pour connoître la bonté , la couleur de l'argent et de l'or. Les véritables *basaltes* qu'on emploie à cet usage ne doivent pas être confondus avec les basaltes de Suede , ni avec ceux des volcans. *Voyez BASALTE et PIERRE DE BASALTE*.

La *Pierre de touche* des Potiers d'étain est une lingotière faite avec de la craie blanche de Bourgogne , dans laquelle on verse de l'étain fondu : plus ce lingot est léger , et meilleur est l'étain. *Voyez ÉTAÏN*.

PIERRE DE TUF. *Voyez au mot STALACTITE*.

PIERRE DE VACHES , *Lapis vaccinus*. On donne ce nom à des pierres sillonnées ou creusées de part en part au moyen des chutes d'eau , ce qui ne peut se faire que par une suite de plusieurs années. Aussi dit-on des eaux qui tombent par gouttes et par cascades : *Gutta cavat lapidem , non vi , sed sæpè cadendo*. M. l'Abbé *Bacheley* prétend que ces trous ont été faits

par

par la décomposition de corps marins qui avoient été encroûtés de matière pierreuse.

PIERRE DE VÉGÉTAUX, *Calculus vegetabilium*. Des pierres renfermées dans le cœur d'un arbre, comme il se trouve des bézoards dans l'estomac des animaux, offrent un phénomène vraiment singulier. On en a rencontré dans le bouleau, dans le chêne, dans le pin. Voyez ce que nous en avons dit dans notre *Minéralogie*, vol. II, pag. 530, édit. de 1774.

M. de Haller dit qu'on trouve quelquefois une pierre et même très-dure dans les noix de coco, et que c'est une rareté estimée aux Indes.

M. de Préfontaine, *Maison Rustique de Cayenne*, fait mention de l'arbre *couipo*, qui porte dans son cœur de petites pierres : il y en a de deux sortes, le rouge et le blanc ; l'un et l'autre peuvent servir aux mêmes usages que le bois du courbaril dont il a le grain. Ce même Auteur dit que le nom *couipo*, dans le langage des Sauvages, signifie *cœur de roche*.

PIERRE DE LA PETITE VÉROLE, *Lapis variolæ*. Pierre orbiculaire, aplatie, pesante, fort dure, de couleur verdâtre, parsemée de taches ou loupes d'une couleur infiniment moins foncée, et représentant assez bien des grains de petite vérole mûrs et aplatis. Cette pierre curieuse et peu commune se trouve dans les Indes, etc. Voyez VARIOLITES.

PIERRE A VERRE, *Quocolos*. Lémery donne ce nom à une pierre marbrée, un peu transparente, assez dure pour donner des étincelles avec le briquet, blanchâtre ou verdâtre, veinée comme le talc de Venise. Cette pierre devient opaque, plus légère et plus blanche au feu, et enfin se change en verre : elle se trouve en Toscane et en plusieurs autres lieux de l'Italie, où on l'appelle *cuogolo*. Il ajoute qu'on l'emploie dans quelques Verreries : c'est la même qu'on appelle improprement *marbre-tarso*.

PIERRE VERTE OU DES AMAZONES. Voyez JADE.

PIERRE DE LA VESSIE. Voyez à l'article CALCUL.

PIERRE DE VIOLETTE OU JOLITE, *Jolitus*. Nom donné à des pierres de diverses natures, et qui étant frottées ont une odeur de *violette*. Parmi ces pierres les unes sont de grès noir et blanc, telles que celles



de la Principauté de Blanckenbourg ; d'autres sont des especes de *silex* telles qu'on en voit en Suisse. Ces pierres ont une odeur de *violette* plus sensible après les pluies et dans des temps d'orage ; quelques-unes sont recouvertes d'une mousse ( quelquefois c'est le *byssus rouge* ) qui leur communique cette odeur. L'observation tournée sous ce point de vue pourroit faire reconnoître plusieurs pierres odorantes. M. *Ledelius*, *Ephemer. Naturæ Curios. Tom. XVI, pag. 81, Obs. 28*, parle d'une pierre qui sent la *violette* : on la trouve, dit-il, près les bains de Hirseberg ; son odeur varie de temps en temps, elle embaume les boîtes où on la serre ; elle est par lames, grise, brillante de points argentés ; elle ne contient pas d'usnée ( mousse ), elle est donc odorante par elle-même. M. *Vagneri* parle des cornes d'Ammon qu'on trouve dans le mont Raudius et dans les pierres de la Misnie, qui ont la même odeur quand on les chauffe. M. *Eisen Manger* a trouvé près de Dresde des terres qui sentoient la *girosfée*. *Agricola* fait mention d'une géode qui sent la *violette*, mais cette odeur est due à la mousse ou usnée dont elle étoit recouverte. *Boëtius* parle aussi de pierres qui donnent la même odeur.

PIERRES VITRESCIBLES OU VITRIFIABLES. *Voyez au mot PIERRE et à l'article TERRE VITRIFIABLE.*

PIERRE VITRIOLIQUE, *Lapis vitriolicus*. Sous ce nom générique on comprend le *sory*, le *misy*, le *calchitis* natif, la *mélanterie* et le *rusma*. *Voyez ces mots et l'article VITRIOL.*

PIERRE DE VOLCAN. *Voyez les mots LAVE, PIERRE OBSIDIENNE, PONCE, POZZOLANE, VERRE DE VOLCAN, etc.*

PIERRE DE VULCAIN. Est une *pyrite* ordinairement arsenicale. *Voyez l'article PYRITE.*

PIERROT. *Voyez MOINEAU.*

PIESACKI. *Voyez à l'article PELLETERIES.*

PIETTE ou PETIT HARLE HUPPÉ, de MM. *Brisson et Belon*, et des *pl. enl. 449*, le mâle ; *450*, la femelle ; en latin *Merganser minor cristatus*. *Belon* soupçonne que c'est le *phalaris* des Anciens. C'est un oiseau aquatique du même genre que le *harle* ; il fréquente les rivières et les étangs ; il est de passage, comme

Les autres *harles* et ne nous vient qu'en hiver, mais c'est l'espece de ce genre que nous voyons le plus communément et en plus grand nombre tous les ans. Sa grosseur est un peu au-dessus de celle de la sarcelle ; sa longueur totale est d'un pied quatre pouces ; son envergure est de deux pieds : le bec, la partie nue des cuisses, les pieds, les doigts et leurs membranes sont d'un noir-verdâtre, et les ongles noirâtres ; la tête, la gorge, le cou et tout le plumage inférieur sont d'un beau blanc ; l'œil est entouré d'un cercle noir changeant en vert ; sur le sommet de la tête est une huppe formée de plumes longues, étroites et variées de blanc et de vert-noirâtre ; le dos et le croupion sont d'un noir de velours ; les côtés sont variés en zigzags de brun foncé sur un fond gris-blanc ; vers la base du derriere du cou, jusques au-dessous de l'origine des ailes, sont placées au-dessus les unes des autres trois bandes demi-circulaires d'un beau noir sur un fond blanc : les plumes scapulaires et les couvertures du dessus des ailes sont variées de noir et de blanc ; les pennes offrent du noirâtre, du noir-violet et du cendré ; la queue est cendrée et arrondie.

M. *Mauduyt* dit que la femelle de la *piette* est un peu plus petite que le mâle ; que le dessus de la tête et le haut du cou en arriere sont d'un brun-marron ; la gorge est blanche, ainsi que tout le plumage inférieur ; le bas du cou en arriere, le devant du cou, tout le dessus du corps sont d'un cendré-brun ; le bec est noir ; les pieds sont plombés ; le reste est comme dans le mâle.

PIEUMART ou PIC-MART. *Voyez* PIC VERT.

PIEXE-POGADOR. *Voyez* RÉMORE.

PIGACHE. *Voyez* à l'article SANGLIER.

PIGAMON. *Voyez* RUE DES PRÉS.

PIGARGUE ou PYGARGUE, *Pygargus*. On peut distinguer trois variétés dans cette espece d'oiseau carnivore ; savoir, le *grand pygargue*, le *petit pygargue* et le *pygargue à tête blanche*. Les deux premiers ne diffèrent que par la grandeur, et le dernier ne differe presque en rien du premier, la grandeur étant la même ; un peu plus de blanc sur la tête et le cou

en fait la seule différence. Les *pygargues* et les *aigles* différent entre eux : 1.<sup>o</sup> par la nudité des jambes ; les *aigles* les ont couvertes jusqu'au talon , les *pygargues* les ont nues dans toute la partie inférieure : 2.<sup>o</sup> par la couleur du bec ; les *aigles* l'ont d'un noir-bleuâtre , et les *pygargues* l'ont jaune ou blanc : 3.<sup>o</sup> par la blancheur de la queue qui a fait donner aux *pygargues* le nom d'*aigles à queue blanche* , parce qu'ils ont en effet la queue blanche en dessus et en dessous dans toute son étendue ; ils différent encore des *aigles* par quelques habitudes naturelles ; ils n'habitent pas les lieux déserts ni les hautes montagnes ; les *pygargues* se tiennent plutôt à portée des plaines et des bois qui ne sont pas éloignés des lieux habités. Il paroît que le *pygargue* , ainsi que l'*aigle commun* , affecte les climats froids de préférence ; il est de la même grosseur et pour le moins aussi fort que lui : il est plus carnassier , plus féroce , moins attaché à ses petits , car il ne les nourrit pas long-temps ; il les chasse hors du nid , avant même qu'ils soient en état de se pourvoir , et l'on prétend que sans le secours de l'*orfraie* qui les prend alors sous sa protection , la plupart périroient. Ce sentiment contre nature , qui porte ces oiseaux à chasser leurs petits avant qu'ils puissent se procurer aisément leur subsistance et qui est commun à l'espece du *pygargue* , et à celles du *grand aigle* et du *petit aigle tacheté* , indique que ces trois especes sont plus voraces et plus paresseuses à la chasse que celle de l'*aigle commun* qui soigne et nourrit largement ses petits , les conduit ensuite , les instruit à chasser , et ne les oblige à s'éloigner que lorsqu'ils sont assez forts pour se passer de tout secours : d'ailleurs le naturel des petits tient de celui de leurs parens ; les *aiglons* de l'espece commune sont doux et assez tranquilles , au lieu que ceux du *grand aigle* et du *pygargue* , dès qu'ils sont un peu grands , ne cessent de se battre et de se disputer la nourriture et la place dans le nid ; en sorte que souvent le pere et la mere en tuent quelques-uns pour terminer le débat : on peut encore ajouter que comme le *grand aigle* et le *pygargue* ne chassent ordinairement que de gros animaux , ils se rassasient souvent sur le lieu ,

sans pouvoir les emporter ; que par conséquent les proies qu'ils enlèvent sont moins fréquentes, et que ne gardant point de chair corrompue dans leur nid, ils sont souvent au dépourvu : au lieu que l'*aigle commun* qui tous les jours prend des lievres et des oiseaux, fournit plus aisément et plus abondamment la subsistance nécessaire à ses petits. Le *pygargue* construit pour nid une airè ou un plancher tout plat, comme celui du *grand aigle*, qui n'est abrité dans le dessus que par le feuillage des arbres, et qui est composé de petites perches et de branches qui soutiennent plusieurs lits alternatifs de bruyere et d'autres herbes ; la ponte est de deux ou trois œufs. Voyez maintenant l'article AIGLE.

PYGARGUE des Anciens. Quadrupede à fesses blanches, suivant la force du mot, et qu'il ne faut pas confondre avec le *pygargue* oiseau. On ne peut guere juger que par conjectures de l'espece du quadrupede auquel les Anciens avoient donné le surnom de *pygargus*. Voyez l'article GAZELLE à bourse sur le dos.

PIGAYA. C'est la racine de l'*ipecacuanha*. Voyez ce mot.

PIGEON, *Columba*. Il n'est point d'oiseau dont l'espece soit aussi généralement répandue, ni aussi variée, aussi multipliée que celle du *pigeon*. Le genre du *pigeon* est répandu dans les parties Méridionales et tempérées des deux Continens ; il est même propagé dans des pays très-froids, mais où probablement il a été transporté : il paroît que les climats chauds conviennent mieux à ces oiseaux, ils y sont et plus nombreux et plus variés.

Les caracteres génériques du *pigeon* sont d'avoir quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere, tous séparés environ jusqu'à leur origine ; le bec droit, le bout du demi-bec supérieur un peu renflé et courbé ; les narines à demi-couvertes d'une membrane épaisse et molle.

Avant de parler des habitudes et des mœurs du *pigeon* en général, consignons ici un extrait de ce qu'a dit un Philosophe très-éclairé, M. de Buffon, concernant la souche primitive des *pigeons domestiques* :

des races et des variétés : nous exposerons à l'article PIGEON COMMUN, les soins qu'elles exigent et les avantages que nous en retirons.

On sait qu'à proportion qu'une espèce est plus anciennement domestique, elle est plus multipliée, et qu'en se propageant elle produit un plus grand nombre de races et de variétés; de là la difficulté d'en faire l'histoire et de reconnoître la souche dont les races et les variétés sont émanées : le *chien* parmi les quadrupèdes, le *pigeon* parmi les oiseaux, en fournissent des exemples. Nous sommes redevables à M. de Buffon d'avoir surmonté les obstacles dont leur histoire étoit embarrassée, de nous avoir fait connoître la souche primitive du *chien* et du *pigeon*, et d'avoir rappelé à l'espèce originaire les races et les variétés qui en sont sorties.

Avant que M. de Buffon se fût occupé de l'histoire du *pigeon*, on n'en avoit indiqué que confusément les races et les variétés, sans remonter par degrés à l'espèce première. La plupart des Auteurs avoient compté cinq espèces de *pigeons* : 1.° Le *pigeon domestique*. 2.° Le *pigeon romain*, avec seize variétés. 3.° Le *pigeon biset*. 4.° Le *pigeon de roche*, avec une variété. 5.° Le *pigeon sauvage*. Mais chacune de ces espèces n'étoit pas indiquée d'une manière assez précise pour qu'on pût la reconnoître facilement. Quant à l'épithète de *domestique*, elle étoit vague, puisque le *pigeon romain* et toutes ses variétés vivent également dans l'état de domesticité; il n'étoit pas prouvé si les *pigeons de roche* et ceux réputés *sauvages* avoient toujours vécu dans ce même état, ou s'ils n'y étoient point repassés en s'affranchissant de la domesticité; car les *pigeons domestiques* qui désertent nos habitations et les retraites où ils sont nés, prennent les habitudes des *pigeons libres* et ils engendrent des races qui deviennent avec le temps semblables à ces derniers *pigeons*. Devoit-on les regarder en conséquence comme le produit des races domestiques affranchies, ou comme des espèces primitives dont ces races domestiques sont sorties? Telles étoient l'obscurité et les difficultés qui embarrassoient l'histoire des *pigeons*, lorsque M. de Buffon observa que le *pigeon* de nos

colombiers s'accouple et produit une génération féconde avec toutes les races et les autres variétés de nos autres *pigeons domestiques* ; il remarqua en même temps que de tous les *pigeons*, celui de *colombier* est l'espece la plus ressemblante au *biset* dont elle differe très-peu ; que les *pigeons* qui désertent les colombiers prennent plus ou moins les habitudes du *biset*, que souvent ils s'y conforment, et que leur race devient à son plumage à la suite des temps : il conclut de ces faits que le *biset*, qui est un oiseau de passage et qui sous ce rapport doit essentiellement former une race libre, qui n'a pas cessé de vivre sous les lois de la Nature, est la souche primitive d'où nous avons tiré par la domesticité les races secondaires et leurs variétés ; il résulte encore de cette observation, que le *pigeon de roche* avec sa variété et le *pigeon sauvage*, ne sont que des variétés du *biset* ou même des races émanées de lui, affranchies de la domesticité et qui ont repassé à l'état de liberté.

On verra ci-après à l'article PIGEON BISET, que cet oiseau differe peu du *pigeon de colombier* ; qu'il est seulement d'une couleur plus bise, qu'il est de passage, se retire dans les bois, se perche ordinairement et niche dans des creux d'arbres : que le *pigeon de colombier* présente évidemment la premiere dégradation de l'espece : parmi les races domestiques, il tient au *biset* de plus près que toutes les autres races, par sa grosseur, par les couleurs, par les habitudes. Mais le *pigeon fuyard* ou celui qui a déserté de nos colombiers, est cependant encore intermédiaire entre le *biset* et le *pigeon de colombier*, et tient plus à l'un ou à l'autre, selon qu'ayant plus ou moins repris de sa premiere nature, il est retourné dans les bois, ou que s'étant simplement affranchi de notre domaine, il habite en liberté les tours, les édifices en ruine et les trous des murailles élevés. Après les *pigeons de colombier*, il seroit curieux, dit M. Mauduyt, de placer les autres races et variétés chacune dans l'ordre de leur dégradation ou de leur éloignement de la race primitive. Mais cet objet, dit-il, aussi difficile que les résultats seroient incertains, exigeroit un long travail, qui d'ailleurs seroit plutôt l'histoire de l'ac-

tion de l'homme, de son influence sur l'espece du *pigeon*, que l'histoire naturelle de cet oiseau même. C'est pourquoi nous nous bornerons, d'après M. de *Buffon*, à indiquer ici les noms des races et succinctement les variétés, en les désignant par leurs traits les plus distinctifs; et l'on en trouvera une courte description à chaque nom suivant son ordre alphabétique; il en sera de même des différentes especes de *pigeons* étrangers.

M. de *Buffon* compte onze races ou variétés principales avec lesquelles on peut faire routes les variétés secondaires.

1.<sup>re</sup> race. Les *pigeons grosse-gorges* : cette race contient onze variétés dénommées d'après les couleurs principales du plumage et dont on trouvera le dénombrement suivant l'ordre alphabétique.

2.<sup>e</sup> race. Les *mondains*; trois variétés.

3.<sup>e</sup> race. Les *pigeons-paons*.

4.<sup>e</sup> race. Le *pigeon-cravatte* ou à *gorge frisée* : variété, le *pigeon-nonain* qui fournit lui-même plusieurs différences, telle que le *pigeon-maurin*.

5.<sup>e</sup> race. Le *pigeon-coquille Hollandois*.

6.<sup>e</sup> race. Le *pigeon-hirondelle*.

7.<sup>e</sup> race. Le *pigeon-carme*.

8.<sup>e</sup> race. Le *pigeon heurté*.

9.<sup>e</sup> race. Les *pigeons suisses*.

10.<sup>e</sup> race. Le *pigeon culbutant*.

11.<sup>e</sup> et dernière race. Le *pigeon tournant*.

Indépendamment de ces onze races et de leurs variétés, il y a des *pigeons huppés* et des *pigeons pattus* dans différentes variétés, suivant qu'elles ont été mêlées et altérées par les accouplemens. Pour conserver pures les races et les variétés une fois obtenues, il faut n'accoupler que des mâles et des femelles entièrement semblables; sans quoi le mélange produit des nuances à l'infini, soit dans la forme soit sur-tout dans les couleurs du plumage. On sait que quantité de personnes se font de la multiplication des variétés du *pigeon* une étude et une affaire sérieuse; tel Curieux se plaît à montrer à ses amis une *table des combinaisons ou mélanges dans l'espece du pigeon*. Le 7 Novembre 1777, on me donna un état de cent cinquante-huit couples

de variétés de *pigeons*, et qui se voyoient à Paris dans les volières de S. A. S. Monseigneur le Comte de *Clermont*. La plupart de ces races factices sont actuellement dans la Ménagerie de Chantilly.

Parlons maintenant des mœurs et des habitudes du *pigeon* en général. Nous avons exposé les caractères génériques de cet oiseau ; nous ajouterons que le bec varie de proportions suivant les races ; on en voit dont le bec est ou plus délié, ou plus gros, ou plus long, ou plus court : leur voix est un cri plaintif et roulant, assez bien exprimé par le mot *roucoulement* : le roucoulement du mâle est plus plein, plus fort et plus soutenu que celui de la femelle, il est aussi plus fréquent. La plupart de ceux qui vivent en liberté ont les pieds rouges, et la couleur dominante de leur plumage est le gris ou le gris-brun ; l'état de domesticité a plus ou moins altéré ou déguisé la teinte de leur robe. Les *pigeons* aiment à se baigner et à se rouler dans la poussière, pour se délivrer de la vermine qui les incommode très-souvent ; après cette opération ils ne manquent guère de nettoyer leurs plumes, de les entretenir propres : ils boivent largement et ne renversent point le cou à l'instant où ils satisfont ce besoin. Ces oiseaux sont granivores et avalent les grains sans les casser ; ils ont en général la faculté d'enfler leur jabot en y faisant passer de l'air, dans le moment qu'ils roucoulent. On lit dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, tome I, pag. 140, que l'œsophage du *pigeon* est capable d'une distension plus grande en proportion que celui des autres oiseaux, comme on peut le remarquer en soufflant dans leur âpre-artère. On n'a point reconnu la vésicule du fiel dans le *pigeon*. Les *pigeons* ont les ailes longues, le vol très-rapide, sur-tout quand ils se sentent poursuivis par l'épervier, par le milan, ou par quelque autre oiseau de proie : outre le vol, les *pigeons* ont la vue et l'ouïe excellentes : ces sens sont en eux toujours en activité ; néanmoins l'oiseau de proie, par sa ruse et par ses armes, parvient à atteindre, à saisir, à mettre à mort les *pigeons* et à dépecer leur chair dont il fait ensuite curée.

Quoique les *pigeons* ne pondent que deux œufs à



la fois, quoiqu'ils soient exposés à la voracité des oiseaux de proie auxquels ils servent de pâture, les individus dans chaque espece ou variété sont fort multipliés; ce qui vient sans doute de ce que ces oiseaux font plusieurs pontes par an (on prétend que ceux de voliere en font jusqu'à douze), de ce que leur constitution est robuste, de ce qu'ils peuvent s'habituer par-tout, y trouver un climat et une nourriture convenables à leur multiplication: c'est cette force de leur constitution, et, comme nous le dirons ci-après, l'ardeur de leur tempérament, qui font que les *pigeons* sont de tous les oiseaux; après la poule et quelques autres gallinacées, les plus aisés à transporter, à s'habituer à un nouveau climat et à y multiplier.

Tous les *pigeons*, dit M. de Buffon, ont de certaines qualités qui leur sont communes; l'amour de la société, l'attachement à leurs semblables, la douceur des mœurs, la chasteté, c'est-à-dire la fidélité réciproque et l'amour sans partage du mâle et de la femelle, la propreté, le soin de soi-même qui supposent l'envie de plaire, l'art de se donner des grâces qui le suppose encore plus; les caresses tendres, les mouvemens doux, les baisers timides qui ne deviennent intimes qu'au moment de jouir; ce moment même ramené quelques instans après par de nouveaux desirs, de nouvelles approches également nuancées, également senties, un feu toujours durable, un goût toujours constant, et pour plus grand bien encore, la puissance d'y satisfaire sans cesse. . . En effet, quiconque a habité la campagne, aura observé ces différentes qualités dans l'espece du *pigeon*: il aura reconnu que ces oiseaux sont en général d'une forme agréable et élégante; leur plumage est lisse, arrangé, souvent orné des plus brillantes couleurs et de reflets éclatans autour de la gorge et du cou; que parés de ces avantages, les *pigeons* cherchent à plaire, et que leur ardeur en amour, jointe à la galanterie, paroissent former le fond de leur caractère: le mâle actif s'approche de sa femelle, va, revient, tourne autour d'elle en faisant des courbettes, la cajole, fait l'amant empressé, est toujours en mouvement,

épanouit sa queue , fait la roue , ne cesse de pousser un son soutenu et modulé , et de peindre la vivacité de ses desirs : la femelle grave et posée , a l'air de recevoir ces avertissemens et ces démonstrations comme un devoir qu'il remplit ou des hommages qu'il lui rend ; elle ne témoigne ni dédain ni empressement ; mais bientôt excitée par ces petites agaceries , cette tendre amante lui développe les graces et les beautés qui le parent lui-même , elle répond au but de son invitation d'une voix sourde , d'un roucoulement étouffé : ces préludes sont suivis de caresses qui , en retardant l'accomplissement des desirs , les augmentent et préparent une jouissance plus douce ; le mâle réunissant le sentiment paternel à l'amour conjugal , offre à manger à sa femelle , qui en reçoit de la manière que lui et elle en dégorgeront à leurs petits. Ainsi le sentiment de ces tendres caresses est composé de toutes les affections les plus douces , des élans de l'amour , de la tendresse paternelle et de la reconnaissance des petits : la femelle en prend l'habitude , elle allonge le cou , elle étend à demi les ailes , elle les agit d'un mouvement doux , en recevant les baisers de son amant , et les dons du chef de la famille. Est-ce que dans toutes les especes la douceur et les témoignages de soumission , donneroient plus de graces aux femelles et inspireroient plus d'amour et de tendresse aux mâles ?

A ces préludes , pour lesquels on diroit que la galanterie a réuni tout ce que son art a de plus délicat , succèdent les grandes privautés ; l'acte qui joint les deux sexes ne dure qu'un instant : la femelle à demi-baissée , reçoit le mâle , dont les desirs finissent par un contact instantané : les deux amans se séparent pour se rapprocher bientôt et goûter de nouveaux plaisirs ; cependant ils ne les occupent pas entièrement ; et tous deux rassemblent quelques menues branches ou des brins de paille pour en composer un nid plus ou moins travaillé suivant les especes : le mâle a coutume de le garder le premier et d'inviter sa compagne à s'y rendre ; il emploie pour appel un son plein , mais plus bas que le roucoulement ordinaire ; à l'approche de sa compagne , il témoigne sa

sensibilité par des battemens d'ailes doux, auxquels elle répond de la même manière, et le couple pressé sur le nid à côté l'un de l'autre, semble jouir par anticipation du plaisir de soigner les petits qui doivent naître. Le temps de la ponte arrive; la femelle garde le nid quelques heures dans la journée et y couche une ou deux nuits avant de pondre; si la femelle oublie ce premier devoir, le mâle ne se montre plus à elle en amant empressé, tous ses mouvemens deviennent alors ceux d'un maître qui commande.

Deux œufs blancs pondus sont le fruit de ces amours: l'un produit un mâle et l'autre une femelle, quelquefois aussi il en naît deux mâles ou deux femelles. Pour pondre et féconder le second œuf, il faut un nouvel accouplement: la femelle choisit communément l'après-midi pour son accouchement. Ses deux œufs étant pondus, elle se met aussi-tôt à les couvrir, de façon que pendant quinze jours complets elle reste dessus depuis trois ou quatre heures après-midi jusqu'au lendemain matin sur les neuf à dix heures que le mâle prend sa place, régulièrement jusqu'à quatre heures du soir, tandis que la femelle va chercher à manger et se reposer; puis elle revient à l'heure marquée pour relever son mâle, qui lui cède à son tour la place jusqu'au lendemain, et ainsi de suite jusqu'à ce que les petits soient éclos. (Les heures et la durée varient suivant les saisons; pendant l'incubation le mâle remplace quelquefois la femelle deux fois en vingt-quatre heures, le matin de neuf heures à midi à peu près, et de trois heures jusqu'au coucher du soleil.) Si durant la couvaison la femelle tarde trop à revenir, le mâle va la chercher et l'invite à retourner promptement à son nid; celle-ci en fait autant à l'égard de son mâle quand il paroît paresseux sans l'être. Ainsi nulle humeur, nul dégoût, nulle querelle; toutes les douceurs du ménage, toutes les fonctions pénibles également réparties, le mâle aimant assez constamment pour les partager et même coopérer aux soins maternels, soulageant et adoucissant la peine de sa compagne, pour mettre entre elle et lui cette égalité dont dépend le bonheur de toute union durable... Quels modèles pour l'homme, s'il pou-

voit ou savoit les imiter ! Le pere et la mere n'ont rien à donner pendant trois ou quatre jours aux deux *pigeonnoux* nouvellement éclos ; ils ont seulement soin de les tenir bien chaudement : alors c'est la femelle qui se charge seule de ce soin , si ce n'est pour quelques momens qu'elle va prendre un peu de nourriture ; après quoi le pere et la mere les nourrissent pendant huit jours d'alimens ramollis , à demi-digérés comme de la bouillie dans leur jabot ; ils soufflent ou dégorgent deux à trois fois par jour cet aliment dans leur petit bec : le pere souffle communément la pâture à la petite femelle , et la mere au petit mâle : cette attention réciproque suppose chez ces oiseaux un instinct établi sur la différence du sexe ; peu à peu ils leur donnent une nourriture plus solide , à proportion de leurs forces , de leur âge ; et dès qu'ils sont en état de voler , le pere les chasse du nid et les oblige de pourvoir eux-mêmes à leur nourriture. Le même couple ( le pere et la mere , ) s'appareille bientôt ensemble. Les *mondains* ou *pigeons de voliere* sont les plus recherchés , parce qu'ils ont communément à la fois des œufs et des petits , et que par ce moyen ils ne perdent point de temps. Tous les momens de la vie sont employés au service de l'amour et au soin de ses fruits. La premiere union est communément la seule ; le couple qui s'est une fois uni demeure joint toute sa vie ; mais si l'un d'eux vient à manquer par quelque accident , celui qui survit cherche et trouve à former une nouvelle alliance : la Nature semble avoir préparé la constance de la premiere union , car il est assez commun que les deux jeunes qui naissent de la même couvée soient l'un un mâle , l'autre une femelle , qui deviennent ordinairement époux.

Ce n'est guere qu'à cinq ou six mois que les jeunes *pigeons* commencent à roucouler ; et jusque-là ils ont conservé le cri aigu et plaintif du premier âge : ils sont à peu près au terme de leur grandeur quand ils roucoulent ; et ils sont en état de produire à huit , dix mois ou un an , suivant les races.

Quoique d'un naturel doux et regardé comme le symbole de la douceur , cependant les *pigeons* se

battent quelquefois de mâle à mâle jusqu'à la mort, sur-tout quand il s'agit de concurrence pour la même femelle; ils se chargent l'un l'autre à coups d'ailes et de bec sur la tête, et s'arrachent les plumes.

On a remarqué plus d'une fois que quand une femelle s'est laissée cocher par un mâle étranger, le sien piqué de la passion de son infidelle, se dépîte et ne veut plus la voir; il l'abandonne, ou s'il en approche, c'est pour la battre. On a vu des femelles se tromper, c'est-à-dire s'entre-saisir au défaut de mâle, ce qui suppose un tempérament fort chaud dans ces individus. On a vu aussi deux mâles mécontents respectivement de leurs femelles, faire entre eux un échange, et vivre ensuite en bonne intelligence dans leur nouveau petit ménage. Cet exemple des troqueurs seroit-il en pareilles circonstances chez toutes les especes d'animaux, le vœu et la loi de la Nature ?

**PIGEON A LA COURONNE BLANCHE**, de *Catesby*, *Columba capite albo*. C'est le pigeon de roche de la Jamaïque, de *M. Brisson*. On le trouve aussi à Saint-Domingue, etc. et il niche dans les rochers. Il est de la grosseur de nos pigeons de colombier; le bec est rouge, blanc à son extrémité; les jambes et les pieds sont rouges; les ongles, gris: une peau blanche entoure les yeux; l'iris est jaune: tout le plumage du dessus de la tête est blanc, entouré d'une bande de couleur pourpre changeante; le cou est d'un vert changeant en bleu et à reflets de couleur de cuivre de rosette; tout le reste du corps est d'un brun tirant sur le gris-bleu; les ailes et la queue sont brunes.

**PIGEON A LONGUE QUEUE**, d'*Edwards*. Voyez **TOURTERELLE** d'Amérique, de *M. Brisson*.

**PIGEON A QUEUE ANNELÉE** de la Jamaïque, de *M. Brisson*, *Columba caudâ fasciâ notatâ*, *Jamaïcensis*. Il est à peu près de la grosseur du pigeon ramier; l'iris est d'un rouge d'écarlate; la membrane qui couvre le dessus de l'origine du bec est partagée en deux tubercules; la tête, le devant du cou et la poitrine sont de couleur de pourpre changeant en vert; le ventre est blanc; le plumage supérieur, d'un bleu pâle, mais la queue est traversée par une large bande noire; les ailes sont brunes,

PIGEON BISET, de M. Brisson et des *pl. enl.* 510, *Columba livia*. D'après ce qui est exposé au commencement de cet article, le *biset* est le *pigeon* dans l'état libre, la souche primitive de toutes les variétés de cette espèce produites par la domesticité, ou au moins de celles qui vivent en Europe. Le *biset* est de la même grosseur que le *pigeon de colombier*. Son bec est d'un rouge pâle; les pieds sont d'un rouge vif, et les ongles, noirs : le cendré tirant sur le bleu est la couleur dominante de son plumage; sa gorge est changeante, d'un vert-doré brillant, elle a l'éclat et les reflets du cuivre de rosette : le croupion est blanc, les ailes et la queue sont cendrées; les ailes sont traversées par une double bande noire.

Quoique le *biset* vive dans l'état de liberté, son plumage varie quelquefois. Ce sont ces variétés qui ont été prises par divers Auteurs pour différentes espèces, et qu'ils ont nommées *pigeon de montagne*, *pigeon de roche* ou *rocheraye* ( en latin *Columba rupicola*, *Columba turricola*; *biset-croiseau* de Belon ), suivant les lieux où ces oiseaux avoient fait leur nid, au moment où ils ont été observés. La désertion des *pigeons de colombier*, suivant les endroits où ils se sont retirés et selon les nuances de leur plumage, a encore donné lieu à ces doubles emplois. Elle en a même été une cause plus générale et plus fréquente; car par-tout où l'homme a, pour son intérêt, transporté l'espèce du *pigeon* et en a pris soin, dans les pays les plus froids de l'Europe, on trouve de ces races de *pigeons* primitivement domestiques, devenues sauvages et retournées à l'état de liberté; au lieu que les *bisets* ne se trouvent pas dans les régions froides, et qu'ils n'habitent même les terres tempérées que pendant l'été : ils arrivent dans les provinces Septentrionales de la France vers la fin de Février; ils s'établissent dans les bois; ils ont l'habitude de se percher; ils nichent dans des creux d'arbres, l'une au printemps, de chacune deux œufs, l'une au frontemps, l'autre en été; ils se retirent en Novembre et se dirigent vers l'Espagne : ce *pigeon* a non-seulement le plumage, mais encore la chair d'une couleur plus bise ou plus plombée que le *pigeon de volière*.

PIGEON AZURÉ. *Voyez à l'article PIGEON-SUISSE.*

PIGEON BLANC MANGEUR DE MUSCADES de la Nouvelle Guinée. M. Sonnerat dit qu'il est d'un quart moins gros que le *pigeon ramier* des Moluques dont il a les habitudes. Le bec et les pieds sont d'un gris clair ; l'iris est jaune ; la moitié postérieure de l'aile et l'extrémité de la queue sont noires ; tout le reste du plumage est blanc. *Voyage à la Nouvelle Guinée, pag. 169, pl. 103.*

PIGEON BRUN de la Nouvelle Espagne. C'est le *pigeon brun* du Mexique, de M. Brisson. Tout son plumage est brun, excepté la poitrine et l'extrémité des ailes qui sont blanches ; le tour des yeux est d'un rouge vif.

On distingue deux variétés de ce *pigeon* ; l'une est variée de taches noires sur un fond brun, avec la poitrine, le ventre et les jambes d'un fauve clair ; les pennes des ailes et de la queue sont brunes ; c'est le *pigeon sauvage* du Mexique, de M. Brisson. La deuxième variété, indiquée par *Fernandez*, a tout le dessus du corps bleuâtre, et le dessous d'un brun-rougeâtre.

PIGEON-CARME. M. *Mauduyt* dit qu'il est petit, très-bas sur jambes ; que ses pieds et ses doigts sont garnis de plumes fort longues ; qu'il a le bec très-court, une huppe en pointe derrière la tête, semblable pour la forme à celle de l'alouette huppée ; que le dessous du corps est toujours blanc, et le manteau gris de fer, chamois, soupe-en-vin ou gris doux.

PIGEON-CAVALIER de M. Brisson, *Columba eques*. C'est un bâtard qui passe pour être le produit du *gonfleur* ou *pigeon grosse-gorge* et du *pigeon messenger* ; il a comme le premier, l'habitude d'enfler son jabot, et le dessus de son bec est à demi-couvert ; des excroissances à tubercules farineux entourent ses yeux, comme dans le *pigeon messenger*. *Albin* dit qu'il a l'iris d'une belle couleur d'orange, nuée de rouge ; son plumage, dit-il, est d'une couleur de frêne sombre et bleuâtre ; le dessus du corps offre des reflets d'iris et changeans ; le jabot est blanc, mais nué de vert pâle ; les jambes et les pieds sont rouges. *Albin* dit  
que

que les Marchands de pigeons à Londres se servent de pigeons cavaliers pour en attraper d'autres.

PIGEON COMMUN, *pl. enl. 466.* C'est le pigeon de fuite ou le pigeon de colombier, ou le pigeon domestique, ou le pigeon privé; *Columba domestica et vulgaris.* Il pese environ treize onces; sa longueur totale est de treize poucés; l'envergure est de vingt-six pouces: le bec est brun, farineux au-dessus des narines; l'iris, d'un jaune roussâtre; les jambes, les pieds et les doigts sont rouges; les ongles, noirs; la tête est d'un cendré-bleuâtre; le cou, à reflets changeans; le jabot, roussâtre; le reste de la poitrine et le ventre sont cendrés; le bas du dos et le croupion, blancs; les plumes scapulaires, cendrées; le reste du plumage est d'un noir-cendré plus ou moins foncé.

Le pigeon de colombier, dit M. Mauduyt, est un oiseau à demi-domestique, un esclave libre, qui pouvant nous quitter, est retenu par les avantages que nous lui offrons et qui porte une chaîne qu'il ne sent pas; il vole en troupes avec les oiseaux de son espèce; il erre à son gré pendant le jour dans la campagne, il y cherche la nourriture qui lui convient; il s'y nourrit de froment, de sarrasin, d'orge, de vesce, de pois, de chenevis, de panis, d'ivroie, de graine de lin, etc. et il trouve dans le colombier un abri contre le mauvais temps, un asile sûr et commode pour y passer la nuit, une demeure pour s'y établir avec la femelle qu'il s'est choisie et y élever ensemble leurs petits. Le colombier est donc un appât trompeur qui séduit les individus adultes, plus sensibles à leurs avantages qu'éclairés sur ceux de l'espèce qui souffre seule par la perte des petits que nous prenons pour salaire des soins accordés aux chefs de famille. C'est ainsi que nos ancêtres en offrant aux hérons un lieu convenable et commode pour y construire leur nid, profitoient de la fécondité de ces oiseaux qu'ils séduisoient, et qui, en faisant leur ponte dans les héronnières qu'on avoit soin d'entretenir, livroient pour ainsi dire les jeunes hérons dans les temps où ils étoient un mets recherché. Ces deux exemples doivent suffire pour prouver que nous pourrions de même séduire, attirer et multiplier à notre



avantage plusieurs autres especes d'oiseaux auxquels il suffiroit d'offrir des retraites et des lieux propres à élever leurs petits.

Les *pigeons*, dit encore M. Mauduyt, n'étant attirés et retenus dans les colombiers que par les avantages dont ils y jouissent, il est évident que plus ces lieux leur plairont, plus ils s'y adonneront et y multiplieront. En général un colombier doit être placé sur un terrain élevé, sec plutôt qu'humide; la porte d'entrée et de sortie, posée au levant: il est bon qu'il soit en belle vue, qu'il domine sur un horizon vaste; il doit être isolé pour que les *pigeons* jouissent du calme et de la liberté qu'ils aiment: on doit préférer la forme ronde à la carrée; on doit avoir soin de garnir les murs en dehors, de façon que les animaux malfaisans ne puissent pas y gravir: il y a deux saisons pour peupler un colombier, au mois de Mai et au mois d'Août, mais la dernière est préférable: comme les *pigeons* ne vivent guere que de huit à dix ans, il faut avoir soin de séquestrer les vieux et d'entretenir toujours dans le colombier les *pigeons* qui sont en plein rapport, et ils le sont dans les cinq premières années ou environ: il faut avoir soin de nourrir les *pigeons des colombiers* dans les temps où ils ne trouvent pas de pâture à la campagne; on peut leur donner des criblures de grains: ils vivent volontiers avec la volaille. Dans l'entretien général, les *pigeons* rendent beaucoup plus qu'ils ne coûtent; ils pondent assez communément trois fois en un été, mais généralement au mois de Mars et au mois d'Août; on donne à ces deux couvées le nom de *volées*. La troisième ponte qui est intermédiaire, a deux époques moins fixes et se fait en différens temps entre les deux époques; mais toutes les paires de *pigeons* ne font pas cette troisième ponte, au lieu que les deux autres sont générales.

Le *pigeon* sert à la nourriture d'un grand nombre d'animaux. Cet oiseau est d'un grand usage dans nos alimens, sur-tout quand il est jeune, nourri et élevé à la maison dans une voliere; sa chair est alors tendre, succulente, facile à digérer et très-nourrissante: les plus estimés en France sont ceux de Perpignan.

( Presque tous les Navigateurs assurent que la chair des *pigeons*. est infiniment meilleure dans les pays chauds qu'en France. ) Lorsqu'il est vieux l'on doit en user plus sobrement. On prétend qu'un *pigeon* nouvellement tué , ouvert par le dos et appliqué tout chaud sur la tête ou à la plante des pieds d'un frénétique , est capable de guérir cette maladie. Le sang du *pigeon* tiède et tiré de dessous l'aile , est propre pour guérir les plaies récentes des yeux. Sa fiente appelée *colombine* , est nitreuse , résolutive et apéritive : on la prend toute calcinée ou en tisane ou en bol ; on a des exemples que si cette fiente fraîche tombe dans les yeux , l'on peut en devenir aveugle , tant elle contient de parties caustiques ; c'est par cette raison que la peau rougit à l'endroit où l'on met pendant un certain temps de la fiente de *pigeon*. On en mêle quelquefois dans les vésicatoires , ou avec les cataplasmes farineux , pour résoudre les tumeurs édemateuses. La fiente de *pigeon* pulvérisée et cuite avec le lait , fait un cataplasme excellent pour les maux de gorge pituiteux : il faut avoir soin de le renouveler et de le réchauffer toutes les heures. Cette fiente, dit M. *Bourgeois*, est encore un excellent remède pour la toux des chevaux , qu'ils contractent souvent au printemps dans les pâturages , lorsque les nuits sont froides , ou lorsqu'ils sont exposés long-temps à des pluies froides. Cette toux , lorsqu'on la néglige , dégénère souvent en vraie pousse qui devient incurable. Dès qu'on s'apperçoit qu'un cheval est attaqué de la toux , il faut prendre quatre poignées de fiente de *pigeon* qu'on pulvérise grossièrement , et on la met infuser dans une demi-bouteille de vieux vin blanc pendant une nuit ; le matin on passe le mélange par un linge , et on le fait avaler pendant trois jours de suite au cheval par le moyen d'une bouteille ou d'une corne.

La fiente du *pigeon* est très-bonne pour les plantes et pour les semences : on peut la répandre à claire-voie sur la terre toutes les fois qu'on sème quelque grain , conjointement avec la semence , et même après , en toute saison ; chaque hottée de cette fiente équiyaut , dit-on , à une charretée de fumier de mouton.

Il faut cependant observer que la *colombine* est si remplie de parties volatiles toujours en action, que si on ne la laissoit un peu modérer à l'air, et surtout par un temps pluvieux, on courroit risque, en la répandant trop promptement, d'altérer les grains semés, de brûler et de détruire les premiers principes de la germination : aussi doit-on en amortir l'activité en la mêlant avec du crottin de cheval ou du fumier de vache pourri. Cet engrais convient sur-tout aux prés trop usés, aux chenevieres et aux potagers, même aux terrains froids, humides et argileux. *Voyez FUMIER et EXCRÉMENT.*

L'exemple de *pigeons monstrueux*, à deux têtes, à quatre pieds, etc. n'est pas rare.

**PIGEON-COUILLE HOLLANDOIS.** C'est le *pigeon cuirassé* de M. *Brisson* : il est d'une moyenne taille ; il a le plus souvent le corps blanc, la tête, les grandes penes des ailes et la queue noires ; mais il y en a dont le corps est noir, bleuâtre, gris, etc. : ceux-ci ont la tête, les grandes penes des ailes et la queue blanches. Il y a dans cette variété, une variété secondaire qui n'est pas huppée, dit M. *Mauduyt*.

**PIGEON CRAVATE.** C'est le *pigeon à gorge frisée* de M. *Brisson*, *Columba Turbita dicta*. Il n'est guere plus gros qu'une tourterelle. Ces deux oiseaux s'apparient et produisent des mulets ou races métisses. Une touffe de plumes qui semblent se rebrousser sur le bas du cou et le haut de la poitrine, est le caractere qui fait reconnoître le *pigeon cravate*. Il y en a de tout blancs, de tout noirs, de gris, de panachés, de roux, de chamois, de soupe-en-vin, etc. Ils ont le bec court ; ils tiennent beaucoup du *pigeon nonnain* pour la forme, l'élégance et l'air mignard.

**PIGEON CULBUTANT** de M. *Brisson*, *Columba gyatrix seu Vertaga* ; en Anglois, *Tumbler*. Il est à peu près de la grosseur du *pigeon biset*, souvent tout brun ou tout gris, mais il y en a de variés. M. *Mauduyt* dit qu'il vole très-légèrement, et qu'il s'élève plus haut qu'aucun autre *pigeon*, mais qu'il tournoie sur lui-même en volant, comme un corps jeté en l'air ou une balle qui roule sur son axe.

PIGEON de Barbarie , de M. *Brisson* ; on l'appelle aussi *pigeon de Crete*. C'est une variété de *pigeon* qui se trouve dans l'isle de Crete , suivant *Aldrovande* , et en Barbarie , selon *Willughby*. Le bec est très-court ; les yeux sont entourés d'une large bande d'une peau nue , couverte de mamelons farineux ; le plumage est bleuâtre , avec deux taches noires sur chaque aile.

PIGEON de Guinée , de M. *Brisson*. C'est le *pigeon aux taches triangulaires* d'*Edwards*. Il habite dans les régions Méridionales de la Guinée ; il est à peu près de la grosseur du *pigeon romain* : la tête , le cou , tout le plumage inférieur , les couvertures du dessus et du dessous de la queue sont d'un cendré clair ; les seules plumes du cou sont bordées de rougeâtre ; le haut du dos est d'un brun-pourpré , changeant en violet : c'est aussi la couleur des couvertures des ailes et des trois penes les plus proches du corps , mais elles sont terminées par une tache blanche triangulaire ; les autres penes de l'aile sont noires , bordées de cendré clair ; la queue est d'un cendré sombre terminé de noir ; la peau nue qui entoure les yeux est d'un rouge vif ; l'iris est orangé ; le bec , noirâtre ; la membrane qui le recouvre , cendrée ; les pieds sont d'un rouge pâle , et les ongles , bruns.

PIGEON de la Jamaïque , de *Sloane*. Il est de passage , et ne se voit à la Jamaïque qu'au mois de Janvier ; on le trouve dans les savannes : il est à peu près de la grosseur du *biset* ; le front et tout le plumage inférieur sont blancs ; tout le reste du supérieur est d'un brun-pourpre , avec une nuance de bleu au-dessus du cou ; la queue est bleue , barrée de blanc à son extrémité ; il a sur le bec une protubérance calleuse , formée de deux tubercules fort épais.

PIGEON de la Martinique , *pl. enl. 162*. C'est le *pigeon violet* de la Martinique , de M. *Brisson*. M. *Mauduyt* dit qu'il est un peu plus gros que la tourterelle des bois , d'une forme plus courte et plus ramassée ; les yeux sont entourés de mamelons d'un beau rouge ; c'est aussi la couleur du bec et des pieds : les ongles sont gris ; la tête , le cou , la poitrine et le dessus du corps , y compris les penes des ailes et de la queue , sont d'un marron glacé de violet ; le reste du plumage

inférieur est roussâtre ; les côtés sont d'un roux plus décidé.

M. *Brisson* décrit un autre *pigeon* qu'il appelle simplement *pigeon de la Martinique* ; celui-ci est plus grand , il a une sorte de collier d'un violet-doré éclatant ; les grandes pennes des ailes sont noirâtres et bordées de blanc ; la queue est variée de marron glacé de violet , de brun-roussâtre , de cendré foncé , terminée par une bande noire et bordée de gris-blanc ; le bec est noir. Est-ce une variété du précédent ou un individu d'un sexe différent ?

PIGEON de l'isle de Banda , appelé improprement *faisan couronné des Indes*. Voyez CROWN-VOGEL.

PIGEON DE MONTAGNE. Voyez PIGEON BISET.

PIGEON de Norwege , de M. *Brisson*. *Schwenckfeld* dit qu'il est huppé et pattu , d'un blanc de neige et plus gros qu'aucun de nos *pigeons*. M. *Mauduyt* observe qu'il est étonnant de trouver dans le Nord une race aussi grosse.

PIGEON DE PASSAGE de *Catesby*. C'est le *pigeon sauvage* d'Amérique , de M. *Brisson*, *Palumbus migratorius*. Il se trouve à la Caroline et à la Louisiane ; on en distingue deux races : l'une est un peu plus grosse que le *biset* , elle a les ailes et la queue bien plus longues , et c'est la race la plus commune ; l'autre est beaucoup plus petite , mais avec la même forme et les mêmes couleurs : le bec et les ongles sont noirs ; les pieds , rouges ; la tête , la gorge , le dessus du cou et tout le manteau sont d'un cendré-brunâtre , avec quelques taches noires sur les couvertures des ailes ; les côtés du cou ont des reflets de couleur de cuivre de rosette très-brillans : le plumage inférieur est d'une couleur vineuse , mais claire sous le ventre ; les pennes de l'aile sont noirâtres , les grandes sont bordées de blanchâtre ; les deux pennes du milieu de la queue , noirâtres ; les latérales , d'un gris-blanc.

PIGEON DE ROCHE OU ROCHERAYE. Variété du *pigeon biset*. Le *pigeon de roche* de la Jamaïque est le *pigeon à la couronne blanche*. Voyez ces mots.

PIGEON DE VOLIERE. C'est le nom qu'on donne le plus généralement au *pigeon mondain* et aux variétés

de cette race féconde, qu'on nourrit pour son produit. M. Mauduyt dit que « les *mondains* de race pure sont presque de moitié plus gros que les *bisets* ; ils n'ont point de huppe ni de plumes sur les pieds ; communément ils sont tout blancs et variés de plus ou moins de couleurs différentes, suivant que la race est plus mêlée ; moins ils sont en nombre dans la même voliere, plus ils multiplient ; il faut au moins un espace carré de dix-huit à vingt pouces pour chaque paire, et deux ou trois boulines (trous) ou paniers ; l'espace destiné pour chaque couple doit être séparé par une cloison mitoyenne, afin que ces *pigeons* ne se voient pas ; sans cette précaution ils ne cessent de se chamailler, et souvent dans leurs combats les œufs sont cassés ou les petits sont écrasés : le mâle se tient ordinairement sur le bord du panier, le plus près de sa femelle qui couve ; lorsqu'elle veut se lever, elle l'avertit par un roucoulement bas ; il vient prendre sa place et la relève de cette manière deux fois dans la journée, et pendant deux à trois heures chaque fois. Ces *pigeons* font de neuf à dix pontes par an, jusqu'à douze quelquefois, dans le temps de leur plus grande vigueur ; ils sont en état de produire dès l'âge de huit à neuf mois, mais ce n'est qu'à la fin de la seconde année qu'ils sont en plein rapport. Ce temps de vigueur dure six à sept ans, après lesquels le nombre des pontes commence à diminuer : on a vu des *pigeons mondains* encore assez féconds à douze et à quinze ans. La ponte se fait ordinairement en deux jours, et il y en a un d'intervalle en hiver, ce qui est cause que dans cette saison l'incubation est de dix-huit jours, au lieu de dix-sept qu'elle dure en été. »

M. Mauduyt observe encore qu'il seroit à désirer que la race des *pigeons mondains* fût sans défauts, car il n'est pas très-rare d'y rencontrer des individus stériles, et que souvent il naît plus de mâles que de femelles ; d'ailleurs c'est la plus excellente race pour le produit, et une des meilleures pour la bonté des *pigeonneaux* ; ce sont ceux qu'on sert le plus souvent et ordinairement sous le nom de *pigeons de voliere*.

Le même Ornithologiste ajoute qu'on distingue trois

variétés dans la race des *pigeons mondains* ; elles ne sont estimées que pour leur beauté ; elles sont d'un foible produit.

1.° Les *gros mondains*. Ils sont de la taille d'une petite poule , et ils ont les yeux bordés de rouge ; il y a de grandes différences dans cette variété relativement à la taille , depuis celle des plus *gros mondains* , à celle des *mondains ordinaires* : ces différences sont le produit du croisement de la race du *mondain* avec des races plus grosses.

2.° Les *bagadais*. On les reconnoît à leur large paupière rouge , à ses rides , ses proéminences , et à un tubercule de la grosseur d'une petite morille , au-dessus de la base de la mandibule supérieure ; ils ont aussi le bec plus courbe et plus crochu que les autres *pigeons* : ils sont souvent blancs , très-souvent aussi mêlés de noir et de blanc ou minime , etc.

3.° Le *pigeon Espagnol*. Il est de la taille des *gros mondains* ; il n'a point de protubérance sur le bec qui est droit ; et ses paupières plus saillantes , plus larges que celles des *gros mondains* , le sont moins que les paupières des *bagadais*.

PIGEON des Isles Nincombar , de M. Brisson , pl. enl. 491 , *Columba Nincombar Indica*. Ce *pigeon* du golfe de Bengale , proche des côtes du Pégou , est plus grand que le *pigeon romain* : il a le bec cendré ; le devant des pieds est brun et le derrière est jaune ; la tête et la gorge sont d'un noir changeant en bleu ; le cou et le dos sont variés de bleu , de rouge , de pourpre et de jaune sur un fond vert ; les plumes du cou sont longues , étroites , à reflets de couleur de cuivre de rosette ; le reste du plumage inférieur est d'un brun obscur ; la queue est blanche ; les couvertures des ailes sont vertes ; les trois premières plumes , bleuâtres ; les autres , mêlées de brun et de roux. Il y en a dont les pieds sont rouges : cette différence provient-elle du sexe ou constitue-t-elle une race ? Ces *pigeons* se nourrissent de riz ; on prétend qu'ils sont sujets à la pierre.

PIGEON des Indes , de M. Brisson. C'est le *pigeon brun* des Indes , d'Edwards. Ce *pigeon* des Indes Orientales a l'habitude d'agiter fréquemment sa queue , de

la même façon que la bergeronnette ; il est à peu près de la grandeur de notre tourterelle : une peau nue d'un beau bleu entoure les yeux ; le bec est noirâtre ; les pieds sont rouges ; les ongles, bruns : presque tout son plumage est d'une teinte brune ; sur ce même fond il y a une teinte de roussâtre clair au-devant de la tête, aux joues et sur la moitié antérieure du plumage inférieur, car l'autre moitié est d'un cendré clair et bleuâtre : le plumage supérieur offre sur le cou des reflets violets et de vert-doré ; le manteau est un peu changeant en bleuâtre ; les plumes sont noires, mais les moyennes sont bordées de blanc ; celles de la queue offrent du brun, du cendré et du blanc.

**PIGEON FRISÉ** de M. *Brisson*. Il a tout le plumage blanchâtre et frisé. M. *Mauduyt* dit que nous ne connoissons pas dans nos climats cette variété qui paroît appartenir aux contrées du Nord.

**PIGEON FUYARD**, *Columba ænas seu vinago*. C'est le pigeon qui a déserté nos colombiers : sa poitrine et ses ailes sont d'une couleur vineuse, avec deux taches noires sur chaque aile ; le plumage du cou est changeant. Voyez le commencement de l'article **PIGEON**.

**PIGEON GRAND-GOSIER** de M. *Brisson*. C'est le pigeon grosse-gorge, *Columba gutturosa*. Il paroît que c'est une race constante dans l'espece du pigeon domestique. Nous avons dit que tous les pigeons ont en général la faculté d'enfler leur jabot en y faisant passer de l'air, mais les pigeons grosse-gorges ont cette faculté beaucoup au-dessus des autres pigeons, et au lieu que ceux-ci n'enflent leur jabot que dans le moment qu'ils roucoulent, les pigeons grosse-gorges ne cessent en aucun temps de le tenir gonflé d'air ; il en est souvent si distendu qu'il paroît plus volumineux que tout le reste du corps. Ces pigeons sont à peu près de la taille de la race appelée mondain, et leur gorge les fait paroître plus gros qu'ils ne le sont en effet. Les Curieux les recherchent et les estiment à proportion de la faculté qu'ils ont de gonfler leur jabot, de leur grosseur et de la beauté de leur plumage. Il y a, dit M. *Mauduyt*, des variétés de cette



race qui sont très-cheres ; on les désigne d'après leurs couleurs par les noms suivans :

Le *pigeon grosse-gorge soupe-en-vin* ; dans cette variété et dans la suivante la femelle ne panache point.

Le *pigeon grosse-gorge chamois*, panaché.

Le *pigeon grosse-gorge blanc*.

Le *pigeon grosse-gorge blanc*, pattu, à longues ailes, dans lequel la boule paroît fort détachée.

Le *pigeon grosse-gorge gris*, panaché.

Le *pigeon grosse-gorge gris de fer*, gris barré et à rubans.

— Idem, *gris piqué*, comme argenté.

— Idem, *jacinthe*, d'une couleur bleue ouvragée en blanc. Il paroît qu'il y a des pigeons *jacinthes* qui ne sont pas *grosse-gorges*, et qui paroissent descendre de cette race croisée avec les *mondains*, dont ces pigeons ont à peu près la fécondité.

Le *pigeon grosse-gorge couleur de feu* : toutes les plumes sont terminées de noir et coupées par une barre bleue et une barre rouge.

— Idem, *couleur de bois de noyer*.

— Idem, *couleur de marron*, avec les penes de l'aile toutes blanches.

Le *pigeon grosse-gorge marron*, d'un beau noir velouté, avec les dix plumes de l'aile blanches, comme dans la variété précédente ; l'une et l'autre ont de plus une plaque blanche à la gorge.

Le *pigeon grosse-gorge ardoisé*, avec les ailes blanches et une tache blanche à la gorge.

Dans les trois dernières variétés les femelles sont semblables aux mâles. M. Mauduyt a observé que les pigeons à *grosse-gorge ardoisés* pondent depuis Mars jusqu'en Novembre, mais que souvent ils cassent leurs œufs ou écrasent leurs petits dans les combats acharnés que se livrent entr'eux le mâle et la femelle par envie de se remplacer l'un l'autre sur le nid et de l'occuper seuls ; le tenant ne cede jamais la place à l'autre qu'après une plus ou moins longue résistance. M. Mauduyt offrit dans la belle saison à ces pigeons ce que l'on appelle populairement la *clef des champs* ; il leur avoit fait endurer la faim ; ils auroient

pu suivre des volées de *pigeons de colombier* à la vue desquels on les avoit placés ; ils sortirent seulement à quelques pas de la voliere et refuserent constamment de s'en éloigner : ce qui prouve leur paresse et dénote combien leur génie est flétri par la captivité.

**PIGEON HEURTÉ.** Ce *pigeon* qui est fort recherché pour sa singularité , est une variété du *pigeon mondain* avec une tache noire, fauve ou rousse , etc. qui va de l'origine du bec au milieu de la tête ; la queue est de la même couleur que cette tache , et le reste du plumage est blanc.

**PIGEON-HIRONDELLE.** Sa taille est petite ; il est d'une forme allongée et léger au vol ; le plumage supérieur est nuancé de rouge ou de bleu , avec une tache de la même couleur sur le front ; l'inférieur est blanc.

**PIGEON HOLLANDOIS.** On le trouve à l'Isle-de-France , où l'on prétend que sa chair est un poison. M. *Sonnerat* dit qu'il est beaucoup plus grand que le *pigeon ramier* d'Europe ; que les plumes de la tête , du cou et de la poitrine sont longues , étroites et se terminent en pointe ; qu'elles ont le poli , le brillant et le roucher d'une lame cartilagineuse ; que la peau nue qui entoure l'œil est d'un rouge foncé ; que le dos , les ailes et le ventre sont d'un bleu obscur , le croupion et la queue d'un rouge de carmin très-vif , ainsi que le bec et l'iris , mais que les pieds sont noirs.

**PIGEON HUPPÉ** , *Columba cristata aut galeata*. On donne ordinairement ce nom à une variété du *pigeon mondain* , qui en differe en ce que les plumes de l'occiput excèdent les autres , et sont retournées en avant à leur extrémité ; mais , dit M. *Mauduyt* , comme il y a des *pigeons huppés* dans différentes races et différentes variétés , qui sont le produit du mélange des accouplements , la dénomination de *huppé* est très-vague , elle ne détermine pas précisément une variété fixe et constante.

**PIGEON MAURIN.** Voyez **PIGEON NONNAIN**.

**PIGEON MESSAGER** , *Columba tabellaria* ; en Anglois , *Carrier*. On ne dit point à quelle contrée il appartient ; il ressemble beaucoup au *pigeon turs* par la couleur

brune de son plumage : son bec est noirâtre , d'une longueur moyenne , à demi-couvert par une excroissance formée de tubercules farineux ; les yeux sont entourés d'une peau nue également couverte de tubercules blanchâtres et poudreux. Ces *pigeons* font leur nid dans de vieilles tours , ils sont très-timides ; ils volent avec une rapidité extraordinaire , ils s'attachent aux lieux qui les ont vus naître : il est difficile de les dépayser en les laissant libres , ils aiment à retourner dans les contrées où ils ont été nourris , élevés et bien traités.

On prétend que les Mariniers d'Égypte , de Chypre et de Candie nourrissent sur leurs navires de ces sortes de *pigeons* : c'est , dit *Belon* , pour les lâcher quand ils approchent de terre , afin de faire annoncer chez eux leur arrivée. L'histoire rapporte qu'on étoit autrefois dans l'usage d'attacher des lettres aux pieds ou sous les ailes de ces courriers volans , qui les portoient ainsi à l'endroit où l'on savoit qu'ils s'arrétoient ordinairement ; on assure qu'il y a encore de ces *pigeons messagers* en Orient et ailleurs , où on les dresse à porter et à rapporter les lettres dans les occasions où l'on a besoin d'une extrême diligence. On dit que le Consul d'Alexandrette s'en sert pour envoyer promptement des nouvelles à Alep , et que les Caravanes qui voyagent en Arabie font savoir , par le même moyen , leur marche aux Souverains Arabes , avec qui elles sont alliées. En 1574 et 1575 , le *Prince d'Orange* fit usage de ces messagers volans aux sièges de Harlem et de Leyde : et pour reconnoître le service de ces oiseaux , le Prince voulut qu'ils fussent nourris aux dépens de l'État , dans une voliere faite exprès ; et que lorsqu'ils seroient morts , on les embaumât pour être gardés à l'Hôtel-de-Ville.

PIGEON MONDAIN. Voyez PIGEON DE VOLIERE.

PIGEON NONNAIN , *Columba cucullata*. Quelques-uns l'appellent *pigeon à chaperon* ou *pigeon jacobin*. M. *Mauduyt* dit que c'est une des variétés de *pigeons* les plus agréables par l'élégance de la forme , par la maniere dont les plumes du sommet de la tête et des côtés du cou , tournées en en haut et inclinées en avant , lui forment une sorte de fraise qui lui donne de la phys-

sionomie ; il a le bec très-court ; il est de petite taille , et il a dans tout son ensemble et dans ses mouvemens quelque chose de mignard. Il y en a de soupe-en-vins , de rouges panachés , de chamois panachés ; mais les femelles ne panachent que peu ou point.

L'Ornithologiste que nous citons dit qu'il y a dans cette variété une variété secondaire , qu'on appelle *pigeon maurin* ; il est tout noir avec la tête et le bout des ailes blancs ; il est plus grand que les *pigeons nonnains* ordinaires ; sa taille approche de celle du *pigeon grosse-gorge* ; comme ce dernier , le *pigeon maurin* a un peu l'habitude d'enfler son jabot ; ainsi cette variété secondaire pourroit être le produit du *pigeon nonnain* et du *pigeon grosse-gorge* , tandis que les *pigeons nonnains* ordinaires paroissent une variété du *pigeon mondain* , dont ils sont d'ailleurs très-éloignés par leur forme et par la médiocrité de leur rapport.

PIGEON-PAON , *Columba tremula* , *laticauda*. Il est un peu plus gros que le *pigeon nonnain* ; il se distingue de tous les autres *pigeons* par l'habitude de redresser les plumes de sa queue et de les épanouir comme le *paon* quand il fait la roue ; le mâle et la femelle ont tous deux cette faculté : lorsqu'ils relevent leur queue , ils portent si fort leur tête en arriere qu'elle touche à la queue qui s'avance à sa rencontre ; pendant ce temps le *pigeon* dont il est question ne cesse d'avoir une sorte de tremblement qui paroît devoir être produit par la violente contraction des muscles. M. *Mauduyt* observe que les plus beaux *pigeons-paons* ont jusqu'à trente-deux plumes à la queue , tandis que les moins estimés n'en ont que douze. Le blanc est la couleur la plus ordinaire de ces *pigeons* ; quelques-uns ont la tête et la queue noires. L'habitude de faire la roue et l'ampleur de leur queue les distinguent d'autres *pigeons* qui ont aussi un mouvement de tremblement continuel , et qu'on nomme par cette raison *pigeons trembleurs* , *Columba tremula* , *angusticauda* : ils ne cessent de remuer la tête , le cou et la queue : ces *pigeons* sont de pure curiosité.

PIGEON PATTU , *Columba dasypes*. Ce sont ceux qui ont les pieds et les doigts même garnis de plumes : il y a des variétés qui sont constamment pattues et

dont cet attribut est un caractere ; tel est le *pigeon tambour*, Voyez ce mot ; mais le mélange des variétés est cause qu'il y a des *pigeons* plus ou moins pattus dans les différentes races et variétés. Ainsi ce caractere n'indique rien d'assez précis, et les variétés auxquelles il est assez inhérent doivent être distinguées par un nom particulier et d'autres attributs qui leur sont propres.

**PIGEON POLONOIS.** Il est à peu près de la grosseur du *pigeon mondain*, très-bas sur jambes, avec le bec très-gros et très-court, et les yeux bordés d'un large cercle rouge ; on en distingue de tout blancs, de noirs, de roux, de chamois, de gris-piqués, etc.

**PIGEON RAMIER de Cayenne**, *pl. enl. 213.* C'est le *ramiret*. Les Colons de Cayenne l'appellent *ramier-pintade* ; il est à peu près de la grosseur du *biset* ; le bec est rougeâtre dans ses deux premiers tiers, et jaunâtre dans le dernier ; les jambes et les doigts sont rouges ; tout le plumage supérieur est d'un brun-marron et foncé ; le cou, la gorge et la poitrine sont d'un violet-pourpré changeant, à reflets rougeâtres, et il y a sur les côtés, au derriere et au-devant du cou et de la poitrine, une tache plus ou moins blanche au milieu de chaque plume ; le ventre, les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc nué de brun, et plus foncé sur les bords de chaque plume ; les pennes des ailes sont d'un brun-noirâtre ; celles de la queue, seulement noirâtres ; les mâles ont les teintes plus fortes que les femelles : il y a de ces *pigeons* plus grands les uns que les autres. M. Mauduyt dit qu'on devoit tenter de transporter ces *pigeons* en Europe ; c'est en général une très-belle espece.

**PIGEON RAMIER de Madagascar.** Il y a l'espece bleue et l'espece verte. Voyez l'article FOUNINGO.

**PIGEON RAMIER des Moluques**, *pl. enl. 164.* M. Sonnerat, *Voyage à la Nouv. Guinée*, dit qu'il est du double plus gros que notre *pigeon ramier*. La tête et tout le plumage inférieur sont d'un gris-blanc, nué d'une foible teinte de vineux ; le plumage supérieur est d'un vert-doré, à reflets de couleur de cuivre de rosette ; les côtés sont gris-blancs ; les couvertures

du dessous de la queue sont d'un marron-pourpré ; les grandes penes des ailes , cendrées , terminées de vert-doré ; les moyennes et la queue en dessus sont entièrement de cette belle couleur ; les jambes sont garnies de plumes jusqu'à la moitié de leur longueur , le surplus est verdâtre , ainsi que le bec et les ongles. Ce *pigeon* qui habite les Moluques , se nourrit de noix muscades dans le temps de leur maturité. Quelques Voyageurs assurent que cet oiseau ne digere que l'enveloppe extérieure des noix , qu'il les rend entieres , à l'enveloppe près , sans avoir éprouvé une altération qui les empêche de germer quand l'oiseau les rend par hasard sur un terrain où elles peuvent croître ; et que c'est par cette raison que n'ayant pu détruire aux Moluques cette espece de *pigeon* , ainsi qu'un autre *ramier* qui mange également des muscades , il est impossible d'empêcher que ces oiseaux ne transportent des noix dans les lieux où on en a détruit les plants. Les Hollandois n'embaumeroient pas ces *pigeons planteurs de muscadiers* , honneur que par reconnaissance ils rendirent autrefois aux *pigeons messagers* ; pour leur intérêt , ils en détruiroient l'espece bien plus volontiers.

PIGEON RAMIER d'Europe ; *Ramier* , pl. enl. 306 ; *mansart-coulon* de Belon ; *manseau* , *pharier* , *palombe* , dans quelques-unes de nos provinces ; en Italien , *Torquato* , *Columbo butaracco* ; en Espagnol , *Paloma torcatz* ; en Anglois , *Ring-dove* ; en Latin , *Palumbus*. Belon dit qu'on le nomme *ramier* parce qu'il se perche sur les rameaux ou branches d'arbres. Le *ramier* approche de la grosseur du *pigeon romain* ; du bout du bec à celui de la queue il a près de dix-sept pouces et demi ; son envergure est au moins de vingt-neuf pouces : le bec est jaunâtre ; la membrane qui couvre les narines est rouge , couverte d'une poussiere farineuse et blanchâtre ; les pieds sont rouges , garnis de plumes presque jusqu'à l'origine des doigts qui sont aussi rouges ; les ongles , noirs ; l'iris est d'un jaune pâle ; presque tout le plumage supérieur est d'un cendré plus ou moins foncé , ainsi que le dessus de la queue , mais elle est terminée de noirâtre ; le derriere et les côtés du cou sont d'un vert-doré , changeant en bleu ou en

couleur de cuivre de rosette, suivant les effets de la lumière ; au milieu de cette couleur brillante est une bande blanche, oblique et qui forme comme un demi-collier : le haut du devant du cou est cendré ; le bas et la poitrine sont d'une couleur vineuse ; le ventre, les côtés, les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont gris-blancs ; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées de blanc du côté extérieur ; les moyennes sont de couleur gris-brun ; le bord extérieur de l'aile est blanc.

Quoiqu'on voie en tout temps des *ramiers* dans nos provinces, ils sont cependant en général oiseaux de passage, et beaucoup plus nombreux en été qu'en hiver : ils arrivent, dit M. *Mauduyt*, au commencement du printemps ; ils se jettent dans les bois où ils vivent, suivant la saison, de glands, de faines, de fraises, dont ils sont fort avides, de différentes graines et même des pousses de différentes plantes, telles que le blé ; ils se jettent avec âpreté sur les moissons que les mauvais temps ont renversées et ils y causent beaucoup de dégât. Peu après qu'ils sont arrivés, ils s'apparient ; ils construisent leur nid sur les arbres de haute futaie, ils le composent de bûchettes, lui donnent une forme plate, et le font assez grand pour contenir le mâle et la femelle : la ponte est ordinairement de deux œufs, quelquefois de trois ; l'incubation est de quatorze jours : il y a une seconde ponte en Juin. On appelle *ramereaux* les *ramiers* encore petits. Au commencement de l'automne les *ramiers* quittent notre climat pour passer dans des régions plus Méridionales ; mais il nous en reste toujours un assez grand nombre : en général ils préfèrent le Midi de l'Europe aux terres Septentrionales, et ils sont plus nombreux dans les premières contrées que dans les dernières ; il en passe cependant quelques-uns dans le Nord de l'Europe, puisque *Linnaeus* comprend les *ramiers* dans la liste des oiseaux de la Suede. Il paroît que les *ramiers* se retrouvent dans le nouveau Continent. M. *Mauduyt* a reçu de la Guadeloupe deux de ces oiseaux vivans, un mâle et une femelle.

Les *ramiers* ont le naturel dur et sauvage ; ils ne produisent point dans l'état de domesticité, même quand

quand ils ont été pris dans le nid et élevés jeunes : ces oiseaux sont un excellent gibier, et les jeunes ou les *ramereaux* passent pour un des meilleurs mets ; on les mange cuits à la broche, mais presque saignans.

Nous avons dit que les *ramiers* se retirent en hiver vers le Midi et qu'ils en viennent au printemps ; leur passage a lieu deux fois dans l'année dans nos provinces Méridionales et particulièrement dans les Pyrénées ; la chasse qu'on y fait de ces oiseaux est même fameuse, particulièrement dans la Navarre où des nuées de *ramiers* couvrent les forêts dans la saison où les arbres commencent à se dépouiller de leurs feuilles ; cette chasse consiste à dresser de distance en distance le long d'une gorge, quelquefois pendant l'espace de plus d'une demi-lieue, des especes de trépiéds enfoncés en terre pour les soutenir et qui sont composés de trois perches les plus longues qu'on a pu trouver ; à l'endroit où elles se croisent au plus haut, on bâtit une cabane de verdure, où un homme se tient caché avec une provision de morceaux de bois blanchis faits en palette ou raquette : dès qu'il apperçoit un vol de *palombes* ou *ramiers*, qui sont comme repoussés par la chaîne des Pyrénées qui s'éleve brusquement, il leur jette une de ces palettes, qui leur présente l'image de l'*épervier* ou d'un autre oiseau de proie ; souvent c'est une flèche empennée avec des plumes de la queue d'un oiseau de proie : aussi-tôt la frayeur leur fait baisser leur vol près de la terre, qu'ils rasent pendant quelque temps comme s'ils cherchoient à se garantir de ce redoutable ennemi ; à peine foiblement rassurés reprennent-ils leur vol vers la moyenne région de l'air, que le même artifice les en fait descendre ; ainsi de distance en distance, suivant qu'ils s'écartent, on les rapproche par la même voie et on les conduit où l'on veut : à l'extrémité de la gorge, il faut qu'il y ait cinq ou six grands arbres rangés de ligne ; on y tend des filets depuis le haut jusqu'en bas, assujettis par des poids et des poulies ; dès qu'un homme caché sous une ramée lâche détente, ces filets tombent aussi-tôt, et les *palombes* effrayées par les palettes ou flèches



empennées qu'on leur a lancées, se précipitent et viennent se prendre dans les filets qu'on a opposés à leur passage : on en prend quelquefois plus d'un cent d'un seul coup de filet.

A Terni en Italie, on pratique une autre chasse de *pigeons* très-singulière et dont M. de la Lande a été témoin ; on élève et on apprivoise des *pigeons* appelés *mandarini*, qui vont au-devant des *pigeons de passage* et les conduisent dans la forêt, et sur les arbres mêmes où les chasseurs les attendent : on en prend quelquefois jusqu'à cinq cents.

PIGEON ROMAIN de M. Brisson. C'est une variété du *pigeon mondain*, mais il est beaucoup plus gros ; il l'est presque autant que le *pigeon turc* : il est d'un excellent rapport dans les pays chauds ; il multiplie un peu plus dans nos pays tempérés : ses petits sont un excellent manger. Le *pigeon romain* est très-commun en Italie et l'espece de *pigeon de volière* ordinaire dans cette contrée, comme l'est chez nous le *pigeon mondain* proprement dit. La couleur la plus ordinaire du *pigeon romain* est un brun-noirâtre, un peu pourpré, avec de très-beaux reflets verts et rouges sur le cou ; il y en a assez fréquemment de minimes, et aussi de noirs et de tachetés.

PIGEON ROUX de Cayenne, *pl. enl. 141*. Il paroît que c'est la même espece que le *pigeon (violet)* de la Martinique.

PIGEON SAUVAGE d'Amérique. Voyez PIGEON DE PASSAGE. A l'égard du *pigeon sauvage* du Mexique, Voyez PIGEON BRUN de la Nouvelle-Espagne.

PIGEON SUISSE. Il est de la grandeur du *biset* ; il y en a de toutes couleurs et de panachés : la plupart, dit M. Mauduyt, ont un collier d'une couleur différente de celles qui forment le fond du plumage, et ce collier s'épanouit en un plastron sur la poitrine ; d'autres n'ont ni collier ni plastron, et doivent leur nom à la bigarrure de leurs nuances. On appelle *pigeon azuré* une variété du *pigeon Suisse*, dont le fond de couleur est plus près du bleu que le bleu-ardoisé commun sur le plumage de beaucoup de *pigeons* ; il y a souvent sur les ailes deux rubans de la même nuance que le collier et le plastron.

**PIGEON-TAMBOUR.** C'est le *pigeon glou-glou* ou le *pigeon de mois*. L'une de ces deux dénominations est fondée, dit M. Mauduyt, sur ce qu'il fait sans cesse entendre ces deux sons, *glou-glou*; l'autre, sur ce que ces sons ont quelque rapport au bruit d'un tambour entendu de loin; la troisième, sur ce qu'il produit tous les mois; il faut cependant excepter le fort de l'hiver et ne compter que sur huit à neuf pontes. Le *pigeon-tambour* est huppé; il y en a de toutes couleurs. L'Ornithologiste que nous suivons ici, dit que c'est une variété du *pigeon mondain*, d'une grosseur moyenne.

**PIGEON TOURNANT.** C'est le *pigeon batteur*, de M. Brisson; en Anglois, *Smitter*; en Latin, *Columba percussor*. Il est nommé ainsi, parce qu'il tourne en rond lorsqu'il vole, et que le battement de ses ailes fait beaucoup de bruit; il les meur avec tant de violence que souvent il se rompt quelques pennes: il est communément gris, avec des taches noires sur les ailes.

**PIGEON TREMBLEUR.** Voyez PIGEON-PAON.

**PIGEON TURC;** en Anglois, *Mawmets*, comme qui diroit *pigeon de Mahomet*, *Columba Mahometana*. Il est assez rare. C'est une variété de la race du *pigeon mondain*. Le *pigeon turc* est très-gros; ses yeux sont grands et noirs: il a une excroissance au-dessus du bec et un ruban rouge qui s'étend depuis le bec autour des yeux; il est huppé, bas de cuisses, large de corps et de vol; il est cependant très-lourd et il s'écarte peu de la volière: sa couleur la plus ordinaire est un brun presque noir; il y en a cependant de couleur gris de fer, gris de lin, chamois et soupe-en-vin.

**PIGEON VERT d'Amboine,** de M. Brisson, *Columba viridis Amboinensis*. Il est à peu près de la grosseur d'une tourterelle: le bec est verdâtre; les pieds et les ongles sont gris, ainsi que le dessus de la tête; le dessous des pennes de la queue est noir et leur bout est d'un gris-blanc; le dos et les couvertures de l'aile les plus proches du corps sont de couleur marron; les autres sont noirâtres et terminées de jauné pâle, ce qui forme sur l'aile une large bande

de cette couleur : les plumes de l'aile sont noires et bordées de jaune ; tout le reste du plumage est d'un vert d'olive , mais nué de jaune à la partie inférieure du cou et sur la poitrine.

On a représenté, *pl. enl. 163* , un *pignon vert* d'Amboine ; il ne diffère du précédent que parce qu'il est plus grand ; que la tête , le cou et tout le plumage inférieur sont d'un vert uniforme.

**PIGEON VERT** de l'isle de Saint-Thomas , de M. *Brisson*. Il est de la grandeur de notre *pigeon de colombier* : une peau nue et bleue entoure les yeux ; le bec est d'un rouge de sang dans sa première moitié et d'un bleu varié de blanc dans la seconde ; les pieds sont d'un jaune de safran : tout son plumage est vert , excepté les couvertures du dessous de la queue qui sont jaunes et l'extrémité des plumes des ailes et de la queue qui sont d'un vert-brun.

**PIGEON VERT** des Philippines , de M. *Brisson* , *pl. enl. 138*. Il est un peu plus gros que notre tourterelle : les pieds sont rouges et les ongles noirs ; la tête , la gorge et le dessus du corps sont d'un vert d'olive ; le cou est d'un marron clair et vineux ; la poitrine orangée ; le ventre et les côtés sont d'un vert-olive , nué de jaune ; les plumes de l'anus , jaunes ; les couvertures du dessous de la queue , rousses et aussi longues que les plumes ; celles du dessus des ailes offrent une bande transversale de couleur de soufre : les plumes de l'aile sont bordées de cette dernière couleur , noirâtres dans le reste ; celles de la queue sont cendrées en dessus , noirâtres en dessous. M. *Poirre* a observé dans la Presqu'isle au-delà du Gange , une variété de cette espèce de *pigeon* ; sa tête est d'un gris-blanc.

**PIGEON VIOLET A TÊTE ROUGE** d'Antigue. C'est une nouvelle espèce apportée par M. *Sonnerat*. Ce *pigeon* est de la grosseur d'une tourterelle : la peau qui entoure les yeux est d'un rouge assez vif ; les pieds et le bec sont gris ; de petites plumes fines , courtes , forment une calotte rouge sur le sommet de la tête : le cou , le haut du dos et le haut de la poitrine sont d'un gris-bleuâtre ; tout le reste du plumage est d'un noir de velours , changeant en

violet et à reflets bleuâtres. *Voyage à la Nouv. Guinée.*  
 A l'égard du *pigeon violet* de la Martinique, *Voyez*  
 PIGEON de la Martinique.

PIGNE D'ARGENT. Ce nom tiré de la forme pyramidale de son moule, appartient à une masse d'argent qui contient encore une certaine quantité de mercure qui a servi à amalgamer les mines d'argent au Potosi. *Voyez* ARGENT.

PIGNEROLLE. *Voyez* CHARDON ÉTOILÉ.

PIGNONS DE BARBARIE. *Voyez* au mot RICIN.

PIGNONS D'INDE OU DE MÉDICINIER. *Voyez* à l'article RICIN.

PIGNONS DOUX. *Voyez* à l'article PIN.

PILCHARD, *Pilchardus*. Nom que les Anglois donnent à une petite *alose*, dont les dents ne sont pas encore sensibles.

PILET. *Voyez* CANARD A LONGUE QUEUE.

PILLOLET. *Voyez* SERPOLET.

PILLULAIRE, *Pilularia palustris juncifolia*. Plante singulière des environs de Paris, et dont M. Bernard de Jussieu a donné l'Histoire à l'Académie des Sciences en 1739. Il a montré les rapports qu'elle peut avoir avec les fougères par la façon dont elle végète. Il en a établi le caractère, fondé sur l'examen des parties de la fleur qui étoient inconnues jusqu'alors et qu'il a très-bien observées, ainsi que ses singularités, à l'aide du microscope. Le nom *pilularia*, dit cet habile Botaniste, exprime très-bien la forme de globule qu'ont les boutons des fleurs de cette plante. M. *Linnaeus* désigne ainsi cette plante, *Pilularia globulifera*, 1563.

La *pillulaire* est une plante aquatique très-basse, rampante et couchée sur terre : ses racines sont des filets longs, simples, flexibles et ronds, communément blancs, plongés perpendiculairement et fibrés à leur extrémité ; chaque racine naît toujours et précisément au-dessous de chacune des feuilles qui sont placées sur les branches rondes, vertes et noueuses, et sur les rameaux de cette plante ; plus le terrain est humide, et mieux les racines sont nourries. Les tiges et les branches de cette plante sont si égales, si entremêlées les unes dans les autres, que la principale

tige, dit *M. de Jussieu*, est difficile à distinguer. Aussi cet Académicien s'est-il contenté de décrire une branche longue de six pouces et de demi-ligne d'épaisseur, chargée de rameaux et de racines qui tenoient cette branche plaquée contre terre, ou sur une espece de mousse commune dans les endroits marécageux.

La branche de la *pillulaire* est garnie de rameaux alternes et terminée par une éminence velue, un peu aplatie sur les côtés : dans quelques rameaux et dans le bout des branches où ce bouton grossit davantage, il sort une feuille velue, qui en naissant est entièrement roulée en forme de spirale, et qui prend ensuite la figure d'un crochet.

Les feuilles naissent alternativement sur les deux côtés des rameaux ; elles sont simples, vertes, tendres et terminées en pointes, assez semblables à celles du jonc, et quelquefois longues de cinq pouces : les fleurs sont cachées sous des enveloppes comme dans la figue ; elles ont une façon particulière de s'ouvrir ; elles viennent dans les aisselles des rameaux, et quatre de ces fleurs, enveloppées chacune par une membrane fine et délicate, sont toujours renfermées sous une enveloppe commune dont la forme est celle d'une sphere hérissée de poils verts, et qui étant mûre a la grosseur d'un grain de poivre : elle s'ouvre alors et se partage en quatre quartiers égaux, qui tiennent chacun par un angle au pédicule qui les soutient ; chaque quartier de globule sphérique est creux, et sa cavité est remplie par une fleur hermaphrodite, composée d'étamines et de pistils rangés sur un placenta commun.

Le placenta de la fleur est une bande membraneuse et garnie de quatre rangs de pistils des deux côtés et sur le bord. Au reste, dit *M. de Jussieu*, le nombre des pistils, qui sont ovoïdes et sans stylet, mais avec une espece de stimate, varie dans les fleurs de la *pillulaire*. Il en a compté douze dans quelques-unes, et seize et vingt dans d'autres ; ces pistils sont autant d'embryons ou d'œufs : chaque fleur a trente-deux étamines qu'on ne peut distinguer qu'avec la loupe, et mieux encore avec le microscope. On trouve dans le *Mémoire* dont nous venons de parler, des

expériences très-curieuses sur cette plante baignée dans l'eau, etc.

M. de Jussieu place la *pillulaire* dans la classe des *Fougeres*, par sa maniere de végéter, de croître; par la figure des feuilles de fougere qui, non développées, présentent aussi une espece de crosse; par leur commune odeur et par leur saveur visqueuse mêlée d'astringtion, etc.

Cette plante croît en Angleterre, dans les environs de Paris, et dans les mares ou platieres de la forêt de Fontainebleau, etc.; elle paroît vivace: ses jeunes branches qui subsistent d'une année à l'autre, servent à la renouveler pendant que les anciennes péricissent; on peut l'élever dans des lieux où l'eau ne s'évapore pas entièrement. M. de Jussieu soupçonne que la *pillulaire* est atténuante, incisive et apéritive, ainsi que les *fougeres*.

PILLULAIRE. Espece de *scarabée* nommé *fouille-merde*. Voyez à l'article ÉSCARBOT.

PILORI. C'est une espece de gros *rat* naturel à la Martinique et aux autres Isles Antilles, et qu'il ne faut pas confondre avec l'*ondatra* ni avec le *desman*, quoiqu'il exhale comme eux une forte odeur de musc.

Le *pilori* est de la même forme que nos rats d'Europe, que l'on y trouve aussi depuis que nos navires vont mouiller dans ces parages, mais il pese trois ou quatre fois davantage, tant il est grand. Il n'est guere moins gros qu'un lapin, et se fait comme lui une retraite sous terre; sa queue est courte et cylindrique; le poil, ordinairement blanc sous le ventre, est noir ou de couleur de tan sur le reste du corps. Il exhale une odeur musquée, désagréable et qui parfume très-fortement tous les lieux par où il passe, et particulièrement l'endroit où il repaire. Il niche jusque dans les cases; heureusement il peuple beaucoup moins que les rats communs.

On prétend que des habitans de la Martinique, et sur-tout les Negres qui mangent de ces animaux, sont contraints après les avoir écorchés, de les laisser exposer à l'air une nuit entiere, et même d'en jeter le premier bouillon pour leur ôter la trop grande odeur de musc: on appelle leurs rognons desséchés

*rognons de musc* ; ils sont estimés prolifiques. *Voyez RAT MUSQUÉ.*

**PILOSELLE** ou OREILLE DE RAT, *Hieracium pilosella*, Linn. ; *Pilosella major*, *repens*, *hirsuta*, C. B. Pin. 262 ; *Pilosella auricula muris*, Tabern. Icon. 196 ; *Pilosella majori flore*, *sive vulgaris repens*, J. B. 2, 1039 ; *Dens leonis quæ Pilosella officinarum*, Tourn. 469. Plante fort commune en Europe, qui croît aux lieux arides, sur les côteaux incultes, sur les murs, dans les prés secs et dans les terres sablonneuses : sa racine est vivace, longue comme le doigt, menue et fibreuse ; de son collet partent plusieurs rejets grêles, rampans, velus et qui prennent racine latéralement ; la tige est une hampe haute de quatre à six pouces, droite, grêle, nue, d'un blanc-verdâtre, un peu velue : ses feuilles sont oblongues, arrondies par le bout comme une oreille de rat, velues, vertes en dessus, veineuses, blanches et lanugineuses en dessous, d'un goût astringent : ses fleurs, qui paroissent en été, sont terminales, à demi fleuron, semblables à celles de l'herbe à l'épervier ; la fleur est jaune, mais les demi-fleurons sont rouges ou pourpres extérieurement : elles sont remplacées par de petites semences noires, cunéiformes et garnies d'aigrettes. On dit qu'il se trouve sur cette plante une espèce de *kermès* ou cochenille bonne en teinture.

La *piloselle* est très-amère, elle est astringente, vulnéraire et détersive. On la trouve souvent mêlée dans les *falltrancks* : elle est très-propre pour arrêter le cours de ventre, les hémorragies et le hernies ; mais on la croit mortelle pour les moutons. On prétend que son infusion dans du vin blanc, et donnée une heure avant l'accès, guérit les fièvres tierces.

**PILOTE**, *Gasterosteus ductor*, Linn. ; *Scomber ductor*, Hasselq., Osbeck. ; *Scomber dorso monopterygio*, *pinnulis nullis*, *lineâ laterali rectâ*, *muticâ*, *ad caudam dilatatâ*, Gronov. ; *Pilote piscis*, Rai. ; *Pilote-fish*, Willughb. Quelques-uns confondent abusivement ce poisson avec le *sucet* et le *remore* ; ces deux derniers, dont il sera mention à l'article **REMORE**, sont du genre de l'*Echene* ; le *pilote* est du genre du *Gastré*.

Le *pilote* se trouve dans la Méditerranée et dans l'Océan Atlantique, sur-tout vers l'Équateur. Celui que *Gronovius* a observé avoit environ cinq pouces de long ; sa plus grande largeur n'étoit guere que d'un pouce : la tête est trois fois plus courte que le corps, et garnie, excepté entre le museau et les yeux, d'écaillés à peine sensibles et tuilées ; les yeux ont leurs iris argentés ; les mâchoires sont égales entre elles et garnies, ainsi que le palais, de très-petites dents, disposées comme par groupes ; il y en a aussi une rangée longitudinale sur la langue. Le tronc est oblong, un peu arrondi, mais il paroît quadrangulaire près de la queue, parce que les lignes latérales s'épaississent en cet endroit et forment une saillie comme membraneuse. La nageoire dorsale est longue et garnie de vingt-sept rayons ; en avant de cette nageoire sont trois aiguillons mobiles très-courts : les pectorales ont chacune vingt rayons fourchus à leur extrémité ; chacune des abdominales en a six ; celle de l'anus en a dix-sept rameux, dont les premiers sont très-longs : cette nageoire est précédée d'un petit aiguillon mobile ; celle de la queue est épaisse, large et fourchue.

Le *pilote* est d'une couleur brunâtre, avec des reflets dorés ; une bande transversale et noire passe sur la tête ; une seconde, sur le corps à l'endroit de la poitrine ; une troisième, vers les aiguillons mobiles du dos ; trois autres passent vers la région de l'anus ; enfin, une septième fait le tour de la queue.

Les Navigateurs ont observé que le poisson dont il s'agit, accompagnoit communément les vaisseaux ; et comme on l'apperçoit assez ordinairement vers l'avant du navire, on a imaginé qu'il le guidoit et lui traçoit sa route, d'où lui est venu le nom de *pilote*. Comme il suit aussi le requin, apparemment pour se nourrir des restes de poissons que celui-ci laisse tomber, on a encore prétendu qu'il le conduisoit et lui servoit comme de *pilote*. Peut-être ce nom lui a-t-il été donné, dit M. *Daubenton*, à cause de l'espece de manœuvre qu'il exécute, suivant le rapport de quelques Auteurs, lorsqu'il accompagne le requin. On dit en effet, qu'il nage à la hauteur d'un pied et



demi au-dessus du museau de cet animal vorace, et qu'il suit et imite tous ses mouvemens, saisissant avec adresse tout ce que le requin rejette ou laisse échapper de sa proie, c'est-à-dire les restes qui sont assez légers pour s'élever à la surface de l'eau, et qu'il est à portée de saisir. On ajoute que quand le requin, qui a la gusule en dessous, se retourne pour se saisir de quelque poisson, le *pilote* fait à l'instant un écart; mais qu'aussi-tôt que le requin a repris sa situation ordinaire, le *pilote* retourne à son premier poste. *Barbot* (*Hist. Génér. des Voy.*, Liv. III, pag. 242), présume que les *pilotes* se multiplient à la manière du requin. Il ajoute que dans le golfe de Guinée les *pilotes* suivent les vaisseaux pour recueillir les excréments humains qui tombent à la mer, et que les vaisseaux ont toujours un grand nombre de ces poissons à leur suite; c'est pourquoi les Hollandois les nomment *poissons d'ordures*.

**PIMALOT.** Mor formé de *pizmalotz*. Nom Mexicain d'un oiseau indiqué par *Fernandez*. Le *pimalot* se tient ordinairement sur les côtes de la mer du Sud; il paroît être du genre de l'*Etourneau*, il en a les habitudes; mais il est un peu plus gros que le nôtre; son bec est aussi plus large.

**PIMAR.** Suivant quelques-uns, c'est le grand *pic noir*, Voyez ce mot. Il est différent du *pic-mart* qui est notre *pic vert*.

**PIMBERAH.** C'est le monstrueux serpent de l'isle de Ceylan. Voyez à l'article SERPENT dit le sombre.

**PIMENT.** Nom sous lequel on distingue plusieurs especes de plantes qu'on trouve par-tout aux Antilles et dont on assaisonne les ragoûts. Ces plantes diffèrent entre elles par la nature et la figure de leur fruit, etc. Telles sont, indépendamment du *piment* appelé *botrys*, du *gros piment*, du *piment violet*, du *piment doux* ou *piment cabrit* qui est en forme d'olive, du *piment-bouc*, du *piment-chien* (*Capsicum canicum*) qui est aplati, du *piment crotte de rat*, du *piment Indien jaune* ou *piment café* et du *petit piment Indien*, du *petit piment enragé* qui est rouge et allongé, du *piment à oiseau* dont la graine est arrondie et petite; telles sont, dis-je, les especes dont il sera mention ci-après,

M. de Préfontaine dit que le *piment-bouc* est une fois plus fort que les *piment café* et *crotte de rat* ; il faut être Indien ou y être habitué pour en manger. Le *piment café* est le meilleur, son goût est agréable ; il n'a pas la force du *piment-bouc* qu'on emploie dans le *cabiou*, et il ne procure pas l'inconvénient que cause le *piment crotte de rat* : son fruit mûr est coloré de rouge, de noir et de vert clair, gros comme une merise, et de la figure de grains de café. Le *piment crotte de rat* a les feuilles plus petites que les autres et plus serrées ; il cause une cuisson considérable quand on va à la garde-robe.

Tous ces *piments* peuvent servir à l'ornement des jardins ; on peut les tailler sous toutes sortes de formes : le *piment crotte de rat* y est plus propre. Ils viennent de bouture, et s'élevent au plus à quatre ou cinq pieds : les volailles les détruisent ; aussi a-t-on soin d'entourer les *piments* quand ils sont en plein champ.

« Les *piments doux* sont d'une forme toute différente pour la figure, le bois, le goût et l'usage. On les fait confire tout verts dans le vinaigre : lorsqu'ils sont parfaitement rouges, ils ne sont propres qu'à donner de la graine. »

« Les Caraïbes appellent *ati*, le *piment long* comme le fer d'une aiguillette ; *oualiri*, le *piment plus long* et plus gros ; *bohemoïn*, le plus gros de tous, c'est le *capsicum*. »

PIMENT DES ANGLAIS. Voyez POIVRE DE LA JAMAÏQUE.

PIMENT D'EAU. Voyez au mot PERSICAIRE.

PIMENT DE GUINÉE ou D'INDE, ou CORAIL DE JARDIN, *Capsicum aut Pimiente*. Voyez POIVRE DE GUINÉE.

PIMENT DES MOUCHES A MIEL. Voyez au mot MÉLISSE.

PIMENT ROYAL ou GALÉ. Voyez MYRTE BATARD à la suite du mot MYRTE. Voyez aussi ARBRE DE CIRE.

PIMPLIM. Voyez POIVRE LONG.

PIMPRENELLE D'AFRIQUE. Voyez à l'article MÉLIANTE.

PIMPRENELLE BLANCHE. Voyez à l'article BOUCAGE.

**PIMPRENELLE COMMUNE** ou **BIPINELLE**, *Pimpinella vulgaris*. Cette plante croît naturellement sur les montagnes et dans les prés secs; on la cultive aussi dans les jardins potagers: sa racine est longue, menue, divisée en plusieurs branches rougeâtres, entre lesquelles on dit qu'il se trouve, comme sur la *piloselle*, une sorte de *kermès* ou cochenille sylvestre, dont on se sert en teinture. Voyez **KERMÈS** et **COCHENILLE**. Cette racine pousse plusieurs tiges hautes d'un pied et demi et plus, rougeâtres, anguleuses, droites, rameuses, très-garnies de feuilles alternes, arrondies ou cordiformes, dentelées à leurs bords, rangées comme par paires le long d'une côte grêle, rougeâtre et velue; on compte onze à treize folioles: les sommets des tiges sont chargés de petites fleurs purpurines disposées en épi, en rose à quatre quartiers, ayant en leur milieu un paquet ou une touffe d'éramines; ces fleurs sont de deux sortes, les unes stériles et les autres fertiles; celles-ci ont un pistil. Il succède aux fleurs fertiles des fruits à quatre angles, grisâtres, contenant quelques semences oblongues, de couleur roussâtre, d'une saveur astringente et assez agréable.

La *pimpinelle* fournit sa graine en été: elle est très-vivace, et dure long-temps dans les jardins, s'y multipliant de semence.

Cette plante est fort en usage dans les cuisines, sur-tout pour les salades: on peut, à son défaut, employer la grande *pimpinelle des prés* (*Pimpinella sanguisorba*, major, C. B. Pin. 160, Tourn.) qui aime les terrains gras et un peu humides, et qui a beaucoup de rapport avec la petite espèce: elle a le goût herbeux et un peu moins salé. C'est cette grande *pimpinelle des prés* que les Anglois nomment *Burnet*, les Italiens, *Pimpinella maggiore*, les Allemands, *Blut-verzichrende bibernell*, et dont la culture en prairies artificielles est si en faveur depuis quelques années. C'est une plante vivace qui donne une nourriture agréable et salutaire au bétail, lequel en est communément fort avide; elle fournit beaucoup de bon lait aux vaches, aux brebis, aux chevres. Dans l'économie rurale on peut retirer beaucoup d'avantages de la *pimpinelle*. C'est un excellent pâturage d'hiver;

seche et privée de sa graine, elle fournit un bon fourrage, et sa culture n'est ni incertaine, ni dispendieuse : on peut la semer au printemps, en Mars, après un léger labour, seule ou mieux encore avec de l'orge ou de l'avoine qui lui sert d'abri et la maintient fraîchement jusqu'à ce qu'elle soit un peu fortifiée, et on les fauche ensemble. M. Clouet dit qu'on peut la couper deux fois la première année, trois fois la seconde et quatre fois les suivantes. Elle prospere très-bien pour peu qu'on lui donne d'engrais : elle s'élève à la hauteur de deux à trois pieds dans de bons terrains, croit très-bien sur les lieux montagneux, qui paroissent être son sol natal, dans les terres légères, sablonneuses, pierreuses et calcaires ; elle se soutient pendant sept à huit ans en bon état : comme elle conserve son feuillage et sa verdure pendant l'hiver, on peut la faire pâturer depuis la fin d'Octobre jusqu'au mois d'Avril.

Les Botanistes ont donné le nom de *pimprenelle sanguisorbe*, *Pimpinella sanguisorba*, *minor*, *hirsuta* et *levis*, C. B. Pin. 160 ; *Poterium sanguisorba*, Linn. 1411, à notre *pimprenelle* ordinaire, comme étant singulièrement propre à étancher le sang, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : cette plante, prise en teinture, est bonne pour ceux qui sont sujets à la gravelle ; elle a, dit-on, des vertus surprenantes pour nettoyer les reins.

On distingue la *grande pimprenelle* de Canada, *Pimpinella major*, *Canadensis*, Linn. 169. Sa tige est haute de deux à trois pieds ; ses feuilles sont grandes, ailées : l'épi est long de plus d'un pouce ; les étamines sont blanches.

PIMPRENELLE SAXIFRAGE. Voyez BOUCAGE.

PIN, *Pinus*. Les *pins* sont des arbres résineux, conifères, grands, droits et d'une utilité infinie. Dans certains pays il y a des forêts entières de *pins* : le bois de ces arbres bien résineux est d'une excellente durée ; on l'emploie en charpente, pour les bâtimens de mer, pour des pompes, et on en prépare un charbon bien recherché pour l'exploitation des mines. Les Canadiens font de grandes pirogues d'une seule piece, avec les troncs des gros *pins* qu'ils creusent. Outre

ces avantages, plusieurs especes de *pins* fournissent de la résine seche et liquide, du goudron, du brai gras, etc. On fait aussi avec la résine jaune qu'on retire du *pin*, en la fondant sur une meche, une especes de chandelle : ces chandelles répandent une lumiere foible et rousse, elles ont d'ailleurs une odeur très-désagréable, et elles sont très-sujettes à couler; cependant les pauvres gens en font une grande consommation sur les ports de mer, parce qu'elles sont à bon marché. Ces arbres sont donc d'une si grande utilité que nous nous arrêterons à en faire connoître les especes principales, d'après M. *Duhamel*; et nous dirons un mot de la maniere d'en tirer les diverses substances qui servent pour la Marine.

En général les *pins* portent des fleurs mâles et des fleurs femelles sur différentes branches du même pied, ou, selon les especes, au bout des mêmes branches.

Les fleurs mâles qui paroissent toujours aux extrémités des branches, sont attachées à des filets ligneux qui partent d'un filet commun : elles ne sont composées que d'étamines, et leur assemblage forme des bouquets de différentes formes et couleurs, suivant les especes; dans les unes ces bouquets sont d'un beau rouge; dans d'autres, blancs ou jaunâtres. Lorsque les étamines s'épanouissent, il en sort quelquefois une si grande quantité de poussiere, que toute la plante et les corps voisins en sont couverts : cette poussiere prolifique consiste en globules infiniment petits, comme soufrés et opaques. Dans le temps de la fleuraison, qui arrive vers la mi-Mai, la poussiere des étamines est portée par les vents et les orages sur les campagnes même assez éloignées des montagnes qui sont plantées de *pins*, de sorte que le terrain paroît alors couvert d'une couche de poussiere de soufre; ce qui a donné lieu à des erreurs populaires. Cette poussiere est appelée *soufre végétal*; comme celle du *lycopodium*. (Voy. à l'article MOUSSE rampante à *massue*), et ne se mêle point avec l'eau. Voyez ce qui en est dit aussi à l'article PLUIE DE SOUFRE.

Les fleurs femelles du *pin* paroissent indifféremment à côté des fleurs mâles, ou à d'autres endroits du

même arbre , mais toujours vers l'extrémité des jeunes branches : elles ont la forme de petites têtes presque sphériques , rassemblées plusieurs à côté l'une de l'autre , et elles sont d'une très-belle couleur dans plusieurs especes. Ces fleurs sont formées de plusieurs écailles , sous chacune desquelles est un embryon surmonté d'un stylet : ces embryons deviennent chacun un noyau , quelquefois assez dur , quelquefois tendre , plus ou moins gros suivant les especes. On trouve dans ces noyaux une amande composée de plusieurs lobes : ce sont ces amandes qu'on nomme *pignons doux* ; à mesure que ces amandes se forment , les petites têtes grossissent et forment ce qu'on appelle *cônes* ou *pommes* : ces fruits sont plus ou moins gros ; les uns sont longs et terminés en pointe ; les autres , presque ronds et obtus.

La forme des *cônes* , telle que nous venons de la décrire , paroîtroit propre à distinguer le genre des *pins* d'avec celui des *sapins* ; mais comme ces formes de cônes varient dans certaines especes de *pins* , ainsi que la longueur des feuilles , qui cependant dans le plus grand nombre des *pins* sont étroites et filamenteuses , on les distinguera mieux des *sapins* et des *mélèzes* par les caracteres suivans , et on ne confondra pas ces trois genres qui sont très-rapprochés les uns des autres. Dans toutes les especes de *sapins* , les feuilles n'ont point de gaine à leur attache , et elles sont posées une à une sur une petite saillie ou console qui tient à la branche. Les feuilles de tous les *pins* qui s'étendent circulairement autour des branches , sont garnies à leurs base d'une gaine d'où il sort tantôt deux , tantôt trois , quelquefois quatre , et jamais plus de cinq ou six feuilles : dans quelques especes cette gaine tombe , et elle ne paroît plus lorsque les feuilles ont acquis leur longueur. Dans les *larix* ou *mélèzes* , on voit toujours plus de six feuilles qui sont supportées par un mamelon assez gros et garni de quelques écailles. Un caractere qui peut encore aider à distinguer les *pins* et les *sapins* des *mélèzes* , c'est que les fleurs des *mélèzes* se montrent au bout des branches , au lieu que celles des *pins* et des *sapins* sont toujours placées vers

les extrémités des jeunes branches. Voyez SAPIN et MÉLEZE.

Presque tous les *pins* sont de grands arbres ; ils étendent leurs branches de part et d'autre en forme de candelabre : ces branches sont placées par étages autour d'une tige qui s'élève perpendiculairement ; chaque étage en contient trois , quatre ou cinq. A mesure que cet arbre croît , les branches les plus basses sechent , tombent et laissent à leur place des nœuds qui , dans le travail du bois , se séparent , en sorte que l'on dirait que ce sont des pièces rapportées. Les fruits restent au moins deux ans sur les arbres , avant d'avoir acquis leur maturité. Toutes ces espèces de *pins* gardent leurs feuilles pendant l'hiver ; et leurs graines mises en terre lèvent quelquefois dès la première année , d'autres fois elles sont deux ou trois ans à lever.

L'espèce de *pin cultivé* , nommé aussi *pin-pignier* ou *franc-pin* , *Pinus pinea* , Linn. 1419 ; *Pinus sativa* , C. B. Pin. 491 , est un arbre très-touffu ; son tronc est droit , élevé , divisé supérieurement en beaucoup de branches étalées : ses feuilles sont longues de cinq à six pouces , épaisses , étroites , pointues , d'un vert-blanchâtre , rassemblées deux à deux dans une gaine commune : les fleurs mâles forment de gros bouquets rouges , car les cônes ou pommes de ces *pins* ont quelquefois jusqu'à quatre pouces et demi de longueur , sur quatre pouces de diamètre : ils sont presque ronds et solitaires. Les *pignons* ( amandes de *pins* ) contenus dans ces fruits , sont gros , fort durs ; ils renferment des amandes bonnes à manger , soit crues , soit en dragées ou en pralines. On dit qu'ils soulagent ceux qui sont épuisés par la fréquence de l'acte vénérien , ils augmentent le lait et la liqueur séminale. On en fait des émulsions qui conviennent aux phthisiques et aux personnes atteintes de toux invétérée ; elles facilitent l'expectoration , calment la toux , détergent et guérissent les ulcères commençans des glandes bronchiales ; enfin , on en retire par expression une huile qui est aussi douce que celle de noisettes ; mais ces amandes sont sujettes à se rancir et à jaunir en vieillissant , alors elles sont pernicieuses. Dans  
plusieurs

plusieurs pays , lorsqu'elles sont récentes , on en présente au dessert. Pour les retirer promptement des cônes , il faut quelquefois exposer ces fruits dans un four chaud , alors les écailles s'ouvrent et les noyaux s'en détachent facilement. Il faut cependant observer que si l'on veut faire usage de cette amande en semis , il faut que les écailles se soient ouvertes d'elles-mêmes par la chaleur de l'atmosphère. Les cônes ou pommes de pins , même les bourgeons , sont réputés salutaires contre les rhumatismes et contre le scorbut , ainsi que contre la gravelle et les affections des reins et de la vessie , causées par les glaires qui empêchent le passage libre des urines. On en fait une décoction dans le petit lait. Le bois de cette espèce de pin est assez blanc , mais médiocrement résineux. On cultive cet arbre dans plusieurs provinces Méridionales de l'Europe , pour en recueillir les fruits ; il est très-propre à être mis dans les bosquets d'hiver , à cause de l'agrément de son feuillage qui est d'un beau vert. On voit d'assez beaux arbres de cette espèce dans le jardin du Roi à Paris , où ils ont résisté à des hivers rigoureux.

L'espèce de pin que l'on nomme *pin maritime* , *Pinus maritima* , donne des pignons moins gros que ceux du *pin cultivé*. Il est commun presque par tout le royaume ; mais notamment dans les endroits peu éloignés de la mer. Son tronc est droit ; son écorce , lisse , grisâtre ; ses rameaux sont étalés ; ses feuilles , étroites , lisses , pointues , piquantes , longues , géminées , d'un vert foncé ; les cônes , petits , souvent opposés , fortement attachés aux rameaux ; son bois est employé , comme celui du précédent , à faire des corps de pompes , des planches , etc. ; il donne aussi un peu de résine. Le *petit pin maritime* diffère de l'autre , en ce que ses fruits sont encore moins gros , ses feuilles plus petites et plus courtes : il est employé au même usage. Il y a une espèce de *petit pin maritime* , que l'on nomme simplement *pin* dans le Briançonnois , et qui est très-résineux.

Le PIN de GENEVE ou D'ÉCOSSE , ou PIN SAUVAGE ; *Pinus sylvestris* , C. B. Pin. 491 ; et *montana* , Cam. Epist. 40 , aut *vulgaris* , *Genevensis* , J. B. 1 , 253 ;



*Pinaster* ; a les feuilles glabres , pointues , très-courtes et menues : elles sortent deux à deux d'une gaine commune ; les fleurs mâles sont blanchâtres ; les cônes sont petits , presque pointus ; ils viennent rassemblés par bouquets de deux , de trois ou de quatre , placés autour des branches ; les amandes en sont petites. Ces arbres sont vivaces , robustes et agrestes à l'excès ; ils s'élevent très-haut ; leur bois est très-résineux. A en juger par les fruits qui me sont venus de Riga , dit M. Duhamel , c'est avec cette espece de *pin* qu'on fait les grandes mâtures que nous tirons de ce pays ; et il paroît que cet arbre croit indifféremment dans la Zone glaciale , dans la Zone torride et dans la Zone tempérée. Il est dans toute sa force entre soixante et quatre-vingts ans.

Le bois de l'espece ou variété nommée TORCHEPIN ou PIN-SUFFIS , ou PIN DE MONTAGNE du Briançonnois , *Pinus mugo* , est si résineux qu'il en est transparent. Les paysans se servent de ce bois pour faire des torches qui brûlent très-bien. Le *pin de Haguenau* a les cônes un peu plus longs , plus menus et plus pointus.

Le PIN A TROIS FEUILLES OU ÉPINEUX DU CANADA , a le bois pliant , fort résineux , d'un grain très-fin : on le croit plus pesant que celui de Riga ; il a peu d'aubier , et il croit très-haut. Il y a encore plusieurs autres especes de *pins* , tels que le *pin cipre* , le *pin gris* , le *pin blanc* et le *pin rouge*. L'espece de *pin* à fruit droit et non-pendant , que les Provençaux appellent *serento* , est préférée à toute autre pour faire les corps de violon et d'autres instrumens à cordes. Consultez le *Dictionn. des Arts et Métiers*. Il y a plusieurs autres especes de *pins sauvages* connues des Amateurs. Indépendamment des *pins rouges et cornus* du Canada ; le *pin de Virginie* a les cônes hérissés ou épineux ; on l'appelle le *pin de Gersey*. Le *pin de marais* qui ne vient que dans les lieux humides. Le *pin blanc* ou le *pin du Lord Weymouth* , *Pinus-strobus* ; le *pinastre* ou *alviés* du Briançonnois , c'est le *cembre* des Botanistes , *Pinus cembra*. Le *pin à cinq feuilles* est , dit M. de Haller , l'*arole* des Alpes , dont le fruit est de bon goût , et sert même d'aliment médicinal dans les étisies. Le *cédre* prétendu de Sibérie est , selon le

même Observateur, la même plante, au moins il en approche beaucoup. Ses fruits passent pour un aliment très-agréable. Les feuilles de ce *pin*, *Pinus foliis quinis lævibus*, appelé *flamets* en Sibérie, ont été, dit *Gmelin*, employées avec succès sur un vaisseau pour guérir le scorbut.

Il est d'expérience que la souche d'un *pin* qu'on a abattu ne repousse point de nouveaux jets, comme font beaucoup d'autres arbres; mais dans les forêts de *pins*, les semences qui tombent des vieux arbres les renouvellent naturellement. Ce n'est pas qu'on ne puisse semer des bois de *pins*, et on en sème effectivement aux environs de Bordeaux, pour avoir des futaies dont on puisse recueillir de la résine et du goudron, ou plus ordinairement pour se procurer des taillis qui donnent des échelas dont on fait grande consommation dans les vignobles du Bordelois.

Il y a peu d'arbres qui soient moins délicats sur la nature du terrain que les *pins*. On voit de très-beaux *pins* dans les sables les plus arides, sur des montagnes seches où la roche se montre de toutes parts. Il faut cependant avouer qu'ils viennent mieux dans les terres légères, substantielles et qui ont beaucoup de fond. Lorsqu'on prend soin de la culture des *pins*, on ne doit leur couper les branches que d'année en année, en les dégarnissant par le bas; car ces arbres profitent d'autant mieux qu'ils ont plus de branches à nourrir, et il ne repousse jamais de nouvelles branches qui puissent remplacer celles qu'on a coupées. Les semences de *pins* croissent au mieux, semées dans des broussailles, prennent à la fin le dessus et étouffent les autres arbrisseaux; mais ces graines ne paroissent quelquefois qu'au bout de trois ou quatre ans.

*Maniere de retirer le suc résineux du PIN, et d'en faire diverses préparations utiles pour la Marine et pour les Arts.*

Toutes les especes de *pins* et même tous les *pins* de la même espece ne donnent pas une égale quantité de suc résineux. Il est d'expérience que certains

*pins* donnent pendant un été trois pintes de ce suc, tandis que d'autres n'en fournissent pas un demi-setier : on sait que cette différence ne dépend point de la grosseur ni de l'âge de ces arbres, ni même de la nature du terrain ; mais on a remarqué que les *pins* qui ont l'aubier fort épais et ceux qui sont les plus échauffés par le soleil en fournissent davantage. Les especes d'arbres dont on retire ce suc résineux sont le *pin cipre*, le *pin gris*, le *pin blanc* et le *pin rouge*.

Pour retirer la résine des *pins* en grande quantité, on choisit les arbres qui ont quatre à cinq pieds de circonférence : on fait à leur pied un trou en terre de huit à neuf pouces de profondeur, pour recevoir la résine : dans certains endroits on fait un trou dans l'arbre même, pour y mettre une auge qui reçoit la résine ; elle en est plus pure, il est vrai, mais on altere l'arbre par ce procédé. Vers la fin de Mai on commence à enlever la grosse écorce des *pins* jusqu'au liber, de la largeur d'environ six pouces en carré ; cette écorce ne donne point de résine et elle empêcheroit même la résine de couler : on fait ensuite une entaille aux arbres. La première fois l'entaille se fait au pied de l'arbre, et on lui donne trois pouces en carré sur un pouce de profondeur. Le suc résineux commence alors à suinter en gouttes très-transparentes qui sortent du corps ligneux et d'entre le bois et l'écorce : ce suc descend des branches vers les racines, et il ne découle jamais du bas de la plaie. Plus il fait chaud, plus le suc coule avec abondance ; il cesse entièrement de couler, quand au mois de Septembre les fraîcheurs se font sentir. On a soin de rafraîchir les entailles tous les quatre ou cinq jours, afin de faciliter l'écoulement du suc. La plaie qui au commencement n'avoit que trois ou quatre pouces de diamètre, se trouve au commencement de Septembre d'un pied et demi de largeur sur deux à trois pouces de profondeur.

L'année suivante, on fait au même *pin* une entaille au-dessus de celle-ci, et les arbres ainsi entaillés, le sont quelquefois de la hauteur de douze ou quinze pieds. Dans certains pays on fait les entailles à côté, et on entaille ainsi de suite l'arbre

dans toute sa rondeur. Au bout de quelques années, on refait des entailles sur les plaies qui ont été cicatrisées.

Quoiqu'on fasse les entailles assez indifféremment de quelque côté que ce soit, comme c'est la chaleur qui fait couler la résine, il semble qu'il y auroit plus d'avantage à choisir le côté du Midi pour faire les entailles. La résine des *pins* à cinq feuilles est plus coulante que celle des *pins* à deux et à trois feuilles; il semble d'ailleurs que ces arbres tiennent le milieu entre les *pins* et les *mélèzes*. Lorsque ces arbres sont remplis de résine, on les nomme *torche*, et *tæda* en latin. La trop grande abondance de résine est une maladie propre et particulière au *pin sauvage*.

Le suc résineux qui en découle est une espèce de térébenthine, moins fine à la vérité, moins transparente, moins coulante que celle qu'on retire du *sapin* et du *mélèze*; elle est aussi plus âcre et d'une odeur plus désagréable: cependant on l'emploie avec succès dans quelques emplâtres, et ses vertus diffèrent peu de celles des térébenthines du *sapin* et du *mélèze*. Quand on a suffisamment ramassé de ce suc résineux, on lui donne une cuisson qui le convertit en brai sec ou en résine. On pourroit aussi distiller cette térébenthine avec de l'eau, pour en tirer l'huile essentielle, qu'on connoît en Provence sous le nom d'*esprit de raxe*; mais elle est bien inférieure à celle qu'on tire de la térébenthine du *sapin*.

Lorsque cette substance résineuse est bien fondue, on la passe sur un grillage recouvert de paille, afin de la purifier de toute ordure: nous verrons ci-après l'usage qu'on fait de cette paille. Lorsque cette matière est figée, elle est brune et cassante; c'est ce que l'on nomme le *brai sec*, dont on fait plusieurs sortes de mastics, qu'on emploie pour le carénage des vaisseaux et qui peut aussi servir à faire du brai gras.

Quand on mêle avec de l'eau cette substance résineuse cuite et qu'on l'agite fortement, de brune qu'elle étoit elle devient d'un beau jaune, et on la nomme alors dans les ports de mer *résine*, *résine jaune*, *poix jaune*. Cette résine fondue avec de l'huile sert à faire

une sorte de vernis dont on enduit les mâts et le haut des vaisseaux.

Les Sauvages du Canada font aussi usage de la résine des *pins*, pour calfater leurs canots d'écorce; leur préparation est bien simple, et cependant suffisante pour rendre leurs canots étanchés. Ils ramassent la résine qui découle des arbres dont l'écorce a été entamée par les griffes des ours; ils la font fondre dans de l'eau, prennent la plus pure qui surnage, la pétrissent et la mâchent par morceaux; ils appliquent cette résine grasse sur les coutures de leurs canots, ensuite ils l'étendent avec un tison allumé.

Il n'y a point de province dans le royaume qui fournisse autant de différentes espèces de *résine de pin* que la province de Guienne; cet arbre y croît dans les landes arides et sablonneuses, qui s'étendent depuis Bayonne jusque dans le pays de Médoc, et d'autre part, depuis le bord de la mer jusqu'au rivage de la Garonne. L'espèce de *pin* de ces lieux, est le grand et le petit *pin maritime*. Le suc résineux qui en découle depuis le mois de Mai et le mois de Septembre dans les auges, et qui par conséquent est très-pur, se nomme *galipot*; celui qui en coulant se seche brusquement et se fige le long des plaies de l'arbre, se nomme *barras*: on mêle le *barras* avec le *galipot* pour faire du brai sec ou de la résine. Nous avons exposé plus haut la manière dont se préparent ces substances. On vend quelquefois ce mélange de *galipot* et de *barras* lorsqu'il n'est pas cuit, sous le nom de *poix grasse*; mais la véritable *poix grasse* ou *poix de Bourgogne* se tire du *picca*, et est composée de résine blanche, fondue avec de la térébenthine et de l'huile de térébenthine.

Outre ces incisions, il sort encore naturellement de l'écorce des vieux *pins* et qui sont prêts à mourir, des gouttes de résine qui se dessechent et forment des grains que l'on emploie quelquefois, au lieu d'encens, dans les églises de campagne; c'est ce qu'on appelle *résine blanche*, *encens madré* ou *encens de village*. On soupçonne qu'il y a des personnes qui en mêlent avec l'encens du Levant et qui emploient aussi le *galipot* avec la cire.

Un *pin* bien ménagé et de bon âge fournit de la

résine pendant quinze ou vingt ans, et il en peut donner douze à quatorze livres par an. En Provence on donne au suc résineux qui découle par incision au pied des *pins* le nom de *périnne-vierge*; et la plus claire et la plus transparente que l'on fait découler dans un autre trou, séparé du premier par un petit grillage, se nomme *bijon*. La *périnne-vierge* lorsqu'elle est cuite, est le brai sec, qu'on nomme *rase* en Provence. L'huile essentielle retirée par la distillation se nomme *eau de rase*, et est d'usage pour mêler dans les peintures communes, afin de les rendre plus coulantes: ce qui reste dans le fond du vaisseau est une *colophone*, ou arcanson, ou brai sec, *Resina fricta aut Colophonia*.

*Préparation du Goudron, du Brai gras, du Noir de fumée, et de la Poix navale ou noire.*

On retire aussi des *pins* le *goudron*, qui est une substance noire assez liquide, qu'on peut regarder comme un mélange du suc propre dissous avec la sève de cet arbre, et qui est noirci par les fuliginosités, lesquelles un circulant dans le fourneau se mêlent avec la liqueur qui coule du bois.

Cette matière se retire en réduisant le bois des *pins* en charbon, dans des fourneaux construits exprès: la chaleur du feu fait fondre la résine qui, en se mêlant avec la sève du bois, coule au fond du fourneau. Il suit de là que le *goudron* se trouve fort résineux quand on charge les fourneaux avec des morceaux de *pins* très-gras, et qu'il est très-fluide ou peu résineux quand on charge les fourneaux avec du *pin* maigre: on n'obtient de cette dernière espèce de bois qu'une sève peu chargée de résine et qui n'est pas estimée.

Les *pins blancs* sont ceux qui fournissent le plus de résine quand on leur fait des entailles, et les *pins rouges* fournissent le meilleur *goudron*; cependant il y a lieu de penser que ce ne sont point deux espèces d'arbres différens, et que cette variété de couleur rouge ne dépend que de l'âge, de la nature du terrain et du plus ou moins de résine que les arbres peuvent contenir.

On retire encore du *goudron* des copeaux que l'on a faits en entaillant les *pins*, de la paille qui a servi à filtrer le *brai sec*, des feuilles, des morceaux de bois, des mottes de terre qui sont imbuës de résine; on emploie aussi les racines-souches des *pins* abattus; enfin toutes les parties de l'arbre qui sont résineuses sont propres à faire du *goudron*.

On compose une espèce de *poix noire* solide, avec le *brai sec* et la *poix noire* liquide, qui est le *goudron*; et avec cette *poix noire* artificielle, avec le *brai sec* et le *suif du bauf*, on en prépare la *poix navale* dont on a coutume d'enduire les vaisseaux avant de les lancer à l'eau; mais lorsque ce mélange de différentes *poix* a resté long-temps sur les vaisseaux qui navigent, il s'enlève par écailles; c'est ce que l'on appelle alors *ropissa* et *apochyma*.

En faisant le *goudron*, on peut se proposer deux objets, l'un de retirer la substance résineuse; l'autre, de faire du *goudron*. Dans le premier cas, on met dans le fourneau toutes les parties du tronc et des branches; et dans le second, on ne choisit que le cœur de l'arbre qui est rouge, les nœuds et toutes les veines résineuses; par ce moyen le *goudron* est beaucoup plus gras: on retire alors un bon *goudron*, à peu près le quart du poids que l'on a mis en bois; et pendant que le bois se réduit peu à peu en charbon, le *goudron* coule par des gouttières dans les réservoirs pratiqués pour le recevoir.

On entonne le *goudron* liquide dans des barils, pour pouvoir le transporter dans les ports de mer, où il s'en fait une grande consommation pour enduire les cordages qui sont exposés à l'eau, aussi bien que les bois qu'on en revêt en place de peinture. On donne aussi au *goudron* le nom de *tarc*, de *brai liquide* et de *poix noire liquide*. Les peuples qui tirent le plus d'avantage du commerce de la *poix*, sont les Ostrobothniens en Suede. Le *goudron* est détersif, résolutif et dessicatif: on s'en sert pour la guérison des plaies des chevaux et contre la gale des moutons. On sait combien les Anglois ont préconisé l'usage et les grandes propriétés de l'eau de *goudron*, qu'ils prétendent être, de même que les bourgeons de *pin* et de *sapin*, salutaire pour la gué-

raison de plusieurs maux invétérés et en particulier pour les ulcères du poumon, et pour les incommodités auxquelles sont sujets les Gens de mer; mais ce remède désagréable a presque perdu tout son crédit. Au reste on peut consulter l'Ouvrage sur le *goudron*, du célèbre Docteur *George Berkley*, Evêque de Cloyne. On attribue à la *poix navale* les mêmes vertus qu'au *goudron*. La *poix noire liquide* étant reposée assez long-temps, fournit une liqueur noire, fluide, huileuse, qui nage à sa surface, et que l'on appelle *huile de poix* et *huile commune de cade*.

Les mêmes Ouvriers qui retirent le *goudron* du *pin*, en retirent encore, par une autre opération qui est peu différente de la précédente, une autre matière qu'on nomme *brai gras*. Au mélange de copeaux résineux ils ajoutent dans leurs fourneaux de la *colophone* ou du *brai sec*, ou de la *poix sèche*. Il importe peu que ces substances viennent du *mélèze*, du *pin* ou de l'*épiciâ*; on emploie par préférence toutes ces matières quand elles sont chargées de feuilles ou d'autres saletés, et on y mêle des lits de bois vert et résineux. La résine fond, elle se mêle avec la sève résineuse du bois, tout se réunit au bas du fourneau où le *brai* doit prendre un certain degré de cuisson; l'habileté de l'Ouvrier consiste à connoître au juste le temps où il faut le laisser couler; alors on en retire une plus grande quantité du *brai gras*. Mais ce *brai* est moins gras que celui dont nous avons parlé plus haut, et dans la composition duquel il entre du suif de bœuf.

On met ce *brai gras* dans des barils, et on le transporte dans les ports de mer où on l'emploie à caréner et enduire presque tout le corps des vaisseaux. On retire alors du fourneau le charbon qui y est resté et qui est très-estimé pour l'exploitation des mines; on y ramasse encore du *noir de fumée*. On en prépare également à Paris, et pour cet effet on met dans une marmite de fer des morceaux de rebut de toutes les espèces de résine; on y met le feu, et ensuite on ramasse la suie qui s'est attachée aux parois de la chambre, qui doit être tapissée de peaux de mouton; cette suie donne le *noir de fumée*, ou



le noir à noircir dont on fait usage en peinture , pour l'encre d'imprimerie , etc. Celui qui est fait avec de grosses huiles et des graisses brûlées , est fort inférieur au précédent.

Il est bon de faire remarquer avec *M. Duhamel* , qu'on ne peut guere planter de forêt qui soit plus avantageuse aux propriétaires , que celle du *pin*. 1.<sup>o</sup> Cet arbre peut s'élever dans les sables où rien ne peut croître et où l'on ne peut élever que de mauvaises bruyeres. 2.<sup>o</sup> Le *pin* croît fort vite ; dès la deuxième année on en peut faire des échelas pour les vignes ; et quand il est parvenu à l'âge de quinze ou dix-huit ans , on peut l'abattre pour brûler : en prenant la précaution de l'écorcer et de le laisser sécher pendant deux ans , il n'a presque plus de mauvaise odeur ; son écorce pilée fournit , à ce que l'on assure , un bon tan. A l'âge de vingt-cinq ou trente ans , il commence à fournir de la résine : on peut , après en avoir tiré un profit annuel pendant trente ans , abattre cet arbre pour en faire du bois de charpente , qui est d'un très-bon service : enfin toutes les parties grasses de cet arbre peuvent fournir du goudron et du charbon.

Les *pins* sont dans toute leur force à soixante ou quatre-vingt ans , comme les *chênes* à cent cinquante ou deux cents. On peut donc conclure que les futaies de *pins* sont bien plus avantageuses aux propriétaires que celles des *chênes* , non-seulement parce qu'on peut les abattre deux fois contre celles de chêne une , mais encore parce que les futaies des *pins* produisent un revenu annuel bien considérable. Il est surprenant , dit *M. Duhamel* , que les propriétaires des grandes plaines de sable , qui ne produisent que de mauvaises bruyeres , ne pensent pas à y planter des forêts de *pins* , qui n'exigent presque aucune dépense ; un pere de famille ne pourroit rien faire de plus avantageux pour ses enfans : d'ailleurs on a remarqué que l'air imprégné des exhalaisons balsamiques des *pins* est très-salutaire aux phthisiques. L'aubier mou du *pin* cultivé fournit au printemps , en Suede , un mets qu'on dit très-délicat.

PIN DU LIBAN. Voyez CÉDRE.

**PINAIUUA.** C'est le *corossolier à feuilles longues*.

**PINARU**, *Blennius cristatus*, Linn.; *Blennius cristatus setacea longitudinali inter oculos*, Gronov. Poisson du genre du *Blenne*; il se trouve dans la mer des Indes. Selon *Gronovius*, sa tête est comprimée par les côtés, convexe en dessus et très-inclinée vers le museau: les yeux sont grands et saillans; l'ouverture de la gueule est étroite; la mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas; toutes deux sont garnies de dents contiguës et égales: entre les yeux s'élève une espèce de crête composée de plusieurs filamens noirs: les lignes latérales sont courbées en arc au premier tiers de leur longueur; la nageoire dorsale est fort longue et garnie de vingt-six rayons, dont ceux du milieu sont surbaissés; les pectorales en ont chacune quatorze, rameux; celles de l'abdomen, qui sont près de la tête, en ont chacune trois; celle de l'anus en a seize; celle de la queue, qui est arrondie, en a onze.

**PINASTRE.** Voyez à la suite de l'article **PIN à trois feuilles**.

**PINCE**, *Chelifer aut Chelipes*. Cet insecte est ainsi nommé à cause de la forme de ses antennes qui ressemblent par leur extrémité aux pinces fourchues des crabes désignées en latin sous le nom de *Chelæ*. La *pince* est aptère et a huit pattes, deux yeux: son corps est large et court; sa démarche et sa manière d'aller à reculons ou de côté, lorsqu'on la touche ou lorsqu'il s'agit d'éviter quelque objet qu'elle rencontre et qui lui fait ombrage, tout désigne suffisamment les caractères de cet insecte qui se trouve dans les lieux humides sous les pierres, les portes des maisons peu habitées, sur les vieilles caisses et les pots à fleurs des jardins; il vit de poux de bois. On en distingue deux espèces, l'une appelée *scorpion araigné*, Voyez ce mot (c'est l'*Acarus caneroïdes* de *Linnaeus*); l'autre, plus petite, est la *pince rouge* (c'est l'*Acarus longicornis* du même Naturaliste). Leurs antennes sont grosses et articulées ou à nœuds arrondis. *M. Pallas* traite dans ses *Mélanges zoologiques*, de l'*Acarus marinus* ou *polygonope*, Voyez ce mot.

**PINCEAU MARIN**, *Penicillus marinus*. Les Naturalistes donnent ce nom à une espèce de *zoophyte*,

par rapport à la ressemblance grossière qu'il a par une de ses extrémités avec le pinceau des Peintres ; c'est un tuyau dur, cylindrique, comme coriace, long de trois à six pouces, et dont le diamètre est plus ou moins gros, quelquefois de deux lignes, quelquefois de cinq à six lignes ; il est attaché aux rochers par un corps mou : c'est comme une houppe de poil fin et soyeux, jaune-brun, de sorte qu'il peut être çà et là le jouet des vagues, sans être détaché du corps auquel il s'est fixé par sa base : au dedans de ce tuyau il y a une substance charnue, brune-jaunâtre, qui se répand comme une peinture fort délayée. On trouve cet animal aux environs des rochers de Saint-Honorat de Lérins. *Gesner, de aquat. p. 818*, regarde le *pinceau de mer* comme un testacée, à cause de la dureté de son tuyau ; mais nous ne le regarderons au plus, d'après celui que nous avons trouvé vers les parages de Cette en Languedoc, que comme un mollusque cartilagineux : peut-être que *Gesner* veut exprimer, sous le nom de *pinceau marin*, le tuyau de mer connu sous le nom d'*arrosoir*, et alors c'est une coquille, c'est-à-dire un testacée. *Voyez au mot VERS A TUYAU. M. Bertrand, Dictionn. Oryctolog.* dit avoir vu un *pinceau marin* fossile.

PINCHARD ou PINCARD. *Voyez PINSON.*

PINCHE. Nom donné à un singe de la famille des *Sagouins*. C'est un joli petit animal ; sa voix est douce et ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un quadrupède : il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout ; il est très-délicat, et ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter vivant d'Amérique en Europe : sa queue est une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la face, la gorge et les oreilles sont noires ; la tête est garnie de longs poils blancs en forme de cheveux lisses ; il a le museau large, la face ronde, le poil du corps assez long, brun-fauve ou roux sur le corps jusqu'au près de la queue, où il devient orangé ; il est blanc sur la poitrine, le ventre, les mains et les pieds ; la queue est d'un roux vif à son origine et dans la première partie de sa longueur, ensuite d'un roux-brun, et enfin noire à son extrémité.

**PINÇON** ou **PINSON**, *Fringilla*. Nom donné à de petits oiseaux de passage du genre du *Moineau*, et dont on distingue beaucoup d'espèces : les marques caractéristiques de cet oiseau sont d'avoir le bec conique et pointu, quatre doigts simples, dont trois devant et un derrière. L'espèce du *pinson* est répandue dans toute l'Europe et même dans les deux Continens. Voici la notice des différentes sortes de *pinsons* connus.

**PINSON VULGAIRE** de M. *Brisson*, pl. enlum. 55, fig. 1 ; en latin, *Fringilla vulgaris*. Voici les noms qu'il porte en différens endroits : *Grinson*, *pinson*, *quinson*, de Belon ; *Pincard* en Guienne ; *Pinchard* en Picardie, *Pinchon*, *glaumet*, en Normandie ; *Huit*, *pichot*, *guignot*, *riche-prieur*, à Orléans, dit M. de *Salerne*.

Le *pinson* est un oiseau fort commun et très-connu, il est un peu moins gros que le moineau ; sa longueur totale est de près de six pouces et demi ; son envergure a près de dix pouces : le bec est brun, mais nué légèrement de rougeâtre à sa base ; les pieds et les ongles sont bruns dans le mâle ; les plumes qui couvrent le front sont noires, grises à leur pointe ; le dessus de la tête, du cou et l'occiput sont d'un brun marron, nué de vert d'olive, et les plumes sont cendrées à leur origine ; le dos et les plumes scapulaires, d'un brun-marron ; le croupion et les couvertures du dessus de la queue, de couleur d'olive ; les petites couvertures des ailes sont cendrées ; les moyennes, blanches ; les grandes, noires et terminées de blanc-jaunâtre : les premières penes de l'aile sont brunes en dessus, cendrées en dessous, bordées de blanc en dedans ; les autres, blanches à leur origine, brunes dans le reste de leur longueur et bordées de jaunâtre : la queue est un peu fourchue, noirâtre et tachetée de blanc à son extrémité, mais les deux penes intermédiaires sont cendrées et nuées de noir à leur pointe ; les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine et les côtés sont d'une couleur vineuse dans le mâle, et d'un blanc-roussâtre dans la femelle : le ventre, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue sont d'un

blanc-roussâtre. On distingue plusieurs variétés ou races de cette espèce de *pinson* ; il en sera mention dans la suite de cet article.

On croit généralement que nos *pinsons* sont des oiseaux voyageurs, parce qu'ils se réunissent et passent dans l'automne en bandes très-nombreuses ; mais il en reste toujours un grand nombre pendant l'hiver, et la route que suivent ceux qui passent n'est pas bien connue. Est-il bien démontré par rapport à nos provinces, dit M. *Mauduyt*, que ces bandes, qu'on juge être de passage, voyagent en effet, ou qu'elles ne se trouvent pas simplement composées de *pinsons* qui se portent d'un canton à un autre et de proche en proche, sans entreprendre une longue traversée, et suivant qu'ils trouvent plus ou moins abondamment les grains qu'ils préfèrent, tels que les semences d'*épine blanche*, de *pavot*, de *bardane*, de *faine*, etc. Pensera-t-on, avec *Gesner* et *Linnaeus*, qu'il n'y a que les femelles qui voyagent, tandis que les mâles sont sédentaires ? ce seroit admettre un fait trop extraordinaire ; au reste, comme ces oiseaux sont faciles à prendre au filet et à l'aide de différens pièges, il seroit aisé de vérifier ou de contredire une telle assertion, d'après l'inspection anatomique, car il se pourroit que ces bandes voyageuses fussent formées par les jeunes qui, avant d'avoir mué, portent encore la livrée de leur mère et peuvent vivre réunis jusqu'au printemps suivant.

Dans nos contrées le *pinson vulgaire* vit dans les bois, dans les parcs, les vergers et les jardins ; il s'approche en tout temps des lieux habités ; on le voit à la campagne venir dans les cours prendre part au grain qu'on distribue à la volaille, ou chercher celui qui se perd dans les fumiers : dans toutes ses allures, le *pinson* se montre plus hardi ou plus confiant que le moineau même ; il craint moins de s'approcher de l'homme, il se familiarise assez pour ramasser près de nous le grain qui tombe de nos mains ou les miettes qu'on lui livre ; il met moins de promptitude à se retirer en emportant ce qu'il a pris ou trouvé : en général, quoique vif et agile, il n'a point la pétulance du moineau ; sa gaieté est mesurée et

douce, ses mouvemens sont faciles et ils ont de la grace ; il marche sans sautiller, et il s'avance en portant la tête haute, en relevant les plumes qui la couvrent, en sorte qu'il paroît comme huppé : à un plumage assez agréablement nuancé, à une forme et à des mouvemens élégans, il joint un chant accentué, qu'il répète souvent, sur-tout en été ; et en cette saison où les vivres sont abondans et les organes de la reproduction stimulés par le besoin, tout semble dans cet oiseau présenter l'idée d'un être heureux, ou heureusement constitué, bien organisé : en hiver le *pinson*, comme tous les autres oiseaux, éprouvant des besoins qu'il ne sent pas en été, ne fait pas entendre son chant dans cette triste saison.

Le *pinson* niche sur des arbustes ou des arbres médiocrement élevés, souvent dans les vergers ; il construit son nid, dit *Albin*, de mousse et de menues racines à l'extérieur ; de laine, de crin, de plumes, de fils d'araignée à l'intérieur : peu d'oiseaux l'arrangent aussi industrieusement et aussi solidement, et savent le cacher aussi bien ; car quoique le *pinson* niche souvent à notre portée, son nid est difficile à découvrir ; parce qu'il le place sur les arbres les plus touffus ; que la couleur des substances qui composent le dehors de son nid se confond avec celle de l'écorce des branches, à l'enfourchure desquelles il le pose : la ponte est de quatre à cinq œufs, d'un gris-rougeâtre, semés de taches noirâtres ; il y a au moins deux pontes par an : les petits sont nourris avec beaucoup de soin ; le pere et la mere leur apportent des chenilles et des insectes dans le premier âge, mais ils leur donnent aussi la becquée. Le *pinson* élevé jeune ou même pris au filet s'accoutume à vivre en voliere, et le jeune prend aisément le ramage des autres oiseaux qu'il entend chanter fréquemment ; mais il n'apprend pas à siffler des airs de serinette, dit M. *Mauduyt*. Quand on prend ce petit oiseau, il mord et pince très-fortement : si on l'agace, il ouvre le bec et fait claquer rapidement ses deux mandibules.

PINSON A AILES ET QUEUE NOIRES, *Fringilla sylvatica*.  
On le trouve en Suede ; c'est une race particuliere

de notre *pinson*. La tête et le dessus du cou sont cendrés; les joues, brunâtres; tout le dessous du corps est d'un brun animé d'une teinte rougeâtre.

**PINSON A COLLIER.** Il a le sommet de la tête blanc et un collier de la même couleur. Il paroît que c'est une variété du *pinson blanc*.

**PINSON A DOUBLE COLLIER** des Indes, d'*Edwards* et de M. *Brisson*. Il est de la grosseur de notre *pinson*: le bec est noir; les pieds et les ongles sont bruns; de très-petites plumes blanches entourent la base du bec et des yeux; le reste de la tête est noir; la gorge, blanche: au-dessus du cou est un demi-collier de cette couleur; au bas du devant du cou est une bande transversale noire, qui forme comme un second collier; le reste du plumage supérieur, y compris la queue, est d'un cendré-brun; le reste de l'inférieur est d'un blanc teint de roussâtre: les ailes sont noires, mais les couvertures supérieures et les plumes moyennes sont bordées de roussâtre.

**PINSON A GROS BEC.** Voyez GROS-BEC.

**PINSON A LONG BEC.** C'est le *pinson du Sénégal*; de M. *Brisson*. M. *Mauduyt* dit que ce *pinson* à bec plus long, plus gros et même plus pointu que ne l'est celui des *pinsons*, paroît être le même, ou du moins a beaucoup de rapports et par la forme du bec et par les couleurs du plumage avec l'espece de *troupiale* appelée *cap-more*: ce *troupiale* au contraire a le bec plus court et plus conique que ne l'ont les oiseaux de son genre. Voyez CAP-MORE.

**PINSON A TÊTE NOIRE ET BLANCHE.** C'est le *pinson de Bahama*, de M. *Brisson* et de *Catesby*, *Fringilla Bahamensis*. Il est à peu près de la grosseur du nôtre: le bec, les pieds et les ongles sont d'un gris sombre; chaque œil est entre deux bandes transversales blanches; il y a une tache jaune au-dessous de la gorge; le dessus du cou, du croupion et des couvertures de la queue est d'un rouge terne; la tête, le devant du cou et le reste du plumage supérieur sont d'un noir lustré; la poitrine est d'un bel orangé; le reste du plumage inférieur, blanc: les ailes et la queue sont brunes; il y a cependant du blanc sur les couvertures de l'aile.

**PINSON AU VENTRE BLEU**, d'*Edwards*. Voyez **BEN-GALI**.

**PINSON BLANC**. Son plumage est entièrement blanc : cette variété de notre *pinson* est ou individuelle ou un effet du climat.

**PINSON BRUN**. On le trouve en Suede ; c'est encore une variété de notre *pinson* : le plumage supérieur est d'un brun-cendré ; l'inférieur est d'un brun plus clair : les ailes sont noires ; le bec est jaunâtre.

**PINSON BRUN HUPPÉ**, *Fringilla fusca, cristâ flammeâ*, Linn. Cette race ou espece particuliere de *pinson*, qui se trouve dans le Northland, est tout brun avec une huppe couleur de feu.

**PINSON D'ARDENNE**, de M. *Brisson* et des *pl. enl.* 54 ; en latin *Monti-fringilla, fringilla montana* ; en Savoie, *Quinçon de montagne* ; *A'deret* en Sologne ; *Pichot mondain*, *pichot de mer*, à Orléans ; en quelques endroits, *pinson d'Artois*, *montan* ou *montain*, *paisse de bois* ou *moineau de bois*, *ébourgeonneau*. Il est plus gros que le *pinson* ordinaire : le bec est jaunâtre, noir à sa pointe ; les pieds et les ongles sont gris ; l'ongle du doigt de derriere est communément le plus long : les plumes qui couvrent la tête, le dessus du cou et le dos sont noires, bordées de roussâtre ; le bas du dos et de la poitrine, le croupion, les couvertures du dessus de la queue et le ventre sont d'un beau blanc ; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un roux clair ; les côtés, roussâtres et tacherés de points noirs ; les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc-roussâtre ; les ailes offrent du roux clair, du blanc nué de roux, du brun et du gris : la queue est un peu fourchue ; les deux pennes du milieu sont d'un cendré foncé, bordées de blanchâtre ; les latérales sont noirâtres, bordées de blanc-jaunâtre. La femelle a les couleurs très-foibles, comme éteintes et lavées. *Aldrovante* parle d'un *pinson d'Ardenne* dont la tête étoit blanche et le reste du plumage pâle ; c'étoit une variété individuelle.

Les *pinsons d'Ardenne* sont beaucoup plus communs en certaines années qu'en d'autres, et nous ne voyons ces oiseaux aux environs de Paris qu'au fort de l'hiver ;



ils disparaissent aussi-tôt que les grands froids sont passés : dans d'autres contrées ils n'y paroissent pas tous les ans , on ne les voit qu'à des intervalles inégaux et qui n'ont rien de fixe. M. *Mauduyt* dit que le nom de *pinson d'Ardenne* sembleroit indiquer que ces oiseaux nous viennent des bois du même nom ; rien cependant ne constate qu'ils s'y fixent et qu'ils ne viennent pas de plus loin : il paroît seulement que cette dénomination indique le côté d'où ils nous arrivent ; que l'Allemagne et les pays du Nord sont leur patrie. M. *Brisson* dit simplement qu'on le trouve dans les endroits montagneux (*Monti-fringilla*) ; mais il est possible , ainsi que l'observe M. *Mauduyt* , que pour trouver la même température et les mêmes vivres , ils habitent seulement les pays de montagne d'une certaine élévation dans les pays chauds ou tempérés , et les plaines dans les régions plus froides. On connoît ces sortes de *pinsons* dans toute l'Europe , soit qu'ils y vivent à demeure , soit qu'ils y passent , seulement en certains temps. Ils sont si abondans en certains cantons de l'Allemagne , qu'on en fait des chasses où on en tue un nombre prodigieux , quoique leur chair ne soit guere estimée à cause de son amertume : ces chasses se font de nuit au flambeau ; on remarque le soir les arbres sur lesquels ces *pinsons* se sont posés en grand nombre ; on les approche de très-près et en silence , et on les tire à la sarbacane avec des balles de terre durcie. Les Oiseleurs leur dressent des pièges pour les prendre vivans : mais ils vivent peu en voliere , et ils passent pour n'avoir qu'un cri désagréable et point de ramage.

PINSON D'ARTOIS. Voyez PINSON D'ARDENNE.

PINSON D'Auvergne. Voyez BOUVREUIL.

PINSON DE BAHAMA , de M. *Brisson*. Voyez ci-dessus PINSON à tête noire et blanche , et l'article VERDINIÈRE.

PINSON DES BOIS ( petit ). Voyez BEC-FIGUE.

PINSON D'ESPAGNE. Voyez GROS-BEC.

PINSON DE LA CHINE. Voyez OLIVETTE.

PINSON DE LA JAMAÏQUE , de M. *Brisson*. C'est le *bonana*. Sa longueur est de cinq pouces ; l'envergure est de neuf pouces : tout le plumage est doux au toucher comme de la soie et d'un bleu obscur ; les

plumes du ventre sont terminées par du jaune ; celles des ailes et de la queue sont nuées de vert.

PINSON DE LA NOUVELLE-ESPAGNE. Voyez TOUITE.

PINSON DE MONTAGNE, de M. Brisson. Voy. GRAND-MONTAIN. Le *pinson de montagne vulgaire* est le *pinson d'Ardenne*.

PINSON DE NEIGE OU NIVEROLLE, de M. Brisson ; *Nivereau*, dans les montagnes du Dauphiné ; en Latin, *Fringilla nivalis*. On le trouve sur les hautes montagnes, d'où il ne descend qu'au fort de l'hiver : il est de la grosseur du *pinson d'Ardenne* ; il a le bec, les pieds et les ongles noirs, la tête et le dessus du cou cendrés, le dos et le croupion d'un gris-brun, le plumage inférieur d'un très-beau blanc, les couvertures du dessus de la queue noires ; les deux pennes du milieu le sont aussi, mais bordées de blanc ; les latérales sont blanches, terminées de noir ; les grandes pennes des ailes sont noires, bordées et terminées de blanc ; les moyennes sont blanches, les deux plus proches du corps sont brunes.

PINSON DE TROIS COULEURS, de Catesby. Voyez PAPE.

PINSON DE VIRGINIE, de M. Brisson. C'est le *brunet*, le *merle brun*, de Catesby ; le *cowpen-bird* des Anglois.

PINSON FRISÉ, de M. Brisson. C'est le *moineau frisé jaune et noir*, d'Edwards. On ignore s'il est originaire des côtes d'Afrique ou du Brésil : il est de la grosseur de notre *pinson* : le bec est blanc ; les pieds et les ongles sont d'un brun foncé ; la plupart de ses plumes sont frisées ; il a la tête, la gorge et le cou noirs ; tout le reste du plumage supérieur est d'un olive sombre, l'inférieur est jaune.

PINSON JAUNE ET ROUGE. C'est le *pinson* de l'isle de Saint-Eustache, de M. Brisson. Ce *pinson*, qui appartient à l'Amérique Septentrionale, est de la grosseur du nôtre. *Seba* dit que le plumage inférieur est de couleur orangée ; les ailes, la queue, le bec et les pieds sont d'un beau rouge ; tout le reste est d'un beau jaune, excepté une tache bleue au-dessous des yeux.

PINSON MAILLÉ. Surnom donné au *gros-bec* et au *pouvreuil* ; Voyez ces mots.

**PINSON NOIR AUX YEUX ROUGES.** C'est le *pinson* de la Caroline, de M. *Brisson* ; le *moineau aux yeux rouges*, de *Catesby*. Il est plus gros que le cochevis : l'iris est rouge ; les pieds et les ongles sont bruns : la femelle est entièrement brune, mais nuée de rougeâtre sur la poitrine : le mâle a la gorge et tout le plumage supérieur noirs ; le reste de l'inférieur est d'un rouge terne, excepté le milieu du ventre qui est blanc, ainsi que le bord des grandes plumes des ailes.

**PINSON NOIR et JAUNE.** C'est le *pinson* du cap de Bonne-Espérance, de M. *Brisson*. Il a au moins six pouces de long ; l'envergure a un peu plus de dix pouces : le bec, les pieds et les ongles sont gris ; la tête, le cou, le haut du dos, la queue en entier et tout le plumage inférieur sont d'un noir de velours ; le bas des cuisses est gris ; le bas du dos, le croupion, les petites couvertures des ailes sont d'un jaune brillant ; les grandes couvertures et les plumes moyennes sont brunes, bordées de gris ; les grandes plumes sont bordées de jaune.

**PINSON ROUGE (petit),** de M. *Brisson*. C'est le *brunor*. Il est à peu près de la grosseur du roitelet, et long d'environ trois pouces trois lignes : le bec est blanc ; les pieds, les ongles et tout le plumage supérieur sont d'un brun plus ou moins foncé ; le plumage inférieur est d'un orange-rougeâtre.

**PINSON ROUGE et BLEU du Brésil,** d'*Edwards*. Voyez **GRENADIN**.

**PINSON ROYAL.** Voyez **GROS-BEC**.

**PINSON VIOLET,** de *Catesby*, *Fringilla purpurea*. Voyez **BOUVREUIL violet** ou *bec rond* de la Caroline.

**PINSONNÉE.** C'est la *mésange* (grosse).

**PINÉ-ABSOU** ou **PENO-ABSOU.** Arbre nommé asiin par les Sauvages de l'Amérique. Son fruit, qui est de la grosseur d'une orange, est, dit-on, le plus dangereux de tous les poisons : il contient six ou dix noyaux qui sont semblables à nos amandes, mais un peu plus larges : les Sauvages se servent de leur jus pour guérir les blessures. La *huppe* d'Inde se nourrit de ce fruit si redouté. L'écorce du *piné-absou* est odorante ; ses feuilles ressemblent à celles du pourpier ; mais elles sont plus épaisses. Consultez *Thevet*.

♣ **PINEAU**, *Palma dactylifera*, *caudice fissili*, *vaginas testiles longissimas deferens*, Barr. Ess. p. 88 ; en langue Galibi, *Ouassi*. Espece de palmier de la Guiane : il vient assez droit ; il a quatre pouces de diametre ; il ne porte ses feuilles qu'au sommet : son bois est roide et serré ; il se fend aisément en quatre quand il est bien mùr ; et après avoir été tronçonné de la longueur nécessaire aux planches qu'on en veut tirer pour les planchers ; on en fait aussi des especes de lattes. Mais ce qui doit lui donner un plus grand mérite aux yeux de l'habitant , c'est qu'étant coupé de la largeur des chemins qu'on veut rendre praticables , il remplit parfaitement cet objet. Toutes sortes de *pineaux* sont utiles ; ceux qui viennent dans les marécages sont les meilleurs pour les cases ; et les autres pour les chemins. *Maison Rustique de Cayenne.*

♣ **PINGOUIN**. Oiseau singulier de l'Océan Méridional. Voyez **PENGUIN**.

♣ **PINGOUIN**. Voyez **ANANAS-MARRON**.

♣ **PINIPINICHI**. Petit arbre des Indes assez semblable au pomnier : il jette par les incisions qu'on lui fait un suc laiteux et visqueux , qui purge violemment par le bas la bile et les sérosités , à la dose de trois à quatre gouttes dans du vin. *Lémery* dit que si pendant l'opération on boit du bouillon ou quelque autre liqueur , son action est d'abord arrêtée ; il faut s'abstenir aussi de dormir dans le temps qu'il agit.

M. *Romé de l'Isle* nous a assuré que ce que l'on dit ici du suc du *pinipinichi* convient assez à celui d'un petit arbrisseau des Indes , dont les branches molles , articulées et de la grosseur d'une plume à écrire , poussent les unes sur les autres sans aucune feuille. Les Malabares le nomment *kali* ; c'est une espece d'*euphorbier* dont le suc caustique est néanmoins employé avec succès dans l'Inde Orientale pour la cure de la vérole. Le même Observateur dit que la découverte de ce remede a été faite depuis quelques années par un pauvre Indien de Pondichery , dont le corps tomboit en sphacèle : ce misérable regardant son mal comme incurable et abandonné des Officiers de santé , résolut de se procurer une prompte mort pour mettre fin à ses douleurs ; il mangea des branches

de ce *kali*, croyant s'empoisonner ; mais il ne fit que se procurer une abondante évacuation par haut et par bas, après laquelle se sentant au contraire soulagé, il en continua l'usage salutaire pendant quinze jours, terme où il se trouva parfaitement guéri. Depuis cet événement singulier et notoire dans le pays, plusieurs Chirurgiens François dans l'Inde emploient ce *kali* avec succès dans ces sortes de maladies. M. Carrere entr'autres l'administre, dit-on, très-heureusement.

Il paroît que le *pinipinichi* est le *pinpinichy* des Caraïbes, le même végétal que l'*arbre laiteux bâtard*. Voyez à l'article ARBRE LAITEUX DES ANTILLES.

PINNE-MARINE, ou NACRE DE PERLES DE PROVENCE, ou AIGRETTE, *Pinna marina*. C'est un coquillage bivalve, et le plus grand dans le genre des *Moules triangulaires* ; Voyez MOULE. On le trouve près des côtes de Provence et d'Italie, et dans les mers des Indes : il y a de ces coquilles qui ont jusqu'à deux pieds et demi de longueur, et elles ont dans l'endroit le plus large environ le tiers de leur longueur. Chaque battant est aplati et arrondi par en haut, fort pointu, triangulaire par le bas, rude, assez inégal en dehors, lisse en dedans, moins bombé que les autres moules. Les *pinnes-marines* sont nacrées en dedans vers le haut, de couleur rouge-orangée, ou gris de lin nué de pourpre dans le reste.

Les *pinnes-marines* different moins des moules par la grandeur de leur coquille que par la finesse et le nombre de certains fils bruns qui, en les attachant aux rochers, les retiennent dans une situation fixe, les mettent à l'abri du roulis des flots, sur-tout dans le temps des tempêtes, et leur servent à attirer le limon. Ces fils, dont nous avons parlé au mot BISSUS, sont, dit *Rondelet*, par rapport à ceux des moules, ce qu'est le plus fin lin par rapport à l'étope. M. de Réaumur dit que ces fils ne sont guere moins fins et moins beaux que les brins de soie filés par les chenilles ; aussi appelle-t-il les *pinnes-marines*, *vers à soie de mer*. On fait à Palerme avec ces fils des étoffes et divers autres beaux ouvrages : ces fils, appelés en Corse *poil de nacre*, font tout l'objet de la pêche, et deviennent une soie propre à diverses fabriques. Cette pêche se fait aux mois d'Avril et de Mai, à

Messine , à Palerme , à Syracuse , à Smyrne et sur les bords de l'Isle Minorque. Il faut un nombre considérable de *pinnes-marines* pour fabriquer une paire de bas : rien aussi n'égale la délicatesse de ce fil , unique dans son genre ; il est si fin qu'on peut sans peine renfermer dans une tabatiere d'un médiocre volume une paire de bas qui en seroit fabriquée. En 1754 on présenta au Pape *Benoît XIV* une paire de ces mêmes bas , qui , malgré leur finesse extrême , garantissoient la jambe du froid et du chaud. On voit à Tarente et à Palerme quantité de manufactures occupées à mettre en œuvre les fils de ces testacées.

Les pêcheurs disent que pour retirer du fond de l'eau les *pinnes-marines* , ou *plumes* , ou *nacres* , il faut casser cette houpe de filets. On les pêche à Toulon à quinze , vingt et plus de trente pieds sous l'eau , avec un instrument appelé *crampe* : c'est une espece de fourche de fer dont les fourchons sont perpendiculaires au manche : ils ont chacun environ huit pieds de longueur , et laissent entre eux une ouverture de six pouces dans l'endroit où ils sont le plus écartés : la longueur du manche de la *crampe* est proportionnée à la profondeur où l'on veut chercher les *pinnes* ; on les saisit , on les détache et on les enleve avec cet instrument. La houpe de soie part immédiatement du corps de l'animal : elle sort de la coquille par le côté où elle s'entr'ouvre , environ à quatre ou cinq pouces du sommet ou de la pointe dans les grandes *pinnes*.

Nos mers ne nous fournissent point de coquillages à deux battans aussi grands que la *pinne-marine*. Il a paru à M. de Réaumur , *Mém. de l'Acad. des Sciences* 1711 , p. 216 , et 1717 , p. 177 et suiv. , celui de tous les coquillages le plus propre à éclaircir la formation des perles , Voyez ce mot. Il en produit beaucoup de différentes couleurs , *grisâtres* ou *plombées* , *rousses* ou jaunes , *noirâtres* et en forme de poire.

M. d'Argenville distingue trois sortes de *pinnes* , 1.<sup>o</sup> Celles de la grande espece , qui sont *rouges* en dedans , et qui ont des perles nacrées et rougeâtres , semblables à la matiere de la coquille même : il y a de ces coquillages qui pesent jusqu'à quinze livres. C'est l'*astura* des Vénitiens.

2.<sup>o</sup> Celles de la petite espece. Il y en a qui sont minces, *papyracées*, de couleur de corne, un peu nuancées de fauve.

3.<sup>o</sup> Celles qu'on appelle *perna* ou *jambon* : elles sont garnies de pointes dans leurs cannelures ; et ce qui est fort singulier, c'est que les bords de leurs coquilles sont plus épaïs du côté qu'elles s'ouvrent que vers la charniere. Voyez JAMBON.

L'animal qui habite la *pinne-marine* ne se montre que très-peu, parce que ses deux bartans ou valves ne s'ouvrent presque pas ; son sommet est en bas ; son extrémité la plus large est opposée ; il est retenu dans sa coquille par quatre muscles vigoureux et placés aux extrémités des valves ; la coquille n'a point de charniere, mais un ligament aplati et noirâtre qui regne jusqu'à la moitié des bartans.

Ce coquillage a pour ennemis les *polypes* à huit pattes de la Méditerranée ; car dès qu'ils la voient béante, ils s'en approchent et la dévorent ; un seul suffit pour la détruire : heureusement pour elle que le *pinnotere* à qui la *pinne-marine* donne, dit-on, l'hospitalité, l'avertit de l'approche de ses ennemis. Voyez PINNOTERE.

PINNETE, *Pinnites*. On appelle ainsi des especes de moules de mer connues sous le nom de *pinnes-marines*, et que l'on trouve pétrifiées ou ensévelies dans l'intérieur de la terre. Nous en avons rencontré de grands fragmens dans les carrieres de craie de Moulignon, à deux lieues de Paris.

PINNOTERE, *Pinno-phylax*, aut *Pinnoterus*. C'est une espece de petit *cancré* nu comme bernard l'hermite, mais pourvu de très-bons yeux : c'est, dit-on, le satellite de la *pinne-marine* ; ils vivent et logent ensemble dans la même coquille qui appartient à la *pinne-marine* : quand elle a besoin de manger, elle ouvre ses valves et envoie son fidelle pourvoyeur à la picorée ; mais s'il apperçoit le *poulpe*, il revient précipitamment auprès de son-hôtesse aveugle et dont les autres sens ne sont pas fort exquis, pour l'avertir du danger ; de sorte qu'en refermant ses valves, elle évite alors la fureur de son ennemi ; il lui en coûteroit la vie : enfin quand il est chargé de burin, il fait un petit cri à l'endroit où elle s'ouvre ; la porte

s'ouvre, le locataire entre aussi-tôt, et alors les deux amis partagent entre eux le butin. Ils font chambrée ensemble. Le savant M. *Hasselquist* prétend avoir observé cette admirable industrie, lors de son voyage en Palestine.

PINNULAIRE, *Pinnularia*. On appelle ainsi la nageoire ou l'aïeron d'un poisson fossile ou pétrifié.

PINSON. Voyez PINÇON.

PINTADE ou PEINTADE, *pl. enl. 108*; en Latin, *Melagris*; *Gallina Guinea*; *Gallina Africana*. En Italien, *Gallina di Numidia*. Genre d'oiseau ainsi nommé de son plumage qui paroît être peint de taches blanches, grises et noires. Cet oiseau étoit connu des Anciens. Les Romains donnoient le nom de *méléagrède* à la *pintade* qui avoit à côté du bec des barbillons ou membranes pendantes, rouges; et celui de *poule Africaine* à la *pintade aux barbillons bleus*: ils n'avoient pas observé que cette différence indique le sexe et ne constitue pas deux especes. Ces oiseaux en liberté et dans leur pays natal volent en bandes très-nombreuses: leur vol est lourd et peu soutenu. On a donné à la *pintade* le surnom de *poule*, avec une épithète prise du pays où elle est originaire, qui est l'Afrique, (en Guinée, à la côte d'Or, au Sénégal, en Syrie, en Congo, etc.) On l'appelle *poule d'Afrique*, de *Barbarie*, de *Tunis*, de *Numidie*, de *Mauritanie*, de *Pharaon*, d'*Égypte*; c'est la *poule de la Guinée*, et la *perdrix des Terres-Neuves*, de *Belon*; on l'appelle *quetete* dans le Congo. Cet oiseau, qui s'est perpétué en Europe, se montre dans nos basse-cours un animal d'un naturel extrêmement vif, inquiet et turbulent; il court avec une vitesse extraordinaire et ne vole pas fort haut; cependant il se plaît à percher la nuit sur les toits et les arbres. Son cri est aigu, très-fort, perçant, désagréable et presque continu: du reste la *poule pintade* est d'une humeur querelleuse; cet oiseau veut dominer dans la basse-cour, même sur les poules-d'Inde; il leur en impose par sa pétulance; la dureté de son bec et l'agilité de ses mouvemens la font redouter de toute la gent volatile; sa maniere de combattre est à peu près semblable à celle que *Salluste* attribue aux Cavaliers Numides:



« Leurs charges , dit-il , sont brusques et précipitées ;  
 » si on leur résiste , ils tournent le dos , et un instant  
 » après font volte face : cette perpétuelle alternative  
 » harcele extrêmement l'ennemi ». Les *pintades* qui  
 se sentent du lieu de leur origine , ont conservé le  
 génie Numide. Les *coqs-d'Indes* , glorieux de leur cor-  
 pulence , s'avancent contre elles avec fierté et gravité ;  
 mais celles-ci les désolent par leurs marches et contre-  
 marches ; elles ont plutôt fait dix tours et donné vingt  
 coups de bec , que les *coqs-d'Inde* n'ont pensé à se  
 mettre en défense.

Les *pintades* sont à peu près de la grosseur et de la  
 figure de nos *poules domestiques* ; mais elles ont la queue  
 un peu arquée et arrondie comme celle des perdrix ,  
 et elles la portent de même un peu penchée vers le  
 bas ; sur le dos est une espèce de bosse formée par  
 le repli des ailes : tout le plumage n'est que de trois  
 couleurs , blanc , cendré et noir ; le noir est le fond ,  
 le blanc est répandu par gouttes ou par taches rondes ,  
 et le cendré , coupé par petites raies ; les taches blanches  
 sont plus grandes sur le dessous que sur le dessus du  
 corps. On voit cet oiseau très-bien représenté et  
 décrit dans le *Recueil des Mémoires de l'Académie des  
 Sciences* , tom. III , part. II , pag. 79. La *pintade* a le  
 bec et les pieds conformés comme le coq et la poule ;  
 le bec , rouge à la base , est de couleur de corne à  
 son extrémité ; elle porte de chaque côté de l'ouver-  
 ture du bec une membrane charnue , et sur le sommet  
 de la tête une protubérance osseuse et conique , légé-  
 rement inclinée en arrière et couverte d'une peau  
 d'un brun-rougeâtre : sa tête et le haut de son cou  
 sont dépourvus de plumes et garnis seulement sur le  
 derrière du cou de poils noirs et roides ; les joues  
 dénuées aussi de plumes sont bleuâtres dans le mâle ,  
 rouges dans la femelle ; les membranes pendantes à  
 côté du bec sont bleuâtres dans le mâle , bordées de  
 rouge vif , et de cette dernière couleur en entier dans  
 la femelle ; le cou est court , et la peau qui en couvre  
 le haut est d'un rougeâtre veiné de bleuâtre et cou-  
 verte de poils noirâtres , dont la direction est vers  
 la tête : ces poils examinés de près sont de véritables  
 plumes ; celles qui entourent le bas du cou sont d'un

cendré-violet : les pieds et les ongles sont gris-brunâtres ; le tiers de la longueur des doigts est uni par une espece de membrane ; le doigt de derriere est court , et ces oiseaux n'ont point d'ergot.

Il paroît que la *pintade* est moins féconde dans l'état de liberté que dans celui de domesticité , et sans doute parce que dans ce dernier état elles sont plus largement nourries. *M. de Buffon* dit que cet oiseau sauvage à l'Isle de France , n'y pond que huit à dix œufs , tandis qu'à Saint-Domingue , où il est domestique et où on le laisse cependant suivre l'inclination qu'il a de pondre dans le plus épais des haies , il produit jusqu'à cent œufs , pourvu qu'on en laisse toujours quelqu'un dans le nid ; ils sont plus petits que ceux de poule , avec une coquille beaucoup plus épaisse ; ceux de la *pintade sauvage* sont pointillés de blanc , et ceux de la *pintade domestique* sont d'un rougeâtre sombre uniforme. Les *pintades* pondent dans nos contrées de quinze à dix-huit œufs ; la ponte n'a lieu qu'au mois de Mai. On leve les œufs et on les fait couver par des poules ; on élève les petits à la maniere des jeunes faisans ; les *pintadeaux domestiques* passent pour un fort bon manger , mais les friands préfèrent la chair des *pintadeaux sauvages* : en effet , c'est un mets exquis. La *pintade* prend une assez grande abondance de graisse ; sa chair est blanche , délicate et d'un goût fin. Ses œufs sont aussi très-bons à manger. Cet oiseau seroit sans doute plus multiplié dans nos basse-cours qu'il ne l'est , s'il étoit d'un caractere plus sociable. Sa nourriture est la même que celle des oiseaux gallinacées.

On trouve des *pintades* en Amérique ; les Gënois les y porterent avec les premiers Negres en 1508. L'espece de la *pintade* y a multiplié et très-bien réussi. Cependant elle a plus ou moins éprouvé l'influence de la domesticité et celle des différens climats ; ces deux causes combinées ont produit beaucoup de variétés ; la premiere est celle des *pintades* de l'isle de May au Cap-Vert , dont les unes , dit *Dampierre* , ont la chair blanche et les autres l'ont noire ; la seconde , celle d'une *pintade* plus petite que l'ordinaire , qui , suivant le *P. Charlevoix* , se trouve à Saint-Domingue ,

et qui paroît être le produit des *pintades* échappées des basse-cours et devenues sauvages. Pour multiplier la vraie race des belles *pintades*, les habitans de Saint-Domingue ont été obligés d'en tirer de nouveau des côtes Occidentales de l'Afrique. On a vu des *pintades huppées*, d'autres à plumage cendré avec du blanc sous le ventre, au-dessous et aux extrémités des ailes; il y en a à Saint-Domingue : à la Jamaïque, il y en a à poitrine blanche. On prétend que le *cog-pintade* produit avec la poule domestique; mais c'est une espèce de génération artificielle qui demande des précautions; la principale est de les élever ensemble de jeunesse, et les oiseaux méjis qui résultent de ce mélange forment une race bâtarde.

**PINTADE (serpent)**; *Anguis meleagrís*, Linn.; *Serpens*, *Cæcilia*, seu *Scytale*, Seba, Mus: 2, p. 23, Tab. 21, fig. 4. Serpent du quatrième genre. La couleur de ce reptile est verdâtre, selon *Linnaeus*, et marquée de points noirs, disposés sur plusieurs lignes longitudinales. *Seba* observe que cette espèce se trouve dans les deux Indes, et que la diversité du climat ne produit sur les individus des deux pays, que de légères différences quant à la couleur; le fond, qui est d'un rouge-brun, suivant *Seba*, a une teinte plus foncée que dans ceux de l'ancien Continent, et les taches dont leur corps est moucheté sont plus obscures. Dans cette espèce de serpent, l'abdomen est recouvert par cent soixante-cinq rangées d'écailles; le dessous de la queue en offre trente-deux.

**PINTADE.** On donne aussi ce nom à une coquille bivalve du genre des *Huitres*; sa robe est verdâtre et un peu écaillée, ornée de bandes longitudinales, ou grises, ou blanches, partant du sommet en forme de rayons, d'une très-belle nacre en dedans; blanche, excepté vers la circonférence où elle est jaunâtre, et sur les bords qui sont d'un vert tirant sur le noir. C'est la *mere-perle stérile* de *Klein*. La coquille *mere de perles* paroît être une *pintade blanche*; elle est plus grande que la *pintade ordinaire* qui a une charnière denticulée et qui se trouve aux grandes Indes et dans nos Isles de l'Amérique. Voyez les articles **HUITRE** et **NACRE DE PERLES**.

**PINTAIL.** C'est le *faisan de mer*. Voyez ce mot.

**PIOCHET.** Voyez GRIMPEREAU.

**PIONE** ou **PIVOINE.** Voyez BOUVREUIL.

**PIPAL** ou **PIPA**, *Rana* (*pipa*) *digitis anticis muticis, quadridentatis, posticis unguatis*, Linn. ; *Rana manibus tetradactylis, fissis, apicibus digitorum quadridis, pedibus pentadactylis palmatis, inermibus*, Gron. ; *Bufo sive Pipa Americana, ova quamplurima in dorso habens*, Seba. On trouve à Surinam une espèce de crapaud très-remarquable, dont les Voyageurs et les Naturalistes ont fait mention fort diversement. Consultez Seba ; Ruysch, Merian, l'*Encyclopédie de Paris*, Linn, Vincent. Ce crapaud de Surinam s'appelle *pipal* ou *pipa* ; les habitans du Brésil le nomment *cururu*, et les Portugais *capo*. C'est un de ces individus singuliers qui n'ont peut-être point encore d'analogues connus, et qui semblent former seuls un genre à part. La particularité si remarquable qui caractérise ce crapaud, consiste en des cellules ou matrices réelles qui se trouvent en grand nombre sur le dos de la femelle, et qui renferment tantôt des œufs et tantôt des petits tout formés. L'histoire de cette procréation a été révoquée en doute, quelques Physiciens même ont cru qu'elle étoit mêlée de fables, et susceptible d'être ramenée aux lois ordinaires de celles des *crapauds* les plus connus.

En 1779, le Savant M. Bonnet, curieux de satisfaire sa curiosité à ce sujet, a eu l'occasion favorable de faire d'excellentes observations, très-circoustantiées sur les matrices dorsales du *pipal* et sur la configuration de ce crapaud de Surinam. MM. Spallanzani et Trembley ont été témoins de la plus grande partie des faits que nous allons exposer d'après M. Bonnet, dont le Mémoire est consigné dans le *Journal de Physique*, Décembre 1779 : Un crapaud *pipal* femelle, conservé depuis environ dix-huit ans dans une liqueur spiritueuse, fut l'objet de ces expériences. Toutes les parties de cet animal, quoique plus ou moins raccornies, laissoient distinguer nettement la position, la forme et les proportions : les couleurs de la peau étoient sans doute ce qui étoit le plus altéré.

Le *pipal* est un crapaud de la plus grande espèce. Celui dont il s'agit ici avoit six pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'au derriere , et environ trois pouces de largeur d'un côté à l'autre. Les pattes antérieures avoient trois pouces et demi de longueur , les postérieures étoient longues d'environ quatre pouces : les doigts des pattes antérieures , assez effilés et au nombre de quatre , de longueur inégale , terminés par quatre especes de crochets assez mous , garnis eux-mêmes de crochets plus petits : les doigts des pattes postérieures sont au nombre de cinq et unis par des membranes qui s'étendent jusqu'aux extrémités des doigts , comme dans le pied de l'oie ; ces doigts ne sont point terminés par des crochets comme ceux des pattes antérieures , ils sont plus longs et leurs articulations plus marquées : les pattes postérieures sont aussi plus grosses que les antérieures. La gueule avoit deux pouces de largeur , et son ouverture étoit au moins de quinze lignes : les mâchoires non dentées , offroient un rebord aplati , un peu épais , et formoient une saillie sur le devant de la gueule en forme d'angle un peu obtus ; la mâchoire supérieure étoit un peu plus longue que l'inférieure ; une membrane jaunâtre et très-ridée garnissoit tout l'intérieur de la gueule , dont la cavité étoit très-ample : deux petites ouvertures en entonnoir , bordées de crénelures comme certains calices de fleurs , et situées sur la mâchoire supérieure , paroissent être des narines. Les yeux étoient assez petits et de figure ronde.

Le corps étoit parsemé d'une multitude de très-petits tubercules que *Seba* dit ressembler à des perles sur l'animal vivant. Le dos offroit un grand nombre de cellules , et ellès étoient plus ou moins rapprochées , les unes ouvertes , les autres fermées : l'ouverture étoit circulaire dans les unes , ovale dans les autres : on voyoit à l'entrée de la plupart des cellules ouvertes , un petit corps brun qu'on reconnoissoit bientôt pour un petit crapaud tout formé. En le saisissant avec une pince , on le tiroit facilement en entier hors de la cellule , et il paroissoit aussi parfait dans sa petite taille que le crapaud mere ; seulement

On n'apercevoit sur son dos aucun vestige de cellules : plusieurs des cellules avoient de quatre à cinq lignes de profondeur, sur deux à deux lignes et demie d'ouverture; ces cellules sont formées d'une membrane mince, lisse, jaunâtre et presque demi-transparente, parsemée de points infiniment petits. Le petit crapaud est logé dans sa cellule comme il le seroit dans un étui, il n'y adhère par aucun ligament ni par aucun vaisseau : son museau est vers l'ouverture de la cellule. Parmi le grand nombre de cellules que M. Bonnet avoit sous les yeux, il y en avoit dont les petits *pipals* sortoient en grande partie hors de la cellule : d'autres n'avoient au dehors que la moitié ou le quart du corps, d'autres ne montraient que le bout du museau, d'autres une patte postérieure ou une patte antérieure, etc. Les membres de ces petits *pipals* sont repliés sur le corps avec beaucoup d'art pour occuper dans la cellule le moins d'espace qu'il est possible. Les opercules qui ferment très-exactement les cellules, sont composés d'une membrane de couleur grisâtre et sensiblement plus mince et plus transparente que celle dont la cellule est formée; avec la pointe d'une aiguille ou du scalpel, on enlevait facilement cet opercule. Comment cet opercule adhère-t-il autour des bords de l'ouverture qu'il est destiné à boucher? c'est ce qu'on ne peut apprendre que lorsqu'on en fera la recherche sur un *pipal* vivant ou mort récemment.

Comment le petit *pipal* se trouve-t-il dans cette cellule? comment s'y forme-t-il? s'y trouve-t-il d'abord sous la forme d'un œuf? y subit-il les espèces de transformations que Swammerdam a si bien suivies dans la grenouille? Ruysch et Seba parlent d'œufs et de cellules, mais la manière dont ils s'expriment n'est ni claire, ni précise : ils semblent avoir confondu les cellules avec les œufs, ou regarder la cellule comme une sorte d'œufs. En pénétrant dans l'abdomen du *pipal* de M. Bonnet, M. Spallanzani a reconnu l'ovaire. Ces deux Observateurs ont vu au moins très-nettement un canal qui paroissoit lui appartenir et qui étoit ouvert à son extrémité inférieure pour procurer la sortie des œufs. M. Fermin assure « avoir

» vu les œufs dans l'ovaire d'un *pipal*, et qu'ils sortent de la matrice interne de l'animal pour passer sur le dos et y être fécondés dans les cellules. » Revenons aux questions de M. Bonnet. Dans quel temps ou à quel âge les cellules commencent-elles à paraître ou à se développer sur le dos de la femelle *pipal*? comment les œufs arrivent-ils dans les cellules, puisqu'on ne découvre aucune communication entre celles-ci et l'intérieur de l'abdomen? M. Fermin nous apprend qu'il a vu la femelle cramponnée contre terre, se débarrasser de ses œufs après bien des efforts. Mais comment y parviennent-ils? comment y sont-ils transportés et logés? Ce que M. Fermin nous raconte à ce sujet est bien singulier. Le mâle, dit-il, accourut aussi-tôt, prit les œufs de ses pattes de derrière et les transporta sur le dos de sa femelle; bien différent en cela de nos crapauds d'Europe, parmi lesquels le mâle sert d'accoucheur à sa femelle, en s'acquittant de cette pénible fonction avec beaucoup de dextérité; Voyez l'article CRAPAUD. Le *pipal* mâle se borne-t-il à transporter à la fois un certain nombre d'œufs, ou sait-il les prendre un à un et loger ainsi chaque œuf dans sa cellule?

M. Bonnet relève ici une erreur étrange qu'a commise l'Auteur de l'Explication des figures de l'ancienne Encyclopédie de Paris. Il y est dit: « La femelle du » *pipal* pond, comme l'on sait, ses œufs sur le dos du » mâle dans de petites cavités dans lesquelles les petits » éclosent. » Il est démontré au contraire, que les cellules destinées à recevoir les œufs se trouvent uniquement sur le dos de la femelle. Le mâle *pipal* n'a pas sur le dos la moindre apparence de cellule, il est d'un tiers moins grand que la femelle. Mais comment et où les œufs sont-ils fécondés? M. Fermin raconte « qu'après que le mâle eut transporté les œufs sur » le dos de sa femelle, il se renversa sur elle, dos » contre dos, et qu'après quelques légères commo- » tions il descendit, regagna l'eau voisine, d'où il » revint bientôt à sa compagne demeurée immobile; » pour faire sur son dos une opération différente de » la première. Il sembla cette fois ne la toucher que » de ses quatre pattes: deux fois il s'agita vivement

» pour

» pour féconder sans doute les œufs déposés dans  
 » leurs cellules ; ensuite il lâcha prise , et tous deux  
 » se jeterent dans l'eau avec une agilité , qui étoit  
 » comme l'expression de leur satisfaction mutuelle. »  
 Le Lecteur sent tout ce qui manque à ce curieux  
 détail , qui est assurément bien plus propre à piquer  
 la curiosité qu'à la satisfaire. M. *Bonnet* est tenté de  
 soupçonner que lorsque le mâle se renversoit sur sa  
 femelle , dos contre dos , et qu'il se donnoit des  
 commotions , c'étoit pour faire entrer les œufs dans  
 les cellules , et qu'ils y furent fécondés après. *Seba*  
 assure , sans néanmoins en donner aucune preuve ,  
 « que la semence du mâle s'insinue par certains pores  
 » à travers la peau osseuse du dos et parvient ainsi  
 » dans les petites matrices pour y féconder les œufs. »  
 Mais on sait que cet Écrivain étoit plus Amateur  
 qu'Observateur. M. *Bonnet* propose encore d'autres  
 questions :

Quel est le temps où l'opercule se forme ? com-  
 ment se forme-t-il ? Les cellules , dit-il , devant être  
 ouvertes lorsque les œufs y descendent , les opercules  
 ne doivent être formés qu'après l'introduction des  
 œufs : et leur formation ne seroit-elle pas due à  
 l'épaississement de la sorte de glaire dont les œufs  
 sont accompagnés à leur sortie du ventre de la fe-  
 melle ? C'est aussi le sentiment de l'Auteur de l'*Expli-  
 cation des planches de l'ancienne Encyclopédie* de Paris.  
 Quant à l'intervalle du temps de la fécondation des  
 œufs , au développement des petits , ou des œufs  
 qui éclosent , M. *Fermin* dit : « que le quatre-vingt-  
 » troisieme jour , à compter de celui de la ponte ,  
 » son *pipa* mit bas successivement , dans l'espace de  
 » cinq jours , soixante et douze petits crapauds de  
 » son espece. » Comment les petits *pipals* sont-ils  
 alimentés dans leurs cellules ? quelle est leur nourri-  
 ture , et comment leur parvient-elle puisqu'ils ne sont  
 point adhérens à leurs cellules ? N'y a-t-il jamais qu'un  
 seul embryon dans chaque cellule et y respire-t-il ?  
 Quel est en général le temps qui s'écoule depuis la  
 sortie du *pipal* hors de sa cellule , jusqu'à celui où il  
 atteint la grandeur propre à l'espece ? Le *pipal* a pour  
 ainsi dire à naître deux fois , et à cet égard , il a



quelque légère analogie avec l'*oppasum*. Voyez l'article SARIGUE. Il seroit curieux de savoir jusqu'à quel point on pourroit retarder la seconde naissance du *pipal*.

On lit dans l'*Encyclopédie Méthodique*, que « *Linnaeus* avoit cru que les petits du *pipa* sortent du dos de la femelle, où ils sont comme dans un nid et où ils achevent de se développer. Mademoiselle *Mérian* rapporte qu'étant auprès d'une espèce de cresson, à Surinam, elle trouva une femelle du crapaud dont il s'agit, qui portoit ses petits sur son dos; elle crut que c'étoit dans cette partie qu'ils étoient conçus, et qu'ils n'en sortoient qu'en déchirant la peau de leur mere. Un grand nombre de petits, dont les uns avoient la tête hors de leur cellule, d'autres seulement la moitié du corps, paroissoient une nouvelle preuve de son opinion; mais de nouvelles observations, dit M. *Daubenton*, ont prouvé que le sentiment de Mademoiselle *Mérian* n'étoit point conforme à la vérité, quoique son observation fût d'ailleurs très-exacte. Les œufs du *pipa*, au sortir du corps de la femelle, sont fécondés par le mâle de la même manière que ceux de toutes les autres grenouilles ou crapauds; le mâle les pousse en même temps sous son ventre, et les étend sur le dos de la femelle; les œufs se collent sur la peau, et la liqueur fécondante du mâle qui les environne fait enfler les tégumens du dos; les œufs cependant grossissent, les petits éclosent, ils sortent de leur cellule, et un Observateur qui les rencontre dans ce moment peut croire qu'ils ont été produits sur le dos même de leur mere. Dès que ces animaux ont acquis un certain degré de grosseur, ils abandonnent le dos de leur mere; celle-ci en se frottant contre les plantes, se dépouille de tout le reste des œufs et de sa propre peau, qui tombe pour lors en partie; car l'inflammation cesse dès que les petits sont éclos. Cette manière de se reproduire n'est point particulière au *pipa*, plusieurs poissons, ajoute M. *Daubenton*, se multiplient ainsi; les *chevaux marins* (ou hippocampes) portent leurs petits dans des cavités à peu près semblables à celles du *pipa*, mais qui sont placées sur les côtés du ventre. »

On voit dans plusieurs Cabinets d'Histoire Naturelle, des femelles de *pipal* qui ont le dos couvert de petites cellules d'où sortent les petits et d'autres qui ont le dos entièrement lisse. Nous avons examiné avec soin les deux gros *pipals* que l'on conserve dans l'un des Cabinets de Chantilly ; le mâle est moins volumineux que la femelle, et celle-ci est d'un aspect bien plus hideux que le mâle : leur corps est très-aplati, large ; le dos de la femelle est entièrement hérissé d'especes de verrues en forme de godets circulaires ou ovales, de différens diametres, et plus ou moins rapprochées ; celui du mâle est lisse : tous deux ont la tête courte, ayant sa partie supérieure inclinée à l'égard du dos ; elle est très-aplatie, comme écrasée, large, et s'étend d'abord de chaque côté en forme de pointe obtuse, légèrement hérissée et dirigée horizontalement, puis elle se rétrécit insensiblement en un sommet médiocrement aigu vers sa partie antérieure. Les narines sont rondes, mais avec des crénelures : les yeux, très-petits, situés sur la partie supérieure de la tête vers le museau, un peu arrondis et très-écartés l'un de l'autre : l'ouverture de la gueule est assez resserrée de bas en haut, et très-large en travers ; les mâchoires sont minces, un peu arrondies, et la supérieure dépassant l'inférieure. Le tronc est un peu convexe en dessus, plat par dessous, uniforme dans sa largeur, ayant la figure d'un rectangle un peu plus large que long : les bras ou pieds de devant sont courts, un peu épais ; ils ont chacun quatre doigts très-longs et obtus à leur extrémité qui offre quatre divisions aiguës : les jambes ou pieds de derriere sont aussi un peu épais, aplatis, palmés et partagés en cinq doigts, sans pointe comme ceux de devant ; (ces pieds ont des ongles, selon *Linnaeus*).

Cette description se rapproche beaucoup de celle qu'en a donnée M. *Bonnet* et dont il est mention au commencement de cet article, et de celle que M. *Daubenton* a consignée dans l'*Encyclopédie Méthodique*. La couleur des *pipals* du Cabinet de Chantilly est d'un fauve-roussâtre dans le mâle, mais dans la femelle elle est d'un brun-noirâtre sur le dos, excepté le bord des godets qui est fauve ainsi que toute la tête, les

parties inférieures du corps et des pattes , le dessus des pattes étant brun.

Au rapport de Mademoiselle *Mérian* les Negres mangent les *pipas* et les trouvent fort bons , les cuisses sur-tout sont les parties qu'ils préfèrent ; mais ceci mérite une explication. Les Indiens donnent le nom de *grenouille-pipa* à une grosse espece de grenouille qui se trouve dans les petits étangs ou réservoirs des savannes dans la Guiane , etc. Voilà l'espece de *pipa* que l'on mange ; l'on ne mange point le *crapaud-pipa*.

On prétend , 1.° que les Negres de l'Amérique font leurs délices des cuisses du *pipal* mâle. 2.° Que sa bave et son espece d'urine causent des inflammations suivies de fâcheux accidens , ainsi que son sang , sa graisse et son fiel , pris intérieurement. 3.° Que des malheureux empoisonnent dans le pays avec la poudre de cette espece de crapaud.

Quelques-uns donnent spécialement le nom de *pipal* à l'espece du crapaud mâle de Surinam , et celui du *pipa* à sa femelle.

PIPE (la) , *Syngnathus aquoreus* , Linn. Poisson du genre du *Cheval marin* : il se trouve dans l'Océan ; sa forme est alongée et anguleuse : il n'a ni nageoires abdominales ni pectorales ; la dorsale est garnie de trente rayons ; celle de la queue en a cinq.

PIPERINE ou PIPERINO. Nom qu'on donne en Italie à une espece de ciment naturel. *Voyez à l'article POZZOLANE.*

PIPERONE. Les Italiens donnent ce nom à la coquille appelée *clonisse*. *Voyez ce mot.*

PIPIRI. *Voyez TITIRI.*

PIPIT. *Voyez PITPIT.*

PIQUE. Dans le Pérou on donne ce nom à l'insecte appelé dans le Brésil *ningas* ou *tous* : *Voyez à l'article NINGAS.*

PIQUE-BŒUF de M. *Brisson* , pl. enl. 293 , *Buphagus*. Oiseau d'Afrique , seul de son genre ; il est un peu plus gros que l'alouette huppée : sa longueur totale est de huit pouces et demi ; son envergure est de quatorze pouces trois lignes ; il a trois doigts devant , un derrière , tous séparés jusqu'à leur origine : la queue est étagée et composée de douze penes ,

toutes très-pointues ; le bec est un peu quadrangulaire , légèrement arqué en dessus , anguleux en dessous , fort pointu , jaune à la racine , d'un rouge-brun vers la pointe : tout le plumage est d'un gris-brun , excepté celui du ventre , qui est jaunâtre , nué de brun. Le *pique-bœuf* est nommé ainsi , parce qu'il suit les bœufs , perche sur leur dos , et à coups de bec réitérés il entame la peau pour se nourrir des nymphes ou larves de mouches qui se trouvent déposées sous le cuir , et dont il est fort friand. Ces larves sont celles de quelque oëstre ; Voyez ce mot.

On voit beaucoup de ces oiseaux *pique-bœufs* dans le Sénégal.

**PIQUITINGUE**, *Piquitinga*, Marcgr. ; *Esox epsetus*, Linn. Poisson du genre de l'*Esoce* ; il se trouve dans les mers de l'Amérique. *Linnaeus* dit qu'il a la tête oblongue et comprimée en dessus et par les côtés ; la mâchoire de dessous dépasse un peu la supérieure ; l'intérieur de la gueule est garni de très-petites dents : la membrane des ouïes a environ dix rayons : la nageoire dorsale est située près la queue et garnie d'environ quatorze rayons , tous flexibles ; les pectorales , qui sont en fer de lance en ont chacune douze ; celles de l'abdomen , six ; elles sont d'une forme arrondie : celle de l'anus en a environ quinze ; celle de la queue , qui est fourchue , quatorze. Le corps est allongé , un peu cylindrique , couvert d'écaillés très-minces et d'une couleur argentée.

**PIRABE**, *Pirabebe*, Pison ; *Exocetus evolans*, Linn. ; *Exocetus pinnis ventralibus brevissimis , abdominis carinis nullis*, Gronov. ; *Exocetus pinnis pectoralibus longissimis , acuminatis*, Brown. ; *Boladorus*, Acosta. Cette espèce d'*exocet* se trouve dans les mers voisines de l'Espagne ; sa longueur ordinaire , suivant *Gronovius*, est de quatre pouces. *Linnaeus* dit que le *pirabe* a beaucoup de ressemblance avec le muge volant ; ils ont tous deux les nageoires de la poitrine étendues en forme d'ailes , dont ils se servent pour s'élever au-dessus de l'eau ; mais le muge volant a les côtés du corps relevés de part et d'autre en carène , vers la région du ventre , au lieu que le *pirabe* a cette même partie ronde et sans aucune saillie : il paroît aussi que

le *pirabe* a les nageoires de l'abdomen plus courtes que dans le muge volant, Voyez ce dernier mot.

PIRAPEDE, ( c'est le poisson volant par excellence ) *Trigla volitans*, Linn.; *Trigla capite parum aculeato*, *pinnula singulari ad pinnae pectorales*, Arted.; *Trigla capite quatuor spondylis acutis armato*, Brown.; *Milvipira et Pilabèle Brasil.*; *Peixe volador Lusitanis*, Marcgr.; *Milvus cirratus*, Sloan.; *Hirundo*, Bossuet, Epig., pag. 109; *Milvus*, Willughb. : à Malte et en Sicile, *Falcon*; à Rome, *Rondine*; en Espagne, *Volodor*. Ce poisson est du genre du *Trigle*. On le trouve communément dans la Méditerranée et dans les parties de l'Océan où la température est douce; mais il fuit les climats froids.

Le *pirapède* est un des poissons qui sont doués jusqu'à un certain point de la faculté de voler; il s'élève au-dessus de l'eau, en déployant les deux larges nageoires pectorales garnies d'osselets, que nous décrivons dans la suite de cet article; et selon *Marcgrave*, il se soutient ainsi dans l'espace d'environ une portée de fusil; alors ses ailes s'étant desséchées, il se replonge dans l'eau pour les humecter de nouveau. Ce dernier Auteur rapporte qu'il a apperçu très-souvent sur la partie de l'Océan comprise entre les Tropiques, des essaims de *pirapèdes*, dont chacun étoit composé d'environ mille poissons volans, et qu'il arrivoit quelquefois qu'il en tomboit dans le vaisseau sur lequel il se trouvoit. Il ajoute que ces poissons se servent de leurs ailes pour se dérober à la poursuite des nombreuses troupes de dorades, qui les cherchent pour en faire leur proie; et à peine s'est-il échappé avec rapidité de ces ennemis, qu'il se voit souvent assailli par des oiseaux de proie de mer, et qui ne sont pas moins redoutables pour lui. Lorsqu'il pleut et que ce poisson vole, ses ailes se dessèchent moins promptement. *Rondelet* observe que la chair de ce poisson volant est dure, sèche, très-nourrissante, mais difficile à digérer.

Suivant *Willughby*, le *pirapède* a la tête large, comprimée par dessus, excavée entre les yeux et couverte d'une enveloppe osseuse, âpre au toucher et panachée, ainsi que le dessus du corps, de cou-

leur bleue, jaune et d'un rouge obscur; cette enveloppe se prolonge sur une partie du dos, où elle se termine par deux longues et fortes épines inclinées vers la queue: la gueule est petite et située en dessous de la tête; les mâchoires offrent, en guise de dents, de petits tubercules: les yeux sont grands et ont leurs iris jaunes, avec de légères teintes d'un rouge de minium: les opercules des ouïes sont formés de deux lames dures et terminées chacune par une espèce d'épine fort longue et dentelée sur son bord extérieur. Le corps est couvert d'écaillés dures et âpres au toucher, dont chacune est relevée en saillie par le milieu: ces écaillés sont disposées depuis la tête jusqu'à la queue sur des lignes parallèles: le dessous du corps est aplati et d'une couleur blanche, avec des nuances de rouge.

La nageoire de la queue est fourchue et garnie à sa base de deux grandes écaillés; celle de l'anus a six rayons réunis par une membrane déliée; celles de l'abdomen sont longues, étroites et ont chacune cinq rayons: la première dorsale en a cinq aussi, dont le premier est le plus long; la seconde dorsale, plus élevée que la première, a huit rayons réunis par une membrane mince et marquée de plusieurs taches: entre ces deux nageoires est une épine courte qui sort du milieu du dos: les pectorales, qui forment les ailes de ce poisson, s'étendent jusqu'à la queue; elles sont fort mobiles à leur articulation et précédées chacune par une petite nageoire garnie de six rayons et attachée à la nageoire voisine par une membrane: la surface extérieure de ces ailes est d'un vert-olivâtre; elles sont bordées de belles taches rondes d'une couleur bleue; il y a, sur le milieu de leur partie postérieure, d'autres taches, les unes brunes, les autres d'un blanc-bleuâtre; de plus, elles sont marquées vers leur base de traits bleus qui s'étendent entre leurs rayons; les quatre premiers de ces rayons sont simples et plus courts que les autres; ils sont suivis de quinze rayons doubles à leur origine, et alternativement blancs et noirâtres sur leur partie inférieure; les derniers, au nombre de sept ou huit, s'élèvent moins que les précédens.

On voit fréquemment de ces poissons dans les Cabinets des Curieux. Ils sont de la taille du maquereau.

PIRAQUIBA. Voyez à l'article REMORE.

PIRATE DE MER. Voyez à l'article FOU.

PIROGUE. Voyez CANOT DES SAUVAGES.

PISANG. C'est le nom que l'on donne au cap de Bonne-Espérance, aux figues qui viennent de l'isle de Java : elles sont d'un goût exquis et de la plus grande beauté.

PISCINE, *Piscina*. Voyez VIVIER.

PISPITRELLE. Nom d'une espece de chauve-souris ; Voyez cet article.

PISOLITHES. Voyez au mot OOLITHES.

PISSASPHALTE, *Pissasphaltus*. C'est ou un bitume naturel, mollasse, noir et fort puant, dont nous parlerons à l'article POIX MINÉRALE, ou un bitume artificiel que l'on fait sur le champ, lequel est composé avec parties égales de poix Juive ou d'asphalte et de poix noire. Voyez ces mots.

PISSENLIT, PISSE-EN-LIT. Voyez DENT DE LION.

PISSEUR. C'est le nom que l'on donne en Amérique à un *murex*, qui jette promptement une liqueur qui est la pourpre. Voyez MURÈX.

PISTACHE SAUVAGE. On a donné improprement ce nom au nez coupé ; Voyez FAUX-PISTACHIER. Le térébinthe est le vrai pistachier sauvage ; Voyez à l'article PISTACHIER.

PISTACHE DE TERRE OU POIS DE TERRE, *Manobî sive Mondubi*. Fruit d'une plante qui paroît être l'*ynchê* des Péruviens, le *manî* des Espagnols, le *manli* des Caraïbes, et l'*Araqidna* ou *Arachidna quadrifolia, villosa, flore luteo*, Plum. Gener. 49. Cette plante croît dans le Brésil, à Surinam, à Saint-Domingue et au Pérou : elle est quelquefois rampante, et d'autres fois elle s'éleve à la hauteur d'un pied et demi : sa racine est blanche, droite et longue de plus d'un pied : sa tige est quadrangulaire, d'un vert-roussâtre et velue, garnie de feuilles alternes, ailées et composées chacune de quatre folioles ovales, disposées par paires, velues, vertes en dessus et blanchâtres en dessous ; chaque pétiole commun est muni à sa base d'une stipule membraneuse : ses fleurs, qui sortent de l'aisselle des feuilles, sont jaunes, légumi-

neuses et bordées de rouge ; dès qu'elles paroissent , elle se courbent vers la terre jusqu'à ce qu'elles y touchent. Quand la fleur est passée , le pistil entre en terre , s'y enfonce et y devient une gousse tuberculaire , cendrée , ronde et tortue , grosse comme le doigt , entrelacée des filets que la racine pousse ; cette gousse qui mûrit sous terre , renferme deux ou trois graines arrondies , rougeâtres , grosses comme nos noisettes et de même goût : les habitans des Isles Françaises de l'Amérique les ont appelées *pistaches de terre* ; leur chair ou pulpe est blanche , d'un goût fade , et on la mange cuite , c'est-à-dire grillée , au dessert , mais elle est fort échauffante et provoque aux plaisirs de l'amour. Ce fruit mangé cru fait quelquefois mal à la tête. Les Indiens du Pérou le font cuire avec du miel , et en font des gâteaux d'un goût assez agréable. Les *pistaches de terre* croissent aussi aux Indes Orientales. Consultez les *Mém. de l'Académie des Sciences* , année 1723.

M. *Watson* a lu tout récemment à la Société Royale de Londres , une observation sur une huile de *pistaches de terre* que M. *Brownrigg* lui a envoyée d'Odenton , pays situé au Nord de la Caroline. Cette observation indique que le *pistachier de terre* est fort cultivé dans les Colonies du Sud et dans nos Isles de l'Amérique , où on donne à ses fruits le nom de *pois terrestres*. Ils sont originaires d'Afrique , et en ont été apportés par les Negres qui les aiment beaucoup ; ils les mangent crus et cuits et les cultivent dans les portions de terre que les maîtres leur abandonnent pour leur usage. Cette plante est extrêmement multipliée dans nos Établissements du Nouveau Monde ; ses productions dans les pays chauds sont prodigieuses , et sa culture n'exige pas un terrain fertile. Les Colons recueillent une quantité considérable de ces fruits pour la nourriture des cochons et de la volaille ; cet aliment les engraisse en peu de temps. L'huile qu'on retire par expression des *pistaches de terre* , est le dixième de leur poids ; elle est aussi bonne que celle d'amande ou d'olive : elle peut être servie sur les tables et employée en Médecine , elle se conserve sans rancir. Le marc qui reste après



L'expression est encore une excellente nourriture pour les porcs.

**PISTACHIER**, *Pistacia*, J. B. 1, 275; et *peregrina*, fructu racemoso, sive *Terebinthus Indica Theophrasti*, C. B. Pin. 401. C'est un arbre qui croit naturellement dans la Perse, dans l'Arabie, dans la Syrie et dans les Indes : on le cultive aussi dans l'isle de Chio, dans l'Italie, et dans les parties Méridionales de la France ; il est du même genre que l'arbre appelé en Provence *térébinthe*, lequel produit aussi effectivement des *pistaches*, qui ne sont pas plus grosses que des pois ; ainsi le *térébinthe* est le nom du *pistachier sauvage* (*Pistacia sylvestris*), différent du *faux pistachier* (*Staphylodendron*), Voyez ce mot. Nous commencerons par décrire le *pistachier* ordinaire des Indes ou cultivé. Son tronc est épais ; ses branches fort étendues sont couvertes d'une écorce cendrée, garnies de feuilles rangées sur de longues côtes et disposées par paires : elles ressemblent assez aux feuilles du *térébinthe* ordinaire, mais elles sont plus grandes. Entre les *pistachiers* il y en a qui portent des fleurs mâles, et d'autres des fleurs femelles : les premières sont ramassées en une espèce de chaton peu serré et en manière de grappes, chaque fleur est garnie d'une petite écaille : elles sont sans pétales ; elles ont un calice propre, petit et partagé en cinq parties, et cinq étamines très-petites, qui portent chacune un long sommet, droit, ovulaire et à quatre angles. Les fleurs femelles viennent pareillement en grappes, elles n'ont point de pétales ; leur calice est très-petit, partagé en trois parties, et soutient un gros embryon ovulaire chargé de trois styles recourbés, dont les stigmates sont un peu gros et velus ; l'embryon se change en une baie ovalaire qui a peu de suc, et dans laquelle est contenue une amande lisse et de forme ovale, qui se nomme *pistache*.

Tel est le fruit du *pistachier*, c'est une petite noix de la grosseur et de la figure d'une olive : elle a deux écorces ; l'extérieure est membraneuse et d'un gris roussâtre, l'intérieure est ligneuse, compacte, dure, légère et blanche : l'amande qu'elles contiennent

est d'un vert pâle, grasse, huileuse, assez agréable au goût, et couverte d'une pellicule roussâtre : ce fruit est connu dans le commerce sous le nom de *pistache*. On s'en sert pour fortifier l'estomac : ces amandes nourrissent beaucoup ; on a coutume de les mêler parmi les choses que l'on présente au dessert, sur-tout dans les crèmes : les convalescens qui sont maigres s'en trouvent très-bien : elles augmentent le lait et la semence, adoucissent la toux et la douleur néphrétique. Les Confiseurs couvrent de sucre les amandes de *pistaches*, pour en faire ce que l'on appelle des *pistaches en dragées* : on en fait aussi une conserve qui est excellente dans les dévoiemens, et des émulsions pour ces loochs dont la couleur est verdâtre. M. *Bourgeois* observe qu'on ne doit cependant pas faire un usage long et continué des *pistaches*, parce qu'elles échauffent considérablement : elles sont sur-tout nuisibles aux jeunes gens, qui ont déjà le plus souvent trop de chaleur naturelle.

*Observations sur le PISTACHIER et sur sa culture.*

M. *Geoffroi*, *Matiere Médic.*, dit qu'on distingue le *pistachier mâle* du *pistachier femelle*, par ses feuilles plus petites, un peu plus longues, émoussées et souvent partagées en trois lobes d'un vert foncé ; au lieu que dans le *pistachier femelle* les feuilles sont plus grandes, plus fermes, plus arrondies et partagées le plus souvent en cinq lobes.

Comme les *pistachiers mâles* naissent souvent dans des lieux éloignés des *pistachiers femelles*, on rend ceux-ci féconds comme les *palmiers* : ce qui se fait ainsi dans la Sicile : les paysans cueillent les chatons des fleurs du *pistachier mâle* lorsqu'ils sont sur le point de s'ouvrir, ils les mettent dans un vaisseau environné de terre mouillée ; ils attachent ce vaisseau à une branche de *pistachier femelle*, jusqu'à ce que ces fleurs étant desséchées, la fine poussiere prolifique se disperse par le moyen du vent sur tout le *pistachier femelle*, et opere ainsi la fécondation des fleurs femelles. D'autres cueillent les fleurs mâles et les renferment dans un petit sac pour les faire sécher, et ils en répandent la poussiere sur les fleurs du *pistachier*

*femelle* à mesure qu'elles s'épanouissent. Il faut cueillir les fleurs mâles avant qu'elles s'ouvrent, de peur qu'elles ne jettent mal à propos leur poussière féconde, et que les fruits du *pistachier femelle* n'avortent par ce défaut de fécondation. Si les *pistachiers* mâles et femelles ne sont pas éloignés les uns des autres, le vent suffit pour procurer la fécondité à ceux-ci. M. *Coussineri* dit cependant qu'il y a des especes de *pistachiers* qui sont hermaphrodites.

Lorsqu'on examine attentivement les *pistaches*, on apperçoit presque toujours auprès du gros fruit deux autres petits fruits avortés. Si cette circonstance étoit reconnue générale, elle fourniroit, selon M. *Duhamel*, un moyen de distinguer les *térébinthes* des *lentisques*; mais voici un autre caractere distinctif: les feuilles du *térébinthe* sont composées de folioles assez grandes qui sont attachées deux à deux sur une nervure terminée par une seule foliole, au lieu que dans le *lentisque* elles ne sont point terminées ainsi par une foliole unique: les feuilles de ces deux arbres sont posées alternativement sur les branches.

Quoique les *térébinthes* et les *pistachiers* viennent de pays plus chauds que le nôtre, cependant en les mettant en terre dans ce pays-ci lorsqu'ils sont un peu forts, ils réussissent très-bien; et même quand les individus mâles et femelles se trouvent plantés les uns près des autres, ces arbres y donnent du fruit. On peut élever ces arbres de semences; les *pistaches* que l'on achete chez les *Épiciers* levent très-bien quand elles sont nouvellement arrivées.

Le *térébinthe* ou le *pistachier sauvage* est un arbre dont le bois est fort dur, très-résineux; il devient de la grandeur d'un orme; ses feuilles tombent en hiver. On retire de ces arbres dans l'isle de Chio, tant des mâles que des femelles, une résine qu'on nomme *térébenthine de Chio* ou *Scio*, *Terebenthina Cypria*. Comme il croit de ces arbres mâles plus que des femelles, on les ente pour leur faire rapporter du fruit; ce fruit a la forme d'une grappe de raisin; il est rougeâtre au commencement, et devient en mûrissant d'un vert-bleuâtre. Quand le fruit est en cet état, on le sale ou on le marine pour le conserver et en pouvoir manger plus long-temps.

On retire la résine des *térébinthes* en faisant des incisions aux arbres forts , et qui ont quinze à dix-huit pouces de circonférence : on fait ces incisions depuis le pied de ces arbres jusqu'aux branches. Cette opération a lieu vers la fin de Juillet , et la résine découle jusqu'à la fin de Septembre sur des pierres plates qu'on a mises au pied des arbres. Pour purifier cette résine de toute ordure , on la fait couler au travers de petits paniers , en les exposant à la chaleur du soleil. Les *térébinthes* ne croissent que dans une étendue de deux lieues environ dans la partie Orientale de l'isle de Chio ; ils ne croissent pas aux mêmes endroits que les *lentisques* dont on retire le mastic.

Le produit des *térébinthes* est bien peu de chose , relativement à la grandeur et à l'âge des arbres. Quatre de ces arbres âgés de soixante ans ne rendent qu'environ deux livres neuf onces six gros de térébenthine. Le produit de chacun de ces gros arbres se trouve être de quinze sous ou environ.

Il y auroit un moyen assuré d'augmenter le rapport des *térébinthes* ; ce seroit d'enter le *pistachier* sur le *térébinthe* , qui n'en donne pas pour ce<sup>ll</sup> moins de résine. Les *pistaches* même deviennent plus belles , et ces arbres durent plus long-temps que les *pistachiers*. Le *térébinthe* a l'avantage de croître dans les plus mauvais terrains , entre les rochers et les pierres , comme le pin ; aussi on ne manque pas en Provence de terrains convenables pour l'y transplanter.

Toute supputation faite , on peut juger à peu près que l'isle de Chio ne peut produire tout au plus que deux milliers pesant de résine. Cette *térébenthine* de l'isle de Chio est envoyée à Venise , où elle est distribuée dans toute l'Europe sous le nom de *térébenthine de Venise* , et c'est avec raison : car alors elle est si sophistiquée , qu'il ne s'y trouve peut-être pas une vingtième partie de celle de l'isle de Chio. Lorsqu'elle n'est point mélangée , elle a une odeur douce de baume ; elle a une saveur moins âcre et une consistance bien plus épaisse que les térébenthines ordinaires ; elle est molle , souvent friable : alors on la nomme *térébenthine de Chio* , et on la vend quatre ou cinq fois plus cher que la

térébenthine fine : elle a une couleur de verre nuée de bleu. *Voyez le mot TÉRÉBENTHINE, et ceux de PIN et de SAPIN.*

PISTIL. *Voyez à l'article PLANTE.*

PITANGA-GUACU. C'est le tyran du Brésil. *Voyez TYRAN.*

PITAUT. *Voyez au mot PHOLADE.*

PITCHOU, *pl. enl. 655, fig. 2.* Nom donné en Provence à un petit oiseau du genre des *Fauvettes* ; il n'est pas plus gros que le roitelet : il a cinq pouces trois lignes de longueur totale ; la queue qui en comprend près de la moitié dépasse les ailes de toute sa longueur : le bec est blanchâtre à sa base, et noirâtre à sa pointe : le plumage supérieur est d'un cendré foncé, mais les plumes des ailes et de la queue sont bordées de cendré clair en dehors et de noirâtre à l'intérieur ; le plumage inférieur est d'un roux varié et ondé de blanc. Cet oiseau rôde pendant le jour autour des choux entre les feuilles desquels il cherche les insectes qui y vivent et qui s'y réfugient, et la nuit il se tient entre ces mêmes feuilles ; on prétend qu'il s'y met à couvert de la chauve-souris qui, dit-on, est son ennemi ; mais on peut douter que la chauve-souris attaque le *pitchou* : si elle visite aussi les choux, c'est pour prendre part aux insectes qui s'y trouvent.

PITE. *Voyez les mots ALOÈS et ANANAS.*

PITHEQUE. Animal de la famille des *Singes sans queue*, et qui étoit connu des Anciens.

L'espece du *pitheque* est généralement répandue dans les parties Septentrionales de l'Afrique et de l'Asie, jusqu'à la Chine, où on l'appelle *sinsin*, qui paroît, comme leur nom Tartare (*chin-chin*), formé d'après leur cri.

Le *pitheque* a les quatre dents canines grandes à proportion comme celles de l'homme ; il a la face plate, les ongles plats et arrondis comme les nôtres ; il marche sur ses deux pieds, et n'a guere qu'un pied et demi de hauteur.

Son naturel est doux ; on l'apprivoise aisément : il est rusé et adroit, et imite l'homme en tout ce qu'il voit faire. Dans l'état sauvage ces animaux

vivent d'herbes , de blé , de toutes sortes de fruits ; qu'ils vont en troupes dérober dans les jardins ou dans les champs , où ils font de grands dégâts. Un d'eux va d'abord à la découverte et reste en sentinelle pendant le temps du pillage : au moindre danger il crie , et tous sautant d'arbre en arbre , se sauvent dans les montagnes : les femelles , quoique chargées de leurs petits sur le dos , ne laissent pas de sauter et de fuir comme les autres.

Un des moyens qu'on emploie pour prendre ces singes , est de porter aux environs de leurs demeures des boissons fortes et enivrantes ; on feint d'en boire devant eux ; on n'est pas plutôt retiré , que tous viennent goûter de ce breuvage en criant *chin-chin* : ils s'enivrent si bien qu'ils s'endorment , et les chasseurs les surprennent en cet état. M. Desfontaines vient d'apporter des côtes de Barbarie le *pitheque* vivant.

PITPIT de M. de Buffon. C'est le *pipit* de M. Brisson. Ce sont de petits oiseaux à bec effilé , et qui dans l'ordre de la méthode sont du même genre que les *Figuiers* : cependant M. de Buffon les classe à part , parce qu'il leur trouve le bec plus gros ou un peu plus fort à sa base et plus effilé ; qu'ils ont la queue coupée carrément , tandis que tous les *figuiers* l'ont un peu fourchue : il observe de plus que la plupart des *figuiers* sont voyageurs , et que les *pitpits* sont sédentaires ; que les *pitpits* ont les mœurs plus sociales , qu'ils vont en grandes troupes et qu'ils se mêlent plus familièrement avec de petits oiseaux d'espèces étrangères , qu'ils sont plus gais , plus vifs et toujours sautillans , enfin qu'ils demeurent dans les bois et qu'ils se perchent sur les grands arbres , au lieu que les *figuiers* ne fréquentent guère que les lieux découverts et se tiennent sur les buissons ou sur les arbres de moyenne hauteur. La différence dans les habitudes , dit M. Mauduyt , en indique sans contredit une dans l'organisation ; ainsi sous ce point de vue les *pitpits* forment une famille à part , voisine cependant de celle des *figuiers*. Ne pourroit-on pas dire avec M. Mauduyt , que les *pitpits* sont des oiseaux qui avec les mêmes caractères génériques que les *figuiers* , appartiennent aux contrées les plus chaudes

de l'Amérique, et dont les couleurs dominantes sont le bleu ou le vert plus ou moins mêlé, ou varié de noir; au lieu que les *figuiers* se trouvent dans toutes les parties des deux Continens, et que leurs couleurs dominantes sont au moins, pour le plus grand nombre des especes, la couleur d'olive ou le jaune varié de brun.

**PITPIT A COIFFE BLEUE.** Il differe du *pitpit bleu*, en ce qu'il a les côtés de la tête et du cou d'un noir lustré; que les pennes sont sans bordure bleue: sous le milieu du ventre est une raie longitudinale d'un beau blanc; le dessous de la queue est aussi de cette couleur; le dessus de la tête est couvert d'une bande bleue entre deux raies noires. Cet oiseau se trouve à Cayenne, mais il est rare.

**PITPIT BLEU A GORGE NOIRE.** C'est une variété du *pitpit bleu*: il a la gorge noire, et les plumes qui entourent la base du bec sont bleues comme le reste du plumage. On le trouve à Cayenne, ainsi qu'une autre variété du *pitpit bleu*, représentée *pl. enl. 669, fig. 1*, et qui n'a de noir ni près de la base du bec, ni à la gorge.

**PITPIT BLEU** de Cayenne, de M. *Brisson* et des *pl. enl. 669, fig. 2*. La base du bec est entourée de petites plumes noires; le dos est de cette même couleur, et le reste du corps d'un beau bleu: la queue et les ailes sont noires; ces dernières, bordées de bleu à l'extérieur; les pieds et les ongles, gris; le bec est gris-brun à sa base, noirâtre vers le bout.

M. *Mauduyt* dit, contre le sentiment de MM. *Brisson* et de *Buffon*, que le *pitpit vert* est le même oiseau que le *pitpit bleu*; qu'il a reçu de Cayenne plusieurs fois des *pitpits* dont le plumage étoit mi-parti de vert et de bleu, répandus irrégulièrement: le *pitpit* a dans un temps de la vie (c'est celui de la mue) un plumage vert, et il est bleu dans un autre. Enfin M. *Mauduyt* conjecture que les *pitpits verts* sont les mâles, et les *pitpits bleus* des femelles, ou de jeunes mâles qui n'ont pas encore mué; et les *pitpits mixtes*, de jeunes mâles surpris au moment de la mue. Les *pitpits verts* ou *bleus* sont tous deux de la grosseur du bec-figue; leur longueur totale est de quatre pouces et

demî :

deuxième : ils habitent le même climat , et se trouvent à la Guiane ; ils se mêlent dans les mêmes bandes , et on les voit indistinctement sur les mêmes arbres où leurs nids sont établis.

**PITPIT VARIÉ.** C'est le *pitpit bleu* de Surinam , de M. *Brisson* , et des *pl. enl.* 669 , *fig.* 3. Il se trouve aussi à Cayenne , mais très-rarement. Il est un peu plus grand que le *pitpit bleu* : le bec , les pieds et les ongles sont d'une couleur plombée obscure ; les plumes du dessus de la base du bec , la tache entre le bec et l'œil et les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un violet changeant en vert ; le front et le croupion sont d'un jaune-doré ; les joues , les côtés du cou et la gorge sont d'un vert changeant en bleu-violet ; le reste du plumage inférieur est d'un bleu clair , excepté le bas-ventre , les cuisses et les couvertures du dessous de la queue qui sont de couleur marron : le reste des ailes et la queue sont de couleur noire , et bordés de bleu-violet ou de vert-bleu.

**PITPIT VERT** de M. *Brisson*. Ce *pitpit* que M. *Mauduyt* soupçonne être le mâle du *pitpit bleu* , a le bec brun , les pieds et les ongles d'un gris-blanc , la tête d'un bleu clair , la gorge d'un gris-bleuâtre , tout le reste du plumage est d'un vert brillant : les penes de la queue et des ailes sont brunes , bordées de vert ; mais les deux penes intermédiaires de la queue sont d'un vert sombre.

**PITPIT VERT** du Brésil. Voyez GUIRA-BERABA.

**PITRI** et **PITRIOU**. Voyez CRESSERELLE.

**PITUITAIRE**. Voyez STAPHISAIGRE.

**PIVE**. Dans quelques villes maritimes on donne ce nom à des especes d'*aselles* de mer qui s'attachent fortement au corps des poissons , y font de larges plaies , les font maigrir , souvent périr , et rendent toujours leur chair de mauvais goût. La *pive* est une espece de *pou de poisson*. Voyez ce mot.

**PIVER** et **PIVERT**. On emploie souvent par contraction le mot *pivert* pour *pic vert*. *Catesby* a donné le nom de *piver à tête rouge* au *pic à domino rouge* et au *pic noir à huppe rouge* ; celui de *pivert à ventre rouge* , à l'*épéiche* de la Jamaïque : le *pivert au*



*ventre jaune* est l'épéiche de la Caroline ; le *piver* (grand) aux ailes d'or , est le *pic aux ailes d'or* ; le *pivert bleu et d'eau* , est le *martin-pêcheur* ; le *pivert* (petit) *tacheté* est l'épéiche de Virginie ; et le *pivert velu* est l'épéiche *chevelu* de Virginie.

PIVETTE. C'est le *bécasseau*.

PIVOINE ou PIVE. Voyez BOUVREUIL. La *pivoine* (grande) d'Edwards , est le *cardinal brun* ; la *pivoine brune* (petite) d'Edwards , est le *brunor*.

PIVOINE ou PIONE , *Pæonia*. Les Botanistes , et entre autres M. de Tournefort , ont décrit vingt-deux especes de plantes sous ce nom : nous ne ferons ici mention que des deux suivantes , qui sont improprement désignées l'une mâle et l'autre femelle , puisqu'elles portent également des semences.

1.° LA PIVOINE MALE , *Pæonia folio nigricante , splendido , quæ mas* , C. B. Pin. 323 ; *Pæonia mas* , Dod. Pempt. 194 ; et *procerior* , J. B. 3 , 492 ; *Pæonia officinalis* , Linn. 747. Ses racines sont vivaces , tubéreuses et formées en navet : elles sont grosses comme le pouce , rougeâtres en dehors , blanches en dedans ; elles poussent à la hauteur de deux ou trois pieds des tiges un peu rougeâtres et divisées en quelques rameaux : ses feuilles sont larges , composées de plusieurs autres feuilles ressemblantes à celles du noyer , mais plus larges et plus épaisses , vertes-brunes , luisantes , couvertes en dessous d'un certain duvet ; elles sont attachées à des queues rougeâtres : ses fleurs qui paroissent à la fin d'Avril jusqu'au commencement de Juin , et qui tombent presque aussi-tôt , naissent aux sommités des tiges ; elles sont belles , amples , à plusieurs feuilles disposées en rose , de couleur quelquefois purpurine , d'autres fois incarnate ou panachée , soutenues par un calice à cinq feuilles : à ces fleurs succèdent des fruits composés de plusieurs cornets blancs , velus , reluisans , recourbés en bas , lesquels s'ouvrent en mûrissant et laissent voir une belle suite de semences grosses , arrondies , rouges d'abord , ensuite bleuâtres , puis noires : elles ne sont mûres qu'en Juillet.

Cette plante est plus précoce , plus rare et plus précieuse que la suivante , dont elle se distingue

aisément par la différence de ses feuilles et de sa racine, indépendamment de ce que la première a les feuilles simples et que la seconde les a doubles.

2.° La PIVOINE FEMELLE, *Pæonia fœmina vulgarior*, J. B. 3, 492; *Pæonia fœmina altera*, Dod. Pempt. 194; *Pæonia communis vel fœmina*, C. B. Pin. 323. Ses racines sont des tubercules ou des navets attachés à des fibres comme dans l'asphodele; ses tiges croissent hautes, mais elles ne sont que peu ou point rouges; ses feuilles sont découpées, de couleur verte, pâles en dessus, blanchâtres et un peu velues en dessous: ses fleurs sont semblables à celles de la *pivoine mâle*, mais moins grandes, de couleur rouge et très-belles: ses fruits sont comme dans la précédente espèce; ce sont des capsules qui en s'ouvrant montrent des graines mûres, d'un beau bleu, entremêlées d'autres graines avortées, qui sont du plus beau rouge-écarlate.

L'une et l'autre espèce de *pivoine* sont cultivées dans les jardins pour l'ornement des plates-bandes; on diroit que ce sont de grandes espèces de *renoncule*: leurs feuilles forment une belle verdure. Ces plantés s'y multiplient aisément en rampant dans la terre: quand on en sème la graine au printemps, la plante reste pour l'ordinaire cachée en terre pendant un an avant de germer; mais ensuite elle en sort et augmente tous les ans par la division de ses feuilles. Il y a aussi des *pivoines* à fleurs blanches. On distingue une *pivoine* à feuilles composées de folioles découpées, menues, linéaires et glabres; les fleurs sont rouges, assez grandes et belles, *Pæonia tenuifolia*, Linn. 748.

La *pivoine* a une odeur désagréable, et est une des plus anciennes plantes dont on connoisse l'usage en Médecine; car les Poètes disent qu'elle a été nommée *pæonia* d'un ancien Médecin nommé *Pæon*, qui l'employa pour guérir *Pluton* d'une blessure que lui avoit fait *Hercule*. Consultez *Homere*, dans le *cinquième Livre de l'Odyssee*.

On se sert en Médecine de la *pivoine mâle* préféralement à la femelle, quoique celle-ci ait aussi quelques usages: la *pivoine mâle* a été autant vantée par *Galien*, que le chou l'a été par *Caton*: elle a été célébrée des Anciens et des Modernes, à cause de

ses grandes et nombreuses propriétés : l'on avoit mis en usage quantité de cérémonies superstitieuses pour la tirer de la terre. On emploie ordinairement ses racines, ses semences, quelquefois même ses fleurs, contre les convulsions, l'épilepsie, la paralysie, les vapeurs, et les autres maladies qui dépendent de l'irritation du genre nerveux : on les prend en poudre, en sirop, en décoction, ou en conserve ; quelques personnes en portent en amulettes pendues au cou, pour se préserver des maladies de nerfs. L'on prétend que c'est un des meilleurs antiépileptiques que l'antiquité nous ait transmis, et que jusqu'ici on n'en connoît point de plus efficace qui soit tiré de la famille des végétaux.

PIVOTE ORTOLANE. Nom donné en Provence à un oiseau qui est toujours à la suite des *ortolans*. M. de Buffon dit qu'il a beaucoup de ressemblance avec l'alouette des prés ; mais il n'a pas l'ongle du doigt de derrière prolongé comme l'ont les alouettes. Dans l'ordre de la méthode cet oiseau paroît appartenir au genre du *Bec-figue*, il est seulement plus grand ; sa grosseur approche de celle du cochevis : le bec et les pieds sont d'un brun-rougeâtre ; tout le dessus du corps est varié de gris-brun et de noirâtre ; les ailes offrent du brun, du roux et du noirâtre ; le croupion et les couvertures de la queue sont grisâtres ; ses plumes sont noirâtres, bordées de blanchâtre ; tout le plumage inférieur est pointillé de taches noires oblongues, sur un fond gris-blanc.

PIVOTON. L'un des surnoms de la *farlouse*.





